University of St. Michael's College
3 1761 08051808 7

N° 19 - 12e ANNÉE 2 fr. 10 OCTOBRE 1922

REVUE des JEUNES

ORGANE DE PENSÉE
CATHOLIQUE & FRANÇAISE
D'INFORMATION & D'ACTION

SOMMAIRE

SENEX. *Un Message entre consciences* 1
Mgr BATIFFOL. *Une Evolution du protestantisme : l'Œcuménisme* 5
Henri MASSIS. *Maurice Barrès ou la génération du relatif* (I) 21
P. SYNAVE. *La troisième Semaine d'ethnologie religieuse* 47
C. BALFOUR. *La Guilde d'enseignement catholique et la conversion de l'Angleterre* .. 62
E. DUTHOIT. *De quelques aspects actuels du problème de l'émigration* 75
J.-Ph. HEUZEY. *Berceuse franciscaine* 86

Les Livres (89), par A. Lemonnyer, M.-D. Chenu, M.-J. Bliguet, René Salomé, Georges Goyau, Maurice Vaussard. — *Les revues* (106), par F.-A. Blanche, Pierre Thirion. — *Les Œuvres* (114), par Alfred Pierrey. — *Le Courrier de nos Amis* (118). — *Courrier de la Librairie* (121). — *La Vie publique de la Quinzaine* (123).

ADMINISTRATION-RÉDACTION
3, RUE DE LUYNES, PARIS (VIIe). — TÉLÉPHONE : FLEURUS 19-68

LA REVUE DES JEUNES PARAIT LE 10 ET LE 25 DU MOIS

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er DE CHAQUE MOIS

FRANCE ET COLONIES :		UNION POSTALE :	
UN AN	36 FR.	UN AN	46 FR. »
SIX MOIS	18 FR.	SIX MOIS	23 FR. »
TROIS MOIS	9 FR.	TROIS MOIS	12 FR. »
LE NUMÉRO	2 FR.	LE NUMÉRO	2 FR. 50
POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES UN AN	26 FR.	POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES UN AN	36 FR. »

TOUTES CORRESPONDANCES, MANDATS-POSTAUX ET CHÈQUES DOIVENT ÊTRE ADRESSÉS IMPERSONNELLEMENT A LA REVUE DES JEUNES — COMPTE DE CHÈQUE-POSTAL : PARIS, 183-24. — POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSES ENVOYER 1 FRANC ET LA BANDE D'ABONNEMENT.

LE R. P. BARGE, DIRECTEUR DE LA REVUE DES JEUNES, REÇOIT LES MARDI, JEUDI, SAMEDI DE 5 A 6 HEURES. — M. PIERRE DE LESCURE, SECRÉTAIRE DE RÉDACTION DE LA REVUE DES JEUNES, ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ, REÇOIT LES LUNDI, MERCREDI, VENDREDI DE 5 A 6 HEURES.

ÉDITIONS DE *LA VIE SPIRITUELLE*

SAINT-MAXIMIN, VAR

SAINTE TÉRÈSE

Sa Vie, son Œuvre et sa Doctrine

en collaboration par

Une Carmélite, le College des Carmes de Lille,
le R. P. GARRIGOU-LAGRANGE O. P.
et le R. P. PETITOT, O. P.

On a tenté dans cet ouvrage une synthèse de l'œuvre et de la doctrine de la grande Mystique.

1 volume 176 pages. . . . . 4 francs.

P. LETHIELLEUX, Editeur 10, rue Cassette, Paris (6e)

VIENT DE PARAITRE

LE LIVRE que liront tous ceux qui croient que l'*Elite* peut sauver la France

LA CONQUÊTE DES HOMMES

par le R. P. F.-A. VUILLERMET, O. P.

TABLE DES MATIÈRES

I. L'Apostolat nécessaire. — II. L'Apostolat laïque. — III. La Conquête de l'opinion. — IV et V. L'Apostolat par le livre. — 1. La Puissance du livre. — 2. Un double devoir. — VI et VII. L'Apostolat par la Presse. — 1. Le devoir des journalistes. — 2. Le devoir du public. — VIII. L'Apostolat par l'Eglise. — IX. A la conquête du monde par le travail. — X. L'Apostolat des Catéchistes. — XI. La Patience nécessaire. — XII. L'Union nécessaire. — XIII. La Victoire des Saints.

Un vol. in-8° couronne de 368 pages, franco 7 fr. 75.

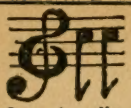

POUR DEVENIR UN PARFAIT PIANISTE

Cours SINAT

PAR CORRESPONDANCE

Agréable, facile à suivre

Supprime l'étude mécanique. Economise les 3/4 du temps d'étude. Donne son splendide, virtuosité, sûreté de jeu. Enseigne ce que les leçons orales n'enseignent jamais

Rend facile tout ce qui semblait difficile.

COURS SINAT D'HARMONIE (très recommandé) pour composer, accompagner, improviser, analyser. Explique tout, fait tout comprendre. Cours tous degrés: *Violon, Solf., Chant, Mandoline.* Demander très intéressant programme gratuit et f°. Cours Sinat, Bureau 24, 1, r. Jean-Bologne, Paris-16e.

AVIS AUX MAMANS EMBARRASSÉES

Faites instruire très chrétiennement chez vous vos garçons et filles

Faites-leur passer brevets et baccalauréats, avec succès en leur faisant suivre

LES COURS D'INSTRUCTION GÉNÉRALE

par correspondance de Mlle BILLAULT,

23, rue de Vaugirard, Paris-VIe

Leçons claires, attrayantes, facilitent le travail, rendent studieux l'élève, le font progresser rapidement.

SPÉCIMEN GRATUIT EN INDIQUANT AGE ET DEGRÉ DE L'ÉLÈVE

"UNDERWOOD PORTABLE"

Touche morte — Clé Stencil

SANS ÉGALE - Pour la Correspondance Personnelle

EN VOYAGE — AU BUREAU — CHEZ SOI

EN VENTE PARTOUT

Notice portable J franco

DÉMONSTRATION GRATUITE

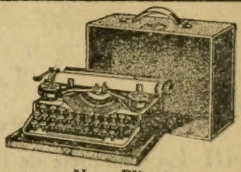

Non Pliante

Le prix de cette machine est de **875** fr., pour un paiement par mensualité, et de **787** fr. **50** pour un paiement au comptant. — Prière de découper cette petite annonce et de l'adresser à l'Administration de la *Revue des Jeunes*, 3, rue de Luynes, qui se chargera de faire parvenir la machine aux Lecteurs qui lui demanderont.

SERVICE DES PETITES ANNONCES

TARIF A LA LIGNE

Offres et demandes d'emploi .	3 »
Annonces commerciales	6 »
Divers	3 75

Prix spéciaux aux abonnés.

DEMANDE D'EMPLOI

Jeune hom. 27 ans, cath. sér. honnête agriculteur Brevet élém. demande place régisseur. Plantive, La Rieille-St-Florent-le-Vieil (M.-et-L.).

BILLET DE QUINZAINE

UN MESSAGE ENTRE CONSCIENCES

Il y eut un temps — il n'est pas encore bien lointain — où des patrons et ingénieurs, conversant entre eux de leur métier, concentraient tous leurs soins, tous leurs propos, sur la technique même de la production, sur les avantages ou les inconvénients respectifs des divers modes d'outillage, sur le rendement des machines et les économies de combustible, et, pour tout dire en un mot, sur les rapports que les directeurs de la production devaient nouer avec les choses, et entretenir avec elles.

Il advenait parfois qu'inconsciemment on considérait l'ouvrier, ce collaborateur de la production, comme une de ces « choses », et c'était celle, peut-être, dont on s'occupait le moins.

Attention ! intervint Léon XIII. Le travail est un acte humain. Entre la coopération d'un ouvrier et l'emploi d'une matière, il n'y a rien de commun; l'organisation du labeur humain intéresse des vies humaines; à côté, et au delà, et au-dessus des intérêts de la production, — oui, au-dessus, puisque l'homme est supérieur à la matière —, il importe d'avoir un regard pour les intérêts des producteurs, et pour la répercussion que peuvent exercer les conditions mêmes de leur travail sur leur vie intellectuelle, physique et morale.

Désormais, dans les entretiens entre patrons et ingé-

nieurs catholiques, un sujet nouveau était à l'ordre du jour : il y était inscrit, maintenu, par les susceptibilités mêmes de leurs consciences de chrétiens. Il fallait, tous ensemble, étudier, et approfondir, et améliorer, les rapports que les directeurs de la production devaient nouer avec des énergies humaines, et entretenir avec ces énergies. Et cette étude devait s'accomplir, non point avec l'unique souci d'accroître le rendement industriel du « matériel humain », mais, tout au contraire, avec le désir primordial d'aménager pour le travailleur certaines conditions de vie plus propices à sa santé, à son hygiène morale, à l'intégrité de ses devoirs religieux et familiaux, à la sécurité de son avenir. Des préoccupations économiques, qui considéraient le travailleur sous l'aspect d'un instrument, d'un moyen, on passait aux préoccupations sociales.

Elles trouvèrent dans les Semaines Sociales *une lumière et une direction; et peu à peu, en ces assises, parmi la profusion des soutanes, on vit certains représentants du monde patronal coudoyer les délégués du syndicalisme chrétien, et la maturité de leur expérience, — réaliste mais non point terre à terre — voisiner avec l'enthousiasme juvénile des étudiants qui, sous l'ardente parole des professeurs, s'éprenaient d'un pur amour pour l'idée pure de justice.*

En 1922, *un fait significatif s'est produit : ces patrons, ces ingénieurs, qui se rencontraient annuellement dans les* Semaines, *éprouvèrent le besoin de demeurer en contact, toute l'année, par une* Correspondance qui

les informerait « des initiatives nouvelles, des publications sociales intéressantes, des courants d'idées nouveaux ». Deux numéros parurent à Roubaix, l'un en janvier, l'autre en juin. Les causeries inaugurées dans les Semaines *s'y poursuivaient. On y traitait des divers systèmes d'organisation des allocations familiales, de la méthode pour « causer » avec le personnel et du problème de la cogestion, de la formation sociale des cadres, de la bonne et de la mauvaise application de la loi de huit heures, des assurances sociales.*

Tous les destinataires de la Correspondance *en étaient en même temps, s'ils le voulaient, les collaborateurs; réciproquement on s'éclairait, et c'était un spectacle attachant, de voir les fils et petits-fils de ceux qui jadis étaient plutôt séparés qu'unis par la notion même de concurrence industrielle, se rapprocher, s'aboucher, causer fraternellement, sous l'impulsion d'une généreuse émulation sociale.*

Le Vatican bénissait cette initiative; plusieurs archevêques et évêques la protégeaient activement; et les « correspondants », se retrouvant à la Semaine Sociale *de Strasbourg, décidaient de la perfectionner, de la régulariser. Un effort se tente pour que la* Correspondance *se publie désormais périodiquement, à la faveur d'abonnements* (1). *Chaque abonné en recevrait deux numéros : il garderait l'un; il enverrait l'autre à quelque confrère, patron ou ingénieur, dont il lui paraîtrait*

(1) *Correspondance des patrons et ingénieurs amis des Semaines Sociales* (chez M. Ad. Delmasure, 150 *bis*, rue du Collège, Roubaix).

opportun de consulter l'expérience ou d'éveiller la conscience; et ces modestes feuillets, rayonnant ainsi peu à peu dans les sphères industrielles, guideraient le patronat chrétien pour les colloques qui s'imposent avec le syndicalisme ouvrier chrétien.

Une fois de plus, la profusion des lumières, la richesse des informations, l'illumination des intelligences, feront fructifier, s'épanouir et peut-être même éclore les bonnes volontés; et le sens social, développé par la « documentation » sociale, s'attachera de plus en plus activement, dans tous les domaines, à servir et à promouvoir ce progrès humain dont Augustin Cochin disait, il y a plus d'un demi-siècle, que le servir, c'est servir Dieu, et que le promouvoir, c'est promouvoir le règne divin.

SENEX.

UNE EVOLUTION DU PROTESTANTISME L'ŒCUMENISME

L'occasion nous a été donnée à plusieurs reprises ces dernières années d'étudier les efforts, qui se font jour dans les diverses « dénominations » du monde anglo-américain, en vue d'un rapprochement, en vue peut-être de la constitution d'une unité réelle et organique sur la base du principe de l'épiscopat historique. Ces efforts paraissent devoir aboutir à la réunion, en 1925, d'une conférence mondiale (*World Conference on Faith and Order*), où dès à présent on annonce que se rencontreront des représentants de soixante-dix-huit Eglises séparées.

Nous avons dit l'accueil fait à ce mouvement lancé par les Episcopaliens des Etats-Unis, et comment l'épiscopat anglican, à la conférence tenue au palais de Lambeth à Londres en juillet-août 1920, y est entré. Nous aurions voulu commenter, contentons-nous du moins de signaler, le meeting préparatoire à la *World Conference on Faith and Order* tenu à Genève en août 1920. Si de ce vaste mouvement l'initiative vient des Episcopaliens d'Amérique, à l'Eglise anglicane semble en devoir revenir la direction : elle attire à elle par des avances courtoises, habiles, l'Eglise orthodoxe de Constantinople, à cette heure aux mains d'un patriarche actif et

hardi : elle garde le contact avec les non-conformismes de l'Empire britannique : elle est souple et politique assez pour concilier des contradictions en apparence irréductibles. Elle est appelée, selon toute apparence, à trouver dans ce mouvement un bénéfice considérable.

En regard de ce mouvement *Faith and Order*, il convient de faire une place importante tout de même à un autre mouvement, qui lui aussi cherche l'unité, mais qui la cherche dans un autre plan.

Il y a dans ce mouvement une évolution du Protestantisme. En effet, en vertu de l'autonomie qu'il confère au sujet croyant, le Protestantisme doit aboutir « à se différencier toujours plus au cours des siècles », et s'il forme de grands groupes plus ou moins homogènes, c'est par l'action de facteurs historiques et sociaux étrangers à son principe religieux, voire contradictoires. Or, voici qu'il apparaît travaillé du besoin de retrouver une unité. Il sent le péril de la différenciation illimitée et l'impuissance qui en résulte. Il tâche à rétablir ce qu'il a jadis répudié avec tant d'éclat, il n'est pas jusqu'à son nom de « protestantisme » qui ne lui pèse, et c'est proprement une Eglise qu'il réclame, à condition que cette Eglise ne soit pas une Eglise d'autorité. L'unité cherchée, écrit M. Adolf Keller, « existe à l'état immanent », il suffira de « la traduire en une forme qui convienne au principe fondamental du protestantisme (1) ».

(1) A. Keller, « La fédération œcuménique des Eglises », *Revue de Genève*, 1920, p. 470.

Une brochure publiée en 1913 nous fournit de précieuses indications sur l'origine de ce mouvement (1).

Il remonte à 1895 et a été un effort pour « répandre la connaissance de l'Evangile dans tous les centres universitaires du monde » : il a donné naissance à la *Fédération universelle des étudiants chrétiens*. La Fédération, nous dit-on, est par essence une association conquérante, elle est une œuvre d'apostolat au sein de la jeunesse universitaire (2). Mais elle est une fédération, un lien destiné à unir des groupements préexistants et autonomes. Par là s'explique que, du premier coup et par manière d'entrée de jeu, elle ait pu compter 600 associations et 33.000 membres. Les « dénominations » du nouveau monde et de l'ancien y étaient représentées, on y rencontrait même des non-protestants. En 1913, la Fédération avait des groupes dans 2.000 établissements d'enseignement de quarante pays différents, elle accusait un total de plus de 155.000 étudiants, étudiantes, professeurs, et se flattait d'être « le plus puissant mouvement universitaire de caractère international ». On n'a pas oublié l'activité de sa section américaine, Y.M. C.A., pendant la guerre.

L'homme à qui est due, on peut dire, la création de la

(1) C. Grauss, *Vers l'unité chrétienne* (Paris, 1913).

(2) R. Guisan, « Les expériences de la Fédération universelle des étudiants chrétiens », dans une autre brochure intitulée *Vers l'unité, Conférence d'étudiants de Bercher*, 1919 (Lausanne, 1920), p. 89.

Fédération universelle des étudiants chrétiens est un Américain, John R. Mott, qui au congrès tenu à Wadstena, en Suède, en 1895, en fut fait secrétaire général. Il était depuis 1885 à la tête d'un groupement d'étudiants américains, qu'il avait fondé alors qu'il n'était lui-même qu'étudiant à l'université de Cornell, en vue de susciter dans les universités et les collèges des vocations de missionnaires : singulier éveilleur d'âmes et organisateur d'action, qui a pu, entre 1886 et 1912, entraîner 5.569 étudiants américains, soit comme missionnaires proprement dits, soit aussi bien comme professeurs, comme médecins, à se vouer à la propagation de l'Evangile dans les Indes, en Extrême-Orient, dans l'Afrique du Sud. Voilà un fait bien capable de nous donner à réfléchir nous Français, sur notre prétention, à être par excellence la nation-apôtre !

Les « volontaires » de Mott se sont donné pour programme : *L'évangélisation du monde dans cette génération.* C'était un gain pour Mott de pouvoir s'appuyer sur la *Fédération universelle des étudiants chrétiens*, c'était un gain pour la *Fédération* d'avoir pour leader cet extraordinaire agent de liaison qu'est Mott, ce *globe-trotter* évangélique qui renouvelle presque chaque année sa tournée autour du monde, et qui à Wadstena se chargea de visiter, pour commencer, toutes les universités de la terre.

John Mott est un pur Américain, un réalisateur immédiat, qui n'a rien des scrupules dogmatiques que nous inspire notre culture européenne, et comme tout Amé-

ricain il a l'instinct du *trust*. Missionnaire, il est pénétré de cette idée que des missions qui se concurrencent s'annihilent : en montrant leur discorde devant les païens qu'elles prétendent conquérir, elles les éloignent de l'Evangile : elles jettent au vent leurs ressources et leur autorité. Les missions sont donc pour les « dénominations » diverses qui les entreprennent une école d'entente, d'union, de coopération, au service de leur idéal commun, et d'abnégation du passé et des formules qui divisent. Transportez cette expérience missionnaire dans la vie américaine ou européenne : il vous apparaîtra qu'il n'est pas de secte ou fraction de la chrétienté qui ne soit « porteuse d'une mission » utile, à condition de ne pas compromettre l'unique nécessaire. Que donc les vieilles « dénominations » conservent leur individualité historique, mais qu'elles s'élèvent à « l'unité essentielle de la chrétienté ». Restez ce que vous a fait l'histoire, dit John Mott, mais comprenez que, au-dessus de vos confessions, de vos rites, de votre mission propre, et de votre histoire si riche soit-elle, il y a le Christ qui seul est le Sauveur, et l'unité que le Christ veut entre ses disciples (1).

Cet esprit américain de coopération et de simplification a pénétré la *Fédération universelle des étudiants chrétiens*, composée d'éléments jeunes, généreux, idéalistes, sur lesquels les orthodoxies de famille et de clocher, ont peu de prise, qui ne demandent même qu'à les secouer. J'ai sous les yeux le compte rendu des réunions

(1) Grauss, p. 16.

à Bercher en 1919 de l'*Association chrétienne d'étudiants de la Suisse Romande*, publié sous le titre de *Vers l'unité :* comme on y sent l'impatience de ces jeunes! On y voit dénoncer par eux ou devant eux « l'insuffisance de l'action des Eglises », entendez des Eglises protestantes de l'horizon de Lausanne, de ces Eglises qui « lient plus étroitement leur destinée à celle de leur patrie terrestre qu'à celle des Eglises sœurs inconnues ou méconnues », de ces Eglises « séparéees, isolées, parfois jalouses de leur situation, incapables d'entreprendre une action commune », de ces Eglises « ardentes à montrer les différences et les oppositions qui sont leurs raisons d'être particulières, mais limitées dans l'affirmation du but commun auquel elles tendent toutes (1). » On étouffe ici, semblent-ils dire à leurs pasteurs. Et tout se suite s'affirme le programme que nous connaissons : en respectant le caractère de chaque Eglise, les unir toutes pour « l'avancement du règne de Dieu ». Fédérer les Eglises existantes comme on a fédéré les groupes d'étudiants chrétiens, et avec elles fédérer « toutes les sociétés d'activité chrétienne », « constituer par cette fédération une grande Eglise, comparable à un corps aux nombreuses cellules de toutes formes et de toutes dimensions, et aux organes souples et bien différenciés » et faire de ce trust une « catholicité nouvelle » (2).

(1) *Vers l'unité*, p. 8.
(2) *Ibid*, p. 10-12.

⁂

A Bercher, M. le professeur Guisan (de Lausanne), dans un exposé qui s'intitule « Les expériences de la Fédération universelle des étudiants chrétiens », nous révèle l'esprit du mouvement inauguré à Wadstena en 1895, en s'excusant de n'avoir pas suivi les congrès qui en ont marqué les étapes, Constantinople, Tokyo, Oxford, Lake Mohonk.

Elle est une fédération de groupes et de mouvements autonomes dont elle veut respecter les tendances et les attaches. « Nous ne désirons, déclare Mott, la suppression d'aucune distinction importante, d'aucune caractéristique, en faveur de l'uniformité, mais la compréhension les uns des autres, en faveur de la richesse (spirituelle), de la vérité, et de la vie (1). »

Si respectueuse qu'elle soit des groupes existants, en d'autres termes, des Eglises, la Fédération « fait appel à des hommes nouveaux pour leur confier la direction de son œuvre d'apostolat ». Cette formule revient à dire qu'elle ne compte pas sur les clergés établis, parce que son action ne peut être menée par « des hommes qui sont liés à des habitudes anciennes ou à des traditions ecclésiastiques », et elle serait compromise par « un langage traditionnel ». Les campagnes de la Fédération sont et veulent demeurer des campagnes laïques : ses hommes seront « des hommes qui auront trouvé Dieu et qui seront des hommes de prière »,

(1) R. Guisan, p. 90.

cette formule est de Mott. « Seul un renouveau de la vie intérieure, dit-il encore, rendra la Fédération capable de satisfaire les aspirations de la nouvelle génération (1). »

La Fédération a des secrétaires généraux auxquels est confiée la direction du travail en chaque pays. Elle a des secrétaires itinérants qui font la liaison entre les universités du monde entier. Elle fonde des cercles d'études, des *homes* pour étudiants, des foyers pour étudiantes, des œuvres médicales universitaires, des *sanatoria* pour étudiants ou étudiantes, des bibliothèques... L'action essentielle est une action de conquête. Les questions qui se discutent portent, par exemple, sur la méthode à employer pour présenter l'Evangile aux étudiants protestants indifférents, aux étudiants catholiques, aux étudiants orthodoxes, pour coopérer à la solution des problèmes sociaux, pour travailler à la conversion des païens, pour agir sur les jeunes, etc. (1).

Vie et action, *Life and Work*, élan spirituel et bonne volonté, c'est cela que capte et exalte et met en œuvre la Fédération. Quant à la foi, la Fédération « s'est affranchie toujours plus complètement des formules reçues », et elle n'en veut retenir que les termes capables « de faire l'union de tous les croyants ». Au congrès de Wadstena, en 1895, on déclare vouloir rallier les étudiants « à la foi chrétienne en Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, selon les Ecritures, et à vivre en disciples fidèles de Jésus-Christ ». Autrement dit, on se

(1) *Ibid*, p. 92-93.
(1) *Ibid*, p. 96-97.

réclame de la Bible, on ne veut pas être « unitarien », c'est-à-dire rejeter la Trinité chrétienne, et l'on cherche en Jésus-Christ la règle de la vie. Quand se fondent les premiers groupes d'étudiantes, on fait appel « à toute jeune fille déclarant que Dieu est son Père et Jésus-Christ son Maître et la source de sa vie morale ». Il n'est plus question de la Bible, ni de la Trinité, ni du Sauveur : la théorie Harnackienne de l'*Essence du christianisme* a passé par là. Le congrès de Lake Mohonk, en 1913, croit devoir réagir : il réclame pour condition d'entrée dans la Fédération, que l'on reconnaisse Jésus-Christ « comme notre seul Sauveur et Dieu ». M. Mott semble être moins exigeant : il reconnaît aux étudiants de nationalité diverses dont il confédère les groupes, le droit d'exprimer « chacun en leur langue la vérité religieuse telle qu'elle correspond à leur mentalité ». Les formules de foi sont pour lui des « expressions nationales » de la vérité, derrière ces formules « se dresse le Christ surhumain qui dépasse de toute sa stature toutes les formules particulières ». On ne saurait dire en termes plus clairs que les formules sont vaines en regard du sentiment. M. Guisan nous confirme dans cette vue, quand il écrit : « Les formules de foi ne jouent pratiquement aucun rôle dans l'existence de la Fédération, elles dorment en tête des statuts », et quand il cite avec admiration cette maxime de John Mott : « Non plus le joug des formules, mais l'expression d'une volonté (1) ! »

(1) *Ibid*, p. 101-102.

Au-dessus des Eglises (protestantes) nationales, on s'élève à une atmosphère plus pure dans laquelle s'opère l'union des consciences libérées des vieux nationalismes religieux. Il n'est pas possible, quoi qu'on semble dire d'abord, de s'élever sans renoncer : M. Guisan ne dissimule pas qu'il y a des « liquidations nécessaires ». Très franchement, très hardiment, il écrit : « Sous leur forme actuelle, nos Eglises (protestantes) sont destinées à disparaître : il est urgent de travailler à la préparation de l'autre Eglise (1). » Les particularismes touchent au terme de leur destin, et, sans faire table rase du passé, le moment est venu de leur substituer un universalisme qui sera une unité : on a scrupule de l'appeler « nouvelle catholicité », et, parce qu'on le veut adéquat au monde entier, on le décore du nom d'*œcuménisme*, mot impropre, puisqu'il a pour nous historiens un vieux sens qu'il doit à son origine byzantine : *impérialisme protestant* eût été le mot juste.

⁂

Le protestantisme français ne semble pas avoir accueilli avec grande sympathie cette invitation à évoluer. Il se complaît dans le mot imprudent de Prévost-Paradol : « Le protestantisme est en règle avec l'avenir. » Tout son passé a contribué à lui donner un esprit sectaire et clérical qui est l'antithèse de l'esprit *œcuménique*. Sectaire, il veut être quelque chose de fermé et d'hostile; clérical, il se met entre les mains de ses pas-

(1) *Ibid*, p. 105.

teurs; deux conditions qui ne sont pas faites pour l'amener aux renoncements qu'implique l'œcuménisme.

Si donc on parle d'œcuménisme dans le protestantisme français, c'est dans des groupes jeunes et laïques, comme tels groupes formés par la *Fédération française des associations chrétiennes d'étudiants* et plus spécialement les groupes d'étudiantes. Les autorités pastorales semblent se tenir sur la réserve.

Je ne parle pas de M. Gaston Riou, qui n'a pas grande autorité, je crois, dans le protestantisme français. Sa brochure, *La mission nationale du protestantisme*, discours prononcé à Nantes en 1912, a pour dessein de nous persuader 1° que la France a toujours eu horreur des sectes; 2° que le catholicisme romain est devenu une secte tandis que le protestantisme devenait la « libre catholicité de l'avenir », et 3° que le protestantisme est destiné à être demain la religion de la France. M. Riou a tort de prophétiser ! Mais il nous intéresse vivement, quand il nous parle de la transformation, — il dit : « l'immense transformation », car il est des environs de Tarascon, — « qui s'opère en ce moment dans la chrétienté protestante..., à mesure que... l'idée œcuménique... gagne le protestantisme » (1).

Je ne parle pas non plus de M. Wilfred Monod, dont le libéralisme n'a pas de limite. Mais je note avec intérêt ces quelques lignes de lui, qui sont d'hier : « La nouvelle catholicité qui s'impose, et à laquelle je crois, ne sera point la mainmise d'une fraction de la chré-

(1) G. Riou, *La mission nationale du protestantisme* (Paris, 1912), p. 24.

tienté sur une autre; elle ne sera même pas le monopole de la chrétienté tout entière, formant bloc en face des autres puissances d'unification œcuménique (la science, l'argent, le socialisme) à l'œuvre dans le monde... La nouvelle catholicité naîtra d'une entente cordiale et d'une franche coopération des Eglises avec la Science et le Socialisme. » Et je note encore ceci, qui confesse la rupture des vieilles disciplines et des vieux cadres du protestantime : « De toutes parts on entend craquer la banquise d'un ecclésiasticisme endurci et d'un séparatisme glacial : le gulfstream de l'unité chrétienne recommence à couler sous les rayons du soleil de justice. Au sectarisme confessionnel, à la désintégration systématique, succède une ardente préoccupation d'ordre cohérent, d'organisation concertée, de discipline œcuménique (1). » Sous cette phraséologie démodée, on devine le sentiment de quelque chose de nouveau, et l'incapacité de comprendre cette nouveauté.

Combien plus de pénétration dans ces quelques lignes que M. Wilfred Monod cite d'une étudiante appartenant à la *Fédération des étudiants chrétiens*, et qui datent d'août 1919 :

« Dans nos associations d'étudiantes, toute l'action spirituelle est christocentrique (a le Christ pour centre). C'est autour de la personne du Christ que nous sommes groupées ; et c'est cela, et cela seul, qui rend l'œcuménisme possible.

(1) W. Monod, « L'Eglise après la guerre », dans *Vers l'unité*, pp. 149 et 160.

« Celui-ci est possible à condition d'être très superficiel : collaboration sur le terrain moral et social; ou, au contraire, à condition de creuser très profond, d'aller au centre qui est Jésus-Christ. En lui, ce qui nous sépare est secondaire, auprès de ce qui nous unit (1). »

Action morale, action sociale, cercles d'études, oui certainement, mais tout cela très superficiel. L'expérience religieuse de ces étudiantes leur donne la conviction que seul le Christ peut être « tout en tous ». Leur œcuménisme est une mystique : il est leur attachement au Christ qui les attache les unes aux autres. John Mott a écrit : « Le principe premier, celui qui est vraiment la pierre de l'angle de la Fédération, est la reconnaissance de la suprématie et de l'universalisme du Seigneur Jésus-Christ, considéré comme le seul Sauveur suffisant (2). » L'étudiante de Wilfred Monod dit davantage et mieux.

Les groupes d'étudiantes où l'œcuménisme a pénétré inquiéteraient plutôt les autorités du protestantisme français. Au *XVI*e *congrès national de la Fédération française des associations chrétiennes d'étudiants*, qui s'est tenu à Montpellier, du 15 au 18 février 1920, et dont j'ai le compte rendu sous les yeux, on peut constater que des associations ont été « constituées sur le plus absolu principe œcuménique », et qu'elles semblent s'opposer à celles qui sont simplement protestantes (3). Et l'on trouve, un peu perdue parmi la masse compacte des rap-

(1) *Ibid.*, p. 160.
(2) *Le Semeur*, 1921, p. 351.
(3) Discours de M. Raoul ALLIER, *Le Semeur*, 1920, p. 278.

ports, une note de M. Dartigue, président de la Fédération, note par laquelle le Comité National de ladite *Fédération française des associations chrétiennes d'étudiants* croit devoir exposer « l'attitude qu'il a prise en face de la question de l'œcuménisme ». Il se posait donc une question de l'œcuménisme ?

Le Comité, « décidé à mettre fin, pour sa part, aux hésitations et aux divergences de vues qui se sont produites durant ces dernières années », se réclame de « l'esprit de sincérité » qui est l'esprit de la Fédération, se refuse à chercher « un compromis qui concilie des tendances opposées », veut avoir « une franche explication ». Et tout cela fait penser à une scène de famille dont on sortirait réconcilié, mais de méchante humeur. Voici les griefs :

Les membres protestants avaient craint que les membres œcuméniques ne prissent une attitude antiprotestante, en trouvant que la Fédération était trop protestante, et en voulant éliminer toute forme, tout acte de culte, qui pût être considéré comme une manifestation de protestantisme. Les « œcuméniques » de leur côté avaient craint que les « protestants » ne prissent une attitude anticatholique faite de réserve, même de suspicion, à l'égard des membres de la Fédération appartenant au catholicisme.

Cela revient à dire que l'œcuménisme aspire à être libéré des formes cultuelles du protestantisme et veut se maintenir à une altitude où il n'y ait plus de suspicions et d'hostilités confessionnelles : l'œcuménisme est

proprement cet état d'âme nouveau. Le protestantisme tient à son protestantisme comme les adversaires de saint Paul tenaient à la circoncision! M. Dartigue n'a pas rappelé ce souvenir de l'époque apostolique, mais il a dit : « La question de l'œcuménisme a été la conséquence d'une crise de croissance due à l'entrée dans la Fédération de frères catholiques que nous avons accueillis avec joie. »

Nous aurons bien de la peine à le croire. Les quelques étudiantes ou lycéennes catholiques que l'on a attirées, sous couleur de cercle d'études religieuses, dans tel ou tel groupe de la *Fédération française des associations chrétiennes d'étudiants*, n'y ont pas apporté l'œcuménisme : on le leur a offert, on le leur a promis, et ç'a été le fait des « œcuméniques » évadées des vieilles formes du protestantisme. Le cléricalisme protestant s'exprime admirablement par la voix de « M. le professeur Dartigue ». Il déclare que la *Fédération* est non-confessionnelle, « en ce sens qu'elle ne se préoccupe pas de l'Eglise à laquelle appartiennent ses membres », et « qu'elle ne veut nullement constituer une Eglise », mais qu'elle « se réclame des méthodes intellectuelles et spirituelles qui furent celles de la Réforme ». La réconciliation des « protestants » et des « œcuméniques », faite sur une équivoque, ne durera pas.

⁂

Nous avons essayé de saisir cet œcuménisme cher à la jeunesse protestante de Suisse et de France, nouvel

évangile, inspiration vers une unité dégagée des exclusivismes tyranniques qui sont le résidu de la Réforme, mystique dévotion à un Christ principe de vie spirituelle. Tel il nous apparaît dans les déclarations de M. Guisan et dans les avertissements de M. Dartigue. Il nous semble autre, plus élémentaire, plus pratique, plus tourné vers l'action, dans les maximes que l'on nous cite de John Mott. Là, il vise à procurer une coopération immédiate des Eglises dans les missions. Il tend aussi à les associer à une action commune, sans leur demander aucun sacrifice de leur individualité. Il se réaliserait au mieux dans ce *Federal council* des Eglises évangéliques des Etats-Unis, qui semble avoir été le modèle de la « Société des Nations » que M. Wilson nous apporta de son pays.

Sous l'une ou sous l'autre forme, l'œcuménisme est une invitation à s'unir dans la vie et dans l'action : c'est la maxime *Life and Work* (1) s'opposant à la maxime *Faith and Order* (2). Quelle est celle des deux tendances qui prévaudra le jour où se réunira la conférence mondiale? L'avenir prochain nous le dira.

Pierre BATIFFOL.

(1) Voyez ROY B. GUILD, *Community Programs for cooperating Churches* (New-York, 1922).

(2) Voyez *Church Unity, being the report of a joint conference held at Lambeth Palace* (Londres, 1922).

MAURICE BARRES
OU LA GENERATION DU RELATIF

L'œuvre de Maurice Barrès est trop intimement engagée dans l'histoire, trop assujettie aux influences de son temps, trop mêlée à ses fièvres, pour qu'on la puisse aborder sans connaître ce qui la conditionne, explique son action, et ces prestiges qu'elle exerça sur des générations conquises tout autant par son génie que par les apaisements qu'il portait à des troubles dont son âme était secrètement marquée. A ce caractère historique, elle doit tout ensemble son singulier pouvoir et ses insuffisances ; c'est à la fois sa noblesse et sa précarité. Mais, indifférente aux maladies de son époque, ignorante de ses épreuves, elle eût été sans efficace. Le profond moraliste français, le « grand écrivain d'humeur », l'artiste, le magicien des lettres — que la postérité admirera sans réserve — eût été entravé dans son développement pour s'isoler de son siècle, de son pays, des destins de son âge. Il n'est pas sûr — et rien de plus douteux, au contraire — que la renaissance esthétique qu'il a suscitée et qui restera son titre le moins contestable à notre gratitude, que ce redressement de nos meilleures vertus littéraires, opéré par son œuvre, eût été possible sans cette parti-

cipation aux efforts tumultueux et souvent incertains d'une époque agitée et inquiète.

On ne naît pas quand on veut, pas plus qu'on ne naît où l'on veut. Et c'est ainsi que pour avoir grandi en un temps plein de trouble, pour n'avoir pas eu devant soi une « époque plus forte que soi, une époque protectrice et juge », les écrivains de cette génération de 1890 qui saluèrent en Barrès leur maître, ont, dès l'abord, souffert d'une indicible détresse. Alors même que pour obéir à une sorte de nécessité vitale, ils parvinrent à rompre le cercle des spécieux enchantements où le scepticisme de leurs aînés les avait enfermés, leurs efforts les plus généreux, leurs mouvements les plus droits, en furent comme gauchis; ils continuèrent d'en porter la marque indélébile et cherchèrent à l'essuyer plutôt qu'à en guérir. Au fond, ils l'acceptaient comme une fatalité de la conscience moderne, une sorte de destin pathétique. La grande affaire pour les générations précédentes, avait été le passage de l'absolu au relatif, de la certitude au doute; il s'agissait pour eux de « passer du doute à la négation sans y perdre toute valeur morale ». L'absolu leur semblait, en effet, une rêverie chimérique que l'homme impuissant ne saurait poursuivre sans risquer de se perdre et où il compromet des forces dont il peut mieux user.

Les meilleurs d'entre eux, les plus nobles, les plus délicats, n'étaient-ils pas une « anarchie vivante »? D'une telle anarchie ils sentaient les blessures et

ces tares qu'elle laisse inévitablement. « C'est de manquer d'énergie et de ne savoir où se prendre que souffre le jeune homme moderne », voilà en quels termes Barrès définissait le malaise de sensibilités qu'il connaissait mieux qu'aucun autre et dont il éprouvait directement les misères. Car c'est par la sensibilité — et dès l'abord par le dégoût que leur causait « l'abjection ou la pauvreté des écoles régnantes » que ces jeunes artistes prirent conscience des vérités fragmentaires qu'ils découvrirent peu à peu dans l'ordre intellectuel, politique et moral. Il ne faut jamais l'oublier quand on parle d'un Barrès ou d'un Maurras; leurs premières démarches furent d'intention esthétique; et c'est de là que chacun, avec son tempérament propre, parvint jusqu'à la connaissance des principes selon lesquels l'homme social doit sentir. « Je ne puis, dit Barrès, songer sans une sorte de répulsion presque physique à l'ignoble désordre que, vers 1884, je trouvai au quartier Latin, quand les grossièretés retentissantes de Zola précédaient les bombes du pauvre Emile Henry. En justifiant toutes les blessures qu'ils voyaient porter à l'ordre, dans les faits et dans la pensée, de jeunes Français instruits et que leur rang aurait dû défendre contre de si basses tares, croyaient prouver la générosité de leur cœur et la fermeté de leur intelligence. »

Voilà qui marque bien l'intime union où la déchéance des lettres et le désordre des institutions et des mœurs, se présentèrent à ces jeunes écrivains, l'une les aidant

à prendre conscience de l'autre, la décadence de l'art leur révélant la bassesse des âmes. Relever, sauver le pays pensant, honorer les symboles et les idées, sentir et discerner la qualité des êtres, tel fut leur premier dessein : il devait ensuite, sous l'action de la vie, les conduire à restaurer certaines idées de subordination, de vénération, nécessaires à la patrie comme à la société.

Mais, dès l'abord, que dit Barrès qui lui vaille l'audience des hommes à son âge? « Nous en avons assez de l'humanité étriquée où des médiocres au cœur glacé veulent nous enfermer... Elargissons notre regard. » Et les ayant tous délivrés du zolisme par les jeux subtils d'une âme frémissante, protégée d'ironie, il les conduisit à « cet espace découvert où chacun devint ce qu'il put. »

Pour son propre compte — et du même coup pour des générations successives qui lui demandèrent le mot de leur destinée — Barrès, « en lui et en lui seul, procéda à la découverte du monde », de quelle manière, nous le verrons. Et si l'heure pour nous est passée de l'admiration sans réserve — puisqu'aussi bien cette partie est gagnée où Barrès s'engagea avec ce que la France comptait de meilleur — s'il est désormais des endroits où il nous faut appuyer et marquer nos différences, nous nous sentons plus libres pour affirmer les grands bénéfices qu'on lui doit.

Il a agi, il a travaillé. Il a sauvé les lettres françaises des basses décadences. Depuis plus de trente

années, il est à la tête de la littérature de son temps, et de lui, comme de Châteaubriand, on peut dire: « Presque tout ce qui s'est tenté d'un peu grand dans le champ de l'imagination procède de lui, de la veine littéraire qu'il a ouverte, de la source d'inspiration qu'il a remise en honneur; ce qu'on a applaudi de plus harmonieux et de plus brillant est apparu comme pour tenir ses promesses et vérifier ses augures. » Il a enrichi notre langue en fixant ce qu'il y avait de plus durable dans le romantisme et le symbolisme; il a eu d'innombrables disciples, et il est à la source de toutes les œuvres vivantes. Plus encore, il a restauré le patriotisme chez les intellectuels; il a défini, en le nommant, le nationalisme français. Il n'est point de grandes causes qu'il n'ait servies et ennoblies; il a donné à son époque le désir de la grandeur, en la ramenant aux sentiments où elle s'alimente. Artiste, ses prestiges ne sauraient subir de diminution; et sans doute est-ce ainsi qu'il veut surtout qu'on le juge, sur cette part inaliénable où se marque le génie, bien plus que sur des idées qu'il n'a jamais élues pour elles-mêmes, mais rien que pour l'élan que son âme y goûtait.

C'est par les idées pourtant qu'il a le plus profondément agi sur les générations qui depuis plus de trente ans se sont rangées sous la gloire. C'est pour n'avoir pas attaché d'importance au fond des doctrines et s'être désintéressé de la valeur de celles qu'il revêtait de formes harmonieuses que cette influence

d'aujourd'hui risque de ne plus s'exercer sur une génération qui a remis l'intelligence en honneur. De ce que l'esprit humain a retrouvé son crédit, l'action idéologique de Barrès se trouve soudain compromise; son art même risque d'en subir les atteintes, dans la mesure où il prétend l'y soumettre. Pour avoir trop sacrifié aux erreurs de son temps, pour n'avoir pas pris parti dans cette « querelle du moralisme et de l'intelligence » qui le divisa et qui dure encore, Barrès sera de moins en moins entendu de ceux pour qui le problème du bien rentre dans celui du vrai.

Installée dans le relativisme hérité de Renan et de Taine, acceptant le divorce radical qu'il accuse entre nos aspirations et la réalité, et jouant de ces antinomies avec une sombre magnificence, son œuvre perdra de son pathétique pour une génération qui conçoit la philosophie comme la science du vrai et non plus comme une métaphysique idéaliste propre à donner de l'intensité aux différentes circonstances de la vie. Cela change tout. Ce n'est pas une sublimation des idées, mais des principes qui nous fassent atteindre la connaissance du réel que nous lui demandons. M. Barrès, par un tour d'esprit hégélien, ne s'élève aux idées générales que pour y prendre un sentiment pessimiste de l'universel devenir, et retourner ensuite aux dures réalités qui le cernent et où il trouve à se règler. Ce jeu de bascule savant et complexe, ce besoin de « cumuler des positions contradictoires », a quelque chose de périlleux et de décevant quand on en fait

un système de vie. Passe encore qu'un poète laisse dialoguer les puissances qui divisent son âme; mais tirer de là une méthode morale, — et bien qu'elle reconnaisse en fin de compte les vertus régulatrices de l'ordre, — c'est trop donner à l'individualisme pour ne pas y retomber par quelque endroit. Née de l'égotisme, une telle méthode y tend par son poids même; « nous touchons ici le moment inévitable où la vie et la discipline, les deux puissances que le génie de Barrès fut de conjuguer dans une note originale, se détachent comme le Sphinx et la Chimère pour se regarder d'un visage hostile. » (1)

Les spectateurs manqueront désormais pour s'intéresser à ce drame qui passionna des générations, et dont nous avons épuisé tout le sens psychologique et humain. A nos yeux, — et encore que la coexistence du nihilisme et de l'ordre puisse se constater chez un même être (nos aînés nous en ont fourni maints exemples) — un tel fractionnement de la vie intérieure ne va pas sans dommages. Il nous semble désormais bien précaire ce réalisme qui les fit se soumettre aux conditions de la réussite et où ils crurent trouver le moyen de libérer tour à tour la pensée et l'action. Le problème de l'organisation de la vie et celui du sens, de la valeur de la vie sont, en effet, deux problèmes distincts. La génération de Barrès s'est surtout attachée au premier, persuadée que la vie n'a pas de but et ne désespérant pas néanmoins de l'organiser.

(1) ALBERT THIBAUDET : *la Vie de Maurice Barrès.*

C'est aux problèmes de l'âme, de la liberté, de la destinée, où elle ne voyait que d'insolubles énigmes que nous avons rendu la primauté, comme à ce qui est le savoir essentiel, capital, engageant l'univers. Nous n'avons que faire des œuvres qui nous donnent le sens de la grandeur plutôt « pour fuir le monde que pour reconquérir des magnificences perdues. » (1) Le sentiment que tout s'équilibre, tout se vaut, — hors l'effet exaltant que les idées ont sur nous et sur ceux de notre famille spirituelle —, qu'il n'y a pas de grands événements, mais rien que de grandioses apparences pour qui s'élève à un certain plan de vision, nous semble vicier les inspirations les plus nobles, incliner à la mollesse et au doute ceux-là mêmes qu'on en prétend guérir. C'est qu'il s'agit pour nous d'une vérité d'autre nature que les penchants de l'âme sensible, même accordée aux vénérations les plus profondes de notre race. Et d'abord un besoin primordial de connaître ce qu'est l'intelligence, ce qu'est la vérité, bref, un besoin métaphysique, un désir d'absolu, de certitude, de quelque chose de plus dur dans l'esprit qu'un mysticisme sans foi : un objet d'une réalité invincible, contre quoi on ne puisse rien et qui vaille les sacrifices qu'on lui fait. Et c'est l'un des nôtres, le dilettante

(1) Sur les tendances profondes de la génération nouvelle, je me réfère ici au témoignage d'un des esprits les plus lucides de notre âge, à celui d'un artiste qui eût été l'un des premiers écrivains de ce temps, à Emile Clermont, l'analyste subtil d'*Amour promis*, de *Laure*, et qui est mort pour la France. Cf. le livre de sa sœur : *Emile Clermont, sa vie, son œuvre*.

lucide d'*Amour promis*, cet « artiste, musicien, savant, chargé d'éclair, plein d'or et d'azur », comme dit Barrès qui, avant de mourir, a défini la tâche de notre génération : « Quand on voit, dit-il, la longue suite de mensonges dans tous les degrés de culture venus d'un criterium défectueux de la vérité d'ordre métaphysique, on voit bien que ce serait faire œuvre bonne que de porter là un esprit de discernement ». Puisse ce vœu justifier notre entreprise.

Il ne s'agit pas, en ouvrant ce débat dont l'œuvre de Barrès est le prétexte, de faire tort à l'écrivain, à l'artiste. Nous ignorons moins qu'aucun autre tout ce qu'on doit à son talent, à son activité; mais dans l'ordre des idées, c'est l'objet qui est maître. C'est, au reste, bien plus aux erreurs qu'il partage avec son époque et dont ses meilleures intentions nous semblent amoindries que nous aurons affaire. Le cas éminent qu'il nous offre, l'effort même qu'il a tenté pour neutraliser la déficience de ses doctrines, la volonté de guérir dont toute son œuvre témoigne, une telle aventure est bien propre à nous enseigner. Saisir cette œuvre dans sa direction intellectuelle, son orientation d'ensemble, et montrer le terme final où elle tend, voilà notre dessein.

Par les problèmes à quoi il touche, par la gravité croissante de ses livres, M. Barrès nous invite, en effet,

à nous poser des questions de la plus haute importance : aussi bien ne saurait-il s'étonner qu'on insiste sur son système et qu'on discute vivement ses idées. M. Barrès, d'ailleurs, le concède : « Il n'y a pas de cloison, dit-il, entre la littérature et la vie supérieure de la pensée. Un puissant écrivain, à son insu même, collabore à quelque doctrine, contribue à l'établissement d'une conception de la vie, bref, fait œuvre de philosophe. » Nous ne lui contesterons pas davantage que sa conception de la vie, soit *l'idée traditionnelle française et catholique*. Tout le problème est de savoir si une telle conception s'accorde avec l'idéologie qui prétend la fonder; si, notamment, le point de vue individuel et sentimental où il se place n'est pas inapte à l'établir, et si un ordre peut naître d'une raison qui, dès l'abord, se renonce et fait siennes toutes les idées du relativisme moderne. Les intérêts de la vérité sont engagés dans l'affaire : ceux de la morale ne viennent qu'ensuite. Il ne s'agit donc pas de condamner l'art, mais de le soumettre à la vérité, qui seule a des droits sur lui, en ce qu'elle vise une fin plus haute : le bien supérieur de l'homme. Dans notre propos, nous ne nous sentons conduit que par cette nécessité de fidélité absolue au vrai.

Mais cela seul ne met-il pas un fossé entre la génération de Maurice Barrès et la nôtre? Au fond, elle ne croit pas à ce besoin de vérité qui nous anime; à ses yeux, il n'est rien qu'une « lassitude de l'esprit critique »; à tout le moins, semble-t-on sortir des règles

du jeu et du monde littéraire quand on n'a pas d'autre mobile. « Vous me faites un barrage » dit cet artiste qui nous oppose son univers où nul n'a le droit de regard, comme si le respect qu'on doit aux écrivains était sinon supérieur à la vérité, du moins sur le même plan qu'elle et que l'art les dispensât d'une règle supérieure. Voilà le point qu'il est le plus difficile de faire admettre à l'individualisme moderne qui a trouvé dans l'art et dans l'artiste lui-même une retraite qu'il croit inexpugnable.

Barrès n'entend pas se soucier de la réalité des doctrines (1) ; il ne tient celles qu'il a élues que pour une sorte de drame de l'esprit, un poème subjectif, et seuls comptent à ses yeux les prestiges du poète, sa « spiritualité » propre, son esthétique personnelle. Et voilà l'un des points où il a le moins varié. Dès 1893, il s'écriait : « Peu importe le fond des doctrines, c'est l'élan que je goûte ». Dix ans plus tard, en termes presque identiques, mais de visée plus ambitieuse, il écrit : « Qu'importe le fond des doctrines! *C'est l'élan qui fait la morale.* » Morale, élan, c'est tout un; et hier encore que nous disait-il : « Vos idées, vos idées! Mais par-dessous qu'y a-t-il? Votre soif. »

Eh bien! nous avons soif de vérité et d'absolu. Notre génération s'est réinstallée dans ce monde d'où

(1) « La meilleure dialectique et les plus complètes démonstrations ne sauraient me fixer ». Et encore : « On s'efforcerait vainement d'établir la vérité par la raison seule, puisque l'intelligence peut toujours trouver un nouveau motif de remettre les choses en question. » (*Scènes et Doctrines*, p. 85.)

le relativisme s'était exilé. J'accorde que Barrès nous ait facilité le passage ; je n'oublie pas qu'il nous en a donné la nostalgie, le désir, et qu'il a imaginé les plus hautes attitudes du cœur. Nous ne lui résistons que là où il prétend avoir construit du définitif, du stable. Son œuvre idéologique est de transition. Mieux qu'un autre, son exemple nous montre que l'esprit de cette génération réceptive et inquiète ne fut pas à la hauteur de sa mission. Alors même qu'elle désirait servir, elle revêtait les états d'âme de ses contemporains, comme si elle souffrait des doutes qu'elle voulait combattre, et qu'il lui fallût d'abord leur donner satisfaction. Ceux qui rêvaient de la guider furent des natures imaginatives qui ambitionnaient surtout le stimulant humain d'un choix exceptionnel : il leur fallait se sentir une originalité pour qu'ils eussent tout le goût d'agir. Qu'on ne s'étonne pas qu'ils caressent leur œuvre comme le fruit de leur art : mais qu'ils renoncent au bénéfice d'une influence qui ne doit rien à la raison. Car il s'agit pour nous d'autre chose que d'accueillir, d'apprécier et de revivre des états d'âme, ou de subir des ébranlements; il nous faut maintenir notre race intellectuelle, ce qui est, en son fond, conforme à ce que Barrès nous enseigne de plus sûr. (1)

Tout le point de notre désaccord — que je voudrais exposer sans passion, rien que pour montrer d'où

(1) Notre génération, dans son effort à monter, à se hausser par les voies de l'intelligence, il la compare avec une ironie désabusée, alors même qu'il l'encourage, au « petit ramoneur tout noir de suie qui grimpe dans l'obscure cheminée vers un coin de ciel bleu ».

nous venons, où nous allons — c'est, on ne le répétera jamais assez, que nous croyons à la vérité, à l'intelligence. Cela ne nous crée pas une distinction, une originalité propre, mais nous réintroduit dans notre tradition la plus certaine.

Et il n'y a pas que des catholiques, comme M. Barrès semble le croire, pour reconnaître les insuffisances d'une doctrine où il prétend trouver son équilibre. Prenez les « barrésiens » les plus représentatifs de notre génération. C'est le royaliste proudhonien Henri Lagrange qui écrit : « La méthode de Barrès, la jeunesse ne l'accepte pas... L'empirisme organisateur de Maurras, non l'appel au cœur de Barrès. » C'est le jeune juif Henri Franck qui remarque : « Son système ne vaut que pour lui. Il ne peut pas édicter des préceptes; il se dicte une ordonnance. Il est naturel qu'avec sa sensibilité, il tienne au catholicisme. Il ne peut exiger des autres qu'ils se rallient au catholicisme par amour de la sensibilité de Barrès; et d'autre part, il est manifestement impuissant à poser d'une autre façon le problème. » C'est le protestant René Gillouin, pour qui cette thérapeutique morale (fidélité aux morts, connaissance que tous nos actes entreront dans l'héritage social) n'est guère qu'une recette empirique et strictement individuelle; et à propos de son idéologie religieuse, le même écrivain ajoute : « Ce paganisme par où se complète et s'achève, désormais débarrassé de son fatras positiviste, le culte barrésien de la *Terre et des Morts*, n'est

pas seulement étranger à l'enseignement de l'Eglise, il lui est formellement contraire. J'entends bien que M. Barrès se borne à demander une alliance du sentiment religieux avec l'esprit de la terre. Mais quel sérieux, quelle solidité, quelle vigueur peut avoir une alliance dont les contractants ont entre eux autant ou plus de friction et de sujets de discorde qu'avec la plupart de leurs adversaires? »

Ainsi de tous les points de l'horizon intellectuel, cette génération s'accorde à rejeter, dès l'abord, ce qu'il y a de contradictoire et d'individualiste dans la méthode barrésienne, d'inassimilable à la raison. Tous reconnaissent combien est singulière — et par là même inapte à entraîner l'adhésion d'autrui — l'unité où Barrès a cru fondre les puissances antagonistes que son âme a libérées. Son originalité, sa direction est à déchaîner ce tumulte intérieur; c'est là ce qu'il propage, c'est là qu'est l'abondance de son chant. Sans doute a-t-il en lui de quoi le maîtriser; une fermeté de l'esprit, un bon sens assez rude de bourgeois bien encadré, l'humour, la prudence des Lorrains méfiants, une répulsion native à être dupe. Sa sensibilité imagée tournoie sur un fond positif. Heureuses dispositions qui sont propres à cette âme bien née! Mais peut-on faire une doctrine de ces freins qu'il trouve en sa nature? Que valent pour nous « ces toniques et ces anesthésiques alternées » dont il a inventé de se soutenir ? Et ceux qui ne goûteront que son nihilisme, ses puissances émotives, son ébranlement, ce qu'il y a de

plus intense dans son lyrisme désenchanté, peut-il leur dire qu'ils s'y prennent mal avec lui, puisqu'il n'a rien que sa sensibilité à leur donner en exemple? tout au plus saurait-il les exclure de sa race morale, refuser de causer avec eux. C'est toujours aboutir à un malentendu. Et je songe à ce que Maurras écrivait de Rousseau, ce Rousseau que Barrès appelle son frère, un autre lui-même, et qu'il a célébré sous vingt noms différents : « De sensibles lectrices de Jean-Jacques, dégoûtées du dessèchement voltairien ont été ramenées à la religion ? Des lecteurs agités de sa mélancolie ont fait retour à la tradition ? Les restaurateurs d'un catholicisme sentimental ont tiré partie de cette âme inquiète ? Eh bien après ? Par bonheur, il ne suffit pas de lire un écrivain ni même de le subir pour être enchaîné à tout son système et se trouver imbu de toutes ses passions. »

Puissent les générations qui nous suivent ne pas séparer ce que Barrès s'est ingénié à faire tenir ensemble. Mais dans la mesure même où il y a une tradition de la pensée barrésienne (nationaliste, catholique et française), dans la mesure, dis-je, où elle a servi, où elle a réussi, ce n'est pas à celle-là que nos successeurs s'attacheront. A tort ou à raison, et par le fait qu'ils continueront de subir les enchantements de son art, ils négligeront une idéologie qui n'a pas été faite à leur mesure : ils la désaccorderont pour n'en retenir que l'amer désenchantement. Ils n'auront que faire de ses bienfaits qui ne seront plus à leurs yeux

que de l'histoire, des circonstances passées ; car elle n'aura pas, devant leur regard, cette certitude objective qui surmonte le caprice des saisons. Ils iront à ce qu'elle a d'essentiel, ils seront gagnés par sa résonnance intérieure, ce « gémissement qui l'accorde à l'univers blessé ».

Et M. Barrès lui-même ? Parvenu à l'occident d'une vie qui s'est vue confirmée avec éclat dans l'ordre des événements, ne sera-t-il pas tenté d'accorder davantage à son chant, à ses puissances secrètes? Ne voudra-t-il pas libérer tous ces désirs de poésie que l'action a irrités dans son être? N'aggravera-t-il pas encore ce gœthisme qui lui figure le plus noble idéal de la vieillesse ? Que si son cœur, au contraire, cédant au divin appel de l'Amour incréé qui l'entraînait naguère dans le sillage de Pascal, lui découvre soudain la Vérité parfaite, il ne pourra pas tenir rigueur à ceux-là qui, pour en juger, l'ont mise au-dessus de tous leurs sentiments, et des plus doux qui soient : la gratitude et la reconnaissance.

I

Le départ pour la vie

Car il ne faut pas — au seuil de cette étude où deux générations s'affrontent — il ne faut pas, dis-je, oublier quels périls nos aînés eurent d'abord à surmonter autour d'eux et à vaincre en eux-mêmes. Tous, dès l'abord sentirent leur insuffisance et ces

fatalités qui pesaient sur les âmes : la patrie humiliée, la certitude défaite, la nature avilie, la foi contestée, la pensée divine obscurcie. Toutes les lois étaient à terre, l'art de penser semblait perdu. L'anarchie des idées, la multitude des doctrines, leur incapacité à les fournir de définitions certaines, leur inspirait une méfiance instinctive à l'endroit de la raison. « Nous autres, dira Barrès, de qui les pères ne savaient plus que comprendre. » De l'intelligence, en effet, ils n'avaient vu que les échecs ; ils en redoutaient les entraves, et la métaphysique allemande avec son sentiment de l'évolution, de l'écoulement des choses, avait brisé en eux les « derniers compartiments latins ».

Cet anti-intellectualisme, ce relativisme historique, senti, vécu, plus encore que compris, était aggravé par le déterminisme qui, de la science, gagnait l'éthique et tendait à rompre le ressort de la volonté chancelante : « C'est un grand malheur, dit Barrès, que notre instinctive croyance à la liberté et, puisque nous ne changeons rien à la marche des choses, il vaudrait mieux que la nature nous laissât aveugles au débat qu'elle mène en nous sur les diverses manières d'agir également possibles. Malheureux spectateurs qui n'avons pas le droit de rien décider, mais seulement de tout regretter ! »

« Nul homme réfléchi ne peut espérer », tel est le mot que cette génération reçut de ses prédécesseurs : voilà le climat où il lui faut grandir. Ne nous étonnons pas que, malgré son redressement, elle ait contracté certain pli dont elle n'a pas su se défaire, un décou-

ragement dont aucune ardeur ne put effacer la brisure. Les idées, pour ceux-là même qui leur gardaient un culte, n'étaient rien que de belles mortes, parées d'intérêt romanesque et où ils cherchaient à rejoindre les personnages contrastés de l'histoire humaine. « L'essentiel, dit Barrès, est de se convaincre qu'il n'y a que des manières de voir, que chacune d'elles contredit l'autre et que nous pouvons, avec un peu d'habileté, les avoir toutes sur le même sujet. »

Le sentiment qu'ils prirent, dès l'abord, du problème de la vie, est fait de cette inquiètude perpétuelle : « Chercher continuellement la paix et le bonheur avec la conviction qu'on ne les trouvera jamais, c'est toute la solution que je propose », et c'est l'aveu dont Barrès marque sa première démarche, son désir d'élever toute vie humaine au paroxysme. Craignons qu'il n'ait jamais, au fond, poursuivi d'autre but et que, pour échapper au désespoir, il n'ait mis sa félicité dans les expériences qu'il éleva au rang de doctrine ; mais si les résultats lui semblent efficaces, il ne croit pas davantage à l'objet qu'il prétend atteindre et il regrette le temps où il le cherchait encore, ne sachant rien de plus excitant pour l'âme que le plaisir de la chasse.

Vivre, se sentir vivre, donner de l'intensité à toutes les minutes de la vie, fut, en effet, la méthode qu'il proposa pour surmonter une telle disgrâce. Un *Homme libre* en est le témoignage pathétique et M. Barrès a raison de dire qu'il n'a jamais écrit d'autre livre que celui-là. Si je m'y attarde, c'est qu'il est à la racine

de toutes ses idées. Tout ce qu'il a développé depuis avec plus de complexité s'y trouve en germes ; c'est là qu'il faut aller chercher le motif essentiel, l'expression centrale de ses constantes opinions. On y sent, au surplus, une sincérité douloureuse, qu'on ne retrouvera plus dans aucun autre de ses livres ; et peut-être M. Barrès était-il alors plus près du but véritable de toute recherche, de ce but autour duquel il n'a cessé de tournoyer depuis, moins pour l'atteindre que pour s'intéresser à ses propres jeux d'oiseau planeur.

C'est l'espoir de s'élever près de Dieu qui traverse cette confession juvénile; et jamais Barrès ne fit un pareil effort pour connaître le principe qui contient et nécessite tout. A s'absorber dans l'amour de ses plaies, *l'Homme libre* parvient obscurément jusqu'à la notion du péché et de l'humilité, si absente du reste de son œuvre. Le sens chrétien de la douleur, le regret de la sérénité, y travaillent une âme chez qui ni les ivresses confuses de Fichte, ni l'orgueil de Spinoza n'ont encore tari ce besoin de protection qui le faisait, enfant, lire les psaumes de la pénitence pour vaincre son dégoût. Il eût suffit peut-être que cet analyste fût davantage fidèle à son vœu de « connaître les forces et les faiblesses de son cœur » pour l'ouvrir à la grâce. Mais il n'était soucieux que d'émotions, et c'est au moyen de les faire apparaître à volonté que s'appliquait sa ferveur. Ce qui aurait pu être la voie de salut n'aboutit en fin de compte qu'à une morne débauche, à un dilettantisme qui le stérilise.

Et pourtant il y a là, sous l'ironie dont il revêt ses fièvres, une profondeur de scepticisme qui touche au ton pascalien : « A tout ce qui est épars dans le monde, dit-il, l'opinion a attaché une façon de sentir déterminée et ne permet guère qu'on la modifie. Nous éprouvons des sentiments de respectueuse admiration devant une centaine d'anecdotes ou devant de simples mots peut-être vides de réalité. Voilà la mécanique à quoi toute culture soumet l'humanité qui, la plupart du temps, ne se connaît même point comme dupe ». Dirai-je que je trouve à ce nihilisme un son désespéré dont on aurait pu attendre plus de chose que de certain chant de confiance dans la vie qui, malgré tout son lyrisme est, au fond, d'un bourgeois qui a une belle culture et le sens de l'histoire. Pour un incroyant, en effet, « accepter ses propres limites », c'est renoncer à la grâce ; et la doctrine de l'acceptation n'est pas, si l'on ose dire, un ferment de christianisme. « Se faire une raison » se contenter de l' « humble Sparte » ou de la « chétive Lorraine », c'est aussi bien couper court au « tourment de l'infini » (1).

C'est, au reste, à s'en délivrer que l'*Homme libre* déjà s'emploie ; et sans doute l'égotisme aurait-il pu davantage, à condition de rejoindre le premier précepte de la charité : « O mon âme, écrit saint Bernard, que ta spéculation commence par toi-même. »

(1) Cf. Henri Brémond : introd. à *Vingt-cinq années de vie littéraire*. — Nous reviendrons sur ce point en étudiant l'attitude religieuse de Barrès.

Mais qui dit spéculation dit intelligence, raison, effort à sortir de soi pour atteindre un principe de vérité et de vie. Voilà qui est radicalement étranger à l'idéalisme subjectif de Barrès ; car l'incertitude de sa pensée est encore plus profonde que le nihilisme de son âme, et celle-ci ne s'est tant ingéniée à la fournir d'images appropriées et d'un effet exaltant que pour lui masquer son impuissance. Barrès ne croit pas, n'a jamais cru à l'intelligence. Il n'en attend rien pour lui-même ; c'est pourquoi il se veut ému sans cesse : « Je n'aurai plus que de l'intelligence, dit-il, c'est-à-dire rien d'intéressant. Mon âme, maîtresse frissonnante, ne sera plus qu'une caissière, esclave du doit et avoir, et qui se courbe sur des registres. » Parce qu'il avait vu faire de l'intelligence de si fâcheux abus, Barrès l'a toujours tenue pour *l'ancilla sensus.* Il ne croit pas à une « raison indépendante, existant en chacun de nous, qui nous permette d'approcher la vérité ». « L'individu, dit-il, son intelligence, sa faculté de saisir les lois de l'univers, il faut en rabattre : les idées les plus rares, les jugements même les plus abstraits, les sophismes de la métaphysique la plus infatuée sont des façons de sentir générales et apparaissant nécessairement chez tous les êtres de même organisation, assiégés par les mêmes images. Notre raison, cette reine enchaînée, nous oblige à placer nos pas sur les pas de nos prédécesseurs. » (1).

(1) Citerai-je encore la phrase fameuse : « L'intelligence, quelle petite chose à la surface de nous-mêmes. Profondément, nous sommes des êtres affectifs. » Naguère encore, il parlait « des mesquines efflorescences de la pensée ».

Dans ces quelques lignes, nous tenons toute la philosophie barrésienne : son mépris de l'intelligence, et aussi cette notion, où il s'efforça de construire, que le moi soumis à l'analyse un peu sérieusement s'anéantit et ne laisse que la société dont il est l'éphémère produit. Nous verrons que cette méfiance initiale à l'endroit de la raison a vicié l'effort de Barrès en son fond, que pour n'avoir pas cru à une vérité indépendante du moi, — qu'il s'agisse de ces individualités éminentes où il symbolise la vie supérieure de l'humanité, ou de ces personnes morales que sont les nations ou les peuples, — nous verrons, dis-je, qu'en n'acceptant d'autre point de vue que celui de la conscience individuelle, il a, par avance, ruiné les notions mêmes qu'il semblait le plus soucieux de rétablir. Dans cette abdication de l'intelligence, et jusque dans la discipline à quoi il se soumet pour trouver un abri, il n'y a, dès l'abord, que le sentiment d'un échec, d'une défaite — et non point le sens de la chute originelle d'où l'homme aspire au climat de la Rédemption, mais l'affreuse fatalité du déterminisme moderne qui gorge l'âme d'un renoncement sans espoir. Et M. Barrès n'accorde tant à l'individu que pour le soumettre à un ordre où sa raison doit abdiquer, sa liberté s'évanouir; c'est lui consentir trop et pas assez tout ensemble.

La tradition retrouvée par l'analyse du moi, n'est rien d'autre, en effet, qu'une forme de démission de l'esprit : « Avec une régularité qui mènerait jusqu'au désespoir les hommes assez imprudents pour s'attarder

à réfléchir sur notre effroyable impuissance, dit-il, nous mettrons éternellement nos pas dans les pas de nos prédécesseurs. » La terre et les morts, la soumission à l'ordre social, nous apparaissent ici ce qu'elles sont en réalité : l'abdication de la pensée, — et « devenir plus raisonnable », c'est pour cet ardent sceptique accepter que la vie n'ait pas de sens. M. Barrès n'a jamais chassé de ses veines le poison subtil qu'y déposa le dilettantisme de Renan, aggravé du pessimisme de Taine. « De quelque point de vue qu'on les considère, dit-il, l'univers et notre existence sont des tumultes insensés. » Pour vaincre la vie et résister à l'appel de se détruire, un beau jour, il jetera l'ancre et s'avisera de recueillir et de transmettre les trésors de sa lignée. Mais toutes ses doctrines s'apparentent à cette pensée qui le saisissait jadis au sortir des sépulcres de Ravenne : « Revêtons nos préjugés, disait-il ; si temporaires, du moins ils nous tiennent chaud. Recommençons à ne plus penser. Fermons notre cœur sur la vérité. » Oui, c'est bien cela ; et derrière l'acceptation de l'ordre traditionnel, on sent l'effroi d'une raison qui ne débouche que sur le néant, un dégoût du vrai dont le doute a empoisonné les sources...

M. Barrès n'a pas cessé de se gorger de cet amer désenchantement jusqu'à en faire une sorte de noblesse. Mais dirai-je ici où je m'applique à saisir ses plus secrets motifs qu'il manque de véritable angoisse, d'inquiétude profonde, et qu'il se console bien aisément : « La certitude, dit-il, que nous sommes en-

fermés dans les phénomènes nous donne une résignation... Nous trouvons le calme à savoir notre assujettissement et que nous ignorerons toujours les choses cachées. » Au vrai, cet imaginatif aventureux, a un fond très réaliste, un bon sens assez court de vue, propre à régler ses extravagances (1). Au plus fort de l'aventure, il se sait un gîte ou s'abriter ; il n'oublie jamais les conditions de la réussite ; un sûr instinct bourgeois l'avertit du moment où le rêveur va patauger. Et comme il n'a pas assez d'humilité de cœur pour retenir un cri de révolte contre cette nécessité qui ferme à nos rêves leur route, il trouvera dans cet orgueil même le redressement de son âme : car il est rare qu'il s'abandonne, ou il ne le fait que pour aussitôt se reprendre, s'efforçant d'être ce qu'il veut paraître, et le but, l'effort pour l'atteindre occupent presque toute son activité.

Bien qu'il en ait, Barrès ne descend que très rarement jusqu'au plus intime de lui-même, jusqu'à cette région morne et obscure dont il n'ose écarter les branches et qu'il recouvre de musique pour s'en cacher la sécheresse. Cette discorde entre ses aspirations et la réalité, il cherche moins à la résoudre qu'à en accorder

(1) Dans les pages qu'il vient de mettre en tête des *Souvenirs* de son aïeul paternel, officier de la grande Armée, — souvenirs qui doivent à ses yeux servir de « préface et d'éclaircissement » à tout ce qu'il a écrit lui-même —, M. Barrès remarque : « Pas un mot sur l'au-delà, dans les souvenirs de mon grand-père. Aucune préoccupation religieuse. » Et parlant de ces nobles soldats napoléoniens, il note qu'ils étaient des « esprits à enthousiasme circonscrit. » « Ces initiateurs de grands rêves, dit-il, sont prodigieusement affermis dans le réel. »

les contrastes : il l'apaise en lui donnant tour à tour des satisfactions, en essayant d'en faire une large harmonie. « Après avoir beaucoup attendu de la vie, dit-il, on voit bien qu'il faudra mourir sans avoir rien possédé que la suite des chants qu'elle suscite dans nos cœurs. » C'est la solution romantique : notons que cet individualisme lyrique dissimule un réalisme assez terre à terre. Sous tous les sentiments qu'il revêt, à travers toutes ses convictions et ses exaltations les plus hautes, il n'y a rien que des hardiesses d'hygiéniste, soucieux de sa santé et de ses propres besoins.

Sans doute M. Barrès a-t-il trouvé, dans son capital d'héritier le principe de certaine soumission bienfaisante ; mais sachons ce que vaut cet idéalisme, qu'il est fait de dégoût des individus, qu'il s'accorde avec un scepticisme qui se réfugie dans une imagination de la vie plus glacée, plus froide et plus inerte que toutes les tombes : « Je penche à croire, dit Barrès, que nous sommes des automates » ; voilà sa conviction profonde, celle-là même où il puisera la certitude que « chaque individu possède la puissance de vibrer à tous les battements dont le cœur de ses parents fut agité au long des siècles ». En vérité, elle n'échappe pas à cet automatisme qui paralyse le cœur et corrompt ses désirs : sans doute, elle l'empêche de se perdre ; mais, du même coup, elle lui masque la vérité suprême, et que c'est en se perdant que l'homme peut trouver ce qui lui est plus précieux que lui-même.

La vision de M. Barrès, bien qu'il s'efforce de

la fournir d'images sans cesse renouvelées, en est du même coup singulièrement rétrécie : elle ne peut que se replier, après tant de vagabondages, sur l'étroit horizon de son réalisme un peu sec. Il y a un ordre où quoiqu'il fasse, il ne peut pas s'élever. Ne reproche-t-il pas à Polyeucte, par exemple, de « manquer de cette intelligence qui remet les choses à leur place » ? — et c'est pour ajouter : « J'ai horreur des hommes de sacrifice qui tombent dans la niaiserie. On peut toujours faire quelque chose d'un pur goujat, d'un matérialiste, mais un idéaliste qui est en même temps un imbécile, quelle inutile créature! On voudrait qu'il bêlât pour l'envoyer à l'abattoir. »

Nous tenons désormais les éléments constitutifs de sa nature : nous savons à quelle désolant scepticisme, pour avoir douté de l'intelligence, M. Barrès a borné sa conception du monde ; nous savons aussi de quels appétits de noblesse et de grandeur son âme n'a cessé d'être agitée — elle est toute gonflée de protestations; nous la sentons avide d'agir, et cela sans reviser ses erreurs initiales, bien plus, en s'appuyant sur elles. Comment va-t-il vaincre le découragement et tenter d'éliminer l'anarchie morale qu'il sent en lui, autour de lui ? Voilà le problème qui se pose devant une génération dont les maîtres avaient donné à la mort les synonymes les plus subtils, mais qui, elle, ne se résignait pas à mourir.

(*A suivre.*)

Henri Massis.

LA TROISIEME SEMAINE D'ETHNOLOGIE RELIGIEUSE

Dans sa chronique du 10 novembre 1920, le R. P. Mainage présentait aux lecteurs de la *Revue des Jeunes* le compte rendu analytique de la IIe session de la *Semaine d'Ethnologie Religieuse*, tenue à Louvain du 27 août au 4 septembre 1913, et il terminait par ce vœu : « Puisse l'année qui vient permettre au comité directeur la reprise des sessions interrompues depuis sept ans! » Pour des raisons accidentelles, ce vœu ne s'est réalisé que cette année : la IIIe session de la Semaine a eu lieu du 6 au 14 septembre, à Tilbourg.

Avant de se séparer en 1913, les membres du Comité international avaient décidé de tenir leur IIIe réunion en 1915 dans une ville allemande. On comprend facilement que ce projet ait été abandonné, même après la guerre, et que le R. P. Schmidt, secrétaire général du Comité, et le R. P. Pinard de la Boullaye, S. J., successeur comme secrétaire-adjoint du R. P. Bouvier, mort au champ d'honneur en 1916, se soient tournés vers la Hollande, facile d'accès. La ville choisie a été Tilbourg. Pourquoi ce choix qui pourrait étonner au premier abord ? Tilbourg est, en effet, une ville industrielle du Brabant septentrional ; elle ne possède ni

musée, ni bâtiment universitaire, ni corps professoral. Or, la *Semaine d'Ethnologie Religieuse* a un but nettement scientifique : préparer les missionnaires à l'étude méthodique des religions non chrétiennes et initier les membres du clergé régulier et séculier et les laïques instruits à la science des religions. Dès lors, le milieu appelé pour cette session n'aurait-il pas été l'une des nombreuses villes de Hollande qui jouissent d'universités réputées ?

Il ne faut pas perdre de vue que les cours de la *Semaine* sont faits dans un esprit franchement catholique, et, si l'on entend servir la science d'une manière loyale et objective, c'est en définitive pour être utile à l'Eglise qui, loin de craindre la vérité, l'accueille sous toutes les formes où elle se présente.

Jugé sous cet aspect, aucun choix ne pouvait être plus heureux que Tilbourg. Le catholicisme y est pratiqué par la presque totalité des habitants avec une ferveur digne des premiers siècles du christianisme; il y avait là une atmosphère où les semainiers pourraient respirer à l'aise dans une ambiance sympathique. Mais les organisateurs de la *Semaine* savaient aussi que cette ville industrielle et catholique offrait des concours dévoués sur lesquels ils pouvaient compter. « Aider, intellectuellement et *matériellement*, ce Comité à poursuivre sa tâche, écrivait encore le R. P. Mainage, c'est rendre à la cause de l'Eglise un service de premier ordre. » Les habitants de Tilbourg étaient les premiers à s'en persuader et, avec la générosité coutu-

mière aux Hollandais, ils ont ouvert leurs demeures particulières aux cent cinquante étrangers venus des pays où le change est défavorable (Allemagne, Autriche, Belgique, France, Hongrie, Italie, Yougo-Slavie, Lithuanie, Pologne, Tchécoslovaquie) et d'un geste patriarcal les ont invités à s'asseoir à leur table et à partager leurs repas. Cette attitude eut une influence bienfaisante sur l'esprit de la *Semaine*. Car comment, en de tels coudoiements, eût-il été possible de ne pas se souvenir de la parole divine : « A cela tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres. » Aussi Sa Grandeur Mgr Diepen, évêque de Bois-le-Duc, qui, après avoir célébré la messe du Saint-Esprit, présidait la première séance à la Bourse du Commerce mise à la disposition des semainiers, sentait-il en appelant les lumières et les grâces d'En-Haut sur la *Semaine* que tous étaient décidés à répondre au souhait du R. P. Pinard : « Travailler, dans la charité commune, au progrès de la science et à la défense de la foi. » Est-il besoin d'ajouter que durant toute la session, la plus parfaite cordialité ne cessa de régner parmi les cent quatre-vingt-trois membres qui prenaient part, comme conférenciers ou comme auditeurs, aux travaux de la *Semaine*.

Il ne sied pas au cadre de la REVUE que j'entre dans le détail technique de chacun des cours qui furent donnés à Tilbourg. Mieux vaut indiquer les tendances principales qui se sont affirmées tant dans la partie

générale des travaux (Introduction à l'étude des Religions) que dans la partie spéciale consacrée au Sacrifice et aux Mystères.

Quoique l'évolutionnisme qui sévit en sociologie et en histoire des religions ait marqué un recul en ces dernières années, on devine que cette théorie n'a pas perdu toute faveur près de ceux qui, en dehors du catholicisme, s'occupent de ces questions; certains sociologues (de l'école de Durkheim) continuent d'affirmer que les sociétés ont débuté par une forme inférieure de vie qu l'on retrouve chez quelques peuples primitifs : le matriarcat, par exemple, qui attribue à la femme dans la tribu une place prépondérante; certains historiens des religions ne se lassent pas de répéter comme pour s'en persuader eux-mêmes, que la religion a commencé sur terre, parmi les hommes, par des croyances et des pratiques très imparfaites, grossières même (le magisme, le naturisme, le mânisme, le totémisme), et, à partir de ces degrés infimes, s'est élevée progressivement, par voie de développement logique et psychologique, jusqu'à des manifestations de vie de plus en plus parfaites.

Se plaçant sur le terrain des faits et usant d'une méthode historique dont nous entendons un exposé magistral par le R. P. Pinard, le R. P. Schmidt, directeur de la *Revue Internationale d'Ethnologie et de Linguistique* « ANTHROPOS », est arrivé à montrer que ces peuples primitifs — que l'on appelait à tout propos et dont on abusait — n'appartenaient pas tous

au même type de civilisation, au même cycle culturel et qu'une sériation chronologique de ces différents types de civilisation ou cycles culturels était possible, grâce à l'application rigoureuse de cette même méthode historique (dénommée historico-culturelle, parce qu'elle étudie historiquement la civilisation des divers peuples, *kultur* en allemand). Et justement, la conclusion — le R. P. Schmidt et le R. P. Pinard la confirment de nouveau — est que la société la plus ancienne que l'on puisse toucher actuellement chez les Primitifs, celle des Pygmées, repose sur la famille individuelle, monogame, et adresse ses hommages à un Etre suprême, dans un culte relativement pur.

Du reste, — M. le Chanoine Bros, supérieur de l'Ecole Saint-Aspais à Melun, le prouve avec une grande vigueur de pensée, — l'école sociologique emploie une méthode absolument inacceptable.

En ne voulant voir dans les populations primitives que les faits bruts sous leur aspect social, en les déclarant imposés aux individus de par la force de coercition que possède toute société et en se refusant à jamais scruter la nature intime de ces faits et en particulier leur finalité, l'école sociologique trahit une défiance envers l'intelligence, un relativisme foncier qui détruit l'objet de toute science, un mépris de la conscience individuelle, l'application fausse d'une méthode physico-chimique purement expérimentale à des phénomènes spirituels, l'extension de l'hypothèse évolutionniste aux faits sociaux; elle ne peut, en outre, justifier suffisam-

ment la responsabilité de l'individu et verse dans le pragmatisme et le mysticisme sociaux. — L'école sociologique avance également, en histoire des religions, des affirmations tout à fait erronées : il est faux, comme l'a prétendu Durkheim, que la religion élémentaire soit à chercher dans le totémisme; c'est là un postulat de l'évolutionnisme contredit par les faits; le totémisme est indépendant de la religion, il n'est pas universel et, au point de vue historique, la civilisation où il se constate n'est nullement la plus primitive.

Les phénomènes religieux sont donc à envisager pour eux-mêmes et comme des actes humains procédant d'une intention délibérée. Actes vitaux dont l'explication ne saurait être ni le mécanicisme, ni le matérialisme; actes personnels qui varient avec chaque individu et qui jaillissent de la conscience et non de la subconscience, dira à propos de la prière le R. P. Gemelli, O. F. M., recteur de l'Université du Sacré-Cœur de Milan.

Dans une conférence lumineuse de clarté sur la méthode psychologique, le R. P. Pinard, en spécialiste des questions de méthodologie, précise pour les missionnaires que l'étude des phénomènes religieux suppose certaines conditions subjectives chez l'observateur : la sympathie pour les religions à observer et à décrire, l'expérience personnelle du fait religieux et la défiance vis-à-vis des limites et de la tendance de ses propres facultés.

Comme exemple remarquable de l'application de cette méthode psychologique, je crois que l'on peut

citer le cas du R. P. Koppers, confrère et collaborateur du R. P. Schmidt. Depuis longtemps, l'attention des ethnologues était attirée vers les Yagans, tribu fuégienne, vivant à la Terre de Feu, dans l'Amérique méridionale. Darwin les avait dépeints comme anthropophages et comme dépourvus de toute forme de religion. Une mission protestante anglaise avait reconnu la fausseté de l'accusation d'anthropophagie, portée par Darwin, mais avait échoué dans l'évangélisation de cette tribu. Il devenait urgent de se rendre un compte exact des faits; car les Yagans qui comptaient encore 2.500 membres il y a cinquante ans, n'étaient plus que 70, en 1919, par suite des ravages occasionnés par la maladie et l'alcool. Ces Fuégiens étaient-ils donc vraiment a-religieux? La question était des plus importantes; sans avoir le type des Pygmées, les Yagans, en effet, appartiennent à l'humanité primitive; ils ne connaissent ni l'agriculture, ni l'élevage des bestiaux, mais se livrent à la petite chasse, à la pêche, à la cueillette et viennent prendre place dans la phase prétotémique et prématriarcale des cycles culturels. Au début de l'humanité connue, faudrait-il donc admettre une civilisation rudimentaire, sans religion? Au cours d'un voyage entrepris en 1920, si je ne me trompe, dans l'Amérique du Sud, le R. P. Koppers pousse jusqu'à la Terre de Feu, et réussit à gagner la confiance de ces pauvres Fuégiens. En 1921, lors d'un second voyage, il fait parmi eux un séjour de trois mois et adopte leur manière de vivre. C'est alors qu'il reçoit,

pendant une sorte de retraite, l'initiation tribale et qu'il devient *yamana* (terme qui désigne l'initié). Et les révélations se font peu à peu, qui bouleversent toutes les opinions antérieures. Non seulement les Yagans ne sont pas dévourvus de religion, mais celle qu'ils professent est, au contraire, un monothéisme relativement pur et encore vivant. Plus de soixante prières et formules en l'honneur de l'Etre Suprême (Vatauineuva) sont livrées au vaillant missionnaire. On y donne à Dieu des noms, comme l'Eternel, le très vieux, mon père, le très-haut, le très-puissant, le bon vieux, et parfois, en cas de malheur, le meurtrier; ce Dieu est maître de la vie et de la mort, le propriétaire de toutes choses, l'Esprit qui a sa demeure au ciel; il n'a pas d'épouse; il sait tout; il voit tout; en certaines circonstances, il tue inexorablement. Beaucoup d'autres détails encore nous sont révélés par le R. P. Koppers sur les croyances de ces derniers survivants des Yagans. Mais désormais la preuve est faite grâce à l'abnégation et au courage du R. P. Koppers : les Yayans sont un peuple religieux, adonné au culte intérieur de l'Etre suprême. Ce qui avait pu induire en erreur les observateurs antérieurs, à commencer par Darwin, c'est que ne pouvant pénétrer dans ces âmes de primitifs, ils n'avaient rencontré aucune manifestation de culte extérieur ou de sacrifice. Nous avons là une preuve éclatante de l'aide que les missionnaires peuvent apporter à la science par une collaboration savamment dirigée. Et voilà à quoi vise cette introduction générale que chaque session de la *Semaine*

reproduit, améliorant la méthode et corrigeant les résultats déjà livrés précédemment.

Dans sa partie spéciale, la *Semaine d'Ethnologie religieuse* n'a pas craint d'aborder deux grands problèmes religieux dont le haut intérêt ne saurait être ignoré par des lecteurs français : le Sacrifice et les Mystères. En ces dernières années, en effet, M. Alfred Loisy, professeur au Collège de France (je cite son nom, parce qu'il est de tous les évolutionnistes le plus radical) a fait paraître sur ces matières deux volumes très denses.

Toute la théorie de M. Loisy sur le Sacrifice peut se résumer dans cette phrase qui se lit p. 531 de son *Essai historique sur le sacrifice* (Paris, Nourry, 1920) : « Action magique à son point de départ, le sacrifice n'a jamais cessé de l'être, tout en se développant en une sorte de rançon universelle pour le salut des hommes dans le temps et dans l'éternité. » Et si l'on veut quelque éclaircissement sur cette action magique, il suffit de se reporter à la page 11 de l'Introduction : « Par son fond, le sacrifice tient des opérations magiques telles que sont les cérémonies totémiques des Arunta d'Australie, et qui n'étaient pas un hommage rendu à des puissances supérieures, ni un tribut, ni un présent, ni un aliment à elles offert, mais des recettes pour promouvoir le travail de la nature, ou pour écarter des influences dangereuses; et d'autre part, il tient aussi du don alimentaire qui s'est pratiqué un peu partout dans le culte des morts, même des esprits, et qui, par

lui-même, en tant que simple offrande n'est pas un sacrifice. »

Dans un article publié par la *Revue des Sciences Philosophiques et Théologiques* (*Le sacrifice chez les primitifs d'après M. Loisy*, juillet 1922, pp. 416-425), le R. P. Schmidt prouve que ces Arunta, sur lesquels M. Loisy a bâti toute son argumentation, ne sont pas un peuple primitif, mais constituent la couche la plus jeune de toutes les tribus de l'Australie (1), et qu'ils ont conservé des traces d'un Etre suprême en la figure de leur Altjira. Poussant cette fois, dans son cours sur le sacrifice dans les cycles culturels, sa démonstration plus à fond, l'éminent ethnologue établit que la thèse de M. Loisy est radicalement fausse. Les civilisations archaïques ne contiennent ni sacrifice aux morts, ni magie, ni totémisme ; il est donc arbitraire de chercher là l'origine historique du sacrifice. Les Pygmées ont un sacrifice de prémices, en signe d'hommage rendu à l'Etre suprême. Il est, par ailleurs, impossible de voir en ce sacrifice de prémices un sacrifice alimentaire offert à la divinité; car les éléments présentés sont en quantité infime. Il faut bien plutôt reconnaître que par ce sacrifice les Primitifs témoignent à l'Etre suprême qu'il possède un souverain domaine sur les *moyens de vivre*, et par suite sur la vie.

(1) En cet article, le R. P. Schmidt renvoie pour plus de détails à une étude (*Die Gliederung der australischen Sprachen*, Vienne, 1919) qui a obtenu le prix Volney à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris.

Dans un ouvrage paru antérieurement sur les *Mystères païens et le Mystère chrétien*, M. Loisy écrit en parlant de lui-même (Avant-propos) : « Poursuivant, dans ses cours au Collège de France, une enquête sur le sacrifice dans les différentes religions, il a été amené, après avoir traité du sacrifice dans les anciens cultes de l'Orient, de la Grèce et de Rome, à examiner pareillement la place du sacrifice dans les mystères du paganisme gréco-romain et dans le culte chrétien. Par la même occasion, il a touché au problème des origines du christianisme et il a pensé voir, sans doute après plusieurs autres, que les racines du christianisme ne plongeaient pas seulement dans le judaïsme, mais aussi dans les anciennes religions païennes par l'intermédiaire des cultes de mystères. » La conclusion du livre précise (pp. 362-363) cette affirmation générale en des termes que j'hésite à citer ici : « Les premiers chrétiens n'ont pas institué la cène pour imiter un mystère quelconque, mais ils ont bientôt et de plus en plus compris la cène à la façon des rites de communion mystique usités dans le paganisme. Il en va de même, pour tout le reste, à commencer par le Christ lui-même, dont l'idée n'est pas précisément celle de Dionysos, ni d'Osiris, ni de Mithra, et qui pourtant n'aurait jamais été compris comme il l'a été, si de Messie juif il n'était devenu un Sauveur divin, à un titre censé meilleur que celui des dieux de mystères mais analogue au leur. »

Le R. P. de Grandmaison, S. J., directeur des *Recherches de Science Religieuse*, prend comme titre

de sa conférence, qui clôt la *Semaine*, le titre même du livre de M. Loisy, et traite ce sujet avec une émotion qui gagne l'assistance. Son exposé est tout en nuances, sa discussion précise et serrée, sa présentation distinguée. Dois-je m'excuser de ne donner que les lignes générales de ce cours qui durant une heure tient les auditeurs sous le charme?

1° L'originalité du christianisme est mise en question dans ses doctrines fondamentales (dogmes et rites). On prétend, d'une part, que le christianisme a beaucoup emprunté dès le second tiers du premier siècle aux religions en vigueur de culte. Emprunts qui auraient été plutôt subis, inconscients et qui viendraient d'une double source : les religions païennes et le syncrétisme proprement dit. On trouve, d'autre part, des préformations efficaces, au christianisme : l'hénothéisme des Grecs, le syncrétisme des mythographes, le culte des empereurs et de Rome.

2° Il y a là plusieurs défauts de méthode. Tout d'abord, on accepte, dans ces comparaisons établies entre le christianisme et les religions païennes, les ressemblances, mais on néglige les indices de différence ou de concomitance. Le contexte doctrinal et cultuel où les points de ressemblance sont engagés diffère totalement. Un trait disqualifie, notamment, toutes ces comparaisons : la plupart des divinités païennes ont des déesses parèdres ou le sont elles-mêmes; de plus, ce sont des forces anonymes et amorales, présentées à l'état amorphique et anthropomorphique. M. Loisy veut

aussi, par exemple que l'idée fondamentale des mystères païens soit l'idée d'une rédemption par la mort. Idée fausse pour les neuf dixièmes des mystères et contestable pour l'autre dixième. L'idée fondamentale de ces mystères païens a été bien mise en relief par Félix Ravaisson : cette idée concerne la vie et a rapport au secret de la génération. M. Loisy le reconnaît, quand il étudie le détail des mystères. — Un autre défaut de méthode consiste à chercher très loin dans des sources anciennes, très bas dans des documents dont on vieillit les sources, des antécédents aux dogmes et aux institutions chrétiennes... et, on délaisse des sources plus proches. — Enfin on abuse de la terminologie chrétienne, sans se soucier qu'un mot n'est pas une démonstration.

3° Certains faits peuvent donner l'impression d'un emprunt; des types artistiques (Hermès créophore; Orphée, bon pasteur ; Psyché, âme chrétienne), des symboles (poisson), des détails de rites, de calendrier, de vocabulaire, sont passés des religions païennes dans le christianisme; mais les apôtres ont toujours tenu en suspicion et même en abomination les mystères païens; les textes de saint Paul sont formels ; quant aux emprunts, les dirigeants du christianisme ne les ont pas subis, comme dans un phénomène d'endosmose.

4° Le christianisme primitif est autonome et d'une originalité foncière, quant aux personnes et quant aux rites. Dans les religions païennes, tous les personnages à l'exception de Mithra font partie d'un couple où

entre une femme, une déesse ; tous ces couples sont mythiques, variables, en voie de devenir et on ne peut leur assigner une origine ferme. Même variabilité dans le rituel : Attis, anciennement, ne meurt pas ; Osiris ne ressuscite que dans des temps postérieurs ; Dionysos Zagreus a des mythes contradictoires. En regard de ces images fluentes, le fait chrétien demeure ferme, bien établi; entre 53 et 56, Paul de Tarse écrivant aux chrétiens de Corinthe leur rappelle les grands traits de ce qu'il a reçu — par tradition — sur le Christ, sur l'Eucharistie, et, quarante ans plus tard, le grand apôtre Jean résume toute sa doctrine autour d'un *homme, d'un fait*, invariable. « Ce qui était dès le commencement, ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu....., voilà ce que nous vous annonçons. » — Les rites (communion, baptême, transport de l'âme) ont eux aussi dans le christianisme une physionomie propre, des caractères spécifiques. Et, par ailleurs, en ce qui concerne leur sens moral, les rites offrent des différences capitales, suivant qu'on les envisage dans le christianisme ou dans les religions païennes. Tandis que les païens attendent une purification rituelle, le chrétien espère une rénovation intérieure, en vue d'une autre vie morale. Et le contexte moral, commandé lui-même par la foi, agit sur le geste et sur la formule. Toute contamination de magie, est, par le fait, écartée. M. Paul Foucart qui a beaucoup étudié les rites d'Eleusis n'a pu retrouver dans ces rites, qui sont pourtant des plus élevés, qu'une pureté rituelle et non pas

une purification morale. Ouvrons maintenant l'Evangile et les Epîtres de saint Paul. Au lieu de fables tournées en mimes, le fait du Christ. Au lieu de pureté rituelle, une fontaine de vie intérieure. Et les Apôtres en ont conscience. Il n'est donc pas possible de crier à l'emprunt; le christianisme garde en regard des religions à mystères, toute son originalité.

Dans les lignes qui précèdent, je n'ai indiqué que quelques points de vue et j'ai passé sous silence des cours remarquables à plus d'un titre. J'ai voulu simplement, en signalant quelques problèmes, insister sur l'opportunité et le succès de la *Semaine*. Quand il paraîtra, le compte rendu analytique de toutes les conférences sera le bienvenu, et, qui sait? peut-être chez quelques lecteurs le désir naîtra-t-il d'assister aux cours de la *Semaine d'Ethnologie Religieuse* qui tiendra sa quatrième session dans deux ou trois ans, en un lieu qui sera précisé ultérieurement.

Le Saulchoir, 29 *septembre*. Paul SYNAVE, O. P.

LA GUILDE D'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE ET LA CONVERSION DE L'ANGLETERRE

« Depuis la guerre, la réalité de la religion s'im-
« pose avec une force nouvelle à la conscience des
« Anglais. Ils ont vu que cette religion est efficace
« dans le danger, qu'elle apaise et élève l'esprit au
« moment de la mort. Ils ont remarqué la précision
« de la doctrine catholique. Dans l'Angleterre protes-
« tante, beaucoup ont emprunté au catholicisme des
« symboles qu'ils ne pouvaient auparavant souffrir.
« Les autels de guerre, les crucifix et les chapelets
« commémoratifs semblent parler à des cœurs où la
« vieille tradition catholique n'est pas entièrement
« abolie. La foi dans l'efficacité de la prière pour les
« morts s'étend de plus en plus. Bien des gens com-
« mencent à entrevoir qu'il n'y a pas pour eux de
« moyen terme entre la religion catholique et l'irré-
« ligion ».

Ainsi parlait notre cardinal-archevêque de West-minster (1) pour encourager la *Guilde de l'Enseignement catholique* (2), si chère à son cœur, et pour indi-

(1) S. E. le cardinal Bourne.

(2) En Anglais : *The Catholic Evidence Guild*. Le mot *Evidence* signifiant *preuve, éclaircissement*, le sens exact de l'expression est : *La Guilde qui met en lumière la vérité catholique*.

quer aux membres de cette Guilde les premiers signes d'une renaissance qu'il leur appartient de hâter, d'accord avec l'autorité ecclésiastique.

La Guilde en question groupe des hommes et des femmes catholiques dont la tâche est d'exposer la vraie doctrine à la foule dans les parcs et les espaces libres de nos villes, au coin des rues, sur les grandes routes et les contre-allées, là enfin où ils réussissent à grouper un auditoire. Si les Anglais ne sont pas nés pour l'éloquence, pourtant ils écoutent volontiers les orateurs. L'orateur de la rue, le prédicateur en plein air ont toujours joué un rôle de premier plan dans la vie anglaise. C'est avec des prédicateurs ambulants qu'au XVIIIe siècle John Wesley « évangélisa » (au sens protestant et non-conformiste du mot) la campagne anglaise. Tout Anglais qui trouve des écouteurs peut dire son mot en plein air. Tant qu'il ne trouble pas l'ordre public, la police ne s'occupe pas de lui.

Le dimanche, Hyde Park sert de théâtre à ces manifestations oratoires. Des milliers de Londoniens, las de nos *Sabbaths* monotones, stationnent pendant des heures autour des nombreux orateurs qui préconisent leurs panacées religieuses et politiques pour la guérison du mal universel. Depuis longtemps déjà des prêcheurs catholiques s'adressaient individuellement à cette masse mouvante et flottante, et la Guilde de Ransom avait affecté quelques hommes à cet office, bien qu'elle ait été spécialement instituée pour organiser des processions dans les rues de Londres en l'honneur de Notre-

Dame ou de nos martyrs anglais et à l'occasion de certaines fêtes liturgiques. Au cours des quatre dernières années la *Guilde d'enseignement catholique* est venue renforcer ces prêcheurs. Elle ne veut envoyer sur ce terrain de mission qu'un groupe d'orateurs bien organisés et bien préparés : ils doivent connaître à fond leur public, posséder leur théologie, savoir repousser vivement une attaque soudaine, répondre aux questions du tac au tac et détruire les préjugés. Comme tous les grands mouvements, la Guilde eut pour principe l'humble initiative d'un particulier. Un de ces hommes qui, comme nous l'avons dit, prêchaient isolément, un Australien, neveu de Mgr Redwood archevêque de Melbourne, voyant la grandeur de la tâche et le petit nombre des ouvriers, obtint du cardinal l'autorisation de s'adjoindre des auxiliaires. Ils se distinguèrent en prêchant au pied d'un crucifix, ce qui ne s'était pas vu chez nous depuis la Réforme. Grâce à l'appui constant du cardinal, l'œuvre s'est tellement accrue que la Guilde compte aujourd'hui plus de huit cents membres des deux sexes et qu'elle est pourvue des organes nécessaires pour instruire, outiller, exercer et éprouver ces membres, avant qu'ils n'aillent comme prêcheurs vers le troupeau des égarés.

Jetons un coup d'œil sur la matière qui s'offre au travail de la Guilde. On peut dire que l'Angleterre d'aujourd'hui est redevenue païenne. Il est vrai que son gouvernement est chrétien de nom et qu'elle a une Eglise protestante officielle. Mais le laïcisme (*secula-*

rism) qui règne dans l'éducation et la législation sociale lui a insensiblement dévoré le cœur. Il y a beau jour que l'Eglise d'Angleterre a perdu toute vitalité, et, du même coup, son autorité sur le peuple. Ce peuple a cessé de prier : le nom de Dieu n'existe pour lui que dans les blasphèmes. Ce qui est plus grave, il n'a plus de curiosité. En revanche, les vieux préjugés contre le *papisme* se sont retirés des masses en même temps que la foi. Ces préjugés ne sévissent plus que dans les bataillons-squelettes de la Ligue protestante (dont nous dirons plus loin les efforts et les secours inattendus qu'elle apporte à la cause catholique). C'est donc devant une sorte de table rase que nous sommes placés.

Mais les classes inéduquées ne sont pas d'un accès facile. Le peu d'attention qu'elles ont pour les idées est accaparé par les politiciens et les communistes. Il faut faire jaillir d'elles la curiosité du fait religieux, le besoin d'une religion, comme font les missionnaires dans les pays de mission proprement dits : « La plupart, écrit un membre de la Guilde, sont indifférents à tout ce qui est religieux. Parfois, on dirait que c'est la paresse de s'en aller qui les retient à nous entendre. D'autres ont quelques notions vagues de Dieu et de la vie future; ils admirent Jésus-Christ comme le plus bel exemplaire d'humanité; mais chez eux rien de chrétien. Puis sont représentées toutes les variétés du Protestantisme depuis l'Armée du Salut jusqu'à l'Eglise d'Angleterre. Enfin dispersés dans la foule, un petit nombre d'hommes s'y manifestent comme des opposants sérieux:

ce sont des athées, des laïcistes et d'autres qui semblent n'avoir rien dans la cervelle si ce n'est la haine de l'Eglise catholique. »

C'est notre vaste classe moyenne que la Guilde devra d'abord enseigner. (Elle lui fournit la plupart des ses orateurs.) Cette classe, pour autant qu'elle est religieuse, est non-conformiste, c'est-à-dire que devant l'Eglise officielle d'Angleterre, elle garde une attitude protestante. Essentiellement déiste et puritaine, haïssant la liturgie et la doctrine des Sacrements, les sectes non-conformistes prêchent un *Credo* où se juxtaposent les conceptions du socialisme politique, de l'internationalisme, de l'humanitarisme, du modernisme, du pacifisme. Chaque secte se divise et se subdivise en variétés, et dans chaque variété se distinguent des nuances d'opinion, qui répondent surtout aux tendances intellectuelles des pasteurs et des chefs. Toutes ces sectes s'accordent à nier l'Incarnation au sens catholique du mot, et toutes en Jésus-Christ ne veulent voir qu'un homme, chacune ayant sa façon particulière d'expliquer qu'il n'est pas Dieu. La masse anglaise a donc perdu le sens du surnaturel. Il faut le lui rendre. C'est ce qu'est en train de faire la *Guilde d'Enseignement catholique.*

Munie d'une tribune portative et d'une grande croix qui sera plantée sur cette tribune comme signe de reconnaissance, un *escadron* d'orateurs de la Guilde prend position. L'*escadron* comprend plusieurs membres inégalement instruits et dirigés par un *chef d'es-*

cadron. Ce chef peut être un homme ou une femme, mais il doit avoir subi des épreuves complètes devant le Comité d'éducation, comme orateur, comme théologien et comme controversiste. Il doit aussi être rompu par expérience au maniement des foules et habitué à garder son sang-froid sous les moqueries et les blasphèmes.

Il faut le dire en passant : une femme qui prêche risque de scandaliser des Français; mais en Angleterre, depuis Wesley et le XVIIIe siècle, les femmes n'ont pas cessé de haranguer en plein air, et qu'il s'agisse de politique ou de religion, la foule les écoute aussi bien que les hommes. Quand donc nos autorités ecclésiastiques permettent aux femmes de se joindre aux laïques zélés qui enseignent la doctrine, elles n'innovent en rien, mais consacrent une pratique ancienne fort propre à attirer l'attention du peuple.

Dans l'*escadron*, il peut y avoir des membres de la Guilde, dont la capacité n'a été sérieusement mise à l'épreuve que sur un point et qui ne sont compétents qu'en un sujet. On les laisse traiter ce sujet, et si des questions délicates leur sont posées ou qu'une *sophistique captieuse* (1) les embarrasse, le chef d'escadron

(1) En Anglais : *heckling*. Le verbe *to heckle* est un mot écossais. Il désigne une forme de controverse très usitée en Ecosse (où la controverse religieuse est une sorte de sport intellectuel) et qui vise moins à découvrir la vérité qu'à réfuter l'adversaire en le décontenançant par la brusquerie de l'attaque, en utilisant de façon perfide les termes dont il s'est servi. Dans les campagnes qu'ils mènent, les Protestants emploient presque exclusivement ces méthodes. La Guilde de l'Enseignement catholique les méprise. Sa mission est d'affirmer et d'enseigner.

les remplace par un autre orateur ou monte lui-même à la tribune. Les orateurs se succédant de la sorte, l'enseignement acquiert vie et variété; les voix se reposent; les prêcheurs se recueillent; et la leçon n'est pourtant pas suspendue.

Souvent la prédication commence dans le désert. Peu à peu, autour du prêcheur, un groupe se forme, composé d'individus qui se détachent d'autres groupes ou qui suspendent leur promenade. Le prêcheur s'empare de leur attention et son auditoire grossit. Voici qu'une voix s'élève de la foule pour contester ce qu'il vient de dire? Quel est l'interrupteur? Peut-être un homme qui cherche honnêtement la vérité; peut-être aussi un sophiste professionnel (*heckler*), exercé et payé par une Ligue protestante pour réfuter la doctrine catholique. C'est là ce que souhaite le prêcheur de la Guilde. Pendant que se croisent les demandes et les réponses, l'occasion s'offre à lui de gagner la confiance des auditeurs, de stimuler leur curiosité, de dissiper leurs soupçons, d'entrer en relation personnelle avec des gens qu'on pourra servir. Mais on voit ici l'entraînement que requiert cette escrime chez les prêcheurs. Il est aisé, même en improvisant, de faire valoir la doctrine si l'improvisation se développe dans un ordre logique; mais il faut une prompte mémoire et une intelligence assouplie pour être attentif et répondre aux questions ou aux objections qui partent d'une foule composite, pour discerner le questionneur loyal du railleur cynique, pour dire son fait au blasphémateur, tout en restant

courtois, tout en formulant sur chaque point la vérité catholique.

Le dimanche, il arrive souvent qu'un prêtre assiste les prêcheurs laïques. Quelques Dominicains (qui portent maigré la loi le vêtement de leur ordre), des Jésuites et des Rédemptoristes se sont dévoués à l'œuvre. Tous sont des prédicateurs réputés. Si la Guilde n'existait pas, leur message resterait confiné dans les églises catholiques où la foule n'irait jamais les entendre. Membres de la Guilde où ils combinent leurs efforts avec ceux des laïques, ils atteignent cette foule. L'anticléricalisme des pays catholiques n'existe pas en Angleterre où l'Eglise fait figure de « place assiégée » (*beleaguered city*). Pour l'Anglais non catholique, ou bien le prêtre en vêtements ecclésiastiques est un objet de futile curiosité, ou bien on l'approuve avec une sorte de brusquerie d'avoir préféré une vie de labeur et de pauvreté au bien-être du *clergyman* anglican, homme marié, homme confortablement installé.

De l'autre côté de la grande rue bruyante qui borde Hyde Park où le prêcheur laïque instruit son auditoire, la même œuvre de conversion se poursuit sous une autre forme. Dans une des hautes maisons qui dominent le parc est établie une communauté d'adoratrices du Saint-Sacrement. Nuit et jour, dans leur menue chapelle, elles prient pour la restauration de la foi en Angleterre et pour l'effort de ceux qui travaillent à la restaurer. La maison ne convient guère à un tel objet et cette communauté grandissante s'y trouve bien à l'étroit. Si on l'a

choisie, c'est qu'elle est construite sur l'emplacement du gibet où nos martyrs d'Angleterre moururent pour la foi sous le règne d'Elisabeth. Au XVIe siècle, des centaines de prêtres séculiers, de moines et de religieux (Bénédictins, Franciscains, Jésuites, Carthusiens) furent pendus et dépecés à « Tyburn Tree ». Ce sont nos glorieux martyrs d'Angleterre, béatifiés par Léon XIII en 1886. Le sang de ces martyrs, les religieuses du couvent de Tyburn l'offrent à Dieu nuit et jour pour la conversion du pays. Devant l'autel, deux cierges brûlent perpétuellement : sur l'un d'eux on lit : « *Pour l'Angleterre* », sur l'autre : « *Pour le roi* ». Pendant qu'un des membres de la Guilde instruit la foule, quelques-uns de ceux qui ne doivent pas parler tout de suite après lui se glissent dans le couvent et y passent une demi-heure en adoration. D'autres membres, hommes et femmes peu faits pour discourir, observent l'usage de prier durant les heures de prédication soit dans leur église paroissiale, soit ailleurs, pour collaborer à l'œuvre commune.

Mais Hyde Park n'est pas le seul endroit où la Guilde *occupe des positions*, pour parler le langage des orateurs en plein air. Chaque jour, à l'heure du dîner, des prêcheurs se dépensent à *Tower Hill*. Des positions ont été enlevées au *Parc du Régent*, dans la banlieue, dans les villes industrielles du Centre et du Nord. Le terrain gagné s'étend sans cesse.

Les prêcheurs se recrutent dans toutes les classes. Tous les âges et tous les états sont représentés parmi

eux. Ceux qui travaillent sacrifient leurs loisirs à la Guilde; d'autres ont abandonné des professions lucratives et se contentent pour vivre de revenus modiques afin de lui donner tout leur temps. Jeunes gens qui débutent dans la vie comme employés, journalistes, fonctionnaires, hommes et femmes de la classe aisée, les uns convertis, les autres appartenant à de vieilles familles catholiques, tous apportent à l'œuvre les ressources de leur enthousiasme et de leur énergie.

Actuellement, après quatre années d'activité, l'organisation de la Guilde ne laisse plus à désirer. Elle est sur le point de publier son Annuaire qui contiendra ses constitutions, règlements, maximes, et ses dévotions spéciales à l'Esprit-Saint sous la conduite de qui elle s'est placée. Rien de plus strict que les règlements relatifs à la formation des prêcheurs. La plupart des maîtres qui les exercent et les éprouvent sont des ecclésiastiques auxquels s'adjoignent quelques-uns des fondateurs laïques de l'œuvre, particulièrement qualifiés pour apprendre aux nouveaux venus, non certes la théologie, mais l'art de manier les foules et les méthodes de controverse.

Deux fois par semaine, on donne une courte leçon à un auditoire de 60 à 70 aspirants-prêcheurs et à d'autres associés. Le professeur choisit un sujet (par exemple : *le Miracle*) et l'expose brièvement comme s'il s'adressait à la foule. Mais une foule, nous l'avons vu, se compose de gens qui ne conçoivent rien de la même façon. Il faut donc beaucoup de savoir et de

finesse, lorsqu'on traite une question, pour en manifester les différents aspects. La leçon terminée, la classe se partage en trois ou quatre groupes, réunis autour d'autres instructeurs qualifiés. Chaque instructeur refait la leçon en peu de mots; puis désigne un des aspirants de son groupe pour en parler pendant cinq ou dix minutes. Ensuite, d'autres prennent la parole à volonté; on pose des questions; l'instructeur ou un de ses collègues, jouant le rôle d'*avocat du diable*, formule de ces objections difficiles qui partent ordinairement des auditoires populaires. Après quoi on distribue un résumé de la leçon; des livres sont recommandés et prêtés; bref, on fournit aux étudiants les moyens d'étudier à fond le sujet. Ils doivent se préparer à le traiter oralement dans la huitaine : c'est ce qu'on nomme la leçon d'épreuves. Les épreuves finales sont très sévères. Le prêtre qui les fait subir joue sans pitité le rôle d'*avocat du diable*, essayant par mille ruses d'induire le candidat en erreur théologique ou de lui faire commettre une faute de raisonnement. Les candidats sont refusés tant qu'ils ne sont pas capables d'éventer tous les pièges.

La Guilde s'est placée sous la conduite de l'Esprit-Saint, et si l'on songe aux besoins intellectuels des prêcheurs, il est impossible de douter qu'ils reçoivent des secours surnaturels. Une mémoire tenace et obéissante leur est nécessaire, ainsi qu'une connaissance complète de l'Ancien et du Nouveau Testament; car le controversiste protestant est grand liseur de Bible. Ajoutez que leur fermeté en théologie doit être inébranlable et

qu'ils ne doivent rien ignorer des tendances religieuses de notre époque, afin de saisir la portée véritable de certaines objections qu'on leur pose.

Ces derniers temps, la Guilde a constaté à plusieurs reprises que la sophistique de l'adversaire devenait plus perfide. L'opposition s'est organisée. La ligue protestante, disposant de fonds considérables, paye des controversistes pour nous combattre; on s'est même aperçu qu'elle s'abaisse à soudoyer des gamins pour étouffer la voix de nos orateurs dans le tapage des huées et des sifflets. On nous apprend que Kensit, chef de la Ligue protestante, a recruté des *sophistes* de marque et qu'il exerce des élèves d'après les méthodes de la Guilde pour mener ce qu'il nomme la campagne antiromaine.

Le crucifix a toujours été respecté par la foule; elle ne s'en est émue qu'une ou deux fois au commencement. Mais les antiromains ne sont pas si tolérants : « Qu'on enlève cette saleté », crient-ils. Tout d'abord un garde du corps (*body gard*) de la *Jeunesse catholique* accompagnait les prêcheurs pour défendre la croix. Si l'opposition s'aggrave, nous recourrons de nouveau à cette mesure. Néanmoins, ces attaques de sectaires, désagréables pour chacun des prêcheurs, ne déplaisent pas à la Guilde; car là où les Protestants deviennent trop agressifs, la foule prend le parti des orateurs catholiques. L'auditoire suit la discussion et ne manque pas de favoriser ceux qui avec sang-froid, avec fermeté, tiennent tête à l'adversaire, ceux qui à l'injure, aux

vains propos, aux dénigrements opposent une doctrine positive.

Ces missionnaires sont pleins d'espoir et de confiance. Ils ne s'attendent pas à faire en un clin d'œil une riche moisson de convertis, bien que les résultats déjà obtenus soient encourageants, mais ils s'appliquent à cultiver une terre que moissonneront les générations futures. Travail de patience : car il s'agit de détruire des préjugés, d'instruire des gens dont l'ignorance religieuse est complète. Comment et quand l'Angleterre retrouvera la foi, personne ne peut le dire. Sera-ce après une longue suite de tribulations et d'épreuves? Par cette voie, beaucoup de particuliers sont revenus à Dieu : l'heure de la détresse nous remémore sa Bonté.

C. Balfour.

DE QUELQUES ASPECTS ACTUELS DU PROBLEME DE L'EMIGRATION

Dans un article précédent (1), nous avons montré que l'instabilité du personnel était, surtout dans l'industrie, l'un des traits caractéristiques de la vie économique. Mais le déplacement des travailleurs se manifeste souvent par des mouvements plus étendus que le passage d'une usine à une autre et même d'une profession à une autre. Il se traduit par une émigration proprement dite, un déracinement complet du travailleur et souvent de sa famille. Tandis que le changement d'usine ou de profession n'entraîne pas nécessairement une transformation du cadre de la vie familiale, il en est tout autrement de l'émigration sous ses diverses formes, d'une région à une autre, d'un pays d'Europe à un autre pays d'Europe, d'Europe vers les pays d'outre-Mer, sans parler de l'émigration asiatique et d'une certaine émigration africaine, celle-ci encore peu intense relativement aux autres.

Au début du XXe siècle et jusqu'à la guerre de 1914, la moyenne annuelle de l'émigration européenne vers les pays d'outre-Mer dépassait 1.500.000 personnes. C'était là le chiffre de ce que les économistes

(1) *Revue des Jeunes*, 10 août 1922.

appellent l'émigration brute, retours non compris, car bon nombre d'émigrants, après avoir tenté fortune, reviennent au pays d'origine. L'intensité du courant émigrateur était d'ailleurs, d'année en année, assez irrégulière : très forte, quand les pays d'attirance traversaient une période de prospérité, moindre aux époques de crise. L'Italie tenait la tête du mouvement ; après elle, le Royaume-Uni, l'Autriche-Hongrie, la péninsule ibérique, les peuples slaves, les scandinaves. Quant à l'Allemagne, qui, pendant 40 ans, avait envoyé à destination des deux Amériques environ 200.000 émigrants chaque année, elle avait, du début du XXe siècle à 1914, presque complètement cessé de fournir des hommes aux pays neufs; l'extrême développement de son essor industriel lui avait permis en effet, malgré le taux relativement élevé de sa natalité, de conserver chez elle la plupart de ses fils. Notre part française dans l'émigration était, cela va sans dire, presque insignifiante ; mais en revanche, nous commençions à être pays d'immigration, surtout pour la main-d'œuvre italienne, sans parler de la main-d'œuvre belge, celle-ci à vrai dire principalement saisonnière.

On s'était demandé si, après la guerre, le phénomène d'émigration qui emportait chaque année toute une armée d'Européens vers les pays d'outre-Mer ne cesserait pas ou du moins ne s'atténuerait pas sensiblement. Le sang européen n'avait-il pas coulé à flot et les nations appauvries n'auraient-elles pas besoin de la totalité de leurs fils en état de travailler pour recons-

tituer leur vie économique ? La guerre même n'avait-elle pas fait naître des industries nouvelles, suscitées par les besoins de la défense nationale, et ne chercherait-on pas, moyennant une main-d'œuvre appropriée et suffisante, à conserver ces industries, tout en les adaptant aux conditions de l'après-guerre ? Cet essor industriel donnerait du travail à tous et permettrait à chaque nation de garder les siens. Mais c'était là, comme on l'a dit spirituellement (1), « le songe d'une nuit de guerre », du moins pour une bonne part. Le mouvement d'émigration a repris de plus belle. Déjà au printemps de 1921, le nombre d'Européens inscrits près des Compagnies de navigation pour se rendre en Amérique s'élevait à 4.000.000 de personnes. Les Etats-Unis s'en inquiétaient et envoyaient en Europe une mission chargée d'enquêter sur les proportions que prendrait l'émigration, si on ne la restreignait pas à temps. En Angleterre, le chômage prenait des proportions si étendues que l'éventualité d'une surpopulation et, par suite, d'une émigration nécessaire, apparaissait à l'horizon. En Italie, le courant d'émigration réapparaissait avec la même intensité qu'avant la guerre. L'Europe centrale et balkanique voyait se former de nouveaux contingents d'émigrants. Si la part de l'Allemagne n'était pas aussi importante qu'on aurait pu le supposer et si celle de l'Autriche était

(1) Robert Michels. *Notes sur l'émigration d'après-guerre*, dans *les Documents du Travail*, avril 1922, p. 1. Nous empruntons à ces notes un certain nombre des faits cités dans cette chronique.

plutôt faible, cela s'expliquait par la difficulté qu'éprouvent les candidats à l'émigration, dans ces pays à change bas, de se procurer les sommes nécessaires pour le voyage et pour la constitution du petit capital que divers Etats d'outre-Mer exigent des émigrants. D'autre part, l'état du change, en favorisant l'industrie d'exportation des pays vaincus, concourait à augmenter leurs propres besoins de main-d'œuvre.

Quant à notre pays, tout concourait à faire de nous, bien plus encore qu'avant la geurre, un foyer d'immigration : nos pertes de guerre, plus fortes que celles d'aucun peuple; le taux depuis longtemps inférieur de notre natalité; les besoins de notre reconstitution économique. Dès 1921, les tableaux du dénombrement de la population donnaient les résultats ci-dessous, comparés à ceux de 1911, pour les 87 départements d'avant-guerre.

DÉNOMBREMENT DE 1911.

Population totale	39.604.992
Population française	38.472.296
Population étrangère	1.132.696

DÉNOMBREMENT DE 1921.

Population totale (sans l'Alsace-Lorraine)	37.692.990
Population française	36.275.633
Population étrangère	1.471.357

Dans ce dernier chiffre ne sont pas compris les 133.102 étrangers d'Alsace-Lorraine. Si on comprend les territoires désannexés, on enregistre pour 1921 :

Population totale	39.402.739
Population française	37.852.280
Population étrangère	1.550.459

Ainsi, de 1911 à 1921, tandis que la population française des 87 départements d'avant-guerre diminuait de 2 millions 196.663 unités, la population étrangère augmentait de 384.661 unités.

La proportion de la population étrangère par rapport à la population totale, qui n'était que de 2,85 0/0 en 1911, monte à 3,93 0/0 en 1921.

Comme d'autre part, notre population rurale était tombée, de 1876 à 1910, de 25 millions d'hommes à 22 millions 1/2, et comme depuis la guerre et les déplacements qui en ont été la suite lui ont fait perdre à nouveau de 2 à 3 millions d'autres bras, il nous faut prévoir, maintenant et plus tard, une vaste immigration. Mais alors, que de problèmes se posent! Un statut légal sur l'embauchage et la condition légale des immigrés en France ne sera-t-il pas indispensable? Ne faut-il pas craindre, si l'on n'y prend pas garde, que les filles et les sœurs de nos héros deviennent, quelque jour, femmes de Berbères ou d'Asiatiques? Nous profitons, à vrai dire, d'autres courants migrateurs plus souhaitables, qui peuvent fournir à notre race d'excellents éléments d'assimilation. Déjà la main-d'œuvre polonaise fournit en

certaines parties du territoire, spécialement dans les régions dévastées, de très utiles contingents de travailleurs : dans le seul bassin houiller du Nord et du Pas-de-Calais, leur nombre est évalué à environ 17.000 et la somme totale des immigrants, femmes et enfants compris, à environ 60.000 personnes. La main-d'œuvre italienne nous rend d'ailleurs de précieux services.

Enfin, à côté de l'émigration qui vient de l'étranger, signalons celle qui se dessine, de telle région de la France où le niveau de la natalité est encore élevé, vers telle autre qui, au contraire, voit baisser la courbe de sa population : c'est ainsi que dans le bassin de la Garonne, où, ici et là, la terre commence à rester en friche, faute de bras, des essaims nouveaux apparaissent, sous la forme de familles bretonnes qu'attire l'espoir d'une culture rémunératrice.

Les problèmes que soulève le fait de l'émigration, appelé à s'accentuer de plus en plus, sont de deux ordres : les uns regardent le pays d'où part l'émigration, les autres celui où elle aboutit.

De multiples raisons peuvent commander à un pays d'encourager l'exode de ses nationaux. D'abord le chômage. Si ce fléau ne peut être considéré comme une épreuve saisonnière, un accident ou l'effet d'une crise momentanée, s'il a un caractère endémique, il est clair que le seul remède consiste en une suffisante émigration vers des régions, vers des pays où l'activité économique est intense. La prudence politique conseillera cette solu-

tion, non moins que l'intérêt national, car les masses inoccupées deviennent vite turbulentes et prêtes à se livrer aux partis extrémistes. Mais il n'est pas toujours nécessaire qu'une crise économique éclate pour qu'une certaine émigration soit nécessaire. Une nation à natalité élevée peut, si j'ose dire, se payer le luxe de semer ses fils à travers le monde. Il faut même, comme on l'a dit avec raison, ou qu'elle exporte des marchandises en quantité suffisante pour pouvoir chez elle donner du travail à tous et assurer la vie de ses nombreux enfants, ou qu'elle se résigne à exporter des hommes qui, au loin, serviront encore ses intérêts et propageront son influence. L'alternative ne se présente d'ailleurs que pour les pays suffisamment pourvus de richesses naturelles, comme le charbon et les minerais, pour pouvoir donner un grand essor aux industries d'exportation. Certains pays, insuffisamment pourvus de ces avantages, comme l'Italie par exemple, sont d'autant plus obligés de fournir à l'émigration des contingents élevés de travailleurs excellents.

Les émigrants emportent d'ailleurs à travers le monde les goûts, les habitudes de la mère-patrie et, par le fait même, lui achètent les produits dont une longue accoutumance ne leur permet plus de se passer; aussi, dans une certaine mesure, le commerce national suit-il l'émigration. L'argent gagné par les émigrants retourne donc partiellement au pays d'où ils viennent, soit comme prix des denrées qu'ils consomment, soit sous forme d'épargnes réalisées. C'est ainsi que les économies envoyées

dans leur pays natal par les émigrants italiens ont atteint en 1920 deux milliards de lires. Certains émigrants ne partent pas sans esprit de retour et ramènent dans la mère-patrie des pécules parfois considérables. On estime qu'en 1922 100.000 émigrants sont partis pour les travaux d'été et rapporteront ou placeront en Italie environ un milliard 200 millions de lires.

Enfin, il arrive que les travailleurs venus de telle nation ont acquis dans telle spécialité une sorte de renommée, qui les fait rechercher, parfois à grande distance. Par exemple, les maçons et terrassiers italiens sont tout particulièrement appréciés : la Suisse les emploie en grand nombre pour construire ses maisons et ses chemins de fer.

Toutes ces raisons expliquent qu'un pays puisse avoir le plus grand intérêt à permettre et même à encourager l'émigration de ses nationaux. Mais cela ne veut pas dire qu'il les laissera à eux-mêmes, se contentant de leur ouvrir la porte. Il les orientera de préférence vers ses propres colonies et pays de protectorat, ou vers les puissances d'outre-Mer qu'un lien politique attache à lui. C'est ce qu'a fait la Grande-Bretagne dont les citoyens n'émigrent guère jusqu'à présent que dans les pays où flotte le drapeau britannique.

Le danger d'une émigration dans une contrée totalement étrangère c'est, pour le pays d'origine, le risque de perdre à tout jamais les partants, qui adopteront la langue, les mœurs, la nationalité du pays qui les aura accueillis et se laisseront peu à peu assimiler par lui.

Certains Etats ont eu tendance à conserver à leurs émigrants les droits politiques que ceux-ci exerçaient avant leur départ. Mais un tel maintien a chance d'être plus nominal que réel, car la plupart des émigrants ne peuvent revenir périodiquement au pays pour y exercer leurs droits électoraux. Former des circonscriptions de ressortissants à l'étranger, organiser à grande distance le vote par correspondance ou par procuration, ce sont là des nouveautés qui n'ont guère pénétré encore dans les régimes d'élection. A défaut de droits politiques effectivement gardés, le pays d'origine s'efforcera tout au moins de conserver à ses fils établis au loin l'habitude de la langue maternelle et tout ce qui les rattache encore à leur berceau.

Mais cette politique trouve souvent dans la volonté d'assimilation qui règne dans le pays d'arrivée un redoutable obstacle.

Les problèmes qui se posent pour l'Etat qui est un foyer d'immigration — c'est, nous l'avons dit, le cas de la France — ne sont pas moins complexes et difficiles que ceux qui regardent le pays d'émigration.

Le pays qui ouvre ses portes, si hospitalier qu'il puisse être, si grand que soit son intérêt d'accueillir et d'encourager des travailleurs qui viennent coopérer à son économie nationale, ne saurait en effet consentir une liberté d'immigration sans limites et sans contrôle. Si les étrangers s'introduisent en trop grand nombre à la fois. ne sera-t-il pas très difficile de les assimiler; ne devien-

dront-ils pas peut-être la majorité du pays; ne modifieront-ils pas en tout cas sa condition ethnique et sa figure morale? Les admettra-t-on sans aucune considération de race, de culture, de connaissances, de ressources en argent? Ne cherchera-t-on pas à discriminer les immigrants désirables et ceux qui ne le sont pas? C'est ainsi qu'au Canada, le Ministre de l'Intérieur du Dominion, M. Stewart, prépare un nouveau plan d'immigration : suivant un système déjà pratiqué en Australie, le pays n'accepterait plus que les immigrants recommandés par des colons déjà installés.

Une immigration trop large et imprévoyante ne peut manquer, par ailleurs, d'ouvrir le champ à de redoutables conflits entre les nouveaux venus et la main-d'œuvre nationale. Celle-ci, dès qu'elle se voit menacée, défend ses positions et excite contre ses concurrents les antipathies de race et de couleur. Une nouvelle forme du protectionnisme a surgi sur les rives américaines du Pacifique, en Australie et ailleurs : c'est celle qui dresse des barrières, parfois infranchissables, contre telle catégorie d'immigrants ou toutes. Les pays pour lesquels l'émigration est une question vitale essayent de résister contre ces mesures prohibitives; ils cherchent à exercer des représailles : toute leur politique extérieure est conditionnée par le traitement infligé à leurs nationaux émigrés.

Demander aux immigrants de se livrer au genre de travail pour lequel leurs aptitudes naturelles ou acquises les qualifient mieux que les ouvriers du pays même, c'est

là souvent une sage précaution. La meilleure immigration est celle des travailleurs spécialisés: c'est aussi celle qu'il est le plus facile de doser.

L'effort d'une sage politique d'immigration doit tendre enfin à rendre pacifique et cordiale ce que les Italiens nomment la *convivenza*, la vie en commun sur le même sol, dans la même profession, d'hommes qui ne parlent pas la même langue, qui n'ont pas le même passé national ni les mêmes habitudes de vie. Ce support mutuel, ou mieux cette sympathie réciproque des nationaux et des immigrants, ne peut être que le résultat d'efforts persévérants et méthodiques, accomplis de concert par toutes les autorités du pays. A ce titre, la vie spirituelle des immigrants ne saurait être considérée par l'Etat comme un facteur négligeable. La religion n'est-elle pas le lien social par excellence, le meilleur aliment de la *convivenza?* Favoriser tout ce qui facilite pour les émigrants la pratique religieuse, leur procurer le bienfait, souvent irremplaçable, de prêtres qui parlent leur langue et soient de chez eux, c'est prendre le moyen le plus sûr de les attacher au pays qui bénéficie de leur travail.

Eugène DUTHOIT.
Professeur à l'Université catholique de Lille.

ART ET LITTÉRATURE

BERCEUSE FRANCISCAINE

François, après avoir prié longuement dans cette église de campagne où il était entré à l'heure de midi, sentit une lassitude envahir ses membres. Il s'assit sur les marches du chœur, appuya sa tête contre l'autel et s'endormit. Et voici comment la petite église berça son sommeil :

Les Pierres

Nous sommes sorties des grands rochers qui pleurent des ruisseaux sur les mousses. Loué soit Dieu ! d'avoir guidé vers nous les pics et les pioches. Nous avons grincé sous les scies, c'est vrai, mais, quand le ciseau du tailleur de pierres nous façonnait, nous faisions retentir son marteau du chant des montagnes qui bondissent comme des agneaux à la voix de l'Eternel. Maintenant nos voûtes renvoient plus sonores les cantiques des hommes et retiennent les fumées de l'encens.

L'Encens

Et moi j'ai retenu dans mon cœur les parfums de Son pays natal pour en embaumer Sa demeure.

Les Palmiers qui ornent l'Autel

Nous nous balançons quand passent des courants d'air, tout frémissants encore de l'hosannah de Son entrée à Jérusalem.

Les Fleurs de Papier

Nous sentons la colle, et ignorons la grâce des tiges vivantes,

mais nous avons été façonnées par des doigts de pauvrettes, dans des taudis, et disposées dans ces vases par les mains pieuses de vierges innocentes; c'est pourquoi Il a bien voulu de notre laideur dans son voisinage et Il a dit : « Vous êtes belles. »

La Porte du Tabernacle

Je me glorifie de mes illustres origines. C'est pour qu'Il tendît les bras au monde que fut taillé en croix mon ancêtre le cèdre, qui devait supporter Son corps. Je suis le gardien fidèle de mon Seigneur, mais l'agneau plein de douceur, sculpté à même mon bois par quelque obscur artisan, invite à L'approcher.

L'Argent du Calice

La terre en ses entrailles, quand je luis fus arraché, a tressailli comme une femme qui enfante, car elle comprit quel honneur unique m'était réservé; et sous le fer elle a crié : « Je suis la Servante du Seigneur. »

La Chaire

Pour annoncer la Bonne Nouvelle, il faut que le prêtre gravisse mes marches, comme jadis, quand j'étais chêne de la forêt, dans mes ramures puissantes l'homme montait, afin de découvrir plus de terre sous plus de ciel.

Le Confessionnal

Et j'étais, dans la même futaie, le tronc puissant qui abritait le voyageur surpris par la tempête, l'asile d'où il repartait rassuré, dans le rayon de soleil qui finissait de sécher ses vêtements.

L'Eau du Baptistère

Le maître m'a dit : « Tu es la pureté de la terre, à laquelle je donnerai le pouvoir de purifier les hommes par le signe de leur Rédemption. Je dors dans ce bassin où j'attends les âmes, que le pêcheur divin vient de temps en temps laver sur mes bords.

L'Huile de la Lampe

Souviens-toi que c'est sous les oliviers qu'Il connut la sueur des agonies morales. Il a fallu que l'olive fût broyée sous la meule du pressoir pour que la flamme qui veille sur ton sommeil fût alimentée. Il veillait sous les oliviers au feuillage d'argent tandis que tu dormais, pécheur !

La Poussière des Dalles

François est ton nom de baptême. Poussière, ton nom de famille. Mon frère François, Il m'a sanctifiée, en me foulant jadis de ses pieds divins sur les routes de Galilée. Mon frère François, j'ai baisé Ses mains divines quand Il est tombé sur le chemin du Calvaire. Mon petit frère ! baise-moi pieusement quand l'aride siroco vient me coller à tes lèvres desséchées.

Une abeille qui est entrée par une fenêtre ouverte vient se promener sur le visage de François.

L'Abeille

Réveille-toi, il est l'heure, sortons tous les deux, moi pour faire la cire qui illuminera l'autel, toi pour répandre le miel de tes paroles sur l'amertume des âmes enténébrées.

Jules-Philippe Heuzey.

LES LIVRES

LA PENSEE PHILOSOPHIQUE ET RELIGIEUSE

LE CHRIST DANS LA VIE CHRÉTIENNE, D'APRÈS SAINT PAUL, par *J. Duperray* (in-16 de 320 pages. Lyon, Librairie du Sacré-Cœur), 8 fr.

M. J. Duperray vient de publier, en deuxième édition et dans un format plus commode, précédée cette fois d'une Lettre-Préface de Mgr Lavallée, le très sympathique recteur des Facultés catholiques de Lyon, sa belle thèse de doctorat dont le titre est rappelé ci-dessus. Je l'ai relue avec une estime croissante et il m'est agréable de la recommander aux lecteurs de la *Revue des Jeunes*.

Ce travail, par son objet, se présente comme une étude de spiritualité. Il intéresse donc toutes les âmes soucieuses de vie surnaturelle, et au plus haut point, puisque la doctrine spirituelle dont il s'agit est celle de l'apôtre saint Paul. Par sa forme, c'est une étude de théologie biblique. L'on doit comprendre que l'auteur s'est proposé uniquement de dégager la doctrine spirituelle de saint Paul des éléments matériels auxquels elle se trouve mêlée dans les épîtres et de la présenter dans une lumière et un ordre meilleurs, tout en laissant, pour le fond, la pensée de l'apôtre dans l'état où lui-même nous la livre. Le théologien rationnel a d'autres visées et plus hardies. A chacun son rôle et sa tâche.

Ce dessein que M. Duperray s'est proposé, en dépit de sa modestie, comporte de sérieuses difficultés. Difficulté, d'abord, « de donner un exposé systématique de la pensée mouvante de saint Paul et de fixer avec précision ce qui se cache de réalité surnaturelle sous son langage vivant et imagé. » Difficulté, en second lieu, qui vient du sujet étudié et qui est le mystère de la grâce et de la vie du Christ en nous. Ce n'est pas un mérite médiocre de les avoir surmontées.

M. Duperray nous donne de la pensée de saint Paul un exposé facile à suivre et d'une parfaite clarté. L'ordre rigoureux qu'il a trouvé moyen d'y faire régner, tout judicieux qu'il soit et, au fond, très simple, n'est peut-être pas exempt de quelque rigidité. Par moments, on a l'impression qu'il est plutôt logique et objectif qu'historique et psychologique. Mais ce léger défaut, si défaut il y a, le lecteur, ne songe guère à en faire grief à l'auteur, charmé qu'il est de trouver dans son livre une si belle suite dans les idées et tant de clarté. L'auteur a porté, de même, dans l'énoncé et l'analyse de la pensée de saint Paul un souci extrême de précision et d'exactitude doctrinale. Il faut l'en louer, tout en regrettant par endroits comme un excès de circonspection et une nuance de timidité, qu'un disciple de saint Thomas jugerait facilement superflus. Ce sont là de légères imperfections dans un livre qui était difficile à faire et que M. Duperray a bien fait. Beaucoup d'âmes, il faut le souhaiter, y viendront chercher cet aliment de choix qu'est la doctrine spirituelle de saint Paul.

A. LEMONNYER, O. P.

ETAPES DE DIEU VERS NOUS. ELÉVATIONS VERS LUI, par *Pierre Harispe*. (Un vol. in-12, Paris, Librairie des Auteurs et Editeurs réunis).

Ce livre, disait le cardinal Dubois dans une lettre à l'auteur, est « une effusion de foi lumineuse et d'ardente charité ». Une *effusion*, car ce sont les entretiens intimes du père avec son enfant, le testament religieux qu'il lui transmet à l'occasion de sa première communion; et l'amour paternel ajoute à la ferveur religieuse une vivacité, une vigueur singulières, parfois même un lyrisme discret, qui transforme ces entretiens en de véritables élévations. Une effusion de *foi lumineuse :* car la doctrine y est abondante et sûre : l'être de Dieu, sa présence en toutes choses, la lumière de la foi, le mystère de l'incarnation, l'eucharistie et ses effets, tels sont les sujets abordés avec une claire intelligence

en des formules accessibles, un peu simplifiées peut-être, où la spéculation est vraiment lumière de vie. C'est que ce livre est aussi effusion de *charité;* l'âme religieuse de l'auteur s'y épanche tout entière en ses désirs, en son appétit de Dieu et de vie divine, avec le sentiment si vif et si prenant qu'elle a de la présence de ce Dieu : « Je vous cherche en tout et partout, ô mon Dieu, comme un enfant qu'une mère aurait abandonné sur la route, et qui se retourne, à chaque pas et à chaque bruit, pour tâcher de la voir, et qui l'appelle. » (p. 33). A peine de ci de là quelque symbolisme un peu recherché et curieusement développé, ou quelques périodes qui, à la simple lecture, paraissent trop sonores. Le franc succès du livre en consacre le prix; répandu d'abord, à tirage limité, parmi des amis, il rencontra les plus hautes approbations; l'Académie française le couronna; traduit en italien, Rome le loua et contribua activement à sa diffusion (Benoît XV en fit acheter et distribuer 2.500 exemplaires) ; si bien que l'auteur se décida à donner au grand public cette seconde édition : tous ses lecteurs l'en remercieront chrétiennement.

ELÉVATIONS SUR LES MYSTÈRES DE JÉSUS ET DE MARIE POUR LE ROSAIRE, par *Pierre-Thomas Réginald*, du Tiers Ordre de saint Dominique, avec une préface du R. P. GILLET. (Un vol. in-12, Paris, Librairie des Auteurs et Editeurs réunis). — LA VIE SPIRITUELLE ET L'ACTION SURNATURELLE D'APRÈS L'ENSEIGNEMENT DES MYSTÈRES DU ROSAIRE, par le *R. P. R. Gerest, O. P.* (Un vol. in-12, Paris, Téqui).

C'est M. Pierre Harispe, qui sous son nom de religion dans le Tiers Ordre de saint Dominique, publie cette nouvelle série d'élévations, cette fois sur le thème des mystères du rosaire. C'est le même procédé de méditation doctrinale profonde et ardente, très personnelle, pour un sujet si souvent traité, s'exprimant en une langue chaude et colorée, avec de jolies trouvailles, avec aussi quelques images subtiles ou trop voyantes. Je ne saurais mieux qualifier ce « Mystère de Jésus » que par

le mot d'E. Lamy : « C'est l'ensemble du dogme quintessencié en des pensées simples mais profondes ».

Le livre du R. P. Gerest est d'aspect plus austère. L'auteur prend occasion de chacun des mystères du rosaire pour exposer, par manière de conférence spirituelle, l'économie générale du progrès de l'âme dans la vie chrétienne : les mystères joyeux, la préparation; les mystères douloureux, l'épreuve; les mystères glorieux, la vie nouvelle. Il déclare modestement n'avoir point gâté ses lecteurs du côté de l'imagination et du sentiment. Il est vrai; mais sous une forme abstraite et quasi technique, malgré quelques longueurs, l'enseignement du P. Gerest n'en conserve pas moins l'attrait d'une doctrine claire, précise et forte.

LE CHRIST IDÉAL DU MOINE. Conférences spirituelles sur la vie monastique et religieuse, par *Dom Columba Marmion*, Abbé de Maredsous. (Un vol. in-12, Maredsous et Paris, Desclée, 9 fr.).

On sait quel succès ont obtenu et obtiennent encore les deux volumes de Dom C. Marmion : *Le Christ vie de l'âme* (15e éd.) et *Le Christ dans ses mystères* (8e éd.). Pour compléter la série de ces conférences spirituelles, voici un troisième volume, plus spécial celui-là, portant sur la vie monastique et religieuse. L'auteur suit un plan analogue à celui de ses précédents ouvrages, et emploie la même méthode d'exposé et de développement, avec peut-être un peu moins de fermeté et de concision dans la forme. Estimant, et à juste titre, que l'état religieux n'est pas une institution créée en marge du Christianisme, mais ce Christianisme même vécu dans sa plénitude, il reprend, avec quelques notations propres, les grands sujets de la vie chrétienne : la recherche de Dieu, l'imitation du Christ, la vie de foi, la componction du cœur, etc. C'est dire que tous pourront y trouver une belle lumière et une saine nourriture.

M.-D. CHENU, O. P.

LA MÉTHODE D'INFLUENCE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES : SON APOLOGÉTIQUE CONQUÉRANTE, par *E. Thamiry*. Paris, Beauchesne, 1922; in-8° de 147 pp.

On peut voir dans le *Traité de l'Amour de Dieu* l'ouvrage achevé d'un humaniste, la somme parfaitement ordonnée des doctrines d'un maître en théologie mystique, l'expérience transposée et objectivée de deux vies saintes; on y cherche plus rarement la persuasive et ardente exhortation d'un apologète s'adressant à toute âme en quête de Dieu. Il est cela pourtant aussi. Il trace l'itinéraire d'une ascension vers Dieu. Et il entend bien inviter à le suivre non seulement les âmes avancées en la dévotion, mais aussi les gens du monde et les hommes de cour. Il s'adresse à tous parce qu'il est la mise en œuvre d'une méthode d'influence qui peut avoir prise sur tous. Tel est l'aspect que M. le chanoine Thamiry, doyen de la Faculté de théologie de Lille, nous invite à envisager dans le merveilleux ouvrage. L'auteur emprunte son cadre au beau livre qu'il vient de publier sur l'*Influence*.

Il montre comment le saint apologète éclaire son disciple sur la nature et la portée de ses inclinations spontanées et comment il l'amène d'étape en étape à discerner la plus profonde, la plus souveraine de ces inclinations qui est l'inclination naturelle à aimer Dieu par-dessus toutes choses. Le sens de ses inclinations indique à l'homme sa vraie destinée : il est fait pour être uni et assimilé à la divine Bonté. Telle est l'inclination qui anime et vivifie et oriente la règle de logique morale assignée au progrès de l'âme. L'étude attentive et fouillée qu'en fait le saint lui permet de marquer les limites où s'arrête le mouvement de l'âme avant qu'elle ait la foi. Tout le mouvement de notre vie est donc orienté vers Dieu, seul objet qui comblera notre souhait de béatitude : l'inclination naturelle d'aimer Dieu sur toutes choses, sise au fond de notre être, ne permet pas d'assigner d'autre but à nos vouloirs. Mais, de nous-mêmes, nous ne pouvons exécuter une si juste inclina-

tion. Et nous voilà dans une impasse. Le constater augmente le sentiment de notre détresse, avive notre intime inquiétude, accroît la conscience de notre indigence et insuffisance personnelles, et, par là, nous dispose à demander et à bien recevoir ce surcroît divin qui nous est nécessaire. Quand il n'y aurait rien d'autre et quand bien même cette inclination n'aurait pour terme que la Béatitude naturelle, dans notre état actuel, il nous faudrait un secours divin pour y atteindre. Ainsi M. Thamiry réussit-il à réconcilier dans une fraternelle doctrine saint Thomas, saint François de Sales et M. Blondel. Après avoir aidé l'âme à reconnaître en elle, au plus profond d'elle-même, cet insatiable besoin de Dieu, le saint la conduit, par toute une ascèse appropriée et savamment progressive, à dégager cette aspiration, à l'amplifier, à la faire aboutir. Et le terme de cette longue et délicate éducation est l'amitié réelle créée entre Dieu et l'âme. Ce livre de M. Thamiry, original et suggestif, d'une parfaite justesse de pensée et de style, amènera espérons-le, de nouveaux lecteurs au *Traité de l'Amour de Dieu*, de ceux-là justement que le saint auteur voulait atteindre et auxquels il étendait avec tant de sollicitude et de succès son zèle convertisseur.

M.-J. Bliguet, O. P.

LES LETTRES.

Le Stupide XIXe siècle, par *Léon Daudet* (un vol. in-16, à la nouvelle Librairie Nationale; Paris, 7 francs). — Cinquante ans de Pensée française, par *Pierre Lasserre* (un vol. in-16, à la Librairie Plon; Paris, 7 francs).

Après une catastrophe sanglante et ruineuse, parmi des difficultés grosses de nouveaux malheurs, devant l'impuissance des soi-disant habiles et des soi-disant sages à remettre un peu d'ordre dans le chaos du monde, quelques esprits droits et nets, induits par l'expérience à penser que les hommes pâtissent dans la mesure où ils agissent mal, et qu'ils agissent mal dans la mesure où ils pensent mal, se sont mis à dresser l'inven-

taire des erreurs qui, professées et répandues depuis deux siècles au moins, ont faussé la conduite humaine. D'où quelques livres déjà parus et d'autres qui paraîtront. Parmi les premiers, en voici deux qui, à des titres divers, méritent de fixer notre attention.

Lorsqu'on a commencé de lire *Le Stupide* XIXe *siècle*, il faut aller jusqu'au bout. M. Léon Daudet est un écrivain puissant, savoureux, riche de belle humeur, toujours en fermentation et en ébullition, qui par l'entrain, la couleur et la générosité du style, rappelle nos meilleurs écrivains du XVIe siècle, avec des parties de grand comique qu'un Molière n'aurait pas désavouées. Mais ce livre ne veut pas être une œuvre d'imagination; il nous propose des faits historiques, des idées, des affirmations, des argumentations; il sollicite notre adhésion intellectuelle, et non pas seulement notre estime littéraire. Pour nous conformer aux intentions de l'auteur, nous devons considérer sa pensée toute nue. Or, sur des points essentiels, cette pensée nous apparaît discutable.

Pour ne pas nous perdre en de petites chicanes, tenons-nous en au dessein de l'ouvrage. M. Daudet accuse les élites pensantes du XIXe siècle d'avoir propagé des *insanités meurtrières*. Il s'attaque aux politiques, aux littérateurs, aux savants, aux « salonnards » qui ont accrédité de par le monde des erreurs propres à obscurcir les consciences, à relâcher les disciplines, à ruiner le crédit des justes autorités, à ronger les mœurs, à disloquer les freins de la prudence et du bon sens. Et, certes, toutes ces erreurs en *isme*, mères des désastres (individualisme, égalitarisme, humanitarisme, romantisme, kantisme, déterminisme universel, évolutionnisme, etc... sans oublier un libéralisme toujours funeste à la liberté véritable, laquelle a partie liée avec la foi et la raison), ces erreurs, nous ne songeons pas à les défendre contre M. Léon Daudet; nous sommes tous ici pour les combattre sans relâche ni défaillance. Mais pourquoi en rendre responsable le seul XIXe siècle? Le XIXe siècle les a reçues, il ne les a pas engendrées : elles faisaient

partie de l'héritage que lui avait légué le siècle précédent, qui lui-même les tenait de la Réforme et d'un certain humanisme antichrétien, tous deux fort apparents au XVIIe siècle chez un Pierre Bayle ou un saint Evremond, pour ne nommer que ces deux là. L'évolutionnisme lui-même, qui semble un produit du XIXe siècle, aurait-il fait tant de tapage et enfumé tant d'intelligences si la Réforme ne lui avait préparé des voies royales en suscitant la haine et le mépris des traditions les plus saines?

Peut-on même reprocher au XIXe siècle de n'avoir pas critiqué ces pseudo-idées qui lui venaient du XVIe à travers les Libertins, les Encyclopédistes, Rousseau et Kant ? Des notions motrices, enracinées au plus vif de la substance humaine, absorbées par le fond religieux de notre âme, ne se laissent pas si aisément confronter avec le réel ni disséquer par la froide analyse. Sans les effets détestables qui en résultent dans la vie pratique de chacun et de tous, jamais on ne se déciderait à les mettre en cause. Encore faut-il, pour affermir cette décision, que ces effets aillent se réitérant et s'aggravant. L'erreur lentement assimilée en des joies trompeuses ne s'en va que lentement dans la douleur. Au lieu d'accuser le XIXe siècle de l'avoir cultivée plutôt que de la détruire, ne convient-il pas d'admirer que tous les Français du XIXe siècle n'en aient pas subi le charme ou la violence, que de grands esprits l'aient diagnostiquée, que des groupes sociaux aient pu s'y soustraire? Ceux-là, certes, ne furent pas stupides, et si un jour leur clairvoyance et leur résistance apparaissent comme ayant avec l'aide de Dieu sauvé l'avenir français et latin, ce n'est pas la stupidité du XIXe siècle qui se détachera aux yeux des générations futures, mais sa raison.

Je crois M. Daudet fort capable de retracer depuis les origines l'histoire des susdites *insanités* et de dégager exactement les causes diverses, les causes successives, qui les produisirent et en favorisèrent la croissance, sans charger outre mesure le siècle *malheureux* (l'épithète est du P. de Grandmaison) qui fut sans doute le moins capable de les critiquer parce que son

jugement même, dès l'enfance, en était corrompu. Ces recherches de précisions eussent été profitables. Mais M. Daudet, écrivain satirique, l'a emporté sur M. Daudet historien. L'écrivain satirique a borné son examen aux phases les plus récentes de la maladie, là où contacts, impressions et souvenirs personnels lui permettaient de s'en donner à cœur joie. Nous y gagnons des scènes comiques, des boutades, des peintures, des croquis, des portraits fort amusants. Nous y perdons l'équité sereine de la véritable histoire. Ce n'est pas à dire que ce livre n'abonde pas en observations judicieuses, en aperçus qui forcent à penser.

M. Pierre Lasserre est beaucoup moins amusant que M. Léon Daudet, mais il donne pleine satisfaction aux amis de cette équité sereine qui manque à l'auteur du *Stupide* XIXe *siècle*. Son livre n'est pas d'un seul tenant : il se compose de six études dont quatre singulièrement denses, nourries et lumineuses : 1°) celle dont le titre figure sur la couverture du livre; 2°) le Germanisme et l'esprit humain; 3°) la question de l'art pour l'art; 4°) les humanités classiques et la vie nationale. M. Daudet nous offre le tableau d'un siècle; M. Lasserre isole et considère séparément quelques morceaux importants du tableau.

Néanmoins un sentiment raisonnable, puissant et profond, l'amour de la pensée classique, impose à ces différentes études l'unité de ton, de méthode, d'orientation. Selon M. Lasserre, l'homme s'élève d'autant plus par l'esprit et par le cœur qu'il est plus fidèle à ces disciplines que les Européens d'Occident reçurent de la civilisation gréco-latine et qu'ils ont lentement épurées en les assimilant. Approuvons sans balancer, mais ajoutons, puisque M. Lasserre n'en dit rien, que de l'héritage laissé par la Grèce et par Rome il convient de ne pas séparer le message transmis par la Judée. Renan qui en cela ne s'écartait pas de Bossuet voyait dans ces trois peuples différemment priviligés, Juifs, Grecs et Romains, les trois auteurs de notre civilisation. Notre pensée, notre action, nos arts doivent en effet à la Grèce, à Rome un réalisme, une clarté, une dignité qui

leur confèrent une valeur universelle; mais la Grèce et Rome n'ont été nos éducatrices que grâce au christianisme qui, précisément, y releva, pour nous les inculquer, les vertus et qualités convenables à toute créature humaine. Sans christianisme, qu'eût-il subsisté des deux vieilles civilisations méditerranéennes? Et aujourd'hui encore, un classicisme d'où la foi catholique est absente ne longe-t-il pas bien des abîmes ?

Chacune de ces études mériterait un compte rendu minutieux. Bornons-nous ici à constater quelques lacunes ou erreurs. Il nous paraît que M. Lasserre, dans *Cinquante ans de pensée française* (la première étude), n'a pas marqué avec assez de force ce que la génération de littérateurs qui ont succédé aux romantiques et prétendu réagir contre le romantisme durant le second Empire et les vingt premières années de la IIIe République, gardaient encore, sans y prendre garde, de romantisme diffus et latent. En les examinant, je n'aperçois que chez un Fustel de Coulanges cet oubli de soi, cette humble soumission à l'objet qui caractérise l'écrivain purement classique et garantit la probité d'une œuvre, sans empêcher l'expression d'un caractère. Taine n'est-il pas souvent la victime de son imagination opulente et Renan de son inquiétude celtique?

Il est plus regrettable encore que M. Lasserre, dans le *Germanisme et l'Esprit humain*, travail d'une impartialité, d'une justesse et d'une lucidité remarquables, mais incomplet en ceci, n'ait pas assigné à la Réforme la part de responsabilité qui lui revient dans la formation des prétendues philosophies par où l'Allemagne du XIXe siècle manifesta d'abord son impérialisme grossier : celles de Fichte, de Shelling, de Hegel. Ces philosophies dérivent de l'idéalisme et du moralisme kantien. Or Kant, né de parents écossais, lecteur attentif de Berkeley et de Hume, admirateur de Rousseau, ancien membre d'une secte piétiste, est plus protestant que germain. Si la Réforme n'avait d'abord soustrait l'intelligence à l'autorité qui en connaît l'objet et les limites, Kant aurait-il conçu son *idéalisme subjectif?* Si la même Réforme n'avait décrété l'au-

tonomie de la conscience individuelle, Kant aurait-il inventé son impératif catégorique? Certes, les instincts de l'Allemand lui interdisent, à l'ordinaire, de s'élever à la notion d'une pensée honnête et pure d'utilitarisme, le portent à déformer l'expérience pour en extraire une « vérité » proprement allemande. Mais reconnaissons que le Protestantisme a pourvu ces instincts d'un outillage précieux.

Enfin, il nous est difficile de nous accorder avec M. Lasserre quand il essaye d'expliquer pourquoi, durant le XIXe siècle, la pensée germanique obtint en France la faveur de nombreux intellectuels. Selon lui, les métaphysiques post-kantiennes ont bénéficié d'une vacance, celle de la métaphysique *classique*, laquelle aurait exigé de longs et délicats remaniements pour faire état des conceptions nouvelles qui résultent du progrès scientifique, si rapide depuis 150 ans! Cette opinion implique la subordination de la métaphysique aux sciences. Or la véritable métaphysique classique doit dominer les sciences, non leur être assujettie. Elle a sa lumière propre qui lui vient des évidences premières et des donnéees de la Révélation. Nos sciences ne sauraient ni rien ajouter ni rien enlever à cette lumière supérieure. Mais la métaphysique *classique* n'est pas, comme le pense M. Lasserre, celle de Descartes, qui méconnaît les relations réelles de l'être et de la pensée; elle est celle du sens commun élargi par la foi, celle dont saint Thomas a produit jusqu'à présent l'expression la plus sûre et la plus complète : expression toujours susceptible d'être étendue, précisée, débarrassée d'éléments adventices et caducs. Privée de cette métaphysique, l'intelligence latine, nous en convenons, est exposée à des périls graves. Il est fort heureux que de jeunes et vigoureux penseurs rentrés dans la tradition thomiste travaillent à l'en préserver.

René SALOMÉ.

LE SECRET DES AMES, par *Jacques Morian*, précédé d'une lettre de S. Em. le Cardinal Dubois (Paris, J. de Gigord, 1922).

Il fallait avoir été un romancier d'élite pour ausculter avec

cette précision, avec cette finesse, avec cette émotion, le monologue intérieur que déroulent les âmes sous le regard de Dieu, et l'appel, discret ou impérieux, qu'elles lui adressent afin qu'il les soutienne, les console et les rassérène. Psychologues et mystiques aimeront pareillement ce livre, où l'on voit, dans des « instantanés » de vie intérieure, tout le pauvre réalisme terrestre se transfigurer en allégresse céleste, l'accablement devenir acceptation, la déception ramener la confiance, le repentir préparer la joie, et les bouillonnements de la source de vie s'écarter du pharisaïsme mondain, qui parfois en encombre les abords, pour s'offrir et se prodiguer à d'humbles âmes tenant apparemment peu de place dans la « figure de ce monde ». Quelques pages ont un aspect de demi-satire : un certain christianisme mondain, qui n'est qu'une mondanité mal vernissée de religiosité, s'offre à nos stigmates par cela même qu'il s'étale. Il y a quelque chose de poignant à suivre la destinée de certaines âmes, apparemment « bien pensantes », apparemment bien situées, qui, parce qu'elles se préfèrent orgueilleusement au prochain, parce qu'elles le méprisent ou que socialement elles lui nuisent, laissent vaciller et peut-être s'éteindre en elles, sous le mauvais vent de leur propre superbe, la flamme de l'amour de Dieu. On ne résume pas un tel livre, on ne le commente pas, on le lit. Les encouragements insignes et décisifs que Jacques Morian a reçus du Vatican, achèvent de donner tout leur prix aux leçons de christianisme sincère et vivant qu'il nous apporte avec tout son talent, mis au service de toute sa foi.

Georges GOYAU,
de l'Académie française.

QUESTIONS ETRANGERES :

L'ITALIE D'APRÈS-GUERRE (1914-1921), par *Ernest Lémonon.* (Un vol. in-8° Paris, Alcan, 1922, 15 francs).

M. Lémonon, qui déjà avait consacré un volume capital au développement économique et social de l'Italie entre 1860 et 1912, nous donne aujourd'hui pour une période moins vaste, mais particulièrement agitée de la vie italienne, un

tableau qui ne se limite plus à l'économie mais embrasse aussi le domaine politique. Après la vigoureuse histoire de l'intervention qu'a écrite Jacques Bainville, après le précieux recueil documentaire de M. Hautecœur, l'*Italie sous le ministère Orlando*, que complètent les deux ouvrages plus courts de M. Jean Alazard sur la période 1914-1916 et sur les origines du fascisme (1), le livre de M. Lémonon permet enfin une vue d'ensemble de ces années tourmentées qui vont du début de la guerre européenne à la chute du dernier ministère Giolitti. L'impression qui s'en dégage est complexe comme la réalité même et, il faut l'avouer, un peu troublante. C'est qu'il ressort avec évidence de cet exposé impartial d'un ami sincère de l'Italie, qu'à aucun moment, au cours d'événements décisifs pour son avenir, la nation qui si généreusement s'était préparée puis associée de son plein gré à l'immense conflit, n'a eu des chefs à la fois énergiques et clairvoyants, dignes de la haute mission qui leur était confiée ni même simplement capables de maintenir une ligne politique ferme entre les divers groupements qui, soit au Parlement, soit dans le pays, cherchaient à imposer leurs vues. Tour à tour passif devant les agitations de la rue ou complaisant pour les organisations spontanées qui, comme le fascisme, substituent leur autorité à la sienne oscillant entre l'impéralisme et un désir apparemment sincère de paix fondée sur la justice, d'autres fois allant presque jusqu'à une sorte de défaitisme diplomatique, le Gouvernement italien aux mains de MM. Salandra, Boselli, Nitti, Orlando, Giolitti, Bonomi, Facta apparaît constamment *agi* plutôt qu'agissant et de son impéritie dérive pour la plus grande part, M. Lémonon le prouve indiscutablement, l'état de malaise et de trouble où nous voyons aujourd'hui l'Italie.

Rien ne le montre mieux que les pages consacrées par notre auteur au ministère Giolitti, dont l'Italie attendait tant puisque

(1) L'*Italie et le Conflit européen* (Alcan, éd.); *Communisme et « Fascio »* (Ed. Bossard).

les événements semblaient avoir donné raison au vieil homme d'Etat (longtemps éloigné des affaires publiques sans cesser d'intriguer contre ses successeurs au seul détriment du pays) et qui pas plus que les autres ne sut assurer la paix à l'intérieur. Du moins eut-il le grand mérite de signer, grâce au concours de la France (1), le traité de Rapallo qui mettait fin, au moins sur le papier, à la lamentable querelle de Fiume.

« M. Giolitti, en prenant le pouvoir — écrit M. Lémonon — était, on ne saurait le nier, nettement favorable aux tendances socialistes. Il avait tenu au concours de M. Turati. Il croyait à la force de l'organisation prolétarienne. Sa confiance dans le prolétariat, M. Giolitti la prouva surtout quand il institua le contrôle ouvrier sur les usines. Il crut possible de rétablir l'ordre par les masses elles-mêmes. Mais peu à peu, il aperçut combien était grande son erreur. Le mouvement socialiste n'avait rien d'organique ni d'organisé. Capable de détruire il s'affirmait incapable de reconstruire. *Et le gouvernement reporta sur le fascisme la sympathie qu'il avait vouée d'abord au socialisme.* » (2).

Cette observation, rigoureusement conforme à la vérité des faits, se passe de commentaires. Après avoir encouragé le déchaînement des appétits plébéiens, M. Giolitti lâcha la bride à l'anarchie de la répression bourgeoise qui finit par le dominer. Si telle fut la politique intérieure d'un homme d'Etat expérimenté que les leçons de l'histoire ancienne et récente eussent dû instruire, que dire de celle d'un Nitti qui flattait la démagogie en gardant parti liée avec des ploutocrates, ou de la

(1) Que la France ait toujours soutenu, même contre M. Wilson la plupart des revendications italiennes dans l'Adriatique et en particulier que les avantages du traité de Rapallo aient été assurés à l'Italie principalement grâce à notre intervention, c'est ce qui ressort presque à chaque page du *Livre Vert* publié par le comte Sforza en juin 1921 et dont M. Lémonon cite les documents les plus significatifs. « J'ai vu le président de la République qui s'est grandement réjoui de l'accord de Rapallo — télégraphiait l'ambassadeur Tittoni au comte Sforza après cet accord... La conversation qu'eut M. Millerand avec le chargé d'affaires de Serbie à Paris aurait influé, selon les impressions reçues de Belgrade, d'une façon définitive sur la mentalité du gouvernement yougo-slave. » (Cf. Lémonon, pp. 87-91.)

(2) Lémonon, p. 206. C'est nous qui soulignons.

diplomatie d'un Orlando qui, après avoir patronné en 1918 le rapprochement italo-yougoslave, eut à la Conférence de la paix l'attitude que l'on sait? D'ailleurs, il serait difficile d'apprécier la politique extérieure de M. Orlando de façon plus sévère que ne l'a fait le plus grand journal de son pays, le *Corriere della Sera, lorsqu'il la qualifiait ainsi :*

« Politique double, tortueuse, qui ne terminait rien; double, bien que sans duplicité, mais susceptible de paraitre telle aux mal intentionnés; hésitant entre l'énergie dans les mots et la faiblesse dans les actes; qui ne terminait rien, ou, lorsqu'elle se décidait, s'achevait en cette vide et fastueuse chorégraphie du retour de Paris, chef-d'œuvre d'une propagande [impérialiste] effrénée, sans scrupules, ou bien en cet isolement dangereux, quoique, nous l'espérons, momentané, où se trouve l'Italie, qui, victorieuse, sanglante et honnête, semble aujourd'hui cependant ennemie aux ennemis, chicanière aux Alliés, odieuse aux associés et aux neutres, dangereuse pour les faibles, négligeable pour les puissants. » (1)

Il est dommage qu'après avoir établi la part de mérites et la plus lourde somme de fautes des chefs politiques de l'Italie durant et après la guerre, M. Lémonon n'ait pas consacré un chapitre aux chefs militaires responsables du désastre de Caporetto que vengea si noblement la victoiree du Piave, fruit d'une résistance presque improvisée et, il faut le dire, purement italienne (car nos renforts n'avaient pas encore eu le temps d'entrer en action), magnifique sursaut d'une race qui, mieux éduquée et mieux conduite, ne serait guère au-dessous de ses ambitions.

M. Lémonon, d'ailleurs, garde une foi entière dans les destinées de l'Italie et le manifeste à maintes reprises. Peut-être même pourrait-on lui reprocher quelque excès d'optimisme en certaines de ses appréciations. Mais son exposé des faits est toujours si objectif qu'il remet les choses au point par sa vertu propre.

Il convient enfin de louer ici M. Lémonon de la façon dont il parle durant tout un chapitre de la politique pontificale, don-

(1) 20 juin 1919. Cf. Lémonon, p. 73.

nant par là une leçon rétrospective à beaucoup de catholiques. Peu de défenses des intentions et des réalisations de Benoît XV nous ont paru aussi nettes, aussi convaincantes que celle-ci, qui sait apprécier avec la plus sereine justice la position spéciale du Pape et conclut même qu'à la lumière de révélations récentes, on ne peut guère douter des sympathies personnelles de Benoît XV pour la cause des Alliés.

« L'avenir mettra en pleine lumière la diplomatie du Saint-Siège pendant la guerre, conclut M. Lémonon. A cette diplomatie il sera avec le temps rendu justice... Sans doute la politique du Vatican n'a pas été exempte de fautes : la Secrétairerie d'Etat « fait de la politique » comme n'importe quel autre ministère des Affaires étrangères. Elle peut se tromper. Elle s'est trompée certaines fois. Mais ses détracteurs systématiques, animés le plus souvent par un esprit de parti, se sont trompés plus souvent encore. Ils ont dénaturé ses desseins et ses actes. Le Saint-Siège n'a été ni francophile, ni germanophile. Il a été neutre et presque toujours strictement. Et il ne pouvait pas ne pas être neutre, puisqu'il y avait des catholiques parmi tous les belligérants. On lui a reproché de n'avoir pas « dit le droit », de n'avoir pas expressément et solennellement condamné les violations du droit par l'Allemagne... Mais comment ceux qui lui font pareille critique n'aperçoivent-ils pas que, s'il avait « dit le droit », c'eût été, pour lui, prendre parti, et cela pour le plus grand dommage des intérêts spirituels dont il avait la charge. »

Maurice VAUSSARD.

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

LA LITURGIE DES DÉFUNTS (1 vol. de la collection de la *Petite Bibliothèque liturgique*, publication du Bureau liturgique, Abbaye du Mont-César. — Broché : 1 fr. 95 — dos toile, plat papier, tr. rouge : 3 frs 50 — pleine toile, tr. rouge : 4 francs — pleine toile, tr. dorée : 5 francs — plein cuir, tr. dorée, étui : 12 francs).

Cet opuscule contient l'office complet du 2 novembre et les trois messes que les prêtres peuvent célébrer ce jour-là. On y trouvera la notation musicale grégorienne complète de l'office et de la messe des défunts. Mais c'est surtout pour les funérailles qu'a été composée la *Liturgie des Défunts* qui renferme l'office et les messes complètes des Défunts avec les textes latins et les traductions, accompagnés de la nota-

tion musicale grégorienne. Ce petit livre est présenté en un format pratique. L'impression, soignée et très lisible, est faite sur un beau papier mince.

En vue du Cycle de Noël qui approche nous rappelons à nos lecteurs que l'on trouve dans la même collection deux petits volumes analogues à celui que nous venons de signaler : NOTRE PIÉTÉ PENDANT L'AVENT, par *Dom Lambert Beauduin* (1 fr. 75) et LA LITURGIE DE NOEL, par *Dom Idesbald van Houtryve* (2 fr. 50).

MESSE DES ENFANTS ou la Sainte Messe préparant les enfants à la communion eucharistique, par *Dom Eugène Vandeur* (1 vol. de la collection de la *Petite Bibliothèque liturgique*, Publication du Bureau liturgique, Abbaye du Mont-César — papier ordinaire: 1 fr. — beau papier: 1 fr. 75).

L'auteur de LA SAINTE MESSE avait promis depuis longtemps ce travail. Dans ce livre adapté aux enfants, il enseigne à ceux-ci à se bien préparer, et uniquement par l'Ordinaire de la Messe, à la Première Communion et à celles qui suivront. Dom Vandeur écrit ici pour les petits : il se met à leur portée et dit avec eux quelques-unes des admirables prières de la liturgie. Ces cent pages apparaissent comme une vraie et intelligente initiation à la lecture du Missel.

LE TRÈS RÉVÉREND PÈRE JOSEPH-LOUIS MAS DES FRÈRES PRÊCHEURS (Fort volume in 8° écu, 500 pages, orné de nombreuses gravures).

Le R. P. Mas avait d'abord embrassé la carrière du barreau Il y fut le condisciple ou le confrère d'hommes que les circonstances rendirent célèbres, comme Floquet et Jules Ferry. Il s'imposait à tous, croyants et incroyants, par les dons de sa riche nature ; et tous lui prédisaient un brillant avenir. Devenu religieux, le Père Mas n'abdiqua rien de ses qualités naturelles ; il les vivifia, au contraire et sa biographie offre tous les charmes d'une belle et grande âme qui aime d'autant plus à se donner sans réserve, qu'une grâce exceptionnelle de Dieu l'élève sans cesse à un degré plus éminent de perfection.

LES FORCES NATURELLES INCONNUES ET LES GUERISONS MIRACULEUSES.

Depuis que les découvertes de la science ont persuadé certains esprits que celle-ci résoudrait toutes les énigmes, l'argument le plus spécieux que l'on ait formulé contre la réalité du miracle, c'est la possibilité de l'expliquer un jour par des forces naturelles actuellement inconnues. A mesure que les connaissances positives ont progressé, dit-on, le domaine du merveilleux s'est rétréci; tout était miracle pour les anciens, aujourd'hui les prodiges ne sont plus qu'un îlot que les flots rongent sans cesse dans l'océan des faits scientifiquement expliqués.

Il y a là une double illusion, comme l'a nettement établi le R. P. de Tonquédec dans son *Introduction à l'Etude du Merveilleux et du Miracle*. Tout d'abord, les anciens n'étaient pas aussi crédules que le prétend cette opinion. Ils ont fort bien fait la différence du cours ordinaire des choses et de ce qui s'en écartait. Pour eux comme pour nous le miracle était l'exception. D'autre part, ce n'est point principalement par une explication scientifique que l'on a réduit le nombre des faits prodigieux, mais par la critique historique, en montrant que maint récit d'événements extraordinaires reposait sur des témoignages suspects ou insuffisants. Mais lorsque les faits ont été reconnus authentiques, bien rarement la science est arrivée à en mettre en évidence le caractère naturel.

On ne peut donc pas s'autoriser de cette prétendue induction pour affirmer que tout fait, si étonnant qu'il soit, sera finalement expliqué par des forces et des lois naturelles. Si nous ne connaissons pas les limites positives des forces de la nature, observe avec raison le même auteur, nous en connaissons certaines limites négatives. « En combinant de l'oxygène et de l'hydrogène, on n'obtiendra *jamais* du chlore; en semant du

blé, on n'obtiendra *jamais* des roses; et de même une parole humaine ne suffira *jamais* par elle-même à calmer les tempêtes ou à ressusciter les morts (1). »

C'est cette vérité que M. le Dr Le Bec, Président du Bureau des Constatations de Lourdes, vient, dans les ETUDES du 20 août, de mettre en un saisissant relief au sujet des guérisons de Lourdes. Sans doute, déclare le distingué chirurgien, l'hypothèse de forces naturelles inconnues est légitime, mais ce qui ne l'est pas, c'est de supposer qu'une force nouvelle vienne détruire une force déjà connue, qu'une loi récemment découverte ait pour effet de supprimer une loi ancienne bien établie.

Aussi, en partant de ce que la biologie a constaté touchant l'organisme humain, on peut arriver à discerner les guérisons qui dépassent les forces de la nature. S'il est une loi bien vérifiée par cette science, c'est la relation nécessaire de la structure et de la fonction. Il y a toujours adaptation rigoureuse de l'une à l'autre.

« C'est ainsi que le foie forme toujours la bile, que le rein sécrète toujours l'urine, et ce fonctionnement physiologique ne varie pas tant que la structure anatomique reste normale. » La maladie fournit une preuve de cette loi, car si la fonction est troublée dans la maladie, c'est parce que la structure de la cellule est altérée. La guérison consiste dans le rétablissement des cellules en leur état normal, d'où résulte la régularité des fonctions.

Or, dans les guérisons miraculeuses, cette loi ne s'applique pas. Le malade ne recouvre pas la santé par le fait que la structure de l'organe redevient graduellement apte à exercer la fonction normale.

« Quand on étudie la guérison miraculeuse, on voit que cette guérison s'accomplit de trois manières.

Il y a: 1° *Apparition* de substances non existantes dans le corps;

(1) Op. cit., pp. 230-231.

2° *Disparition* des substances existantes;

3° *Evolution* des éléments anatomiques suivant le processus physiologique, mais instantanément. »

Un exemple du premier cas est la guérison de Pierre de Rudder; sa jambe fracturée, qui suppurait depuis huit ans, se consolida par la formation instantanée d'un cal osseux. Dans le cours ordinaire des choses, pour qu'une soudure de ce genre puisse s'opérer, il ne faut pas moins de six opérations s'accomplissant dans l'organisme, opérations dont l'ordre est rigoureux et qui se supposent nécessairement l'une l'autre. Or, ici, le dépôt du phosphate de chaux et la formation du cal se firent subitement. Ce phosphate n'avait pas été introduit du dehors avec les aliments, le sang n'aurait pu le fournir, sans se décomposer et engendrer une maladie; par ailleurs, ce sang était appauvri par suite d'une alimentation insuffisante. Force est donc de conclure que ce n'est pas d'une manière naturelle que s'est produit le dépôt de phosphate de chaux faisant disparaître la fracture.

Dans d'autres guérisons, comme celles de plaies cancéreuses, on observe, au contraire, la disparition instantanée de substances existant dans l'organisme. L'infection est la propriété physiologique du cancer; si les cellules cancéreuses ont été absorbées par le sang, dans la guérison miraculeuse, ce sang n'est pourtant pas infecté, comme on le voit par la suite. Si les cellules cancéreuses ont cessé d'exister sans être ainsi absorbées, il y a là « un phénomène inconnu, auquel rien ne peut être comparé dans l'histoire de la nature. »

Enfin, lorsque l'évolution des éléments anatomiques a lieu suivant le processus physiologique, comme dans la cicatrisation subite d'ulcères très étendus, les opérations par lesquelles les cellules des tissus voisins de la plaie pourraient normalement former les cellules cicatricielles sont supprimées. Le temps indispensable à ces opérations naturellement lentes fait absolument défaut. Donc là encore, les causes naturelles n'expliquent pas le fait. Le recours a des énergies telles que

celle du radium ne sert de rien, car les énergies de cet ordre transforment « un corps simple en un autre corps simple, pour aboutir à un élément premier, l'atome ou l'électron » ; au contraire, dans la guérison miraculeuse, l'énergie qui s'exerce a pour effet la restauration d'un élément aussi compliqué que la cellule. Le mode d'action de la cause dans une pareille guérison présente donc une opposition si complète avec celui des causes naturelles, tel que nous l'avons toujours constaté, qu'il est difficile d'échapper à cette conclusion : cette cause surpasse la nature, il y a vraiment miracle.

F.-A. BLANCHE.

UNE ENQUETE EN ALLEMAGNE

La Société d'Etudes et d'Informations économiques a envoyé au début de juillet dernier un de ses collaborateurs en Allemagne pour y étudier un certain nombre de questions économiques qui se posent avec une acuité particulière dans l'Empire voisin; L'INFORMATION SOCIALE (n° du 10 août) a reproduit quelques-unes des conclusions de l'enquêteur ; celles-ci sont peu rassurantes pour l'avenir économique de l'Allemagne, mais il est nombre d'hommes influents séduits par la prospérité factice de l'industrie allemande qui voudraient nous lancer dans la même voie.

Le développement de l'industrie combiné avec la baisse systématique du mark obtenue grâce à une inflation à progression géométrique a eu pour effet de priver, ces derniers temps, les industriels de fonds de roulement suffisants; cela semble paradoxal puisqu'à première vue ces milliards et ces milliards de marks jetés chaque mois sur le marché devraient chercher à s'employer; mais si d'un côté on thésaurise plus que jamais, de l'autre, comme les chefs d'entreprises importantes voient croître de semaine en semaine leurs dépenses, alors qu'il leur faut attendre les rentrées de fonds provenant des marchandises livrées, ils se trouvent en présence de besoins de crédits

immédiats que les banques ne peuvent accorder; la conclusion est que les grandes maisons volontairement ou non sont obligées de réduire progressivement leur production au niveau de leurs fonds de roulement. On comprend aisément qu'on aboutit ainsi à une crise grave de chômage susceptible de provoquer les pires troubles sociaux.

Un autre effet du manque de confiance général c'est la quantité réduite d'effets de commerce en circulation; le monde des affaires allemand manifeste à leur égard un éloignement qu'aucune exhortation n'arrive à atténuer. On doit noter que cette crainte de l'avenir domine le milieu industriel et financier; ce dernier s'est lancé dans la singulière politique qu'il a suivie depuis deux ans sans bien en mesurer les conséquences; les hommes à courte vue qui l'ont guidé voyaient d'un côté le profit immédiat à tirer, de l'autre les embarras qu'ils allaient créer aux alliés et à notre pays en particulier; ils se sentent actuellement hors d'état de tenter un redressement; un banquier de Francfort l'a fort bien expliqué à l'enquêteur : « C'est la crainte qui domine le marché. Les industriels craignent que demain les devises ne soient plus chères; les spéculateurs que leurs marks ne valent plus rien. D'où les mouvements de hausse irraisonnés, lesquels, réflexion faite, apparaissent souvent comme absurdes ».

Si l'on se place au point de vue moral on ne peut que se féliciter de voir un pays qui avait édifié sa vie économique sur les mensonges et la non exécution systématique de ses engagements commerciaux, réduit à un pareil état; un succès plus prolongé aurait encouragé des imitateurs.

Un autre fait que l'Allemagne avait trop oublié, c'est que l'industrie ne doit pas être développée sans progrès agricoles correspondants; le mal existait déjà dans l'Allemagne de 1914, et ce fut peut-être une des causes obscures de la guerre, mais depuis il n'a fait que croître. Depuis 1919 l'Empire a perdu le sixième de ses territoires agricoles alors qu'on ne lui enlevait que le dixième de sa population.

M. Elder Von Braun, Président du Conseil Economique d'Empire évalue à 13.800 millions de marks or la somme à dépenser chaque année à l'étranger pour pourvoir l'Allemagne de tout ce qui lui manque au point de vue agricole : céréales, fourrages, engrais, cela représente à l'heure actuelle des centaines et des centaines de milliards de marks. Jusqu'ici, au prix d'opérations singulièrement onéreuses pour le Trésor impérial et non moins singulièrement productives pour les intermédiaires anglais, on est arrivé à maintenir une ration de pain à peu près suffisante, mais il est douteux qu'on puisse faire de même pour la prochaine campagne; voilà une nouvelle cause de troubles sociaux en perspective.

Tout ceci comme nous l'avons dit plus haut doit nous faire apprécier la sagesse de la politique suivie en France depuis le début de 1920; nous avons connu une crise dont nous ne sommes pas encore sortis complètement, mais notre édifice économique est assaini et la paix sociale est assurée chez nous. Si nous avions pris le chemin opposé, les statistiques seraient encore pour quelque temps des plus satisfaisantes, des usines s'élèveraient partout, les emprunts se multiplieraient pour créer sans cesse de nouvelles entreprises, dividendes et salaires ne cesseraient de monter; la folie de dépenses que nous avons connue en 1919 durerait encore. Sans doute il y aurait des ombres au tableau, le dollar à vingt-cinq francs et la livre à cent, mais bien peu s'en préoccuperaient. Nous avons choisi il y a deux ans un chemin en apparence plus difficile, mais plus le temps s'écoulera, mieux on comprendra à quel point nous avons eu raison.

Pierre THIRION.

A TRAVERS LES REVUES.

PERFECTION RELATIVE, HEROICITÉ ET SAINTETÉ, par *R. Garrigou-Lagrange*, O. P. (LA VIE SPIRITUELLE, septembre 1922). — Les théologiens mystiques, distinguent, parmi les parfaits eux-mêmes, ceux qui commencent à vivre de la vie parfaite, ceux qui y progressent par

l'héroïcité des vertus, ceux qui arrivent à la pleine perfection ou à la sainteté. Après la purification passive des sens, l'âme a déjà une perfection relative. Pendant les purifications passives de l'esprit, les vertus héroïques sont pratiquées. En sortant des purifications passives de l'esprit, l'âme arrive à la pleine perfection de la vie intérieure. Le chrétien doit se rappeler que cette pleine perfection est le sommet du développement normal de la vie de la grâce.

L'Action sociale de Saint Dominique, par *C. Rutten, O. P.* (L'Année dominicaine, août-septembre 1922). — En combattant les doctrines albigeoises qui étaient la négation brutale de l'idéal familial et dont l'organisation représentait alors une espèce de franc-maçonnerie, saint Dominique défendit la famille et la société civile. En exerçant son apostolat religieux, il pratiqua tout naturellement un apostolat social puisque la religion s'adresse à l'homme social, l'individu isolé, sans dépendances avec personne, étant une pure abstraction. Il lutta contre toutes les formes d'oppression du faible par le fort, en combattant l'esclavage, les abus du servage, la piraterie, les impôts arbitraires et l'usure. Enfin si les Frères Prêcheurs du moyen âge n'ont pas publié de Manuels d'Economie politique ou de Codes de droit international, ils ont laissé des traités théologiques de la justice, des lois et des contrats qui constituent le cadre approprié dans lequel ils développaient leurs théories sociales. Sur la question qui au point de vue économique domine toutes les autres : l'acquisition et l'usage des richesses, Thomas d'Aquin a écrit des pages définitives.

Le Théatre populaire et la Passion de Nancy, par *Léonce de Grandmaison* (Etudes, 5 septembre 1922). — Le théâtre de Nancy, où se donnent des représentations de la Passion très suivie, est dû à l'initiative de M. le chanoine (depuis Mgr) Petit. Très fortement endommagée par les bombardements de 1914-1918, l'installation, restituée depuis, est remarquable, et aucun théâtre profane ne réalise en moins de temps et avec un personnel plus restreint autant de changements de décors. Tous les acteurs appartiennent à la paroisse Saint-Joseph et la Passion de Nancy vaut avant tout par l'esprit de foi et le désintéressement. Le scénario « qui gagnerait à être revu par Henri Ghéon » suit avec fidélité l'ensemble du récit évangélique depuis les Rameaux jusqu'au Calvaire. Le dialogue rédigé en prose, est, dans ses meilleures parties, une simple mosaïque des textes sacrés. Selon la tradition d'Oberammergau, des tableaux vivants, empruntés à l'histoire sainte, annoncent les scènes de la Passion. — Des leçons destinées au théâtre populaire chrétien peuvent se dégager de l'œuvre de la Passion de Nancy : ce théâtre ressortit à une esthétique propre et il gagnera peu à s'inspirer des théâtres profanes ;

il devra s'appuyer sur les groupements *naturels* du peuple chrétien : famille, paroisse, région traditionnelle ; il ne requiert aucune formation professionnelle des acteurs, mais une longue et minutieuse préparation supposant chez les dirigeants une compétence réelle ; un auditoire populaire possède rarement la culture suffisante pour goûter les beautés de forme, mais il comprendra l'harmonie des lignes, la splendeur réglée du spectacle, l'expression forte de sentiments simples et le pathétique des scènes; de tous les drames, la Passion du Christ est celui qui émouva davantage les peuples chrétiens.

UN ÉVÊQUE MUSICIEN, par *Camille Bellaigue* (REVUE DES DEUX-MONDES, 15 septembre 1922). — Un livre récent (*Monseigneur Gay*, par Dom Bernard du Boisrouvray) rappelle Monseigneur Gay à la mémoire des musiciens. Le grand prélat commença d'être musicien dès son jeune âge, en même temps que Gounod, son ami durant toute sa vie. Très bon pianiste dans son adolescence, ses parents le dirigèrent pourtant vers les études juridiques. Mais de l'Ecole de Droit il passa au Conservatoire. Des pages de Charles Gay, qui datent de 1835 ou 1837, donnent l'ébauche d'une philosophie de la musique : l'ordre musical y est exposé dans ses rapports avec l'ordre divin et même expliqué par ces rapports. Mais vers la même époque des influences diverses, notamment l'éloquence de Lacordaire, poussent le jeune philosophe à écouter plus spécialement l'appel de Dieu, et, en 1839, Charles Gay part pour Rome afin de se préparer au sacerdoce. Gounod fut un des premiers à connaître sa résolution et c'est désormais avec Gounod que le futur prélat sera lié, jusqu'à la mort, plus étroitement qu'avec aucun autre musicien. Au mois de mai 1845 quand Charles Gay fut ordonné prêtre, Gounod se crut même appelé à le suivre. Mais entre ces deux esprits une séparation allait bientôt se dessiner : Gounod perd la foi, et tout un échange de lettres entre les deux amis fait suivre le chemin parcouru par Gounod jusqu'à ce que celui-ci « ne respire plus que du côté du ciel. » C'est ainsi que Mgr Gay reporta sur l'âme d'un grand musicien l'amour de la musique qu'il avait sacrifié depuis sa jeunesse.

LES ŒUVRES

NOTRE NOUVELLE RUBRIQUE

La vie des œuvres catholiques et des institutions dont l'activité ne peut pas et ne doit pas laisser les catholiques indifférents a pris depuis le retour de la paix une intensité remarquable et d'ailleurs fort réconfortante. Nous tenterons de l'évoquer ici chaque quinzaine, en donnant sous cette rubrique un bref aperçu de ses principales manifestations. Ce faisant, pour correspondre aux désirs qui nous ont été exprimés, nous poursuivrons une triple fin : attirer l'attention des lecteurs de la REVUE *sur les nécessités, les méthodes, les industries de l'apostolat religieux, intellectuel ou social; les informer des initiatives prises, des expériences faites, des résultats acquis, de quelques graves périls insoupçonnés du grand nombre que courent la foi, l'Eglise, la race, la patrie; enfin les inciter à s'intéresser de façon effective aux efforts de zèle et de dévouement qui se dépensent aujourd'hui avec tant de générosité pour le progrès des âmes et pour le bien commun.*

Il nous semble que pour atteindre ce but, il suffira de dire très simplement, en phrases précises et brèves, à l'occasion des manifestations symptomatiques de l'activité de nos œuvres et d'œuvres amies, ce qu'on en doit retenir pour l'instruction et l'édification des hommes de bonne volonté, chacun pouvant, s'il désire des informations plus détaillées, s'adresser aux dirigeants des œuvres elles-mêmes. On trouvera donc à cette place, chaque quinzaine, de brefs comptes rendus des congrès, journées, assemblées, réunions, conférences, etc... où se seront exprimées des idées utiles à connaître pour les ouvriers de l'apostolat, où se sera révélée la force douce et conquérante de notre religion. Que s'il nous arrivait de négliger quelque fait qui soit d'importance nous comptons sur l'amitié de nos lecteurs pour nous aider à réparer l'omission. Que si parfois on trouvait trop succint notre exposé qu'on veuille bien ne

pas se méprendre sur notre dessein véritable : nous cherchons à éveiller les curiosités et point à les apaiser, à exciter le zèle et point à lui donner de commodes satisfactions.

LE CONGRES DE L'UNION DES ŒUVRES OUVRIERES CATHOLIQUES

Ce Congrès, la plus notable manifestation de l'activité de l'Union, a tenu sa session annuelle à Rennes, du 18 au 21 septembre, sous la présidence de Mgr Charost, assisté de Mgr de Poterat, NN. SS. les Evêques de Vannes, de Quimper, de Poitiers, du Mans, d'Amiens et Mgr de la Porte, évêque de Bériza, y ont apporté le concours de leur parole et les lumières de leur expérience. Dans la journée eurent lieu des séances de travail auxquelles participèrent plusieurs centaines de personnes parmi lesquelles une majorité d'ecclésiastiques et plus de trente directeurs diocésains d'œuvres. Le soir, des assemblées générales et des cérémonies religieuses où parlèrent NN. SS. Gouraud, Duparc, Grente et Charost, M. l'abbé Gerlier, M. Jenouvrier, vice-président du Sénat, et M. Gaston Tessier, réunirent des assistances considérables.

Une série de rapports furent présentés sur la mentalité actuelle du peuple et spécialement de la jeunesse ouvrière. On en conclut aux ravages grandissants de l'ignorance religieuse, d'un croissant esprit d'indépendance, voire d'indiscipline, et d'un appétit immodéré de plaisir. On souligna d'une façon particulière le péril que fait courir à la race l'alcoolisme et aux âmes l'abandon presque complet auquel est livré trop souvent le soldat à la caserne.

Pour lutter contre les maux ainsi dénoncés, on recommande, outre la multiplication des patronages et des œuvres annexes, la formation d'élites bien armées au point de vue religieux, intellectuel et moral grâce au cercle d'études, à la lecture, à de substantielles causeries, grâce surtout à la prière et à la pratique des sacrements. Ces élites, il conviendra d'orienter

leurs meilleurs éléments vers les Séminaires car la recherche des vocations sacerdotales s'impose comme une des grandes tâches de l'heure présente. Il faudra aussi qu'elles servent de cadres à des groupements d'hommes et de jeunees gens, par quoi elles suppléeront un clergé trop peu nombreux. Il faudra notamment, que dans les centres urbains comme dans les compagnes, elles s'efforcent de multiplier et de faire prospérer ces organisations professionnelles : syndicats de travailleurs chrétiens, syndicats agricoles, coopératives, caisses de crédit, etc... qui assureront, à l'époque difficile que nous traversons, le mieux être du travailleur et aussi l'ordre social. M. Tessier, secrétaire général de la C. F. T. C., M. l'abbé François, supérieur des missionnaires agricoles du Nord, M. l'abbé Thomas, président de l'Union des Caisses rurales apportèrent sur ce point des précisions intéressantes.

Signalons que des réunions spéciales furent consacrées, l'une à la question des Associations de chefs de famille, l'autre à l'étude de la propagande paroissiale de la Ligue patriotique des Françaises. Enfin le Congrès manifesta le désir de voir l'Union des Œuvres ouvrières catholiques s'employer à établir des relations entre tant de groupements et d'organisations qui s'ignorent ou paraissent s'ignorer alors que serait si bienfaisante la coordination de leurs efforts.

LE CONGRES DE LA NATALITE

Le quatrième Congrès de la Natalité a tenu ses séances à Tours, du 21 au 24 septembre. M. Chautemps, député, maire de Tours, présida la première réunion, M. Strauss, ministre de l'Hygiène et de la Prévoyance sociale, l'assemblée de clôture. Parmi les orateurs, citons M. Isaac, ancien ministre, président de « La Plus Grande Famille », M. Ricard, également ancien ministre, M. Georges Blondel, professeur au Collège de France, M. Antoine Redier, etc...

Six commissions travaillèrent séparément et élaborèrent un grand nombre de vœux qui furent adoptés au cours de la

dernière réunion générale. Les plus importants de ces vœux concernent l'adoption du vote familial, la généralisation du régime des allocations familiales, les avantages à concéder aux chefs de familles nombreuses à l'occasion du service militaire de leurs enfants, soit sous forme de réduction de la durée de ce service, soit sous forme d'indemnités, la correctionalisation de l'avortement que les jurys d'assises excusent trop volontiers, les dégrèvements à la base à accorder aux contribuables passibles de l'impôt sur le revenu, la modification de notre législation en matière successorale, enfin l'abrogation du divorce.

L'adoption de certains de ces vœux est due à l'intervention de la Commission de doctrine et d'action religieuse dont la présidence avait été conférée à Mgr Nègre. L'Archevêque de Tours avait d'ailleurs célébré lui-même une messe à l'ouverture du Congrès. Il prit en outre la parole à la messe de clôture qui fut dite par Mgr Gry à la cathédrale de Tours. Il rappela les principes du mariage chrétien, les divorces et les responsabilités des parents, certaines obligations de l'Etat.

Les catholiques au sein de la commission qui les réunissait se sont très particulièrement préoccupés de la question du divorce et des ravages du malthusianisme.

Alfred PIERREY.

A TRAVERS LES ŒUVRES

— A la fin du mois de septembre dans presque tous les diocèses, des retraites fermées sont prêchées aux instituteurs et aux institutrices libres.

— *L'Association catholique de la Jeunesse française* vient de tenir plusieurs congrès importants, notamment dans l'Aisne, l'Ille-et-Vilaine, la Charente-Inférieure, les Ardennes et les Basses-Alpes.

— *Le Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie* reprenant une tradition d'avant-guerre, a célébré avec solennité le 24 septembre sa fête patronale de la Saint-Michel. Son Eminence le cardinal Dubois présida la grand'messe dite à Montmartre à laquelle assistaient quelque quinze cents syndiqués.

LE COURRIER DE NOS AMIS

NOUVELLES ET PROJETS

Pour un organe d'apostolat comme la REVUE DES JEUNES la saison des vacances est un temps propre à la méditation.

Nos collaborateurs parisiens quittent Paris et l'engrenage des occupations quotidiennes, mais ils emportent la pensée qui les unit. Chacun retrouve sa terre natale, son coin de France préféré où il rentrera plus aisément en soi-même. Souvent les amis se rejoignent et, en des conversations paisibles que la grande ville ne connaît guère, ils échangent leurs idées sur l'œuvre commune. Les hasards d'un voyage ou les réunions de travail comme la *Semaine Sociale*, permettent les rencontres d'amis inconnus, liés par la même action religieuse. Les jugements sont confrontés; on fait part de ses aspirations; on utilise les expériences d'autrui. Et ainsi se dresse le bilan de la tâche passée et se prépare l'avenir.

Nos collaborateurs, durant cet été, ont donc médité avec eux-mêmes ou avec leurs compagnons de route. Certains ont eu le bonheur de pouvoir écouter directement les réflexions de tel ou tel abonné fidèle. Comment la REVUE DES JEUNES va-t-elle profiter du bénéfice de ces rencontres et de ces confiants propos?

Que nos lecteurs feuillettent le numéro qu'ils reçoivent aujourd'hui. Ils verront que notre Directeur a entendu répondre le plus tôt possible aux désirs qui lui ont été exprimés à lui-même ou qui lui ont été transmis.

La présentation de nos *Chroniques* imprimées jusqu'ici en « petits caractères » est désormais modifiée. Il convenait de donner à ces pages, qu'ont bien voulu assumer les écrivains les plus éminents, une importance plus grande et d'attirer sur elles toute l'attention de nos lecteurs. Au surplus, en brisant un cadre que l'expérience nous a démontré être un peu factice, nous pouvons laisser plus d'ampleur à telle ou telle

étude, apporter une variété plus grande dans les sujets qui doivent nous retenir, obtenir une meilleure ordonnance de nos fascicules.

Cette amélioration en entraîne une autre. Il ne nous avait pas été possible jusqu'ici de répondre pleinement au programme promis par notre sous-titre. La REVUE DES JEUNES est un *organe de pensée catholique et française, d'information et d'action.* Or, l'information qui, pour être suivie et précise, demande une organisation complexe, ne trouvait pas à la REVUE la place qui lui convenait. La dispersion de nos rédacteurs, le travail de lancement qui nous a d'abord retenus nous avaient empêchés, en ce domaine, de répondre aux désirs de nos lecteurs.

L'union de plus en plus étroite de nos collaborateurs sous la direction du R. P. Barge, l'aide méthodique apportée par cette pépinière de travailleurs qu'est le couvent dominicain du Saulchoir, nous permettent aujourd'hui de constituer des équipes d'écrivains aux compétences très diverses et constamment aux écoutes des actualités qui peuvent solliciter l'intérêt d'un catholique d'action.

C'est ainsi que notre *Revue des Livres* et notre *Revue des Revues* dépouilleront régulièrement le plus grand nombre possible des volumes récents et des articles de nos confrères français et étrangers que nos lecteurs doivent connaître, tandis qu'une information organisée sur une vaste échelle nous permettra, chaque quinzaine, de signaler les documents, les conférences, les congrès, les manifestations de tout ordre qui, dans le domaine général des *Œuvres*, appellent l'attention des chrétiens qui entendent bien être des apôtres.

Notre OFFICE DE BIBLIOGRAPHIE et notre LIBRAIRIE qui reçoivent des améliorations et des développements constants, apporteront à ces chapitres d'informations le concours que nos correspondants ont pu, maintes fois déjà, apprécier.

Nous nous efforcerons enfin, dans ce *Courrier de nos amis*, d'entrer en rapports fréquents avec nos abonnés et avec nos lecteurs. Ceux-ci savent que nous voulons que la REVUE DES JEUNES soit, dans tout le sens du terme, *leur* Revue. Les témoignages nous viennent, non seulement de l'amitié que nos abonnés donnent à notre organe, mais encore de celle qui existe entre eux tous. Nous exprimerons donc, de notre mieux, dans ces pages qui leur seront réservées, les amitiés de la REVUE DES JEUNES. Nous prolongerons l'écho des sentiments qui, par chaque courrier, nous arrive. Nous dirons les moyens de propagande recommandés ou suggérés. Nous annoncerons les nouvelles familiales qui intéressent cette même famille d'esprits : les sympathies acquises, les prochaines collaborations, les articles qui, au cours des mois suivants, seront publiés, l'accueil que reçoit la REVUE dans les milieux les plus divers, la diffusion de plus en plus large des livres lancés par les EDITIONS DE LA REVUE DES JEUNES. Bref, pour une œuvre commune nous mettrons en commun nos expériences et nos pensées, et nous tâcherons surtout, que la REVUE crée, sans cesse, comme l'écrit un de nos lecteurs, « *une atmosphère infiniment favorable à l'amour de Dieu* ».

P. DE L.

COURRIER DE LA LIBRAIRIE

LES LIVRES DU MOIS

(*Sciences religieuses*)

BARBET (Dr P.). — *La préparation du Jeune homme au Mariage par la Chasteté* ..... 3 »

BONNIÈRES (Louis de). — *Anthologie des Meilleurs Ecrivains de Lourdes* ..... 7 »

BOSSUET. — *Œuvres oratoires*, édition critique de l'abbé LEBARQ, revue et augmentée par Ch. URBAIN et LEVESQUE. T. V. in-8° ..... 12 »

Les tomes I à IV sont en vente au prix de 12 francs le volume.

BOUVET (abbé). — *Histoire biblique*. Abrégé de l'Ancien et du Nouveau Testament. In-8° cartonné 11 25

La Congrégation de Saint-Joseph de Cluny, avec 8 gravures 3 50

Ce volume est le premier de la collection « Les Grands Ordres religieux ».

DUVAL (F.). — *Les Livres qui s'imposent*. Nouvelle édition revue. In-8° ..... 18 »

BUVÉE (H.). — *Memento pratique du Ministère paroissial*, en conformité avec le Nouveau Code canonique, in-8° ..... 5 »

LECLERCQ (J.). — *La Mystique de l'Apostolat : Sainte Catherine de Sienne*. in-8° 7 50

LA LIBRAIRIE DES JEUNES FOURNIT TOUS LES LIVRES SIGNALÉS DANS LA REVUE

MALE (Emile). — *L'Art religieux de la fin du moyen âge en France.* In-4° carré, 250 gravures Nouvelle édition ..... 50 »

Paroissien romain contenant la messe de tous les jours de l'année, l'office des dimanches et fêtes, avec le *chant grégorien*, la traduction française et des notes liturgiques. Nouvelle édition (Dessain, 1922) .....

Relié toile, tranches rouges ..... 22 »
Demi-reliure, tranches rouges ..... 25 »
Mouton souple, tranches dorées, étui ..... 35 »
Chagrin gaufré, tranches dorées, étui ..... 40 »

PÉRENNÈS (H.). — *Les Psaumes traduits et commentés.* Préface du R. P. CONDAMIN, in-8° .... 11 »

VERMEERSCH (A.). — *Principes de morale sociale* in-8° 2 50

Victoire (la) de l'âme. Exercices spirituels à la portée de toute le monde.

I. — La vraie sagesse 0.85
II et III. — La vraie vie 1.70

WILLI (Ch.). — *Le Bréviaire expliqué.* Nouvelle édition en deux volumes ..... 12 »

WILLI (Ch.). — *Explication du Petit Office de la sainte Vierge Marie* selon le Bréviaire romain. Suivie du Petit Office de l'Immaculée Conception 3 50

MISSEL QUOTIDIEN. — *Custodes pour le Missel relié*

En percaline et carton ..... 3 »
En cuir souple ..... 20 »

LA LIBRAIRIE DES JEUNES FOURNIT
TOUS LES LIVRES SIGNALÉS DANS LA REVUE

LA VIE PUBLIQUE DE LA QUINZAINE

Rome

Le Souverain Pontife par une lettre du 14 septembre ordonne que pour des raisons de commodité le siège de l'Institut Oriental soit transféré auprès de l'Institut biblique.

Le Souverain Pontife fait de nouveau parvenir aux sinistrés de Smyrne une somme de cent mille lires (20 septembre).

Le Saint-Père envoie une somme de 400.000 lires à Mgr Cavalassy évêque grec catholique de Constantinople pour secourir les Grecs et toutes confessions religieuses (26 septembre).

Pie XI adresse un télégramme à Kemal Pacha pour lui demander de prendre les dispositions nécessaires afin d'éviter toute nouvelle effusion de sang (26 septembre).

France

La vie catholique : *A Rennes se tient sous la présidence de Mgr Charost le Congrès de l'Union des Œuvres ouvrières catholiques (18-21 septembre).*

De grandes fêtes ont lieu du 17 au 24 septembre à l'occasion de la consécration de la chapelle abbatiale à la Trappe de Notre-Dame des Dombes.

S. Em. le Cardinal Dubois bénit à Suresnes, près de Paris, la première pierre d'une nouvelle chapelle de secours (24 septembre).

Le Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie célèbre avec solennité la Saint-Michel, sa fête patronale (24 septembre).

De grandes fêtes ont lieu en la Basilique du Mont-Saint-Michel, sous la présidence de S. Exc. Mgr Ceretti à l'occasion de la reprise du culte interrompu depuis 1874 (28-29 septembre).

Le Conseil Général de l'Isère vote un vœu où il se montre grossièrement injurieux pour les R. P. Chartreux (28 septembre).

Le Congrès des Amicales de l'Enseignement libre s'est ouvert à Marseille le 29 septembre.

La vie nationale : *De vives polémiques mettent aux prises amis et adversaires de M. Clemenceau à propos de déclarations du Maréchal Franchet d'Esperey qui s'est plaint que l'ancien Président du Conseil lui ait refusé, au lendemain de sa victoire de 1918 en Orient, l'autorisation de marcher sur Budapest, Vienne et Berlin.*

On annonce la signature à la date du 14 septembre d'un nouveau contrat prévoyant des prestations en nature destinées à la reconstruction du nord de la France entre une société allemande de construction et un groupe d'entreprises françaises.

Un grand nombre de Conseils généraux tiennent leur session d'été à la fin de septembre : presque tous votent des adresses de félicitations au gouvernement et lui demandent de maintenir énergiquement nos droits vis-à-vis de l'Allemagne.

M. Siegfried, doyen de la Chambre des députés meurt au Havre (26 septembre).

Le Conseil des Ministres français affirme que les événements qui se sont déroulés en Grèce ne sauraient en aucune façon modifier les résolutions prises par la France d'accord avec ses alliés et exposées dans la note adressée à Mustapha Kemal (28 septembre).

Un groupe important de directeurs et de rédacteurs de journaux alsaciens visite Paris.

LA VIE SOCIALE : *Ainsi qu'ils l'ont annoncé les inscrits maritimes à l'occasion de la publication du décret modifiant la durée légale de la journée de travail dans la marine marchande font une grève de 23 heures (16 septembre).*

Le Ministre du Travail publie une circulaire qui précise les conditions d'application de la loi du 15 juillet 1915 sur le minimum de salaire des ouvrières à domicile (18 septembre).

Sous la présidence de M. Chéron se tient à Paris une « Journée du lait » (19 septembre).

Les inscrits maritimes se refusent à accepter le décret Rio que veulent leur appliquer les compagnies de navigation. La grève s'étend à un nombre croissant de bateaux, spécialement à Marseille.

Le IVe Congrès de la natalité se termine à Tours par une séance que préside M. Strauss, ministre de l'Hygiène et de la Prévoyance sociale (24 septembre).

A TRAVERS LE MONDE

L'AGENCE REUTER *publie une note par laquelle le gouvernement anglais fait connaître aux alliés son point de vue sur le règlement de la question d'Orient. Il manifeste en même temps par des armements précipités de très belliqueuses intentions à l'égard des Turcs (16 septembre).*

La Grèce, définitivement chassée d'Asie Mineure, démobilise les troupes qui n'ont point été faites prisonnières.

L'Allemagne annonce à la Belgique, qui accepte cette solution, que la Reichsbank est prête à garantir les bons du Trésor à six mois qu'elle doit lui remettre. Le Reich obtient donc le moratorium qu'il demandait (18 septembre).

On annonce que l'ex-empereur Guillaume II va contracter un second mariage avec une princesse de Reuss (18 septembre).

A. M.

Cum permissu superiorum. *Le gérant : Diéval.*

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLEANS

ENREGISTREMENT DES BAGAGES A DOMICILE DANS PARIS

La Compagnie d'Orléans croit devoir rappeler que, d'accord avec elle, la Société des Voyages Duchemin, 20, rue de Grammont, à Paris, effectue au domicile des voyageurs non seulement la délivrance des billets, l'enlèvement et la livraison des bagages, mais encore l'enregistrement de ces bagages.

Sans aucun dérangement et sur simple demande détaillée, adressée à la Société Duchemin, le voyageur reçoit à domicile la visite des Agents de cette Société qui pèsent ses bagages et lui remettent immédiatement, contre paiement des taxes et frais, le billet de chemin de fer, le bulletin d'enregistremnt de bagages et même un ticket « garde-place » s'il a manifesté le désir d'avoir une place retenue.

Les bagages sont ensuite conduits directement à la gare de Paris-Quai d'Orsay ou à celle de Paris-Austerlitz, par les voitures de la Société Duchemin et le voyageur se trouve ainsi complètement débarrassé des soucis inhérents à tout départ.

S'adresser à la SOCIETE DES VOYAGES DUCHEMIN, 20, rue de Grammont, et à ses succursales, 26, place Vendôme et 3, place Victor-Hugo, à Paris, Téléphone (Gutenberg 06-15 et Central 97-51).

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLEANS

TRAIN RAPIDE DE LUXE « SUD-EXPRESS » ENTRE PARIS, BORDEAUX, BIARRITZ-VILLE ET LA FRONTIERE D'ESPAGNE

Le train rapide de luxe quotidien « Sud-Express », composé exclusivement de voitures de la Compagnie des Wagons-Lits prend des voyageurs tant à l'aller qu'au retour, sur tout le trajet pour toutes les gares où il s'arrête; il est accessible aux voyageurs de 1re classe moyennant un supplément, fixé sur le réseau d'Orléans à 12 fr. 15 jusqu'à 250 kilomètres et 24 fr. 25 au-dessus de 250 kilomètres; sur le réseau du Midi ce supplément est fixé à 12 fr. 15.

ALLER. — Paris-Quai d'Orsay, dép. 10 h. 20. — Orléans, arr. 12 h. 16. — Tours, arr. 13 h. 48. — Poitiers, arr. 14 h. 58. — Angoulême, arr. 16 h. 32. — Bordeaux-Saint-Jean, arr. 18 h. 25. — Biarritz-Ville, arr. 22 h. 08. — Irun (frontière), arr. 22 h. 52.

RETOUR. — Hendaye (frontière), dép. 10 h. 14. — Biarritz-Ville, dép. 10 h. 33. — Bordeaux-Saint-Jean, dép. 14 h. 24. — Angoulême, dép. 16 h. 15. — Poitiers, dép. 17 h. 50. — Tours, dép. 19 h. — Orléans, dép. 20 h. 33. — Paris-Quai d'Orsay, arr. 22 h. 30.

BANQUE ADAM

Fondée en 1784

Société Anonyme au capital de 25 millions de francs.

Siège Social à BOULOGNE-SUR-MER | **Siège à PARIS 106, Boulevard Haussmann**

La Banque Adam se charge de toutes opérations de Banque et de Bourse aux meilleures conditions : Dépôt de fonds à vue et à préavis, comptes de chèques, escompte et recouvrement d'effets de commerce, paiement et encaissement de tous coupons, garde de titres, souscriptions, régularisation de titres, lettres de crédit pour voyages sur les principales Villes du Monde.

ORDRES DE BOURSE — LOCATION DE COFFRES-FORTS — CHANGE DE MONNAIES

N° 20 - 12e ANNÉE 2 fr. 25 OCTOBRE 1922

REVUE des JEUNES

ORGANE DE PENSÉE
CATHOLIQUE & FRANÇAISE
D'INFORMATION & D'ACTION

SOMMAIRE

ENEX. *Rois de Jérusalem* 125
H. MAINAGE. *La mentalité primitive* 129
EYNÈS MONLAUR. *Le poids du jour et de la chaleur* 159
ENRI MASSIS. *Maurice Barrès ou la génération du relatif. II. Le Problème de l'Ordre* 163
AURICE VAUSSARD. *La question des langues en Belgique* 177
LBERT CHEREL. *La famille nombreuse et les lois nouvelles* 195
HILIPPE CHATELIN. *Le missel du Père Nolet* (Nouvelle) 207

Les Livres (215), par H.-D. Noble, M.-J. Bliguet, René Salomé. — *Les Revues* (222), par Pierre Waline, Pierre Thirion. — *Les Œuvres* (230), par Alfred Pierrey, Pierre Celse. — *Le Courrier de nos Amis* (237). — *Courrier de la Librairie* (242), par Raymond Chasles. — *La Vie publique de la Quinzaine* (247).

ADMINISTRATION-RÉDACTION
3, RUE DE LUYNES, PARIS (VII). — TÉLÉPHONE : FLEURUS 19-68

LA REVUE DES JEUNES PARAIT LE 10 ET LE 25 DU MOIS

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er DE CHAQUE MOIS

FRANCE ET COLONIES :		UNION POSTALE :	
UN AN	36 FR.	UN AN	46 FR. »
SIX MOIS	18 FR.	SIX MOIS	23 FR. »
TROIS MOIS	9 FR.	TROIS MOIS	12 FR. »
LE NUMÉRO	2 FR.	LE NUMÉRO	2 FR. 50
POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES UN AN	26 FR.	POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES UN AN	36 FR. »

TOUTES CORRESPONDANCES, MANDATS-POSTAUX ET CHÈQUES DOIVENT ÊTRE ADRESSÉS IMPERSONNELLEMENT A LA REVUE DES JEUNES — COMPTE DE CHÈQUE-POSTAL : PARIS, 183-24. — POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSES ENVOYER 1 FRANC ET LA BANDE D'ABONNEMENT.

LE R. P. BARGE, DIRECTEUR DE LA REVUE DES JEUNES, REÇOIT LES MARDI, JEUDI, SAMEDI DE 5 A 6 HEURES. — M. PIERRE DE LESCURE, SECRÉTAIRE DE RÉDACTION DE LA REVUE DES JEUNES, ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ, REÇOIT LES LUNDI, MERCREDI, VENDREDI DE 5 A 6 HEURES.

POUR DEVENIR UN PARFAIT PIANISTE

Cours SINAT

PAR CORRESPONDANCE

Agréable, facile à suivre

Supprime l'étude mécanique. Economise les 3/4 du temps d'étude. Donne son splendide, virtuosité, sûreté de jeu. Enseigne ce que les leçons orales n'enseignent jamais

Rend facile tout ce qui semblait difficile

COURS SINAT D'HARMONIE (très recommandé) pour composer, accompagner, improviser, analyser. Explique tout, fait tout comprendre. Cours tous degrés : *Violon, Solfège, Chant, Mandoline*. Demander très intéressant programme gratuit et f°. Cours Sinat, Bureau 24, 1, r. Jean-Bologne, Paris-16e.

AVIS AUX MAMANS EMBARRASSÉES

Faites instruire très chrétiennement chez vous vos garçons et filles

Faites-leur passer brevets et baccalauréats, avec succès en leur faisant suivre

LES COURS D'INSTRUCTION GÉNÉRALE

par correspondance de Mlle BILLAULT,

23, rue de Vaugirard, Paris-VIe

Leçons claires, attrayantes, facilitent le travail, rendent studieux l'élève, le font progresser rapidement.

SPÉCIMEN GRATUIT EN INDIQUANT AGE ET DEGRÉ DE L'ÉLÈVE

Bloud et Gay, Editeurs, *3, Rue Garancière*, PARIS

Olivier BRANTE

L'Apre route

L'amour, la vie, la mort... sujets éternels, traités ici avec une sincérité émouvante. 6 »

J.-H. LOUWYCK

La race qui refleurit

Un jeune homme qui se croit formé pénètre, avec les poches pleines de diplômes, dans la vie impitoyable et pratique. Les maladresses devant l'amour, les drames que provoque autour de lui l'application brutale d'idées livresques. 7 »

Marguerite d'ESCOLA

Le flacon scellé

Etude originale et pénétrante des milieux cosmopolites de Paris où vient s'aiguiser ou s'émousser la sensibilité française. 7 »

HENRI DE NOUSSANNE

L'aventure du Tasse à Chaâlis

Voulez-vous tout oublier et revivre, avec le Tasse, des heures, merveilleuses de plaisir et de tendresse, de surprise et d'émoi ? Prenez ce livre. 7 »

Henri GUERLIN

Le crime du pénitent gris

Dans Avignon, la cité des papes, vers la fin du XVIIIe siècle, un jeune aristocrate, fin lettré, gai compagnon, amoureux discret, dévot confrère des penitents gris se rend coupable d'un crime mystérieux. 7 »

Pierre GOURDON

Johanna Beaumont, Sarrelouisienne

Ce livre passionnant sera pour la Sarre, ce que furent pour la Lorraine *Colette Baudoche* et pour l'Alsace *les Oberlé*. 7 »

PRÉCÉDEMMENT PARUS DANS LA MÊME COLLECTION :

Les années d'apprentissage de Sylvain Briollet, par Maurice BRILLANT, Couronné par l'Académie française . . . . . 8 »

Villevieille, par Joseph L'HOPITAL, Couronné par l'Académie française. . . . . 6 »

Le Jardin du Silence, par Victor FÉLI . . . . . 5 »

La relève du matin, par Henry de MONTHERLANT, Couronné par l'Académie française, Nouvelle édition. . . . . 6 »

Revivre, par André PAVIE, Couronné par l'Académie française. . . . . 6 »

Jamais plus..., par Armand PRAVIEL. . . . . 6 »

Bloud et Gay, Editeurs, *3, Rue Garancière*, PARIS

BANQUE ADAM

Fondée en 1784

Société Anonyme au capital de 25 millions de francs.

Siège Social à BOULOGNE-SUR-MER | **Siège à PARIS 106, Boulevard Haussmann**

La Banque Adam se charge de toutes opérations de Banque et de Bourse aux meilleures conditions : Dépôt de fonds à vue et à préavis, comptes de chèques, escompte et recouvrement d'effets de commerce, paiement et encaissement de tous coupons, garde de titres, souscriptions, régularisation de titres, lettres de crédit pour voyages sur les principales Villes du Monde.

ORDRES DE BOURSE — LOCATION DE COFFRES-FORTS — CHANGE DE MONNAIES

ROIS DE JERUSALEM

Avez-vous jamais réfléchi que les combinaisons diplomatiques qui placent la Ville Sainte et toute la Palestine sous le mandat britannique ont consommé plusieurs déchéances royales ? De ces souverains déchus, vous trouverez la liste dans une très curieuse étude que M. le Comte Durrieu, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, publie à la Revue d'histoire diplomatique. *Il nous révèle qu'il y eut de par le monde, jusqu'au vingtième siècle, une série de personnages couronnés qui persistaient à s'appeler rois de Jérusalem.*

Tous tenaient leurs droits d'une lointaine Isabelle, qui, en l'an de grâce 1173, *hérita de son père Amaury Ier ce glorieux royaume. Ayant eu quatre maris, elle obtint du ciel plusieurs filles, et trois de ces filles rêvèrent de voir s'installer leurs lignées respectives, de génération en génération, dans les remparts de la Ville Sainte. Et ce ne furent, pour les trois lignées, que châteaux en Espagne !*

Marie de Montferrat, la fille aînée, succéda effectivement à Isabelle. Elle devint la belle-mère de l'empereur Frédéric II. Quelle joie pour cet excommunié, de s'ériger en roi de Jérusalem ! Son fils naturel Manfred, un autre excommunié, connut la même joie, et la

fille de ce Manfred, en s'alliant à la dynastie des rois d'Aragon, apportait dans sa corbeille de noces ses droits éventuels sur l'auguste cité. Et voilà pourquoi les rois d'Espagne, au nom de leurs attaches aragonaises, s'intitulèrent jusqu'à nos jours rois de Jérusalem; voilà pourquoi, jusqu'à sa chute, le Bourbon des Deux Siciles, régnant à Naples, se fit gloire, aussi, de cette resplendissante dignité.

La seconde fille, Alix de Champagne, épousa le roi de Chypre. Tout de suite il se laissa tenter par le titre de roi de Jérusalem, et s'en affubla. Lorsqu'en 1482, *Charlotte de Chypre, devenue femme d'un prince de Savoie qui ne lui donna pas d'enfants, institua la maison de Savoie son héritière, elle faisait cadeau, par là même, à la future monarchie italienne, des prétentions séculaires de la maison de Chypre au trône palestinien. C'est une grande « gaigneuse » que la maison de Savoie : il y a cinquante ans, Victor-Emmanuel affectait de faire inscrire sur des écus de cinq francs son titre de roi de Jérusalem. Si l'on songe aux facilités qui lui furent données, à la même époque, pour enjamber la Porte Pie, on conviendra que ce* galantuomo *revendiquait à peu de frais ses droits sur toutes les villes saintes.*

Une fille plus jeune, Melissande, mariée au prince d'Antioche, se proclama crânement, elle, la Demoiselle de Jérusalem. Cette jactance créait-elle un titre juridique ? Apparemment, puisque, en 1277, *elle vendit à Charles d'Anjou, frère de saint Louis, tous ses droits sur le royaume. Le titre de roi de Jérusalem et de Sicile*

se perpétua dès lors dans les deux maisons successives d'Anjou. Le roi René, au XVe siècle, s'en montrait grandement épris : la croix potencée et les croisettes d'or, marque héraldique des rois de Jérusalem, figurèrent dans ses armoiries; pour lui faire la cour, on lui offrait des cartes de Terre Sainte, et l'idée de croisade obsédait platoniquement son imagination de chevalier. Quelque inexploités que ses droits fussent restés, ils passèrent, comme un très précieux héritage, à son neveu Charles d'Anjou, et celui-ci par testament les transmit à son cousin Louis XI. De ce jour-là les rois de France devinrent rois de Jérusalem.

Mais un petit-fils en ligne féminine du roi René, René de Vaudémont, duc de Lorraine, contesta la succession, et se para, lui aussi, bon gré mal gré, du titre prestigieux. Quand, au XVIIIe siècle, un duc de Lorraine épousera l'impératrice Marie-Thérèse, il lui remettra ce titre en cadeau nuptial, pour toute la lignée des Habsbourg. Ce sera l'époque du « renversement des alliances », qui rapprochera la France et la maison d'Autriche. Jérusalem, entre elles deux, aurait pu devenir une nouvelle pomme de discorde, si ce titre avait été quelque chose de plus qu'une façon de décoration !

De fait, c'est au roi de France qu'appartenait, dans la ville du Saint-Sépulcre, la souveraineté morale. Elle lui appartenait, non pas en vertu du titre royal légué par les Anjou, et qu'il continuait d'arborer, mais en vertu des traités avec le Sultan, en vertu des concessions du Saint-Siège. C'est parce que le Pape et le Sultan

le reconnaissaient protecteur des chrétiens de Terre-Sainte qu'il pouvait véritablement, sans être justiciable de l'opérette, s'intituler roi de Jérusalem.

Pourquoi faut-il que l'un des résultats diplomatiques de notre victoire soit notre éviction de cette prérogative séculaire ? Pourquoi la République Française, héritière des rois de France, a-t-elle cessé d'être reine, dans Jérusalem ?

SENEX.

LA MENTALITE PRIMITIVE

A dix ans d'intervalle, M. Lévy-Bruhl a publié, sur la psychologie des Primitifs, deux ouvrages importants. Le premier, paru en 1912, avait pour titre : *Les fonctions mentales dans les sociétés inférieures.* Le second, daté de 1922, s'appelle, simplement : *La mentalité primitive* (1). En fait, les deux ouvrages se complètent. Ils auraient dû se présenter, l'un et l'autre, sous le titre attribué au second. Mais en 1912 « les expressions *mentalité*, et même *primitive*, n'étaient pas entrées comme aujourd'hui dans le langage courant » (II, 1). L'auteur n'avait donc pas cru devoir adopter, de suite, une désignation qui, néanmoins répond beaucoup plus exactement à sa pensée profonde.

Les Primitifs, ce sont « les membres des sociétés les plus simples que nous connaissions » (I, 2, note). Et le lecteur pourra se demander en quoi cette catégorie d'êtres humains peut intéresser la curiosité des savants. Son étonnement serait porté au comble si, d'aventure, il apprenait pour la première fois que, depuis un demi-siècle, l'homme des sociétés inférieures est devenu un personnage de premier plan, une vedette, une étoile du monde où l'on pense. Anthropologues, sociologues,

(1) Dans la suite de cette étude, les références au premier de ces deux ouvrages seront précédées du chiffre I ; les références au second, du chiffre II.

psychologues, historiens des religions se disputent à l'envi ses faveurs. A la lettre, on se l'arrache. Et plaise à Dieu qu'il ne le sache pas s'il est vrai, comme l'a brillamment démontré M. Lévy-Bruhl lui-même (II, ch. XIII), que le sauvage, au rebours du civilisé, se fait payer très cher les services qu'on lui rend.

A quel but peut tendre cette chasse pacifique aux pauvres déshérités qui peuplent les solitudes les plus inaccessibles de notre globe? On le saura, lorsque nous aurons situé, à sa place, dans la vaste enquête ethnographique, les deux livres de M. Lévy-Bruhl.

« La notion d'évolution, écrivaient, en 1908, MM. Yves Delage et Goldsmith, est devenue l'une des généralisations les plus vastes — sinon la plus vaste — de notre temps; elle dépasse de beaucoup les limites des sciences au sein desquelles elle a surgi et embrasse tout l'ensemble des conceptions humaines, jusqu'aux problèmes les plus obscurs et les plus difficiles (1). » Parmi ces problèmes, celui des origines humaines a pris, très vite, la place prépondérante. D'où vient l'homme ? Est-il apparu, tout à coup, dans la série des êtres vivants ? Est-il, au contraire, le fruit d'une lente transformation qui le rattache aux organismes les plus élémentaires des premiers âges géologiques ? Entre ces deux conceptions, la doctrine évolutionniste n'hésite pas. Elle se prononce en faveur de

(1) *Les théories de l'Evolution*, dans la bibliothèque scientifique éditée par le Dr Le Bon.

la seconde. L'homme tout entier, avec ses facultés mentales les plus hautes, représente un anneau de la chaîne immense qui eut pour point de départ un protoplasme nébuleux et lointain.

Cette hypothèse appelle deux remarques, l'une de fait, l'autre de méthode. En fait, il devient de plus en plus difficile de rétablir le lignage positif de l'espèce humaine. Homme de Mauer, de Piltdown, de Néanderthal, de Cro-Magnon, etc., voire même pithécanthrope (?) de Java, ne s'enchaînent nullement par les liens d'une descendance unilinéaire. Ce sont des rameaux parallèles ou divergents. Où est le nœud, le centre commun d'où ils auraient essaimé? On ne le sait pas. Plus les découvertes se multiplient, plus l'incertitude augmente. D'où il suit qu'à l'heure actuelle l'affirmation de la descendance animale de l'homme repose sur un argument de pure *analogie* avec ce que l'on *suppose* avoir existé aux périodes antérieures. Nous sommes loin de posséder la preuve décisive.

La posséderions-nous, le problème ne serait pas encore résolu. Ce qui constitue l'homme à l'état d'espèce, ce n'est point l'animalité, ce sont les facultés supérieures, à commencer par la faculté de penser. La paléontologie et l'anthropologie se trompent, si elles se flattent d'éclairer les origines de la pensée. Il y a peu de temps, à l'Institut de Paléontologie humaine, un professeur de renom s'appliquait à montrer comment l'habitude de la station verticale ayant, chez certains primates, appauvri les muscles de la tête, le cerveau,

dégagé de sa gangue musculaire, put se développer tout à son aise et donner enfin à l'intelligence un libre essor. On se permettra de trouver l'explication un peu déconcertante. Une intelligence ne peut se libérer qu'à la condition d'exister déjà, au moins à l'état de germe. Mais ce germe, d'où vient-il ? A quel moment fut-il contracté par l'organisme en marche ? Est-il même une résultante de l'évolution ? N'en serait-il pas, tout aussi bien, la cause ? Ne peut-on pas, sans infliger la moindre violence aux lois évolutives, tenir que le cerveau, s'étant, peu à peu, développé par l'usage de la pensée, a fini par commander la station verticale qui entraîna l'appauvrissement des muscles de la tête? Rien n'est plus décevant que ces constructions ingénieuses à l'aide desquelles on prétend reconstituer les phases du transformisme. Et pourquoi ? Parce que l'on travaille sur des documents morts. Les pièces sont là, disséminées sur la vaste étendue des âges disparus. Matériellement elles se laissent plus ou moins restaurer. Le secret de la vie qui les aurait jadis « transformées » est à jamais perdu pour nous. Dès lors — et principalement lorsqu'il s'agit de l'homme — ne serait-il pas plus sage de s'adresser aux documents vivants ? L'homme est homme par sa pensée. Or la pensée, elle aussi, est un fait. Mais elle n'est pas un fait perdu dans le brouillard insondable des millénaires. Elle est un fait actuel. Elle vit et vibre en nous, autour de nous. N'est-ce pas elle qu'il faudrait premièrement interroger ? N'est-ce point de l'analyse de ses caractères intrin-

sèques que nous apprendrons enfin si l'esprit humain est un avatar de la matière, où s'il est le principe d'une activité où la matière, même supérieurement évoluée, n'a aucun rôle à remplir ?

De ce point de vue, les deux volumes dont nous parlons présentent un intérêt majeur. Non pas que M. Lévy-Bruhl ait posé, dans les termes précis que l'on vient d'exprimer, le problème des origines de la pensée. Mais par cela seul qu'il s'est voué à l'étude de l'ethnographie — c'est-à-dire des peuples que l'on estime, sous certaines réserves (1), représenter la mentalité, sinon des premiers hommes, du moins des plus anciens hommes accessibles à la science — il replace ce problème sur le terrain de la réalité actuelle et vivante. Et qui sait si l'observation attentive de ces sociétés primitives ne nous livrera pas quelque indice précieux sur la genèse de l'esprit humain ?

Avant de résumer les conclusions de l'auteur, il nous paraît utile de rappeler, en peu de mots, la thèse traditionnelle.

Les philosophes classiques découvrent aux idées humaines deux caractères indélébiles : elles sont abstraites et universelles. Abstraites, c'est-à-dire dégagées des objets singuliers qui les livrent à l'intelligence par l'intermédiaire des sens. Universelles, c'est-à-dire applicables à toutes les réalisations passées, présentes, futures, actuelles ou possibles. De toutes les idées, la plus

(1) Voir notre ouvrage sur *les Religions de la Préhistoire*, ch. III, la méthode ethnographique.

abstraite, la plus universelle est l'idée d'être. Cette idée embrasse la totalité de ce qui fut, est, ou sera. Et qui l'a une fois assimilée ne saurait concevoir qu'une chose puisse être, qui ne soit pas. C'est la formule du principe de contradiction, loi suprême de la pensée humaine, de toute pensée, fût-elle divine. Le principe de contradiction, appliqué aux choses qui passent du non-être à l'être revêt une autre forme. Il devient le principe de causalité. Je n'étais pas; je suis. Si cet être, que je possède maintenant, je me l'étais donné à moi-même, je ne serais pas, puisque je n'existais pas pour me le donner. Sous peine d'être à la fois et de n'être pas, il faut que je sois par un autre être distinct de moi et que j'appellerai du nom de cause.

Il est clair que l'exercice de l'activité mentale, ainsi comprise, n'a rien de commun avec l'activité matérielle. La matière est individuelle. Elle est ce qu'elle est, rien de plus. L'intelligence est apte à devenir la multitude infinie des objets qu'elle connaît. Autrement dit, toute forme qui tombe dans la matière est singulière ; toute forme qui tombe dans l'esprit acquiert, par lui, un rayonnement illimité. L'opposition est radicale. Elle conduit à déclarer que l'activité mentale de l'homme se réfère à une faculté immatérielle; elle nous interdit d'imaginer un passage, une transition de la matière à l'esprit. Jamais la matière n'a pu, d'elle-même et par voie de transformisme, enfanter la pensée. Jamais elle ne l'enfantera. L'animal n'est pas, ne peut pas être un agent de liaison. De deux choses l'une : ou l'animal

pense ou il ne pense pas par idées universelles. Dans ce dernier cas, l'hiatus subsiste tout entier. Dans le premier cas, le problème ne serait pas résolu : il serait simplement reculé. Point davantage on ne saurait concevoir un état « humain » intermédiaire entre l'animal et l'homme. Si l'homme se définit, spécifiquement, par sa faculté de penser dans l'abstrait et dans l'universel, l' « humain » existe à partir de l'instant où cette faculté est donnée. Aussi longtemps qu'elle n'est pas donnée, l' « humain » n'existe pas.

Tel est l'enseignement de la philosophie traditionnelle. M. Lévy-Bruhl prétend aboutir à des résultats très différents. De prime abord, il ne semble prendre à partie que les adeptes de l'école anthropologique anglaise (Tylor, Frazer, etc.). Sa critique dépasse l'adversaire immédiat. Elle va heurter de front la position classique. Que reproche, en effet, M. Lévy-Bruhl aux disciples de l'école anthropologique anglaise ? D'avoir proclamé et maintenu leur croyance « à l'identité d'un *esprit humain* parfaitement semblable à lui-même, au point de vue logique, dans tous les temps et dans tous les lieux » (I,7). Il leur reproche de considérer cette identité comme un « axiome » « évident », qui « n'a pas besoin d'être démontré, ni même formellement énoncé » (*ibid.*). A vrai dire, sur ce point (1), les philosophes classiques sont bien près

(1) Sur ce point qui touche à la structure de l'esprit humain ; car il va sans dire que la philosophie traditionnelle ne reprend pas à son compte les théories de Tylor ou de Frazer sur l'origine de la religion.

de partager la conviction des anthropologues anglais. Pour eux aussi l'intelligence *humaine*, en tous temps et en tous lieux, obéit aux mêmes lois fondamentales.

M. Lévy-Bruhl discerne, au contraire, deux états distincts de la mentalité humaine : l'une, qu'il appelle « primitive »; l'autre, qui est « la nôtre », entendons par là, sauf à introduire, plus tard, quelques nuances, la mentalité de l'homme « civilisé ». Le primitif ne voit pas, ne pense pas, ne raisonne pas comme nous. Le « civilisé » se révèle capable d'une pensée autonome, affranchie de la tutelle exercée par le groupe social. Le « primitif » est dominé par l'influence des « représentations collectives », dont l'origine se perd dans l'inconnu d'un passé insondable. Le « civilisé » s'élève à la conception des idées abstraites. Le « primitif » ne dépasse pas les horizons du concret. Le « civilisé » n'assimile rien qui ne soit réductible au double principe de contradiction et de causalité. Le « primitif » est indifférent à la contradiction, et il a, de la causalité, une notion qui nous est étrangère.

Et comment définir cette mentalité, si éloignée de la nôtre, que M. Lévy-Bruhl, tout le premier, se refuse à nous la rendre parfaitement claire et compréhensible ? A défaut d'expressions meilleures, on la nommera, avec lui, « prélogique », « régie par la loi de participation » et enfin, et surtout « mystique ». Surtout mystique car, dans la théorie de notre auteur, il semble bien que ce caractère fonde, en dernier ressort, la distinction entre la mentalité primitive et la menta-

lité civilisée. Encore faut-il interpréter dans un sens strictement formel ces deux mots « primitif » et « civilisé ». Le « primitif » n'a nullement disparu même au sein des sociétés les plus policées. Il y persiste, il y survit sous forme d'institutions sociales — résidus d'antiques représentations collectives — et « en particulier beaucoup de celles qu'impliquent nos croyances et nos pratiques morales et religieuses » (I, 452). La religion est le vestige d'un étal mental inférieur.

Il serait impertinent de pousser la précision plus loin que M. Lévy-Bruhl n'a jugé convenable ou possible de le faire. Néanmoins, vu l'importance du sujet, on serait curieux de savoir le contenu de ce terme, « mystique », auquel vont les préférences de l'auteur. En gros, voici ce dont il s'agit. Pour nous, un objet, un phénomène sont nettement et exclusivement définis par leurs propriétés ou leurs apparences visibles. Pour le primitif, il n'en va pas de même. Tout objet, tout phénomène, classé dans la catégorie des représentations collectives, est comme pénétré, imprégné, imbibé d'une réalité suprasensible et invisible. Pénétration si intime, que tout essai de dissociation aboutirait à déformer l'image authentique conçue par le sauvage. Le visible et l'invisible constituent un tout inséparable. Le visible est en quelque sorte la périphérie, on dirait presque, la dégradation de l'invisible. Et c'est pourquoi, aux regards du primitif, l'invisible compte beaucoup plus que le visible. L'homme des sociétés inférieures est « imperméable » à l'expérience. Or à ce complexe

« mystique », il attribue des pouvoirs mystérieux, étranges, le plus souvent redoutables. Ces pouvoirs, une loi commune les dirige, « la loi de participation », en vertu de laquelle les êtres « peuvent être, d'une façon incompréhensible pour nous, à la fois eux-mêmes et autre chose qu'eux-mêmes », émettre et recevoir « des forces, des vertus, des qualités, des actions mystiques, qui se font sentir hors d'eux, sans cesser d'être où elles sont » (I, 77). Ainsi les Bororó (tribu du Brésil) « donnent froidement à entendre qu'ils sont *actuellement* des araras (perroquets rouges), exactement comme si une chenille disait qu'elle est un papillon ». Ainsi encore, « l'Indien à la chasse ou à la guerre, est heureux ou malheureux, selon que sa femme, restée dans son campement, s'abstient ou non de tels aliments ou de tels ou tels actes (I, 77-78). Après quoi l'on ne sera pas surpris si M. Lévy-Bruhl qualifie de « prélogique » la mentalité primitive. Quel autre nom donner à une pensée où « l'opposition entre l'un et le plusieurs, le même et l'autre, etc., n'impose pas la nécessité d'affirmer l'un des termes si on nie l'autre, et réciproquement »? Et comment ne point approuver ce nom, s'il est vrai que, pour les primitifs, « ce que nous appelons rapports naturels de causalité entre les événements passe inaperçu ou n'a qu'une importance minime » (I, *ibid.*) ? En résumé, dans la nomenclature de M. Lévy-Bruhl, nous avons affaire à une série de termes équivalents et dérivés. La mentalité primitive est *prélogique* parce que, à l'usage des

principes de contradiction et de causalité, elle substitue l'usage de la *loi de participation*. La loi de participation est une conséquence de l'orientation *mystique* de l'esprit du sauvage. Enfin, cette orientation mystique est imposée par l'être social, entendons l'emprise séculaire des *représentations collectives*.

Par une étude approfondie des sociétés inférieures, M. Lévy-Bruhl porte un coup droit aux philosophes qui maintiennent, à toutes les étapes de l'histoire, l'unité, — nous allions dire, avec les scolastiques, l' « univocité » — de l'esprit humain. En réalité, l'esprit humain est double. Il obéit à deux directives qui, considérées dans leurs éléments essentiels, ne s'identifient pas. L'une est logique, l'autre ne l'est pas. C'est la division par *sic et non*.

Est-il besoin de souligner la gravité de ces conclusions ? Cà et là, il est vrai, l'auteur s'efforce d'en atténuer la rigueur. Elles n'en fournissent pas moins, aux tenants de l'évolutionnisme, un précieux appoint. En vain M. Lévy-Bruhl proteste-t-il que « prélogique ne doit pas... faire entendre que cette mentalité constitue une sorte de stade antérieur, dans le temps, à l'apparition de la pensée logique » (I, 79). Les évolutionnistes observeront, non sans justesse, que, d'après les propres expressions de l'auteur (I, ch. IX, *passim*), la mentalité logique des sociétés plus évoluées, représentant un stade *ultérieur* (donc situé dans le temps) de la pensée humaine, la mentalité prélogique est, bel et bien, une mentalité *antérieure*. Et si on leur dit que

l'existence de « groupes d'êtres humains ou préhumains, dont les représentations collectives » n'auraient « pas encore obéi aux lois logiques » est « fort peu vraisemblable » (*ibid.*), ils répondront, assez logiquement d'ailleurs, que ce « fort peu vraisemblable » est dépourvu de garanties solides. En fait, des sociétés entières s'accommodent de se passer, à peu près, des lois de la logique. Un groupe humain qui, le plus souvent, traite avec indifférence le principe de contradiction est-il donc si éloigné, dans le temps, d'un autre groupe humain qui l'aurait absolument ignoré ? Et la vraisemblance n'est-elle pas accrue, si l'on réfléchit qu'après tout, M. Lévy-Bruhl n'a pas exploré les sociétés les plus primitives au sens absolu du terme, mais les plus primitives relativement à nos moyens d'investigation. Or le savant a-t-il besoin de connaître la totalité d'une courbe pour déterminer, de celle-ci, la forme générale ? Non. Quelques points de repère lui suffisent, desquels il déduit le reste. M. Lévy-Bruhl a marqué, dans l'histoire de l'esprit humain, ces points de repère. Le philosophe, imbu d'évolutionnisme, achèvera de construire la courbe. Logique et prélogique, dira-t-il, se mêlent en des proportions variables dans les sociétés accessibles à notre observation : mais la proportion est telle que plus une société est primitive, plus elle est indifférente à la contradiction et à la causalité. Dès lors, pourquoi n'y aurait-il pas eu, jadis, un groupement humain ou « préhumain » qui aurait été purement et exclusivement prélogique ?

Et puis, serons-nous téméraires si nous affirmons que, chez M. Lévy-Bruhl, la préoccupation de « synchroniser » le logique et le prélogique est surtout dictée par le dessein de l'ouvrage, qui est de dénoncer, dans nos institutions *actuelles*, les survivances de la mentalité prélogique ? « Rien ne préserve les concepts abstraits et généraux, une fois formés, de retenir des éléments qui sont les vestiges encore reconnaissables de la période antérieure... Le concept est une sorte de « précipité » logique des représentations collectives qui l'ont précédé; presque toujours ce précipité entraîne un résidu plus ou moins considérable d'éléments mystiques » (I, 447). L'auteur, on le voit, s'intéresse beaucoup à l'origine de nos concepts *actuels*. Et voilà, au fond, la vraie raison pour laquelle il ne faut pas que le prélogique et le logique se succèdent rigoureusement. Si la succession était rigoureuse, le prélogique risquerait un jour de disparaître, et la religion — par exemple — serait logique, ce qu'il ne faut pas qu'elle soit. Il n'empêche que, de l'aveu même de M. Lévy-Bruhl, le prélogique appartient à une « période antérieure ». Au point de vue évolutionniste, où serait l'inconvénient, si jadis une société avait existé, régie, sans aucun mélange, par les lois de la mentalité prélogique. Et s'il en est ainsi, M. Lévy-Bruhl n'a-t-il pas désigné l'anneau intermédiaire qui relie l'homme actuel aux antécédents lointains de la chaîne biologique ?

⁂

Serons-nous obligés, à notre tour, d'abandonner nos positions pour adopter celles de l'auteur des *Fonctions mentales* et de *La Mentalité primitive* ? Nous tenons un fait : la pensée actuelle de l'homme. De ce fait, nous tirons une conséquence évidente au point de vue philosophique. M. Lévy-Bruhl prétend avoir élargi la base de l'observation, et sur cette base il construit une théorie plus compréhensive que la nôtre. A ses yeux, nous serions responsables de ne point tenir compte de toutes les données du problème. Nous avons jugé « l'homme » d'après un type unique de mentalité humaine, alors qu'il existe, dans le monde, un autre type, beaucoup plus primitif et plus rapproché des origines. Tel est l'objet du litige. Il n'est pas minime, car c'est, tout bonnement, *la définition même de l'homme qui est en cause*. Pour nous, l'homme est un animal raisonnable, — raisonnable signifiant l'exercice d'ue faculté régie par la loi de contradiction. Pour M. Lévy-Bruhl, il existe des hommes, qui sont des hommes, et dont l'esprit obéit à une autre loi, la loi de participation mystique.

Accuser l'auteur d'avoir inventé, tout exprès, pour les besoins de la cause, les documents qu'il nous produit, serait à la fois odieux et puéril. On fera mieux de s'incliner devant l'érudition prodigieuse dont tout l'œuvre témoigne. Le savant professeur en Sorbonne a dépouillé plusieurs centaines de volumes rédigés, pour

la plupart, par des témoins oculaires. Sous sa plume, les citations se pressent, s'organisent avec une abondance et une maîtrise merveilleuses. Ecartons, comme inopportun, le procès de l'authenticité des sources. Il reste un autre champ à explorer. A la masse énorme des faits rassemblés par lui, M. Lévy-Bruhl a-t-il donné l'explication obvie, contraignante, vraie ? Ici, la critique reprend ses droits et autorise la libre discussion. Or, en dépit de certaines apparences, nous prétendons que l'explication « prélogique » défendue par notre auteur ne s'impose pas.

Tout d'abord, il existe une manière très subtile — instinctive si l'on veut — d'insinuer une théorie. Elle consiste à laisser tomber, au passage, les faits qui contrarient la théorie. Les constructeurs d'hypothèses échapperont toujours difficilement à ce danger. Serait-on parti sans idée préconçue, il advient que, peu à peu, la répétition de certains faits suggère une idée directrice. Celle-ci, devenue par trop absorbante, finit par commander — à l'insu de l'enquêteur — le *triage* des documents. De cette tendance, je ne veux citer qu'un seul exemple. M. Lévy-Bruhl connaît les relations d'Howitt sur les Australiens, de Man sur les Andamanais, des Jésuites sur les Indiens de la Nouvelle-France, etc. On eût souhaité qu'il nous montrât comment les opérations de la mentalité prélogique sont compatibles avec la croyance en un Etre Suprême, croyance professée par nombre de sociétés inférieures, signalée avec insistance par les auteurs

précités et qui vérifie, dans un cas majeur, chez les Primitifs, la connaissance et l'application, assez frappante, du principe de causalité ?

M. Lévy-Bruhl n'évite pas davantage le reproche d'avoir, ici ou là, redressé la teneur originale des témoignages pour les adapter à son propre système. Ainsi, parlant des indigènes des Iles Salomon, M. Thurnwald écrit : « Jamais ils ne dépassent, en mettant les choses au mieux, le simple enregistrement des faits. Ce qui manque entièrement, en principe, c'est la liaison causale profonde. Ne pas comprendre la liaison des phénomènes: voilà la source de leurs craintes et de leurs superstitions » (II, 18). Et M. Lévy-Bruhl d'ajouter : « Ici, comme il arrive le plus souvent, il faut séparer le fait qui nous est rapporté de l'interprétation qui y est mêlée... L'explication doit être renversée... Si les Primitifs ne songent pas à rechercher les liaisons causales... c'est la conséquence naturelle de ce fait bien établi que leurs représentations collectives évoquent immédiatement l'action de puissances mystiques » (*ibid*, 19). Nous entendons bien que M. Lévy-Bruhl n'estime point pécher par défaut d'objectivité en distinguant, avec tant de soin, le fait et l'interprétation. Mais nous serions curieux d'apprendre la norme qui lui permet de tailler, dans le vif du témoignage, la part du fait, et la part de l'interprétation. Le jugement de M. Thurnwald condense et généralise un ensemble de faits d'observation directe, jugement corroboré d'ailleurs par celui d'autres

explorateurs enquêtant sous des latitudes très distantes. Si M. Lévy-Bruhl n'était pas dominé par son idée directrice, trancherait-il avec tant d'assurance ? Et ne s'illusionne-t-il pas, en s'octroyant le droit de « renverser » les « explications » de ses guides ?

Mais allons droit au but et abordons la critique fondamentale. M. Lévy-Bruhl a voulu écrire un livre de philosophie. C'est donc sur le terrain de *sa* philosophie qu'il faut le suivre et le discuter. Et sa philosophie consiste à discerner, nous l'avons dit, dans les sociétés les plus simples, deux états de la pensée humaine : l'un soumis aux lois de la logique, l'autre affranchi de ces lois; celui-ci, prépondérant; celui-là en germe et comme étouffé sous la frondaison épaisse des représentations collectives et mystiques. Et nous demandons à l'auteur de nous dire si ces deux états simultanés se réfèrent ou non à des facultés respectivement distinctes, *irréductibles*. Question oiseuse, objectera-t-on. Les philosophes positivistes ne connaissent ni les « facultés », ni les « puissances » — héritage poussiéreux d'une scolastique verbale et périmée. Ils ne connaissent que les « fonctions », expression assez vague, d'ailleurs élastique et peu compromettante. La réalité ne s'accommode pas de ce vague. Toute fonction est au moins corrélative d'un organe qui comporte un certain degré de fixité. Quiconque agit habituellement dans un sens déterminé, et n'est pas continuellement en acte d'agir, possède une aptitude, un potentiel dirigé en ce sens. Pas plus que le civilisé, le sauvage n'échappe

à cette loi. On peut donc parler de ses tendances, de ses inclinations ou, comme le fait M. Lévy-Bruhl, de ses « orientations ». Nous préférons « facultés » et « puissances », parce que ces termes expriment, d'une manière plus précise, les qualités caractéristiques d'une espèce donnée. Donc, chez le primitif, ou bien les opérations des mentalités logique et préologique procèdent de facultés respectivement distinctes, ou elles procèdent du même fonds de facultés, qui sert à l'activité de l'une et l'autre mentalité. Si la première hypothèse est vérifiée, le primitif devient un être hybride, le type de transition si ardemment cherché par les évolutionnistes. Si, au contraire, c'est la seconde hypothèse qui est la vraie, logique et prélogique cessent de s'opposer. Ce sont les deux aspects d'une seule et même mentalité, deux aspects séparés l'un de l'autre par des différences accidentelles, et qui laissent intacte l'unité de l'esprit humain, dans tous les temps et dans tous les lieux.

Comment trancher le nœud de la difficulté ? Il sera tranché s'il est établi : 1° que la mentalité prélogique est régie, comme la nôtre, par la double loi de contradiction et de causalité; 2° que les déviations intellectuelles du primitif tiennent à des causes normales et qui ne postulent pas l'existence de facultés prélogiques.

La mentalité primitive, comme la nôtre, et d'une façon constante, est régie par la loi de causalité. Le sauvage, même porté aux pires aberrations de son esprit « prélogique », ne cesse pas de raisonner sur la cause des phénomènes qui attirent sa curiosité. En Nouvelle-

Guinée « au moment où je m'établis avec ma femme à Motumotu, dit le Rév. Edelfelt, une sorte d'épidémie de pleurésie régnait le long de la côte... Naturellement, on nous accusa, ma femme et moi, d'avoir apporté le messager de mort... Il fallait néanmoins une cause, et les indigènes accusèrent un pauvre malheureux mouton que j'avais; il fut tué pour les satisfaire. L'épidémie ne diminuant pas ses ravages, ils s'en prirent à mes deux chèvres, qui pourtant échappèrent à la mort. A la fin, leurs injures et leurs accusations se concentrèrent sur un grand portrait de la reine Victoria, qui était accroché au mur de notre salle à manger... et l'on prétendit exiger de moi que je la fisse disparaître: je n'y voulus pas consentir » (I, 71-72). Laissons de côté le décousu de cette bizarre enquête, qui, selon la juste observation de M. Thurnwald, dénote une réelle impuissance à saisir « la liaison causale profonde ». Que reste-t-il ? Un cas typique où se manifeste le besoin éprouvé par le sauvage de découvrir la cause, la raison suffisante, à ses yeux, d'un phénomène. Et ce cas n'est pas exceptionnel. Il y en a des centaines rapportés par M. Lévy-Bruhl.

Quant au principe de contradiction, on ne voit pas non plus qu'il soit oublié ou dédaigné communément par le primitif. Il y a bien, nous l'avons signalé plus haut, le cas des Bororó. Les Bororó donnent *froidement* à entendre qu'ils sont actuellement des araras. On ne peut être à la fois un homme et un perroquet. Donc, les Bororó sont indifférents à la contradiction. Ce raisonnement ne nous convainc pas. La loi de contradiction

serait violée si, en face de *tel* perroquet rouge, *tel* Bororó disait : Je suis actuellement ce perroquet. Et de plus, avant d'accuser ce malheureux sauvage d'illogisme, on devrait élucider la question de savoir en quel sens il s'attribue ce titre honorifique. M. Lévy-Bruhl exclut, l'une après l'autre, toutes les atténuations possibles. « Ce n'est pas un nom qu'ils (les Bororó) se donnent, ce n'est pas une parenté qu'ils proclament... Cela ne signifie pas seulement qu'après leur mort ils deviennent des araras, ni non plus que les araras sont des Bororô métamorphosés. » Fort bien, mais l'auteur n'a-t-il pas oublié de mentionner une dernière conjecture qui peut revendiquer un certain degré de probabilité, parce qu'elle est confirmée en maint autre cas. Ne sait-il pas que, par la vertu de leurs procédés magiques, les sauvages de tous les pays se croient en mesure d'assimiler les qualités de force, de ruse, d'agilité dont les animaux leur donnent l'enviable spectacle ? Cette assimilation, pour mystérieuse qu'elle nous paraisse, met-elle le primitif en rupture avec la loi de contradiction ? Assimiler n'est pas identifier. Et cette fameuse *loi de participation*, dont M. Lévy-Bruhl tire tant de choses, ne serait-elle pas, en son fond, une application particulière de la loi même de causalité ?

Nous avons cité le cas du Bororó à cause de l'importance que l'auteur lui accorde. Mais il existe une quantité de cas semblables. A les analyser de près, sans théorie préconçue, on en vient à se demander si M. Lévy-Bruhl, d'un bout à l'autre de son ouvrage,

n'a pas commis une regrettable confusion. Participer, dit-il, c'est être, à la fois, soi-même et autre chose. N'y a-t-il donc pas moyen d'être autre chose que soi-même sans violer la loi de contradiction? Tout est là. Or s'il est entendu qu'un objet diffuse autour de lui des « vertus », des « forces », des « qualités » même « mystiques », l'infusion ou la transfusion de toutes ces énergies n'a plus rien pour scandaliser les exigences d'un esprit « logique ». Il n'est point davantage opportun de crier à la contradiction parce que, comme il arrive en maint cas de sorcellerie (cf. II, ch. I et suiv.), des phénomènes de dédoublement ou de possession se produisent. *Logiquement*, ces actions merveilleuses sont possibles, et le sauvage les conçoit comme telles. A se placer à son point de vue, on ne voit pas que *logiquement*, elles ne le soient pas.

Ainsi donc, l'esprit du primitif est régi par les mêmes lois que l'esprit du civilisé. Le mécanisme mental est identique au nôtre. Hâtons-nous de reconnaître que, très souvent, il fonctionne mal. Les exemples déjà cités suffisent à nous en convaincre. Mais à quelles causes attribuer ces multiples déficiences? Serait-ce, suivant la thèse de M. Lévy-Bruhl, que, sous-jacente à la mentalité logique, il y aurait une autre mentalité distincte, imposant à la première son empreinte indélébile? A la lumière des faits, il nous semble, au contraire, que les causes perturbatrices du raisonnement du sauvage sont accidentelles, normales, et n'impliquent nullement l'existence de facultés prélogiques.

M. Lévy-Bruhl croit sans doute avoir simplifié le problème en invoquant l'action mystérieuse et prépondérante des « représentations collectives ». En général, on s'est montré, à leur endroit, assez sévère. On y a vu une construction bâtie en l'air; un postulat commode mais qui, de fait, n'explique rien. La représentation collective se dresse au seuil de l'ouvrage comme un portique hautain, sous lequel il faut s'engager, les yeux fermés, la tête baissée. C'est seulement après l'avoir dépassé que l'on est invité à admirer le bel aménagement de l'édifice. On ne peut guère s'interdire de partager un peu cette fâcheuse impression. La représentation collective, nous dit-on, est donnée à l'origine, elle ne dépend pas de l'individu pour subsister, elle préexiste à l'individu et lui survit... Tout de même, elle doit bien, elle aussi, avoir sa raison suffisante. Et où chercher cette raison suffisante, sinon dans les individus du groupe social ? Le « tout » n'est-il pas en puissance dans les parties qui le composeront ?

Fort heureusement, M. Lévy-Bruhl se donne ensuite la peine d'arracher le bandeau dont il avait couvert nos yeux : « Dans la langue psychologique moderne, qui classe les faits en émotionnels, moteurs et intellectuels, « représentation » est rangé dans cette dernière catégorie. On entend par là un fait de connaissance, en tant que l'esprit a simplement l'image ou l'idée d'un objet... Ce n'est pas ainsi qu'il faut entendre les représentations collectives des primitifs... Il faut entendre, par cette forme de l'activité mentale chez les primitifs,

non pas un phénomène intellectuel ou cognitif pur, ou presque pur, mais un phénomène plus complexe, où ce qui pour nous est proprement « représentation » se trouve encore confondu avec d'autres éléments de caractère émotionnel ou moteur, coloré, pénétré par eux, et impliquant par conséquent une autre attitude à l'égard des objets représentés » (I, 28-29). Et voilà enfin un langage clair ! La mentalité prélogique enveloppe l'élément cognitif d'une atmosphère d'émotivité. En cela elle diffère de la mentalité logique, qui, de soi, exclut « l'émotion ». On souscrira sans hésitation à cette fine remarque du psychologue.

Chez les êtres émotifs, l'absence de maîtrise de soi, de pouvoir d'arrêt peut nuire et nuit souvent à la sûreté du regard intellectuel. Et tout le monde est d'accord, depuis Albert Réville jusqu'à Mgr Le Roy, pour classer les primitifs dans la catégorie des grands émotionnels, des grands impulsifs. Est-ce une raison pour leur accorder une structure mentale différente de la nôtre ? M. Lévy-Bruhl « ne nie pas que, dans la réalité de la vie mentale, toute représentation n'intéresse plus ou moins, et ne tende à produire ou à inhiber quelque mouvement » (*ibid.* 28). « Toute représentation », c'est peut-être beaucoup dire. Cela prouve au moins qu'entre les primitifs et nous, la différence de mentalité tient simplement à la *proportion* d'émotivité qui affecte l'élément cognitif. Et cela prouve aussi que la mentalité prélogique est créée par l'influence d'une cause *extérieure* à la connaissance. Et cela prouve enfin que si le

sauvage était moins émotif, il ne serait ni plus ni moins « logique » que le reste de l'humanité.

Mais d'où vient que le sauvage est plus émotionnel, plus impulsif que le civilisé ? Ne serait-ce point, en grande partie, parce qu'il est plus *ignorant?* M. Lévy-Bruhl veut absolument que l'apathie intellectuelle du sauvage s'explique par les exigences antécédentes de sa mentalité prélogique. A quoi bon chercher les causes des phénomènes, lorsqu'on est, d'avance, persuadé qu'ils sont le produit de pouvoirs invisibles? Les causes secondes n'intéressent pas le primitif (II, ch. I). N'y a-t-il point-là un nouveau « renversement » d'explication ? Affirmer, catégoriquement, que le sauvage est indifférent aux causes secondes est une erreur. Seulement comme, d'une part, sa science comporte de formidables lacunes et comme, d'autre part, son tempérament émotionnel échappe au contrôle d'une raison trop débile, l'imagination lui suggère des explications étranges. De là la profusion de ces raisonnements où l'analogie, les ressemblances fortuites ou la simple concomitance des phénomènes jouent un si grand rôle. Dans la presqu'île de Malacca, « on pense que d'avoir des chats porte bonheur parce que ces animaux désirent avoir un coussin bien chaud pour s'y coucher, et souhaitent ainsi, indirectement, la prospérité de leur maître... Mais avoir des chiens porte malheur... le chien souhaite la mort de son maître, car on abattra des animaux à la célébration des funérailles, et les chiens auront des os » (II, 400). Quel magnifique exemple de raison-

nement sauvage ! Et quelle complexité d'opérations il suppose ! Assimilation de la « volonté » animale à la volonté humaine, réduction du désir à la volonté efficace, rapport superficiel établi entre divers objets... Derechef, est-il donc besoin, pour rendre compte de ce processus, d'invoquer une structure mentale différente de la nôtre? Et nous-mêmes sommes-nous à l'abri de ces erreurs qui tiennent tout ensemble, à notre désir hâtif de connaître et à l'indigence de nos moyens d'apprendre? De même que le civilisé, le sauvage veut savoir, coûte que coûte, là surtout où son intérêt est en jeu. Il ne se résigne pas à ignorer. Il s'y résigne moins encore que le civilisé, parce que cette sorte de résignation suppose un raffinement intellectuel et un acquis de science qui ne sont point de son fait. On ne commence à pressentir l'abîme insondable du mystère des choses qu'à force d'en avoir longuement côtoyé les bords. Le primitif, au contraire, ne doute de rien, parce qu'il ignore à peu près tout, et il n'est pas éloigné de trouver à tout ce qu'il voit une raison suffisante. Ce n'est donc pas la prétendue mentalité prélogique qui explique l' « apathie » — nous dirons, plus nettement, l'ignorance — du sauvage. C'est cette ignorance qui contribue à développer une mentalité qui est, en réalité, une mentalité logique déviée par elle de sa direction vraie.

A l'émotivité, à l'ignorance, nous ajouterons un troisième élément, en connexion étroite avec les deux autres : l'hypertrophie du sentiment religieux. Nous disons « hypertrophie », et l'emploi de ce terme indique

que, pour nous, le sentiment religieux est, en soi, un caractère essentiel, normal de la nature humaine, à tous les degrés, à toutes les étapes de son évolution. Plus précisément encore, il est un caractère de la mentalité logique et, sur ce point, nous nous trouvons une fois de plus en désaccord avec M. Lévy-Bruhl. Désaccord primordial car il n'est pas douteux que l'auteur de la *Mentalité primitive* n'ait eu en vue d'extirper définitivement la religion du domaine du rationnel. « Religieux » et « prélogique » sont, pour lui, synonymes. Et pourquoi le sont-ils ? Il ne sera pas difficile de le découvrir. La religion procède, chez l'homme, du sentiment de sa dépendance à l'égard de forces réelles, conscientes, capables d'intervenir dans la marche des événements du Cosmos. Cette conviction, le philosophe positiviste se refuse à la ratifier. A son estime, le monde obéit aux lois d'un inflexible déterminisme. Il est un théorème en marche, excluant l'intervention d'une cause extérieure, transcendante et libre. Les phénomènes se déroulent, s'enchaînent, et qui connaîtrait la loi suprême de leur enchaînement, l'Univers n'aurait plus pour lui de secret. Dès lors, la religion, avec sa foi en des puissances supérieures, personnelles, redoutables ou tutélaires devient — on me permettra l'expression — un replâtrage provisoire avec lequel l'humanité supplée aux déficiences de son savoir. Cette conception positive, M. Lévy-Bruhl la formule à propos des présages : « Pour des esprits habitués, comme les nôtres, à concevoir un ordre fixe de la nature... que peuvent être les

présages? De simples signes, qui découvrent, par avance, ce que cet ordre de la nature amènera sûrement, en vertu du déterminisme qui régit les séries de causes et d'effets... Mais comme ces séries sont souvent fort longues et compliquées, et que notre pouvoir de prévision rationnelle est très faible, nous imaginons volontiers qu'une puissance amie soulève le voile de l'avenir et nous fait voir tout de suite le terme où aboutira la série. C'est une sorte de gracieuseté qui contente notre impatience de savoir. Rien dans les choses ne s'en trouve modifié » (II, 127-128). La remarque va plus loin que le cas des présages. Elle vise l'ensemble des manifestations du sentiment religieux qui, avec sa conception « mystique » du monde, avec sa croyance aux pouvoirs « occultes », pèse comme une lourde tare sur la nature humaine dont il trahit la faiblesse et l'impuissance intellectuelles. Et voilà pourquoi la religion est, par excellence, le champ du « prélogique ».

L'exécution est leste et rapide. Est-il vrai que le « religieux » s'oppose d'une façon si radicale au « rationnel »? La cause serait entendue si le « religieux » excluait, de sa constitution intrinsèque, tout élément rationnel. Or — bien qu'elle ne soit pas un pur phénomène de connaissance — non seulement la religion n'exclut pas l'élément rationnel, mais, cet élément, elle le comporte par essence. Elle le comporte parce que l'idée d'une dépendance de l'homme à l'égard des « puissances » de la nature repose sur un fait d'expérience. Elle le comporte parce que c'est la

raison qui, s'élevant de niveau en niveau, dans la hiérarchie des causes, conçoit l'existence d'une cause première dont le monde tout entier est l'effet. Elle le comporte encore parce que, même s'il était avéré que l'Univers est régi par les lois du plus farouche déterminisme, il resterait toujours une place — et une place nécessaire — pour l'Etre suprême qui, ayant conçu ces lois, les fait passer, de l'ordre abstrait à l'ordre des réalités concrètes, vivantes et agissantes. Elle le comporte enfin parce que, dès qu'on s'est élevé à la conception d'une cause suprême, intelligente, maîtresse de l'Univers, il n'est pas irrationnel d'admettre que cette cause, si elle le veut et pour des raisons qu'elle connaît, produise les effets des causes secondes en se passant des causes secondes elles-mêmes. L'élément rationnel de la religion, le voilà. Il est déjà à l'œuvre dans la mentalité primitive. Il y est, certes, dans un état plus ou moins confus, imprécis, imparfait. Mais il y est. Le primitif construit le monde à sa manière. Il le construit sur un modèle qui n'est pas tellement à l'antipode du nôtre, qu'on ne [illegible] retrouver au moins les vagues linéaments de nos propres conceptions. Souvent, dans le lointain de ses horizons, assez étroits et bornés, il entrevoit l'image du « Maître » suprême, dont la philosophie, plus tard, accusera les traits. Toujours, son instinct averti lui dénonce le fait de sa dépendance à l'égard des « pouvoirs » cosmiques qui le dépassent; et toujours aussi, il réserve à ces « pouvoirs » la liberté d'intervenir dans sa vie. N'allons pas lui demander davantage et de

franchir, d'un bond, la distance qui sépare son intelligence fragile, incertaine, de l'intelligence d'un Aristote ou d'un Platon. Il s'en va, les bras tendus vers l'inconnu, un inconnu qui lui inspire, comme tout inconnu, plus de crainte que de confiance, et qu'il peuple d'une légion d'êtres bizarres, encombrants, tâtillons et mesquins. Car ce que M. G. H. Jones dit des Coréens peut s'appliquer à l'ensemble des sociétés inférieures : les esprits « occupent toutes les régions du ciel et chaque pouce de terrain. Ils sont à l'afffût de l'homme le long des routes, dans les arbres, sur les rochers, dans les montagnes, dans les vallées, dans les cours d'eau. Ils l'espionnent sans trêve, de jour et de nuit... Ils sont toujours autour de lui, devant, derrière, volant au-dessus de sa tête, l'interpellent de dessous la terre. Même dans sa propre maison il ne trouve pas un refuge : les esprits sont encore là, fixés dans le plâtre des murs, attachés aux poutres, accrochés aux parois... Leur ubiquité est une laide parodie de l'omniprésence de Dieu » (I, 64). Et pourtant, tout cela, c'est de la religion, religion maladive, il est vrai, et hyperthophiée par l'effet d'une ignorance profonde et d'une émotivité sans contrôle, stabilisées par la routine sociale, et passées, si l'on veut, à l'état de représentations collectives.

Mais c'est le bout d'une chaîne dont l'autre bout est tenu par le « civilisé », qui a purifié sa croyance, sans se croire, pour autant, obligé de la détruire. Et cette continuité, à son tour, nous interdit d'op-

poser le « religieux » au « rationnel », de définir le conflit entre la raison et la foi, par le conflit entre le « logique » et le « prélogique », et finalement d'accorder au primitif le bénéfice peu enviable d'une « mentalité » irréductible à la nôtre. Il n'y a pour toute l'espèce humaine qu'une seule et unique mentalité : et c'est la mentalité de l'homme tout court, plus ou moins déviée de son orientation congénitale vers le vrai et le bien, mais régie toujours par les mêmes principes intellectuels.

Ce n'est donc pas l'ethnographie qui ébranlera la conception d'un esprit humain « parfaitement semblable à lui-même au point de vue logique, dans tous les temps et dans tous les lieux », et fournira à l'évolutionnisme le type de transition dont il a besoin pour combler l'hiatus qui sépare la matière de l'esprit.

Il n'en reste pas moins que M. Lévy-Bruhl a rendu aux études ethnographiques un appréciable service. Sa thèse est insoutenable. On n'est pas obligé de l'admettre pour conserver une foule d'analyses très fines, très pénétrantes, dont l'auteur a rempli ses deux ouvrages. L'orientation « mystique » de la mentalité primitive, pour n'être pas « préologique » est, néanmoins, un fait que M. Lévy-Bruhl a su mettre en excellente lumière, avec les conséquences qu'il implique. A ce point de vue, l'entreprise est digne d'éloge. Mieux que cela, elle s'impose à l'attention du monde savant.

Th. MAINAGE,
Professeur à l'Institut catholique de Paris.

LE POIDS DU JOUR ET DE LA CHALEUR

Sur la route de Jérusalem, la route triste de « la terre des hauteurs » où le Christ allait pour mourir, Pierre venait de demander quelle serait sa récompense, à lui, Pierre, aux onze, à ceux qui, à leur exemple, laisseraient tout pour le service du Seigneur. Il recevait la promesse magnifique « le centuple et la vie ». Et maintenant le Christ aux bras ouverts se tournait vers une humanité moyenne, vers tous les degrés de cette humanité, dans la parabole des envoyés à la vigne à toutes les heures du jour. Les derniers venus, ceux de la neuvième, de la onzième heure, le Christ les défendait contre les assurances des autres. « *Nous, nous* avons porté le poids du jour et de la chaleur. Tu donnes autant *à ceux-ci...* »

Assis dans un repli de terrain, un peu à l'écart, un des innombrables convertis, larron, publicain, pécheresse, prodigue écoutait peut-être la belle parabole qui s'appliquait si bien à lui... Et tandis que les autres prenaient leur denier avec, à peine, un remercîment hâtif, celui-ci plus attentif, plus profond, ou seulement plus pécheur ou plus malheureux, celui-ci qui retenait son souffle pour mieux écouter la merveilleuse voix prenante qui défendait sa cause, se proposait d'aller vers le Seigneur, seul à seul, tout à l'heure. C'était possible. Le Maître marchait en avant, quelquefois, ou Il

se retirait et s'asseyait à l'écart. Et c'était émouvant dans la lumière du soir, cet Etre mystérieux assis là seul, comme pour attendre ceux qui voulaient venir à Lui, dans cette humanité qui passe.

Il pourrait donc facilement l'aborder, le remercier de son pardon, de la paix qu'Il avait rendue à son âme. Cela, oui, d'abord. Mais comme il lui dirait aussi sa gratitude, de se voir défendre par Lui contre ces sages, ces réguliers, ces parfaits qui n'avaient pour lui que des mépris. Car ces paraboles plongeaient loin leurs racines dans la vie de chaque jour. Toujours: « *Nous* » toujours : « *Les autres* ». Comme si les dons de Dieu, en se greffant sur notre tronc misérable, se teintaient inévitablement de pharisaïsme et d'envie ; comme si *ses* dons devenaient « *nos* dons... Pourquoi cette fête au logis ? Et la même robe, la même que la mienne, et cet anneau plus beau que le mien peut-être ?... A ce prodigue ! Pourquoi le Paradis, et aujourd'hui même? A ce larron? — Pourquoi ce denier, le même, à ce travailleur d'une heure ? Pourquoi ?... Tous les hommes et tous les temps entendent de pareils murmures. A son tour, aussi vain dans son fond que les autres, le nouveau venu allait ce soir confondre les Pharisiens et triompher, ne serait-ce que par son assurance orgueilleuse et nonchalante.

Emportés par le grand vent du désert les grains de sable allaient se jugeant et se mesurant jalousement devant la falaise dont on ne voyait pas la base, dont on ne voyait pas le faîte...

La voix se taisait. L'homme écoutait encore et son âme, au dedans, brûlait.

Voici que son triomphe orgueilleux perdait de son allégresse. Il ne trouvait plus de joie à confondre des esprits étroits et durs. Bien plus. Il les excusait. C'était vrai. Ils avaient fait plus que lui. Ils étaient là avec leurs forces dépensées, leurs sacrifices et leur persévérance. Lui, déçu, rejeté, lassé, il venait tard et il donnait peu. Qu'il voudrait maintenant emprunter à ses détracteurs d'hier leur longue vie sage, où le bien de leurs œuvres, quelque chose enfin de moins vide que ses mains ouvertes, non pas pour triompher ou se plaindre à son tour, mais pour le jeter, comme un service d'amour, aux pieds divins. Qu'il lui semblait vain, à présent, de se comparer aux autres, de juger, de regarder... Quelque chose de formidable et d'inconnu, dépassant toute mesure l'anéantissait. Sa laideur lui semblait insupportable devant cette beauté sacrée; sa souillure, devant cette clarté; son cœur enfin, usé, lassé, impuissant, abordait en tremblant aux lieux où tout est simple. Et il en oubliait le reste. A mesure qu'il rentrait en lui-même l'homme devenu humble se débordait et s'oubliait lui-même dans l'incompréhensible amour plus profond que sa misère. Il pénétrait « dans le désert ou marchait « le seul ». « Il en est qui font le bien », dit Ruysbroëck, « mais sans chaleur divine. D'autres font le « bien par amour. Mais l'éblouissement de Dieu est « absent... Dites-moi, mais dites-moi comment faisons-« nous pour ne pas fondre d'amour et défaillir d'ado-

« ration, quand nous plongeons dans l'abîme de la « miséricorde, les yeux arrêtés sur le fait « Dieu a remis nos péchés » ? Voici une clarté plus aveuglante que celle du midi, un poids plus oppressant que tous les labeurs, que toutes les chaleurs de l'été.

L'ouvrier portait le poids du jour et de la chaleur...

Maintenant le Christ allait vers Béthanie. Aux lueurs rouges du couchant, on voyait son manteau ramené sur sa tête, et sa tête penchée. L'homme pouvait l'aborder. Il pouvait lui tout dire. L'Evangile n'indique pas qu'il ait rien dit. Avez-vous remarqué que sauf pour tous les besoins, ou toutes les misères de corps et d'âme, ceux qui allaient vers Lui par les chemins réservés de l'amour ne parlaient pas? Silence de Marie. Silence de Jean. Silence de Madeleine... Comme si en abordant l'éternel rivage, le bruit des mots s'éteignait de lui-même devant le regard qui lisait au-dedans. Comme si tout ce qui tenait à la terre se fondait en un seul terme: « *nescivi.* »

Mais Lui, lorsqu'il rencontrait un de ces misérables, un de ces prodigues, une de ces pécheresses qui devaient aimer plus et qui aimaient plus parce qu'Il lui avait plus donné; Lui, le grand solitaire parmi les hommes, lorsqu'Il rencontrait un de ceux qui devant Lui s'oubliaient eux-mêmes, et pour jamais oubliaient *tout*, est-ce qu'Il n'était pas moins seul?

REYNÈS MONLAUR.

MAURICE BARRES
OU LA GENERATION DU RELATIF (1)

II

Le Problème de l'Ordre

Ici le débat se généralise, où Barrès se trouve engagé avec les meilleurs esprits de sa génération, et de la solution qu'ils vont élire sortira toute la pensée de ces vingt dernières années. Notons d'abord qu'il ne s'agit pas pour eux de vérifier l'agnosticisme de leur époque : ils l'acceptent comme un fait ; mais, alors que la plupart n'en tirent qu'un nihilisme destructeur, ils entendent sur ces prémisses organiser et reconstruire. Ces jeunes hommes sont las des discussions stériles ; ils n'ont pas le loisir de se développer logiquement, mais ils s'en accommodent. Sans examiner même s'ils ont tort ou raison, c'est à trouver quelque chose qui la féconde et l'assure que leur activité s'emploie. L'absolu éliminé, l'homme ne sent pas moins la nécessité de destinations précises : il lui reste des besoins intellectuels, moraux, politiques. C'est dans l'instinct social que la génération du relatif

(1) Voir la Revue des Jeunes du 10 octobre : *Maurice Barrès ou la génération du relatif. I. Le départ pour la vie.*

crut trouver des principes d'ordre, de classement, d'autorité, de discipline, tout un ensemble de règles positives, empiriques, susceptibles d'être maintenues, restaurées, sans remettre la vérité en question.

Voilà le point de départ qui est commun à Barrès et à Maurras : l'agnosticisme est à la base de leur commune doctrine. Toutefois Maurras ira plus loin que Barrès, car il n'a jamais déprécié la raison, et les lois sur lesquelles il se fonde sont celles-là même que peut découvrir la méthode d'observation naturelle; son système impérieux, à mesure qu'il se développera, donnera toujours davantage à l'intelligence ; secrètement il tendra vers l'absolu et n'y échappera que par une mystérieuse privation. Celui de Barrès, au contraire, tout pénétré de contrariétés subjectives, devra masquer d'idéalisme lyrique la plus intime dissociation morale. Mais tous les deux partent du relatif, du social, et c'est là-dessus qu'ils établissent leur conception de l'ordre : ordre naturel chez Maurras, ordre affectif, ordre de la sensibilité chez Barrès. Conception bornée aux antécédents immédiats, aux causes prochaines où l'un et l'autre limitent leur recherche ; ordre insuffisant, incomplet, car tout ordre dit au moins « deux termes et une relation à un principe qui est antérieur à la création de l'ordre (1) ».

Or, c'est d'un tel principe que l'agnosticisme entend

(1) Pour cette critique de l'agnosticisme, je me réfère ici à la belle analyse qu'en a faite le P. Descoqs dans son livre sur l'*Œuvre de Maurras* : il n'en est pas de plus complète ni de plus pertinente ; c'est le point de vue même de la doctrine catholique qui s'y trouve exposé.

se passer pour construire, comme si l'esprit pouvait avoir de certitude qu'il ne se soit, dès l'abord, arrêté à une cause, à une fin qui rende raison de toutes les autres. Ce problème se pose, en fait comme en droit, le premier; de la réponse qu'on lui donne dépend la valeur de toutes les connaissances et de toute la vie. C'est pour l'avoir éludé, pour avoir « construit sur l'aire ensablée du relativisme » que les doctrines d'un Maurras, d'un Barrès restent, malgré tout, déficientes par quelque endroit. Prétendre se passer de métaphysique, l'abandonner aux rêveurs, aux idéalistes — pour préserver l'ordre — c'est peut-être d'une bonne méthode empirique, mais c'est laisser subsister le mal qu'on voudrait détruire.

Plus qu'une autre est fragile la conception de l'ordre que Maurice Barrès a prétendu faire sortir de sa propre conscience : « Si je possède, dit-il, l'élément le plus intime et le plus noble de l'organisation sociale, à savoir le sentiment vivant de l'intérêt général, c'est pour avoir constaté que le *moi* soumis à l'analyse un peu sérieusement s'anéantit et ne laisse que la société dont il est l'éphémère produit. » Ainsi son examen intérieur l'a conduit à faire l'unité des sentiments, à systématiser sa vie, à ne pas gâcher son bonheur en aventurant des combinaisons trop nombreuses, à se soumettre « à la mécanique de la culture »; il y a acquis des convictions sociales et des parti-pris salutaires. Mais que veut-il au fond? « Consoler ses chagrins, relever son jugement sur lui-même, mettre au jour tous les dieux trouvés un à un

dans sa conscience, les consoler, leur donner du style, sentir sa force qui, sans s'accroître d'éléments disparates, y gagne une merveilleuse intensité. » Alors même qu'il joue le jeu de l'élite, Barrès n'engage que lui-même. Or c'est par raison, par évidence qu'on gagne un esprit ; et si bienfaisant que puisse être le machinisme hygiénique de Barrès, si conforme, je l'accorde, à la meilleure hygiène française, ce n'est pas le conformisme qui fait une philosophie suffisante.

Individualiste, Barrès a retenu de Taine ce principe que le moi n'est qu'une possibilité permanente de sensations. Et, traditionaliste, il ne fait rien d'autre encore que de contempler ses émotions, non plus des émotions sans lien, mais systématisées. Aux sensations désordonnées, il prétend substituer des sensations bien élevées, conformes à l'allure traditionnelle du français de grande race; mais cela n'a de sens que si l'on suppose quelque chose qui soit doué d'une qualité et qui préside à la production même des sensations. Un Maurras, lui, n'a d'autre but que la conservation *extérieure* de ce type social; et l'insuffisance, dès l'abord, apparaît moins flagrante. Mais Barrès qui fait appel au cœur, aux ressources du sentiment, qui ne cesse de plaider pour l'individu ! Auguste Comte lui-même, était contraint de l'avouer : « Quand notre constitution cérébrale permettrait la prépondérance de nos meilleurs instincts, dit-il, leur empire habituel n'établirait aucune véritable unité, surtout active, sans une base objective que l'intelligence seule peut fournir. Lorsque la croyance à une puissance exté-

rieure se trouve incomplète ou chancelante, les plus purs sentiments n'empêchent jamais d'immenses divagations et de profondes dissidences. »

Barrès ne se soucie pas d'unité et accepte, sans plus, le relativisme de son époque : « Au milieu d'un océan et d'un sombre mystère de vagues qui me pressent, dit-il, je me tiens à ma *conception historique*, comme un naufragé à sa barque. Je ne touche pas à l'énigme du commencement des choses, ni à la douloureuse énigme de la fin de toutes choses, je me cramponne à ma courte solidité. Je me place dans une collectivité un peu plus longue que mon individu ; je m'invente une destination plus raisonnable que ma chétive carrière. A force d'humiliations, ma pensée d'abord si fière d'être libre, arrive à constater sa dépendance de cette terre et de ces morts qui bien avant que je naquisse, l'ont commandée jusque dans ses nuances. »

Ici même ne lui demandez pas de raisonnements : il ne désire que d'être ému : « C'est tout un vertige délicieux, dit-il, où l'individu se défait pour se ressaisir dans la famille, dans la race, dans la nation ». Mais si l'individu ne cède pas à ce vertige, s'il n'a pas d'attrait pour lui, s'il ne veut pas se défaire, s'il ne peut se ressaisir, s'il cherche ailleurs les secrets de sa vie ? — car il ne s'agit pas de raison, mais, en somme, de besoins ou de préférences. Que répondre à Sturel qui demande : « Comment ose-t-on ériger en loi sa méthode propre, sa convenance, et proposer à un égal d'abandonner ses buts naturels » ? Où est, en effet, le principe du choix ?

L'individualiste qui « accepte ses limites » n'a rien à répondre à celui qui ne les accepte pas; il ne peut produire son « illogisme » comme un témoignage valable. Pourquoi des êtres libres ne parviendraient-ils pas à s'y soustraire ? C'est qu'en dehors de la philosophie chrétienne, la liberté est ce qui s'oppose à l'ordre; et dire — en partant du fatalisme matérialiste : « Je ne suis pleinement moi qu'en acceptant mon déterminisme », c'est associer les contradictoires. Le déterminisme ne s'accepte pas, il se subit. Par ailleurs, si l'intelligence est impuissante à nous éclairer, si « profondément nous sommes des êtres affectifs », que direz-vous à ceux qui ne réussiront pas à faire surgir de leur « moi » cet attrait pour l'intérêt national ? Prétendez-vous établir que l'individu se sent porté par une inclination profonde à vouloir cette prospérité et qu'il accepte certaines lois comme une nécessité de fait? Mais pour avoir une valeur vraie, être autre chose que la préférence d'un cœur bien né et en quelque sorte le hasard d'une heureuse nature, cette soumission à l'ordre présuppose une fin qui la commande et la domine.

M. Barrès — qui prétend servir l'ordre — ne veut néanmoins reconnaître aucune règle applicable à tous les hommes; il y voit « une méconnaissance totale des droits de l'individu. » D'instinct, cet émotif répugne à l'universel. Dans l'impératif de Kant, ce n'est pas qu'il se fonde sur l'individu qu'il trouve à reprendre, mais qu'il vise à l'universalité. Il découvre pareillement dans l'humanisme classique « les germes de l'anarchie

mentale qui encombre les âmes, les empêche de retrouver la discipline de leurs races » (1) ; et parce qu'elle vise à substituer l'unité à la diversité des choses, la raison ne lui est pas moins suspecte : « L'Unité, s'écrie-t-il, voilà donc le rêve universel, l'aspiration des esprits réfléchis et des plus médiocres. » La vérité intellectuelle, non seulement il n'y croit pas, mais il la redoute en ce qu'elle répugne à son particularisme; il ne la conçoit pas « sans insubordination ». Dans l'universel, qu'il n'entend qu'à la manière de la métaphysique allemande, il se disperse et se dissout : et c'est le *local*, le *particulier* qui offre une prise à sa sensibilité individualiste. Des « vérités propres », des « vérités qui nous conviennent » individuellement, l'individu étant élargi jusqu'à la nation, bref des vérités indigènes, voilà ce qu'il veut promouvoir. C'est toujours la méthode de l'*Homme Libre :* « Le premier soin de celui qui veut vivre, c'est de s'entourer de hautes murailles; mais dans son jardin fermé, il introduit ceux que guident des façons de sentir et des intérêts analogues aux siens. »

Aussi bien ce traditionalisme individualiste, dont les besoins contradictoires répugnent aux exigences de la vérité comme à celles de toute culture humaine, rétrécit la notion même de l'ordre qu'il voudrait restaurer. En fin de compte, il lui faut légitimer Créon et conclure

(1) L'idée grecque du νοῦς, réglant l'activité universelle, lui semble promouvoir « un vague idéal de cosmopolitisme ». Il appartenait à Maurras et aux écrivains de son école de montrer que la raison reconnaît pour identiques aux exigences de toute culture humaine, les exigences maîtresses du nationalisme français.

qu'il n'y a pas de cité si nous cédons au prestige d'Antigone. Mais où M. Barrès prend-il le droit de condamner la sœur de Polynice et de dire que sur elle on ne peut rien fonder ? Ce ne peut être, à coup sûr, dans son individualisme. D'où vient alors qu'il juge immoral, et propre à pervertir des citoyens, le conflit qui met aux prises la vertu et l'autorité légitime ? Il n'est pas vrai qu'un tel exemple autorise chacun de nous à n'en faire qu'à sa tête, car c'est l'équité divine qu'invoque Antigone et non pas son sens propre. Mais, pour ne rien établir que sur le relatif, M. Barrès ne saurait traiter du vrai, du bien, du juste et de l'injustice. Je reconnais qu'un siècle de billevesées métaphysiques a brouillé l'évidence de telles notions jusqu'à les rendre suspectes à un esprit avide de réalisme, et sans doute était-il nécessaire de rappeler à l'individu qu'il n'a pas à trancher de la vérité des lois; mais de là à conclure qu'une telle vérité n'existe pas, il y a une différence. Au reste, la raison individuelle et le sentiment individuel restent le dernier juge, tant qu'ils ne sont pas soumis à une vérité objective : et c'est de celle-là précisément que M. Barrès commence par nous déposséder, au bénéfice du sens social. Or, la cité peut être construite sur l'injustice et l'individualisme civique ou national aussi haïssable que l'anarchie individuelle. La vie sociale peut-être constituée en état d'anarchie, être une anarchie organisée. Partout des impasses, partout des contradictions dans la façon dont M. Barrès pose le problème.

C'est qu'on n'échappe pas au problème du vrai : il précède celui de l'ordre, et l'ordre ne se fonde que sur la vérité. Pour y atteindre, il ne faut pas avoir préalablement flétri l'intelligence et ravalé la raison; à tout le moins ne faut-il pas négliger les accords de la logique et des faits. Sans doute le réalisme d'un Barrès les accepte, les concède, car il ne sert de rien de s'insurger contre eux. Mais de ce dur accommodement, où la doctrine d'un Maurras trouve le bonheur et la liberté, Barrès fait une servitude mélancolique, une meurtrissure secrète et comme la déception de ses rêves trop hardis. Pour l'un, c'est une retombée nostalgique; pour l'autre un stimulant créateur : ici l'acceptation d'une paix annonciatrice de la mort; là, l'effort viril, conscient, contre tout ce qui tend à amoindrir l'être, à offenser les lois de la nature et de la vie.

Pour Maurras, en effet, — et voilà le point où leurs conceptions se révèlent antagonistes — c'est à reconnaître ces lois, à les faire souveraines que la raison s'emploie. Pour Barrès, au contraire — c'est toujours là qu'il nous faut revenir — la raison abstraite est sans valeur. Il penche à croire, comme beaucoup d'hommes de sa génération, que « toutes les théories sont fausses » et par là même « malfaisantes »; aux erreurs de l'esprit, il oppose les vues concrètes, les rectifications de l'expérience. Ici encore, c'est Maurras qui pense juste, en refusant d'exclure les idées parce qu'elles sont des idées : « La réalité et l'idée, dit-il, n'ont rien d'incompatible. Il y a des idées conformes au réel, ce sont les

idées vraies; il y a des réalités conformes aux plus nobles idées, ce sont les choses saintes et les personnes grandes. S'il y a une opposition qu'il vaille la peine d'instituer, c'est celle des idées vraies et des idées fausses, des réalités bonnes et des mauvaises. » Barrès, parce qu'il a le sens de la grandeur et de la noblesse, a su distinguer ces réalités-là; mais ayant condamné l'intelligence, il n'a pu les élever jusqu'à cette dignité de l'idée qui les consacre et les impose à l'esprit par les vertus de l'évidence.

L'appel au sentiment peut bien rendre, en effet, le contact concret des choses; il est impuissant à rien établir de stable, ni principes, ni lois. Il n'est pas une des « billevesées métaphysiques », dont Barrès a dénoncé les pernicieuses conséquences, qui ne soient tenues pour telles par la raison, car ce qui va contre la nature n'est jamais rationnel. Il peut être légitime de dénoncer les abus de l'abstraction qui sont une forme de l'erreur; le point de vue de la raison n'en reste pas moins intact; mieux que les « dispositions affectives », elle sait nous convaincre de leurs faussetés. La sensibilité, au contraire, peut indistinctement ériger en vérités propres tous les faits qu'elle découvre. Et puis, l'appétit de savoir est aussi fort chez l'homme que l'appétit de sentir : il y a des règles pour satisfaire le premier qui les découvre en s'exerçant ; le second est insatiable par nature ; le soumettre à un ordre, c'est avouer sa défaite et qu'il est rassassié.

Barrès ne nous parle que des expériences où son

caprice l'entraîne; il croit en établir la valeur en lui donnant une allure millénaire, en le reliant à l'ordre social. Mais le résultat pratique — le seul critérium qu'il admette — est insuffisant à nous convaincre, car notre intelligence est ainsi faite qu'elle veut savoir pourquoi ce résultat est atteint. Ni l'intérêt personnel, ni l'intérêt personnel mieux entendu et accordé à l'intérêt général, ni l'intérêt général lui-même n'ont de sens, si on ne les rattache à des principes qui les dépassent. Et croit-on que la volonté se contentera, comme règle de ses actions, d'une règle toute empirique, sans rapport avec un ordre supérieur ? C'est l'objection qu'on a souvent opposée à Maurras; or, ce qui est vrai de l'agnosticisme maurrassien, l'est bien davantage du déterminisme sentimental de Barrès. S'il faut un véritable acte de foi — une acte de foi social — pour souscrire au premier, qui donc consentira à faire un acte de foi barrésiste pour adopter ce qui ne se présente à nous qu'à la façon d'une thérapeutique personnelle ?

Mais, dira Barrès, je m'accorde avec les plus hautes nécessités en reconnaissant l'excellence de tout le fondamental de notre être. — Qui ne voit qu'en ne cessant de plaider pour l'individu, on diminue la position même qu'on veut défendre ? On laisse l'ennemi dans la place et l'on est impuissant à le réduire. Faites-vous ensuite appel au « sens social », il vous reste à le légitimer. — Ces sentiments, dites-vous encore, nous les trouvons dans un passé qui nous rattache à la terre, à nos morts, à ce qui nous constitue davantage nous-

mêmes ; ce sont eux qui font l'homme civilisé, la civilisation étant définie l'état où nous trouvons en naissant quelque chose de plus que ce que nous apportons. — Mais que répondrez-vous à celui pour qui ses attaches signifient servitude et qui met tout son orgueil à les rompre, à celui qui ne veut pas d'un tel héritage dont il ne sent que la charge ? L'exclurez-vous de la communauté nationale ? encore faut-il lui démontrer *pourquoi* vos « sentiments » vous donnent sur lui des droits et qu'ils sont autre chose que la revendication brutale d'une sorte de précellence ou d'une pseudo-aristocratie. La vérité est la seule force qui impose, parce qu'elle est la seule puissance qui protège.

Quoi qu'on prétende, l'ordre social ne trouve pas en lui-même sa raison d'être et l'homme qui « a reçu l'intelligence et la volonté en partage ne subit pas sa loi passivement ; il y découvre la fin vers laquelle est ordonnée toute son activité, celle qu'il ne peut pas poursuivre sans cesser d'être homme et l'*ordre* social, complément, couronnement de son individualité, il l'aperçoit voulu par cette volonté éternelle de qui tout procède. Causé, créé par elle, cet ordre doit nécessairement aboutir à elle, sinon il demeure inintelligible ; et tout appel à une série même indéfinie de volontés qui l'auraient imposé, d'hommes qui s'en seraient transmis le plan est impuissant à l'expliquer (1). » Et voilà, du même coup, qui nous montre la notion insuffisante que les doctrinaires agnostiques de l'ordre se font de la civi-

(1) Descoqs, *loc. cit.*

lisation et de la culture, dont ils veulent rétablir la valeur d' « appétits naturels », en se passant de l'Absolu.

Mais Maurras entend se river aux réalités finies, aux intérêts temporels : il laisse et met en évidence la lacune; il sait que le salut de la société française n'est pas tout le salut, et toujours il lui sembla impie, téméraire, profanateur, de vouloir goûter l'humain comme divin (1). M. Barrès, lui, transporte ses confusions idéologiques dans l'ordre supra-sensible; il aborde le divin et les plus hauts problèmes qui sollicitent son esprit du même point de vue émotif et personnel. Nous verrons qu'il ne pourra sortir des contradictions du panthéisme subjectif où son instinct le conduit par une intime logique. Moins encore que la tradition française, la tradition catholique ne peut s'accommoder d'une doctrine qui, dès l'abord, diminue l'intelligence. Le caractère même des affirmations dogmatiques s'oppose à cette « tendance à n'envisager la vérité que sous des aspects relatifs, comme liée au sol et entourée de frontières (2). »

Aussi bien la déficience des idées de Maurice Barrès se révèle-t-elle davantage à mesure que son âme s'élève à de plus hauts désirs. Avec quelle audace, il s'appuie sur ses erreurs et comme il les protège ! Il ne sait pas d'entrave au jeu de ses facultés artistiques et dès l'ins-

(1) Maurras ne prétend pas davantage fonder un ordre complet; il affirme même explicitement le contraire : « Le caractère de toute morale complète, dit-il, est de dépendre nettement d'une dogmatique et d'une théologie. »

(2) Brémond, *loc. cit.*

tant qu'elles l'émeuvent, il parvient, au moyen des pires malentendus, à établir de prestigieux poèmes.

Car je ne veux rien voir d'autre dans les œuvres où il aborde le problème religieux. Il y est venu, une fois encore, attiré par la beauté de la cause qu'il fallait servir. En tant que thèses politiques et bien que singulièrement incomplètes, ses campagnes en faveur des intérêts catholiques ne furent ni mauvaises, ni fausses; la grossièreté anticléricale y fut marquée de flétrissure, et l'Eglise, défendue sans condition, y a gagné des amitiés profitables. Mais ce n'est pas de ces bienfaits qu'il s'agit ici. *La Colline inspirée, la Grande Pitié des Eglises de France*, représentent pour nous la dernière étape du développement, de la pensée de Barrès et sur les plus graves objets qui soient: sur la religion et la divinité. C'est comprendre son attitude en face de l'Eglise, de la Foi qui importe, c'est essayer de saisir les causes profondes qui le déterminent à les défendre.

Henri MASSIS.

(*A suivre.*)

LA QUESTION DES LANGUES EN BELGIQUE

La brûlante question linguistique, qui passionne et divise si fâcheusement nos amis belges, vient d'être l'objet dans la *Revue catholique des idées et des faits* d'un examen très sérieux sous l'une des meilleures formes qui soient : l'exposé direct des deux thèses en présence par leurs représentants les plus autorisés : M. Poullet, ancien ministre, et M. Van Cauwelaert, bourgmestre d'Anvers, d'une part (1) ; le comte Carton de Wiart, le sénateur Max Pastur, M. Jules Renkin, ancien ministre, et M. Counson, d'autre part. Ces leaders de l'opinion belge avaient accepté de parler tour à tour au cercle Saint-Jean Capistran, de Bruxelles, et la *Revue catholique* a eu l'heureuse fortune de publier leurs conférences, entre le 14 avril et le 28 juillet dernier. Ajoutons-y les très sages considérations de M. l'abbé Van den Hout, directeur de la revue, sur « la flamandisation de Gand » (n° du 16 juin) et nous aurons ainsi un ensemble de témoignages véritablement de première main sur un problème très mal

(1) La conférence du bourgmestre d'Anvers, réclamée avec insistance par la direction de la *Revue* et plusieurs fois promise, n'y avait pas encore paru à la date où nous écrivons. Nous ne la connaissons donc que par les citations, assez copieuses, qu'en a faites M. Jules Renkin.

connu chez nous et dont nous ne pouvons nous désintéresser.

Nous essaierons, quoique Français, d'apprécier la question d'un point de vue impartial, celui de la raison, comme si n'était pas en cause une rivalité entre la langue et la culture flamandes et celles qu'à juste titre nous préférons pour nous-mêmes : la langue et la culture françaises. Les chefs flamingants, d'ailleurs, se gardent en général de poser le problème sous cet aspect déplaisant, qui impliquerait un jugement de valeur, et, en démocrates logiques avec leurs principes, ils se bornent à revendiquer un sort semblable pour les deux langues qui se partagent à peu près également la Belgique, suivant une ligne qui irait de Comines à Visé, avec une supériorité numérique d'environ 1/15e au profit des Flamands (1). Cette identité de traitement, ils la revendiquent en matière administrative, judiciaire, scolaire, et à l'armée, partout en somme où jusqu'alors la langue française jouissait d'une faveur de fait, alors même qu'elle n'était pas consacrée par les lois.

D'où venait, historiquement, cette faveur de fait et quelle est l'origine des revendications flamandes? M. Renkin va nous l'apprendre en quelques mots précis.

Avant 1830, sous le régime hollandais, les Belges

(1) Le recensement décennal de 1910 a établi qu'il y avait en Belgique, sur 7,413,784 habitants, 3,220,662 Belges parlant le flamand seulement, et 2.833,340 parlant seulement le français. Des 877.288 Belges connaissant les deux langues, la plupart évidemment sont d'origine flamande.

de langue française furent molestés. Vint la révolution de 1830 et la constitution belge qui proclama la liberté des langues. C'était justice. Mais il y eut réaction contre les Flamands, qu'on écarta systématiquement des hauts postes de l'administration. Longtemps l'inégalité régna dans la législation à leur endroit, autorisant ainsi leurs griefs. Après 1870 on commence à se préoccuper de la question. Le parti catholique, qui occupe alors le pouvoir d'une façon ininterrompue, peut d'autant mieux s'efforcer à corriger d'indéniables abus qu'il possède ses plus fermes appuis dans les provinces septentrionales, c'est-à-dire flamandes.

Les principales étapes vers l'établissement d'un strict équilibre sont marquées par la loi de 1878 sur l'usage du flamand en matière administrative, qui toutefois ne fut pas rigoureusement appliquée et n'entra pas dans les mœurs; les lois de 1889 et suivantes, relatives aux juridictions répressives, mieux observées; la loi scolaire de 1913, qui donnait satisfaction aux vœux des populations flamandes touchant l'école primaire, et les dispositions d'une loi, votée la même année, sur l'emploi du flamand à l'armée, dont la guerre empêcha l'entrée en vigueur. M. Renkin cite, parmi beaucoup d'autres erreurs de l'administration, un fait qui prouve cependant combien d'habitudes acquises ces lois contrariaient : à Londres, pendant la guerre, les renseignements fournis par les bureaux belges aux réfugiés étaient imprimés en français et en anglais, pas en flamand !

L'observateur étranger ne peut manquer de s'éton-

ner que de telles inégalités existassent encore si longtemps après que le bien fondé de nombreuses revendications flamandes eût été reconnu par un parti qui tirait sa meilleure force de la constante fidélité de ses électeurs flamands. Il y a là un phénomène singulier que la lenteur des travaux parlementaires ne suffit pas à expliquer.

Quoi qu'il en soit, la réaction flamingante qui a suivi la guerre, comme tout mouvement légitime trop longtemps comprimé, s'avère aujourd'hui radicale à l'excès et dangereuse pour l'unité même de la Belgique. Les Allemands, qui comprirent tout de suite quel excellent terrain ce mouvement offrait à leur propagande séparatiste, intensifièrent la querelle des langues par trois mesures principales : la flamandisation de l'Université de Gand; la création du Conseil des Flandres; l'autonomie administrative accordée à chacune des deux parties de la Belgique, avec centre administratif à Namur pour la Wallonnie. Ces mesures, considérées par l'immense majorité des Flamands comme outrageantes pour leur dignité de citoyens, n'eurent pas, on s'en souvient, l'effet qu'en espéraient les occupants germaniques et il n'est qu'équitable de rendre une fois de plus hommage à la vaillance de la résistance belge sur tous les terrains. Mais elles allaient compliquer gravement la tâche du pouvoir légitime réorganisé et lui rendre très difficile de refuser aux Flamands celle des réformes voulues par eux, et compatibles avec l'unité nationale, que les usurpateurs leur avaient con-

cédées. De fait la transformation de l'Université de Gand en Université flamande est aujourd'hui à la veille d'être accomplie (1).

Quel est donc le sens général des revendications flamandes et quelles en sont les applications particulières ? Nous demanderons le premier à un non-flamingant, M. Carton de Wiart, qui l'a excellemment exprimé : « Le fond des revendications flamandes ne vise nullement à méconnaître le droit et l'intérêt qu'ont les Flamands à connaître le français et à l'employer chaque fois qu'ils le jugent utile, mais bien à amener la connaissance par l'élite de la langue du peuple au milieu duquel elle vit et à permettre ainsi le développement complet de ce peuple dans sa langue maternelle. » Presque dans les mêmes termes, M. Van Cauwelaert, l'un des leaders authentiques du mouvement flamand, pose le problème, et M. Renkin reconnaît avec lui « que les classes dirigeantes des provinces flamandes, et aussi, dans une certaine mesure, de Bruxelles et des provinces françaises, devraient s'attacher à connaître la langue flamande et qu'il est choquant de voir des chefs ignorer la langue de leurs administrés. »

Mais dans le détail, voici maintenant quelles formes prennent ces revendications, qui s'autorisent du triomphe des minorités ethniques naguère existantes en Au-

(1) On sait qu'il existe en Belgique quatre Universités; deux Universités d'Etat, à Liége et à Gand; et deux Universités libres, l'une catholique, celle de Louvain, l'autre neutre mais de tendances antichrétiennes, celle de Bruxelles. Toutes quatre ne possédaient jusqu'ici qu'un enseignement en français.

triche-Hongrie ou ailleurs pour réclamer plus vigoureusement contre un joug linguistique imposé en Belgique, et en Belgique seulement, *à la majorité* (1).

1° Afin d'obvier à la place tout à fait prépondérante du français à l'armée, M. Poullet et les flamingants proposent le recrutement régional et la formation de régiments flamands (2).

2° « Si les Flamands ont, à peu près partout, un enseignement primaire flamand, ils n'ont nulle part, sauf dans les collèges libres du Limbourg, des écoles moyennes, des collèges, des athénées flamands (3) ». Ils les réclament.

3° Devant les tribunaux, et sauf en matière pénale,

(1) M. Poullet et beaucoup d'autres flamingants aiment aussi à donner l'exemple de la Suisse. Mais, observe M. Carton de Wiart, « ceux qui parlent aveuglément de fédéralisme en invoquant l'exemple de la Suisse oublient que la Fédération Helvétique s'est formée par agglomération et qu'une confédération flamande-wallonne ne pourrait s'établir que par une scission qui irait au rebours de toute notre évolution historique. »

(2) « C'est la seule solution qui respecte les droits des Flamands », proclame M. Poullet. Les officiers de carrière arriveront bien, avec de la persévérance et de la bonne volonté, à posséder suffisamment les deux langues nationales, mais jamais les officiers de réserve. » Il faudrait pour cela une révolution totale d'idées et de sentiments en pays wallon. Déjà les Wallons prétendent arriver aux plus hauts postes de l'Administration et de la Justice avec la connaissance d'une seule langue nationale. A qui fera-t-on admettre qu'ils accepteront de bien connaître le flamand pour devenir officiers de réserve ? » Or le nombre de ceux-ci, en cas de guerre, est beaucoup plus grand que celui des officiers d'active et « on ne peut pas demander aux Flamands que, seuls en Europe, ils acceptent d'avoir des chefs militaires qui ne connaissent pas bien leur langue. » A la réforme demandée M. Poullet s'efforce de prouver qu'il n'y a pas d'objection sérieuse.

(3) Pour le détail des revendications flamandes, voir toute la conférence de M. Poullet (28 avril 1922), à laquelle répond point par point celle de M. Renkin (21 juillet).

le français jouit au civil d'une prépondérance de droit ou de fait. Les flamingants demandent l'égalité absolue du flamand et du français devant tous les degrés de la juridiction, dans l'instruction, les plaidoiries et le jugement des affaires civiles ou commerciales.

4° En matière administrative, une loi, élargissant et précisant celle de 1878, vient de concéder à la langue flamande, dans les services intérieurs des ministères, un *respect égal* — c'est le mot officiel — à celui qui est garanti à la langue française. La nouvelle loi — qualifiée de *loi von Bissing* par les adversaires des revendications flamandes — flamandise, en outre, l'administration dans les régions flamandes du pays, tout en respectant la liberté individuelle de chacun de s'adresser à l'autorité publique dans la langue de son choix. « Lorsque cette loi sera complètement appliquée, reconnaît M. Poullet, un grand grief aura disparu. »

⁂

Ce serait allonger démesurément cet article que de discuter ou même simplement d'énumérer les arguments produits en faveur de chacune des réformes demandées, ou contre elles, par les flamingants et leurs adversaires. Les exagérations des deux groupes accumulent d'amères rancœurs. Il est facile, en y mêlant le souvenir d'épreuves récentes ou de manœuvres toujours actuelles, de glisser des divergences de vues aux accusations de moin-

dre amour patriotique, de moindre souci de justice, voire de moins exigeante conscience chrétienne. Et le mot de Godefroid Kurth : « La question flamande est la plus grave de toutes celles qui se posent en Belgique... De la solution qu'elle recevra pourra dépendre l'existence ultérieure de notre patrie elle-même », apparaît douloureusement exact.

Il nous faut pourtant donner un aperçu des raisons qu'on oppose dans les milieux dirigeants non flamingants au mouvement qui compte à la chambre belge 42 représentants sur les 47 députés catholiques élus par les arrondissements flamands (non compris celui de Bruxelles, qui est bilingue (1).) Nous en trouvons d'excellents dans les conférences du sénateur Max Pastur et de M. Renkin, de très suggestives mêlées à d'autres moins bonnes dans celle de M. Counson, de qui les mots d'esprit et les formules à l'emporte-pièce peuvent séduire mais détonnent un peu, nous semble-t-il, en un débat si angoissant.

Tout d'abord une constatation de fait. « Il n'y a pas en Belgique de groupes étrangers l'un à l'autre et qu'un conquérant aurait réunis contre leur gré. La Belgique indépendante a été fondée par la volonté des neuf provinces dans la concorde et la fraternité. Nos deux races, si race il y a, se sont compénétrées. Les unions conjugales, les alliances entre Belges de langue diffé-

(1) Chiffres fournis par M. Poullet. Le mouvement flamingant rallie en outre un certain nombre d'élus libéraux et la majorité des socialistes flamands.

rente sont innombrables. Unies, les deux parties de la nation se complètent admirablement. Séparées, elles perdraient leur originalité, leur richesse et leur force. » (Renkin.) — « Ce n'est pas à la race que nous devons notre commune grandeur dans l'histoire... La pureté racique est, chez nous, une utopie. Des statistiques ont prouvé que les caractères d'une race se retrouvaient souvent chez l'autre, et que la frontière linguistique ne coïncidait pas avec les différences physiques observées chez les individus... Les seules lettres qui nous soient restées de Jacques van Artevelde sont écrites en français; depuis Chastellain et Comines, jusqu'à Mæterlinck, Rodenbach et Verhaeren, nos plus grands écrivains d'expression française ont été des Flamands. Henri Conscience, fondateur de la littérature flamande, était fils d'un soldat français de Besançon. Preuve que race et langue ne se confondent pas. » (Max Pastur.)

Mais voici un ordre d'arguments qui porte encore plus loin : c'est celui qui fait intervenir *la qualité*. « Culture française, ciment spirituel unissant Flamands et Wallons dans une communauté d'idées et d'instruction ». a dit Verhaeren. « Comment vouloir la comparer à l'influence réduite de la culture néerlandaise, et comment n'être pas angoissé à l'idée qu'en l'abaissant en Flandre au niveau de cette dernière, on risque d'ébranler notre unité nationale et d'isoler les Flamands du reste du monde ?... » « Ce qui fait la faiblesse de la Hollande, disait son ministre du commerce, M. de Marey, en 1906, c'est d'être bornée par sa langue. » Ce qui

fait la force de la Belgique, c'est d'avoir à sa disposition une langue internationale qui compense le désavantage d'appartenir à un petit pays. » (Pastur.) — « *Une langue n'existe que par ses livres... Non numeranda, sed ponderanda verba.* Quelle est la situation livresque, donc linguistique, de la Belgique ? La Bibliothèque Royale de Bruxelles, en 1916, a donné en lecture 72.572 ouvrages, dont 66.125 en français, 3.205 en allemand, 2.519 en anglais, 1.302 en flamand et 1.421 en diverses autres langues. C'est dire que la *littérature française représente dans la capitale de la Belgique près des neuf dixièmes de la vie intellectuelle...* Aussi, le Conseil communal de Gand et le Conseil académique, le Cercle industriel et le *Vooruit* (1), la magistrature et le barreau, l'Académie Royale des Sciences et l'Association des Ingénieurs, se sont prononcés contre la destruction par flamandisation de l'Université de Gand. Contre de tels avis, que vaut la coalition des inconséquences et des incompétences ?... Pour remplacer la langue de Pasteur par la langue du Synode de Dordrecht sans la religion de Dordrecht et sans le gieuse, civile et scolaire de la Belgique. Or, la langue de Dordrecht sans la rligion de Dordrecht et sans le commerce d'Amsterdam, aurait l'efficacité des emplâtres sur les jambes de bois. » (Counson.)

Au nom de l'intérêt national et de l'intérêt bien com-

(1) Union de coopératives socialistes, qui a demandé le maintien de l'Université française à Gand par 240 contre 10. — 96 0/0 des commerçants de la ville l'ont également voté. (Pastur.)

pris de la Flandre elle-même, le mouvement wallon, qui n'a jamais eu de visées séparatistes (1), mais « tend à maintenir une Belgique aussi solide et aussi unie que possible », refuse donc d'adhérer aux revendications des flamingants extrémistes, tout en marquant sur bien des points un sincère désir de conciliation. C'est ainsi que M. Carton de Wiart, qui s'oppose à la concession de régiments flamands distincts des régiments wallons, afin d'éviter que la défense du pays ne soit dominée par des soucis régionaux et pour maintenir un contact fécond entre les deux races, reconnaît souhaitable l'instruction des recrues dans leur langue maternelle. M. Renkin se félicite d'avoir fait voter la loi instituant une cour d'assises flamande dans le Brabant et de toutes les dispositions relatives à l'emploi de la langue flamande en matière répressive, là où les intéressés sont en contact direct et personnel avec les magistrats. Mais il ne voit pas la nécessité d'étendre ces lois aux uridictions civiles, où n'apparaissent que les avoués et es avocats. Là « l'usage du français ne lèse personne. [l facilite d'autre part et homogénéise le débat. »

Dans la question de l'Université de Gand, il semble que les adversaires de la flamandisation ne soient pas

(1) « Le séparatisme wallon est pour ainsi dire inexistant, écrit M. Pas-ir. On a pu s'en rendre compte pendant la guerre : les ministères wallons e Namur ont été peuplés presque entièrement de Flamands et de Bruxel-is; un seul wallonnisant s'y est laissé prendre ». Quelques extrémistes e Wallonnie poursuivent bien en réalité la suppression de l'Etat belge us le couvert d'idées régionalistes; mais à l'inverse de ce qui se produit Flandre, « ils sont tenus à l'écart du mouvement wallon et n'y exercent icune influence. »

parfaitement d'accord entre eux. Les uns la rejettent purement et simplement avec dédain, comme M. Counson. « L'Etat belge ne peut pas — et ses Universités ne peuvent encore moins — servir de bureau de bienfaisance pour petites langues. » M. Pastur, tout en jugeant discutable sa raison d'être et malgré les frais considérables qu'elle entraînerait, admet la création d'une Université flamande à Anvers, ville flamande populeuse et riche, pourvu qu'on maintienne intégralement à Gand l'Université française existante. (1) » « On ne peut songer à détruire un foyer intellectuel — disait, lui aussi, le vénérable comte Woeste. Nous serions la risée de l'Europe. » M. Renkin paraît être du même avis. Mais M. l'abbé van den Hout, qui examine surtout la question en fonction des intérêts religieux de la Belgique, rejette la création à Anvers d'un nouveau centre d'enseignement d'Etat, donc neutre, aussi bien que le dédoublement, qui « amènerait les nationalistes flamands à faire une propagande désastreuse pour peupler l'université flamande. » Ainsi se tourneraient vers Gand « nombre de jeunes catholiques qui seraient allés à Louvain », et dont la foi se

(1) Le projet de M. Poullet — qui de la flamandisation totale s'est rallié au « dédoublement » — prévoit en effet que les cours français de l'Université de Gand demeureront, mais qu'à côté d'eux le même enseignement sera donné en flamand et qu'aucun titulaire nouveau ne sera nommé à une chaire de langue française. Celles-ci disparaîtraient donc graduellement avec leurs occupants actuels. Comme le remarque justement M. Pastur, il y a là une simple « manœuvre à retardement » et non sans raison la commission instituée par le gouvernement l'a jugé « un véritable sabotage de l'enseignement »; il en résulterait entre professeurs et élèves une agitation analogue à celle de Prague, en 1848.

trouverait exposée aux plus graves périls. Le directeur de la *Revue catholique*, qui souhaiterait voir se concrétiser les *desiderata* des flamingants dans la création d'une Université catholique flamande a côté de l'Université de langue française qui déjà prospère à Louvain, accepte donc à regret, comme un moindre mal, la flamandisation de Gand, mais non sans faire entendre aux tenants d'un mouvement qui, « s'il n'est pas un mouvement catholique, est indiscutablement un mouvement de catholiques », des avertissements fort judicieux.

Pour lui, comme pour M. Jules Renkin, il est trop clair que les catholiques flamingants, en mettant leurs revendications raciques et linguistiques au premier plan de leur programme politique, ont gravement compromis déjà les intérêts du catholicisme en Belgique et les compromettront plus encore peut-être à l'avenir. « L'histoire sera sévère, écrit le premier, pour les catholiques par l'action desquels « Gand-Flamand » sera devenu une réalité », ce « Gand-Flamand » qui, entre des mains habiles, peut s'avérer « une formidable machine de guerre anticléricale », et qui, de toutes manières, nuira à Louvain, où se sont formés depuis un demi-siècle les hommes d'Etat catholiques de toute la Belgique et où les Flamands, certes, étaint loin d'être primés. « Erreur fatale », déclare plus nettement encore M. Renkin, erreur qui méconnaît la hiérarchie dans les droits et les intérêts politiques. N'a-t-on pas vu des hommes que leur passé semblait devoir garantir

d'une faute aussi lourde, « admettre qu'on imposât avant tout aux candidats catholiques le programme minimum (flamingant), et que, suivant l'acceptation ou le refus de ce mandat impératif, on créât partout dans le parti catholique des provinces du Nord un état de scission ouverte ou latente et d'exclusivisme? Ainsi fut brisée la force du parti catholique, au moment même ou sa cohésion eut été le plus nécessaire au relèvement du pays. »

⁂

Quelle est l'idée qu'on doit rendre responsable de ce désastre? Le programme flamingant n'est pas une production spontanée; il a un support idéologique que nous avons approché tout à l'heure, mais que nous n'avons pas creusé. La divergence de vues entre partisans et adversaires de ce programme sur le bénéfice même qu'en retireront les populations flamandes prouve qu'il recouvre autre chose qu'une question de fait. On ne se passionne pas à ce point pour un problème de statistique et d'administration. Le romantisme racique, responsable de tant d'autres excès dans l'Europe centrale et orientale, en Italie, en Irlande, doit d'abord ici être mis en cause. Mais il est un second élément propulseur du mouvement flamingant, mouvement essentiellement démocratique, nous l'avons dit, et c'est le mythe égalitaire.

« On veut plier la réalité à un principe faux — écri

M. Pastur — et arriver à nier que la Flandre soit bilingue, tandis que l'on n'arrivera jamais à bilinguiser la Wallonnie... Nous considérons la culture française comme supérieure et qu'à ce titre elle a droit à plus d'influence dans l'intérêt du pays. »

Or, c'est ce que les chefs flamingants, tout en proclamant leur respect de la culture française, tout en reconnaissant et en prouvant par leur propre exemple qu'elle s'impose à l'élite du peuple flamand, refusent d'admettre. « On a voulu captiver la langue flamande par les attraits d'une culture dite supérieure, dit M. van Cauwelaert. Ces tentations ont pu endormir la conscience flamande. Mais aujourd'hui elle se réveille. »

Lisons l'exposé de M. Poullet. C'est tout un plaidoyer en faveur de l'égalité. « Imaginer que les Flamands puissent accepter une inégalité, eux qui sont les plus nombreux, c'est une illusion... La transformation de l'Université de Gand, c'est la solution égalitaire... Une idée d'égalité inspire toutes nos propositions. Elles n'assurent ni aux Flamands, ni à la région flamande, aucun privilège. Elles leur assurent simplement ce dont leurs frères wallons jouissent depuis si longtemps. Rien de plus, mais rien de moins non plus, j'en conviens... Une seule chose, dans un pays bilingue, peut compromettre l'intérêt supérieur du pays : c'est le refus systématique de solutions légitimes, c'est le refus de l'égalité. » Il serait facile de multiplier ces citations.

Ainsi donc le débat est bien entre deux conceptions politiques et sociales, autant qu'entre deux groupes

ethniques : d'un côté le souci de la qualité, de l'autre, celui du nombre, exprimé par le suffrage universel. « En fait — reconnaît M. l'abbé van den Hout, qui concède le maximum aux prétentions flamingantes — il n'y a en faveur d'une Université d'Etat flamande qu'un seul argument. Le voici : il se trouve en Belgique un nombre d'électeurs, et donc de députés, assez important pour obliger un gouvernement soucieux d'assurer la paix et la concorde entre les citoyens, à satisfaire une revendication constitutionnellement légitime... Un point, c'est tout. Le reste — droit, justice, égalité, culture, race — peut avoir son effet sur des auditoires de meetings, mais n'a que faire ici. »

La faveur du nombre n'ayant jamais prouvé qu'une revendication fût justifiée, nous sommes donc en droit de ne pas nous laisser trop impressionner par les chiffres imposants dont les flamingants font étalage et de soumettre leur programme à une critique rigoureuse. Or, sans même s'arrêter aux dangers qu'il offre pour l'unité du sentiment national en Belgique et pour la cohésion du parti catholique, pour le progrès de la culture sans épithète et pour le développement général de la Flandre, pour la prédominance nécessaire enfin de l'idée religieuse sur toute autre dans la vie d'un chrétien convaincu (1), il suffit d'observer avec

(1) Nous avons souvent entendu regretter par des catholiques belges le fait que bien des catholiques flamingants — parmi lesquels on sait qu'il y a beaucoup de prêtres — paraissaient, dans leur conduite extérieure, s'inspirer plutôt du programme flamand que de l'idéal catholique et parfois même n'avoir qu'un médiocre respect pour les autorités religieuses de leur

M. Renkin qu'il pèche gravement contre la logique et la réalité objective des choses.

« Qu'est-ce que l'égalité des langues? » demande l'ancien ministre. On conçoit bien le droit très légitime pour chacun d'user librement du langage qu'il préfère dans ses rapports avec l'autorité, mais non l'égalité de valeur des langues elles-mêmes. « Rien au monde ne peut détruire la supériorité relative, comme instrument de communication, de la langue anglaise sur la langue française, par exemple, ni la supériorité des langues d'usage international sur les langues locales. Et *c'est*, je crois, *l'erreur de beaucoup de flamingants de confondre les prétendus droits de la langue avec les droits effectifs des citoyens qui parlent une langue*... Le Flamand doit défendre sa personnalité, sa langue, ses mœurs et ses coutumes. Il y a là un intérêt national. Mais il doit aussi se rapprocher de la culture française, faute de quoi il serait entravé dans sa carrière, se condamnerait à la stérilité, se ferait en tous les cas des conditions de vie difficile. »

On ne saurait mieux dire, juger avec une plus équi-

pays. Sans vouloir prendre parti dans la question, nous tenons cependant à signaler l'une des toutes récentes manifestations de cet état d'esprit, d'après la *Revue catholique* du 25 août. « Le Congrès national des « Etudiantes » *catholiques* flamandes s'est tenu à Louvain cette semaine. Les deux mille congressistes ont envoyé trois télégrammes. On croit deviner : le Pape, le Roi, le Cardinal... Détrompez-vous, c'est au Père Stracke, à Mulier et à De Beuckelaere [leader du groupe flamingant le plus extrême] que sont allés les hommages de ces braves petites écolières. Oh! aberration nationaliste !... Et quelles responsabilités pour ceux qui commandent — ou devraient commander — cette jeunesse. »

table modération un problème embrouillé à plaisir par un régionalisme aveugle. Pour montrer les absurdités auxquelles il conduit, M. Renkin rappelle que pendant la guerre un journal « activiste » (1), le *Toorts*, « signalait comme un grief des Flamands le fait qu'en Angleterre les ouvriers belges qui ne savaient que le flamand trouvaient bien plus difficilement à s'employer que les Wallons et les Flamands qui savaient le français. » Or ceci n'était pas un grief — ajoute-t-il avec raison — mais une conséquence inéluctable de l'infériorité où se trouvaient les Flamands qui ne connaissaient que leur langue locale.

Maurice VAUSSARD.

(1) Nom donné aux extrémistes flamingants.

LA FAMILLE NOMBREUSE ET LES LOIS NOUVELLES

Le mois dernier, le IVe Congrès de la Natalité tenait à Tours ses patriotiques assises; en ce moment même les candidats aux Prix Michelin s'acharnent à composer le mémoire ou le tract de 32 pages le plus capable de réfuter les néo-malthusiens; et les Académies de province, dans les loisirs de leurs vacances, ont enquêté sur la moralité et les mérites des familles auxquelles peut revenir un Prix Cognacq. Il n'est donc pas inopportun de mesurer, dans le domaine de la loi, le chemin parcouru en faveur des familles nombreuses : le Parlement et le Gouvernement leur viennent-ils effectivement en aide, et de quelle façon, et dans quel esprit?

Les lois, articles de lois ou amendements intéressant la Famille Nombreuse n'ont pas encore été groupés par le législateur ou les juristes : il n'existe pas de *Code* de la Famille Nombreuse. Quelques essais pratiques de classification ont été faits : par l'*Action Popu'aire* de Reims, d'abord, en quatre pages substantielles inspirées, je crois, par M. G. Lacoin; par la Fédération des Sections des Familles Nombreuses de l'Isère, dans son *Memento du Ligueur*, publié à Grenoble ; par M. Eblé en 1921, dans les *Dossiers de la Documentation Catholique*. M. Eblé accompagne son exposé, de quelques

considérations générales fort judicieuses. L'histoire de la législation nouvelle en cette matière, jusqu'à mars 1921, a été étudiée — non sans quelque faveur pour le régime actuel et pour la Révolution dont il se réclame — par M. Boucoiran, secrétaire général de l'Ain, dans une thèse de Droit sur la *Famille Nombreuse* (1921, Montpellier). Enfin l'on peut là-dessus consulter utilement les divers fascicules de l'*Alliance Nationale pour l'accroissement de la population française*, et de la *Plus grande Famille*: Ces deux Ligues ont coutume, dans chaque numéro de leur périodique, de relater les avantages législatifs obtenus par leur heureuse insistance.

C'est depuis la dernière guerre et ses ravages, que les pouvoirs publics paraissent s'intéresser efficacement à la cause de la Famille Nombreuse. Il est juste cependant de mentionner les tentatives et les réalisations commencées avant 1914, par des Chambres de nuance politique assez diverse. C'est ainsi que le *vote familial*, réclamé aujourd'hui par l'honorable M. Roulleaux-Dugage, avait été proposé dès le 21 juillet 1871 à l'Assemblée Nationale par M. Jouvenel.

S'agit-il d'*exemption d'impôts*, ou d'*allégement des charges militaires*, la loi du 15 juillet 1889 faisait passer dans la Territoriale les réservistes pères de quatre enfants, et exemptait de deux années de service actif les aînés de sept enfants; la loi de finances du 17 juillet 1889 exemptait de la contribution personnelle et mobilière les pères et mères de sept enfants vivants, légitimes ou reconnus. En 1899, des *allocations* furent

accordées aux fonctionnaires des Postes et Télégraphes pères d'enfants nombreux. En 1901, le Sénat décide de constituer une Commission extraparlementaire de la Dépopulation. Les propositions de loi ou d'amendement se multiplient sur ce sujet : et le Parlement, légiférant en matière d'*accidents du travail*, décide, qu'en cas d'accident suivi de mort, les enfants de la victime ont droit à une rente d'autant plus forte, qu'ils sont plus nombreux (lois de 1898, 1899, 1906, 1914). Il attribue des bonifications spéciales aux titulaires d'un livret de la *Caisse nationale des retraites* ayant élevé plus de trois enfants (loi de 1895). Il encourage la construction des *habitations à bon marché*, et il en favorise l'accès aux familles nombreuses (loi de 1912). Toutefois en matière d'*impôts*, une loi de 1890 vient restreindre et presque abolir la loi de 1889; et les lois de 1903, 1904, 1912, exonèrent péniblement les pères de famille nombreuse d'une partie de la contribution personnelle et mobilière. En 1911, le *vote familial*, proposé de nouveau par M. l'abbé Lemire, n'est pas adopté.

A la veille de la guerre enfin, le 14 juillet 1913, fut votée la loi proposée par MM. Chéron et Le Cherpy, sur l'*Assistance aux Familles Nombreuses et aux veuves privées de ressources*. Comme cette loi subsiste, il est bon d'en connaître les principales dispositions.

C'est une loi d'assistance, c'est-à-dire de secours, presque d'aumône, et il faut être indigent pour en bénéficier. L'indigence est constatée, dans chaque départe-

ment, par un Comité de Patronage créé par le Préfet. Ce Comité doit en outre renseigner les familles nécessiteuses, et les aider dans leurs démarches.

Si donc les parents sont indigents, et s'ils sont de nationalité française, ils reçoivent une allocation de 60 fr. par an, par enfant, légitime ou reconnu, de 13 ans, au delà du troisième enfant de moins de 13 ans. Lorsque la mère est seule avec ses enfants, l'allocation est donnée au delà du premier enfant de moins de 13 ans; et au delà du deuxième enfant de moins de 13 ans, lorsqu'avec ses enfants le père est seul. Les orphelins de père et de mère valent les mêmes secours à ceux qui les recueillent, à condition que ceux-ci leur soient apparentés. Ajoutons que les enfants de 13 à 16 ans, en apprentissage régulier, sont assimilés aux enfants de moins de 13 ans.

Cette dernière disposition est actuellement abrogée; et l'allocation est portée de 60 fr. à 180.

Cette loi, qui se complétait par celles du 17 juin et du 30 juillet 1913 instituant des allocations pour les femmes en couches nécessiteuses, représente le grand effort législatif fait avant la guerre en faveur de la natalité. C'était une forte impulsion donnée à l'opinion parlementaire : le 19 juin 1914 se constitue à la Chambre un groupe pour la protection des Familles Nombreuses, qui compte aussitôt 264 adhérents; et le 15 juillet 1914, la loi qui instituait un impôt global sur le revenu tint compte, dans son article 13, des charges de famille.

Ce grand courant de bonne volonté s'est chargé de volonté ferme, consciente, laborieuse, depuis la guerre et depuis la paix. Presque aussitôt après l'installation de la nouvelle Chambre, le 27 janvier 1920, était créé un Conseil supérieur de la Natalité, auquel se subordonnaient, dans chaque département, des Commissions de la Natalité. Et les familles nombreuses étaient activement honorées, secourues, exonérées d'impôts, favorisées enfin par de nouvelles lois.

I. — La récompense honorifique des *médailles de la famille française*, établie en 1920, est bien significative des intentions nouvelles. Médaille de bronze décernée aux mères de cinq enfants, médaille d'argent pour les mères de huit enfants, médaille de vermeil aux mères de dix enfants, elles désignent le dévouement maternel au respect de tous. Il est bien entendu désormais que la nation doit aux grandes familles des égards, de la reconnaissance et de l'admiration, et non plus simplement une aide de pitié.

II. — Les secours subsistent, et même ils se développent. L'*allocation aux femmes en couches* est majorée proportionnellement au nombre des enfants déjà nés (loi du 30 avril 1921). En outre, chez les bénéficiaires d'allocations d'assistance, le mobilier et les vêtements deviennent *insaisissables* (loi du 14 avril 1917). Les indemnités pour charges de famille, qui avaient été pendant la guerre accordées aux fonctionnaires civils et militaires, se sont peu à peu élevées, et sont actuellement fixées à 330 francs pour chacun des deux pre-

miers enfants, et à 480 francs pour chacun des suivants, quel que soit le traitement du fonctionnaire (Loi du 13 oct. 1919).

Des primes sont établies : *primes de natalité*, que chaque département ou chaque commune peut allouer, l'Etat s'engageant à y contribuer par des subventions (lois du 29 juin 1918, décret du 30 avril 1920, loi du 30 avril 1921) (1), et *primes de prévoyance*, données au moment de la naissance, et destinées à constituer des assurances.

Le *sursalaire familial*, c'est-à-dire le supplément de salaire proportionnel aux charges de famille, relève actuellement de l'initiative et de la bonne volonté privées. Et il est à souhaiter que l'Etat intervienne le moins possible dans le fonctionnement de ces rouages délicats que sont les Caisses de compensation; leur Comité central des Allocations familiales les règle et les dirige aujourd'hui avec la plus grande sagesse.

A l'initiative privée également sont dus les *Prix* que l'Académie Française est chargée de répartir : fondation Ernest Lamy (25.000 fr.), destinée à des familles pauvres et nombreuses de paysans français et catho-

(1) J'ai sous les yeux un Tableau synoptique de ces primes pour 1922. Il est assez curieux à consulter. On y remarque, par exemple, que les primes les plus fortes sont accordées par le Haut-Rhin à la Vaucluse : le Haut-Rhin donne 300 francs pour le 4e enfant, 400 fr. pour le 5e, une majoration progressive de 100 francs jusqu'au 8e; 850 francs pour le 9e, et 1.000 francs pour les suivants. En Vaucluse la progression est la même, sauf que les 1.000 francs sont attribués dès le 9e enfant. — Dans la Mayenne au contraire, la prime est de 100 fr. au 4e, avec majoration progressive de 50 francs pour les suivants.

liques; fondation Louis Gehère (5.000 fr), destinée à des familles de paysans français et catholiques, ayant au moins quatre enfants, et habitant la Mayenne et le Maine-et-Loire; fondations Paul Lévylier (1.000 fr.), H. H. H. (5.000 fr.); dotations Cognacq-Jay (2.250.000 fr.), attribuées en principe, à raison d'une (de 25.000 fr.) par département aux familles nécessiteuses de neuf enfants; à cette libéralité M. et Mme Cognacq ont ajouté en mars dernier une seconde donation, de 16.244.642 fr., devant fournir chaque année des prix de 10.000 fr. aux jeunes ménages pourvus de cinq enfants : l'âge des parents ne doit pas dépasser 35 ans. Prix du lieutenant J.-L. Mignard (500 fr.) ; fondation Saulnier (25.000 fr.) ; fondation Carnot (101 secours de 200 fr.) en faveur des veuves d'ouvriers chargées d'enfants.

III. — Les exonérations d'impôts accordées aux familles nombreuses par la législation nouvelle sont considérables.

Pour chacun des cinq impôts sur *les revenus*, la réduction est calculée de la manière suivante. Les contribuables sont divisés en deux catégories, d'après le chiffre de leur revenu net total (1) : dans la première sont compris ceux dont le revenu net total ne dépasse pas 10.000 fr.; au delà de 10.000 fr., on appartient à la seconde. La première catégorie comporte une ré-

(1) Le revenu net total se définit ainsi : le chiffre de revenu qui subsiste, après déduction faite de 3.000 francs si l'on est marié ou veuf avec un enfant au moins, et de 2.000 francs par enfant. — De la sorte les familles nombreuses se trouvent bénéficier à la fois de deux réductions d'impôt.

duction d'impôt de 7,50 0/0 pour chacun des deux premiers enfants, et de 15 0/0 pour chacun des suivants ; de telle sorte qu'à partir de huit enfants l'on se trouve pleinement exonéré. La seconde catégorie comporte une réduction d'impôt de 5 0/0 pour chacun des trois premiers enfants, et de 10 0/0 pour chacun des suivants, mais avec limitation du montant total de la réduction à 300 fr. par enfant.

L'impôt général sur le *revenu* ne frappe — en comportant d'ailleurs les mêmes catégories (1) — que le revenu net total, déduction faite en outre de 6.000 fr. De telle sorte qu'un père de cinq enfants ne sera soumis à l'impôt général sur le revenu qu'au delà de 19.000 fr.

(Lois du 15 juillet 1914, du 31 juillet 1917, du 25 juin 1920.)

A l'Enregistrement, le tarif des droits sur les *donations* (donations-partages, donations par contrat de mariage à des descendants, donations entre époux hors contrat de mariage), est d'autant plus modéré qu'il y a plus d'enfants (loi du 25 juin 1920). — La *taxe successorale* est très lourde lorsqu'il n'y a qu'un enfant ou lorsqu'il n'y en a point : en ce dernier cas elle atteint 9 fr. pour 100 fr. Les successions où le défunt laisse quatre enfants vivants ou représentés en sont complètement exemptes. — Les droits de *mutation par décès*, frappant la part nette de chaque héritier, sont réglés dans le même esprit : si le défunt laisse plus de quatre

(1) Dans la deuxième catégorie, le montant total de la réduction est ici limité à 2.000 francs par enfant.

enfants vivants, il est déduit de l'actif global net — c'est-à-dire soustrait aux droits — 10 0/0 par enfant en sus du quatrième, sans que cette déduction puisse excéder 15.000 fr. par enfant. De plus on tient compte du nombre d'enfants des héritiers. Si l'un des héritiers a quatre enfants ou plus, les droits qu'il aura à payer seront diminués de 10 0/0 par enfant en sus du troisième (loi du 25 juin 1920).

IV. — Au nombre des faveurs dont jouissent les familles nombreuses, il faut placer les réductions progressives sur les billets de chemin de fer de toute classe (loi du 29 octobre 1921) ; la réduction analogue, sur le tarif des établissements thermaux appartenant à l'Etat; la réduction de la taxe de séjour dans les villes d'eaux (loi du 24 sept. 1919) ; la majoration des pensions de retraite civiles et militaires (lois du 31 mars et du 21 octobre 1919).

Mais la faveur la plus importante, que le Parlement ait accordée aux Familles Nombreuses, est inscrite dans la *loi sur le recrutement de l'armée*, votée par la Chambre en juin dernier. Voici les articles qui nous intéressent :

TITRE Ier, art. 2.

Le service militaire est égal pour tous; hors le cas d'incapacité physique, il ne comporte aucune exception autre que la suivante : le fils aîné de la famille de cinq enfants et plus n'accomplira que 12 mois de service.

Lorsque le fils aîné d'une famille de cinq enfants et plus n'a pas, pour une cause quelconque, bénéficié de ladite dispense, le bénéfice en sera acquis au second des fils, à son défaut au troisième et ainsi de suite.

TITRE II, art. 21.

[Il s'agit ici de sursis accordés aux fils d'une même famille, de telle façon qu'il n'y en ait jamais qu'un sous les drapeaux.]

Art. 23.

[Cet article fixe le taux des allocations aux familles nécessiteuse ayant un fils appelé.]

TITRE III, art. 54, § 2.

Tout homme des réserves, à la naissance d'un enfant, passe de droit dans la classe de mobilisation dont le millésime est inférieur de deux années à celui de sa classe de mobilisation du moment; tout réserviste, père de quatre enfants vivants, passe de droit et définitivement dans la réserve territoriale. Les pères de six enfants vivants sont affectés à la dernière classe de la réserve territoriale. Toutefois ces dispositions ne peuvent entraîner aucune réduction dans la durée totale des obligations militaires.

Tel est donc, actuellement, le patrimoine législatif de la famille nombreuse. D'autres propositions de loi sont en voie ou en cours de discussion : projet Roulleaux-Dugage établissant le *suffrage familial* (1919) ; projet des députés de la Seine (1920), contenant une série de mesures favorables à la natalité (en particulier répression des manœuvres abortives) ; projet de loi sur les *Assurances sociales* (1921), déposé par le Ministre du Travail; projet Delachenal d'une *Aide Nationale*

aux Familles nombreuses (1921). Celui-ci a été adopté par la Chambre, à l'unanimité. Au Sénat, il est l'objet d'une attention très favorable, grâce au *Rapport* qu'a présenté au nom de la Commission de l'hygiène M. le Sénateur Fr. Saint-Maur. Mais la Commission des Finances du Sénat, avant toute discussion, doit donner son avis sur ce projet. Enfin cette année même MM. Isaac et Duval-Arnould ont déposé sur le bureau de la Chambre une proposition de loi tendant à réformer les articles 913, 826, 827, 830, 832, 1075 du Code civil dans le sens de la *liberté testamentaire*.

Et maintenant, quel est le sens, et quel est l'intérêt pour les âmes catholiques de tous ces avantages assurés par la loi aux familles nombreuses ?

Ils nous procurent la très grande joie de voir triompher, de plus en plus, la cause de la famille, c'est-à-dire du bon sens social naturel et chrétien. Nous avons eu l'occasion de le constater à propos de la « Révolution familiale » du Nord. La discussion parlementaire sur l'*Aide Nationale* l'avait mis pleinement en lumière déjà. L'article premier du projet voté par la Chambre est ainsi conçu :

> Tout chef de famille de nationalité française, qui a à sa charge plus de *trois enfants vivants légitimes ou légitimés* de moins de 14 ans, reçoit de l'Etat une allocation annuelle de 360 fr. pour le quatrième enfant, etc.

Certains souhaitaient que les enfants *naturels* valussent à leurs parents le même avantage. Mais l'un des deux rapporteurs, M. Thibout, combattit énergiquement

cette idée, et M. Isaac emporta la décision de l'Assemblée par quelques paroles aussi éloquentes que précises. Il déclara notamment :

L'intérêt de la patrie n'est pas de faire du nombre n'importe comment, il est de faire de bons citoyens, élevés par des parents conscients, ayant le sentiment de leur responsabilité morale et qui savent qu'en élevant une famille, en lui donnant une éducation saine, fortifiée par de bons exemples, ils contribuent à la richesse et à la puissance de la nation.

...*Cette proposition de loi est un appel à la famille...*

Nous n'entendons nullement laisser dans l'abandon ou la misère les enfants naturels. Les avantages auxquels ils ont droit sont prévus dans les lois d'assistance, notamment dans la loi du 14 juillet 1913, qui ne contient pas d'exception à leur endroit, par la loi sur l'allaitement maternel, qui les met au même rang que les enfants légitimes. Mais enfin, il y a tout de même une distinction à faire : il s'agit de savoir si notre nation sera le plus largement possible une nation de *familles régulières*, comme l'ont toujours entendu les honnêtes gens de tous les pays et de tous les âges.

...Cette loi, je le répète, n'est pas exclusivement une loi d'encouragement à la naissance, sans se préoccuper de ce qui la suivra, mais une loi *pour la reconstitution de la famille française* qui nous donnera par sa force naturelle d'expansion un plus grand nombre d'enfants, et d'enfants bien élevés...

Ayons confiance!

Albert CHEREL

ART ET LITTÉRATURE

LE MISSEL DU PERE NOLET

Un soir d'octobre, le père Nolet, relieur, en traitement depuis quinze jours à l'hôpital Cochin, comprend que son cas est désespéré et qu'il mourra bientôt.

Malgré sa faiblesse, il a saisi quelques mots murmurés par la surveillante à l'interne pendant la contre-visite. D'ailleurs, en entrant dans le service, il s'était douté que cela tournerait mal; depuis trois mois il avait tellement maigri ! Et ces vomissements presque quotidiens, ces atroces douleurs dans le dos et les côtes étaient, à coup sûr, les signes d'une maladie qui ne pardonne point...

Après le départ du médecin, le relieur ferme les yeux pour être seul et ne point voir les assiettes que les filles de service distribuent pour le repas du soir : il boit péniblement du lait coupé ou des tisanes.

— Avoir tant trimé, quasi soixante ans... Chienne de vie ! gronde-t-il en lui-même avec cette froide colère qui le faisait craindre et respecter par ses voisins du quartier Saint-Jacques.

La mort approche, le père Nolet en est sûr maintenant; il se réveille, irrascible comme aux jours de sa force :

— Qu'Elle vienne, cette camarde ! Le beau travail, ma foi, et comme c'est difficile de tuer un homme...

Le vieil artisan connaît l'existence — il l'a reniflée, c'est son mot — et cela signifie qu'il a cru compléter son expérience en parcourant des livres de philosophie, de science ou d'histoire que des universitaires, des étudiants, lui portaient dans sa boutique.

Il en a conclu depuis longtemps que cette vie est une suite de misères, de déceptions, de travaux ingrats, presque toujours : somme toute, une histoire inexplicable...

L'infirmière de nuit se prépare à faire la piqûre de morphine prescrite au numéro cinq.

— Inutile, grogne le malade. Souffre pas.

— Tant mieux. Vous ferez signe si ça ne va pas.

Et le silence de la nuit d'hôpital s'étend, soulevé par des respirations difficiles, des quintes de toux, des gémissements, de sourds appels.

Nolet ne dort point car il a mal, mais il ne veut pas de morphine afin de réfléchir à son plan : mourir chez lui.

— Demain matin, je demanderai ma sortie, décide-t-il. On ne peut me la refuser ! Mais il discute quand même, imaginant d'inutiles objections qui l'irritent.

Peu à peu il s'apaise, pense à son métier, à sa boutique qu'il quittera aussi, bientôt... Il s'attendrit.

Le passé flotte sous ses paupières mi-closes et les veilleuses bleues mêlent, par moment, au songe du malade, la calme tristesse d'une clarté lunaire.

Il voit son petit pays, près de La Rochelle, les bons matins où l'on respire les odeurs de la marée en rôdant sur le port, et les bateaux de pêche qui attendent, pressés contre les quais. Les voiles colorées rient au soleil, elles égaient le ciel et l'eau sous la garde des grosses tours. Au delà, c'est la mer... Ah ! bon Dieu ! il ne la verra plus... Et voilà vingt ans qu'il n'est pas retourné là-bas.

Le père Nolet veut s'élever dans son lit. On dirait qu'il cherche le souffle du large. Mais tout à coup, quelles brûlures, quels coups de cisaille lui travaillent le dos !...

Il respire avec peine, le hoquet le prend. Le pauvre homme songe à sa femme. La digne créature ! A-t-elle souffert, elle aussi... : il y a dix ans qu'elle est morte d'un phlegmon à la jambe. Quant à leur fille, le père Nolet ne veut pas y penser. Il en a trop enduré quand elle est partie avec un mauvais garçon. Ah ! oui, chienne de vie : on s'y donne tant de mal et l'on ne sait pas pourquoi. Allons, que ça finisse vite !

Mais les heures sont impitoyables. On entend parfois, venant du couloir, les bruits d'une arrivée : des pas, des voix, le roulement d'un chariot, quelques plaintes qui s'éloignent vers une autre salle.

Des malades se réveillent, geignent, interrogent, maugréent encore tandis que le sommeil hésite et tourne sur les lits comme une bête inquiète.

Vers le matin, tout le monde est vaincu par la fatigue.

***

Nolet vient de « signer sa pancarte ».

Le docteur le prévient :

— Ce n'est pas raisonnable, mon ami. Vous serez obligé de revenir.

Mais le patient explique, d'une voix sourde, qu'il doit partir pour mettre des affaires en ordre.

La visite se porte vers d'autres misères et lui, il suit son destin.

L'après-midi, une voisine vient le chercher et le voici rentré dans son logis au rez-de-chaussée, sur la cour d'une vieille maison de la rue Saint-Jacques.

— Il faut vous coucher, dit Marie Barleux. Je vous porterai du lait et tout ce que la surveillante m'a recommandé.

Cette voisine est une vieille fille — d'une quarantaine d'années peut-être — qui travaille dans un ouvroir et fait, croit-on, quelques ménages dans le quartier Claude-Bernard : c'est tout ce que le relieur en sait.

A plusieurs reprises, Marie Barleux lui avait porté des œufs et du bouillon ; elle lui avait fait de sages remontrances parce qu'il ne voulait point se soigner. C'était elle aussi qui était venue le voir à l'hôpital, le dimanche, et qui ce soir l'avait accompagné, chez lui.

A vrai dire, le relieur la connaissait à peine. Sa reconnaissance pour cette fille ne se manifestait que par de brefs remer-

ciements dits d'un ton bourru, des plaisanteries à l'adresse des bons conseils qu'elle pouvait lui donner.

Marie parle peu. Elle est très serviable aux gens du quartier. On n'a jamais vu personne de sa famille.

Mlle Barleux, en effet, n'a point raconté à ses voisins la ruine et le suicide de son père, commerçant dans l'Est, la dispersion de ses frères que le malheur avait poursuivis et qui étaient morts, l'un d'accident, l'autre usé par tant de difficultés et de chagrins. Quant à sa mère elle l'avait à peine connue.

Marie ne veut garder que les souvenirs de son enfance dans une famille paisible parmi des paysages dont les sévères beautés lui font toujours battre le cœur.

Elle travaille comme lingère dans un ouvroir pour compléter les menues rentes qu'une tante lui a laissées. Elle prie, n'accusant point le ciel de ses deuils et quand on la croit partie faire des ménages, elle est chez de pauvres femmes qu'elle aide à tenir leurs foyers et à nettoyer leurs gosses : c'est sa manière de faire la charité.

Chaque matin, elle fait provision de joie en entendant la messe de six heures à Saint-Jacques-du-Haut-Pas; dans la journée, elle poursuit ses conversations avec Dieu et lui offre son labeur.

Personne ne sait qu'elle a eu tant de peine et qu'elle connaît le bonheur.

***

Il y a près de quinze jours que Nolet est rentré dans sa chambre. Il ne quitte pas le lit. Un matin, il a voulu pénétrer dans son petit atelier afin de ranger ses outils, des cuirs et des papiers qui lui restent. Il s'est presque trouvé mal. En chancelant il est revenu s'étendre et il a cru pleurer.

Le vieux relieur ne voit personne hormis Marie Barleux qu'il rudoie lorsqu'il souffre mais dont il désire la présence. Sans elle, que ferait-il, mon Dieu ? Elle vient matin et soir et souvent à midi quand elle ne déjeune pas près de l'ouvroir.

A quoi bon le médecin ? Il n'y a rien à faire.

Un soir, à la fin de ce temps-là, Marie se penche vers le malade :

— Dormirez-vous un peu, père Nolet ? Voulez-vous que j'allume la veilleuse ?

— Non, pas encore, ma pauv'fille. Le sommeil, quand il viendra, ce sera pour de bon...

Il tourne vers elle son visage jauni, plissé, où brûlent des yeux assombris. Ses maigres doigts pétrissent sa barbe :

— Vous partez déjà ?

C'est la première fois qu'il la retient. Il a toujours refusé qu'elle passe la nuit, sur un matelas, dans son atelier, ainsi qu'elle lui a proposé.

Marie, le sentant inquiet et plus las que de coutume, demeure après avoir préparé la lumière et rangé les objets dont il peut avoir besoin.

Le vieux gémit à chaque expiration. Parfois il bâille longuement, à grand bruit, ainsi qu'un fauve, rongé par l'ennui, derrière des grilles.

Sa fidèle gardienne est assise près de la table. Elle lit. De temps en temps elle regarde le drap que soulève une poitrine hésitante et, plus haut, le mur gris où se découpe l'ombre aiguë du visage.

Un long temps s'écoule — une heure peut-être. Le silence est empli par la rumeur disloquée de cette vie qui s'en va. Là-haut bourdonne parfois une machine à coudre.

— Qu'est-ce que vous tenez là, Marie Barleux ?

— Mon missel, père Nolet.

— Faites-moi voir ?

Dans ses sèches mains qui tremblent, l'homme prend le vieux livre, le tourne, le caresse, considère un instant les dorures ternies et les pages de garde.

— C'est du beau travail, murmure-t-il. Il laisse retomber lourdement, sur lui, ses bras et le livre fermé.

Marie dit :

— C'était le missel de ma grand'mère. Je l'ai toujours eu depuis que ma mère est morte.

Le relieur ne répond pas. Sa face se crispe, il appuie les mains sur son estomac et laisse aller une plainte douce, longue et régulière.

— Vous ne voulez pas votre potion ? Elle vous calmerait un peu, cependant.

Nolet fait signe que non, puis tout à coup cesse son gémissement.

Onze heures sonnent à Saint-Jacques. Le calme tombe, funèbre.

Voici que le malade saisit le livre de prières, s'incline vers le bord du lit avec un étrange sourire :

— Alors, ma pauv'Marie, vous croyez vraiment à tout ça?

— Je crois en Dieu, père Nolet.

— Pourquoi faire ? C'est des songes... Où est-Il ?

Le vieil homme soulève son menton décharné. Le doute et la tristesse couvrent son visage. Marie se rapproche :

— Mais Il est là, près de nous.

— On ne le dirait guère ! Pour ce qu'Il s'occupe de moi... observe le mourant. Et son petit rire sec est, au cœur de Marie, douloureux comme un blasphème.

Des larmes brillent dans les yeux de la servante du Christ. Et, silencieusement, elle prend la main du désespéré.

Celui-ci, bientôt, est la proie du hoquet, une de ses tortures. Il rend un flot de liquide mêlé de sang noirâtre.

Marie le soutient, le nettoie. Elle le fait boire un peu puis elle s'assied au pied du lit afin de mieux veiller.

Le père Nolet laisse errer ses mains sur le drap.

Il dit, lentement :

— S'il y avait un bon Dieu, Marie Barleux, est-ce que la vie serait si dure?

— Oui, elle est dure, parce que nous ne pensons pas à Lui.

— J'y ai pensé, autrefois. Y ne m'a répondu que par des misères...

— Peut-être n'avez-vous compté que les misères?...

Le relieur se tait. La pieuse fille attend.

— Alors, reprend une voix sourde, vous pouvez L'aimer, comme ça, sans Le connaître ?

— Il se fait toujours connaître, père Nolet. On sait ce que le Christ a dit et l'on rencontre toujours des malheureux.

— C'est nous, les malheureux.

— Si vous voulez, les malheureux du monde. Ça n'est pas bien long. Il faut en profiter.

— Profiter ?... Et de quoi donc, ma pauv'fille?

— De nos peines, pour être plus près de Dieu.

L'agonisant se raidit sur ses poings, semble faire un immense effort et rugit :

— Mais dans tout ça, bon Dieu, où est le bonheur ! ?

A ce cri d'angoisse la femme s'agenouille. Elle joint sous les siennes les mains arides du vieil homme. Marie parle avec douceur et force :

— Père Nolet, vous vous faites mal. Je vous en supplie; calmez-vous ! Le bonheur est dans la confiance, dans l'abandon à ce Dieu que vous interrogez et qui vous répond une dernière fois.

Et, demeurant agenouillée, Marie Barleux, commence à mi-voix... le « Souvenez-vous ».

Lentes, des larmes glissent au creux des joues du relieur. Il murmure :

— C'est cela... merci : Laissons faire la Vierge.

Un moment après, il s'assoupit.

L'aube vient.

Pareils à des troupes d'oiseaux qui s'échappent des tours, des appels de cloches palpitent dans l'air gris.

Marie écoute la respiration lointaine, irrégulière du mourant.

Vers six heures, elle sort à pas étouffés et monte chez une

voisine. Celle-ci tarde à ouvrir. Elle vient, les yeux encore pleins de sommeil.

— Madame Théret, excusez-moi, mais le père Nolet est bien mal et je ne veux pas le laisser seul. Pourrais-je vous demander un grand service ?

— Bien volontiers, Mademoiselle, répond la brave femme, ouvreuse au Châtelet et que les féeries de ce monde n'ont point trompée.

— Voudriez-vous chercher le vicaire de Saint-Jacques ?

— Et croyez-vous qu'il en voudra ?... dit l'ouvreuse en désignant d'un hochement de tête inquiet le rez-de-chaussée où agonise le relieur.

— Ayons confiance en Notre-Dame, Madame Théret.

— Ma foi, oui ! A la grâce de Dieu. Je pars tout de suite. A tout à l'heure, Mam'selle Marie. Brave père Nolet, va ! Ça l'a vite terrassé !...

Mais Marie a déjà quitté sa voisine. Elle pénètre un instant chez elle, à l'étage supérieur, pour mettre de l'ordre à sa toilette et prendre les serviettes dont le prêtre peut avoir besoin.

Elle redescend ; franchit la porte : la bougie brûle sur la table, près du lit.

— Comment ?... Mais je ne l'avais pas allumée ? !

La sainte fille s'approche, tremblante, et voit son missel ouvert, couvrant, tel un masque, les lèvres et le menton d'un mort.

— Ah ! c'est ma faute... c'est ma faute... J'ai trop tardé, sanglote-t-elle.

Mais une paix très douce inonde son âme : sur la page où s'arrêta le dernier souffle du relieur, Marie salue les triomphantes litanies de la Mère secourable, de la Porte des Cieux.

Philippe CHATELIN.

LES LIVRES

LA PENSEE PHILOSOPHIQUE ET RELIGIEUSE

LE CRÉPUSCULE DES PHILOSOPHES par *Giovani Papini*. Traduction française par Mlle J. Bertrand. Ouvrage précédé d'une étude de William James sur Le Pragmatisme de Papini (1 vol. in.-12 de 272 p.; Paris, Chiron, 1922.)

Mlle Bertrand vient de traduire en français le premier ouvrage de Papini paru en 1905. Celui-ci, on le sait, s'est récemment converti au catholicisme et sa célèbre *Histoire du Christ* lui a donné un renom universel. Le public français serait donc grandement déconcerté s'il voulait trouver dans *Le Crépuscule des Philosophes* les pensées actuelles de l'auteur de l'*Histoire du Christ*.

Dans la première édition du *Crépuscule*, Papini présentait l'ouvrage en ces termes : « Ce livre n'est pas un livre de bonne foi. C'est un livre de passion et par conséquent d'injustice : un livre inégal, partial, sans scrupule, violent, contradictoire, insolent comme tous les livres de ceux qui savent aimer et haïr sans rougir ni de leurs amours ni de leurs haines... Mon livre ne prétend ni informer le lecteur de ce qu'ont pu penser au juste les malheureux dont je parle » — ces malheureux sont : Kant, Hegel, Comte, Spencer, Nietzsche — « ni donner de doctes commentaires ou des interprétations rigoureuses de leur philosophie... Au lieu de faire son procès à la philosophie en général, prise abstraitement, j'ai voulu la juger, l'attaquer, l'assaillir et l'exécuter en la personne de ses représentants les meilleurs au cours des derniers siècles, pris en tant qu'hommes vivants, concrets, déterminés. Et je les ai pris à la gorge, un à un, et je les ai cognés au mur avec fureur, sans égards ni miséricorde, j'ai cherché à regarder chacun d'eux dans le blanc des yeux, à décou-

vrir son âme cachée, son moi le plus cher. J'ai mis à la torture les trois ou quatre idées inventées ou rendues illustres par chacun d'eux; puis, après les avoir bien malmenées, je me suis efforcé de les jeter par la fenêtre comme d'inutiles carcasses. »

Certes, Papini malmène les philosophes en question; mais moins violemment peut-être qu'il ne le promet. Faisant état du caractère psychologique propre à chacun d'eux, caractère déterminé par l'hérédité, l'éducation, la carrière, l'ambiance, il montre la correspondance de la construction philosophique avec la préoccupation dominante du philosophe. Kant, par exemple, est un bourgeois médiocre et pédant; c'est un homme qui a quelque chose à sauver, un homme d'ordre et de plus un savant et un newtonien. Dès lors « Kant sauve la science, c'est-à-dire le monde du relatif, du phénomène, du déterminisme. Mais grâce à son noumène, il sauve aussi le monde de l'absolu, de la liberté où Dieu et l'âme pourront dormir de bons sommeils, ou bien se mettre à la disposition de la gendarmerie morale. Bourgeois prudent, il a sauvé la science et la métaphysique; conciliateur adroit, il arrive à sauver en même temps le sensualisme des empiristes et l'innéisme des rationalistes par sa théorie de la forme et de matière de la connaissance. Mais cela ne suffit pas. C'est un homme d'ordre. Et le voici qui énumère toutes ses distinctions : concepts, idées, entendement, raison, etc., et qui construit sa table des catégories avec la symétrie d'un architecte académique et la minutie d'un notaire appliqué. »

Mais, il ne faudrait pas croire que Papini se borne à cette critique aprioristique. S'il n'épargne à aucun instant le mot cruel ou la boutade ironique, il n'entre pas moins au cœur de chaque système pour le disséquer, en dénoncer les contradictions internes, les postulats invérifiés, le verbalisme, l'illogisme et l'impossibilité où se trouve la théorie de cadrer avec les exigences de la réalité objective et de la vie pratique. Ainsi sont passés impitoyablement au crible l'a priori et le noumène

de Kant, l'inconcevable et le devenir de Hegel, le pessimisme et la métaphysique volontariste de Schopenhauer, le positivisme et l'humanitarisme de Comte, la doctrine de l'inconnaissable et l'évolutionnisme de Spencer, le physiologisme et la théorie du surhomme de Nietzsche. Cette critique objective est la partie solide et résistante de l'ouvrage de Papini. Il y a là une argumentation extrêmement vigoureuse et en grande partie décisive.

Toutefois, si Papini détruit avec impétuosité, l'on ne découvre point ce qu'il veut édifier sur les ruines qu'il accumule. En préfaçant *le Crépuscule des Philosophes*, William James approuve Papini d'être le représentant du pragmatisme italien. Faut-il croire que, pour le Papini de 1905, la plus haute philosophie est de mépriser toute philosophie. On pourrait le penser en lisant, sous sa plume, des affirmations de ce genre : « La philosophie, si nous la considérons bien, n'est, en tant que philosophie, qu'une série de problèmes inconcevables auxquels on donne des solutions également inconcevables. » Et encore : « En somme l'absurde, le non-pensable, le non-compréhensible sont les éléments nécessaires de toute construction spéculative. »

S'il faut se garder du « contact impur de la barbare métaphysique », il faut non moins se préserver de « la lèpre sauvage de la théologie ». Sans nul doute, Papini a revisé ses idées sur ce point. Il n'identifierait plus la théologie au « redoutable poison de l'animisme », ajoutant que sa caractéristique est « d'imaginer, pour expliquer la nature et ses vicissitudes, des personnalités douées de sentiments et de désirs semblables à ceux des humains. »

Sur la religion, Papini professe en 1905 des idées qui ne sont pas davantage admissibles. Déjà, il est vrai, il oppose à l'ascétisme égoïste et utilitaire de Schopenhauer, l'idée vraie de l'ascétisme chrétien ; déjà il avertit Nietzsche de sa complète inintelligence du christianisme ; cependant il ne voit encore dans « les religions » que « des modèles de vie grandiose et

heureuse, des fabriques de force morale. » « Sous divers noms, avec diverses cosmogonies, avec des rites et des dogmes différents, il peut y avoir des âmes équivalentes. Tout peut être vécu religieusement, même la vie de la chair. » Ainsi, Papini, à propos de la religion, commet la faute qu'il reproche à Spencer à propos de la métaphysique ! « Il suffit d'élargir le sens d'un mot jusqu'à y faire entrer tout son contraire : l'accord est fait pour qui ne se tient pas sur ses gardes. »

Aujourd'hui, nous le savons, l'auteur de l'*Histoire du Christ* est sorti de ces vagues propos. Il est désormais « sur ses gardes ». *Le Crépuscule des Philosophes* n'est qu'un fragment d'autobiographie intellectuelle, un premier effort de dégagement, le point de départ d'une féconde évolution. Papini a voulu d'abord et d'un seul coup se délivrer des philosophes, pontifs et gêneurs. « Il m'a semblé,dit-il, qu'une fois la route débarrassée de leurs gigantesques cadavres et de leurs ombres glacées — je marcherais mieux. » Il a mieux marché, en effet; et nous sommes heureux maintenant, de saluer avec lui, son terme d'arrivée.

H. D. Noble, O. P.

Ou va la vie, par *A. Delloue*. (Paris, J. de Gigord, 1922, in-16 de 315 pp.).

Il n'est guère de problème qui touche l'homme à un point plus sensible et plus douloureux à la fois que celui de l'immortalité. On est sûr d'émouvoir en le posant et d'être bienfaisant en lui donnant sa vraie solution. C'est ce que fait M. le chanoine Delloue. Le fait brutal de la mort pose l'angoissante question de l'au-delà. Ne point se soucier du problème serait folie criminelle puisque de sa solution dépend l'orientation de toute la vie. Et la solution est possible. Elle est abordable à la raison, à une raison droite et bien instruite, capable d'apprécier les preuves qu'on vous fournit de l'existence de Dieu, de

la spiritualité et de la survie de l'âme, de l'inanité de la théorie de la métempsycose. Toutefois cette solution rationnelle n'est ni suffisamment assurée, ni accessible à tous. Une révélation est nécessaire qui ne se trouve ni dans le polythéisme, ni dans le mahométisme et le moderne judaïsme, mais dans le christianisme seul et sous sa forme catholique.

M.-J. BLIGUET, O. P.

LES LETTRES

LETTRES A SA FIANCÉE, de *Léon Bloy*, avec un portrait par Mme Léon Bloy et le fac-simile d'une lettre (un vol., tiré à 1.000 exemplaires sur vélin pur fil Lafuma, Stock, Paris, 22 francs). — LE SANG DU PAUVRE, par *Léon Bloy*, nouvelle édition, (un vol., in-16, Stock, Paris, 6 francs).

Maintenant que Léon Bloy n'est plus parmi nous, lui fera-t-on justice ? Ce puissant écrivain méritait mieux de son vivant qu'un petit groupe de dévôts. Il bénéficiera sans doute de l'intérêt que témoigne la jeunesse catholique d'aujourd'hui aux devanciers qui lui frayèrent sa voie. Chez les anciens fidèles, chez les nouveaux admirateurs, ces *Lettres* seront les bienvenues. Car elles le feront revivre aux yeux des uns ; elles l'évoqueront devant les autres (1). Un tel homme, qui rebuta ou irrita son temps, ne peut manquer aujourd'hui de lecteurs nombreux et attentifs. Il fut un familier du surnaturel alors que la plupart s'efforçaient de ne rien voir au delà du monde ; maintenant que beaucoup d'âmes s'efforcent, non d'ignorer le monde, mais de le dominer avec le Christ, cet exemple est de ceux qu'elles voudront méditer. Il y a lieu toutefois d'user ici de discernement et de mesure : la vie de Léon Bloy n'est pas une vie de saint, et son caractère n'offre pas que des traits édifiants. Lui-

(1) Ces lettres intéresseront surtout ceux qui ont lu *le Mendiant ingrat* et *le Désespéré*.

même, dans ces *Lettres* si franches parle de ses terribles passions ; lui-même dénomme ses écrits : *un vomissement et un anathème* (p. 26). J'estime qu'il exagère ; car il sait être d'aventure angéliquement suave et apaisé. Il n'en est pas moins vrai que la violence lui est trop coutumière, et qu'il invective, outrage et maudit avec une complaisance parfois effroyable.

On peut s'en convaincre à la lecture de ce *Sang du Pauvre*, que la Librairie Stock vient de rééditer. Ni Tertullien, ni les plus enragés Prédicateurs de la Ligue, en leurs pires colères, n'ont apporté à la Satire pareil acharnement. C'est tantôt agression brutale comme en ce passage : « *Qui pourrait les ignorer* (les pauvres) *d'une ignorance plus complète que ces effrayantes brutes, mâles et femelles* (les riches), *occupés uniquement à se verser les uns dans les autres, la purulence de leurs âmes reçues en vain.* » (p. 59), tantôt ironie amère et cruelle, à la Swift, comme ce qui suit : « *Il y a heureusement quelques-unes de nos églises paroissiales, et non des moins pieuses, où les gens mal vêtus ne sont admis à la communion qu'à des messes furtives et sans importance, chuchotées par des prêtres surnuméraires, à de tout petits autels peu éclairés.* » (p. 92). Feu Octave Mirbeau, dans ses pamplets romanesques, ricanait sur ce ton. Mais il ne passait pas pour chrétien. Ces excès de langage indiquent des sentiments inattendus chez l'homme qui écrivit à sa fiancée (Lettres, p. 17) : « *Il est une chose... que nous n'ignorons pas, c'est que nous avons été faits à la ressemblance de la Sainte Trinité, et que nos âmes raisonnables, pour qui la seconde Personne a voulu mourir, ont une importance plus énorme que tous les astres des cieux.* » Voilà qui n'interdit pas au fidèle qualifié de reprendre le pécheur avec franchise, voire même avec sévérité, mais qui lui interdit la Satire furieuse et implacable. Les apôtres et les personnages apostoliques, pour chasser le mal des âmes, s'y sont pris avec plus de douceur ; ils n'y ont rien perdu en fermeté ni en autorité.

Les *Lettres* montrent d'où naissait l'indignation presque

continuelle de Léon Bloy. Ayant distribué aux pauvres tout ce qui lui avait appartenu, il souffrait de se heurter lui-même, en sa misère, à l'avarice et à l'indifférence du prochain. Mendiant infatigable — j'emploie le terme *mendiant* puisqu'il se l'appliquait — il s'irritait de faire des démarches qui l'éloignaient du travail littéraire où l'appelaient des voix impérieuses. Il considérait les refus d'aumône comme de révoltants sacrilèges. Mais n'aurait-il pu, sans cesser d'être bon chrétien, ne pas mendier ? Sans doute abhorrait-il la *prudentia oeconomica*, vertu toujours nécessaire à tous les laïques, mais particulièrement aux catholiques intellectuels qu'investit la matérialité moderne. Garder une aisance modeste pour être plus libre de se donner à Dieu et de rester charitable, ce n'est pas se donner à Mammon. Aussi bien est-il mandé au chrétien d'être *pauvre en esprit ;* or s'il n'y a guère de riches qui aient l'esprit de pauvreté, n'y a-t-il pas des pauvres qui ne l'ont pas davantage ? Sur ce point Léon Bloy a interprété l'Evangile d'une façon quelque peu simpliste.

Ses vues spirituelles, dont quelques-unes sont vives et pénétrantes, comme on le constate en étudiant ces *Lettres*, furent malheureusement bien des fois troublées ou déformées par des intempérances d'humeur, par des préjugés littéraires, par des survivances de romantisme. Ce qu'on peut lui reprocher de plus grave, c'est d'avoir manqué d'humilité intellectuelle. N'affirme-t-il pas dans les *Lettres* (p. 26) que sa violence lui fut *imposée* d'en-haut? Seuls les Prophètes d'Israël auraient pu tenir ce propos. N'écrit-il pas encore (Lettres, p. 25) qu'il avait reçu *le don de l'intelligence des réalités profondes ?* Les Grands Mystiques n'ont jamais montré une assurance aussi téméraire. Il paraît bien que chez ce précurseur, évidemment considérable, des penseurs et artistes catholiques qui depuis se sont multipliés, « l'homme de lettres » a fait tort au fils de l'Eglise.

René SALOMÉ.

LES REVUES

LE SOIXANTE-DEUXIEME CONGRES DES CATHOLIQUES ALLEMANDS

Les ETUDES ont publié, dans leur numéro du 20 septembre, un compte rendu du Congrès général des catholiques allemands, qui s'est tenu cette année à Munich. Dans le tableau qu'il a brossé du Congrès le R. P. Bouhée a clairement indiqué les courants qu'il est possible de distinguer dans ces assemblées réunies pour affirmer la force et l'union des catholiques allemands et il n'a pas manqué de noter les ombres projetées sur ces grandioses manifestations par les conflits toujours étouffés et toujours renaissants qui mettent aux prises les contingents divers de l'Allemagne catholique, dès qu'une question politique est posée.

Nous ne referons pas, après le P. Bouhée, la description du Congrès. Nous voudrions marquer seulement en quel sens ce Congrès a rappelé les précédents, et par quels traits, il s'est distingué d'eux.

A vrai dire, l'organisation générale du Congrès reste la même d'année en année. Aux réunions fermées du matin qui permettent quelque peu aux opinions personnelles de se faire jour (sans qu'une véritable discussion puisse d'ailleurs s'engager), des séances plénières succèdent l'après-midi, et dix ou douze mille fidèles y écoutent les allocutions de leurs évêques et les cours d'hommes politiques ou de professeurs catholiques. Pendant les trois ou quatre jours que dure le Congrès, des réunions particulières permettent aux innombrables *Vereine* que compte l'Allemagne catholique de tenir leurs assemblées annuelles. On a repris, à Munich, la tradition des grandes manifestations sur la voie publique, et ceux qui ont assisté, le dimanche 27 août, à la messe célébrée sur la place Royale

par le nonce Pacelli, devant une foule évaluée en moyenne à 80.000 personnes, conserveront certes toujours vivant le souvenir de cette cérémonie imposante.

Comme d'habitude, on a évoqué, dans ce Congrès, toutes les questions intéressant le catholicisme allemand : mouvements de jeunes, défense de l'école confessionnelle, œuvres du *Volksverein*, vertus sociales du catholicisme, rôle pacificateur de l'Eglise, autant de questions reprises chaque année, avec plus ou moins de bonheur dans le choix des orateurs, mais avec un égal enthousiasme. Il est permis toutefois de préférer une conception différente qui permettrait de donner au Congrès de chaque année son caractère propre, et qui, en limitant les sujets, offrirait le moyen d'en approfondir l'étude. Ainsi seraient peut-être évitées, par ailleurs, des déclarations d'une opportunité contestable, comme celle dont fut l'objet, à Munich, la question romaine.

Il s'en faut cependant que le Congrès de 1922 n'ait pas eu sa couleur propre. Ce fut, si l'on peut ainsi dire, un Congrès bleu et blanc et moins l'Assemblée des catholiques allemands qu'une manifestation des Bavarois catholiques. Afin d'éviter au lecteur toute illusion, disons tout de suite que le Congrès de Munich n'a pas été moins patriote que celui de 1921, à Francfort, et que la France n'y a pas été plus doucement traitée. Des tonnerres d'applaudissements ont scandé des discours enflammés sur les « méfaits de la politique française » dans la Sarre, en Rhénanie, en Haute Silésie et dans les commissions ou conférences internationales. Et c'est au Dr Adenauer, bourgmestre de Cologne qu'avait été offerte la présidence du Congrès (de même, que M. Held, un des chefs du *Parti populaire bavarois*, avait dirigé les débats à Francfort). Mais il suffisait de considérer la liste des orateurs pour se rendre compte du caractère particulier du Congrès. Alors que la personnalité du chancelier Wirth avait dominé le Congrès de Francfort, tenu quelques jours après l'assassinat d'Erzberger, les vedettes furent, à Munich, un Stegerwald, chef de la droite du *Centre* et partisan

de l'union de ce parti avec les hommes de Stinnes et d'Helferich, et surtout Mgr von Faulhaber dont on peut bien dire qu'il est revêtu par la confiance populaire, dans sa bonne ville de Munich et loin dans les campagnes bavaroises, de l'autorité abandonnée en 1918 par les Wittelsbach désemparés. Le cardinal de Munich est d'ailleurs moins le successeur du prince Luitpold que le conservateur des titres de la monarchie bavaroise. Et les applaudissements nourris qui ont accueilli, sur la Kœnigsplatz, l'arrivée du prince Ruprecht et de sa famille, ceux qui ont salué, plus tard, un respectueux compliment du président du Conseil Lerchenfeld à l'adresse de la dynastie, toutes les clameurs qui ont témoigné, au cours du Congrès de la fidélité conservée à l'ancien régime, s'accordent parfaitement avec les idées exprimées par Mgr von Faulhaber dans son discours d'ouverture comme dans ses diverses interventions au Congrès. Mgr von Faulhaber a condamné sans détours les constitutions qui ignorent Dieu, qui permettent le divorce et ne protègent pas l'école confessionnelle, et ces allusions directes à la Constitution de Weimar ont fort réjoui la grande majorité de ses auditeurs. Certains ne se tinrent plus de joie quand leur archevêque railla les *Schutzgesetze*, les lois de protection de la République. Aussi les journaux socialistes et démocrates n'ont pas manqué de protester contre l'attitude de Mgr von Faulhaber en opposant ses déclarations monarchistes à l'attitude réservée qu'avaient observée l'an dernier les dirigeants du Congrès de Francfort. D'autres orateurs, comme le Dr Mausbach, se sont efforcés d'atténuer l'impression produite par des manifestations qui avaient ému aussi bon nombre de congressistes. La politique de conciliation que semble avoir pratiquée ces derniers temps le Dr Heim prouve d'ailleurs que certains chefs catholiques bavarois se rendent compte des graves conséquences auxquelles une opposition systématique à l'égard de Berlin entraînerait le particularisme bavarois. On doit noter enfin, comme un symptôme, l'article très nuancé que le HOCHLAND a publié sur le Congrès, sous la signature de M. Fritz Fuchs.

Quoi qu'il en soit, sans être enclin à exagérer l'importance des dissensions qui existent parmi les catholiques allemands, il faut constater que le Congrès de Munich ne pourra guère faciliter le rapprochement du *Centre* et du *Parti populaire bavarois*, et qu'il aura peut-être même contribué à aggraver leur brouille.

D'autre part, les appels parfois émouvants qui nous ont été adressés, de la tribune du Congrès, par des orateurs comme le bourgmestre de Cologne, ne sauraient nous faire oublier tout ce qui nous sépare de ces hommes, chez lesquels nous croyons pourtant reconnaître, au moment même de leurs plus violentes apostrophes contre nous, une secrète sympathie pour des voisins avec lesquels ils se sentent liés par les fibres catholiques et latines de leur civilisation. Malgré tout ce que nous avons dû entendre, à Munich, de dur et d'injuste pour notre pays, nous persistons à croire qu'un jour viendra où catholiques de France et d'Allemagne se retrouveront sans animosité au cœur, sans paroles amères sur les lèvres.

Pour hâter cette réconciliation, des manifestations précipitées ne serviront de rien. Ce n'est qu'en se connaissant mieux que ces catholiques des deux nations pourront trouver la quiétude favorable à l'accord. La tâche sera longue, mais déjà des relations s'établissent, prudentes et courtoises, entre revues catholiques d'Allemagne et de France (1). Espérons que, par là, ceux qui parlent au peuple catholique allemand gagneront de nos idées, de nos sentiments et de la situation de notre pays une notion plus exacte.

Pierre WALINE.

(1) Il convient de signaler, à ce sujet, les articles signés de prêtres français qu'ont publié ou que vont donner les STIMMEN DER ZEIT, la SEELE, le HOCHLAND. Enfin, il nous sera permis de dire que de nombreux catholiques allemands sui ent avec un très vif intérêt les publications de la REVUE DES JEUNES.

L'ÉVOLUTION DE L'IDÉE D'ORGANISATION PROFESSIONNELLE CHEZ LES CATHOLIQUES SOCIAUX.

Voilà un demi-siècle déjà que les catholiques sociaux luttent pour l'organisation professionnelle; il est donc tout naturel que les nouveaux venus dans leurs rangs soient peu au courant parfois des étapes suivies depuis le lendemain de l'autre guerre; c'est ce qui rend nécessaire un regard en arrière comme celui donné dans LA CHRONIQUE SOCIALE DE FRANCE (numéro de septembre), par Louis Coirard.

Les premiers catholiques sociaux groupés autour de MM. de Mun et de la Tour du Pin étaient avant tout préoccupés de renouer la tradition corporative du Moyen âge; dominés par les plus nobles préoccupations morales ils avaient une tendance à ne pas tenir un compte suffisant des réalités pratiques du monde industriel contemporain; ils n'apercevaient pas la différence profonde qui sépare les petits ateliers du moyen âge, où quelques unités seules travaillaient, et les entreprises complexes, réunissant, sous une même direction, des usines nombreuses qui procurent du travail à des milliers d'ouvriers. Leur programme comportait la corporation obligatoire avec un droit de réglementation professionnelle ; cela suffit pour amener les libéraux chrétiens à quitter l'*Œuvre des Cercles* à laquelle ils avaient d'abord participé.

Le Comte de Mun et les hommes qui l'entouraient avaient un esprit trop juste pour s'attarder dans des conceptions un peu archaïques de la corporation : ils arrivèrent donc à l'idée du syndicat mixte. Celui-ci leur tenait à cœur parce qu'ils espéraient y maintenir, grâce à la présence simultanée des patrons et des ouvriers, cette communauté de vues, d'intérêts et de sentiments qui avaient caractérisé l'ancienne corporation, seulement le syndicat mixte dans la conception des catholiques sociaux d'alors était réservé à une élite tant patronale qu'ouvrière.

L'Encyclique *Rerum Novarum* vint marquer en 1891 que le syndicat mixte n'a nullement une sorte de privilège au

regard des doctrines sociales catholiques, on peut en user ou non suivant les lieux et les circonstances. L'évolution des esprits s'accentua dans les milieux catholiques sociaux ou démocrates chrétiens; on admit de plus en plus que l'étude des intérêts communs doit se faire non pas au sein d'un syndicat mixte, mais à l'aide d'organismes spéciaux dont les membres sont désignés, les uns par les syndicats patronaux, les autres par les syndicats ouvriers. On évitera ainsi cette confusion d'intérêts communs et d'intérêts opposés qui caractérise les syndicats mixtes et qui les rend impossibles dans la plupart des professions. L'abandon successif de l'idée corporatiste des années soixante-dix et de celle des syndicats mixtes des années quatre-vingt montrait d'ailleurs que les catholiques sociaux avaient cessé de considérer les salariés comme des mineurs incapables de diriger sans un cadre patronal leurs organisations corporatives.

Au-dessus de l'idée syndicale il y a celle d'organisation professionnelle; beaucoup de catholiques désirent voir créer au-dessus du syndicat une série de commissions et de conseils chargés de régler les conditions de la vie professionnelle. Certains vont même jusqu'à faire aboutir cet ensemble d'organismes variés jusqu'à un conseil national ou bien jusqu'à un Sénat recruté par catégories de professions.

Faite très impartialement et avec une méthode et une clarté d'exposition parfaite, l'étude de M. Coirard peut servir utilement de guide à tous ceux qui désirent connaître l'historique du mouvement social catholique depuis deux générations.

Pierre THIRION.

A TRAVERS LES REVUES.

L'EUCHARISTIE DANS LA LITURGIE, par le *Rme Dom Cabrol*. (LA VIE ET LES ARTS LITURGIQUES, octobre 1922). — La piété eucharistique ne n'est pas seulement affirmée depuis le XIIIe siècle comme on l'a parfois dit. L'Eucharistie a toujours occupé une place centrale dans la liturgie. Dès les premiers jours de l'Eglise le vrai culte chrétien n'est pas dans le temple mais *dans les maisons* où les fidèles se réunissent pour la

fraction du pain : cette réunion est la messe primitive qui, dès cette époque, a un caractère d'universalité; elle est le rite par excellence, la synaxe où le chrétien est convoqué pour louer Dieu, entendre la lecture des morceaux choisis de l'Ancien et du Nouveau Testament, écouter une exhortation et enfin célébrer, dans une seconde partie, le rite eucharistique. Ce caractère d'universalité s'affirme encore si on étudie la messe dans ses rapports avec les autres sacrements. Le baptême, de très bonne heure, fut rattaché à la messe : il se donnait, d'ordinaire, dans la nuit de Pâques ou dans celle de la Pentecôte, et, en ces deux vigiles, le baptême et la messe sont unis à ce point qu'à première vue ils ne paraissent faire qu'un seul rite. Le sacrement de l'Ordre, distinct également de l'Eucharistie, est conféré pourtant durant la messe d'après une discipline très ancienne. De même le mariage, la profession monastique, la consécration des vierges, la bénédiction des abbés ou des abbesses, le sacre des rois, la dédicace des églises, le rituel des morts, les grandes bénédictions des cierges, des cendres, des rameaux, s'accompagnent toujours de la messe. L'office divin se rattache également à celle-ci comme à son centre et dans tous les monastères la messe solennelle (messe conventuelle) forme une sorte d'aboutissement de toutes les heures canoniales du jour et de la nuit.

La cloture d'un grand jubilé, par *Henry Cochin* (Le Correspondant, 10 septembre 1922). — M. Henry Cochin avait ouvert en pleine guerre le cycle du Jubilé, sixième centenaire de la mort de Dante Alighieri, qu'il clôt aujourd'hui. (Voir le Jubilé de Dante Alighieri et le Saint-Siège apostolique dans le Correspondant du 15 avril 1917). Il passe en revue les œuvres qu'a fait naître la célébration du fameux centenaire et il loue tour à tour les bons ouvriers de ces œuvres, notamment la librairie de *l'Art catholique* qui vient d'envoyer à ses souscripteurs le cinquième fascicule du *Bulletin* du Jubilé, qui a publié *Les Enigmes de la Divine Comédie* de M. Alexandre Masseron, et qui fait paraître ces jours-ci la grande traduction de la *Divine Comédie* (illustrée avec les dessins de Botticelli, gravés sur bois par Jacques Beltrand) dont notre collaborateur André Pératé a donné ici même quelques pages inédites.

Y aura-t-il encore une France dans trente ans? Les causes de la dépopulation, par *Fernand Auburtin*, Maître des requêtes honoraires au Conseil d'Etat. (Revue hebdomadaire, 23 septembre 1922). — Les causes de la dépopulation sont pathologiques ou psychologiques. Parmi les premières, l'alcoolisme et l'avortement criminel, qui sont les principales, nécessiteraient l'intervention de la loi. Or, celle-ci, en France, favorise plutôt leur développement. La loi du 17 juillet 1880 établit, pour les cabarets, le régime de la liberté : le nombre de ces derniers passa

ainsi de 291.000 en 1855 à 496.000 en 1913. Quant au privilège des bouilleurs de crû qui accorde au propriétaire le droit de distiller chez lui les produits de sa récolte et la franchise de l'impôt pour une certaine quantité d'alcool, on peut estimer que dans des provinces comme la Bretagne et la Normandie, il fait arriver à 75 pour 100 du contingent annuel le chiffre des conscrits réformés pour tare alcoolique. C'est ainsi que les statistiques établissent que 80 pour cent des jeunes criminels sont issus de parents alcooliques et que sur 100 condamnés, la proportion des alcooliques est de 50 à 60. Si l'on estime à 200.000 le nombre annuel des vies que l'alcoolisme coûte à la France, on arrive depuis 1880 au chiffre de 8 millions et demi. La législation francaise favorise également les pratiques abortives par l'impunité qu'elle leur assure : 14.731 affaires d'avortement ont donné lieu, de 1881 à 1909, à des informations judiciaires; or, 714 seulement suscitèrent des poursuites qui se terminèrent presque toujours par des acquittements. Pourtant les causes principales de la dépopulation en France sont d'ordre psychologique. La décadence de l'idée religieuse et du sens moral doivent être placés ici en première ligne. Dans les années qui ont précédé la guerre les départements à la natalité la moins faible furent ceux où les croyances traditionnelles étaient les plus vivantes. (Finistère, Pas-de Calais, Morbihan, Seine-Inférieure, Meurthe-et-Moselle, Côtes-du-Nord). Une étude de M. Callon a montré, d'autre part, que si l'on range tous les départements d'après l'ordre décroissant de leur natalité moyenne pendant les années 1909 à 1913, les 20 premiers figurent parmi ceux dont la population est la plus religieuse. On doit noter enfin que la législation successorale d'un peuple détermine l'organisation de la famille et de la propriété. Or, le code civil français, en obligeant après la mort des parents, un partage égal entre tous les enfants, détermine la vente des biens, morcelle la propriété et la famille et pousse les membres de celle-ci à la stérilité volontaire tandis que la liberté testamentaire permettrait la stabilité et la fécondité du foyer.

LE CONGRES DES AMICALES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE

Le Congrès des Amicales de l'Enseignement libre a tenu ses séances à Marseille du 29 septembre au 1er octobre. Mgr Champavier, auxiliaire de Mgr Fabre, en a présidé la première et la dernière réunion. 265 associations groupant plus de 72.000 membres avaient envoyé des délégués.

Ceux-ci ont entendu et discuté des rapports sur diverses questions intéressant non seulement la vie des Amicales, mais l'avenir même de l'enseignement libre en France. Citons ceux de M. Seine, de Lyon, sur la répartition proportionnelle scolaire, de Me Moinecourt, avocat à Lyon, sur le droit pour les associations postscolaires de posséder, de M. Paul Mélizan, de Marseille, sur l'éducation chrétienne et l'école unique, de M. Desrochers, de Bourges, sur la crise du recrutement de l'enseignement libre, etc...

Des vues échangées au Congrès, il ressort qu'une campagne énergique est à mener en faveur de l'école chrétienne, plus particulièrement par ceux qui ont bénéficié de ses bienfaits, pour assurer non point sa prospérité mais sa vie même, de plus en plus menacée par des difficultés d'ordre matériel. Voici sur quels points il est apparu aux congressistes de Marseille que cette nécessaire campagne devrait être menée.

Il faut s'employer d'abord à obtenir la modification du paragraphe premier de la loi du 1er juillet 1901 auquel il est de toute nécessité d'apporter l'amendement suivant : « Les associations régulièrement déclarées jouissent de la personnalité civile. Elles ont le droit d'ester en justice et d'acquérir sans autorisation à titre gratuit ou onéreux des biens meubles et immeubles. » Il convient en outre d'intensifier la propagande en faveur de la répartition proportionnelle scolaire, celle-ci s'appliquant à la fois aux fonds du budget de l'instruction publique et aux ressources des caisses des écoles. Enfin il importe de

réclamer que, par le retour au droit commun, prennent fin pour les religieux voués à l'enseignement, les mesures d'exception que l'on sait aussi contraires à la justice qu'aux intérêts matériels et moraux du pays.

Signalons encore les vœux adoptés par le Congrès sur l'opportunité de la création d'écoles normales régionales, sur l'aide multiple que doivent apporter les Amicales aux écoles libres, contre l'école unique, etc.

LE VINGTIEME ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DES SYNDICATS FEMININS DE LA RUE DE L'ABBAYE.

Le 14 septembre 1902, quelques travailleuses : institutrices, employées, ouvrières, après avoir entendu une conférence du secrétaire général du « Syndicat des Petits-Carreaux » décidaient de se constituer en syndicats. Elles n'étaient point en tout cinquante. Vigoureusement soutenues par une Fille de la Charité et par quelques catholiques sociaux, elles ne se découragèrent devant aucune difficulté et bientôt il apparut que leur entreprise non seulement serait viable mais portait avec elle des certitudes de prospérité.

Les Syndicats féminins de l'Union centrale de la rue de l'Abbaye, fêtant le 8 octobre le vingtième anniversaire de leur fondation, ont pu constater que les espoirs du début n'avaient point été déçus. Ils forment aujourd'hui un des corps d'armée les plus nombreux et les plus solides de la Confédération française des travailleurs chrétiens, avec leurs 26.000 adhérents répartis dans onze fédérations. Leur activité s'exerce sur tous les terrains de l'action et de la défense professionnelle à travers la France entière. Ils ont créé, afin de seconder l'effort des travailleuses dans la lutte si difficile qu'elles mènent pour la vie une quantité d'œuvres annexés dont les bienfaits ne se comptent plus. Et sans relâche ils s'efforcent de consolider leurs cadres et d'intensifier leur propagande, laquelle est inspirée de la plus pure doctrine sociale catholique.

On ne s'étonnera point qu'à l'occasion de l'anniversaire qu'ils fêtèrent, et par une grande messe solennelle célébrée à Montmartre à laquelle S. Exc. le Nonce apostolique à Paris eut assisté si de pressants soucis ne l'eussent appelé à Rome, et par un fraternel banquet et par une séance familiale que présida S. Em. le Cardinal Dubois, les Syndicats de la rue de l'Abbaye aient reçu de multiples et encourageants témoignages de sympathie.

Signalons seulement les plus marquants : un télégramme du Souverain Pontife qui leur prodigua ses félicitations et ses bénédictions ; une chaleureuse déclaration d'approbation, d'estime et de confiance, des vœux très vifs de succès exprimés par S. Em. le Cardinal Archevêque de Paris, au cours de la séance que nous venons d'évoquer; enfin l'affirmation, reçue de la bouche du président de la C. F. T. C. dans un magnifique discours prononcé au début de cette même séance, qu'ils avaient bien mérité des travailleurs chrétiens et de toutes les travailleuses pour s'être montrés empressés à améliorer leur sort et à faire valoir leurs justes revendications.

M. Zirnheld qui, avec juste raison, ne se tient jamais pour satisfait, les exhorta à plus d'activité encore et à plus de dévouement au service de la cause du syndicalisme chrétien et du programme à la fois social et moral qu'il entend réaliser. Le remarquable effort fait cette année même par l'Union centrale des Syndicats professionnels féminins de la rue de l'Abbaye sur le terrain de l'enseignement professionnel et dans le domaine de la propagande notamment, prouve qu'après vingt ans de rude labeur, l'activité des dirigeantes n'a point diminué.

LE CONGRES DE LA BONNE PRESSE.

Chaque année, au début d'octobre, les catholiques qui se dévouent à la propagande de la *Croix* et des diverses publications qu'édite la Maison de la Bonne Presse se réunissent

en Congrès pour étudier les moyens de donner plus d'intensité et d'efficacité à cette propagande. Du 8 au 12 octobre, près d'un millier de personnes, clercs et laïcs, hommes, dames, jeunes gens se sont réunis sous la présidence de M. Féron-Vrau pour entendre et discuter des rapports qui leur furent présentés par des spécialistes de la diffusion des bons journaux et des bons livres. Ils entendirent en outre des exhortations, des conférences, des discours de plusieurs prélats : S. Em. le Cardinal Archevêque de Paris, LL. Gr. Mgr Chollet, archevêque de Cambrai, Lecomte, évêque d'Amiens, Gaillard, évêque de Meaux et d'orateurs comme M. l'abbé Thellier de Poncheville, M. Jean Guiraud, M. le Chanoine Poulin, etc...

On tomba d'accord pour dénoncer une fois de plus le grave danger que fait courir aux âmes la diffusion si large de journaux nettement antichrétiens ou simplement neutres, et de livres, de romans surtout contraires à la foi et aux mœurs pour lesquels les éditeurs n'ont jamais fait, autant qu'aujourd'hui, une réclame qui ne recule devant aucun moyen. On dénonça l'extraordinaire inconscience d'un grand nombre de catholiques qui ne se rendent point compte du mal qu'ils font en achetant, en lisant, en prêtant des journaux et des livres propres à déformer les esprits et les consciences. On prêcha une croisade de prières pour soutenir l'effort de propagande qui s'impose au profit des feuilles honnêtes. Les faveurs très spéciales que le Souverain Pontife vient d'accorder à la *Ligue de l'Ave Maria* fondée, de façon très particulière, pour aider au succès de la presse catholique et en esprit de réparation du mal accompli par les publications anticléricales ou immorales, sont le signe que cette croisade est singulièrement opportune.

Au long du Congrès on constata que l'effort des collaborateurs de la Maison de la Bonne Presse et le dévouement de ses amis ont porté fruit. Certaines publications voient sans cesse grandir leur succès : la *Croix* à six pages a plus de 50.000 abonnés ; la *Croix* hebdomadaire a un tirage supérieur à 170.000 exemplaires ; l'*Echo de Noël* a depuis un an

recueilli 60.000 lecteurs c'est-à-dire plus que doublé son tirage; les *Romans populaires* ont chaque mois plus de 100.000 lecteurs, etc... On ne s'arrêtera pas en si bon chemin, puisque la *Croix* et ses publications annexes auront désormais dix-sept délégués de propagande répartis à travers la France.

Citons encore parmi les évêques qui ont honoré de leur présence le Congrès de la Bonne Presse. Mgr Giray, évêque de Cahors et Mgr Binet, évêque de Soissons.

Alfred PIERREY.

LE FOYER REMOIS

Autour de Paris, dans quelques grandes villes de France, des cités-jardins s'élèvent actuellement pour porter, dans une certaine mesure, remède à cette crise des logements qui est une des causes — après la diminution de la notion du devoir social et religieux — de l'effroyable baisse de natalité de notre pays et pour procurer, particulièrement aux familles nombreuses existantes, l'espace, l'air, la lumière, toutes les ressources de l'hygiène dont elles ont besoin pour leur épanouissement. Parmi ces œuvres d'une utilité primordiale celle du « Foyer Rémois » est l'une des plus émouvantes si l'on songe à la désolation qui régnait encore, il y a deux ans à peine, sur les frontières de la ville massacrée. Or, depuis ce temps, au nord-est de la ville, sur une vaste pente doucement inclinée d'où l'on découvre Reims et la silhouette invincible de la cathédrale, un gros village de six cents maisons est né : c'est en effet un village pittoresque, dont les aspects aimables et variés ne rappellent en rien les alignements classiques des cités ouvrières, qui s'est développé sur cette terre même que nos soldats ont gardée en la couvrant pendant quatre ans. Ces six cents maisons, destinées à des familles ayant quatre enfants ou plus, ont trois ou quatre pièces avec buanderie, grenier, petite cave, et jouissent chacune d'un jardin de trois cents mètres. Plusieurs ont un magasin et un atelier où la force motrice peut être ins-

tallée facilement. Coquettes et solides, ces habitations bordent de vastes rues bien dessinées, plantées d'arbres aux essences diverses. Sur une grande place centrale s'ouvrent la maison commune (avec un cercle, une bibliothèque) et les bâtiments de la « Goutte de lait ». Le prix de ces logements varie de soixante à quatre-vingts francs par mois. Il est accordé une réduction de cinq francs par mois et par enfant à partir du quatrième enfant au-dessous de seize ans. Bref, tout est prêt, tout est combiné pour que trois mille personnes environ puissent trouver dans un cadre agréable les conditions d'une vie familiale, active et saine. Tel est le résultat d'une énorme somme de travail et surtout de la volonté, des efforts organisateurs de quelques grands Français, Rémois généreux qui ont l'intelligence et la passion du Bien.

En la fête de l'Ascension, cette année, S. E. le cardinal Luçon est venu présider à l'inauguration de la chapelle provisoire située dans un baraquement sur la partie la plus élevée du « Foyer Rémois ». Et l'on a vu le vénérable prélat, magnifique vieillard qui parcourait les rues de sa ville bombardée en réconfortant les cœurs, cheminer par un éclatant matin à travers sa nouvelle paroisse surgie du désert qu'avait laissé l'ennemi, puis venir prêcher à son peuple, dans l'humble chapelle. Maintenant, voici que sont terminés les plans de la véritable église, de celle qui portera l'âme du village en son clocher. L'initiative privée en couvrira les frais.

Avec les fondateurs et les amis de l'œuvre, avec les Rémois, tous les Français qui aiment leur sol pétri de chrétienté, tous ceux qui éprouvent l'infinie douceur que sèment les petites églises dans nos campagnes voudront apporter leur obole, si minime soit-elle, à cette nouvelle demeure de Dieu sur un vaillant coin de terre (1).

Pierre CELSE.

(1) Les souscriptions doivent être adressées au Secrétariat du Foyer Rémois, 44, boulevard Lundy, à Reims.

A TRAVERS LES ŒUVRES.

Le Souverain Pontife a adressé un télégramme de bénédiction et d'encouragement au 2e Congrès démocratique international qui s'est terminé à Vienne le 1er octobre. M. Marc Sangnier prononça à la séance de clôture un grand discours.

La première « Semaine agricole féminine » du Périgord a eu lieu à Saint-Cyprien (Dordogne), sous la présidence de Mgr Legasse. La clôture de la Semaine a eu lieu au pèlerinage de Notre-Dame de Redon-Espic.

Le 1er octobre à Puteaux, dans la banlieue immédiate de Paris, a eu lieu la distribution des prix des cours organisés par les syndicats professionnels de cette ville affiliés à la C. F. T. C. En 1921-1922, quinze cours avaient réuni plus de 300 élèves. En 1922-1923, vingt-quatre cours sont prévus pour les employés et les ouvriers.

Le premier et le second dimanche d'octobre, les cheminots de l'Union catholique du personnel des chemins de fer ont tenu à Langres et à Angers sous la présidence de Mgr Rumeau et de Mgr Flocard deux journées régionales à chacune desquelles plus de 40 groupes étaient représentés.

La floraison des églises continue sur le sol de France : le 8 octobre S. Em. le Cardinal Maurin bénissait à Lyon la première pierre d'une église dédiée au Sacré-Cœur et Mgr Gaillard, à Vaires (Seine-et-Marne), la première pierre d'un sanctuaire qui sera consacré à Jeanne d'Arc.

La corporation des Publicistes chrétiens a repris le 12 octobre ses réunions mensuelles. D'une communication faite à ses confrères par M. François Veuillot, secrétaire général, il ressort que ce groupement va s'efforcer d'avoir plus de rayonnement extérieur que par le passé.

Le 9 octobre s'est ouvert une Semaine catholique alsacienne sur la quelle nous reviendrons en détail dans notre prochaine chronique.

LE COURRIER DE NOS AMIS

NOTRE MESSE DU SAINT ESPRIT.

Nous avons reçu, ces temps derniers, de nombreuses demandes au sujet de la date de la messe qui, au début de chaque année de travail, nous assemble pour prier le Saint Esprit. Nous nous réunirons, comme les années précédentes, vers le milieu de novembre. Une date précise sera annoncée dans notre prochain numéro et nos abonnés de Paris et de la banlieue en seront avisés directement, comme par le passé.

Nous sommes touchés de voir avec quel affectueux intérêt nos amis suivent non seulement les fascicules de notre organe, chaque quinzaine,mais aussi la vie spirituelle de la REVUE, les manifestations et les actes qui alimentent l'âme de celle-ci. Notre confiance en l'avenir de notre œuvre s'affermit à de pareils témoignages. Pour rendre notre apostolat efficace et conquérant, rien ne saurait suppléer à l'union dans la prière. Aussi demandons-nous à nos lecteurs de répondre à l'invitation qu'ils recevront dans les premiers jours de novembre. Que tous ceux qui seront libres viennent se joindre à nous devant Dieu. Le sanctuaire qui, cette année, pourra enfin nous ouvrir ses portes, nous fera participer mieux encore à l'esprit qui a fondé notre œuvre.

TEMOIGNAGES D'AMITIE.

Aussi bien, l'unité que manifeste le vaste public de la REVUE DES JEUNES est de plus en plus frappante. Nous évoquions dans le dernier *Courrier de nos amis* l'union qui existe parmi nos rédacteurs. Un de nos abonnés proteste amicalement et nous sollicite de reconnaître que cette harmonie des esprits dépasse le cercle de nos collaborateurs immédiats : « *Nous ne sommes pas un public séparé de vous par notre inertie et notre indifférence; il faut cependant que je vous dise combien plus que jamais je me suis senti « en famille » à ma dernière visite*

dans la « maison » de la rue de Luynes; nous sommes très heureux de constater, en conversation comme à la lecture de la REVUE, *que nous avons bien les mêmes aspirations, le même point de vue, les mêmes idées, peut-être imprécises chez certains d'entre nous, mais que vous, les rédacteurs, vous précisez et approfondissez avec un sens si averti de nos besoins et un si grand respect, un si grand amour de la vérité.* » Du moins notre correspondant définit-il là l'idéal de la méthode que nos rédacteurs s'efforcent d'appliquer. N'est-ce point simplement, d'ailleurs, la méthode de tout apostolat chrétien?

Sur un point aussi essentiel, nous sommes heureux de nous sentir en plein accord avec nos lecteurs. Cet accord détermine la confiance. Cette confiance, sur une telle base, se fait entière et la REVUE reçoit des confidences comme celle-ci : « *Vous avez eu l'air surpris que je vous ai, dans un moment très grave, fait une confiance aussi absolue sur des questions de doctrine et d'orientation de vie : mais c'est tout naturel et la* REVUE *a dû, sous une forme ou sous une autre, jouer bien souvent le même rôle sauveur auprès d'autres de ses amis.* »

Dieu permet donc que cette intimité amicale se fonde souvent sur une reconnaissance spirituelle. En voici par exemple un témoignage : « *A l'époque dont je vous parle, je n'avais pas encore trouvé ni mon équilibre ni ma lumière tout en pressentant confusément que l'un et l'autre devaient s'identifier avec l'ordre et la vérité catholique. Mais après deux années de la lecture de la* REVUE, *il me sembla qu'elle concordait tout à fait avec ce que je tenais déjà de certain dans la foi, avec ce qui me semblait le plus sage, au sens fort du mot, dans les différentes organisations de vie que j'observais; par ailleurs je me rendais compte que vous demeuriez dans le rayonnement de saint Thomas d'Aquin; je constatai l'absolue loyauté de la* REVUE. *J'acquis donc une confiance entière grâce à toutes les raisons que peu à peu vous m'aviez données.* » Comment de pareils liens ne se fortifieraient-ils pas sans cesse ? Nos lecteurs ne s'attachent pas seulement à *leur* Revue pour tel ou tel motif

humain aussi élevé fut-il. En elle, ils aiment la manifestation d'un esprit qui dépasse, de bien haut, les hommes qui la servent. Ils la suivent parce qu'ils désirent pour vivre, comme dit l'un d'eux, « *une unité de doctrine* » plus forte que nos esprits divers, « *une profondeur où tout se rejoint et où se puise la force véritable* ».

POUR LA PROPAGANDE.

N'avons-nous donc pas le droit, pour répondre à cette amitié impérieuse, de recourir, une fois de plus, à elle, et de demander à tous nos lecteurs d'organiser au début de cette année de travail, une sérieuse campagne de propagande. Chacun, sous une forme ou sous une autre, manifeste le désir de voir s'étendre le champ d'action de la REVUE. « *Quand je parle de l'amitié de la* REVUE, nous écrit-on, *je pense à tous ceux qui ont été ou auraient mérité d'être des vôtres.* » Une propagande tenace peut répondre à ce désir. Le moyen en est donné à tous. Une simple conversation fait connaître la REVUE. Telles amitiés s'enrichiront vite dans des échanges intellectuels alimentés par les articles arrivant quinzaine par quinzaine. Un nouveau fascicule doit être considéré comme un nouvel outil de propagande.

Que nos propagandistes d'ailleurs usent largement de notre concours. L'administration de la REVUE DES JEUNES dispose, à l'apparition de chaque numéro, d'un certain nombre d'exemplaires spécimens. Vers quelles régions devons-nous envoyer ceux-ci ? Nous recevrons toujours avec profit des noms, des listes d'adresses. On trouvera dans ce numéro même, à la fin de notre fascicule, une page-formule, une page blanche que nous prions nos amis de remplir et d'expédier rue de Luynes. C'est un geste facile. Qu'on en mesure les conséquences. L'envoi d'un spécimen est notre meilleure publicité, nous l'avons constaté maintes fois. Il est rare qu'une lecture attentive — et à nos amis d'éveiller chez autrui cette attention, de préparer cette sympathie curieuse ! — il est rare qu'une lecture d'un de

nos numéros ne détermine pas un abonnement. L'essentiel est de ne pas indiquer les premières adresses venues. Mais que l'on veuille bien prendre en considération les besoins et la qualité des âmes, avant de dresser pour nous des listes de noms; ce petit travail de psychologie pratique ne restera pas vain. Au surplus, le retour de notre « page de propagande » nous permettra de mieux connaître nos propagandistes; le geste de ceux-ci aura toute la portée d'un geste d'amitié.

NOS COLLABORATEURS.

Voilà donc, pour nos amis de bonne volonté, une nouvelle manière d'entrer en contact avec leur REVUE. Directeurs, collaborateurs divers, rédacteurs, lecteurs doivent se connaître de plus en plus. Ainsi marcherons-nous tous ensemble en une unité plus harmonieuse vers le but commun. « Parlez-nous de ce qui se passe rue de Luynes », nous écrit-on souvent. « Quels sont vos projets ? Quels articles nous donnerez-vous durant les mois prochains ? De quelles collaborations êtes-vous désormais assurés. » Bref, on demande des *nouvelles*. Dès aujourd'hui en voici :

Nos lecteurs suivent avec un intérêt particulier les études sociales que notre ami Gaston Tessier nous donne régulièrement. Sans doute ont-ils éprouvé, comme nous, une satisfaction amicale, quand ils ont appris la nomination de notre collaborateur comme conseiller technique des délégués gouvernementaux français à la conférence internationale du travail, instituée par le traité de paix. On se rappelle que Gaston Tessier fut élu conseiller prud'homme de la Seine. Le conseil supérieur du travail avait lui-même fait appel à sa compétence. Il confirme aujourd'hui la valeur de son choix en envoyant notre ami à Genève. La conférence aura sur la législation internationale du travail une grande influence. Nous nous réjouissons qu'elle puisse compter sur les avis d'un catholique social aussi convaincu et aussi doué de bon sens que M. Tessier. Aux félicitations et aux vœux que nos lecteurs lui adressent, nous joi-

gnons les nôtres, et nous attendons le compte-rendu des travaux de Genève qu'il nous a promis.

Nous avons depuis quelques mois reçus de nombreuses lettres au sujet des collaborations interrompues de M. André Pératé et de Robert Vallery- Radot. Nous avons fait part à nos deux collaborateurs de ces témoignages de fervent intérêt. M. André Pératé et M. Robert Vallery-Radot accomplissaient chacun des devoirs impérieux. Le second qu'un deuil mettait soudain à la tête d'un domaine familial, devait se donner tout entier à la terre pendant quelques mois. Mais, dès le mois prochain, on lira, de nouveau, ses articles.

Le mois prochain aussi, nos lecteurs retrouveront M. André Pératé. Rome avait enlevé celui-ci à Versailles... et à la *rue de Luynes;* au lendemain de la mort de Mgr Duchesne, la direction intérimaire de l'Ecole de Rome le réclamait : haute raison qui, sans nous consoler, nous commandait la résignation.

Ajoutons encore une très heureuse nouvelle : celle de la collaboration régulière que va donner à la REVUE DES JEUNES un sociologue éminent : M. Max Turmann. La plupart de nos lecteurs connaissent les œuvres de M. Turmann. M. Duthoit parlait ici même de la dernière : *Problèmes sociaux du travail industriel.* Le livre que M. Turmann consacrait, il y a quelques années, au *Développement du catholicisme social depuis l'Encyclique « Rerum Novarum »* est désormais classique. Des études comme les *Activités sociales*, les *Initiatives féminines*, les cours professés chaque année aux *Semaines Sociales* de France ont fait de M. Turmann un des maîtres actuels du catholicisme social. Professeur à l'école polytechnique fédérale et à l'Université de Fribourg, correspondant de l'Institut, il est écouté dans les milieux les plus divers. Les articles que M. Max Turmann consacrera dans la REVUE DES JEUNES, à la *vie sociale à l'étranger* donneront à nos lecteurs la plus précieuse documentation en même temps que les directions d'une haute pensée.

P. DE L.

COURRIER DE LA LIBRAIRIE

NOTRE ENQUETE SUR « LE THEATRE DE LA JEUNESSE »

Parmi les questions posées à notre Office de Bibliographie, il en est une qui revient assez souvent pour qu'il nous semble utile de lui donner ici quelque publicité, d'autant qu'il nous est plus difficile d'y bien répondre et que nous comptons, pour nous y aider, sur le concours de tous nos amis.

Cette question, — on la devine par le titre même que nous avons placé en tête de ces lignes, — peut se réduire à quelques formules, toujours les mêmes, qui reviennent dans le courrier :

« Je suis directeur de patronage et de cercle d'hommes. J'ai à organiser fréquemment des séances ou des réunions artistiques. Pourriez-vous m'indiquer quelques pièces de théâtre bien adaptées à nos milieux de jeunesse et faciles à exécuter?.....

Pourriez-vous me conseiller des recueils de monologues d'une belle tenue morale et qui ne soient pas dénués de valeur littéraire ?....

Permettez-moi de m'adresser à vous et de vous demander de me communiquer des titres de comédies, saynètes, pouvant être jouées par des jeunes filles (ou par des jeunes gens) de tel âge à tel âge....., etc.

Le succès même obtenu par le premier recueil de *Jeux et Miracles* de notre collaborateur et ami Henri Ghéon prouve combien ces pièces répondent à un besoin, à une nécessité particulièrement actuelle.

Toutefois, en attendant qu'un répertoire nouveau puisse former un cadre à ces représentations de jeunesse, selon les principes qu'Henri Ghéon a si bien exposés dans la Préface de son dernier livre, il faut bien nous contenter de ce que nous avons.

La question n'est pas de savoir s'il y a opportunité à faire jouer la comédie aux jeunes garçons ou aux jeunes filles de tel collège ou de tel patronage, mais il faut constater un fait : c'est que le théâtre, depuis toujours, a été une des distractions préférées de la jeunesse et que, par conséquent, il y a néces-

sité de rendre cette distraction non seulement saine et morale, mais édifiante, dans le sens propre du mot, et de lui conférer une valeur éducative.

Depuis plusieurs mois, nous nous occupons de réunir des titres de pièces (comédies, drames, opérettes), de monologues, de récits à dire, etc..., mais nous sentons combien il nous est impossible d'arriver à un résultat quelque peu satisfaisant sans faire appel à l'expérience de ceux qui, beaucoup plus que nous, sont spécialistes en cette matière.

Nous posons donc ici à tous nos lecteurs et amis la question :

QUELLES SONT, A VOTRE AVIS, LES ŒUVRES DRAMATIQUES QUI CONVIENNENT LE MIEUX AUX REPRÉSENTATIONS DE JEUNESSE ?

Nous demandons instamment à nos lecteurs de nous répondre en tenant compte des *trois principes* suivants qui doivent guider notre choix :

1° Inspiration proprement chrétienne ou, tout au moins, valeur morale des œuvres recommandées;

2° Valeur littéraire et éducative;

3° Facilité de représentation par des artistes amateurs.

Par avance, nous remercions tous ceux qui apporteront leur concours à cette œuvre; mais nous leur demandons d'être très difficiles dans le choix des pièces qu'ils nous signaleront et de ne jamais perdre de vue les trois conditions indiquées ci-dessus : une pièce morale, mais dénuée de toute valeur littéraire et éducative, serait inacceptable; inversement, une comédie ne peut être conseillée pour sa valeur littéraire seule, cela va de soi. Enfin la longueur de certaines œuvres, le trop grand nombre de personnages, la complication de la mise en scène peuvent être des obstacles insurmontables.

Nous publierons ici même les premiers résultats de cette enquête.

Nous pensons arriver ainsi à établir, d'ici quelques mois, des listes qui pourront rendre les plus grands services à tous ceux qui ont à organiser des matinées récréatives ou des représentations dans les patronages, écoles, cercles, groupements de jeunesse et qui ne savent à qui s'adresser pour être guidés dans leur choix.

Observations pratiques.

1°) *Notre enquête porte non seulement sur les œuvres dramatiques proprement dites, mais sur les monologues, récits à dire, chansons, etc..., c'est-à-dire sur les* œuvres de tout genre *qui peuvent figurer au programme d'une séance récréative dans un groupement de jeunes.*

2°) *Nous prions instamment nos correspondants de nous donner sur les pièces qu'ils nous recommanderont tous les renseignements qu'ils possèdent : nombre d'actes, de personnages, etc... mais surtout le* nom de l'auteur, *de l'*éditeur *ou, à défaut, la date* approximative de publication.

3°) *Prière d'adresser toute correspondance relative à cette enquête, impersonnellement, à l'Office de Bibliographie de la* REVUE DES JEUNES, *3, rue de Luynes, Paris (VIIe).*

R. CH.

LES LIVRES DU MOIS

(*Bibliographie générale*)

AGRICULTURE

ALPHANDERY (E.). — *Le Livre de l'Abeille*.... 9 »

FOUASSIER (M.). — *La Connaissance du Lait, à la ferme, à la laiterie, dans les écoles*, illustré... 3 50

LA LIBRAIRIE DES JEUNES FOURNIT
TOUS LES LIVRES SIGNALÉS DANS LA REVUE

COMMERCE

FALCK (H.). — *Guide économique de l'Algérie*.. 6 75

DROIT

DESCAMPS (Baron). — *Le monde du Droit*, in-8°. 3 »

JÈZE (G.). — *Cours de droit public*, in-8°..... 30 »

N... — *Nouveaux Codes français et Lois usuelles civiles et militaires*. Relié toile..... 12 »

RIPERT (G.). — *Droit maritime*, 2 vol. in-8°.... 60 »

ENSEIGNEMENT — PÉDAGOGIE

CHANTICLAIRE (C. et M.). — *Lectures expressives*. Textes annotés de lectures et récitations des meilleurs auteurs français 3 50

FLAYOL (Mlle). — *La méthode Montessori en action*. Théorie, pratique, critique 5 25

GARCIN (F.). — *L'Education des petits enfants par la méthode montessorienne* ..... 6 »

MOREUX (Th.). — *Pour comprendre la Géométrie plane*. Cartonné ..... 8 »

PLICQUE. — *Le Travail manuel attrayant à l'Ecole primaire*. Education de l'œil et de la main, 8°.. 6 »

HISTOIRE

CHESTERTON (G. R.). — *Petite Histoire d'Angleterre* ..... 6 »

GERMAIN (José) et FAYE (St.). — *Un fils de France. Le général Laperrine, grand Saharien*, avec un portrait et 2 grav..... 7 »

LA LIBRAIRIE DES JEUNES FOURNIT
TOUS LES LIVRES SIGNALÉS DANS LA REVUE

REYNÈS-MONLAUR. — *Angélique Arnauld*, nouvelle édition 7 50

— *La Duchesse de Montmorency*, nouvelle édition 7 50

INDUSTRIE — TECHNOLOGIE

ANGÉ. — *Manuel de Publicité*, illustré..... 10 »

DUBŒUF (R.). — *Manuel du mécanicien automobiliste. Construction et réparation*, illustré. Cartonné. 10 »

DUROQUIER. — *La T. S. F. des Amateurs*..... 10 »

LITTÉRATURE

JOLY (H.). — *Souvenirs universitaires*. Précédé des *Souvenirs bourguignons* ..... 7 »

THARAUD (J. et J.). — *La Fête arabe*, nouvelle édition ..... 7 »

PHILOSOPHIE

SERTILLANGES (A.-D.). — *Saint Thomas d'Aquin*. Collection « Les Grands Philosophes ». Nouvelle édition. 2 vol. in-8° ..... 30 »

GRASSET (Dr J.). —*Les Limites de la Biologie*, nouvelle édition avec une préface de Paul BOURGET. 4 20

SCIENCES MATHÉMATIQUES

ARCHIMÈDE. — *Œuvres complètes*, traduites du grec avec une introduction et des notes, par P. VER EECKE. Grand in-8° avec 253 fig. et 2.000 notes mathématiques. Tirage restreint..... 75 »

LA LIBRAIRIE DES JEUNES FOURNIT TOUS LES LIVRES SIGNALÉS DANS LA REVUE

LA VIE PUBLIQUE DE LA QUINZAINE

Rome

Le Souverain Pontife dont les audiences sont rigoureusement suspendues pendant la durée des « exercices spirituels » auxquels Il participe, reçoit cependant le député français Guernier, vice-président de la commission des Affaires étrangères de la Chambre des députés (9 octobre).

Le Saint-Père interrompt de nouveau sa retraite pour accorder deux longues audiences à S. Exc. Mgr Ceretti, nonce apostolique à Paris (11 octobre).

France

La vie catholique : *S. Exc. le Nonce apostolique à Paris bénit à Sainte-Anne-d'Auray la première pierre du monument élevé en hommage aux 100.000 Bretons morts pour la patrie (1er octobre).*

A Marseille, après trois jours de réunions, le Congrès des Amicales de l'Enseignement libre termine ses travaux le 1er octobre.

Mgr Faugier, évêque auxiliaire de Lyon est sacré en cette ville le 1er octobre.

Mgr Duparc, évêque de Quimper, enlève au lycée de cette ville son aumônier à cause de la présence dans cet établissement d'un professeur, prêtre marié sorti des rangs du clergé diocésain (6 octobre).

S. Em. le Cardinal Maurin bénit à Lyon la première pierre d'une Basilique votive promise en 1915 au Sacré-Cœur par S. Em. le Cardinal Sevin si la victoire couronnait les armes françaises (8 octobre).

Le Congrès de la Bonne Presse, honoré de la présence de plusieurs archevêques et évêques se tient à Paris (10-12 octobre).

Après huit jours de laborieux et féconds travaux, la Semaine catholique Alsacienne se termine à Strasbourg par une manifestation à laquelle participent 30.000 hommes, venus de tous les points du pays (15 octobre).

La vie nationale : *M. Barthou, présidant à Strasbourg le Conseil consultatif d'Alsace et de Lorraine manifeste le désir du gouvernement d'amener les provinces recouvrées au régime français sans rien brusquer et sans porter atteinte aux libertés solennellement promises (4 octobre).*

Le Conseil des ministres décide la nomination de M. Barthou comme président de la Commission des réparations et son remplacement au ministère de la Justice par M. Colrat sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil dont le poste est supprimé. M. Juillard, préfet de Seine-et-Oise, est nommé préfet de la Seine (5 octobre).

M. de Lasteyrie, ministre des Finances prononce à la Chambre de commerce de Paris un discours où il exprime sa confiance dans l'avenir financier de la France et où il se déclare partisan d'une politique d'emprunts (5 octobre).

M. de Margerie est nommé Ambassadeur de France à Berlin; M. Maurice Herbette, Ambassadeur de France à Bruxelles (6 *octobre*).

De grandes fêtes religieuses et civiles sont célébrées à Grenoble, à l'occasion du centenaire de Champollion (7-8 *octobre*).

Un monument au « Soldat Belge inconnu » est inauguré au cimetière du Père-Lachaise (8 *octobre*).

Après approbation du Conseil des ministres, le Ministre de l'Intérieur fait signer par le Président de la République un mouvement préfectoral d'assez médiocre importance (12 *octobre*).

Le Parlement rentre le 12 *octobre. La Chambre décide de discuter d'abord les interpellations sur la politique extérieure et la politique générale du gouvernement.*

M. Viviani est élu sénateur de la Creuse (15 *octobre*).

LA VIE SOCIALE : *Le* Journal Officiel *publie un décret nommant M. Gaston Tessier, secrétaire général de la Confédération française des travailleurs chrétiens, conseiller technique des délégués gouvernementaux français à la Conférence internationale du Travail* (7 *octobre*).

Les Syndicats professionnels féminins de la rue de l'Abbaye fêtent le vingtième anniversaire de leur fondation (8 *octobre*).

Après une grève de plusieurs semaines, les métallurgistes du Havre reprennent le travail sans avoir obtenu satisfaction (9 *octobre*).

Dans tous les ports français, sauf à Marseille, les inscrits maritimes se résignent à accepter le décret Rio.

Le Congrès de la Section française de l'Internationale communiste s'ouvre à Paris (15 *octobre*).

A TRAVERS LE MONDE

Le 3 *octobre, s'ouvre à Moudania, une conférence entre généraux anglais, français et italien d'une part et Ismet-Pacha, représentant l'armée et le gouvernement kémalistes : après d'assez laborieuses négociations, un instant interrompues, un accord est signé le* 10 *qui, notamment, attribue la Thrace aux Turcs et établit les modalités de délimitation des zones neutres.*

Le sous-secrétaire d'Etat aux Finances de l'Empire d'Allemagne publie un mémoire où il déclare qu'étant donnée la dépréciation du mark, le Reich ne peut plus maintenir dans son budget les paiements au titre des réparations (9 *octobre*).

Une Conférence a lieu à Venise entre MM. Schanzer et Benès qui déclarent approuver et vouloir seconder le projet de relèvement de l'Autriche adopté à Genève (9 *octobre*).

Les Souverains italiens reçoivent en Belgique un chaleureux accueil (11-14 *octobre*).

Cum permissu superiorum. *Le Gérant :* DIÉVAL.

PAGE DE PROPAGANDE

A REMPLIR PAR NOS AMIS ET A RENVOYER
A L'ADMINISTRATION DE LA *REVUE DES JEUNES*,
3, RUE DE LUYNES, PARIS (VIIe)

I .....rue.....à.....(dép^t).....

ie l'Administration de la REVUE DES JEUNES d'envoyer un numéro
écimen de la Revue à chacune des adresses suivantes :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

LES EDITIONS G. CRES ET Cie

21, rue Hautefeuille, 21, Paris VIe.

COLLECTION « LE LIVRE CATHOLIQUE »

PARAITRA DANS LES PREMIERS JOURS DE NOVEMBRE :

J.-K. HUYSMANS

SAINTE LYDWINE DE SCHIEDAM

Bois dessinés et gravés par ALFRED LATOUR.

Un volume in-16 (19 × 13).

Justification du tirage : 70 exemplaires vieux japon à la forme dont 6 hors commerce), numérotés de 1 à 64 et de 65 à 70..... 66 »

70 exemplaires grand vélin de Rives (dont 10 hors commerce), numérotés de 71 à 130 et de 131 à 140..... 50 »

et 2.200 exemplaires vélin teinté de Rives (dont 200 hors commerce), numérotés de 141 à 2.140 et de 2.14 à 2.340..... 33 »

RAPPEL :

PAUL VERLAINE

POESIES RELIGIEUSES

Préface de J.-K. HUYSMANS

Un vol. in-16 (19 × 13), orné de dessins originaux gravés sur bois par CHARLES BISSON.

Justification du tirage : 66 exemplaires (dont 6 hors commerce) sur grand vélin de Rives, numérotés de 1 à 60 et de 61 à 66..... 66 »

Et 2.200 ex. (dont 200 hors commerce) sur vélin de Rives, numérotés de 67 à 2.066 et de 2.067 à 2.266..... 33 »

COLLECTION LITTÉRAIRE DES ROMANS D'AVENTURES

VIENT DE PARAITRE :

BOISYVON-DORSENNE

LES REPAIRES DE L'ILE AZURINE

Un volume in-16 ..... Prix : 6 fr.

Du drame, de la fantaisie, de l'humour. Voici une aventure qui vous transportera au delà de l'Océan et vous goûterez la philosophie sereine avec laquelle ce roman est écrit.

Ce livre peut être mis entre toutes les mains.

N° 21 - 12e ANNÉE 2 fr. 10 NOVEMBRE 1922

REVUE des JEUNES

ORGANE DE PENSÉE
CATHOLIQUE & FRANÇAISE
D'INFORMATION & D'ACTION

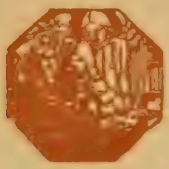

SOMMAIRE

NEX.	*Un gémissement dans une librairie* ...	249
ROLAND-GOSSELIN.	*La loi de grâce d'après saint Augustin.*	254
ANÇOIS BENEDICT.	*Un rénovateur franciscain : saint Bernardin de Sienne*	264
NRI MASSIS.	*Maurice Barrès ou la génération du relatif.* III. *Le problème religieux* ..	276
X TURMANN. *orrespondant de l'Institut.*	*Un referendum en Suisse*	302
★	*Avant la conférence de Lausanne*	314
ERT VALLERY-RADOT.	*Le réveil du sens symbolique*	330
RCÉDÈS DE GOURNAY.	*Cellule* (Poème)	342

Les Livres (344), par P. SYNAVE, Dr PH. CHATELIN, RENÉ SALOMÉ. — *Les Revues* (351), par HENRI GHÉON, PIERRE DE LESCURE. — *Les Œuvres* (359), par ALFRED PIERREY. — *Courrier de la librairie* (367), par RAYMOND CHASLES. — *La Vie publique de la Quinzaine* (371).

ADMINISTRATION-RÉDACTION
3, RUE DE LUYNES, PARIS (VIIe). — TÉLÉPHONE : FLEURUS 19-68

ÉDITIONS DE *LA VIE SPIRITUELLE*

Ecole théologique de Saint-Maximin (Var)

CHEFS-D'ŒUVRE ASCÉTIQUES ET MYSTIQUES

Cette collection a pour but de mettre à la portée de tous les plus belles œuvres de la spiritualité chrétienne, en volumes de format commode et de prix modique.

VIENT DE PARAITRE :

SAINTE-CATHERINE DE GÊNES

TRAITE DU PURGATOIRE

Un volume 0,75

Dans cet ouvrage fameux dont les théologiens eux-mêmes ont fait leur profit, l'illustre mystique décrit ses propres états intérieurs pour nous donner une idée de ce qu'est le purgatoire.

NOTRE MESSE DU SAINT ESPRIT

Notre messe du Saint-Esprit sera célébrée par notre Directeur, le Dimanche 19 Novembre, à 8 h. 30, a l'Union des Œuvres religieuses, sociales et artistiques, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré. Les chants seront exécutés par la Manécanterie des Petits Chanteurs à la Croix-de-Bois. Nous demandons à tous nos amis d'être aussi nombreux que possible à communier pour notre apostolat.

INSTITUT SAINTE-CLOTILDE

L'ÉGLISE DANS SES RAPPORTS AVEC LE DOGME, LA MORALE ET LE CULTE

Cours par le R. P. GILLET, O. P., le Samedi a 2 h. 1/2,

Salle des Catéchismes, rue Las-Cases, Paris.

On s'inscrit à l'Institut Sainte-Clotilde, 8, rue de Villersexel, de 3 heures à 6 heures, jusqu'au 15 Novembre.

Une messe du Saint-Esprit sera célébrée à la Salle des Catéchismes, rue Las-Cases, le Mercredi 15 Novembre, a 8 heures. — Allocution par le R P Gillet, O P.

Jeune fille sachant anglais, sténo-dactylo. demande emploi secrétaire, matin.
Référence : Marc, 68, rue de Babylone.

LA REVUE DES JEUNES PARAIT LE 10 ET LE 25 DU MOIS

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er DE CHAQUE MOIS

FRANCE ET COLONIES :		UNION POSTALE :	
UN AN	36 FR.	UN AN	46 FR. »
SIX MOIS	18 FR.	SIX MOIS	23 FR. »
TROIS MOIS	9 FR.	TROIS MOIS	12 FR. »
LE NUMÉRO	2 FR.	LE NUMÉRO	2 FR. 50
POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES UN AN	26 FR.	POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES UN AN	36 FR. »

TOUTES CORRESPONDANCES, MANDATS-POSTAUX ET CHÈQUES DOIVENT ÊTRE ADRESSÉS IMPERSONNELLEMENT A LA REVUE DES JEUNES — COMPTE DE CHÈQUE-POSTAL : PARIS, 183-24. — POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSES ENVOYER 1 FRANC ET LA BANDE D'ABONNEMENT.

LE R. P. BARGE, DIRECTEUR DE LA REVUE DES JEUNES, REÇOIT LES MARDI, JEUDI, SAMEDI DE 5 A 6 HEURES. — M. PIERRE DE LESCURE, SECRÉTAIRE DE RÉDACTION DE LA REVUE DES JEUNES, ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ, REÇOIT LES LUNDI, MERCREDI, VENDREDI DE 5 A 6 HEURES.

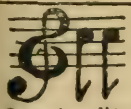

POUR DEVENIR UN PARFAIT PIANISTE

Cours SINAT

PAR CORRESPONDANCE

Agréable, facile à suivre

Supprime l'étude mécanique. Economise les 3/4 du temps d'étude. Donne son splendide, virtuosité, sûreté de jeu. Enseigne ce que les leçons orales n'enseignent jamais

Rend facile tout ce qui semblait difficile.

COURS SINAT D'HARMONIE (très recommandé) pour composer, accompagner, improviser, analyser. Explique tout, fait tout comprendre. Cours tous degrés: *Violon, Solf., Chant, Mandoline.* Demander très intéressant programme gratuit et f°. Cours Sinat, Bureau 24, 1, r. Jean-Bologne, Paris-16e.

AVIS AUX MAMANS EMBARRASSÉES

Faites instruire très chrétiennement chez vous vos garçons et filles

Faites-leur passer brevets et baccalauréats, avec succès en leur faisant suivre

LES COURS D'INSTRUCTION GÉNÉRALE

par correspondance de Mlle BILLAULT,

23, rue de Vaugirard, Paris-VIe

Leçons claires, attrayantes, facilitent le travail, rendent studieux l'élève, le font progresser rapidement.

SPÉCIMEN GRATUIT EN INDIQUANT AGE ET DEGRÉ DE L'ÉLÈVE

10 Novembre 1922

PAGE DE PROPAGANDE

A REMPLIR PAR NOS AMIS ET A RENVOYER
A L'ADMINISTRATION DE LA *REVUE DES JEUNES*,
3, RUE DE LUYNES, PARIS (VIIe)

M ..... rue ..... à ..... (dép^t) .....

prie l'Administration de la REVUE DES JEUNES d'envoyer un numéro spécimen de la Revue à chacune des adresses suivantes :

1 .....
2 .....
3 .....
4 .....
5 .....
6 .....
7 .....
8 .....
9 .....
10 .....
11 .....
12 .....
13 .....
14 .....
15 .....
16 .....
17 .....
18 .....
19 .....
20 .....

BILLET DE QUINZAINE

UN GEMISSEMENT DANS UNE LIBRAIRIE

J'étais surpris, ces temps derniers, de voir qu'un magasin de librairie religieuse, jadis fort achalandé, restreignait, peu à peu, son étalage de « nouveautés », pour n'exhiber, à peu près exclusivement, que des paroissiens dorés sur tranches, et des images, et des scapulaires, et je demandais à la gérante pourquoi ses ambitions s'étaient ainsi rapetissées.

« *Pourquoi? Monsieur* Senex! *Ah! j'en ai gros sur le cœur, allez! Les belles reliures et les élégants objets de piété, cela rapporte encore : le public ne marchande pas, pour de tels articles. Mais le livre religieux, le livre traitant de théologie, ou d'histoire ecclésiastique, ou de sainteté, c'est grande pitié d'avoir à le vendre, car le métier de commerçant, lorsqu'on tient ces livres-là, consiste à faire aux clients la charité.*

« — *Comment? la charité?*

« — *Mais oui, Monsieur, la plupart demandent des remises; et dans la situation actuelle de la librairie, la remise, c'est une aumône. Le Syndicat des libraires de la région de Paris et les Syndicats régionaux des libraires ont décidé, naguère, de supprimer les remises : le roman, l'ouvrage d'histoire, le volume de critique littéraire, se vendent au prix fort. Mais parce qu'il s'agit de livres*

religieux, notre clientèle, à nous, continue de requérir un rabais de dix pour cent. Prenez un papier, et calculez. Les éditeurs qui m'expédient une cargaison de livres dont les valeurs marquées s'élèvent à cent francs me la font payer soixante-dix francs, soit trente pour cent de bénéfice. D'autre part, au temps où ma petite maison aspirait à être un véritable centre de librairie religieuse, mes frais généraux se montaient à vingt-quatre pour cent de mon chiffre d'affaires. Confrontez avec mes trente francs de bénéfice brut ces vingt-quatre francs de frais généraux; quand je vendais un lot de livres représentant une valeur de cent francs, il me restait, pour moi, six francs. C'était bien peu; et cependant, Monsieur Senex, *pour la gloire de Dieu et du livre religieux, je me serais contentée de cette mince rémunération.*

« *Mais, Monsieur, nombre de clients me la contestaient, me la chicanaient, me la rognaient, et m'ôtaient, à strictement parler, le pain de la bouche. En leur laissant pour quatre-vingt dix francs ces livres qui en valaient cent, je leur sacrifiais mes six maigres francs de bénéfice net, et, par surcroît, je perdais quatre francs! La belle besogne, en vérité!*

« *Les confrères qui vendent des romans et des poésies, des ouvrages de littérature et d'histoire, opposent depuis quelque temps, aux clients qui souhaitent des remises, les prohibitions officielles des syndicats : les clients se soumettent, et les libraires gagnent honorablement leur pain. Mon métier à moi, Monsieur, devenait*

intolérable. Si j'accordais une remise à Pierre et que j'en refusasse une à Paul, je passais aux yeux de Paul pour une exploiteuse, une mercanti. Oui, une mercanti! quelqu'un a bien osé le dire, parce que je me refusais à des condescendances commerciales qui eussent fait de ma pauvre boutique le royaume du déficit.

« *Aujourd'hui, en vendant des livres de piété dont la valeur marchande tient surtout à la reliure, en vendant des objets de première communion, j'ai pu réduire mes frais généraux, et l'on ne m'importune plus avec des demandes de rabais iniques. Double profit, Monsieur! Le livre, pour vivre, a besoin du libraire; mais le libraire, tout d'abord, doit vivre du livre; et gare aux catégories de livres dont la vente ne fait pas vivre le libraire! Ces livres-là sont condamnés à une existence précaire, ressemblant à une demi-mort. Ces Messieurs du Clergé, naguère, en ma boutique, se réjouissaient de toutes les belles nouveautés religieuses qui arrivaient de Paris; ils applaudissaient à cet épanouissement de culture. Mais qu'ils y prennent garde, l'Esprit, pour se répandre, a besoin de l'homme et veut avoir besoin de lui. Et l'homme, ici, c'est le libraire; ces livres fraîchement éclos, où l'Esprit souffle, et qui font honneur à l'Eglise, ne rempliront pas leur destinée, si la clientèle dont ils sollicitent les regards et dont ils propagent la foi s'obstine à ne pas envisager les circonstances économiques qui en régissent la vente, et à ne pas se corriger de certaines mauvaises habitudes qui font de cette vente une mévente.*

« *Je voudrais, Monsieur, que dans ces* Semaines

Sociales *dont on parle tant, et qui rectifient si utilement les mœurs économiques de notre siècle, je voudrais qu'on traitât un jour de cette question des remises, et qu'on posât bien nettement le problème tel qu'il doit être défini. Si nous voulons continuer de vendre les livres* au-dessous *de leur valeur à une certaine catégorie de clients, il nous faut, ou bien renoncer à vivre de notre métier, ou bien vendre les livres* au-dessus *de leur valeur à d'autres clients. Il nous faut, pour continuer cette charité qui s'appelle la remise, manquer de justice, soit envers nous-mêmes et nos proches, en frustrant notre travail de son profit, soit envers un certain nombre de nos clients, en majorant les prix à leurs dépens. Parmi ceux qui quêtent un rabais, s'en trouverait-il beaucoup pour insister, si des voix autorisées faisaient savoir combien cette façon de privilège, qu'ils invoquent parfois impérieusement, décourage la librairie catholique, en compromet la prospérité, en dessert l'avenir ? »*

Je pus apaiser mon interlocutrice en lui confiant qu'à très bref délai le Syndicat de la librairie religieuse va mettre un terme à ces pratiques de marchandage, qui amoindrissent également la dignité du client et celle du libraire.

« Mais alors, Monsieur, me dit anxieusement ma libraire, savez-vous ce que feront certains de mes clients? Je les vois d'ici, s'adressant directement aux éditeurs religieux pour obtenir d'eux les remises que les détaillants leur refuseront, et ce sera notre ruine. »

— « *Mais non, lui répliquai-je; car l'éditeur qui consentirait ces faveurs ferait aux libraires une concurrence déloyale, immorale; et les idées de solidarité professionnelle ont, désormais, d'assez vigoureuses racines pour qu'un tel péril soit d'avance conjuré.* »

— « *Enfin, Monsieur* Senex, *ce sont là de bonnes assurances, et de bonnes nouvelles! Mais ce sera dur, soyez-en certain, pour que les clients comprennent ! Et puisque vous comprenez, vous, puisque vous sentez qu'il y a là une question sociale en même temps qu'intellectuelle, eh bien! parlez-en!* »

SENEX.

LA LOI DE GRACE D'APRES SAINT AUGUSTIN (1)

La loi naturelle et la loi temporelle sont impuissantes à établir dans l'individu et dans la société le règne de la justice parfaite. Enténébrée par l'ignorance et énervée par le péché, sans regard pour supporter l'éclat de la lumière incréée et sans force pour en jouir, l'âme déchue ne devient capable de la Vérité et du Bien que purifiée et vivifiée par *la loi de grâce*, source divine de régénération spirituelle et morale.

Dans leur orgueil et leur corruption, les hommes auraient volontiers rendu le Créateur responsable des égarements de leur conscience. Mais Dieu proclama sur la montagne de l'alliance ce que refusaient d'entendre en eux-mêmes ces déserteurs de leur propre cœur. A l'approche de la voix d'en haut, ils furent refoulés dans leur intérieur, selon la parole de l'Ecriture : « Un interrogatoire se fera dans les pensées de l'impie. » (*Sagesse*, I,9).

Tu n'auras pas d'autre Dieu que Moi. Honore ton père et ta mère. Tu ne tueras pas. Tu ne commettras pas d'adultère. Tu ne feras pas de faux témoignage. Tu ne déroberas pas. Tu ne convoiteras pas. Tu aime-

(1) Dernier article sur *La Loi et le Droit d'après saint Augustin*. Cf. REVUE DES JEUNES des 25 mars, 25 mai et 25 juillet.

ras Dieu de toutes tes forces et ton prochain comme toi-même. Autant de caractères de feu, tracés par le doigt de Dieu, qui creusaient plus avant dans les âmes les préceptes de la loi naturelle. Mais la lettre tue, seul l'esprit vivifie. Parce qu'il menaçait sans persuader, qu'il éclairait sans améliorer, le Décalogue devait engendrer une obéissance servile, en même temps qu'accroître le nombre et la malice de transgressions désormais sans excuse. C'était obliger l'humanité à confesser son infirmité et à implorer sa guérison.

L'expérience l'instruisait de ce qu'elle valait sans Dieu. Créée bonne, elle était devenue mauvaise volontairement. Comment, séparée de Dieu, aurait-elle recouvré la justice qu'unie à Dieu elle n'avait pas conservée? Vaincue par la chair, captive du démon, perdue, prévaricatrice, malgré les bienfaits de la loi de crainte elle n'avait plus qu'à gémir et à s'écrier : « Malheureuse que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort ? »

Dieu est amour. Il attendait cet appel. A l'heure fixée par sa providence, il donna son Fils unique au monde pour que là où le péché avait abondé surabondât la grâce. Sagesse de Dieu par qui tout a été créé et sans qui nul n'est justifié, le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous. En lui a été réconciliée la race humaine avec Dieu; en son sang a été scellée l'éternelle alliance du ciel et de la terre. A l'humanité que l'injustice terrestre avait éloignée de la justice céleste, il fallait une justice qui tînt à la fois du temps et de l'éternité, qui unît par un lien indissoluble la plénitude

d'en haut et la misère d'en bas. Voilà pourquoi le Christ est appelé le Médiateur. Homme et Dieu entre Dieu et l'homme, il a rendu Dieu à l'homme et l'homme à Dieu. Par son incarnation et par sa rédemption, il a mérité aux hommes l'adoption de Dieu; par sa doctrine et par ses exemples, il leur a frayé le chemin du retour à Dieu. En prenant la forme d'esclave et en s'humiliant jusqu'à la mort de la croix, en même temps qu'il faisait jaillir une source d'eau vive pour l'éternité, le Fils de Dieu enseignait au monde comment on obéit et comment on aime.

L'amour, tel est le message essentiel de Celui qui est venu non pas détruire la loi mais l'accomplir. Sur le genre humain désemparé, sur ce grand malade gisant par terre de l'orient à l'occident, le divin Médecin s'est penché. Il l'a pris par la main, il lui a murmuré des paroles mystérieuses. « Je suis la voie, la vérité, la vie. Nul ne vient au Père que par moi. » Le bon Samaritain! Avec quelle délicate prévenance il s'insinue dans l'âme endolorie! Quel baume il verse sur ses plaies! Comme il l'aide à réveiller, comme il lui apprend à aimer ce qui sommeille au plus profond d'elle-même! Régénérée par son esprit saint, embrasée par sa charité, elle ne désire plus s'attacher qu'au Bien, elle ne veut avoir d'autre espérance que de participer à la Vérité, d'autre joie que de devoir son bonheur à Celui qui lui a donné l'être. Voilà l'œuvre de la loi de grâce, voilà comment elle éclaire et vivifie, dirige et persuade, redresse et pardonne, entraîne et sauve.

Héritière des révélations sacrées de l'Ancien Testament et des vérités naturelles éparses dans l'humanité, elle les confirme de son autorité, elle les anime et les transfigure à la lumière et au souffle de l'éternité. A son contact, la crainte servile se mue en libre obéissance et s'achève en amour, les vertus s'épurent et s'épanouissent en fleurs de sainteté, la Terre promise s'illumine et se transforme en un Royaume céleste et immortel. Loin de détruire ou de supplanter la nature, elle la répare et la met en œuvre. Elle restaure en l'homme la justice et l'image de Dieu, amoindrie et déformée par le péché. Et quelle abondance elle apporte avec soi! « Je serai leur Dieu et ils seront mon peuple. » Est-il un bien plus grand, une plus parfaite félicité que de vivre de Dieu et pour Dieu, « source de la vie, lumière où nous verrons la lumière » ? (Ps. XXXV, 10). C'est de cette vie que parle le Seigneur quand il dit : « La vie éternelle est de vous connaître, vous le seul vrai Dieu, et celui que vous avez envoyé, Jésus-Christ. » (Jean, XVIII, 3). C'est elle qu'il promet à ses amis : « Celui qui garde mes commandements, c'est celui-là qui m'aime. Or celui qui m'aime sera aimé de mon Père, je l'aimerai aussi et je me manifesterai à lui. » (Jean, XIV, 21). Elle encore dont saint Jean écrit : « Mes biens-aimés, nous sommes maintenant les enfants de Dieu, mais ce que nous serons un jour ne paraît pas encore. Nous savons que lorsque le Seigneur viendra dans sa gloire, nous serons semblables à lui parce que nous le verrons tel qu'il est. » (Jean, III, 2). A

mesure que s'accroît l'homme intérieur, en l'âme se modèle et se parfait l'image de Dieu. Mais qu'est-ce que l'ébauche à côté de la réalité? Dans cette connaissance, dans cette vision, dans cette contemplation, tous les désirs de l'intelligence et du cœur seront comblés. Bonheur inexprimable, au delà duquel il ne reste plus rien à convoiter, rien à demander, rien à chercher.

L'amour de Dieu et l'amour du prochain, qui sont la plénitude de la loi, ne trouveront qu'en cette vie bienheureuse leur mesure et leur perfection. S'ils sont commandés dès ici-bas, c'est à la manière d'un idéal qui alimente la foi, qui tend les ressorts de l'espérance, qui presse la charité d'oublier ce qui est derrière elle pour avancer toujours. Et c'est déjà avoir réalisé un grand pas dans la vertu que d'avoir reconnu en progressant combien on est loin encore de la justice parfaite. Durant son pèlerinage, l'homme assujettit mal les sens à la raison et la raison à Dieu. Sa justice consiste surtout à combattre le vice et à implorer la miséricorde divine : « Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. » Au ciel, guérie par l'immortalité et l'incorruptibilité, la nature dépouillera ses mauvais instincts, le corps obéira à l'âme, l'âme sera toute à Dieu. Céleste Jérusalem, où les élus jouiront à jamais de Dieu et les uns des autres en Dieu, où la Justice et la Paix s'embrasseront dans l'ordre éternel de Dieu.

La voilà donc la voie universelle de justification, offerte par la loi de grâce à tous les peuples, voie

royale qui seule conduit à une cité libre, pacifique et immortelle. Dès longtemps elle avait été annoncée par les prophètes. « La maison du Seigneur sera fondée sur les hauteurs, elle s'élèvera au-dessus des collines. Des foules innombrables accourront en disant : Allons à la montagne du Dieu de Jacob. Il nous a ouvert la voie et nous y entrerons. Car de Sion sortira la loi, de Jérusalem la parole du Seigneur. » (Isaïe, II, 2, 3). Apanage des Juifs durant sa formation, le Royaume de Dieu, une fois constitué, devait échoir en héritage à toutes les nations. C'est l'Eglise, corps mystique du Christ, temple de l'Esprit-Saint, qui a reçu mission de répandre à travers les temps et à travers les espaces l'Evangile du salut et la grâce rédemptrice. Elle est l'incarnation de la *Cité de Dieu*, de cette cité voyageuse, en marche depuis la création du monde, qui recueille une à une les âmes prédestinées et les porte au trône de Dieu. Au cours de son pèlerinage sur terre, elle fait appel à tous les peuples pour y trouver des citoyens. Elle ne se met pas en peine de la diversité des mœurs, des lois, des institutions. Dès lors qu'elles ne s'opposent pas à son divin apostolat, elle n'en viole rien, n'en détruit rien. Bien mieux elle les observe et s'y conforme. Elle désire et favorise l'accord de tous les hommes, l'ordre temporel étant pour elle le prélude de l'ordre éternel. Mais si elle proclame l'unité de la foi et la fraternité des âmes, où s'efface toute distinction de sexe, de condition, de nationalité, l'Eglise sait que la communion parfaite des intelligences et des volontés

ne se réalise qu'au ciel. Insérée dans la société humaine, elle en respecte l'organisation telle qu'elle est établie par Dieu, Auteur et Maître de la nature et de la grâce.

On objecte parfois que sa doctrine est de tous points incompatible avec les mœurs d'un Etat. Ne pas résister au mal, tendre la joue droite après la joue gauche, accorder dix à qui demande cinq, laisser le manteau avec la tunique, serait la ruine du droit et de la discipline. Mais alors, comment les Romains, qui aimaient mieux pardonner une injure que de la venger (Salluste, *In Catilina*), ont-ils pu gouverner leur pays et de pauvre qu'il était en faire un riche empire ? Pourquoi Cicéron (*Pro Ligario*) loue-t-il César de n'oublier jamais rien, hormis les insultes et les outrages? Quand on trouve de la magnanimité chez les païens, on se récrie, on admire. Voilà, dit-on, qui a porté si haut la gloire de Rome et l'a rendue digne de commander à tant de nations. Est-ce l'autorité de Dieu qui fait à tous les hommes un précepte de la miséricorde, on accuse la religion d'être l'ennemie du pouvoir. Si elle était entendue comme elle doit l'être, la loi divine donnerait aux Etats une cohésion et une prospérité inconnues des Romains, même au temps des Romulus, des Numa et des Brutus. Qu'est-ce, en effet, que la *respublica* sinon la chose du peuple, la chose commune, la chose de la cité ? Et qu'est-ce que la cité sinon une société d'hommes unis par la concorde? Et quelle meilleure garantie de concorde que la charité prêchée par le Christ? Tendre la joue, donner son manteau, c'est faire tomber l'égoïsme et la haine

devant l'amour et le sacrifice. C'est venir à bout non pas seulement du mal extérieur, qui est peu de chose, mais du mal intime qui ronge le cœur du méchant. Vaincu par la bonté, comment ne reviendrait-il pas aux sentiments pacifiques si utiles à la communauté? Opposer la malveillance à la malveillance, c'est enfoncer le mal dans l'âme de l'adversaire, c'est l'établir dans la sienne propre, c'est enraciner la discorde. Au surplus, la bienveillance n'exclut pas toujours la rigueur. Il est des circonstances où l'on doit s'armer de sévérité pour corriger, malgré eux, ceux dont on a à consulter les intérêts plutôt que la volonté : conduite que les Romains ont tant loué dans un de leurs chefs. En châtiant un fils durement, un père ne renonce pas à son amour paternel. Il ne frappe que pour guérir. Dans la guerre elle-même, la charité peut avoir sa place. Rien n'est plus malheureux que la prospérité des scélérats. Elle nourrit le sentiment de l'impunité et fortifie la volonté du crime. Victoire salutaire que celle qui arrache au vaincu le pouvoir de mal faire et lui permet de vivre dans une société pacifiée par la justice et par la piété!

Que ceux donc qui prétendent que la loi du Christ est contraire au bien de l'Etat donnent à leur pays une armée, des préfets, des maris, des épouses, des parents, des fils, des maîtres, des serviteurs, des rois, des juges, des contribuables, des percepteurs selon l'esprit de l'Evangile, et qu'ils osent dire ensuite que la doctrine chrétienne est pernicieuse à la chose publique! S'ils sont loyaux ils devront avouer que le christianisme est au

contraire le salut de la société, lui qui porte en soi les trésors de la sagesse humaine et de la sagesse divine. Toutes les vertus sociales exaltées par Cicéron, la frugalité, la continence, la chasteté, la fidélité au lien conjugal, l'honnêteté, la probité dans les mœurs, l'Eglise catholique, sainte éducatrice des peuples, les enseigne non seulement en paroles mais en actes. Par contre, quelles lois, quelles philosophies peuvent être comparées aux deux préceptes du Christ : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de tout votre esprit, de toute votre âme et votre prochain comme vous-même » ? En eux est enfermée la morale, puisque la vie bonne et honnête consiste à aimer ce qui doit l'être et comme il doit l'être, c'est-à-dire à aimer Dieu et les hommes; la physique, puisque toutes les causes naturelles sont en Dieu qui les a créées; la logique, puisque Dieu est la vérité et la lumière de la raison; la politique, puisque les sociétés et les états ne vivent pas sans la concorde, c'est-à-dire sans l'amour du bien commun dont Dieu est l'origine et la fin en qui et pour qui doivent s'aimer tous les hommes.

Où ne nous entraînerait pas, dans quel abîme ne nous précipiterait pas le fleuve d'iniquité où se plonge le genre humain, si la Croix du Christ ne s'élevait au-dessus des flots si nous ne pouvions la saisir pour résister au torrent du mal prêt à nous engloutir. Dans ce débordement de mœurs corrompues, il était nécessaire qu'une divine autorité rappelât les hommes à la pauvreté volontaire, à la continence, à la justice, à la concorde, à la vraie piété,

aux solides vertus qui sont les lumières de la vie. Et cela non seulement pour qu'ils se conduisent honnêtement ici-bas et maintiennent l'ordre et la paix dans la cité terrestre, mais encore pour qu'ils obtiennent le salut éternel dans la cité céleste dont ils sont citoyens par la foi, l'espérance et la charité. Durant notre pèlerinage, supportons, si nous sommes incapables de les ramener au bien, ceux qui croient que la stabilité de l'Etat est indépendante de la justice. Que les serviteurs de Jésus-Christ, rois, princes, juges, soldats, riches, pauvres, libres, esclaves, subissent le mal qu'ils ne peuvent empêcher. C'est par cette patience qu'ils mériteront un trône brillant dans l'auguste société des anges où règne à jamais la tranquillité de l'ordre, dans cette Cité de la Paix universelle qui ne connaît qu'une Loi : la Volonté de Dieu.

Bernard ROLAND-GOSSELIN.

A consulter : Œuvres complètes de Saint-Augustin. Edition des Bénédictins. *La Cité de Dieu :* I, 35, II, 7, 19, VII, 32, IX, 15, 17, X, 7, 20, 24, 29, 32, XI, 2, XIII, 5, XIV, 15, 28, XV, 1, 3, 6, XVIII, 41, 47, 49, XIX, XX, 11, 28, XXI, 16, XXII, 22, 29, 30. *Les Confessions :* VII, 18, X, 43, XIII, 2. *Discours sur les Psaumes :* LVII, 1, 3, 6, 9. CXVIII (11), CXXIX, 3. *La Trinité :* I, 10, II, 3; 7 à 15, 18, XIII, 10, 11, XIV, 14 à 18. *Contre Fauste :* XIX, 7, 17. *Contre Julien :* IV, 3. *Lettres :* CXXXVII, 5, 12, CXXXVIII, 2, 14, 15, 17. CLV, CLVII, CLXXVII, CXCI, 3, 6. *Le livre des 83 Questions :* LVI. *L'Epître aux Galates :* 17 à 33. *Sermons :* II, 2, XXV, 2, XXVI, XXX, XXXII, 8, XXXIII, XLIII, LXXXVII, 11, CXXV, 10, CXLI, CXLV, CL à CLVII, CLXX, CCXL, 5, CCL, CCLI, 7. *La Nature et la Grâce. La Grâce et le Libre arbitre. La Correction et la Grâce. La Grâce du Christ. La Perfection de la Justice. Le Sermon du Seigneur sur la montagne. Les mœurs de l'Eglise Catholique.*

UN RENOVATEUR FRANCISCAIN : SAINT BERNARDIN DE SIENNE

Après de hautes luttes soutenues dans la foi et la concorde civique pour l'affermissement de sa liberté, Sienne atteignit au XIIIe siècle la cime de sa prospérité matérielle et de sa paix intérieure. Elle s'y maintint peu de temps et, dès la seconde moitié du siècle suivant, ne parvint plus à masquer son déclin. Les aises de la richesse, les mollesses d'un luxe croissant effritaient les robustes vertus du passé. Les discordes civiles rongeaient les énergies. Chaque faction, émergeant à son heure du flot qui l'avait submergé, s'accrochait à tour de rôle au pouvoir, au risque de faire sombrer la cité. Les sociétés secrètes exerçaient leur influence malsaine tandis qu'une démagogie envieuse écartait les citoyens éclairés et proscrivait ceux qui, naguère, s'étaient dévoués corps et biens à la chose publique.

Mais une grâce spéciale demeurait sur la ville séculairement consacrée à la Vierge Marie et Dieu la marqua, au temps de sa déchéance, d'un long épanouissement de sainteté, qu'Il jeta parmi la corruption comme un miséricordieux levain. Le XIVe siècle entendit les bienheureux Bernardo Tolomei, Giovanni Colombini, Pietro dei Petroni d'abord, sainte Catherine ensuite, maintenir clair et implacable l'enseignement de vérité

et proclamer, dans la montante marée des jouissances et des vices, l'unique délectation en Jésus et Jésus crucifié.

Enfin, l'an 1380, qui vit la mort de sainte Catherine, vit aussi, au bourg de Massa, en territoire siennois, la naissance de Bernardino degli Albizzeschi, désigné pour opérer une profonde réforme monastique et agir dans toute l'Italie par la vigueur de sa parole et l'intégrité de sa doctrine (1).

Orphelin de bonne heure, Bernardin fut élevé par ses trois tantes Diana, Pia, Bartolomea et par sa cousine Tobia. Il fit ses humanités à Sienne, y obtint des succès dans les belles-lettres et la philosophie, mais, ayant goûté à la théologie et à l'étude des Saintes Ecritures, toute autre science lui devint fade et bientôt il se sentit choisi pour la vie religieuse. Des pieuses femmes qui avaient dirigé son enfance, sa tante Bartolomea, devenue aveugle, survivait seule. Il décida aussitôt, avec ce sens de la mesure et de la satisfaction simple et spontanée au devoir immédiat qui pointe en tous ses actes, de l'assister d'abord. Elle mourut l'année suivante et le 8 septembre 1402, en l'anniversaire de sa naissance, il obtint, à 22 ans, l'habit des frères mineurs. Le 8 septembre 1403, il fit profession et, après avoir reçu tous les ordres en l'espace d'un an, célébra sa première messe le 8 septembre 1404.

(1) On sait avec quelle précision et quel talent M. Thureau-Dangin s'est fait l'historiographe de saint Bernardin. Nous renvoyons à son excellent ouvrage pour plus de détails sur la vie du saint.

Moins d'un an plus tard, transportant lui-même les matériaux, il édifiait aux portes de Sienne, sur la colline de la Capriola, un humble monastère dont il fut le premier Gardien. Dans cette retraite il se prépare, douze ans durant, à la vie publique par l'étude et le recueillement. Séparé du monde, il partage son temps entre la prière, l'approfondissement de la théologie, des Saintes Ecritures et la rédaction de la substance doctrinale qui formera plus tard la base de son enseignement.

En 1417, devenu Gardien du couvent de Fiesole, Dieu lui manifeste sa volonté et il connaît que son heure est venue d'entrer dans la mêlée par le moyen de la prédication.

La lutte pour l'avènement du Règne de Dieu apparaissait singulièrement ardue. La chrétienté sortait à peine, grâce à l'élection du Pape Martin V, du schisme qui, trente-neuf ans durant, l'avait divisée. En Angleterre avec Wiclef, en Bohême avec Jean Huss, l'hérésie surgissait qu'il fallait endiguer. A vrai dire, elle n'avait guère prise sur l'Italie, car l'indifférence glacée ou méprisante y détournait de toute passion religieuse les beaux esprits affolés de paganisme, tandis que les énergies populaires se rassasiaient de fictions, d'âpreté au gain et de vices inavouables.

Grâce à ses trafiquants et à ses banquiers, l'Italie regorgeait de richesses. Elle en payait rançon par l'amollissement des caractères et le relâchement des mœurs. La sève religieuse se tarissait de la vie du

peuple et ne persistait plus qu'en des individus isolés. Le plaisir sans frein se ruait de toutes parts. Les néo-païens secouaient les antiques disciplines afin d'instaurer le monde dans la jouissance et de libérer la chair de la défiance morose que semblaient avoir fait peser sur elle quatorze siècles de christianisme.

Les motifs de désarroi étaient multiples pour ceux qui s'efforçaient à garder quelque lucidité et quelque équilibre parmi les débauches intellectuelles et charnelles qu'abritaient les renaissants jardins d'Epicure. Tout bon latiniste devenait prophète. Les princes en faisaient leurs ambassadeurs, leurs ministres, leurs conseillers. Les Papes eux-mêmes les jugeaient indispensables au prestige de la cour romaine et l'on voyait d'incrédules libertins tels que Poggio, Valla, Filelfo, attachés à la curie au titre de secrétaires apostoliques. Les rhéteurs élégants, sceptiques et débauchés, dont nous savons maintenant la stérilité, gouvernaient alors l'opinion et menaient la sarabande qui courait si gaiement à l'abîme.

De temps à autre, un sursaut d'inquiétude des pouvoirs civils devant le débordement général se traduisait par un règlement ou un décret, mais le scandale jaillissait de trop haut pour qu'une réaction partielle pût être efficace. Les princes avaient rejeté toute contrainte. La tyrannie supplantant, par une série de coups de force, les républiques communales avait fait tomber la conception du droit et de la loyauté et se maintenait par la cruauté, la fourberie, les licences de toutes

sortes. « Tout rôle bien joué, fût-il criminel, était applaudi » (1) et le vieux chroniqueur Vespasiano da Bisticci constate : « L'Italie était pleine de toutes les iniquités..., tous les vices s'y étaient multipliés ».

C'est parmi cette démoralisation que Bernardin devait, seize ans durant, exercer son zèle apostolique.

De 1417 à 1433, il parcourt inlassablement la Lombardie, la Vénétie, l'Emilie, la Toscane, l'Ombrie, évangélisant villes et villages, prêchant au besoin la nuit comme il le fit à Créma au temps des vendanges. Il parle aussi à Orvieto, Viterbe, Rome, où il triomphe d'une insidieuse cabale tendant à le perdre dans l'esprit du Pape et à le faire passer pour hérétique.

Il voyage à pied, gardant rude austérité et pauvreté stricte, même aux jours des plus grandes fatigues. Il s'impose aux foules par le rayonnement de son ascétisme et la brûlante vérité de son verbe qui, dans une sainte hardiesse, arrache les masques et ne craint point de dévoiler les plaies qu'il a mission de panser. Il adapte sa parole aux besoins particuliers de chaque province avec un sens aigu des nécessités de son siècle; fouaille les vices jusqu'en leurs moindres replis dans un grand élan d'amour pour les âmes, qui bouleverse ses auditoires; et, tout au long de sa route, il implante la dévotion au saint nom de Jésus, dont le monogramme scelle encore de nos jours tant de pignons toscans.

Libre de la liberté des fils de Dieu, la netteté de

(1) Thureau-Dangin, *Saint Bernardin de Sienne.*

sa parole ne fléchit pas devant les princes. C'est ainsi qu'à Milan il s'élève contre le Visconti, présent parmi l'assistance des fidèles, et qui prétendait à des honneurs quasi divins. Il avise le peuple que l'obéissance à de tels désirs serait idolâtrie. Le jour même, des menaces lui sont signifiées de la part du duc. Il s'en rit et les publie en chaire dès le lendemain. Le duc, intimidé, à plusieurs reprises, offre secrètement de l'argent à Bernardin qui le refuse. Finalement il feint de l'accepter, se rend aux prisons accompagné par le messager et, avec cet argent, libère tous ceux que le Visconti retenait prisonniers pour dettes.

A Venise, république marchande, il expose en leurs moindres détails les lois morales du négoce en même temps que les moyens de gains illicites et licites. Partout il s'insurge contre l'esprit de parti et l'étalage d'un luxe éhonté. A Bologne, Florence, Sienne, Pérouse, s'échafaudent à son instigation d'immenses « bûchers des vanités » qui dévorent les attributs de la luxure et de l'oisiveté. Les chroniques relatent ces exécutions accomplies parmi l'enthousiasme populaire.

C'est ainsi qu'à Sienne, « le sermon terminé, frère Bernardin montra du haut de la chaire la tablette sur laquelle était écrit le nom de Jésus. Le nombre de personnes massées devant le palais des Seigneurs de Sienne fut estimé à 30.000. Et quand il montra la dite tablette, tout le peuple cria : Jésus! Jésus! Jésus! Alors une démoniaque qui, depuis quatorze ans, était possédée du démon, fut libérée à la vue du nom de Jésus.

Aussitôt elle s'en alla en procession par toute la terre, c'est-à-dire par toute la ville. Et ceci fut en 1425. *Amen* ». Et le jour suivant : « Avant qu'il descendit de la chaire qui était à côté de la porte de la Biccherna, on mit le feu à 400 tables de jeux et échiquiers et plus de deux sacs de dés, avec beaucoup d'autres objets de vanités d'hommes et de femmes, qui furent estimés à 500 florins au moins, sans compter les livres d'incantations et de magie, etc. Et ceci advint au 25e jour de mai 1425. »

Les peuples se pressent au pied de sa chaire, conquis non seulement par la loyauté de son zèle mais par le parfait équilibre de ses admonestations, dépouillées de toute sécheresse théorique et par la qualité pratique de ses discours qui éclairent minutieusement les plus humbles réalités quotidiennes.

Sa phrase directe, sa langue drue et primesautière — dont la traduction ne peut, hélas, rendre la spontanéité fraîche et originale — ses comparaisons imprévues, ses anecdotes savoureuses soutiennent l'attention de son auditoire sans le lasser. Il saisit au vol le moindre signe de distraction et ressaisit les esprits par ses brusques apostrophes : « Je m'aperçois bien quand vous ne m'écoutez pas : vous vous tournez de ci de là, vous vous grattez la tête... » « A qui parlai-je ? Je voix deux femmes qui dorment et s'accotent l'une l'autre. Je ne puis tolérer que vous vous comportiez ainsi, car je suis de la race de l'avare qui, voyant répandre du vin, s'écrie : Hélas ! voici qui sera perdu, car les foules

n'en becquètent point ! » « — Femme, va vite appeler ton mari, va le quérir, te dis-je ! — Je l'ai appelé. — Va, te dis-je, et appelle-le de nouveau. — Et si je perds ma place ? — Tu ne la perdras pas et il y en a d'autres ». « Je voudrais qu'il m'en coûtât trois pintes de sang et que mon sermon ne fût pas interrompu. Je termine. Ecoutez la conclusion... » « Eh ! là-bas ! vous qui faites du bruit près de la fontaine, éloignez-vous un peu... »

Lorsqu'il quitte une bourgade, la population s'ingénie à le retenir, puis longuement l'accompagne sur la route. C'est ainsi qu'en 1425 les Siennois l'escortèrent jusqu'à la rivière Arbia, tandis que toutes les cloches de la ville carillonnaient et que résonnaient des sonneries de trompettes. L'humilité de Bernardin souffrait de telles manifestations; aussi demeura-t-il, en revanche, quelque temps dans la contrée pour y évangéliser obscurément les paysans.

Deux ans plus tard, ces mêmes Siennois le demandèrent à Rome pour évêque. Bernardin refusa et s'en félicita ensuite publiquement dans un des sermons qu'il tint à Sienne : « Si je fusse venu ici comme vous vouliez que je vinsse, c'est-à-dire comme évêque, j'aurais eu les lèvres à moitié cousues. Voyez : comme ceci. Je n'aurais pu parler qu'à bouche close, et moi j'ai voulu venir tel que je suis pour parler largement. Ainsi je pourrai dire ce que je voudrai, je parlerai mieux à ma façon de toute chose, et je vous admonesterai ardemment de vos péchés. » Et une autre fois, faisant allusion

au même refus : « Jamais ne m'en repentirai, car point ne veux pour ta satisfaction aller à la maison du diable ».

Non seulement ses prédications pressantes laissaient une longue empreinte dans les âmes, mais encore elles influaient souvent sur les lois locales. C'est ainsi qu'à Pérouse des mesures furent prises contre les blasphémateurs, les usuriers, les vices infâmes et pour la suppression des danses qui avaient lieu dans les églises à certaines fêtes. A Sienne, des décrets furent promulgués sous le titre de « Réformes du frère Bernardin », qui proposaient la limitation du chiffre des dots et du luxe des noces afin de faciliter les mariages devenus trop rares; la prohibition des vêtements d'une richesse excessive; l'interdiction des fonctions publiques aux usuriers et sodomites, etc.

Bien qu'il fût sorti triomphant des attaques tendant à incriminer son enseignement, Bernardin sentit la nécessité de fixer sa doctrine et, en 1433, il se retira au couvent de la Capriola où il s'attacha pendant trois ans à la rédaction d'un vaste traité latin de théologie dogmatique et morale.

En 1438, ses prédications, qu'il avait reprises depuis deux ans à peine, furent de nouveau interrompues par sa nomination comme vicaire général des Observants. La réaction se proposant de ramener à la stricte règle de saint François les couvents franciscains, dont la grande majorité s'en était écartée, commence obscurément, au XIVe siècle, en Italie, au cou-

vent de Brogliano, entre Foligno et Assise, tandis que des mouvements parallèles se dessinent en Espagne et en France avec sainte Colette et qu'une réaction générale se manifeste contre le relâchement des cloîtres.

En 1415, on comptait environ 34 couvents d'Observants et une grande victoire s'enregistrait à leur actif par la prise de possession du monastère de Sainte-Marie-des-Anges d'Assise. Bernardin n'avait jamais cessé de promouvoir par sa parole la réforme des couvents dégénérés et la fondation de maisons de la stricte observance. Ses nouvelles fonctions allaient lui permettre de donner une impulsion plus intense au mouvement qui devait restaurer la presque totalité des frères mineurs dans la primitive austérité.

Bernardin, tout en veillant au rigide maintien de la règle, rénova dans l'ordre cette largeur de vues, cette mesure, cette allègre franchise qui le caractérisent et le rattachent si étroitement à l'esprit de saint François d'Assise. Amoureux fervent de la pauvreté, il refusait les sommes importantes qu'on lui léguait et il s'interdisait non seulement de recevoir aucun argent, mais encore de le toucher et même de le regarder. Combattant l'opinion qui présentait saint François comme ami de l'ignorance, sous prétexte d'humilité, il estimait la science indispensable à tous ceux qui ont mission de diriger les consciences, et prescrivait aux Observants la fondation d'écoles pour l'étude de la théologie et du droit canon.

Avec le zèle qui le dévorait pour le service de la

maison du Seigneur, Bernardin se dévoua à la cause de la réforme et de l'accroissement de la famille franciscaine en telle sorte qu'on estime à 300 le nombre des couvents par lui fondés et que le nombre des frères de la stricte observance, qui était de 130 lors de son entrée dans l'ordre, dépassait 4.000 au jour de sa mort.

Absorbé par le gouvernement de l'Observance, Bernardin n'avait prêché que rarement depuis neuf ans, et notamment en grec devant les Pères réunis pour le concile de Florence en 1439. Mais la prédication lui apparaissait comme sa vraie mission et il souffrait d'en être détourné. En 1442, il obtint du Pape l'autorisation de reprendre son apostolat par la parole et de nouveau il parcourt Milan, Vérone, Venise, Ferrare, Bologne, Florence...

Fort épuisé déjà, il prononce son dernier carême en 1444, à Massa, sa ville natale. Puis, malgré les instances de ses amis, il se décide à réaliser son ancien désir d'aller prêcher à Naples, se reprochant d'avoir négligé cette région et ne voulant point manquer de porter la bonne parole tout au long de la péninsule. Malade, il cheminait à dos d'âne et les douleurs d'entrailles souvent l'obligeaient à descendre et à s'allonger sur la terre. Il fit un dernier effort pour parler à Cittaducale et s'éteignit à Aquila, le 20 mai 1444, vigile de l'Ascension, à l'heure de vêpres, après s'être fait très humblement déposer sur les dalles de sa cellule et tandis que les frères chantaient au chœur l'antienne :

« *Pater, manifestavi nomen tuum hominibus quod dedisti mihi : nunc autem pro eis rogo, non pro mundo, quia ad te venio. Alleluia* ». Il mourut les mains croisées, les yeux levés au ciel, « la figure joyeuse — note l'un de ses biographes — comme quelqu'un qui vient de remporter une victoire sur l'ennemi, semblable à un homme qui rit ».

Chacune des villes qui avait reçu sa parole fit célébrer un service solennel. A Sienne, l'affluence était telle qu'il fallut officier sur cette place *del Campo* où Bernardin, plusieurs fois, avait fait dresser sa chaire. Tous réclamaient sa canonisation immédiate avec d'autant plus d'insistance que les miracles obtenus par son intercession se multipliaient. Quelque retard survint par suite, notamment, de la mort du Pape Eugène IV que remplaça Nicolas V, mais cependant six ans plus tard, le 24 mai 1450, jour de la Pentecôte, la canonisation de Bernardin degli Albizzeschi, devenu saint Bernardin de Sienne, fut proclamée aux acclamations de l'Italie entière et célébrée en grande liesse par le peuple chrétien qui, à travers les siècles, garde fidélité à celui qui l'aima, au nom du Christ, jusqu'au don total de soi (1).

François BENEDICT.

(1) L'article qu'on vient de lire servira d'introduction à un volume d'*Enseignements et Apologues* de saint Bernardin de Sienne, traduits de l'italien par François Benedict, qui paraîtra prochainement chez Perrin.

MAURICE BARRES
OU LA GENERATION DU RELATIF (1)

III

Le Problème Religieux

Ce que nous savons de l'idéologie de Maurice Barrès, de celle qui lui est propre, comme de celle qu'il partage avec les hommes de sa génération, ne suffirait-il pas à nous éclairer déjà sur son véritable propos? A l'élément religieux, comme à l'élément social, elle ne reconnaît, nous l'avons vu, qu'une valeur relative et cela dans la mesure où elle élimine Dieu qui, seul, donne à l'homme en société sa signification plénière. Toutes ces doctrines, en leur fond, postulent l'anticatholicisme de la présente société française : elles ne sont inventées qu'en fonction de son incroyance, acceptée comme un état définitif, sans remède. Conçues à une époque où la vie religieuse était devenue pour beaucoup affaire de tradition plus que de foi, de point d'honneur personnel ou familial plus que de certitude vivante, elles

(1) Voir Revue des Jeunes 10 et 25 octobre : *Maurice Barrès ou la génération du relatif. I. Le départ pour la vie; II. Le problème de l'ordre.*

ne sont rien que les compromis d'agnostiques à la recherche de formules propres à tirer de l'anarchie les esprits et les cœurs qui n'ont cessé d'en souffrir.

En vrai fils de Renan et de Taine, et de tous les philosophes qui dénient qu'une vérité universelle existe, Maurice Barrès n'entend pas réviser son incroyance; il ne veut pas davantage s'en désoler. Le dogme le « dépasse », il lui refuse l' « assentiment de son esprit »; néanmoins, il y voit le levier d'une incomparable organisation et « ce que la civilisation a produit de plus intéressant ». C'est assez pour qu'il accueille en son cœur ce christianisme dont « les allures sentimentales » satisfont, par ailleurs, la « veine d'émotion » qu'il aime. Mais nulle part dans l'univers il ne découvre l'intelligible Providence surnaturelle : « La pensée divine, dit-il, faiseuse d'ordre, qui construisit les sociétés et les temples apparaît plus ou moins lumineuse sur des points divers de l'espace et des siècles, sans qu'on discerne la moindre trace d'un programme ou d'une marche en avant. L'esprit souffle où il veut ; nul ne sait d'où il vient, où il va (1). » Voilà son véritable fond. A ses yeux, la vie manque de but, l'histoire aussi, et le dogme de Bossuet, où tout se tient et s'explique, ne peut que laisser indifférent un poète pour qui le « divin gît dans un sentiment

(1) Pensée profondément germanique et kantienne : « Il se montre, dit Kant, il se montre de temps en temps dans le cœur des mouvements vers la moralité qu'on ne peut s'expliquer et dont notre ignorance est forcée d'avouer : *le vent souffle où il veut, mais tu ne sais pas d'où il vient.* » M. Barrès n'a jamais éliminé les « ivresses confuses » de la métaphysique allemande.

très fort de l'évolution et de l'écoulement des choses. » A tout le moins, n'est-ce pas parce que Dieu est avant tout la Vérité et que l'histoire de l'Eglise doit être proprement appelée l'histoire de la Vérité, comme dit Pascal, qu'un Barrès optera pour l'ordre catholique. Relativiste et sceptique, il lui semble que c'est s'augmenter en noblesse que de rendre justice à toutes les formes religieuses. Par traditionalisme, il accorde une place privilégiée à celles qui « proposèrent l'idéal à nos pères et à nos mères », mais il se sent le plus vif attrait pour les doctrines qui essaient d'en trouver l'identique.

La pensée profonde de Barrès, ne la trouvons-nous pas exprimée dans ces lignes de Louis Ménard? « Qui sait, dit l'auteur du *Polythéisme hellénique*, qui sait si les saintes traditions des vieux âges ne dissiperont pas les inquiétudes de la raison moderne? Assez de doutes nous enchaînent dans la nuit, assez de négations amoncelées nous ferment la route de l'inconnu. Contre leur triple rempart, peut-être n'est-ce pas trop de l'effort de *toutes les croyances réconciliées*. Car toute lutte doit finir devant ces deux enseignements de l'histoire : la forme multiple des révélations divines et la permanence du sentiment religieux. » C'est à ce syncrétisme que M. Barrès se rallie lorsqu'il demande l' « alliance du sentiment religieux et de l'esprit de la terre » et qu'il rêve à son tour « l'unification du divin ». Mais Louis Ménard reconnaissait qu'une telle « impartialité » est la « consolation des époques stériles », qu'elle est « impossible aux époques créatri-

ces. » Aussi bien conçoit-on qu'à la génération du relativisme historique ces jeux d'esprit soient apparus d'une grande importance pour la paix sociale : « Ils permettent, dit Barrès, de concilier la foi, le doute et la négation; ils aident des athées, des esprits passionnés pour l'analyse, à éviter l'anarchie et à s'accommoder de l'ordre traditionnel qui porte nos conceptions de la vertu. »

Guérir de l'anarchie, proposer à des incroyants une formule religieuse acceptable, donner à la foi un substitut qui satisfasse nos besoins spirituels, voilà ce que M. Barrès a demandé au culte de la *Terre et des Morts* (1). Peut-on, à propos d'une telle doctrine, parler, comme on l'a fait, d' « implications chrétiennes »? Il n'y a là, en fin de compte, qu'une méthode pour « profiter du christianisme sans le supporter », et la faire prendre pour une apologétique, c'est « tenir, comme Courier le disait de Châteaubriand, son masque à la main (2). » Tout ce qu'on y peut trouver, c'est, en se pénétrant d'une religiosité mal définie, « une aspiration vers je ne sais quoi de tutélaire et d'amical, de paisible et d'enveloppant qui flotte au-dessus de l'amour et dont la présence n'est encore ni assez précise, ni assez poignante. » Sans doute, M. Barrès goûte-t-il dans le christianisme la poésie du cœur (3), mais c'est

(1) : « Pour un certain nombre de personnes le surnaturel est déchu. Leur piété qui veut un objet n'en trouve pas dans les cieux. J'ai amené ma piété du Ciel sur la terre, sur la terre de mes morts. » *Scènes et Doctrines*, p. 10).

(2) THIBAUDET, *op. cit.*

(3) « Non pas les douces rêveries du cœur, dit Ernest Psichari, mais le vol sévère de l'esprit tendu vers la possession éternelle. »

une piété indifférente au dogme, un attrait voluptueux pour les choses de l'âme, qui mêle la sensualité à la religion et ne va pas, d'ailleurs, sans équivoque. Profondément ses propres recherches ne le mènent qu'à l'incertitude et lui-même ne nous confie-t-il pas que l'analyse lui a fait perdre le « bienfait des sûretés divines ». Si, devant nos autels, il se prend à songer avec toute la tradition chrétienne qu'une seule chose est nécessaire, il reconnaît aussitôt que cette chose il ne peut la nommer : « Je jouissais, dit-il, de cette extrême solitude d'esprit. Jouissance qui vaut souffrance, car je me prête à ce beau chant, à cette plainte suppliante : « Tour d'Ivoire, priez pour nous, Porte du Ciel, priez pour nous », mais je sais, dans la même minute qu'une *mésentente foncière* me soustrait au bénéfice de cette intercession. »

La sensibilité, l'activité extérieure, ces deux tendances de l'individualisme moderne, ont trop dominé l'âme de Barrès pour que la contemplation soit chez lui autre chose qu'une disposition lyrique à jouir de la nature ennoblie par l'histoire. Le réalisme chrétien, en son fond, lui demeure étranger; et c'est ainsi que la grande loi de la Croix — l'une des plus simples vérités du christianisme — la pensée de la chute, du péché, de l'homme selon la nature et selon la grâce, toutes ces notions sont absentes d'une œuvre pourtant soucieuse de vie morale. Aussi bien les puissances de l'âme, dont M. Barrès nous parlera, ne sont-elles que les abîmes de la vie sous-consciente, ces régions

redoutables, toutes proches de l'animalité et où règne la déraison. A ses yeux, l'Eglise est précisément « ce que *l'homme a trouvé* de plus fort et de plus salubre pour y porter l'ordre », y « mettre une discipline »; mais nous verrons que cette discipline dont il loue les résultats, il ne l'entend pas comme l'obéissance à la vérité, mais comme un profitable « esclavage ».

D'une telle vérité qui est la béatitude éternelle, M. Barrès semble faire une invention des Docteurs et des Conciles, et il oppose les vénérations qui l'émeuvent à leur théologie qu'il ne veut pas connaître. En son fond, la théologie n'est pourtant pas autre chose que l'illumination baptismale prenant conscience d'elle-même (1). Quiconque commence à vivre de la prière de l'Eglise acquiert un sûr instinct d'orthodoxie et sent grandir le besoin de pénétrer les doctrines de la foi. Ce besoin dogmatique, si vif dans la génération nouvelle (2), a totalement manqué aux hommes de la génération de Barrès. Ce dédain pour la théologie va, au reste, avec le mépris de la métaphysique qui n'est lui-même que le mépris de l'intelligence. Or, la vie chrétienne est *à base d'intelligence;* et l'Eglise s'attache à maintenir l'invio-

(1) Cf. les pages du R. P. Clérissac sur *le Mystère de l'Eglise*, publiées par Jacques Maritain.

(2) La vérité a sur elle un divin prestige, « que les faibles se nourrissent des plus nobles rêves, dit Ernest Psichari; lui, il veut la vérité avec violence. Il est saisi par la noble ivresse de l'intelligence et cette fièvre le travaille, d'aller à la véritable raison, à cette assurance sereine de la raison bien assise... C'est en vain que... le rite, l'usage seront invoqués. Si le temple qui a su créer l'union des peuples du Latium est mensonge, son œuvre ne sera pas durable... Mais la querelle est misérable de savoir si telle illusion est nécessaire. »

labilité de la certitude divine avec plus d'énergie encore qu'à maintenir l'inviolabilité de sa morale, ou plutôt elle ne maintient la sainteté de sa morale que par l'intégrité de sa foi.

Mais c'est ici qu'apparaît la « mésentente foncière » dont M. Barrès nous a fait l'aveu : « Est-ce ma faute, dit-il, si mon intelligence se refuse à croire à une Révélation, alors même qu'elle reconnaît l'utilité de l'admettre ». La Révélation, source première de l'enseignement de l'Eglise, n'est pas due, en effet, au cerveau de quelque médecin du corps social à la recherche d'un tonifiant infaillible. Or, c'est comme *tonifiant* que Barrès la retient : il ne l'accepte pas comme vérité, mais — faiblesse ou désir de sécurité ? — il veut en maintenir les bienfaits pratiques. Bien qu'il demeure étranger à son esprit, il regarde le catholicisme comme une des parcelles les plus précieuses de son héritage moral, et il entend profiter de cette accumulation de richesses. Au fond de lui-même, il reste certain que la vie n'a pas de sens; il sait toutefois que l'homme a besoin de poursuivre un rêve. Mais il s'effraye des malfaisantes rêveries; l'Eglise n'est-elle là, précisément, pour « mettre un frein » à ces ébullitions capricieuses, à ces puissances sourdes et souterraines ? Pourquoi chercherait-il autre chose ? « La vérité, dit-il, c'est ce qui satisfait le besoin de notre âme, comme une bonne nourriture se reconnaît à ce qu'elle assure notre prospérité physique. »

Toute la pensée « religieuse » de Barrès est formulée dans ce pragmatisme sommaire; ajoutez encore

qu'il trouve insupportables la platitude, la vulgarité d'un homme dénué de toutes vénérations, — et vous saurez les raisons qui le déterminent à accepter la formation traditionnelle que le catholicisme a imposée à l'imagination et à la sensibilité françaises (1). L'idée divine est, ici, rétrécie à une préférence sentimentale qui s'élève jusqu'à une sorte de conformisme religieux; mais la nature intime, l'esprit de la religion catholique profondément lui échappent. Et combien Maurras, par les seules ressources de l'intelligence, en pénètre davantage l'admirable unité : « L'Eglise, dit-il, incarne, représente l'homme intérieur tout entier ». Il ne s'agit pas pour cet incroyant, d' « émotions », de « vérités françaises », ni de « discipline qui décante le vieux fond religieux de l'humanité »; ici la conscience humaine, pour qui l'incertitude est le plus grand des malheurs, salue dans le catholicisme le « temple des définitions du devoir ». Soustrait au bénéfice de la vérité divine, Maurras reconnaît que la religion catholique « prend la vie morale à sa source » et qu'elle « descend au delà du cœur ». Barrès, individualiste impénitent, craint toujours qu'elle ne l'opprime et l'altère; alors même qu'il loue en elle les forces d'ordre, de discipline, il réclame pour les forces de liberté et de spontanéité, et les fait dialoguer tour à tour.

(1) Un tel comportement est propre aux époques critiques. Pour le Cœcilius de Minucius Félix, dans son *Octavius*, la religion romaine se présente comme un ensemble de traditions vénérables, auxquelles la grandeur de Rome a toujours été liée. Le nationalisme romain soutient la Foi (Cf. H. Delacroix, *La Religion et la Foi*, p. 83).

C'est précisément dans cette inquiétude lyrique, pleine de désirs, de regrets alternés, que certains ont cru découvrir un son chrétien qui les fît comparer Barrès à Pascal. Un tel rapprochement n'était pas, certes, pour lui déplaire; et sans doute Barrès n'a-t-il élu l'apologétique pascalienne que pour sa fièvre, son repliement, ce quelque chose de tendu et d'extrême qui la rend si proche de nos âmes. Cette préoccupation dramatique de l'individu et du sujet qu'on discerne chez Pascal, voilà ce qui l'entraîne dans son sillage; mais le commentaire que Barrès en propose, la traduction personnelle qu'il en fait, ce qu'il lui emprunte et ce qu'il en néglige, est bien propre à nous éclairer sur lui-même. Rien de plus révélateur qu'un tel colloque : on y gagne de voir la pensée barrésienne aux prises avec le mystère chrétien.

Disons, dès l'abord, qu'elle le tourne plutôt qu'elle ne l'affronte. L'état d'esprit d'un Pascal qui remonte à la cause de toutes les causes lui paraît si singulier qu'il renonce à en prendre un sentiment exact. « Dans le cours ordinaire de la nature, dit-il, l'action divine, la Cause se dérobe à nos regards. Vous et moi nous en prenons notre parti. » Un tel aveu en dit long sur le fossé qui sépare nos générations : voilà précisément la seule chose dont nous ne consentions pas à prendre notre parti. Aussi bien s'agit-il pour nous d'accompagner Pascal jusqu'au bout de sa recherche et non pas, comme Barrès nous le propose, de le « suivre tant bien que mal du regard. » Les préoccupations qui

assiègent cette âme n'appartiennent pas en propre aux « esprits supérieurs »; elles ne sont pas le fait d'une individualité d'exception, et si elles revêtent en lui une intensité héroïque, la plus humble, la dernière des servantes de Dieu en est pareillement obsédée.

Ce qui semble à Barrès le rapprocher de Pascal, c'est qu'il est, comme lui, un « produit de la grande bourgeoisie française ». Il en fait un héros du traditionalisme; il s'imagine que l'auteur des *Pensées* ne fait qu'animer, « avec sa prodigieuse imagination », des « idées qui sont amassées au fond de chacun de nous, par des milliers de parents catholiques ». Non, Pascal n'est pas un traditionaliste, même sublime; et s'il accepte le christianisme, ce n'est pas fidélité à la religion de ses pères (1), c'est qu'il est la vérité. *Scio cui credidi*, dit-il, je sais en qui j'ai cru. Nul, au contraire, n'a mieux que ce raisonneur établi l'insuffisance de la tradition comme motif de crédibilité; et il y revient sans cesse : « C'est une chose pitoyable, dit-il, (frag. 98) de voir tant... d'hérétiques, d'infidèles, suivre le train de leurs pères, par cette seule raison qu'ils ont été prévenus chacun que c'est le meil-

(1) Pascal lui-même s'est défendu, par avance, d'une telle interprétation. On lit, en effet, dans les *Pensées* : « On a beau dire, il faut avouer que la religion chrétienne a quelque chose d'étonnant. — C'est parce que vous y êtes né, dira-t-on. — Tant s'en faut, *je me roidis contre pour cette raison là-même, de peur que cette prévention ne me suborne;* mais, *quoique j'y sois né*, je ne me laisse pas de la trouver ainsi. » Sans doute ne nie-t-il point le rôle de la coutume qui supplée et incline l'esprit « car d'avoir toujours les preuves présentes, c'est trop d'affaires. » Cette foi, d'habitude, n'est pas celle de Pascal, mais celle de Montaigne. L'attitude de Barrès, elle, est profondément rena-

leur. » La tradition, en effet, ne nous fait pas sortir du scepticisme. Si elle vaut pour accroître nos sentiments de vénération, elle ne saurait les faire naître. Pascal y voyait l'argument commode de qui, ne veut pas « songer ». « Le monde ordinaire, dit-il à ce sujet, a le pouvoir de ne pas songer... Ainsi se conservent les fausses religions, et la vraie même, à l'égard de beaucoup de gens. Mais il y en a qui n'ont pas le pouvoir de s'empêcher ainsi de songer et qui songent d'autant plus qu'on leur défend. Ceux-là se gardent des fausses religions et de la vraie même, *s'ils ne trouvent des discours solides.* » Pascal se rangeait parmi ces derniers; il lui fallait des raisons pour être chrétien. Le culte de la terre et des morts eût paru à ce « songeur » un bien fragile discours; à tout le moins n'eût-il jamais voulu d'une « acceptation » qui nous « dispense de chercher notre voie » et qui implique une démission préalable de la raison. Car, pour lui, toute la dignité humaine consiste en la pensée et dans son règlement.

Pascal n'aspire pas davantage, comme dit encore Barrès, « *à vivre selon la musique qu'il porte en soi* ».

nienne. Que dit le jeune *Patrice :* « Quand le catholicisme se pose comme la forme religieuse de la société où je suis né, comme la forme religieuse sinon la plus parfaite, du moins la plus appropriée à cette société; considérant, d'une part, que la religion est un élément nécessaire de toute société, d'une autre, que la religion ne se conçoit pas pour un peuple sans une forme particulière et plus ou moins étroite; d'une autre enfin, que le catholicisme est cette forme, je suis ramené à pouvoir me dire catholique..., parce que je ne veux pas m'isoler de la société où le sort m'a fait naître et qu'après tout nos pères ont ainsi adoré. » Le « catholicisme » de Barrès est défini tout entier dans ces lignes.

C'est en faire un héros romantique, à moins qu'on n'entende, par là, cette sollicitation invincible que tout homme, attentif à son âme, entend au fond de lui-même, et qui est le désir de Dieu, l'amour du Dieu vivant. Sans doute l'intime élan de Pascal, c'est la pensée de son propre salut; mais vivre selon ses voix équivaut, ici, *à connaître* « la loi du Seigneur, son commandement, son décret, son enseignement, *sa science* »; — et cela n'est pas dit, au reste, pour diminuer la vision intuitive dont Pascal semble avoir connu le don, comme dans la fameuse soirée du 23 novembre 1654. Mais alors même qu'il reçoit une communication immédiate et exceptionnelle de Dieu, ce n'est pas son âme qui parle, mais Dieu qui parle à son âme; cette « parole intérieure » ne sort pas des profondeurs de son être; elle lui vient du *dehors*. Pour Barrès, au contraire, la foi de Pascal est une qualité inhérente à cette âme — âme prédisposée par des milliers d'ancêtres catholiques et qui n'aurait eu qu'à reconnaître son propre trésor pour lui apporter par son génie un accroissement magnifique.

Le commentaire barrésien ne cesse de mettre l'accent sur l'intériorité, sur l'intimité de la croyance pascalienne; il la conçoit comme une vérité que Pascal trouve en lui, dans ce qu'il est comme dans ce qu'il doit être, et tout ce que Barrès en montre implique une sorte de convenance positive, explicite, entre la vérité et les besoins de notre âme. Il va sans dire que ce qui n'a pas dans l'homme sa pierre d'attache ne saurait pénétrer sa vie,

ni informer sa pensée; mais, fidèle à son égotisme (1), Barrès donne le nom de vérité à ce qui correspond à ce besoin de notre moi; une autre vérité n'a même pas de sens à ses yeux. Or, s'il est sûr que l'adhésion au vrai comporte une large part de volonté, il faut, par ailleurs, qu'un objet la meuve du dehors, et c'est précisément vers cet objet qu'elle se porte, sentant qu'à le posséder elle gagnera un surcroît de perfection et comblera le vide qui la tourmente. La réalité d'un tel objet, c'est l'intelligence qui la perçoit; notre cœur n'en a que le désir. Aussi la foi n'est-elle pas, comme Barrès le suggère, un sens aveugle, inné ou traditionnel de la religion, mais le véritable assentiment de la raison à la vérité reçue de Dieu par la splendeur de la doctrine.

A cette connaissance doctrinale, M. Barrès attache si peu de prix, qu'il loue Pascal de s'être éloigné du Dieu des philosophes et des savants; et cela, pour lui, signifie que les arguments des théologiens sont sans force, que l'acte de foi est étranger à la raison. Mais on ne diminue pas la science qui « nous élève au-dessus des sens et nous introduit plus avant dans le cellier de l'Epoux », sans porter atteinte à la Sainteté qui n'est que l'unité de la morale avec la doctrine, car la contem-

(1) C'est toujours la règle du culte du moi : « Une seule loi vaut, celle que nous arrachons de notre cœur sincère. » Mais M. Barrès était alors plus logique avec ses propres principes, en ajoutant: « Pour nous diriger dans le sens de notre perfection, nul besoin de nous conformer aux règles de la Cité, de la Religion. Un citoyen? Un fidèle? Etre un individu, voilà ce que je propose : le renoncement en vue du mieux à ceux qui n'entendent plus les dogmes ni les codes. »

plation de la vérité est le bien suprême et par là même l'unique amour. M. Barrès l'entend tout autrement qui ne voit dans Pascal, ou dans sainte Thérèse, que de magnifiques individualités, des lyriques incomparables qui nous transportent dans les nues, à la hauteur des plus audacieux vols des aigles. La réalité catholique de ces âmes, le secret même de leur science et de leur vertu, la nature de leur oraison, profondément lui échappent. Que dit Pascal? « Soumission totale à Jésus-Christ et à mon *directeur*. » Une telle soumission, qui est obéissance à la vérité — à ce qu'il y a de plus pur dans l'obéissance — (1), voilà ce qui est le plus étranger à Barrès. Voyez plutôt comment il traite ce dominicain que sainte Thérèse avait pris pour directeur et qui ordonna à sa pénitente de jeter au feu le commentaire qu'elle avait fait de l'Ecriture : « Ce lourdaud, dit-il, n'avait voulu qu'éprouver la sainte... Il s'appelait Yungas, homme savant, mais sot (2) ». Barrès ne voit, en effet, qu'un homme là où il s'agit de la vérité, de la tradition et des principes de l'Eglise; il ne songe qu'à son plaisir de lettré, quand c'est l'autorité de la sainte théologie qui est en cause. Un tel trait en dit

(1) *Animas vestras castificantes in obedientia veritatis.*

(2) Faut-il rappeler, à ce propos, que sainte Thérèse préférait pour directeur « *le savant à celui qui n'est que spirituel* ». Et voyez la raison qu'elle en donne : « Dieu les ayant choisis pour être les lumières de son église, ils ont cet avantage par dessus les autres, que quand on leur propose quelques vérités, il les dispose à les recevoir, de sorte qu'en les suivant, ce n'est pas sur eux, mais sur Dieu seul qu'on s'appuie. »

long sur la notion qu'il se compose de la sainteté et de la hiérarchie.

Que demande-t-il, au reste, à ces « héros du ciel »? Cela même qu'il allait chercher dans les poètes, chez Lamartine, chez Musset, « ces rossignols géants, archanges de sa jeunesse »; il souhaite qu'ils « le soulèvent et lui rendent sensible l'impalpable, l'inexprimable, l'invisible, qu'ils lui ouvrent les portes du rêve ». Pour goûter ce qu'il appelle « la haute présence animatrice de Dieu », il lui faut, en effet, les biographies des grands individus, de ceux qui composent parmi nous « la délégation divine » — et c'est tout ensemble la vie de Pasteur, le journal de Delacroix, ou la vie de sainte Thérèse; il ne fait pas de différence (1). « D'ailleurs, dit-il, qu'est-ce que leurs idées? Des choses périssables. Qu'est-ce qu'un système? Quelque chose qui demeure après le refroidissement de l'âme. Cela sort du flot qui, lui, se retire. Et mon ardente curiosité veut se pencher sur l'Océan infini et générateur. Ce qu'on aime de sainte Thérèse, c'est la source jaillissante, l'âme d'où surgirent ces pensées brûlantes, charmantes,

(1) Au reste, M. Barrès n'a jamais prétendu faire œuvre catholique. « L'œuvre, selon le Christ et l'Eglise, dit-il, je ne l'ai pas promise, et on ne l'attend pas de moi. Mais je prétends, par mes moyens propres, par une certaine beauté, une certaine harmonie, par quelque chose de noble et de pur, faire *œuvre religieuse*. » Ainsi par l'inspiration, le poète croit obscurément à sa propre transcendance; c'est dans le même sens que Renan dit que pour le penseur, pour l'artiste « la source du bien est non dans telle ou telle doctrine, mais dans sa noblesse, dans le sentiment de sa filiation divine... L'acte seul de la pensée est un hommage rendu à la divinité. » Nul autant que Barrès n'a subi l'influence de l'esthétisme renanien.

parfumées et vraies. Ce qui nous attire vers elle, fussions-nous de la plus morne incuriosité religieuse, c'est le respect émerveillé d'une telle fontaine de vie et une sorte de désir de vivre parmi les anges. *Nous lui demandons un alibi, une heure de paradis.* » Et ce texte si révélateur s'achève sur ce dialogue qui ne l'est pas moins : « Qu'est-ce que tout cela, bougonne un lecteur impatient, jailli du néant, je retournerai au néant. — Je ne sais pas d'où vous venez, où vous allez, mais n'avez-vous pas soif? — Sans doute. — Eh bien, il faut boire. Il ne sert de rien d'être raisonnable contre la poussée des désirs et des rêves. Il sera bien temps pour vous d'être sobre dans la mort. Vos idées, vos idées, dites-vous. Mais par dessous, qu'y a-t-il ? Votre soif. »

De quelle soif s'agit-il et de quoi avons-nous soif? Voilà toute la question, celle que Barrès élude et qui fait l'angoisse d'un Pascal. Qu'il eût soif, il ne le savait que trop, le sublime altéré. Mais avoir soif ne lui semblait pas une supériorité morale. Tous les hommes ont soif et pour se désaltérer, pour satisfaire à « la poussée des désirs et des rêves », on n'ignore pas ce qu'ils inventent. C'est au puits des Saintes Ecritures que Pascal va étancher sa soif, car c'est la vérité seule qui peut apaiser cette âme raisonnable. Dira-t-on qu'il méprise les idées? Si Pascal n'a que faire des jeux dont Montaigne s'amuse, c'est qu'il cherche des idées vraies, des idées qui recouvrent du réel; il veut la vérité, une vérité vivante qui comble le cœur en conquérant la raison; et

c'est à la vraie source de sa vie que son âme va boire. Telle est la soif de Pascal. On ne peut qu'affadir le génie et la sainteté en n'y voyant, comme fait M. Barrès qu'une « splendide » exaltation lyrique. S'il est un chant qui s'élève de l'œuvre d'un Pascal, ce n'est pas une sorte de fantaisie héroïque, non plus qu'un hymne traditionaliste, mais une haute (1) mélodie spirituelle, une « musique intelligible qui résulte des paroles intérieures de l'intelligence et aussi des affections du cœur dirigées vers Dieu, *selon la proportion et l'ordre dû* (2) ».

Cet ordre, ces forces de précision, de discipline, qui règlent l'enthousiasme, M. Barrès n'entend pas les méconnaître. Il a même écrit tout un livre pour les faire s'affronter et c'est à ce duel pathétique que la *Colline inspirée* nous convie. L'essentiel de la méditation de Barrès, sur les problèmes dont il a toute sa vie « respiré la poésie », est ramassé dans ce drame orageux, où l'hérésie met aux prises l'Esprit et la Discipline, comme deux puissances antagonistes. N'est-il pas significatif que Barrès ait précisément élu l'histoire d'un hérétique pour libérer ses plus secrètes pensées? Car ce Léopold Baillard, dont il accepte que l'Eglise condamne les imaginations rebelles, comme on le sent près de son cœur. Toute l'idéologie barrésienne sous-entend de ses propres thèmes la pensée de ce visionnaire révolté; elle symbolise en lui la poésie des éléments

(1) « Si haute, dit Barrès, que nous sommes incapables de la suivre. »
(2) SAINT THOMAS.

primitifs de la race, la fidélité aux dieux locaux, et c'est son propre désir que Barrès fait battre dans la poitrine de ce mystagogue lorrain, « le désir d'une large communion où seraient appelés toutes les forces indigènes, tous les souffles de la vieille terre religieuse. » Il ne peut pas admettre, au reste, que l'effort de son héros, un si long cri du cœur, une telle supplication à l'Esprit ait pu s'abîmer tout entier dans le vide. Ces Baillard, pour lui, c'est une variété de la flore mystique, en qui, comme des plus vieilles couches de la sensibilité et du tuf éternel, jaillissent des sources quasi taries. M. Barrès semble croire, en effet, à une inspiration primitive de l'humanité, et il tient le mysticisme « pour l'éclosion d'une faculté populaire propre à certains lieux élus de toute éternité pour être le siège de l'émotion religieuse ». « C'est là, dit-il, que notre nature produit avec aisance sa meilleure poésie, la poésie des grandes croyances ». *La Colline inspirée* procède en son fond de ce panthéisme naturaliste et romantique, et si M. Barrès y oppose le chant catholique du prêtre romain et le thème en révolte de l'hérétique assisté par les esprits de sa race, l'option pour l'ordre ne se fait pas, chez lui, sans résistance.

Sa conception de l'ordre n'est, d'ailleurs, pas moins singulière que sa conception de l'esprit. L'Eglise, à ses yeux, est ce qui décante, épure, les puissances profondes que l'Esprit fait tressaillir : « Un tel ébranlement, précisément parce qu'il est de tout l'être, exige, dit-il, la discipline la plus sévère; là où elle manque appa-

raissent tous les délires. » Mais d'où vient que M. Barrès donne à la hiérarchie, à l'autorité, un tel pouvoir? La hiérarchie, dont il constate l'influence ordonnatrice, n'exerce un tel bienfait que parce qu'elle est, en son fond, une ordonnance sainte, célébrant en sa sphère propre, avec le degré de pouvoir qui lui revient, les merveilles de l'action divine; sans ceux-ci elle est inintelligible, tout de même que si les membres de l'Eglise sont les seuls mystiques féconds et créateurs, c'est qu'ils sont les véritables inspirés de Dieu; leurs émotions, pleines de richesse et de substance acquises, ne sont organisatrices que parce qu'elles sont organisées déjà. C'est parce que l'Eglise passe avant la foi personnelle et l'émotion mystique qu'elle les conditionne et les règle, comme fait tout facteur d'ordre social vis-à-vis des individus qui dépendent de son action; mais elle ne les ordonne pas après coup, car elle leur est antérieure dans la mesure où elle participe de la Vérité de Dieu. Si elle crée un lien stable entre les hommes, c'est par la vérité qui, seule, a cette faculté d'émettre des affirmations absolues, transmissibles, régulatrices des autres esprits. Comment l'Eglise pourrait-elle, autrement, justifier ses prétentions à dominer les intelligences et les cœurs? Et de quelle façon M. Barrès, qui se borne à ne voir que les bienfaits de la règle et non point la réalité sur laquelle elle se fonde, peut-il légitimer l'ordre que l'Eglise institue?

Une fois encore, M. Barrès entend cumuler des positions contradictoires : il veut maintenir comme des

forces distinctes, également souveraines, la liberté, l'inspiration, le jaillissement intérieur, — ce qu'il appelle l'Esprit — et l'autorité, le lien, la discipline que l'Eglise représente à ses yeux. Un tel antagonisme lui plaît : le résoudre, unir l'ordre et la vie comme ils le sont dans la réalité, serait à ses yeux s'appauvrir : « Ah ! s'écrie-t-il, qu'ils puissent s'éprouver éternellement, ne jamais se vaincre et s'amplifier par leur lutte même. Ils ne sauraient se passer l'un de l'autre. Qu'est-ce qu'un enthousiasme qui demeure une fantaisie individuelle ? Qu'est-ce qu'un ordre qu'aucun enthousiasme ne vient plus animer. » Nous accorderons à M. Barrès que l'ordre sans vie créatrice, c'est la routine, la mort et l'ennui. Mais la vie sans l'ordre, c'est le « pur mouvement de la dissolution » ? Est-ce là ce qu'il a voulu dire? Au reste, ordre et vie ne peuvent se concevoir séparés; ils « se développent consubstantiellement, et seule leur interprétation fait de l'être (1) ». Aussi bien l'Eglise n'exige-t-elle tout le sensible que pour la totalité de l'ordre.

M. Barrès croit, au contraire, qu'il existe des points nobles qu'elle laisse en léthargie, des endroits mystérieux sur quoi elle n'a pas mis la main; et ce sont tous ces frissons de l'univers que lui, poète, prétend éveiller, accueillir, pour en faire une large harmonie, un « vaste thème de religion éternel ». Ce qu'il veut, c'est ranimer ces régions délaissées qui subsistent au fond de notre cœur, et auxquelles « personne aujour-

(1) Pierre Lasserre, *Discussions et portraits*, art. sur Barrès.

d'hui dans notre monde moderne ne donne plus de sens ni de voix. » Voilà sa mission, son office. Comme Renan, ce maître qu'il n'a cessé d'aimer, il souhaite « bâtir des ponts à tous les dieux en détresse. » « Vive l'Eternel, s'écrie-t-il, à son tour, et s'il ne tient pas le parasol sur la tête de Bouddha, il appelle tous « les dieux à la rescousse » :

Jadis, dit-il, nous avions des maîtres visibles de tous au grand ciel de Midi : ils ont passé ces dieux de notre terre, à la fois nos guides et nos emblèmes. Ils ont disparu brisés par les disciples du Christ. Mais leurs fantômes flottent toujours sur nos campagnes et voudraient reprendre corps. Il n'a pas suffi de les nier ou de les oublier pour les anéantir. Ils errent autour de nous, cherchent un accueil, une prière, un signe de bienveillance sur ces friches et dans ces bois où ils ont eu leurs derniers fidèles... Petits dieux locaux de tous grades, ils nous attendent et nous demandent si nous sommes prêts à les reconnaître. Une fois de plus j'ai reconnu avec émotion les dieux de nos aïeux; j'ai entendu leurs voix étouffées et timides. Un hymne se lève de mon cœur et se mêle au vent du crépuscule dans les arbres de la solitude. Vais-je les abandonner sur cette lande? Je ne le peux pas, je ne le veux pas. Ce serait trop me diminuer, m'appauvrir.

Les pensées de l'hérétique Baillard ne sont pas différentes, et nous voyons désormais pourquoi M. Barrès a élu cette inquiète figure. Lorsqu'après avoir failli se perdre à courir le monde, Léopold va s'agenouiller au cimetière de Borville, ne sent-il pas, lui aussi, que « rendu à lui-même, il pourra se réaliser, épanouir les pensées déposées dans son cœur par les générations qui l'ont précédé » ? et son esprit ne s'oriente vers le souvenir de

ses parents que pour y trouver un appui, se confirmer dans son orgueil et dans sa déraison; ses chimères le tiennent et d'une telle force qu'il presse ses morts de combattre avec lui. Son orgueil n'est si solide, son être ne se durcit au passage des Oblats, il ne les sent comme des étrangers sur la colline, que parce qu'il les tient pour des Romains et que lui, il y a des milliers d'années, bien avant que saint Gérard y installât la Vierge, il était déjà là-haut avec Rosmertha, la déesse. Ces imaginations dangereuses que l'Eglise a condamnées chez le prêtre, M. Barrès les reprend à son compte, pour fournir de leurs songes la poésie universelle. A la suite de Léopold, il remonte vers les temples indigètes, vers ce monde inconnu qu'il aspire à pleine âme et qu'il va réveiller; car il n'entend pas qu'aucune lumière sacrée s'éteigne, que nulle force magique soit délaissée :

« Il faut, dit-il, sauver l'antique royaume du sacré... J'ai besoin de sentir mes rapports avec toutes choses et que toutes les parentés éclatent... Si mon regard était assez fort, je voudrais n'avoir pas de limite... La terre est enserrée dans un réseau divin dont je ne voudrais rompre aucune des mailles innombrables. Je n'éliminerai pas ces demi-formes confuses, mais je les regarderai et *je les justifierai*... C'est l'heure d'achever la réconciliation des dieux vaincus et des saints... Je veux sauver les sources pures, les profondes forêts, à la suite des églises. Et pour maintenir la spiritualité de la race, je demande une alliance du sentiment religieux catholique avec l'esprit de la terre (1). »

(1) Une telle idéologie « religieuse » est inapte à réfuter, en son fond, les blasphèmes d'un William Blake ; car — et bien qu'elle en ait retourné la pointe meurtrière —, elle procède du même panthéisme

Ce paganisme par où s'achève, se couronne, le culte barrésien de la Terre et des Morts, est l'aboutissement logique de l'individualiste dont les prières veulent garder l'absolue variété des styles, la manifestation dernière du dilettante pour qui l'homme religieux est celui qui sait trouver en tout le divin. « Malheur, s'écriait Sainte-Beuve, à propos de Lamennais, malheur à qui a reçu, dès le berceau, ce don de la Muse, cet art d'évocation, l'incurable magie des mots harmonieux, cette magie, elle aussi, qui ensorcelle ! Malheur à qui, avec les instincts infinis et le besoin de croire aux consolations éternelles, a senti trop amoureusement l'idéal du paganisme. »

Barrès est de la race des Manfred, des Faust, des Prospero, de cette éternelle race d'Hamlet qui ne compte que sur soi-même pour résoudre l'énigme de

individualiste que celui des *Proverbes de l'Enfer*. Comparez, par exemple, ces textes de Barrès et ces lignes de Blake :

« Les poètes de l'antiquité peuplaient le monde sensible de dieux et « de génies, auxquels ils donnaient les noms — et qu'ils revêtaient des « attributs — des bois, des ruisseaux, des montagnes, des lacs, des peuples, « des cités, et de quoi que ce soit que leurs nombreux sens élargis pussent « atteindre.

« Ils étudiaient particulièrement le génie de chaque ville et de chaque « contrée, plaçant celui-ci sous la tutelle de sa déité spirituelle.

« Mais bientôt, pour l'avantage de quelques-uns, et pour l'asservis- « sement de la masse, un effort fût tenté d'abstraire ces déités qui s'échap- « pèrent ainsi de leur matérialité première : les prêtres entrèrent en « scène, instituant les rites d'après les premiers récits des poètes.

« Et finalement, les prêtres déclarèrent qu'ainsi l'avaient voulu les « dieux. — Les hommes oublièrent alors que seul le cœur de l'homme « est le lieu de toutes les déités. »

C'est à la même inspiration que la « pensée religieuse » de Barrès s'alimente.

l'univers. Cet esprit aventureux, et qui se veut secoué par ce qu'il y a d'immortel dans les choses, a poursuivi le divin à travers la volupté, les paysages, les événements, toutes les beautés éparses sur le monde, et jusque dans les nuits d'Asie. Son œuvre « débordante de souvenirs fragmentaires pêle-mêle de toutes les écoles », est une suite d'envolées, de longues fusées perdues qui n'éblouissent notre ciel que pour rendre plus morne et plus obscure la terre où elles retombent consumées. Sans doute, sa sensibilité lucide ne laisse pas de s'effaroucher, à de certaines heures, sur les périls que peuvent avoir tels contacts avec le primitif, l'irrationnel, l'animalité, le végétal dont son être s'enivre (1). Le sens qu'il a de la vie humaine organisée, des réalités sociales, fait qu'il s'inquiète de leurs prestiges sur l'imagination. Mais il n'entend pas les réduire : « J'ai écrit des livres qui servent, disait-il naguère, et d'autres en toute liberté de divertissement. On voudrait, évidemment, que je fusse le soldat de la grande cause toujours. Mais non; j'ai dit et redit que le service fait je me distrayais... »

Mais alors même qu'il prétend *servir*, M. Barrès ne parvient pas à imposer silence aux puissances réfractaires qui cabalent en lui et qui compromettent, par leurs excès, la sécurité de sa cause. Ce n'est pas en

(1) D'où sa méfiance à l'endroit du germanisme, dont il sent si profondément la poésie : « Chez l'Allemand, dit-il, *l'église est partout* et, comme elle n'est pas un lieu clos, elle perturbe la vie quotidienne. » C'est bien montrer la conception que M. Barrès se fait de l'église : quelque chose comme le royaume des fées.

vain qu'on se morcelle en un grand nombre d'âmes, que l'on épouse indistinctement toutes les convictions et jusqu'aux plus hautes exaltations qu'il soit donné d'aborder à l'esprit humain. « L'égarement à aimer en plusieurs endroits, dit Pascal, est aussi monstrueux que l'injustice dans l'esprit. » A tout le moins y a-t-il des causes qui exigent une totale soumission, un amour absolu, une complète justice. On ne défend pas l'Eglise dans le même temps qu'on restaure les prestiges du paganisme : ni le goût, ni la foi, ne trouvent ici leur compte.

Parvenu au terme de sa carrière, M. Barrès ne sait que libérer tour à tour les sentiments qui divisent son être. Ayant tout demandé à l'individu, n'attendant rien d'un objet extérieur à lui-même, il se défait à l'instant où il semble vouloir se hausser, s'affermir, retrouver l'unité dont nous sommes issus. Et nous-même qui avons suivi sa pensée d'étape en étape, nous ne pouvons, à notre tour, que redire ce que Paul Bourget écrivait déjà, il y a trente années, après un *Homme Libre :* « Un jour, M. Barrès prononcera la phrase admirable de notre maître Michelet : *je ne peux me passer de Dieu.* Tous les dons si rares de sa noble nature seront alors éclairés et harmonisés. »

Il faut souhaiter que M. Barrès cède enfin à cette voix profonde qui réclame son ascension à la lumière et qui cherche mystérieusement à redresser le cours de sa vie. Puisse son âme entrer dans le mystère de l'Eglise dont il se sent, au fond de lui-même, le fils,

et chanter plus fort que tous ses désirs : « C'est de l'Eglise que je tiens la conscience incroyable des richesses dont je suis comblé. Désormais il m'est comme impossible de me trouver un moi personnel : Il me semble que je suis de tous les temps; j'ai une racine réelle dans l'Ancien Testament; j'appartiens à toute l'Eglise et tout le monde est à moi. Je crois tout et j'attends tout de Dieu. » (1).

Henri MASSIS.

(1) CLÉRISSAC : *Le Mystère de l'Eglise.*

UN REFERENDUM EN SUISSE

La Suisse possède les institutions et les mœurs d'une véritable démocratie, et, à ce titre, elle mérite de retenir notre attention.

Plus que jamais, nous autres, Français, nous devons nous intéresser à ce qui se dit et à ce qui se passe au-delà de nos frontières : des gens du dehors, nous pouvons apprendre quelque chose ; des expériences exotiques, nous aurons souvent à tirer profit, pourvu, il est vrai, que nous nous préoccupions d'adapter la réforme à nos mœurs et à nos conditions nationales au lieu de vouloir l'imposer telle quelle, sans les indispensables modifications.

A ce point de vue, la Suisse mérite tout particulièrement d'être observée, car elle est, dans une large mesure, un « laboratoire d'idées ». Il y a quelques années, un de ses hommes d'Etat pouvait dire avec un juste orgueil : « Si nous tenons une petite place dans la géographie physique, nous avons une bien plus grande place dans la géographie morale des nations. » En révélant la charité du « Bon Samaritain des peuples », la guerre a montré la vérité de cette affirmation ; mais, même dans le pur domaine politique, cette parole paraîtra parfaitement fondée à quiconque songera que la démocratie helvétique — la plus ancienne des démo-

craties actuelles — possède, seule, deux institutions éminemment bienfaisantes : le referendum et l'initiative populaire, et qu'elle en use fréquemment, sans heurts ni tumulte.

A plusieurs reprises, nous avons été témoins de ces votes populaires et toujours nous avons constaté le calme des campagnes préparatoires au scrutin (1) ; on y discutait des thèses, ardemment parfois, mais toujours avec dignité, au lieu de se passionner stérilement pour ou contre la candidature de M. X... ou du citoyen Y...

Ce calme vient, évidemment, en partie, du caractère des habitants de ce pays, mais il provient aussi de ce que tout individu a reçu une instruction primaire, sérieuse et relativement étendue : causez avec un paysan ou un ouvrier suisse, vous serez d'ordinaire surpris de ce qu'ils savent. Aussi sont-ils en état de s'intéresser aux idées et, dans une assez large mesure, de suivre des discussions d'ordre doctrinal.

Cette bonne moyenne des connaissances populaires a certainement facilité l'exercice répété du referendum ; mais, réciproquement, la pratique du referendum a contribué à l'élévation du niveau intellectuel des électeurs. Est-ce à dire que tout soit parfait dans le système politique de la Confédération helvétique ? Personne n'oserait le soutenir, et, si je voulais formuler des cri-

(1) Comme type de ces campagnes d'idées, provoquées par une initiative populaire, nous citerons le referendum du 5 juillet 1908, par lequel, à une grosse majorité, le peuple suisse demanda au Parlement fédéral de formuler une loi interdisant la fabrication et la vente de l'absinthe. Nous l'avons jadis étudié et l'on voudra bien nous permettre de renvoyer à notre volume, *Problèmes Economiques et Sociaux* (page 215 et suivantes).

tiques — et des critiques fondées — je n'aurais qu'à me faire l'écho des citoyens suisses eux-mêmes.

Il n'en est pas moins exact que les confédérés ont à leur disposition deux droits des plus précieux : le referendum et l'initiative populaire.

En vertu du premier, dans un délai de 90 jours à partir de la publication d'une loi, 30.000 citoyens (c'est le minimum indispensable) peuvent demander par écrit que cette loi soit soumise à la votation populaire. Si les 30.000 signatures sont remises à temps, le scrutin est ordonné après un délai suffisant pour faire connaître la loi par l'envoi dans chaque commune d'un certain nombre d'exemplaires du texte législatif soumis au referendum. Et l'épreuve est très fréquemment défavorable à l'œuvre des parlementaires : ainsi, sur 28 votations référendaires qui eurent lieu de 1874 à 1906, neuf fois seulement le vote de l'Assemblée fédérale fut ratifié par les électeurs. D'autre part, grâce à l'initiative populaire, 50.000 citoyens peuvent obliger les autorités fédérales à discuter une réforme législative et, comme la décision intervenue est sujette au referendum, le peuple se prononce en dernier ressort.

Ne vous semble-t-il pas que, nous autres, Français, nous pourrions utilement emprunter quelque chose à la Constitution helvétique, vraiment et efficacement démocratique ? Si nous jouissions de cette double faculté du referendum et de l'initiative populaire, il est probable, il est même presque certain que, jadis, l'une ou l'autre lois sectaires eussent été rejetées par la majorité de

la nation et que, par contre, tel ou tel progrès eut été réalisé.

Cet éloge du referendum comporte, il est vrai, une contrepartie que nous ne devons pas omettre : il peut arriver que, pour des raisons diverses, les électeurs repoussent et brisent une loi dont le maintien eut cependant été utile au bien public.

Cela arrive parfois et, suivant l'opinion de beaucoup de nos amis, cela vient de se produire lors du referendum du 24 septembre dernier. C'est ce que nous allons voir en examinant les dispositions législatives qui étaient soumises au jugement des citoyens suisses et en indiquant ensuite les raisons principales qui ont amené une majorité négative.

*
**

Pour comprendre le sens et l'importance de la loi sur laquelle les confédérés ont été appelés à se prononcer, il est nécessaire de se souvenir qu'en novembre 1918, au moment de l'armistice, il s'est produit, en Suisse, à l'instigation de meneurs russes et allemands, une tentative de révolution sociale et que les troupes fédérales ont dû intervenir, notamment à Berne et à Zurich.

Le danger passé, les autorités ont songé aux mesures à prendre pour éviter que, de nouveau, le péril ne se reproduisît ou pour que, surgissant à l'improviste, il pût être maîtrisé.

A cet effet, le Conseil fédéral présenta aux Chambres et fit voter un ensemble de dispositions ayant pour but de réprimer « les crimes et les délits contre l'ordre constitutionnel et la sûreté intérieure de la Confédération et des Cantons. »

Ces dispositions constituaient essentiellement une loi de défense sociale et il est intéressant d'examiner les principes qui les ont inspirées dans leur ensemble.

La réforme pénale, observe un des journaux qui ont nettement soutenu la loi (1), doit donner à l'Etat la possibilité de se garder contre les attaques qui ont une forme autre que celles de la violence brutale.

Celui qui est dans une position défensive doit adapter ses moyens de résistance aux méthodes de combat de l'assaillant. Autrefois, les attaques contre l'Etat prenaient habituellement la forme classique de l'attentat proprement dit et de l'émeute. Des anarchistes isolés en formant une « bande » peu nombreuse préparaient un assassinat politique ou bien un club élaborait un programme d'émeute aboutissant à dresser quelques barricades. L'élément violence apparaissait dans chacune de ces démonstrations révolutionnaires. Anarchistes ou émeutiers posaient des actes immédiatement contraires aux lois.

Les révolutionnaires modernes ont d'autres moyens à leur service pour obtenir la réalisation de leurs projets. La société actuelle est plus compliquée que celle de jadis.

Or, plus un organisme est compliqué, plus il est facile de le rendre malade. Les révolutionnaires modernes agissent à la façon de ces microbes qui pénètrent sournoisement. Ils peuvent actuellement attaquer l'Etat simplement en paralysant par la grève la vie sociale et économique. Ils peuvent contraindre la majorité d'un pays à faire des concessions politiques, en pri-

(1) Cf. *Liberté* de Fribourg, 12 septembre 1922.

vant, par exemple, ce pays de l'entrée de denrées alimentaires. Le ravitaillement des grandes villes, en particulier, est assuré par des moyens de circulation qui sont plus ou moins entre les mains de syndicats. Une ville entière est éclairée, ses entreprises sont mues par la force électrique d'une usine également entre les mains de travailleurs organisés. Les services postaux, les télégraphes, les téléphones, qui rendent possible la vie rapide correspondant aux exigences modernes, sont encore dépendants de fonctionnaires, de salariés.

Les meneurs, en déclanchant une grève générale peuvent ainsi arrêter la vie dans ce grand corps qu'est l'Etat moderne et l'Etat moderne n'est pas préparé pour résister.

C'est pour parer à ces nouvelles méthodes d'attaque que les Chambres fédérales ont élaboré la loi révisant le code pénal fédéral.

Et c'est ce qui explique la multiplicité des mesures qui étaient proposées en vue de répondre à la multiplicité des dangers envisagés.

Le premier des articles révisés (l'article 45 du Code pénal) avait été ainsi rédigé :

Celui qui, isolément ou avec le concours d'autrui, entreprend, par un acte illicite, notamment en usant de violence à l'égard de personnes ou de propriétés ou en menaçant d'en user, ou en incitant à arrêter des services publics ou des services d'intérêt vital :

1° de modifier la constitution fédérale ou la constitution d'un canton ;

2° de renverser des autorités instituées par la constitution ou de les mettre dans l'impossibilité d'exercer leurs fonctions ;

3° d'exercer illégalement des pouvoirs publics ou de les faire exercer par des détenteurs illégaux, si ce n'est en vue de rétablir l'ordre constitutionnel.

Sera puni de la réclusion ou de l'emprisonnement pour trois mois au moins.

Cet article avait, on le voit, une portée assez grande, et il visait notamment l'emploi de la grève pour venir à bout de la résistance des pouvoirs publics.

L'article suivant concernait l'acte de révolte. En voici le texte :

Celui qui, de manière à mettre en danger l'ordre constitutionnel, participe à un attroupement ou à quelque autre entreprise dont il sait ou doit admettre qu'elle a pour but, dans une action commune et d'une manière illicite :

1° d'empêcher une autorité ou un fonctionnaire de la Confédération, de la Banque nationale ou d'un canton de faire un acte rentrant dans leurs fonctions ou de les contraindre à un tel acte ;

2° d'empêcher ou d'entraver l'exécution d'une loi;

3° de faire évader une personne arrêtée, détenue ou internée par ordre de l'autorité, ou de lui prêter assistance pour s'évader;

4° de maltraiter un fonctionnaire en raison de son activité officielle.

Sera puni de l'emprisonnement.

Celui qui dirige l'entreprise ou qui, en y particpant, commet des violences contre les personnes ou des propriétés sera puni de la réclusion ou de l'emprisonnement pour trois mois au moins.

Un article 46 *bis* réprimait ces délits lorsqu'ils étaient accomplis même par un individu isolé.

Toutes ces dispositions punissaient les actes tendant illicitement à modifier la constitution. Mais le législateur fédéral avait voulu aller plus loin et protéger le libre jeu des institutions ; aussi déclarait-il qu'encourait une amende et même la prison :

Celui qui, par la violence ou la menace, empêche ou trouble une assemblée, une élection ou une votation, organisée en matière fédérale en vertu de la constitution ou de la loi;

Celui qui, par la violence ou la menace, empêche ou entrave la quête ou le dépôt de signatures en vue d'une demande de referendum ou d'initiative en matière fédérale;

Celui qui cherche à influer sur le résultat d'une élection ou d'une autre opération prescrite par la législation fédérale, en enlevant ou falsifiant des bulletins véritables, en ajoutant des bulletins faux ou de toute autre manière illicite;

Celui qui cherche à exercer une influence sur des citoyens prenant part à l'opération par dons, promesses ou menaces;

Celui qui, dans une occasion semblable, accepte un don ou se fait accorder un avantage;

Celui qui, sans en avoir le droit, prend part à une telle élection ou autre opération.

Comme on peut le constater par la citation que nous venons de faire, les Chambres fédérales avaient voulu frapper toutes les fraudes et tous les délits électoraux possibles.

D'autre part, comme dans nos états modernes, l'armée est le soutien de l'ordre, le législateur fédéral s'était aussi préoccupé de réprimer les tentatives en vue de désorganiser celle-ci, ou d'inciter les soldats à la désobéissance. Et c'est pourquoi il voulait punir toutes les tentatives de corruption de l'armée nationale en édictant les dispositions suivantes :

Celui qui provoque à la désobéissance à un ordre militaire, à la violation des devoirs du service, au refus de servir ou à la désertion, ou celui qui incite une personne astreinte au service à commettre une telle infraction, sera puni de l'emprisonnement.

La peine sera la réclusion jusqu'à cinq ans ou l'emprisonnement, si le délinquant a provoqué ou incité à la mutinerie.

Un article punissait de l'emprisonnement :

Celui qui forme un groupement dont il sait ou doit admettre que le but ou l'activité tend à ruiner la discipline militaire, qui entre dans un tel groupement ou s'associe à ses menées, ainsi que celui qui provoque à la formation de tels groupements ou se conforme à leurs instructions.

Telles étaient les principales dispositions de cette loi : ses auteurs — et tout particulièrement M. le Conseiller fédéral Hæberlin qui l'avait présentée — s'étaient essentiellement préoccupés d'empêcher qu'une minorité dans l'Etat pût contraindre la majorité du peuple par la violence et la terreur à subir la volonté de cette minorité et qu'elle pût, en outre, par des actes illicites, dépouiller la majorité de sa liberté.

Et, chose inattendue, par 372.937 *non* contre 299.773 *oui*, le peuple suisse rejeta, le dimanche 24 septembre, ce que l'on appelait la loi Hæberlin.

Comment expliquer un tel résultat ? Serait-ce que la majorité des Confédérés seraient passés au socialisme révolutionnaire ? Il n'en est rien, nous en avons la conviction, et nous allons voir que l'action simultanée de plusieurs causes, très différentes, a conduit au rejet des mesures proposées.

***

Constatons d'abord que, tandis que socialistes et communistes étaient solidement unis pour voter *non*, les

autres partis n'étaient pas unanimes à voter *oui*. Sans doute, radicaux, libéraux ou conservateurs étaient d'avis, pour le plus grand nombre, d'accepter la loi ; mais, dans chacun de ces trois partis, il y avait cependant une minorité rejetante plus ou moins forte.

Ainsi, chez les conservateurs, au Congrès du parti qui s'est tenu, à Lucerne, le 27 août, tandis que 114 délégués se déclaraient pour l'acceptation de la loi, 23 demandaient la liberté du vote, c'est-à-dire désiraient que le parti ne se prononçât pas formellement et officiellement sur la question.

Quelles étaient les principales raisons invoquées pour rejeter la loi Hæberlin, outre celle que naturellement les révolutionnaires avaient de ne pas laisser mettre d'entraves à leurs tentatives possibles ?

Il y avait d'abord, d'une façon générale, la prétention de défendre la liberté des citoyens.

Dans le manifeste des opposants, nous lisons, en effet, ces affirmations :

La loi Hæberlin porte atteinte à deux grandes libertés — à deux libertés dont le peuple suisse a toujours joui depuis l'ère démocratique : la liberté d'opinions et la liberté de la grève.

Depuis quand a-t-on trouvé la solution des conflits sociaux dans la compression des libertés?

Est-ce qu'en supprimant le droit de grève à toute une catégorie de travailleurs et en leur fermant la bouche par la menace de l'amende et de la prison, des esprits sensés peuvent croire que les conflits seront supprimés?

Est-ce que ces procédés ne vont pas au contraire les rendre plus aigus, les envenimer et les faire éclater sous des formes plus néfastes et plus dangereuses pour les intérêts de toutes les classes?

Et le manifeste concluait :

La liberté de la presse, la liberté de la parole et la liberté de la grève peuvent, comme toutes les libertés, dégénérer et conduire à des excès, c'est entendu.

Mais nos autorités sont déjà armées contre tous ces excès. Elles peuvent punir les complots contre la sûreté de l'Etat, les incitations à l'émeute, les atteintes à la liberté des personnes ou de la propriété en cas de grève. Cela suffit. Aller au delà et toucher aux libertés mêmes, c'est non seulement saper les fondements de notre vie publique, c'est encore et surtout briser les instruments pacifiques de progrès qui nous permettront à tous de résoudre les graves problèmes de l'heure.

Citoyens de tous les partis, qui n'êtes pas seulement des démocrates de nom, mais qui aimez la liberté et qui avez confiance en elle, vous direz que c'est par elle que vous entendez que le peuple suisse se développe.

A ces considérations d'ordre général, il faut ajouter que beaucoup de citoyens suisses estimaient qu'il pouvait y avoir un danger à augmenter les pouvoirs des autorités fédérales : c'était notamment l'opinion de nombre de catholiques qui redoutent l'ingérence de leurs Excellences de Berne dans les affaires cantonales.

De plus, comme l'observait le *Vaterland* de Lucerne, au lendemain du scrutin, l'opposition, pour une grande part, fut l'expression du mécontentement régnant dans la population : on ne veut plus dire oui à ce qui vient de Berne.

Ajoutons, enfin, qu'en certains milieux le socialisme ne semblait plus vraiment très dangereux. En l'occurence, il l'a paru d'autant moins que, très habilement, nos révolutionnaires ont su se camoufler et, suivant la

spirituelle remarque de M. le Conseiller national de Dardel, ils ont prudemment remisé le drapeau rouge dans l'armoire aux vieux effets.

Et maintenant qu'ils ont obtenu ce qu'ils désiraient, ils crient naturellement victoire, annonçant de nouvelles luttes et de nouveaux succès — notamment pour le prochain referendum du 3 décembre concernant l'initiative populaire pour le prélèvement des fortunes (1).

Néanmoins, malgré les apparences qui pourraient induire en erreur hors des frontières, le peuple suisse n'est pas plus socialiste, ni surtout plus communiste qu'il ne l'était avant le referendum du 24 septembre dernier.

Il est seulement regrettable qu'il puisse le paraître.

Max TURMANN,
Professeur à l'Université de Fribourg,
Membre correspondant de l'Institut.

(1) Cette initiative socialiste produit, en ce moment, une profonde émotion en Suisse, car il s'agit de la mainmise par l'Etat sur les fortunes privées jusqu'à concurrence d'un maximum de 60 0/0 à partir d'un capital de 3 millions de francs. C'est le 3 décembre que les électeurs se prononceront sur cette initiative, mais l'on estime qu'il y aura une majorité rejetante.

AVANT LA CONFERENCE DE LAUSANNE

Le 10 août 1920, était signé à Sèvres le Traité destiné à rétablir la paix entre les Puissances Alliées et la Turquie. Ce traité, élaboré sous le ciel bleu de San Remo au cours d'une des conférences de l'hiver précédent, était très dur pour l'Empire Ottoman. En Europe, il lui enlevait, en effet, toute la Thrace avec Andrinople, donnés à la Grèce, ne lui laissant que Constantinople et sa banlieue. En Asie, la Turquie perdait la Syrie et une partie de la Cilicie, proclamées indépendantes sous le mandat de la France; la Mésopotamie et la Palestine, qui passaient, dans des conditions analogues, sous le mandat britannique; le Hedjaz et l'Arménie, qui devenaient indépendants. Enfin, ce qui devait être le plus sensible pour les Turcs, la région de Smyrne, maintenue en droit sous la souveraineté ottomane, passait, en fait, sous la domination grecque.

Un régime nouveau était élaboré pour les Détroits : ils devaient être neutralisés, ce qui ne voulait pas dire, comme avant 1914, qu'un navire de guerre ne pourrait y pénétrer sans l'autorisation du Sultan; mais qu'il n'aurait pas le droit d'y faire acte d'hostilité, ni de s'y ravitailler en munitions, ni d'augmenter d'une manière quelconque sa puissance de combat. En ce qui concerne l'application de ces règles, elle devait être

assurée par une Commission Internationale, à pouvoirs tellement étendus que la souveraineté ottomane était, en fait, réduite à peu près à rien sur les eaux des Détroits et sur leurs rives.

Ce traité était très sévère pour la Turquie, qui se voyait refoulée en Asie Mineure, et privée de son meilleur port sur la Méditerranée, Smyrne. Le contrôle de la Commission des Détroits et la neutralisation des rives du Bosphore, de la Mer de Marmara et des Dardanelles supprimaient, en fait, l'autorité ottomane dans cette région, d'autant plus qu'un représentant turc ne devait être admis à ladite commission que le jour où la Turquie ferait partie de la Société des Nations. La souveraineté turque complète n'était, en somme, maintenue que dans la région montagneuse de l'Anatolie.

Avant même d'avoir été signé, et dès que ses grandes lignes furent connues, ce traité fut l'objet dans notre pays de très vives critiques. La Turquie n'a jamais cessé de compter en France de nombreux amis, parmi lesquels les plus illustres, Pierre Loti et Claude Farrère, ne dissimulèrent pas qu'ils trouvaient injuste qu'on se montrât plus sévère pour les Turcs que pour les Allemands. En dehors de ces appréciations d'ordre sentimental, les esprits réalistes firent deux principales objections au Traité de Sèvres. On le déclara inexécutable, à moins de mettre en œuvre des moyens d'action militaire considérables, ce que personne, sauf les Grecs, ne songeait à envisager. En outre, on fit obser-

ver que la France abandonnait la plus grande partie de son patrimoine traditionnel en Orient, au profit de l'Angleterre et de la Grèce, en échange d'un mandat sur la Syrie et une partie de la Cilicie, mandat qu'il nous fallait d'ailleurs conquérir. Bien des gens estimèrent que nous faisions un marché de dupe.

Or, quelques semaines après la signature du Traité de Sèvres, le 25 octobre 1920, le roi Alexandre de Grèce mourut et le peuple grec rappela Constantin. A partir de ce jour, il apparut clairement en France que le Traité de Sèvres ne serait pas ratifié. Notre pays, dans sa générosité, avait pu accepter à la rigueur de faire des sacrifices en faveur de la Grèce de Venizelos; il ne pouvait en faire pour celle de Constantin, le beau-frère du Kaiser et l'assassin de 1916. Puisque nous n'avions plus de motifs de ménager les Grecs, il valait mieux nous efforcer de cesser la guerre que nous soutenions en Cilicie contre les nationalistes turcs, et nous entendre, si possible, avec eux.

L'Angleterre ne pensait pas de même. La ruine de l'Empire Ottoman restait le but suprême de la politique orientale de M. Lloyd George, dans le but inavoué de mettre plus ou moins ouvertement la main sur les Détroits. En conséquence, le Gouvernement britannique, qui n'avait d'ailleurs pas de motifs de mécontentement aussi graves que les nôtres contre Constantin, continua de soutenir les Grecs dans la lutte contre Mustapha Kemal. A partir de ce moment, nous voyons

la politique de la France et celle de l'Angleterre se séparer nettement l'une de l'autre, et il ne faut pas rechercher d'autre motif au fait que quatre années après l'armistice, la paix n'est pas encore rétablie en Orient. Il a fallu l'éclatante victoire de l'armée kemaliste et l'écroulement des ambitions grecques pour amener le Gouvernement de Londres à une conception moins éloignée de la nôtre. Et cela prouve, une fois de plus, remarquons-le en passant que, pour les Anglais, les paroles et le raisonnement ne sont rien, les faits sont tout.

L'opinion publique française souhaitait la paix en Asie Mineure, surtout en ce qui nous concernait. L'expédition de Cilicie coûtait très cher en hommes et en argent. Mieux valait négocier si on pouvait le faire honorablement, que de poursuivre cette aventure. Le Ministère de M. Briand entra dans cette manière de voir, et entama des négociations avec le Gouverenement irrégulier de Mustapha Kemal par l'intermédiaire de M. Franklin-Bouillon. Ces négociations aboutirent à un accord signé le 20 octobre 1921, à Angora.

Cet accord fut accueilli en France de diverses manières; certains estimèrent que nous étions trop généreux en rendant aux Turcs une assez notable portion du territoire que le Traité de Sèvres nous avait concédé. D'autre, par contre, firent remarquer que le rétablissement de la paix valait bien quelques sacrifices, et que d'ailleurs l'abandon d'avantages politiques était compensé par de gros avantages économiques qui nous

étaient reconnus dans la région que nous abandonnions. En fait, il reçut bon accueil dans nos colonies musulmanes, qui applaudirent à la réconciliation de la France avec la Turquie. Quoi qu'il en soit, le Traité d'Angora eut des conséquences extrêmement importantes sur la suite des événements d'Orient.

Il fut un premier et grand succès pour Mustapha Kemal. Quoiqu'il fut bien spécifié, en effet, que cet accord, purement local, ne préjugeait pas du règlement général des affaires orientales, il n'en constituait pas moins une première revision du Traité de Sèvres. En outre, Mustapha Kemal, considéré jusque-là comme un simple chef de brigands (il avait même été condamné à mort par le Sultan) acquérait un prestige considérable puisqu'une grande Puissance acceptait de traiter avec lui. Enfin, autre conséquence dont nous avons pu nous rendre compte il y a quelques semaines, cet accord a permis à la France, seul pays en paix avec le gouvernement d'Angora, de servir en quelque sorte de médiatrice entre l'Angleterre et la Turquie. Qui peut savoir ce qui serait advenu s'il en avait été autrement ?

Il n'entre pas dans le cadre de cette brève étude de faire un exposé complet des événements orientaux de ces dernières années. Ils sont, d'ailleurs, connus de tout le monde ; mais il était intéressant, avant d'examiner comment le problème va se poser devant la Conférence de Lausanne, de comparer l'importance de ces deux éléments : Traité de Sèvres et Accord d'Angora.

A l'heure actuelle, la situation est la suivante : les Turcs sont vainqueurs, et les Grecs, que Constantin avait la prétention de conduire victorieusement à Angora, sont vaincus. Ils ont été chassés de Smyrne par la force et ont dû évacuer la Thrace qu'ils occupaient en vertu du Traité de Sèvres. La guerre a failli éclater entre les Turcs et l'Angleterre : la paix a été sauvée par la modération de Mustapha Kemal, et aussi par celle de deux Anglais qui n'ont pas entièrement suivi M. Lloyd Georges dans sa politique belliqueuse : Lord Curzon et le général Harrington ; la médiation de la France et la déclaration de neutralité de l'Italie y ont également contribué. Par contre, M. Lloyd George a dû démissionner, tandis que Lord Curzon est resté au Foreign-Office et va pouvoir continuer, sous le ministère conservateur, la politique qu'il a menée lors des discussions du Quai d'Orsay, ces dernières semaines. La politique de la France est toute tracée : puisqu'au cours des dernières négociations, nous avons réussi à rétablir sur les points essentiels l'entente qui n'existait plus depuis deux ans avec la Grande-Bretagne, nous devons nous efforcer de la maintenir désormais. Si la France et l'Angleterre se présentent d'acord devant la Conférence, personne ne leur résistera. M. Bonar Law a déclaré qu'il était « ridicule » de croire que la Grande-Bretagne songeait à installer un nouveau Gibraltar sur les rives des Détroits : acceptons-en l'augure. Si la délégation britannique se présente à Lausanne sans arrière-pensée et

dans le seul but de travailler au rétablissement de la paix, sans rechercher aucun avantage particulier, nul doute que la délégation française ne soit prête à accueillir favorablement toutes les suggestions anglaises émises dans l'intérêt général.

Il est à remarquer, d'ailleurs, que la Conférence de Lausanne ne se trouvera pas devant une table rase; c'est ce qui la différenciera de la plupart des conférences précédentes, et lui donne de grandes chances d'être plus féconde. Tout n'est pas à rejeter dans le Traité de Sèvres; certains chapitres, tels que ceux relatifs à la protection des minorités ethniques, sont susceptibles d'être incorporés presque sans changement dans le nouveau traité. L'accord d'Angora, lui aussi existe; il n'engage que la France et la Turquie, mais comme il ne traite que d'affaires n'intéressant que ces deux pays, les autres Puissances n'auront qu'à le reconnaître purement et simplement. Enfin, et c'est là le plus important, plusieurs des questions litigieuses ont été réglées d'avance par les deux notes du 24 septembre et du 8 octobre et par l'armistice de Moudania, le 10 octobre. Nous devons nous arrêter un peu sur ces trois documents, qui constituent, à l'heure actuelle et jusqu'à la signature du Traité de Paix, la charte provisoire de l'Orient, et qui vont être, sans aucun doute, la base de toutes les négociations.

Remarquons tout d'abord qu'ils sont muets sur la question de Smyrne : personne n'a songé qu'on pût

contester aux Turcs ce profit de leur victoire. Les stipulations du Traité de Sèvres relatives à Smyrne étaient, sans aucun doute, parmi celles qui offensaient le plus gravement le patriotisme et l'amour-propre turcs; en acceptant le fait accompli, les Alliés ont enlevé aux nationalistes un de leur plus sérieux et de leur plus légitimes sujets de mécontentement.

Dès le 24 septembre, les gouvernements alliés étaient d'accord pour admettre le retour de la Thrace, y compris Andrinople, à la Turquie. On a discuté, et on discutera vraisemblablement encore longtemps, sur l'ethnographie de la Thrace : les Grecs ont présenté des statistiques prouvant que les habitants de la Thrace sont en majorité des Hellènes pur sang; les Turcs ont fait de même pour prouver que la Thrace est habitée par des Ottomans, et les Bulgares ont affirmé qu'ils avaient un droit ethnographique à s'incorporer leurs frères de Thrace. Il est probable que ces statistiques sont également fausses : la Thrace, comme la Macédoine, est un pays où les invasions successives et les immigrations ont amené une population très hétérogène; mais comme cette population n'a pas un sentiment national extrêmement prononcé, ce qu'elle demande avant tout, c'est d'être bien administrée : ce qui le prouve, c'est l'excellent souvenir que, de l'avis général, l'administration française provisoire du général Charpy a laissé en Thrace, bien qu'elle ait duré fort peu de temps. Il est donc, en soi, assez indifférent que la Thrace soit

administrée par les Turcs ou par les Grecs; l'essentiel est qu'elle soit bien administrée. Il appartiendra aux Alliés, qui l'ont restituée aux Turcs, d'y veiller.

La question qui paraît la plus délicate à régler, et sur laquelle les trois documents que nous étudions sont le plus réservé, c'est la question des Détroits. L'entrée de la Société des Nations dans le droit public européen semble avoir pour principal résultat, jusqu'ici, de servir à tirer d'embarras les négociateurs : quand on a besoin de quelqu'un pour résoudre un problème particulièrement épineux, ou pour veiller à l'exécution d'une décision prise, on a recours à la Société des Nations : cela serait admissible si cet organisme grandiose avait de réels et efficaces moyens d'action; mais il n'en est rien; il a maintes fois prouvé son impuissance en face d'adversaires résolus à ne pas tenir compte de ses décisions. Chaque fois qu'une organisation internationale quelconque sera placée sous le contrôle de la Société des Nations, celle-ci pourra agir tant que les intéressés voudront bien s'incliner devant ses arrêts; mais si, un jour, l'un d'eux refuse d'obéir, les oracles de Genève ne pourront qu'enregistrer une violation du Droit, sans rien faire pour s'y opposer. La liberté des Détroits doit être confiée à la garde de la Société des Nations; cela résulte formellement de la note du 24 septembre; mais en quoi consistera cette liberté ? on ne le dit pas, et c'est cependant le point le plus important : si on l'entend ainsi que l'entendait le Traité de Sèvres, c'est l'ou-

verture des Détroits à tous les bâtiments de guerre et de commerce, en temps de paix comme en temps de guerre, à charge aux navires de guerre de ne commettre dans les Détroits aucun acte d'hostilité, et de ne pas s'y ravitailler de manière à augmenter leur puissance de combat. Ces règles seront vraisemblablement respectées en temps de paix; mais en temps de guerre ? Si la Turquie est entraînée dans le conflit, il y a gros à parier qu'elle voudra profiter de l'avantage énorme que lui donnera la possession des Détroits et la faculté de les ouvrir ou de les fermer à son gré. Il est convenu qu'on doit neutraliser des zones le long des rives du Bosphore, de la mer de Marmara et des Dardanelles; ces zones ne devront contenir ni troupes, ni fortifications; mais alors, les Détroits sont livrés sans défense à celui des belligérants qui, au lendemain de la déclaration de guerre, sera le moins scrupuleux et le plus prompt à jeter sur les rives des Détroits soldats et armes. Supposons, par exemple, une guerre entre l'Angleterre et la République des Soviets, pouvons-nous imaginer une minute que, sachant à quel point les Bolchevistes sont respectueux de la parole donnée, l'Angleterre se ferait scrupule d'envoyer immédiatement une escadre et des troupes chargées de faire respecter la « neutralité » des Détroits ? Et nul ne la blâmerait ni même ne s'en étonnerait, car si elle ne le faisait pas rapidement, ce seraient les Soviets qui s'empareraient des Détroits. Il faut le dire hardiment, parce que c'est

la vérité : dans une guerre où sera impliquée un riverain de la Mer Noire, la neutralité des Détroits est un leurre, à moins qu'ils ne soient solidement occupés par une nation résolue à ne prendre aucune part dans le conflit. Si on ne permet pas aux Turcs de défendre les Détroits comme ils l'entendront, toutes les autres combinaisons n'empêcheront pas la neutralité des Détroits d'être violée, et l'intervention de la Société des Nations ne fera pas autre chose que d'apporter un élément supplémentaire de trouble et d'incertitude. Si l'Angleterre insiste pour la démilitarisation absolue des Détroits, des esprits malveillants ne manqueront pas de penser que c'est avec l'arrière-pensée, en cas de guerre, de s'en emparer dès les premiers jours des hostilités, ce qui lui serait d'ailleurs facile puisqu'elle possède la maîtrise de la mer et qu'elle ne trouverait plus les Dardanelles comme sa flotte et la nôtre les ont trouvées en 1915.

Il n'y a lieu de s'étonner ni de s'indigner de ces perspectives; il faudrait pouvoir changer la géographie pour pouvoir modifier la question des Détroits et la résoudre facilement; comme cela n'est malheureusement pas possible, il vaut mieux voir nettement comme est la situation et ne pas chercher à s'illusionner par une solution purement fictive comme celle de la garantie de la Société des Nations.

Enfin, avec le règlement de la question d'Orient, nous assistons à la rentrée, plus ou moins déguisée mais

réelle, de la Russie dans le concert européen. Les Soviets ont bien pu changer le régime en Russie, mais ils n'ont pas pu changer les conditions géographiques de ce pays, et leur politique vis-à-vis de la Turquie en général et des Détroits en particulier ne saurait être très différente de celle des Tsars. Ils se déclarent les Alliés des Turcs, et il est vrai qu'ils furent les amis de la première heure de Mustapha Kemal; mais leur alliance ressemble furieusement à celle que le Sultan Mahmoud conclut en 1833 avec le Tsar Nicolas Ier, au moment où Mehemet Ali fut sur le point de s'emparer de Constantinople. Mustapha Kemal est un politique trop avisé pour ne pas se souvenir que, dans l'année même qui suivit cette alliance, le Tsar profitait de l'avantage qu'il avait sur les Turcs pour imposer à Mahmoud le fameux Traité d'Unkiar-Skelessi, qui plaçait la Porte sous la suzeraineté mal déguisée du Gouvernement de Saint-Pétersbourg. Il est peu probable que le Gouvernement d'Angora accepte actuellement la suzeraineté du Gouvernement de Moscou.

D'ailleurs, la situation des Turcs est bien différente en 1922 de ce qu'elle était en 1832 : à cette époque, le Sultan voyait ses armées vaincues et pouvait craindre d'un instant à l'autre d'être détrôné par son vassal rebelle. Il n'en est pas de même maintenant : les Turcs sont victorieux, et ne craignent rien de personne; ils sont de nouveau en bons termes avec la France et ont le plus grand intérêt à y rester : cette dernière Puis-

sance vient de témoigner à plusieurs reprises son désintéressement dans le règlement de l'affaire orientale : elle ne recherche absolument, en effet, que le maintien de son influence en Orient par le protectorat des chrétiens, et la sauvegarde de ses intérêts économiques; elle ne recherche aucun avantage d'ordre politique. En un mot, pour reprendre le mot de M. Waddington partant pour le Congrès de Berlin, la France pratique en Orient, la politique des « mains nettes ». Aucune puissance ne peut en dire autant, et la Russie moins qu'aucune autre : que ce soit l'Empire des Tsars ou celui de Lénine, ce pays ne peut pas faire autrement que de chercher à se procurer des débouchés vers la mer libre, et il en a plus besoin que jamais, dans le Sud, puisque dans le Nord, il n'est plus maître des côtes de la Baltique. Il a besoin de pouvoir faire naviguer ses navires de guerre et de commerce à travers les Détroits; et il importe, au premier chef, à la France comme à l'Angleterre, aussi bien qu'à la Turquie, d'éviter que les Soviets s'emparent jamais du contrôle des Détroits : c'est une perspective contre laquelle la Conférence de Lausanne devra se mettre soigneusement en garde.

La convocation des Russes à la conférence de Lausanne va, d'ailleurs, poser d'autres problèmes; et en particulier celui-ci : Peut-on admettre à des délibérations politiques un Gouvernement qu'on ne reconnaît pas ? Il y a, il est vrai, le précédent de Gênes; on s'en est tiré en déclarant que la Conférence était uniquement d'ordre économique. Il ne peut en être de même à Lausanne, où les dis-

cussions et les Traités seront d'ordre politique. Il est vrai que les Russes sont convoqués uniquement à la Conférence chargée de régler le statut international des Détroits; mais rien ne nous prouve qu'ils accepteront cette exclusion de la Conférence générale; et, d'ailleurs, déclarer que nous ne reconnaissons pas le gouvernement des Soviets, c'est d'avance déclarer que sa signature ne vaut rien et qu'il n'a pas qualité pour engager la Russie. A quoi bon alors le prier de signer le Traité relatif aux Détroits ? Je livre ces réflexions aux juristes qui auront à procéder aux vérifications des pouvoirs des plénipotentiaires, et à ceux qui rédigeront le Traité : elles ne sont pas négligeables.

Il y a encore beaucoup d'autres questions dont la Conférence aura à s'occuper : le sort de l'Arménie n'est pas réglé; celui de la Géorgie non plus. En ce qui concerne ce dernier pays, il est actuellement occupé par les armées bolchevistes, et le Gouvernement de Moscou émet la prétention de le considérer comme une des républiques fédérées qui font partie de la Grande Fédération Soviétique. Mais il existe un gouvernement géorgien, reconnu le 27 janvier 1921 par le Conseil Suprême, et ce gouvernement, chassé de Géorgie par l'armée rouge, n'en est pas moins, au point de vue du Droit International, le véritable gouvernement de la Géorgie. C'est un problème extrêmement délicat qui va se poser devant la Conférence : devra-t-elle reconnaître le fait accompli, et autoriser les plénipotentiaires

de Moscou à parler au nom de la Géorgie ? ou au contraire, considérera-t-elle la Géorgie comme un pays occupé par l'ennemi, et dont le gouvernement légal est à l'étranger : il y aura à concilier, si possible, la question de droit, qui est incontestablement en faveur du gouvernement géorgien, et la question de fait. Jusqu'ici, les gouvernements alliés, préoccupés de problèmes plus urgents, n'ont pas fait entrevoir leur opinion sur cette affaire. Bornons-nous donc à poser le problème.

Il nous est impossible de tirer une conclusion générale de ces rapides considérations sur l'état actuel du problème oriental, puisque ce problème n'est pas réglé; contentons-nous donc d'avoir posé les données et apprêtons-nous à observer comment la Conférence de Lausanne saura le résoudre. Ce que nous pouvons enregistrer avec satisfaction, c'est le succès incontestable de la politique française dans ces dernières semaines. La France a montré, une fois de plus, son amour de la paix et son horreur des aventures; réconciliée avec les Turcs il lui est loisible de reprendre en Orient sa politique traditionnelle : amitié avec la Porte, protection des chrétiens, influence intellectuelle et morale dans tout l'Empire ottoman. Pour peu que nous soyons adroits, les Turcs, lancés par les Allemands dans une guerre malheureuse, en 1914, violemment blessés dans leur patriotisme par les Anglo-Grecs en 1920, peuvent voir maintenant que c'est en France qu'ils trouveront les amis les plus désintéressés. De cette crise et de son règlement, notre influence en Orient doit sortir accrue.

Si maintenant, nous considérons non plus seulement l'Orient, mais l'ensemble de l'Europe, il nous faut remarquer que les événements de ces dernières semaines pourraient avoir de fâcheux résultats, notamment en Allemagne. On a vu, en effet, un des peuples vaincus de 1918 prendre une revanche partielle, et imposer aux Alliés une solution qui n'était pas celle qu'ils avaient voulue. Les Allemands ont applaudi à la révision du Traité de Sèvres comme au prélude de la révision du Traité de Versailles, et nous devons craindre qu'ils ne soient tentés d'imiter leurs anciens alliés. Il est vrai que le Traité de Sèvres n'avait pas été ratifié; mais l'opinion publique attache en général plus d'importance à la signature d'un traité qu'à sa ratification. Sans trouver à redire au fait lui-même de la révision du Traité de Sèvres, puisque nous y avons des avantages, dont le principal doit être de détacher la Turquie du bloc germano-russe, il ne faut pas oublier que ces faits nouveaux nous obligent à redoubler d'attention du côté du Rhin. Plus nous nous montrerons bienveillants vis-à-vis des anciens alliés du Reich, plus nous devrons nous montrer sévères pour le Reich lui-même, et plus nous devrons exiger avec fermeté l'exécution du Traité de Versailles.

★★★

LE REVEIL DU SENS SYMBOLIQUE

« Les perfections invisibles de Dieu, son éternelle puissance et sa divinité sont, depuis la création du monde, rendues visibles à l'intelligence par les choses créées. » Ce texte inépuisable de saint Paul, le moyen âge s'y est penché avec extase et sans fin. On peut dire qu'il y a puisé tout son art, toute sa science; il lui doit sa puissante unité de pensée; qui en saurait approfondir le sens aurait la clé de ses cathédrales comme de sa théologie et de sa liturgie. Ses *Sommes* et ses *Miroirs du monde* n'en sont que le subtil commentaire. Grâce à la lumière de ce texte, l'Univers n'a jamais été pour lui la fantasmagorie d'apparences cruelles ou stupides que l'esprit moderne a déchaînée dans ses romans de physique mathématique et de divagations rationalistes sur l'évolution, le monisme et autres coque-cigrues à la mode; l'Univers était le grand livre ouvert de la création où ils retrouvaient l'image de l'Etre absolu. Il y eut alors un symbolisme des nombres, un symbolisme des animaux, des plantes et des pierres, un symbolisme des couleurs et des formes qui prolongeait à l'infini les « correspondances » secrètes que devait entrevoir Baudelaire après trois siècles d'éclipse. Le mot lui-même d'Univers (*universus, tourné vers l'unique*) signifiait le grand symbole générateur de tous les autres.

Mais l'élan contemplatif de nos siècles de foi ne s'arrêtait pas là; les révélations du premier chapitre de l'Evangile selon saint Jean complétaient le texte de saint Paul : l'éternité du Verbe consubstantiel à son Père et son incarnation, seconde création ou encore une fois l'Esprit s'étendit sur les eaux et où la face de la Terre fut renouvelée. Madeleine de Pazzi célébrera plus tard cette ineffable consonnance de la Rédemption à la Genèse. « Je vois et je comprends, s'écriera-t-elle, que le système qu'a suivi notre grand Dieu dans la formation du monde et de la créature raisonnable a été suivi également par le Verbe incarné pour reformer l'homme. » L'Homme renouvelé par le Verbe ne peut donc comprendre la création que par le Christ, dans le Christ, avec le Christ, *in ipso, cum ipso, per ipsum*, et la vision du moyen âge qui est tout simplement la vision catholique peut se formuler ainsi : le monde créé est l'image de Dieu; nous devons retrouver en cette image la puissance, la sagesse et la beauté de notre Père qui est aux cieux, l'histoire de son amour, l'expression de sa loi. Mais cette image, l'ombre du malin et notre concupiscence l'ont déformée, obscurcie et souillée depuis le péché; le Christ est venu s'incarner pour nous redonner cette image dans sa pureté originelle. Qui vivra de Lui « en qui l'Esprit a mis toutes ses complaisances » retrouvera l'image de Dieu dans l'Univers; qui le voit voit le Père, qui le connaît connaît le Père. L'Eglise voit ainsi tout l'Univers corporel aussi bien que spirituel dans son Epoux, et c'est tout le sens de sa

liturgie et de ses sacrements. Pour elle le soleil est la figure de la gloire du Christ, lumière des hommes; nul être ne peut se dérober à ses rayons; dans chaque arbre elle voit les croix aux branches étendues pour sauver le monde; l'eau, le blé, le vin n'ont point qu'un sens naturel; sans l'eau, le chrétien ne peut entrer dans la vie de la grâce; sans le vin et le blé il ne participe pas au corps et au sang de son Dieu. Quel honneur pour la matière, et pour nous quelle solidarité solennelle et qui éclaire l'instinct de l'homme sur son attrait vers les profondeurs de la terre d'où il était sorti et qui le poussait à adorer les éléments ! Ceux-ci n'étaient point sans doute des dieux comme son ignorance le croyait, mais ils étaient bien réellement les messagers du Très-Haut et le samedi saint la louange grandiose de toutes les créatures depuis le feu jusqu'à l'airain et au bois témoigne de la gloire des choses visibles introduites, elles aussi, au règne de l'Esprit ! Le Christ, grand Pontife, les a ralliées toutes sur la croix et ramenées à son Père : *Omnia ad me traham.*

Cette synthèse si féconde des mondes visibles et invisibles que seule l'Eglise possède, le grand bouleversement religieux et intellectuel du XVIe siècle devait le briser. La punition du schisme fut de ne plus comprendre l'information de la matière par l'Esprit de Dieu. Chaque science comme chaque art se sépara et s'ignora. Grisée au début par les progrès techniques qu'elle faisait dans le domaine des sciences physiques et des arts, l'humanité ne s'aperçut pas du trésor spirituel qu'elle

perdait. Pour nous en tenir aux lettres seules, comme les têtes étaient encore solides et les cœurs pétris de christianisme, la Nature, quoique toujours menacée d'être défigurée par le romanesque et la galanterie, la Nature fut respectée, le cœur humain montré dans sa vérité, mais la poésie ne voulut connaître que l'homme et ses passions; l'Univers ne fut plus qu'un décor à sa joie ou à sa douleur et son sens divin en fut absent. Si chrétien et si humain qu'il fut en tous les autres domaines, les omissions et les erreurs du XVIIe siècle dans la liturgie et l'architecture religieuse s'expliquent d'eux-mêmes par cette méconnaissance. La foi ne répugnait pas à la raison, mais celle-ci croyait pouvoir explorer le monde sans elle et au siècle suivant la foi sera impuissante à conjurer les délires de cette raison. Non seulement celle-ci en croyant revenir par ses propres forces à la pure nature perdit l'image de Dieu mais, par conséquence, elle perdit l'image de l'homme.

Bientôt la raison livrée à elle-même, épouvantée de sa solitude et de l'hostilité des forces naturelles ne verra plus que les lois féroces de la matière retombée à son désordre avec l'homme déchu; en reniant le Verbe qui l'éclaire elle a tari sa source de lumière ; en reniant le Père de toute vie, elle a prostitué sa volonté aux énergies matérielles ; le machinisme a remplacé la Providence, l'Administration d'Etat la Charité. Peut-être le Mythe des Muses était-il une obscure prescience des génies tutélaires de l'esprit humain et les anges que vit Jacob monter et descendre l'échelle mystérieuse reliant

ainsi le ciel et la terre figuraient-ils les divines intelligences qui président aux analogies et les inspirent aux voyants ? Ces analogies dont vécut le moyen âge, personne sauf de Maistre et Hello, n'en eut plus le sens parmi les laïcs. Seule l'Eglise par sa liturgie le gardait fidèlement. Mais le monde se détournait d'elle en raillant ses « superstitions ». Au milieu de l'incompréhension quasi unanime et se passant la torche encore bien fumeuse réallumée à l'autel, un Baudelaire, un Verlaine, un Bloy, puis plus tard un Claudel retrouvaient émerveillés cette splendeur, mais ils faisaient peu de vrais disciples. Ils excitaient la curiosité, plaisaient ou déplaisaient par le renouvellement tout formel qu'ils pouvaient apporter à leur art, mais on n'entrait pas avec eux dans cette joie de la connaissance si ineffablement chantée dans le psaume 118. On préférait railler ou exalter leurs tics et leurs outrances; ces temps, heureusement, semblent passés et un peu partout le sens des analogies spirituelles commence à revivre : deux romans récents à des titres et à des degrés divers nous semblent caractéristiques de ce réveil, *la Sphère et la Croix* de Chesterton (1), la *Rédemption de Mars* (2) de Pierre Nothomb.

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs du célèbre écrivain anglais Chesterton à propos de *la Clairvoyance du Père Brown. La Sphère et la Croix*, excellemment traduit par Charles Grolleau, n'a pas eu le succès que

(1) 1 vol. Crès, édit.
(2) 1 vol. Plon, édit.

méritait ce livre si riche de significations. Peut-être était-il trop « antimoderne » au sens si juste où Maritain emploie ce mot. Sous une allure paradoxale, en effet, Chesterton découvre brutalement l'hypocrisie d'une civilisation toute matérielle et la honteuse régression spirituelle qui se cache sous les masques du Progrès et de la Démocratie.

C'est qu'il voit les pygmées de la libre-pensée à la grande lumière des traditions religieuses et il mesure combien l'homme fait à l'image de Dieu perd sa vraie figure à mesure qu'il s'écarte de cette image.

Dans une sorte de prologue extraordinaire le professeur Lucifer emporte avec lui dans son avion géant un moine bulgare d'une grande sainteté et d'un savoir profond. Il veut lui montrer que le ciel est vide. Mais à un moment de sa course folle dans les nuages, le vaisseau volant du docteur descendu un peu trop bas heurte une énorme masse, le dôme de la cathédrale Saint-Paul; cette sphère surmontée d'une croix donne dans un raccourci saisissant les deux conceptions opposées de l'univers ; pour le matérialiste, le monde est une sphère parfaite ; la vie est sans mystère et sans luttes pour qui connaît les lois physiques et chimiques qui le régissent ; surmonter cette sphère d'une croix est non seulement inutile mais stupide ; pour le chrétien, au contraire, la sphère ne peut se tenir en équilibre si la croix ne la domine car la croix c'est la *contradiction* et la lutte, le refoulement constant des puissances inférieures, l'immolation du sens propre à la

naissance du Christ en nous. Comme la scholastique du Moine exaspère le professeur Lucifer, celui-ci jette son passager sur le dôme de saint Paul où grâce à la croix ce dernier réussit à s'arcbouter ; il redescend à la galerie du clocher où le sacristain, ahuri, le prend pour un fou et le fait enfermer. Or en ce temps-là personne ne croît plus en Angleterre qu'à l'Hygiène et à la Démocratie, sauf un Ecossais Mac Yan qui croit encore en la divinité de l'Eglise et en tous ses dogmes ; personne non plus ne songe qu'il soit utile de dépenser son intelligence à réfuter de puériles légendes alors que l'industrie et le commerce appellent toutes les énergies, sauf un autre Ecossais Tarnbull athée convaincu et militant qui tient boutique et journal d'anticléricalisme.

Or, Mac Yan a vu affiché à la devanture de Tarnbull un article injurieux pour la Sainte Vierge ; il brise la glace de la devanture et est condamné à dix livres d'amende. Ce n'est pas une solution pour ces deux exaltés et Mac Yan provoque Tarnbull en duel. Mais le duel est interdit en Angleterre. Ils vont chez un antiquaire juif choisir deux épées et après avoir préalablement ligotté et baillonné l'antiquaire, ils se mettent en position pour se battre. Cependant l'antiquaire a brisé ses liens et crie au secours. Les deux combattants se sauvent avec leurs épées, la police à leurs trousses, à travers tout le Royaume-Uni : Chaque fois qu'ils croient pouvoir se battre en paix surgit un policier, image de la civilisation ; finalement ils escaladent un mur et tombent dans un jardin où errent des

hommes étranges et où ils retrouvent tous les extravagants compagnons qu'ils ont rencontrés, et jusqu'au morne Michaël incarcéré dans la plus profonde geôle et y chantant comme un enfant : ils ne tardent pas à comprendre qu'il sont dans un asile d'aliénés et qu'ils ne peuvent plus s'échapper. C'est une maison bâtie selon toutes les règles de l'hygiène la plus stricte, le directeur en qui nous reconnaissons le professeur Lucifer à son menton fourchu a décrété que tous les hommes étaient fous. Cet asile c'est le symbole du monde moderne. Régimes, douches, murs blancs et nus, et tout est réglé à la machine. Le directeur réunit tous ses sujets pour leur dire comment cette étrange aventure du duel qui a passionné l'Angleterre n'est qu'un mythe, un cas de folie collective ; tous ceux qui ont cru voir les protagonistes ou souffrir de leurs violences ont été le jouet d'hallucinations, car c'est ainsi que les dogmes se créent. Mais il y dans l'établissement un petit bourgeois français qui n'a que sa raison très courte mais honnête et qui n'admet pas sa folie, et incapable de supporter la tyrannie du professeur, il met le feu à l'asile. Tous se sauvent à l'exception de Mac Yan, Turnbull et de l'innocent Moine Michaël que Lucifer a laissé en ricanant dans sa geôle perdue, cependant qu'il a fui dans son avion, emmenant les deux médecins de l'établissement. Les deux adversaires qui ont fini par s'aimer vont au secours de Michaël et se lancent dans les flammes. Quelle n'est pas leur stupeur en entendant sortir de la fournaise des chants séraphiques : C'est Michaël

qui chante comme les trois jeunes hommes de Babylone. Mac Yan s'agenouille et Turnbull en fait autant. Au même instant ils voient précipités sur le sol les deux médecins emportés par Lucifer, et parmi les cendres du feu près de s'éteindre leurs deux épées tombées en forme de croix comme une signature de Dieu.

Il est impossible d'épuiser la profonde richesse d'analogies que contient ce conte d'apparence extravagante; chaque page, chaque situation fourmillent d'allusions au monde spirituel. La création est vraiment un miroir; toute créature a un sens secret ; et, sans la nommer jamais, Chesterton rend intensément sensible la Présence divine et la conduite de sa Providence qui agit sans fracas par le seul jeu des lois qu'elle a posées de toute éternité. Une formidable ironie flagelle la misère infinie d'un monde qui croit pouvoir vivre sans Dieu et s'en vante.

Cette nécessité de Dieu et de son action dans l'Univers nous la voyons exprimée avec moins de rigueur et plus de romantisme dans la *Rédemption de Mars* de Pierre Nothomb. Nothomb imagine que deux aviateurs dont l'un ne croit à rien et l'autre est un fort tiède chrétien abordent dans la planète Mars dont les travaux de Schiaparelli, de Lowel, de Flammarion leur ont révélé les étranges phénomènes de vie végétale et peut-être animale ; ils rencontrent là une humanité quasi paradisiaque : les Marsiens ont commis le péché originel comme nous, mais leur chute n'a pas entraîné comme pour nous le dérèglement des sens ; leur seule

tristesse, et elle est grande, est dans l'attente toujours déçue d'une Rédemption, ils savent que cette révélation doit leur être apportée par les hommes et que la terre possède ce secret qu'ils n'ont pas ; ils se rassemblent chaque jour au coucher du soleil sur leur montagne sainte pour y attendre la venue du Dieu qu'ils espèrent; ils l'attendent plus passionnément encore le premier jour du printemps quand les eaux délivrées descendent des montagnes et fécondent les vallées. Aussitôt qu'ils ont vu les deux habitants de notre planète, ils les pressent de leur livrer le secret qu'ils lisent sur le front de ces rachetés où le baptême a laissé une lueur ineffaçable. L'athée Reverchamp traite cela de superstition et ne veut rien leur dire; le chrétien ne se sent pas digne de leur porter la bonne nouvelle ; séduit par la beauté d'une fille de Mars il ne songe qu'à la volupté ; cependant il finit par céder aux instances de cette amante assoiffée de vie héroïque et devant tous les Martiens il explique ce qu'est l'Incarnation, la Rédemption et notre coopération au salut du monde par la douleur.

Eblouies par cette révélation des jeunes filles dans l'espoir que Dieu naîtra peut-être d'elles, comme cela se fit sur la terre, font vœu de virginité. Youzy, elle-même ne peut cacher à son époux terrestre sa tristesse de n'être plus digne d'une telle gloire ; et le chrétien honteux de sa faiblesse va fuir cette planète. De son côté Reverchamp qui a ravi la femme d'un chef apprend aux Martiens l'adultère et ses mensonges et lui aussi ne songe plus qu'à fuir épouvanté des consé-

quences de son acte qu'avec sa large morale de civilisé moderne il n'estimait être qu'un caprice. Ils se rencontrent dans une lande désolée. Reverchamp se sacrifiera à son ami qui reviendra sur la terre conter aux hommes l'angoisse de Mars et appellera de tous ses vœux l'envoi d'une mission de saints prêtres plus dignes que lui de leur parler du Sauveur. Les pages où l'auteur décrit l'attente de la Rédemption et l'impression produite par les paroles du chrétien sont d'une grande poésie qui va jusqu'à l'âme et la prend toute. Cependant malgré toute la fantaisie ailée du poète nous ne pouvons nous empêcher de formuler trois grosses objections de fond.

1° Ou les Martiens sont déchus et alors ils connaissent le mal, *tout le mal*, comme nous, dans leur *chair* comme dans leur esprit, où ils ne le sont pas et alors pourquoi doivent-ils être rachetés ?

2° La Rédemption, il me semble, s'est appliquée à tous les mondes

Terra, pontus, astra, mundus
Quo lavantur sanguine

L'Incarnation a valu pour tout l'Univers visible. Le soleil et la lune se sont voilés à la mort de Notre-Seigneur, Mars sans doute aussi.

3° Enfin, la lâcheté spirituelle du héros nuit, à notre sens, au pathétique. La lutte très nette des deux principes, posiviste et chrétien, dans le conte mythique eut renforcé comme elle le fait dans *la Sphère et la*

Croix l'intensité dramatique. Ce qui le prouve c'est que le sommet du livre est, sans conteste, le discours du chrétien devant l'assemblée des Martiens et le rebondissement soudain de son apologétique lorsque Reverchamp tente de ramener la foule à son exégèse impie. Après cela l'action hésite et se partage. Le chrétien fuit-il parce qu'il sent qu'Youzy est malheureuse par sa faute ou — il le dit aussi clairement — parce qu'il étouffe dans un monde ou il n'a plus la Présence réelle de son Dieu ? L'héroïcité du type eut pu très bien rester dans la vraisemblance (le père de Foucauld ne dépasse-t-il pas en héroïsme tout ce qu'un romancier pourrait inventer ?) et eut gardé l'auteur de certaines descriptions sensuelles un peu trop complaisantes. Mais avec toutes ces réserves il convient de louer cet effort que peu de jeunes auteurs eussent été capables de conduire avec cette habileté et cette vivacité d'imagination qui n'abandonne jamais le charmant poète de *Notre-Dame du Matin.*

L'éclosion de tels livres est l'indice que le monde visible a cessé d'être pour nous un cauchemar incompréhensible et que pour quelques-uns déjà, il est une bible que nous recommençons d'épeler dans le Christ selon la vie et l'esprit de l'Eglise — *Unam, Sanctam catholicam* — qui embrasse dans sa charité tous les mondes et étend sa puissance à tous les règnes, *sicut in cœlo et in terra.*

Robert VALLERY-RADOT.

CELLULE

Ma joie, viens à l'abri du monde impétueux !
O fiancée fragile, affaiblie d'allégresse,
Tes pas lents se perdraient dans les pas populeux
Comme un vol incertain de pigeons en détresse.
La foule est un pressoir impur et ténébreux
Pour exprimer ce cœur éclatant de jeunesse.

Ici, la nuit est douce et permet à la flamme
De monter introublée dans le noble silence;
Tu peux dire ce mot qui oscille en ton âme,
Et te livrer, paisible, à ton essor immense...
Le cloître net et blanc, poli comme une lame,
Sépare des vivants ta maison d'innocence.

La pierre encore est froide, et toute voix furtive,
Et la fenêtre close, et le lit sans douceur ;
Vois ! c'est bien le silence et la veille tardive
Qu'inventaient tes désirs, que mendiait ton cœur :
Comme des joyaux morts, dessous une eau sans rives,
Les rêves anciens sont éteints à cette heure.

Voici la Paix, entends!... mesure son abîme
Pourquoi ton cœur ainsi bat-il avec alarme ?

L'immense cité dort sans émeute et sans armes ;
Tu sais bien quel amour t'entraîne vers ces cimes !
Voici la chaste Paix qui ferme un seuil intime,
La pauvre Paix qui tend la sébile à tes larmes !...

Je suis donc toute à toi, Maître des solitudes,
Epoux incorruptible et Seigneur fraternel !
Rien ne me distrait plus de mes graves études,
Rien ne me déprend plus de l'étreinte éternelle.
Chasteté ! Pauvreté ! Clartés humbles et rudes !
Vous tremblez au-dessus de ma couche nouvelle.

Tant de fervent pouvoir est en moi déposé
Que d'un seul cri d'amour, d'adhésion, d'ardeur,
Ma joie pourrait tarir la lointaine rosée
Sur la face des cieux, toute étoilée de pleurs....
Je régis, le front bas, un royaume embrasé,
Et vous pesez sur moi, colonnes de douceur!

Que se resserre encore le lieu clos et limpide
Où se donne à mon âme un si brûlant festin,
Que s'abaisse la flamme en la lampe timide
Pour que mes yeux fermés dénombrent vos butins,
Ah ! pour grandir encor la pauvreté splendide,
Ne me faites, Seigneur, jamais don du matin !...

Mercédès de GOURNAY.

LES LIVRES

LA PENSEE PHILOSOPHIQUE ET RELIGIEUSE

L'EVANGILE, par *M. l'abbé E. Baudin.* (Paris, J. de Gigord et Beauchesne, 1921 ; 6 fr. 50).

De hautes charges d'enseignement, de belles et profondes études philosophiques et psychologiques, un manuel original et excellent de psychologie, telles étaient les données d'après lesquelles beaucoup se représentaient M. l'abbé Baudin sous les traits du « Philosophe ». Serai-je indiscret en ajoutant que, pourtant, il était permis à quelques-uns, élèves ou amis, de pénétrer plus avant dans son âme et d'y découvrir les sentiments chrétiens qui orientent, dirigent et animent une vie. De ce sens catholique, M. Baudin, actuellement professeur à la Faculté de Théologie catholique de l'Université de Strasbourg, a livré à tous un témoignage manifeste en publiant son livre *L'Evangile.*

Et, en effet, forcé par l'excès de fatigue et la maladie d'abandonner pour un temps ses cours de Philosophie, M. Baudin a consacré ses heures de repos à la méditation prolongée de l'Evangile. Sans doute, le « Philosophe » se retrouve dans cette méditation : Mgr Ruch se plaît à le remarquer dans sa lettre-préface : « L'Evangile est vraiment la seule philosophie digne de ce nom, c'est la Sagesse. » Ne présente-t-il pas aux hommes une morale simple et sublime, la plus haute métaphysique, des pensées qui s'enchaînent selon les règles d'une impeccable logique, et les attachantes leçons de psychologie ?

Mais le pédagogue qu'est M. Baudin ne me paraît nullement inférieur au philosophe et au psychologue que l'on retrouve toujours en lui. Son ouvrage le démontre. M. Baudin connaît admirablement les jeunes gens et c'est pour eux surtout qu'il a conçu son projet, qui est de leur offrir « comme un manuel scolaire de l'Evangile, c'est-à-dire comme un complément du catéchisme », afin que, tout jeunes, ils imprègnent

leur imagination, leur cœur et leur intelligence de la personne et des enseignements de Jésus, en confiant à leur mémoire le texte sacré de l'Evangile. « Jamais un chrétien, dit excellemment l'auteur, n'aura une provision trop forte de paroles de Jésus à sa disposition, de ces mots éternels qui viendront d'eux-mêmes lui commenter les mille circonstances de la vie. »

On comprend que l'effort de M. Baudin ait porté avant tout sur le texte même; disposition et commentaire lui sont nettement subordonnés. D'après une concordance des quatre évangiles, le texte, imprimé en gros caractères, a été traduit sur la Vulgate, rafraîchie à l'occasion par le recours à l'original grec, puis réparti en trois séries habilement choisies : la Vie de Jésus (récits), la morale (Sermon sur la Montagne et Paraboles), l'enseignement dogmatique (Divinité de Jésus-Christ, Esprit-Saint, Economie de la Grâce, Constitution de l'Eglise, etc.) ; et le tout a été fondu dans un unique ensemble, quoique distingué, suivant les difficultés des paragraphes, par un ou deux astérisques.

Le commentaire comprend des liaisons et des notes imprimées en moyens et petits caractères : celles-ci sont réduites au minimum mais suffisantes pour l'intelligence de la marche du récit, par exemple, les notes sur la révélation progressive (pp. 47-48), sur le grand conflit (pp. 66-72), sur Jésus Messie et Fils de Dieu (pp. 162-172). Cependant la marque propre du commentaire est dans « l'interprétation constamment intérieure » donnée aux paroles des Livres Saints: l'Evangile s'explique et s'éclaire ainsi par l'Evangile lui-même, au moyen de nombreux renvois. Peut-être y a-t-il, toutefois, une légère exagération dans le souci qui préoccupe l'auteur de ne pas retarder, par des considérations préliminaires ou parallèles à l'étude du texte, le contact direct avec la pensée du Maître. Il écrit : « A retenir trop longtemps l'attention sur l'histoire, la composition, la forme et l'extérieur, du vase qu'est l'Evangile, on s'exposerait à oublier d'en respirer le parfum, et d'en assimiler le contenu vivifiant. » *Trop longtemps*, c'est évident;

mais à plus d'un lecteur réfléchi il semblera que si l'introduction un peu sèche et un peu brève, avait été développée, le parfum de l'Evangile n'en eût pas été moins pénétrant. Mais quoi qu'il en soit, *L'Evangile* de M. Baudin est un beau livre et je ne puis que conclure avec Mgr Ruch, qui écrit à « son bien cher ami » : « Votre nouveau livre est mieux encore qu'une belle œuvre, c'est une bonne action. »

P. SYNAVE, O. P.

LA PRÉPARATION DU JEUNE HOMME AU MARIAGE PAR LA CHASTETÉ, par le *Dr Pierre Barbet* (Paris, Baillière, 1922).

La grande majorité des jeunes gens ne reçoivent, dans leur milieu, aucune éducation — ou n'entendent que de vagues explications plus ou moins hypocrites — sur un sujet de cette importance primordiale. Bien plus, il n'est pas excessivement rare de rencontrer des parents d'une monstrueuse inconscience qui laissent volontiers leurs fils faire des expériences érotiques. Ignorance dangereuse d'un côté; de l'autre, développement d'une mentalité jouisseuse et imbécile qui méprise les fins de la nature, les lois de Dieu et met actuellement la France en agonie. Ces temps-ci, au nom très respectable de l'hygiène, on se demande s'il ne faut pas instituer un enseignement à l'école sur les questions sexuelles et les graves conséquences personnelles et sociales de l' « indiscipline des mœurs ». C'est méconnaître étonnamment la psychologie des groupes de jeunes gens que de s'imaginer la solidité des résultats que donnerait un enseignement collectif à caractère essentiellement scientifique sur cette matière. On rendra peut-être un certain nombre d'individus prudents, on ne formera point d'êtres aux mœurs nobles et sachant leur devoir envers eux-mêmes et envers le pays.

Que faire? Lisez le petit livre du Dr Barbet. Ce chirurgien fort averti nous donne un exposé bref mais le plus clair et convaincant possible de la question, démontrant la nécessité d'une initiation individuelle par un père, un médecin, un prêtre dont l'intelligente franchise éclairera l'esprit du jeune homme

sur les dangers du vice et les bienfaits de la chasteté corporelle et spirituelle dans la préparation au mariage — afin que dans le mariage la vie sexuelle soit ordonnée et préservée par une chasteté relative. Surtout c'est à la volonté, au sens moral de son élève que l'éducateur s'adressera pour régenter l'imagination, grande pourvoyeuse de désordres dans ce domaine et acquérir les disciplines nécessaires à la conservation de la chasteté. Il est facile de constater, une fois de plus avec l'auteur, la part fondamentale que prend dans une telle éducation la vigoureuse conception religieuse de la vie. L'expérience dit assez la vanité d'une morale scientifique et les effroyables résultats de l'oubli de Dieu — immédiats ou lointains — n'offrent jamais qu'une consolation: c'est qu'ils sont logiques.

Docteur Ph. CHATELIN.

LES LETTRES

DE L'AGE DIVIN A L'AGE INGRAT, par *Francis Jammes* (Mémoires). — L'AMOUR, LES MUSES ET LA CHASSE, par le même (Mémoires), deux volumes in-16, Librairie Plon, 7 fr. le volume.

François Jammes écrit ses *Mémoires*. Ce sont des *Mémoires* pleins de sel et de douceurs. Mais les douceurs n'y sont point fades et le sel n'y est pas amer. Je ne sais où m'y attarder, de préférence : les parties cocasses ne me tentent pas moins que les parties suaves. Le plus sage est de ne pas s'attarder, mais de suivre Jammes pas à pas, dans les recoins de Saint-Palais, de Bordeaux ou d'Orthez, par les bois et les prairies, le long des gaves et des torrents, vers l'intimité des maisons et le secret des âmes. Suivons ce chasseur, ce botaniste, cet homme des champs, qui va d'un pas ferme, ni trop lentement ni trop vite; qui stationne aux bons endroits, mais n'y languit pas; qui connaît les gens à leur figure et à leurs mines, mais ne se fourvoie pas dans les psychologies; qu'un fleuve, un reflet sur les

eaux, un rayon parmi la feuillée induisent en méditation, mais qui n'y perd ni la justesse du coup d'œil ni le sentiment de la mesure. Quelle simple aisance et quelle aimable continuité ! Sans y prendre garde, on passe d'une année à l'autre, d'un paysage à un logis, d'une anecdote à un portrait, d'une scène comique à une réflexion grave... et les lustres s'écoulent, et l'âge divin succède à l'âge ingrat, et l'âge ingrat devient l'âge des Muses, de l'Amour et de la Chasse ! Il est plaisant de glisser de la sorte avec le cours du temps, et de conserver, toutefois, de ce facile voyage, des souvenirs aussi relevés, aussi piquants, aussi savoureux que ceux d'un voyage moins facile. Tous ces moments défilent comme les personnages d'une procession champêtre : chacun d'eux continue ceux qui précèdent et attire ceux qui suivent; mais chacun d'eux reste distinct. Jammes a retrouvé, pour nous l'offrir, toute sa vie, sans que ce tout fasse tort aux détails qui le composent. Et son art le sert à merveille dans la double expression du mouvement qui ne cesse pas et de l'événement qui se fixe en souvenir. C'est que cet art est très discret, exempt d'habiletés et de surcharges; Jammes lui-même nous le définit un *dépouillement*... Oui, un dépouillement de l'âme, qui s'est patiemment débarrassée de tout ce qui lui défigurait le monde, de tout ce qui la cachait à elle-même. Heureux effort d'un chrétien qui a tendu peu à peu vers la réalité de la création, vers la vérité des créatures, et cela sans se roidir, ni s'inquiéter, ni se faire violence, mais dans la joie des découvertes. Car il semble bien que la joie chrétienne ait devancé chez lui l'heure du retour définitif à l'église paroissiale. Nul romantisme chez ce terrien. Il n'a pas connu — ou fort peu — le mal du siècle dernier, *ce mal qui arrachait à de grands poètes des cris sublimes et déchirants. Il a été celui de mon père, de nos pères*, écrit-il, *du vôtre, du mien. Cela suffit pour que je le respecte ou que je jette un voile sur lui. Il est vain d'en rechercher l'origine ailleurs que dans l'impossible équilibre des âmes qui ne mangent pas. Le ferment*

n'est pas dans la révolution; mais la révolution est même dans la monarchie, si la monarchie n'est pas catholique et pratiquante.

L'âme de ce poète est une âme qui *mange*, et je pense qu'avant même de se nourrir à la Sainte Table, elle recevait la provende nécessaire pour bien s'orienter dans la joie. Cette joie effrayera peut-être un peu les hommes graves; car elle fait songer aux garçons *buissonniers* qui flânent sous bois au lieu de s'instruire à l'école. Il faut concéder aux vrais poètes certaines licences. Le bon Dieu aime à les voir fréquenter sa propre école où il leur apprend beaucoup plus en un quart d'heure que ne feraient M. Ducasse ou le bilieux M. Coutret, professeurs au Lycée de Bordeaux, pendant les neuf ou dix mois de l'année scolaire. Mais comme il y a peu de véritables poètes, je vous conseille fort, Messieurs et Mesdemoiselles, de ne pas imiter Francis Jammes en ses vagabondages.

Le bon Dieu ne souffre que très peu d'écoliers à cette école feuillue et azurée qu'il tient Lui-même. Il les choisit particulièrement bornés et incapables d'entendre les doctes propos de MM. Ducasse et Coutret. Cela ne veut pas dire qu'il ait moins de penchant pour les élèves rangés qui écoutent docilement ces pédagogues. Cela veut dire qu'Il se plaît à former personnellement l'esprit de ceux qui Le feront aimer.

René SALOMÉ.

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

EVANGILE DES DIMANCHES ET DES PRINCIPALES FÊTES DE L'ANNÉE, avec des réflexions, par *M. l'abbé Janvier.* (Edition entièrement nouvelle, en gros caractères, percaline souple, coins ronds, tranche rouge, 7 fr. 50. — Mame éd.)

Cet ouvrage contient la traduction, revue avec soin, de tous les évangiles des dimanches et des principales fêtes de l'année, avec un commentaire de chaque évangile. D'un format très

convenable pour la chaire (22 × 15), imprimé en gros caractères, donc facile à lire même dans les églises les plus sombres, il rendra de grands services au clergé.

UNE MYSTIQUE BRETONNE AU XVIIIe SIÈCLE : MADELEINE MORICE, par *M. l'abbé Nicol*, recteur d'Arradon, préface par M. le chanoine Sandreau (1 vol. in-8 couronne, 512 p., 10 fr. — Beauchesne éd.).

Maleleine Morice est la dernière en date des grandes mystiques bretonnes. Dieu la suscita, semble-t-il, comme une réponse vivante aux négations et aux erreurs de son temps. En face du rationalisme déiste et du matérialisme athée du XVIIIe siècle, la vie de cette mystique bretonne est une démonstration du surnaturel. Tour à tour petite paysanne, domestique, couturière, maîtresse d'école, Madeleine Morice offre de hautes et utiles leçons; par sa fidélité à la grâce comme par ses combats continuels et héroïques contre le démon, le monde et les passions, elle s'élève vers les sommets de la vie mystique. Le livre s'ouvre par une lettre de S. G. Mgr Gouraud, évêque de Vannes et par une préface de M. le chanoine Sandreau.

LA FAMILLE ET SES LOIS, par *Arnold Mascarel* (1 vol. in-8 couronne, 6 fr. — Beauchesne éd.).

M. Arnold Mascarel, ancien magistrat, membre de la Société d'Economie sociale et disciple fervent de Frédéric Le Play, rappelle, dans ce petit volume, à tous ceux que préoccupe l'avenir de notre pays, la nécessité d'accommoder notre législation aux principes éternels. Une introduction du marquis de Roux marque le point par où la doctrine de Le Play rejoint les principes de l'*Action française*. En annexes, on trouve les articles de Charles Maurras contre l'impôt progressif des successions.

UN THEATRE CHRETIEN EN CHINE.

Dans la curieuse revue intutulée : LA CHINE, on peut lire, au numéro du 1er août, la traduction d'un drame rapide et sommaire dont le ton rappelle — de loin — celui des pièces historiques de Shakespeare : *le Stratagème de la ville vide.* Tout est conçu, tenté, expédié en un quart d'heure : offensive, contre-offensive, perte et reprise de la ville. Peu renseignés sur cette forme du théâtre chinois, nous pouvons, du moins, en conclure que c'est à l'occasion un théâtre d'action, plus proche de notre théâtre médiéval que de notre théâtre classique. Serait-il impossible, dans les milieux chinois chrétiens, de jouer nos « miracles » et nos « mystères » ?

Or, ouvrant le BULLETIN DES MISSIONS DE CHINE (de la compagnie de Jésus) je trouve le récit d'une représentation de la *Passion* donnée à Ta-ming-fou, devant la foule, dans l'église inachevée de Notre-Dame-de-Grâce. « Cette représentation nous dit le R. P. Mertens, n'a pas été un vulgaire succès théâtral. Elle a réussi *apostoliquement.* »

Quels épisodes ont le plus intéressé le public chinois? — D'abord, et il fallait s'y attendre, toutes les scènes à grands éclats de voix, à cantiques populaires. Aux Rameaux, quand une centaine d'acteurs emplissent la vaste scène, et que, avec eux, tout l'immense auditoire chante *les Rameaux* de Faure, la foule est visiblement empoignée, elle frissonne d'amour et de joie.

Passons sur les *Rameaux* de Faure, qu'on chante même en France, hélas! Voici qui est plus instructif :

Il y eut une scène, où le séminariste auteur du *libretto* a rencontré, semble-t-il, le vrai sublime. Pilate assis sur son trône écoute le récit du songe de sa femme, « durant lequel elle a vu, dit l'envoyé, une foule immense à genoux autour d'une croix, et à cette croix pendait Jésus, cet innocent qu'on veut te faire condamner; et cette foule venait de tous les pays du monde, les uns noirs, les autres blancs, les autres jaunes, et tous ensemble, ils chantaient une prière : et le chant de cette prière

remplissait toute la terre, et dans cette prière, Pilate, il y avait ton nom... » Pilate tressaille de terreur : « Et que disait-elle de moi, cette mondiale prière? Que disait-elle? — Tous chantaient dans les églises de pierre et dans les petites chapelles de terre, tous chantaient : *Il a été crucifié sous Ponce-Pilate !* »

L'auditoire n'a pleuré qu'une fois : ce fut au portement de croix; mais ses pleurs furent de vrais sanglots de contrition et d'amour.

Jésus s'avance du fond du théâtre, courbé sous sa lourde croix; devant lui, Anne triomphant, brandit la sentence arrachée à Pilate; une troupe de soldats et de valets se remue autour du condamné; ils frappent; ils vocifèrent : « *Yésou! Ta! Ta!* » Jésus tombe; et voici que devant lui fait irruption la troupe des gracieux enfants qui ont chanté l'hosanna des Rameaux; ils se jettent à genoux, ils gémissent : « *Yésou! Yésou!* » Quelques-uns, de leurs petites mains, s'efforcent à soulever la croix qui écrase leur cher Jésus. Le Maître, très doux, leur dit : « Petits enfants, vous aussi vous avez votre petite croix, votre devoir de tous les jours; portez votre petite croix derrière moi; et suivez-moi sur la route du Paradis. »

Les soldats interviennent; mais les courageux petits répètent : « *Yésou! Yésou!* Nous ne te quitterons pas! » et ils suivent malgré les malédictions et les coups.

Le crucifiement était difficile à représenter. Voici comment on l'a réalisé. Notre-Seigneur arrive au milieu du théâtre, et dépose sa croix. Un soldat lui ordonne : « Etends-toi sur la croix!... » Il obéit. A ce moment, toute la foule des soldats, des pharisiens, des curieux l'entoure; les petits enfants tâchent de se glisser entre les bourreaux et bouchent les derniers interstices : Notre-Seigneur se trouve ainsi caché; la crucifixion devient possible. On entend seulement des ordres secs : « Donne ta main..., etc. » et les coups de marteau sur les clous.

Quant c'est fini, le rideau tombe et l'on chante le *Stabat*, pendant que se prépare la dernière scène, la plus difficile, la plus dramatique.

On n'a pas osé présenter au public un Christ vivant. On s'est servi du beau Christ, grandeur naturelle, œuvre de la maison X..., qui décore le maître-autel.

Au lever du rideau, ce Christ apparaît dressé au milieu du théâtre; la sainte Vierge et saint Jean sont debout sous les bras de la croix; les soldats entourent; les pharisiens sont un peu à l'écart; les enfants sont à genoux près de Marie et de Jean. Pas une parole; long et impressionnant tableau vivant et muet.

Alors, au milieu de la foule chrétienne prosternée dans un silence de mort, l'évêque s'avança et ce fut un dialogue sublime : « Qui est-ce qui est pendu à cette croix ? « *Yésou!* » répond la foule d'une seule voix. Et voilà que toute la doctrine de la Rédemption repasse sous ses

yeux, mais cette fois-ci vivante, vécue, arrachant des larmes. A la fin les cris de « *Pardon! pardon, Jésus!* » répondent à l'évêque, et à genoux devant la croix, toute la foule chante lentement... »

Passons encore sur le Christ de la maison X... qui n'est pas non plus inconnu chez nous. Reste une tentative du plus haut intérêt et qui, peu de mois après, a été renouvelée. Le *Bulletin* suivant nous parle, en effet, de l'histoire des prêtres de Bel et de Daniel (Daniel ch. XIV) mise à la scène à Ta-ming-fou (comme la *Passion*) et qui inaugura en Chine le *théâtre sacré comique*. Tant il est vrai que l'effort analogue tenté en France répond à un besoin universel.

Henri GHÉON.

FRANCE ET CANADA.

M. l'abbé Lionel Groulx, dans l'ACTION FRANÇAISE de Montréal de septembre dernier, est sévère pour notre pays (*La Propagande en France.*) Mais c'est la sévérité d'un fils à l'égard d'une mère qui aurait abandonné ses enfants. Ne nous révoltons pas contre des reproches parfois un peu cinglants. L'amour filial a ses exigences légitimes : des jugements où se trahit une amertume naturelle sont encore un hommage aux liens indéfectibles du sang. Les Français catholiques, frères, à double titre, des Canadiens français, verront dans cet article un appel fraternel à leur clairvoyance nationale et à leur conscience chrétienne.

M. l'abbé Groulx a séjourné en France. Il a étudié les Français. Il a rencontré chez nous de « nobles amitiés », parfois même « quelques spécialistes des choses canadiennes », mais se plaçant en face de la réalité, il lui faut constater que « le Canada est profondément inconnu en France ». Cette ignorance est souvent grossière: certains auditeurs des conférences de M. Groulx s'exclamaient quand on leur révélait la superficie du Canada ou de Québec, les statistiques de la population canadienne-française. L'histoire canadienne en France est une histoire étrangère. La situation présente du

Canada est inconnue. — Mais l'œuvre du commissariat canadien, dirons-nous, celle du comité France-Amérique? Mais le demi-million d'exemplaires vendus de *Maria Chapdelaine?* Mais surtout le passage des soldats canadiens dans les Flandres? On nous répond : Le commissariat canadien n'est pas un commissariat canadien-français; le comité France-Amérique travaille pour les deux Amériques; le roman de Louis Hémon propage « des confusions regrettables » et « le cadre, pour beaucoup de lecteurs français, est ici fort indifférent »; quant aux fils du Canada venus combattre en France, leur nationalité, demande M. Groulx, « fut-elle connue d'une large portion du public français ? ». « Pour nos cousins de France, ajoute-t-il, ces soldats venaient d'une colonie simplement anglaise et pour le grand nombre cette indication fixait péremptoirement leur origine. Y avait-il, d'ailleurs, quelque hésitation sur ce point, que le plus spontanément du monde, on en faisait des Peaux-Rouges, plutôt que d'en faire tout simplement des Français. » Voilà une phrase qui démontrera, du moins, à nos compatriotes, qu'on retrouve aisément chez un Canadien l'exagération enflammée des plus purs esprits français.

Cette ignorance, cette indifférence ne datent pas d'hier et M. l'abbé Groulx rappelle « la mauvaise presse » que le Canada eut en France au XVIIIe siècle. Dans son *Précis du règne de Louis XV*, Voltaire parlait de « ces quinze cents lieues dont les trois quarts sont des déserts glacés » et il déplorait que le gouvernement français n'eut pas trouvé à s'accommoder avec les Anglais « pour un petit terrain litigieux vers le Canada ». Et *les Mémoires de M. le duc de Choiseul*, ne révélaient-ils pas à l'opinion française que « la Corse est plus utile, de toutes manières à la France, que ne l'était ou ne l'aurait été le Canada. »

Et constatant que « le Français contemporain qui a la passion des idées universelles; qui, artiste, écrivain, missionnaire, porte si noblement devant les yeux, les larges horizons de l'humanité, est néanmoins l'homme du monde le plus enfermé dans

les frontières de son pays », M. l'abbé Groulx se demande si ce n'est point « courir après la plus inconsistante chimère que d'essayer une propagande canadienne-française à Paris. » Le pessismisme qu'on a vu, pourrait nous faire attendre avec quelque anxiété sa réponse. Celle-ci, pourtant, est « pleine d'espoir parce qu'aujourd'hui n'est plus hier et qu'entre les deux peuples trop d'intérêts sont convergents. » Intérêts économiques d'abord parce que la France possède au Canada toute une clientèle et que la communauté de la race et de la langue sont un acheminement aux échanges. Cette clientèle se double d'une clientèle morale et plus profondément que les échanges intellectuels et l'identité de la culture, la parenté du sang et de la race ne cimenterait-elle pas l'amitié canadienne-française? M. l'abbé Groulx conclut donc:

Serait-ce trop présumer de la France qui en est aujourd'hui à compter ses amis, qui, depuis le jour où ses canons et ses grands soldats ont fait taire la menace germaine, a eu le temps de peser les terribles chances de l'isolement, serait-ce trop présumer de sa clairvoyance que d'en espérer une autre attitude à l'égard du Canada français ? Nous ne demandons ni bienveillance ni faveur qui soit au-dessus de notre importance réelle. Mais peut-être la vieille mère-patrie pourrait-elle accorder aux cinq millions de Français d'Amérique, au groupe des fils de son sang le plus considérable en dehors de chez elle, un peu de la sympathie attentive que les Anglais d'Angleterre accordent à leurs co-nationaux de l'Egypte ou de l'île de Malte, un peu de la solidarité que les Allemands d'Allemagne se reconnaissent avec leurs frères du Wisconsin ou de l'Amérique du Sud. La France voudra-t-elle, enfin, s'aviser que, pour avoir de larges horizons, elle n'est pas tenue de répudier la voix du sang et que les intérêts de la race sont tout de même inclus dans ceux de l'humanité ?

Quant à nous, nos intérêts les plus élevés nous commandent d'espérer cette sympathie. Ce n'est plus le temps d'inventorier les emprunts que nous faisons à la France pour le soutien de notre vie morale et intellectuelle. Qu'après cent soixante ans de conquête anglaise, nous n'ayons encore, d'une année à l'autre, que trois ou quatre étudiants à Oxford et près de cent-cinquante à Paris, indique plus que toute chose vers quel peuple s'orientent opiniâtrement nos esprits. Petit groupe de Latins isolés en Amérique, comme un îlot dans la mer, nos espoirs s'en vont vers la France comme au représentant de la plus haute culture humaine, comme au chef de la parenté latine. Plus que jamais depuis la guerre, depuis l'effondrement du monde slave et depuis la défaite germanique,

l'univers semble appelé à choisir entre l'idéal anglo-saxon protestant et l'idéal catholique latin. Si la vieille civilisation issue du christianisme doit être sauvée dans sa forme la plus parfaite; si, pour résister aux forces adverses, l'unité latine doit se réaliser, quel autre peuple que la France garde assez de puissance et de prestige pour réaliser ce grand œuvre?

Cependant l'article qui nous retient s'occupe avant tout de la *propagande canadienne en France*. « Nos intérêts, écrit l'auteur, ne seront jamais mieux défendus que lorsqu'enfin nous aurons pris le parti de les défendre nous-mêmes. » A vrai dire, une propagande canadienne effective pourra-t-elle négliger des propagandistes français? De ces derniers, il existe, actuellement, quelques centres et si M. Groulx préconise certains moyens de propagande, c'est qu'une expérience a démontré la valeur de ceux-ci. A côté des conférences comme celles de Mgr Georges Gauthier et de M. Henri Bourassa au Congrès de Lourdes, de discours comme celui de M. Athanase David à l'Institut catholique de Paris, de leçons comme celles de M. le chanoine Emile Chartier, plusieurs des grandes revues parisiennes offrent des tribunes d'où les voix canadiennes peuvent s'adresser non seulement à l'élite française, mais aussi à « l'élite universelle ».

L'article de revue peut se compléter par la propagande du livre. M. René Bazin, d'autres personnalités françaises désireraient voir s'établir en France « un rayon des meilleurs livres canadiens »; c'est dire qu'une initiative semblable recevrait les meilleurs appuis. Les groupements spécifiquement catholiques réservent à une propagande canadienne une fraternelle collaboration et le *comité catholique des amitiés françaises à l'étranger* se place ici en tête. M. l'abbé Groulx signale également l'appui que l'organe monarchiste de la rue de Rome a toujours donné à la cause canadienne-française. « Ce sont les journalistes de l'*Action française*, dit-il, qui ont le mieux compris notre attitude pendant la guerre... Serait-ce que, par le fond même de leur doctrine qui veut la cohésion plus forte de la race sous l'unité du chef, ils ont un sens plus

aigu de la solidarité ethnique ? » Bref, tous ces témoignages démontrent que « la propagande canadienne française n'est pas une utopie en France ». M. Groulx voudrait voir organisée cette propagande avec méthode et persévérance. La province de Québec aura sans doute bientôt son propre commissariat à Paris. Mais en attendant ce foyer officiel, M. l'abbé Groulx souhaiterait la création d'une simple maison d'étudiants « point encombrée par les trop hauts patronages et dirigée par un homme de culture et d'initiative ».

Le plus naturellement du monde (une telle maison) deviendrait un centre de propagande, un intermédiaire actif entre les propagandistes canadiens et leurs amis de France; elle serait l'agence d'information, le dépôt de nos revues et de nos livres; elle serait le foyer où étudiants canadiens-français et compatriotes en voyage prendraient contact avec la meilleure société française; on y pourrait parler librement, en langage clair, catholique et français, sans les retenues officielles qui prolongent les mensonges et entretiennent les pires malentendus.

Nous unissons nos souhaits à ces vœux.

La REVUE DES JEUNES compte au Canada un grand nombre d'abonnés et d'amis. Devons-nous assurer ceux-ci, une fois de plus, de l'accueil fraternel qu'ils trouveront toujours *rue de Luynes*, en attendant la maison rêvée par M. l'abbé Groulx.

Pierre de LESCURE.

A TRAVERS LES REVUES

LA REVUE DU JEUNE FRANÇAIS : Nous sommes heureux d'annoncer à nos abonnés et lecteurs, la naissance de la REVUE DU JEUNE FRANÇAIS. Destinée aux adolescents de 12 à 16 ans, composée d'articles instructifs et pittoresques mêlés de contes et de récits d'aventures, abondamment illustrée, elle réalise pleinement le but que se sont proposés ses fondateurs. Elle comble une lacune, car rien n'existait pour les jeunes gens de cet âge.

Nous voyons naître avec plaisir la REVUE DU JEUNE FRANÇAIS qui en instruisant et en délassant les adolescents de 12 à 16 ans, les préparent à être demain de fidèles lecteurs de la REVUE DES JEUNES (1).

(1) REVUE DU JEUNE FRANÇAIS, hebdomadaire, 12, rue Auber, Paris-IXe, abonnement 1 an: 25 francs, 6 mois: 13 francs. Envoi d'un numéro spécimen sur demande.

UNE DOCTRINE ADMINISTRATIVE: LE FAYOLISME, par le *Colonel Romain* (LA RENAISSANCE, 14 octobre 1922). — A sa sortie de l'Ecole des Mines de Saint-Etienne, M. Henri Fayol fut chargé de la direction technique d'une division de mines à la Société Commentry-Fourchambault. En 1888, à 26 ans, il était nommé directeur général, mais pour présider à la liquidation de la Société. M. Fayol s'ingénia, au contraire, à faire revivre celle-ci; il y réussit complètement par la seule transformation du système administratif. Depuis lors il s'est donné pour tâche de codifier sa méthode. Un livre : *Administration industrielle et générale* exposa cette dernière que des conférences ou des réunions familières répandaient peu à peu. « La Doctrine administrative » s'est imposée aujourd'hui à l'attention des chefs d'industrie et des chefs d'armée. En 1920, M. Louis Deschamps, sous-secrétaire d'Etat aux P. T. T. en étudiait un projet d'adoption à son département. Dès janvier 1917, le général Lyautey l'imposait à la direction des chemins de fer du Maroc. En 1921, le ministre de la Défense nationale de Belgique appliquait à son ministère ces principes nouveaux dont il exigeait l'étude dans les programmes et examens administratifs. — Quelle est « la Doctrine administrative » de M. Fayol? La gestion de toute entreprise, déclare celui-ci, comprend six fonctions : *la fonction technique, la fonction commerciale, la fonction financière, la fonction de comptabilité, la fonction de sécurité et la fonction administrative.* A mesure qu'on s'élève dans la hiérarchie, la compétence administrative doit primer toutes les autres. La compétence administrative sera essentiellement requise du chef d'entreprise qui lui-même gouvernera grâce à l'unité de direction. Ce gouvernement exige l'accomplissement de cinq actes essentiels : *prévoir, organiser, commander, coordonner, contrôler.* Pour remplir ces cinq rôles l'administration doit se conformer à quatre opérations principales : *le programme d'action, le tableau d'organisation, la conférence des chefs de service, l'établissement de la passerelle.* — Le fayolisme ne prétend pas seulement pouvoir être appliqué aux affaires privées, il vise aussi l'organisation du domaine public et même de l'Etat. Dans le régime parlementaire, les électeurs pourraient être assimilés aux actionnaires d'une vaste société par actions; le Parlement représenterait le Conseil d'administration : les ministres : les directeurs; les fonctionnaires : les agents de la société. Le chef du gouvernement, ministre sans portefeuille, exercerait les cinq actes liminaires exigés par toute administration et, d'accord avec ses ministres, établirait un programme d'action présenté au Parlement. Les ministères auraient leur programme d'action respectif et à tous les échelons de la hiérarchie on appliquerait les quatre opérations administratives : programme d'action, tableau d'organisation, réunion périodique des chefs de service, passerelle.

LES ŒUVRES

LA SEMAINE CATHOLIQUE ALSACIENNE

Du 9 au 15 octobre s'est tenue, à Strasbourg, la première « Semaine catholique alsacienne », organisée par la Ligue des catholiques d'Alsace. Mgr Ruch la présida. Ce fut une manifestation très imposante de la puissance et de l'activité des catholiques alsaciens.

Chaque jour fut consacré à l'étude d'une certaine forme d'apostolat : le lundi, on s'occupa des œuvres religieuses; le mardi des œuvres de charité; le mercredi des Cercles d'hommes et de jeunes gens et des œuvres féminines; le jeudi des questions relatives à l'enseignement; le vendredi de la presse; le samedi des œuvres sociales.

Des rapports présentés, des échanges de vues qu'ils suscitèrent se dégagent un certain nombre de conclusions que nous voudrions enregistrer ici.

Cette semaine d'études où nos frères des provinces retrouvées passèrent en revue leurs forces, donna d'abord l'impression que ces forces sont considérables et organisées de façon remarquable. Nous n'avons guère l'équivalent dans le reste de la France et de la Fédération de Charité du diocèse de Strasbourg, et des Sociétés d'édition de la Haute ou de la Basse-Alsace qui disposent chacune de plusieurs imprimeries, et de la Ligue des catholiques d'Alsace. Sauf exception, nos associations de piété sont moins nombreuses et moins fortement encadrées que les Confréries et les Congrégations des paroisses alsaciennes, nos syndicats chrétiens beaucoup moins puissants.

Il faut noter aussi l'esprit de résolution et de hardiesse que manifestèrent les travaux de la Semaine de Strasbourg, cela dans tous les domaines. Il est caractéristique, par exemple, ce vœu adopté à l'unanimité par une assemblée nombreuse, — et pas seulement composée de travailleurs, — en faveur de la loi de huit heures. Mais c'est surtout sur le terrain religieux que les catholiques d'Alsace sont décidés à se montrer intraitables et prêts

à recourir non seulement aux armes surnaturelles, mais à tous les moyens humains légitimes pour faire triompher la cause de l'Eglise. Ils défendront en particulier avec la plus extrême vigueur l'école confessionnelle autour de laquelle ils montent bonne garde. Les Semainiers votèrent, le jour consacré à l'étude des questions d'enseignement, une résolution fort énergique où ils affirmèrent que les pères et les mères de famille catholiques continueront à faire valoir envers et contre tout leurs revendications en matière scolaire, réclamant par surcroît que l'enseignement de la religion puisse être donné soit en alsacien, soit en allemand.

Et il est remarquable que cette résolution ait été celle même qui fut proposée aux acclamations des milliers d'hommes assemblés le dimanche dans la capitale de l'Alsace. Ce jour-là, en effet, de grand matin, les trains déversèrent à Strasbourg une foule sans cesse grossissante de catholiques venus des villages les plus éloignés de la province. Ils étaient certainement beaucoup plus de 20.000 hommes quand, au début de l'après-midi, ils défilèrent à travers la ville, en bel ordre, derrière leurs drapeaux et leurs fanfares. Ils se rendirent ainsi en quatre salles différentes qui, malgré leurs vastes dimensions, ne les purent contenir tous. Ils furent harangués dans chacune d'elles par un de leurs députés, ici M. Oberkirch, là M. Pfleger, ailleurs M. Broglie, ailleurs encore M. Walter. Ils y reçurent, en outre, la visite de leur inlassable évêque et de cet admirable Français (en qui ils acclamèrent passionnément la patrie) : le général de Castelnau.

Car si cette Semaine des catholiques d'Alsace les a montrés soucieux d'étudier, entre eux, la situation religieuse de leur province, prêts à revendiquer avec véhémence les libertés que le régime allemand lui-même leur assurait, disposés à se servir de méthodes qui ont fait chez eux leurs preuves, elle leur a aussi fourni l'occasion, à diverses reprises, d'affirmer bien haut leur attachement infrangible à la France. Ils n'ont jamais manqué de s'en saisir.

LE CONGRES DES CATHOLIQUES DU DIOCESE DE LILLE

Entre tous les Congrès diocésains, celui des catholiques du diocèse de Lille qui s'est tenu en cette ville du 17 au 22 octobre mérite d'être signalé, à cause, d'une part, de la longue tradition qu'il continue, en raison aussi du nombre et de la qualité des chrétiens d'élite qu'il réunit. Une journée fut consacrée à l'apostolat des hommes, une à la formation religieuse des enfants, une aux œuvres de dames, une à l'Association catholique de la Jeunesse française. Mgr Quilliet les présida toutes ainsi que le salut d'ouverture et la séance de clôture, dont les orateurs furent M. l'abbé Thellier de Poncheville qui évoqua les leçons du Congrès eucharistique international de Rome, et M. Groussau, député du Nord, qui traita ce sujet : « La paix religieuse dans le patriotisme et dans la justice ».

Les congressistes constatèrent que si la désorganisation profonde des œuvres catholiques qui avait été la conséquence fatale de la guerre est en voie de s'atténuer, elle n'a point disparu. Là où se rencontrent des apôtres pleins d'ardeur et d'initiative, dans les grandes villes, notamment, les institutions d'avant-guerre ont pu retrouver sinon tous leurs effectifs, du moins des cadres solides et elles ont les meilleures espérances d'avenir. Mais trop souvent les bonnes volontés se cherchent encore.

Mgr Quilliet a donc demandé qu'on se préoccupe avant tout de former des élites en développant la piété et les groupements propres à la rendre plus intense, comme l'Archiconfrérie de prières et de pénitence, les Tiers Ordres, l'Apostolat de la prière, les Œuvres eucharistiques. Il a sollicité, en outre, ses diocésains d'établir au plus tôt, là où elles n'existent pas encore, des organisations permanentes et fortement reliées entre elles : Comités catholiques pour les hommes ; sections de la Ligue patriotique des Françaises pour les dames ; groupes de Jeunesse catholique pour les jeunes gens.

Il apparaît à Lille, comme ailleurs, que la foi a plongé, en ces dernières années surtout, de profondes racines dans les âmes, mais qu'un grand effort d'organisation s'impose encore.

LA JOURNEE DES PATRONAGES DE GARÇONS DU DIOCESE DE PARIS

Chaque année, au mois d'octobre, se tient, sous la présidence de S. Em. le cardinal-archevêque de Paris, une « Journée des patronages du diocèse » où les directeurs d'œuvres postscolaires mettent en commun leurs expériences et recherchent les meilleurs moyens de réaliser la difficile tâche d'éducation qui leur est confiée.

Cette année, on a étudié le problème de l'élite. M. l'abbé Clamorgan, vicaire à Notre-Dame-du-Travail de Plaisance a présenté un rapport sur « la notion de l'Elite » ; M. le chanoine Esquerré, directeur du Patronage du Bon-Conseil, a examiné « les moyens de former l'Elite » ; M. l'abbé Laurens, vicaire à Saint-Eustache, a montré « comment former l'Elite ». Des discussions auxquelles ont pris part notamment M. le chanoine Labour, MM. Ed. Montier, Zirnheld, Garric, et de nombreux directeurs d'œuvres, ont permis de préciser les idées exposées par les rapporteurs.

On est tombé d'accord pour reconnaître que si nos patronages ne doivent pas être ouverts exclusivement à l'élite, il importe, néanmoins, de s'employer de toutes manières à dégager et à former celle-ci. Le plus efficace moyen est, à n'en pas douter, l'action personnelle du prêtre, qui ne manquera pas, au reste, de recourir à l'influence si bienfaisante de groupements spéciaux comme sont les Cercles d'études, les Conférences de Saint-Vincent de Paul, les Sections syndicales, etc... La pratique des sacrements, les retraites fermées annuelles et les recollections aussi fréquentes que possible ne doivent pas être négligées.

Les directeurs de patronages se feront aider dans toute la mesure compatible avec la prudence par leurs sujets d'élite ; il faudra laisser à ceux-ci une large initiative sous peine de les décourager. Cette attitude est commandée à la fois par l'insuffisance présente des effectifs du clergé et par la nécessité de préparer les meilleurs des laïcs à devenir des chefs. Il con-

viendra, cependant, de ne pas les accaparer étroitement pour des œuvres locales, mais de les orienter, chaque fois qu'on le pourra, vers les œuvres générales qui ont grand besoin, elles aussi, de dirigeants et de militants.

Signalons encore une intéressante communication de M. l'abbé Devuyst sur les huit groupes de directeurs de patronages constitués pour Paris et pour sa banlieue, où, périodiquement, en d'amicales réunions, s'échangent des idées sur les expériences faites et sur les résultats obtenus.

LA JOURNEE DE LA FEDERATION DES POSTIERS CATHOLIQUES

La Fédération des Postiers catholiques qui comprend divers groupes d'employés et d'employées des P. T. T. a tenu, le 22 octobre, sa troisième Journée fédérale. Celle-ci commença à Montmartre où une messe de communion fut célébrée, et où S. G. Mgr Roland-Gosselin parla en présence d'une assistance déjà fort nombreuse.

Puis eurent lieu deux séances de travail que présida M. l'abbé Gerlier, directeur de la Fédération, et qui furent interrompues par un fraternel repas pris au Cercle catholique tout proche. On y discuta, le matin, en présence de Mgr Reymann, directeur d'un des groupes fédérés, sur les meilleurs moyens d'attirer à ces groupes les timides, les indifférents, voire les hostiles. Le soir, un remarquable rapport de M. Caussèque, membre de l'Association Saint-François, exposa ce qui a été fait et ce qui reste à faire par les catholiques pour le repos dominical des postiers; enfin, des communications de M. Girardin de l'Union catholique du personnel des P. T. T., de Mlle Bauvallet de l'Oasis et de Mlle Lorsay de l'Association de Saint-Gabriel présentèrent des considérations fort intéressantes sur les plaisirs que doivent rechercher, sur ceux, au contraire, que doivent fuir, les hommes et les femmes cultivés que sont les employés des P. T. T.

Le salut du Saint-Sacrement où M. l'abbé Gerlier prononça une brève allocution termina la journée.

Il convient, d'une part, de noter les progrès réalisés, au point de vue du recrutement à travers toute la France par les groupes fédérés qui, de plus en plus, tendent à instituer des « foyers » où les fonctionnaires, jeunes ou célibataires surtout, se retrouveront dans une atmosphère amicale et saine. Il convient, d'autre part, de publier que la Fédération des postiers catholiques est résolue à poursuivre, avec énergie, l'obtention du repos dominical pour les employés des P. T. T. Elle demande aux catholiques de l'aider à faire valoir cette revendication que légitiment à la fois des considérations religieuses, morales et sociales. L'exemple de ce qui se fait à l'étranger, la certitude d'abus intolérables dont sont victimes un si grand nombre de postiers qui, pratiquement, ne jouissent même pas du repos par roulement, le mot d'ordre donné naguère par l'assemblée des archevêques de France doivent les y inciter.

L'ECOLE NORMALE SOCIALE

L'Ecole normale sociale va reprendre son activité sous la forme même qui lui valut, dans le passé, de faire tant et de si bonne besogne éducative. On sait qu'elle se propose, d'une part, de former une élite de « promotrices », femmes du monde, capables d'influer sur l'opinion, de susciter des initiatives, d'instruire et de seconder les élites ouvrières, et, d'autre part, de préparer à leur tâche d'apostolat, en leur donnant une éducation morale et sociale appropriée, ces élites ouvrières elles-mêmes seules aptes à agir efficacement sur les travailleuses au milieu desquelles elles vivent.

Aux promotrices s'adressent plus spécialement les « sessions intensives » qui groupent pendant quelques semaines les femmes du monde désireuses de devenir les éveilleuses d'âmes : femmes d'industriels, soucieuses de leur mission, femmes de bonne volonté qui, ne pouvant consacrer de longues années d'étude aux problèmes sociaux, se réunissent pendant un mois

de travail sérieux et méthodique pour acquérir, en vue de l'effort social, un minimum d'idées générales et de notions pratiques. C'est à elles qu'est destinée la session qui commencera le 20 novembre pour durer jusqu'au 16 décembre. Le programme général, conformément aux précédents, comportera l'étude des sujets suivants : Principes sociaux généraux; législation ouvrière et sociale; pédagogie sociale. Plus particulièrement, pour répondre à des soucis actuels, on poursuivra l'étude pratique de l'utilisation de la loi Astier sur l'enseignement professionnel (1).

A TRAVERS LES ŒUVRES

— Au terme d'un triduum de prières, le 24 septembre dernier a eu lieu à l'Abbaye de Saint Maurice (Suisse) le pèlerinage officiel du canton de Valais, auquel participaient, avec une immense foule, les plus hautes personnalités religieuses et civiles du canton. A cette occasion, le Valais tout entier, ses évêques, ses prélats, ses magistrats, sa population, se consacra officiellement, et en présence de ses autorités gouvernementales et religieuses, à la Sainte Vierge.

— La *Sainte-Jeanne-d'Arc*, le navire-hôpital de la « Société des Œuvres de Mer » est rentrée le 15 octobre à Fécamp, ayant, au cours de la campagne qui s'achevait, visité 711 navires, donné 372 consultations, hospitalisé 97 malades, reçu ou remis 47.000 lettres, transmis 530 télégrammes.

— Le neuvième Congrès des catholiques vosgiens, présidé par Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié, s'est tenu à Remiremont le 15 octobre. On y a traité de « la vitalité catholique ». Trois mille hommes y assistaient. En dehors des rapports lus et des discours prononcés par des personnalités de la région, signalons la participation à ce Congrès de M. Gaëtan Bernoville qui parla du « laïcisme » et de M. Garric qui fit

(1) Pour tous renseignements, s'adresser à Mlle la Directrice de l'Ecole Normale sociale, 56, rue du Docteur-Blanche, Paris-16e.

applaudir l'œuvre des « Equipes sociales » lesquelles ont essaimé à Epinal, Neufchâteau et Mirecourt.

— Le 15 octobre, s'est réuni le Comité national de la C. F. T. C. qui a pris diverses décisions concernant le fonctionnement de la Caisse confédérale de propagande et voté les statuts d'une Caisse de réassurance pour les Caisses de défense professionnelle. Il s'est, en outre, occupé de la question des huit heures.

— Dans toutes les paroisses du diocèse d'Avignon, le 15 octobre a été organisée une « Journée des Vocations ».

— Le Cercle Maurice Maignen, qui fut, jadis, le fameux « Cercle Montparnasse » a célébré pendant les dimanches d'octobre en des cérémonies religieuses et des fêtes réservées aux membres et aux bienfaiteurs du Cercle, le centenaire de son fondateur, dont il porte aujourd'hui le nom.

— Deux « Journées d'études et de pratique syndicales » organisées par l'Union des Syndicats professionnels du Sud-Ouest de la C. F. T. C. ont eu lieu avec grand succès à Bordeaux les 21 et 22 octobre.

— Le 22 octobre l'Association Saint-Luc, Saint-Côme et Saint-Damien a tenu à Paris son assemblée générale qu'elle a fait précéder d'une messe célébrée en la basilique de Montmartre. Le Dr Octave Pasteau fut élu président général en remplacement du Dr Le Bec, démissionnaire.

— Le mouvement pour l'organisation des professionnels sur le terrain religieux prend sans cesse plus d'ampleur : le dimanche 22 octobre pendant qu'avait lieu à Montmartre la « Journée des Postiers catholiques », Mgr Roland-Gosselin bénissait, à Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, le drapeau d'un groupe important d'ouvriers catholiques de la métallurgie, et à Blois se réunissait l'assemblée générale constitutive d'un groupe de l'Union catholique des Bourses, Banques et Assurances.

Alfred PIERRY.

COURRIER DE LA LIBRAIRIE

NOTRE ENQUETE SUR « LE THEATRE DE LA JEUNESSE »

Nous donnerons ici, très prochainement, les premiers résultats de notre enquête (1). Dès maintenant, nous tenons à remercier tous ceux de nos lecteurs qui ont déjà répondu à notre appel; de nombreuses lettres nous sont parvenues et des indications très précieuses nous ont été fournies.

Cependant, nous sommes bien sûrs que tout ce que nos amis peuvent utilement nous communiquer sur le sujet qui nous intéresse ne l'a pas encore été; les lettres de l'étranger commencent seulement à nous parvenir et, de France même, nous attendons encore beaucoup de leur amicale collaboration.

Ne remettons pas à demain ce que nous pouvons écrire aujourd'hui.

CHOIX D'ŒUVRES MUSICALES POUR LE TEMPS DE NOEL

On nous a souvent demandé d'indiquer dans la Revue les principales œuvres musicales, tant en chant grégorien qu'en musique moderne, qui correspondent aux grandes époques de l'année liturgique. Nous donnons, aujourd'hui, une première liste pour le *Temps de Noël* et nous nous réservons de donner ultérieurement des listes semblables pour la Semaine-Sainte, le Temps pascal, la Pentecôte, la Fête-Dieu, etc...

Ces listes ont été constituées par des spécialistes et les œuvres indiquées ici peuvent toutes être hautement recommandées :

1° Chant grégorien

Messe de la Nuit de Noël, en chant grégorien.... » 20

Messe du Jour de Noël, en chant grégorien..... » 20

(1) Voir *Revue des Jeunes*, 25 octobre 1922, p. 242 et sq.

Messes de la Nuit, de l'Aurore et du Jour de Noël, en notation moderne . . . . . » 40

Messe de la Nuit de Noël, harmonisée par M. J. DEMEUR 2 65

Messe du Jour de Noël, harmonisée par J. DEMEUR. 2 65

Vêpres de Noël, en chant grégorien . . . . . » 60

Vêpres de Noël et pièces pour harmonium (Entrée, Interludes, Versets, Sortie) sur les *Thèmes liturgiques de la fête de Noël*, par l'Abbé COLLARD . . 3 »

2° CHANTS EN LATIN

	Partition	Parties
BERRUYER (G.). — *Tui sunt cœli*, à 3 voix mixtes	2 50	» 40
BOYER (Abbé C.). — *Trois Motets pour Noël*, à 2 voix	5 »	1 »
CHASSANG (Abbé P.). — *Hodie Christus natus est*, à 3 voix mixtes	2 50	» 30
GAUTHIEZ (C.). — *Hodie Christus natus est*, à 2 voix égales	2 65	» 40
SAINT-REQUIER (L.). — Petite Cantate sur le *Tota silescit*, pour solo et chœur à 2 ou 3 voix égales	4 »	» 80
SAINT-REQUIER (L.). — *Trois Motets pour Noël*, à 3 voix égales	5 »	» 80

3° CHANTS EN FRANÇAIS

BRUN (Abbé F.). — *Vingt et un Noëls anciens*, en 3 cahiers, chaque	4 »	1 »

	Partition	Parties
CADIER (M.). — *Un petit Enfant nous est né.*	2 70	» 30
COURTONNE (M.). — *Cinq cantiques pour Noël et à la T. S. Vierge*	4 20	» 90
Sept Noëls pour Noël, de l'Abbé BRUN, l'abbé BRUNEAU, A. GASTOUÉ	4 »	1 »
GASTOUÉ (A.). — *Dix Noëls anciens*	4 »	1 »
— *Neufs Noëls anciens*	5 »	1 50
LA TOMBELLE (F. de). — *La Comète de Noël*	3 »	» 40
LHOUMEAU (A.). — *Trois Noëls anciens*	3 »	» 50
SAINT-REQUIER (L.). — *Six Noëls nouveaux*, sur d'anciennes poésies	4 65	» 90

LES LIVRES DU MOIS

(*Sciences Religieuses*)

AIGRAIN (R.). — *Pour qu'on lise les Pères*	7 »
BOURDALOUE. — *Œuvres complètes*, publiées par E. GRISELLE, in-8°	
Tome II. Sermons pour tous les jours du carême	15 »
DUBALLET (B.). — *La Famille, l'Eglise, l'Etat dans l'Education*, in-8°	6 »
HERBIGNY (Michel d'). — *Anglicanisme et Orthodoxie anglo-slave*, in-8°	12 »

LA LIBRAIRIE DES JEUNES FOURNIT TOUS LES LIVRES SIGNALÉS DANS LA REVUE

LACORDAIRE (R. P.). — *Pages choisies.* Introduction de J. CALVET 7 50

Sainte Thérèse, sa vie, son œuvre et sa doctrine, par le R. P. GARRIGOU-LAGRANGE, le R. P. PETITOT et plusieurs autres collaborateurs..... 4 »

SCHRYVERS (J.). — *Le Divin Ami.* Pensées de Retraite 5 25

— *Les Principes de la vie spirituelle*.. 10 50

SERTILLANGES (A.-D.). — *La Philosophie Morale de saint Thomas d'Aquin.* Nouvelle édition, in-8° 25 »

« LES SAINTS ». — *Trois nouveaux volumes viennent de paraître dans cette collection :*

S. ALBERT DE LOUVAIN, par Dom B. del Marmol.

S. BONAVENTURE (1221-1274), par le R. P. Eusèbe Clop.

S. NORBERT (1082-1134), par Elie Maire.

MISSEL DES JEUNES. — Réduction du *Missel Quotidien et Vespéral* du R. P. Dom G. LEFEBVRE à l'usage de la jeunesse, avec *Propre dominical de France, Rituel, Prières liturgiques diverses, Cantiques français* et *Coupe schématique des Ornements sacrés.* Notation musicale moderne. Un vol. de 704 pages sur papier mince, avec 200 gravures de R. de CRAMER.

Le MISSEL DES JEUNES est en vente dans les reliures suivantes :

1. Toile noire, deux signets, tranche rouge..... 7 »
2. — — — dorée ..... 8 »
3. Chagrin noir, deux signets, tranche rouge..... 15 »
4. — — — rouge sous or..... 15 »
5. Même reliure, avec crêtage doré..... 17 »

LA LIBRAIRIE DES JEUNES FOURNIT TOUS LES LIVRES SIGNALÉS DANS LA REVUE

LA VIE PUBLIQUE DE LA QUINZAINE

Rome

Mgr Berré, archevêque de Bagdad, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, est nommé délégué apostolique en Mésopotamie, en Kurdistan et en Arménie inférieure.

Les journaux italiens publient une lettre adressée le 2 octobre par le cardinal secrétaire d'Etat aux évêques d'Italie pour les inviter à s'abstenir de participer aux luttes politiques.

Mgr Cerretti, après de courtes vacances passées dans sa famille, est de nouveau reçu en audience par le Souverain Pontife (26 octobre).

M. Pierpont-Morgan est reçu par le Souverain Pontife à qui il offre une magnifique édition photographique de sa collection de manuscrits-copies (26 octobre).

France

La vie catholique : *Le Congrès des catholiques du diocèse de Lille tient ses séances en cette ville du 17 au 22 octobre.*

A Montmartre, une Journée de prières et d'études réunit, sous la présidence de M. l'abbé Gerlier, assisté de Mgr Reymann, de très nombreux délégués des groupes adhérents à la Fédération des postiers catholiques (22 octobre).

Le XXXIX*e Congrès annuel des Juriconsultes catholiques tient ses séances à Lille du 27 au 29 octobre.*

La vie nationale : *M. Léon Bérard, ministre de l'Instruction publique, adresse aux présidents des Commissions de l'enseignement de la Chambre et du Sénat, une lettre dans laquelle il expose ses nouveaux projets touchant la réforme de l'enseignement secondaire (18 octobre).*

Le Journal Officiel *promulgue une loi qui proroge, sous certaines conditions, l'exécution de l'article 10 de la loi du 23 octobre 1919 sur la spéculation illicite.*

Au cours de la cérémonie d'inauguration du monument élevé, au bois des Caures, à la mémoire du colonel Driant et de ses chasseurs, le général de Castelnau, MM. Maurice Barrès, François-Marsal et Maginot, Mgr Ruch, exaltent l'héroïque chef des 56e et 59e bataillons de chasseurs (22 octobre).

Mgr de la Villerabel et Mgr Lecomte inaugurent, à Raucourt, en présence de hautes personnalités civiles et militaires, une chapelle commémorative des batailles de la Somme (22 octobre).

La Chambre, réservant le vendredi à la suite de la discussion des interpellations, aborde l'examen du budget de 1923 (24 octobre).

Le Comité d'action des régions dévastées conclut à Berlin un accord avec la Fédération allemande des entreprises de constructions sociales en vue de la reconstruction des régions dévastées (24 octobre).

Le général Gouraud est nommé membre du Conseil supérieur de la guerre (31 octobre).

LA VIE LITTÉRAIRE : *A l'issue de leur séance publique annuelle, les cinq Académies ont élu à l'unanimité M. Paul Bourget, premier conservateur du musée Condée de Chantilly (25 octobre).*

M. Jonnart pose sa candidature au fauteuil académique de M. Paul Deschanel, déjà brigué par M. Charles Maurras (26 octobre).

Le prix Balzac, attribué pour la première fois, est partagé entre MM. Emile Baumann et Jean Giraudoux (27 octobre).

LA VIE SOCIALE : *L'Association internationale pour la protection légale des travailleurs termine à Genève les travaux de sa dixième assemblée (15 octobre).*

Le Congrès national de la Section française de l'Internationale communiste se tient à Paris et donne le spectacle des divisions les plus graves. La tendance du Centre avec MM. Cachin et Frossard l'emporte à une très faible majorité (15-19 octobre).

Une tentative de manifestation anarcho-communiste organisée à Paris en faveur de l'amnistie totale échoue complètement (29 octobre).

M. Le Trocquer, ministre des Travaux publics, inaugure entre Pau et Tarbes, la première ligne de chemin de fer français électrifiée pour les trains à grand parcours (30 octobre).

A TRAVERS LE MONDE

A l'occasion du couronnement du roi et de la reine de Roumanie, de grandes fêtes ont lieu auxquelles participe le maréchal Foch.

M. Herriot, rentrant de Russie, fait les déclarations les plus optimistes (16 octobre).

La IVe Conférence internationale du Travail s'ouvre à Genève le 18 octobre. Les représentants de 53 pays y participent.

M. Lloyd George, désavoué par la majorité du parti conservateur, élément prépondérant de la coalition qui le soutenait, donne sa démission (19 octobre). M. Bonar Law est chargé par le roi de former le nouveau ministère.

En réponse au projet Bradbury, la Commission des réparations est saisie par M. Barthou d'un contre-projet français préconisant une série de mesures destinées à contrôler et assainir les finances allemandes (20 octobre).

Le Reichstag vote en seconde lecture un projet prorogeant jusqu'en 1925 les pouvoirs du président Ebert (20 octobre).

Le 24 octobre s'ouvre à Naples le Congrès national des organisations fascistes.

A.-M.

Cum permissu superiorum *Le Gérant :* DIÉVAL.

BANQUE ADAM

Fondée en 1784

Société Anonyme au capital de 25 millions de francs.

Siège Social à BOULOGNE-SUR-MER

Siège à PARIS 106, Boulevard Haussmann

La Banque Adam se charge de toutes opérations de Banque et de Bourse aux meilleures conditions : Dépôt de fonds à vue et à préavis, comptes de chèques, escompte et recouvrement d'effets de commerce, paiement et encaissement de tous coupons, garde de titres, souscriptions, régularisation de titres, lettres de crédit pour voyages sur les principales Villes du Monde.

ORDRES DE BOURSE — LOCATION DE COFFRES-FORTS — CHANGE DE MONNAIES

LE SAVON
DENTIFRICE
GIBBS
SAVON
DENTIFRICE
GIBBS
PARIS
"Seul nécessaire pour les dents"
"Seul économique"
inimitable

N° 22 - 12e ANNÉE 2 fr. 25 NOVEMBRE 1922

REVUE des JEUNES

ORGANE DE PENSÉE
CATHOLIQUE & FRANÇAISE
D'INFORMATION & D'ACTION

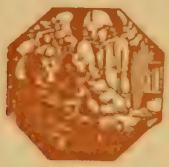

SOMMAIRE

ENTIX.	*La jeunesse et la politique*	373
H.-D. NOBLE	*Vers la connaissance mystique de Dieu.*	377
L. LACOUR GAYET, de l'Institut.	*Histoire de l'Eglise Saint-Germain-des-Prés*	388
M. FARGUES.	*Choses divines et petits enfants*	406
GASTON TESSIER.	*La journée de huit heures à la quatrième Conférence internationale du Travail*	417
PIERRE MOREAU.	*Quelques amitiés intellectuelles de M. Paul Bourget*	432
CLAUDE DUBOSCQ.	*La Source* (Poèmes)	450

Les Livres (454), par H.-D. NOBLE, E.-B. ALLO, RENÉ SALOMÉ, A. CHEREL, GEORGES GOYAU, Dr PH. CHATELIN. — *Les Revues* (467), par PIERRE DE LESCURE. — *Les Œuvres* (474), par ALFRED PIERREY. — *Le Courrier de nos Amis* (482). — *Courrier de la Librairie* (489), par RAYMOND CHASLES. — *La Vie publique de la Quinzaine* (495).

ADMINISTRATION-RÉDACTION
3, RUE DE LUYNES, PARIS (VIIe). — TÉLÉPHONE : FLEURUS 19-68

LA REVUE DES JEUNES PARAIT LE 10 ET LE 25 DU MOIS

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er DE CHAQUE MOIS

FRANCE ET COLONIES :		UNION POSTALE :	
UN AN	36 FR.	UN AN	46 FR. »
SIX MOIS	18 FR.	SIX MOIS	23 FR. »
TROIS MOIS	9 FR.	TROIS MOIS	12 FR. »
LE NUMÉRO	2 FR.	LE NUMÉRO	2 FR. 50
POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES UN AN	26 FR.	POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES UN AN	36 FR. »

TOUTES CORRESPONDANCES, MANDATS-POSTAUX ET CHÈQUES DOIVENT ÊTRE ADRESSÉS IMPERSONNELLEMENT A LA REVUE DES JEUNES — COMPTE DE CHÈQUE-POSTAL : PARIS, 183-24. — POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSES ENVOYER 1 FRANC ET LA BANDE D'ABONNEMENT.

LE R. P. BARGE, DIRECTEUR DE LA REVUE DES JEUNES, REÇOIT LES MARDI, JEUDI, SAMEDI DE 5 A 6 HEURES. — M. PIERRE DE LESCURE, SECRÉTAIRE DE RÉDACTION DE LA REVUE DES JEUNES, ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ, REÇOIT LES LUNDI, MERCREDI, VENDREDI DE 5 A 6 HEURES.

EDITIONS DE LA REVUE DES JEUNES

3, RUE DE LUYNES, PARIS (VIIe) - CHÈQUE POSTAL : 183-24

POUR PARAITRE LE 1er DÉCEMBRE

CHOSES DIVINES ET PETITS ENFANTS

par

M. FARGUES

ILLUSTRÉ PAR HENRI BROCHET

Un grand vol. in-8 jésus de 200 pages avec 156 illustrations et couverture en couleurs. Prix : 20 fr. — *Franco :* 22 fr.

PAGE DE PROPAGANDE

A REMPLIR PAR NOS AMIS ET A RENVOYER
A L'ADMINISTRATION DE LA *REVUE DES JEUNES*,
3, RUE DE LUYNES, PARIS (VIIe)

I .....rue.....à.....(dép^t).....

ie l'Administration de la REVUE DES JEUNES d'envoyer un numéro
écimen de la Revue à chacune des adresses suivantes :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Librairie PLON-NOURRIT et Cie, 8, rue Garancière — Paris (6e).

GABRIEL HANOTAUX, *de l'Académie Française*

HISTOIRE DE LA NATION FRANÇAISE

des Origines préhistoriques jusqu'à nos jours (1920)

15 VOLUMES IN-4° (29 × 24) DE 550 A 600 PAGES,

ILLUSTRÉES DANS LE TEXTE PAR LES MEILLEURS ARTISTES

180 magnifiques planches en couleurs en hors-texte

Volumes parus : **Géographie humaine de la France,** 1re partie, par M. Jean BRUNHES, prix broché 45 fr.; **Histoire politique** 1re partie, par M. P. IMBART DE LA TOUR, prix broché 46 fr.; **Histoire des Lettres,** 1re partie, par MM. PICAVET, BÉDIER et JEANROY, prix broché 46 fr.; **Histoire religieuse,** par M. Georges GOYAU, prix broché 48 fr.

Histoire des Arts, par M. Louis GILLET, prix broché 48 fr.

PRIX DE LA SOUSCRIPTION A L'OUVRAGE COMPLET :

En 15 volumes, brochés (40 francs le volume)..... 600 fr.
En 15 volumes, reliés richement en cuir raciné..... 990 fr.

Payable 40 fr., édition brochée ou **50 fr.** reliée, en recevant les volumes parus et ensuite **20 fr.** par mois; ou encore au comptant avec **10** % d'escompte

Les cinq volumes parus sont envoyés de suite aux souscripteurs, les suivants à mesure de leur apparition (2 par année).

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné déclare souscrire à l'HISTOIRE DE LA NATION FRANÇAISE en 15 volumes, au prix à forfait de : * **600 fr.** en volumes brochés.
* **990 fr.** en volumes reliés richement en cuir raciné.

Je m'engage à payer comme suit : un premier versement de **40 fr.** en volumes brochés [illegible] en volumes reliés, que je paie ai en une première traite après réception des volumes [illegible] le solde [illegible] tant est de 20 fr. par mois (*) jusqu'à libération de la somme [illegible] ou au comptant avec [illegible] d'escompte

L'ouvrage devra me parvenir **franco,** *en volumes complets, au fur et à mesure de leur apparition.*

Nom et prénoms, qualité et adresse .....

.....

Gare la plus proche .....

A ..... *le* ..... *1922.*

SIGNATURE :

* Biffer les modes non choisis. Conditions valables seulement pour la France, l'Algérie, la Tunisie, le Maroc et la Belgique

Remplir le bulletin ci-dessus et l'adresser à **MM. PLON-NOURRIT & Cie** 8, rue Garancière, :: PARIS (6e) ::

BILLET DE QUINZAINE

LA JEUNESSE ET LA POLITIQUE

Oh! mes chers jeunes, comme à certains égards vous nous ressemblez peu, à nous qui, vers 1890, étions des jeunes! Nous prenions la politique au sérieux, très au sérieux; et l'enquête de M. Gonzague Truc, dans l'Opinion, semble attester que beaucoup d'entre vous la dédaignent.

Il y en a, parmi vous, qui, sous l'aiguillon des nécessités matérielles de la vie, s'abandonnent à la servitude des préoccupations d'ordre pratique et s'imaginent être de grands réalistes en poursuivant, à peu près exclusivement, l'acquisition d'une culture technique. Il en est d'autres, au contraire, que hante le souci des valeurs spirituelles. Et chez les uns et chez les autres, j'aperçois un pareil mépris de la politique.

Est-ce légitime? Est-ce prudent? Est-ce là le devoir?

Lorsque les vieux penseurs grecs, philosophaient sur le bon gouvernement de la cité, ils ne croyaient pas faire acte d'infidélité envers la philosophie elle-même. L'Etat moderne, avec les armes dont il dispose, peut faire péricliter certaines valeurs spirituelles, ou bien contribuer, au contraire, à les mettre en honneur : les jeunes intellectuels qui prétendent faire fi de la politique oublient que dans une Société tout s'enchaîne, tout se tient, et qu'une mauvaise gestion de la cité peut compromettre l'avenir même des disciplines de la pensée.

Et volontiers dirais-je, parallèlement, à ceux qui s'en vont répétant que l'économique *est tout et que* le politique *n'est rien : Une patrie ne saurait être constituée par une juxtaposition de Syndicats d'intérêts, par un fédéralisme économique; son existence même est liée à certains intérêts généraux, dont vainement voudriez-vous paraître détaché; et les destinées de la patrie, bon gré mal gré, pèsent sur vos destinées et sur celles de vos affaires.*

Pourquoi dès lors cette désinvolture à l'endroit des choses de l'Etat? Elle trahit un fâcheux esprit d'abstraction. Faiseurs de spéculations commerciales ou bien amateurs de spéculations intellectuelles, la vie de la cité, quoi qu'ils en aient, a sa répercussion jusque dans les tours d'ivoire où respectivement ils voudraient se retrancher. Ils fuient la politique, la politique les rejoint...

Dieu me garde de souhaiter, mes chers jeunes, que vous donniez à la quatrième République cet aspect de République des camarades, qu'offrit trop souvent la troisième! Dans votre effacement à l'égard de la vie publique, dans cette sorte de satiété à demi prématurée qu'elle vous inspire, je discerne certains sentiments qui vous honorent. La politique, elle vous est apparue, dans vos provinces, sous les traits assez vulgaires du « radicalisme socialiste », et le spectacle qu'elle vous présentait vous a donné cette horreur de l'arrivisme, dont on ne saurait trop vous complimenter. Gardez-vous, cependant — je vous en conjure — des bouderies inopportunes, des mépris intempestifs; gardez-vous des séces-

sions qui isolent ! Le mont Aventin, voyez-vous, n'a jamais été un quartier pour jeunes; vous n'êtes pas à l'âge de la retraite. Allez-vous abandonner aux arrivistes — car il en reste encore — le terrain de la Cité? Ce serait là, de votre part, une décision bien grave. Vous avez des idées : ces idées, à défaut de vos personnes, souhaitez du moins qu'elles « arrivent », qu'elles prennent le gouvernail. Et si, pour un tel avènement, ces idées ont besoin de s'incarner en vous, pourquoi vous refuseriez-vous à elles, pourquoi vous refuseriez-vous à votre patrie?

Je ne demande pas que dès l'aube de votre existence vous songiez à des carrières parlementaires ou ministérielles, et je suis ravi, même, que vous ne vous laissiez pas fébrilement hypnotiser par l'horizon du Palais-Bourbon. Mais je ne voudrais pas qu'un certain abstentionnisme devînt systématiquement un article de votre programme. Je ne le voudrais pas pour la France; je ne le voudrais pas pour l'Eglise, non plus.

Il semble bien que dans l'actuelle législature, ce soit pour la plupart des partis une consigne, de parler le moins possible des questions religieuses. On voudrait les évincer, apparemment, du champ de la politique; on voudrait, avec un esprit de paix et d'union parfaitement sincère, qu'il ne fût plus question de l'Eglise sur le forum. Est-ce par crainte des discussions irritantes? Est-ce par concession suprême au laïcisme? J'abhorre, tout le premier, que le Parlement se transforme en concile. Mais pour que derechef cette mésaventure survienne, il suffit, hélas! d'un incident, même léger. Dans un pays où toute une

catégorie de citoyens, parce que congréganistes, n'ont pas le droit d'enseigner et sont dès lors amenés à revendiquer comme un fait acquis une liberté que la loi et la jurisprudence leur refusent, peut-on considérer que l'ère des difficultés religieuses soit absolument close? Hélas! non; et le jour où ces difficultés reviendraient aiguës, diriez-vous encore, mes chers jeunes : « Cela est de la politique et ne nous regarde point »?

Au demeurant, lancez un coup d'œil vers ceux qui vous suivent, vers ceux qui, suivant le mot de Bossuet, semblent vous pousser de l'épaule comme vous-mêmes me poussez, vers ceux qui semblent vous dire: « Retirez-vous, c'est maintenant notre tour ! » Je les connais, ces adolescents, par l'organe nouveau qui vient de se créer pour eux, et qui tout de suite a reçu la confidence de leurs aspirations, de leurs efforts, de leurs premières démarches, la Revue du jeune Français. *Je les vois, sous l'uniforme de* scouts, *s'en aller en Pologne, pour y faire propagande en faveur de la France. Ils font déjà, ces tout petits, de la politique internationale. Je les sens tout prêts à s'occuper de la Cité ; de grâce, mes chers jeunes, ne les laissez pas prendre votre tour.*

Si je vous parle ainsi, c'est uniquement pour vous rappeler qu'à l'égard d'aucune besogne civique, quelle qu'elle soit, vous n'avez le droit de vous comporter en émigrés de l'intérieur. Et cette réserve faite, c'est avec joie, croyez-le bien, que je vous vois planer au-dessus des ambitions banales, et que je vous en félicite.

SENEX

VERS LA CONNAISSANCE MYSTIQUE DE DIEU

La charité développe en nous deux courants parallèles: le désir fervent d'unir notre volonté à la volonté de Dieu en observant sa loi; puis la curiosité de connaître de mieux en mieux sa souveraine amabilité. Ainsi s'exprime tout ardent amour, dans la pensée obsédée et le dévouement positif.

De cette curiosité appliquée à connaître Dieu, nous avons vu déjà une forme excellente: la méditation religieuse. En toute vie surnaturelle profonde existe ce goût du cœur à regarder l'Ami divin, à rechercher tout ce qui le révèle et le manifeste. Conçoit-on une amitié assez distraite pour ne point réjouir sa pensée de l'objet de sa dilection? La fréquence de notre attention sur un être aimé n'est-elle pas la preuve très nette de notre attachement pour lui?

La méditation religieuse, nous le savons aussi, se diversifie selon les conditions respectives de nos vies et de nos états d'âme. Brève ou prolongée, suivant le loisir que lui permettent nos obligations et nos tâches; simple ou savante, suivant que notre esprit est plus besogneux à réfléchir ou suivant qu'il est plus alerte à mêler ses pensées et à en faire jaillir de nouvelles lumières, — la mé-

ditation religieuse varie plus encore d'après le degré de charité qui anime et dirige son attention.

Celui qui sort à peine de longues habitudes de péché, cherchera spontanément, dans sa réflexion sur les vérités de la Foi, celles qui expriment la miséricorde divine et aussi — parce que la chair est faible et puissantes ses tyrannies — les vérités qui dénoncent les sanctions de la justice de Dieu impitoyable peut-être à de nouvelles trahisons.

Celui qui est plus pacifié moralement et qui aspire à étendre, en toute son activité intérieure et extérieure, le règne des vertus surnaturelles, s'attardera plus volontiers à considérer en Dieu la source vivifiante de la grâce et les moyens providentiels de la sanctification.

Celui, enfin, qui possédera, dans la stabilité, sa conscience surnaturelle et sera moins inquiet de ses attardements dans la voie progressive, s'appliquera davantage à la contemplation directe des perfections divines, s'absorbant dans l'intimité d'une union qui se voudrait immédiate avec le Dieu mystérieux dont son cœur est épris.

Arrêtons-nous à ce stade parfait de la méditation religieuse et voyons s'il ne doit pas encore progresser en se dépassant lui-même.

***

Que pouvons-nous connaître de Dieu, quand notre cœur cherche sa présence et excite notre esprit à le contempler?

Par les enseignements de la Foi, nous sommes mis au

courant des manifestations de sa bonté pour nous : les articles de notre *Credo*, les Saintes Lettres interprétées par l'Eglise, les écrits des saints, la théologie et la catéchèse viennent tour à tour nous décrire les attributs divins, l'œuvre de la Rédemption et du Salut. Notre esprit retient avec avidité ces vérités fragmentaires et en compose l'idéale physionomie de Dieu.

Mais notre charité est-elle aussi privilégiée que nos amitiés de la terre et peut-elle complètement satisfaire son désir de connaître Celui qu'elle aime?

Dans nos affections humaines, nous connaissons immédiatement ceux que nous aimons. C'est par une expérience directe de leur amabilité que s'est éveillé notre amour, et c'est en les voyant vivre près de nous que ce même amour accroît sa fidélité. Leurs confidences nous ont livré leurs pensées les plus secrètes, et notre cœur a recueilli l'écho de tous leurs sentiments. Un commerce constant, un partage réciproque des joies et des peines, des bienfaits donnés et des bienfaits reçus, un désir insatiable d'unir des vies qui n'en voudraient plus faire qu'une, la mise en commun aussi plénière que possible des activités les plus hautes et les plus valables: voilà de quoi, entre amis véritables, sceller l'union des âmes. Le lien en est cette intimité même, cette connaissance pénétrante et réciproque.

Une telle expérience, lorsqu'elle est longuement vécue, se fait aisément divinatrice. A force d'être en accord avec les pensées et les sentiments de nos amis, nous acquérons le don de pronostiquer ce à quoi ils songent,

alors qu'ils ne nous le disent point, ce qu'ils aiment ou détestent alors qu'il ne nous en font pas la confidence. Dans l'absence, nous reconstituons leur vie, puisque tant de fois nous en avons épié le mouvement; nous préjugeons leur attitude en face des événements heureux ou malheureux qui leur arrivent. La sympathie de deux existences affectueusement jointes, ouvertes l'une à l'autre, sans réticence et dans une révélation immédiate, crée ce flair instinctif. Leur unisson prolongé apporte à chacune d'elle l'écho répercuté des mêmes harmoniques.

Dieu, par la Charité, est devenu notre ami; mais il ne peut pas être immédiatement connu par nous, ici-bas, dans l'exil. La Foi nous le révèle, mais sous « le voile » et dans « l'énigme ». Au Ciel seulement, nous le verrons face à face, dans l'intimité de la connaissance directe. En attendant — et c'est l'attente de notre amour — l'éblouissant infini doit atténuer son éclat; nos regards de nocturnes ne peuvent l'apercevoir que dans une vision crépusculaire.

Heureusement, notre amitié pour Dieu n'a pas lieu d'en être déconcertée. Elle n'a point, de ce chef, à subir une limite dans son attachement ni un arrêt dans sa ferveur.

L'amitié, en effet, ne demande la présence et la connaissance directe que pour son achèvement de joie. Notre dévouement ne perd point de sa force ni de son attention, quand nos amis, vivant loin de nous, nous n'avons plus, pour les rendre présents, que la fidélité de notre souvenir. Un amour peut exister très vif sans connaître,

de visu, l'objet de sa dilection. Un enfant qui n'aurait jamais vu son père, n'aurait-il pas une affection sans borne pour ce père qu'il sait vivant et dont il connaît la bonté par la divination de son cœur en même temps que par d'infaillibles témoignages? Il l'aime comme tout fils aime son père; son cœur pressent ce qu'il en ignore et cet inconnu même devient l'excitant de son amour. Au reste, nos amis les plus proches, ceux dont un échange continuel nous livre l'âme, ne les aimons-nous pas au delà même de ce qu'ils nous disent d'eux-mêmes, au delà des vertus et des mérites dont leur vie, partagée avec la nôtre, nous donne la certitude? Quelle est donc l'amitié, qui, dans son élan, ne déborde pas ce qu'elle sait de l'ami le plus cher, pour l'aimer jusque dans sa bonté inexprimée et, peut-être, inexprimable?

Dieu est notre Père et nous sommes ses enfants adoptifs. Et, pourtant, nous n'avons jamais vu notre Père... Avant la rencontre face à face, nous ne le connaissons, ici-bas, que par témoignage et par lointains reflets.

Les Vérités de la Foi nous traduisent le message de son amitié. Elles nous disent ce qu'Il est, ce qu'Il a fait, ce qu'Il nous prépare. Ses œuvres de création et de grâce sont des livres toujours ouverts devant notre intelligence émerveillée, et celle-ci peut y lire, à toute heure, la prodigalité de la magnificence divine. Mais, hélas! nous ne pouvons lire que les effets, sans pouvoir percer à jour et découvrir, telle qu'elle est en elle-même, l'essence profonde et la réalité intime de leur cause. Notre esprit n'est à niveau que des réalités créées et finies et l'infini dont

celles-ci dépendent s'éloigne, inaccessible, hors de nos prises. Nous regardons le monde et nous voyons qu'il est œuvre de sagesse, de puissance et de bonté; nous regardons notre conscience et nous y voyons vivre l'esprit, la liberté et l'amour; nous regardons les âmes et nous y voyons fleurir la beauté morale et la sainteté; nous regardons l'humanité et nous y voyons resplendir la régénération du péché, la bienfaisance surnaturelle de l'Eglise, le triomphe et la pérennité de la vérité révélée. Toutes ces perfections que nous constatons comme des effets, nous les attribuons à leur cause divine et nous acclamons joyeusement en Dieu la sagesse, la puissance, la bonté, la liberté, l'amour, la sainteté. Mais ce que nous lui donnons ainsi pour composer, devant notre cœur réjoui, sa souveraine amabilité, nous n'en avons pas pris les idées, en le voyant Lui-même, mais seulement aux réalités créées qui viennent de Lui. Nous lui attribuons ce que nous concevons de plus parfait dans les créatures; mais nous savons en même temps que ces perfections, telles que nous les rencontrons dans notre expérience immmédiate et telles que notre intelligence les conçoit à travers des images matérielles, restent sans équation possible avec l'indivise et infinie perfection. Dieu est sagesse, mais il est plus que toute sagesse connue de nous; Il est amour, mais plus que tout amour vécu par nous. Il est sainteté, mais plus que toute sainteté constatée par nous. Il surpasse toute perfection; il est le Parfait imparticipé, essentiel et transcendant.

Dans nos amitiés, l'inexprimé de ceux que nous ai-

mons excite notre attention affectueuse à toujours les mieux connaître; et il arrive, pour notre joie, que cet inexprimé efface peu à peu son mystère. Comment s'aimer profondément et longtemps sans aboutir à se mieux connaître? Notre amitié avec Dieu rencontre devant elle un inexprimable dont elle ne saurait percer le mystère. Sans doute, les œuvres qui reflètent Dieu et les vérités de la Foi révélées par sa parole suffisent pour que notre cœur, par le Don de la Charité, l'aime tout entier jusque dans son ineffable réalité. Mais la barrière qui n'arrête pas notre cœur est infranchissable par notre esprit. Au Ciel seulement, « la lumière de gloire » par sa vertu divine, donnera à notre intelligence la vision et l'intuition directe. La Foi n'est pas ordonnée, ici-bas, à faire tomber le voile. Dieu veut rester le Dieu caché; notre liberté excitée par sa grâce doit avoir le mérite de le connaître obscurément et pourtant de le choisir comme notre premier amour.

*
**

La connaissance de Dieu par la Foi n'est donc pas intuitive mais indirecte et médiate, morcelée et fragmentaire. Notre Charité qui en nourrit sa ferveur l'utilise dans la méditation religieuse qui n'est autre que le regard attentif sur l'Ami divin, la cordiale recherche de tous les traits qui composent son amabilité.

Même restreinte à évoluer dans le cadre des vérités mystérieuses de notre Foi, notre méditation voit s'ouvrir devant elle un champ immense. Aussi bien par l'étendue

des vérités divines à contempler que par la perfection de leur exacte compréhension, cette méditation est susceptible de bien des degrés. Connaître, dans toute la richesse de leur sens spirituel, les Saintes Ecritures, saisir sans interprétation erronée ou incomplète l'enseignement divin partout où il se rencontre, n'est pas une prérogative qui, d'emblée, serait donnée à tout croyant. La parole de Dieu nous est livrée à travers des concepts humains que nous devons transposer pour que, malgré leur défaillance, ils nous approchent de la vérité de Dieu. Or, il peut aisément arriver que nous négligions cette transposition et que le Dieu ineffable prenne, devant notre réflexion, des contours trop humains, les perfections éminentes que nous lui attribuons n'étant pas suffisamment décantées des perfections créées qui nous en ont fourni la notion.

Nos pensées les plus spirituelles sont dégagées, par une pénible abstraction, des réalités matérielles, et notre imagination et notre sensibilité en troublent fréquemment la lucidité. Les jugements que nous portons sur les événements les plus courants de notre vie se mélangent d'erreur et les conclusions de nos raisonnements sont très souvent boiteuses. Nous entrons si peu dans le compliqué de tout, avec notre intelligence discursive qui procède par aspects successifs, au risque de prendre pour la vérité ce qui n'est qu'une apparence ou un seul côté des choses : d'où les interprétations fausses, les opinions mal étayées, les inférences douteuses et les raisonnements mal conduits.

Cette misère intellectuelle ne nous est pas épargnée quand nous voulons penser à Dieu et interpréter ce que nous connaissons de Lui. Bien plus, notre difficulté de juger du spirituel, de raisonner des réalités immatérielles et de tenir notre esprit en attention de l'invisible, vient encore augmenter les chances d'une pensée qui transposerait en Dieu des vues anthropomorphiques et matérialisées. Certes, ces chances se réduisent chez ceux des fidèles qui s'appliquent à perfectionner leur instruction religieuse, méditent assidûment et par là s'entraînent à interpréter avec sagacité les vérités surnaturelles, à en deviner la signification cachée, à en déduire les conclusions et les applications pratiques. L'habitude de la méditation en développe la pénétration tout autant que la sécurité. Au reste, ce sont moins les subtilités de l'esprit qui la font réussir que le goût du cœur et l'application affectueuse qui en guident la recherche. Mais, ici même, la plus fervente Charité inspirant la réflexion de l'esprit le plus attentif peut ne point aboutir à l'interprétation exacte et à l'intelligence plénière. Défaillante par nature et vouée à une certaine hébétude en face du divin, la raison humaine est sujette à ignorer, à ne pas comprendre, à se tromper.

Or, Dieu lui-même échauffe en nous une amitié pour lui très vive, et il nous fait désirer ardemment de le connaître. Se pourrait-il que l'œuvre de son amour n'aboutisse qu'à un résultat inachevé et médiocre? Cette amitié, dont Dieu noue les attaches et entretient continuellement la ferveur, manquera-t-elle donc de la pré-

rogative et de la joie essentielle de toute amitié : connaître l'être aimé le plus parfaitement possible ?

Que réalise l'amitié, sinon cette compénétration de deux âmes qui ne peuvent plus guère se tromper l'une sur l'autre, tant l'union vécue les a rendues réciproquement transparentes. Je devine en mon ami, tant je suis familiarisé avec ses pensées, ce que d'autres ne sauraient y comprendre. Toutes ses paroles éveillent en moi leur sens précis; ma pensée pressent ce qu'il va dire : j'ai compris ses paroles avant qu'il ne les ait achevées; son silence même me parle, tant est grande la sympathique union créée par notre mutuelle affection.

Pourquoi l'Amitié de la Charité, avivée en nous par la Grâce, n'obtiendrait-elle pas cette sécurité dans la familiarité, cette union cordiale dans l'intuition pénétrante, apanage de toute amitié? Pourquoi Dieu ne viendrait-il pas au secours de notre intelligence pour empêcher en elle une défaillance incompatible avec une amitié véritable? Et puisque nous ne pouvons que de façon précaire pénétrer la richesse et la valeur des vérités de la Foi, pourquoi Dieu, par une nouvelle munificence de son amour donateur, ne renforcerait-il pas notre capacité intellectuelle de le connaître? Non pas certes qu'il nous doive l'intuition directe de lui-même réservée aux béatifiés du ciel; mais, de nouveaux Dons s'ajoutant au don premier de la Foi, les vérités divines s'éclaireront, devant notre esprit, de surérogatoires et surnaturelles illuminations.

La théologie catholique, interprétant les affirmations

de la Sainte Ecriture, nous enseigne, en effet, que, par les Dons d'Intelligence, de Sagesse et de Science, nous est donné un surcroît de perfection dans la connaissance de Dieu, objet de notre Foi, de notre Espérance et de notre Amour. Sans doute le Dieu que nous aimons doit demeurer enveloppé dans son mystère, et les suppléances de lumière qui nous viendront de Lui ne dépasseront point les vérités que la Révélation nous enseigne. Mais, sous la touche du Saint-Esprit, nous entendrons la plénitude de signification de ces mêmes vérités. Nous en percerons les écorces matérielles; n'en restant pas aux sèches formules et aux représentations imaginatives. Nous comprendrons dans leur sens spirituel les réalités spirituelles, préservés, par un flair instinctif, des interprétations incomplètes ou erronées. Nous percevrons ce que nous tardions trop à percevoir; nous aurons l'intelligence de ce qui nous échappait. Notre méditation religieuse sera ponctuée de clartés « infuses » reçues d'en haut comme de vifs jaillissements sur les ténèbres de notre esprit.

La contemplation surnaturelle atteindra ainsi son sommet, apaisant, par là même, notre cœur, dont la Charité ne peut être fervente sans appeler, à grand cris, de connaître Dieu.

H.-D. Noble, O. P.

NOTES HISTORIQUES

HISTOIRE DE L'EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES

L'église Saint-Germain-des-Prés est le plus ancien monument du culte chrétien qui s'élève sur le sol de Paris. L'édifice que nous avons sous les yeux date du XIe siècle et du XIIe ; quant à son histoire, elle remonte jusqu'à l'époque où l'un des fils de Clovis, Childebert, était roi de Paris, c'est-à-dire jusqu'au milieu du VIe siècle. Il y avait alors, au même endroit, une basilique de la Sainte-Croix, qu'on appelait aussi basilique de Saint-Vincent. Une tradition, d'époque postérieure, rapporte les faits suivants.

D'une expédition qu'il avait faite au delà des Pyrénées avec son frère Clotaire contre les Wisigoths d'Espagne, le roi Childebert avait rapporté deux reliques précieuses, la tunique de saint Vincent, qui provenait de Saragosse, et une croix d'or enchâssée de pierres précieuses, ouvrage, disait-on, de Salomon, qui provenait de Tolède. Sur le conseil de saint Germain, qui était alors évêque de Paris, il fit construire, sur la rive gauche de la Seine, au milieu des prés, à l'extrémité occidentale des anciens jardins de l'empereur Julien, une basilique en forme de croix, qui reçut les deux reliques et qui, par suite, fut désignée

par un double nom. La décoration en était d'une grande richesse : pavés de mosaïques, murailles aux incrustations d'or et de marbre, toiture métallique aux reflets éclatants.

Childebert fit bâtir aussi un monastère attenant à la basilique, pour y loger des religieux; leur premier abbé fut Droctovée, disciple de saint Germain. La tradition veut encore que la dédicace de la basilique ait eu lieu le 23 décembre 558, et que Childebert soit mort le jour même, comme s'il n'avait eu plus rien à faire ici-bas.

Le roi de Paris fut enterré dans la basilique qu'il avait fondée. Saint-Vincent servit aussi de sépulture à sa femme Ultrogothe et à ses deux filles, Crodesinde et Croberge. Les deux tombes royales se trouvaient au fond du chœur, aujourd'hui chapelle des Apôtres, sur le côté sud. Pendant près de deux siècles, la basilique de la rive gauche devint comme la nécropole royale. Elle reçut les corps de Chilpéric Ier et de sa femme Frédégonde, — la victime et l'assassin, — de leur fils Clotaire II et de la femme de celui-ci, Bertrude. Childéric II, sa femme Bathilde, son fils aîné Dagobert, tous trois assassinés en 673 par le leude Bodillon, furent encore inhumés dans cette église.

Quand on construisit, au XIIe siècle, le chœur actuel, plusieurs de ces sépultures reçurent une décoration spéciale. La pierre tombale de Childebert fut recouverte alors par la statue du roi; il fut représenté couché et soutenant de la main droite un modèle de la basilique

qu'il avait fondée. De la même époque date la curieuse mosaïque de la tombe de Frédégonde : la tête, les mains et les pieds de la reine sont à découvert ; tout le reste du corps est enveloppé d'une grande draperie, dont les plis sont tracés par des filets de cuivre et dont les tons divers sont formés par des matières vitreuses qui simulent des pierreries. Ces deux pierres tombales furent recueillies, en 1795, avec d'autres monuments de Saint-Germain-des-Prés, par Alexandre Lenoir, dans le musée des Monuments français; elles se trouvent à présent à Saint-Denis.

Dès le commencement du VIIe siècle, les vocables de Sainte-Croix et de Saint-Vincent firent place au vocable de Saint-Germain. L'évêque de Paris, qui passait pour avoir conseillé à Childebert l'érection de la basilique, avait fait élever, au bas de l'édifice, du côté du midi, — à l'emplacement actuel de la chapelle des catéchismes, — un oratoire en l'honneur de saint Symphorien ; il avait pour le célèbre martyr d'Autun une dévotion spéciale, étant né lui-même dans l'Autunois. Quand il fut mort, en 576, on l'enterra dans cet oratoire, où reposaient déjà son père Éleuthère et sa mère Eusébie. Le peuple de Paris, qui avait eu beaucoup d'attachement pour son saint évêque, témoigna le plus grand respect à sa mémoire ; les fidèles venaient prier auprès de son tombeau, et la dévotion populaire donna bien vite à l'ensemble de l'édifice religieux le nom qu'il porte depuis treize siècles. Ce fut l'église de Saint-Germain, ou mieux de Saint-

Germain-des-Prés, *Sancti Germani a Pratis* ou *pratensis*; on la distinguait ainsi de l'église qui, sur l'autre rive de la Seine, portait le nom de saint Germain, évêque d'Auxerre.

Les reliques du saint évêque de Paris furent transférées, en 754, de l'oratoire de Saint-Symphorien dans la basilique même, au milieu de circonstances solennelles. L'abbé du monastère Landfroi demanda à Pépin le Bref, qui portait depuis deux ans le titre de roi des Francs, de procéder en personne à la translation des précieuses reliques. Le fondateur de la dynastie nouvelle entretenait avec le clergé les meilleurs rapports ; il se rendit avec empressement au désir de l'abbé Landfroi. Accompagné de plusieurs évêques, de son fils aîné Charles, — le futur Charlemagne avait alors douze ans, — il procéda lui-même, au milieu d'un grand concours de fidèles, à l'enlèvement des reliques ; elles furent transférées dans la partie orientale de l'église, où un caveau avait été aménagé, à peu près au centre de la chapelle actuelle des Apôtres. La cérémonie eut lieu le 25 juillet (754), trois jours avant que le roi, la reine Berthe et leurs deux fils aient été sacrés à Saint-Denis par le pape Etienne.

A l'occasion de la translation des reliques, Pépin fit don à saint Germain, c'est-à-dire au monastère qui portait ce nom, de la terre de Palaiseau, près de Paris, et de toutes ses dépendances. Une plaque de marbre blanc fut scellée alors au-dessus du tombeau que le corps du saint évêque avait occupé, pendant près de

deux siècles, dans l'oratoire de Saint-Symphorien, au côté droit de l'autel ; elle était entaillée d'une croix ancrée et portait cette inscription, gravée sur ses bords :

Hic pausante sancto Germano, in die translationis, dedit ei rex Pipinus fiscum Palatiolum cum appenditiis suis omnibus.

Au cours des âges, des travaux furent effectués plusieurs fois dans la chapelle qui avait été la première sépulture de saint Germain. En 1619, François de Sales, évêque de Genève, y dédia un autel en l'honneur de saint Symphorien, martyr, de saint Germain, évêque de Paris, et d'autres saints. En 1690, Dom Bernard Joli, sacristain de l'abbaye, ayant fait remettre la chapelle en état, fit élever à la droite de l'autel, lieu de l'ancienne sépulture de saint Germain, un monument funéraire avec cette inscription :

Hic primo fuit tumulatus sanctus Germanus, Parisiorum episcopus, qui, dum viveret, hoc oratorium in honorem sancti Symphoriani martyris construxit et, fere octogenarius, evolavit ad cœlos V kal. Junii anno Christi DLXXVI.

Ce monument disparut sous la Révolution, quand l'église de l'abbaye fut transformée en une usine de salpêtre.

*

La basilique mérovingienne et les bâtiments claustraux qui l'entouraient furent ravagés à maintes reprises, au IXe siècle, par les pirates normands qui remon-

taient la Seine; en arrivant aux portes de Paris, ils étaient tentés par le riche aspect de cet édifice, que le peuple avait baptisé Saint-Germain-le-Doré. En 845, à l'époque de Charles le Chauve, ces païens pillèrent pour la première fois Saint-Germain. Enhardis par l'impunité, ils revinrent, à la grande terreur des Parisiens; chaque fois, c'étaient des scènes de vandalisme et des incendies. Les religieux étaient obligés de se réfugier dans leurs domaines de la campagne, où ils emportaient avec eux les reliques de leur saint patron.

A cette époque de misère se rattache le souvenir de deux moines de l'abbaye. L'un est Gozlin, dont le nom est porté par une rue voisine; devenu abbé, il entreprit de résister aux pirates; fait prisonnier par eux, puis racheté, il remit en état les bâtiments dévastés; chancelier de Charles le Chauve, évêque de Paris, il prit une part énergique à la défense de la capitale quand les Normands vinrent l'assiéger; il mourut au cours du siège, en 886. L'autre est Abbon dit le Courbe, *Abbo Cernuus*, qui assista au fameux siège de 886-887 et qui en raconta les épisodes dans un poème en vers latins, *De bello parisiacæ urbis*.

Un siècle environ après l'abbé Gozlin, à l'époque de Hugues Capet, l'abbaye était gouvernée par Morard, vingt-neuvième abbé; élu en 990, il mourut en 1014. L'abbé Morard fit démolir l'ancienne basilique qui avait été « trois fois incendiée par les païens », et il entreprit en entier la réédification de

l'édifice; « il y construisit aussi la tour avec la cloche et beaucoup d'autres choses ». Sa tombe, placée au milieu du chœur, derrière l'orgue actuel, portait, en effet, cette inscription :

Morardus, bonæ memoriæ abbas, qui, istam ecclesiam a paganis ter incensam evertens, a fundamentis novam reædificavit, turrim quoque cum signo multaque alia ibi construxit.

Le dimanche 21 avril 1163, sous l'abbatiat de Hugues III de Monceaux, le pape Alexandre III, accompagné de douze cardinaux, faisait la dédicace solennelle de la nouvelle église, complètement achevée ; le même jour, Humbauld, évêque d'Ostie, consacrait l'autel matutinal ou de saint Germain et les chapelles de l'abside.

Cette consécration donna lieu à un curieux incident. L'évêque de Paris, Maurice de Sully, était venu assister à la solennité; sa présence provoqua une grande émotion parmi les moines, ils s'en plaignirent au pape comme d'une entreprise contre leurs privilèges. Le pape, pour les satisfaire, chargea trois cardinaux de prier de sa part l'évêque de Paris de se retirer; celui-ci y consentit. Après son départ, Alexandre III procéda à la consécration; il fit trois fois le tour de l'église en dehors et en dedans, avec les aspersions rituelles; puis il plaça lui-même les reliques sous l'autel. Après quoi, il se rendit en procession dans le pré contigu au monastère et il déclara solennellement, devant la foule des assistants, que « l'église Saint-Germain-des-Prés, existant

du propre droit du bienheureux Pierre, ne relevait d'aucun archevêque ou évêque, mais seulement du souverain pontife de la sainte église romaine. »

C'est donc au cours des XIe et XIIe siècles, pendant les deux premiers siècles de la dynastie capétienne, depuis le règne de Hugues Capet ou de Robert le Pieux jusqu'au règne de Louis VII, que fut construite l'église de Saint-Germain-des-Prés, telle qu'elle se présente à nos regards. Elle fut commencée par l'ouest, du côté de la place actuelle, et terminée du côté de l'est. La tour et la nef offrent les caractères du pur style roman du XIe siècle, tandis que le chœur et les chapelles de l'abside, avec la juxtaposition d'arcs en plein cintre et d'arcs brisés, offrent les caractères du style ogival primitif du XIIe siècle. La partie orientale de l'église présente, à partir du transept, une légère déviation vers la droite, c'est-à-dire vers le sud. Est-ce le fait d'une erreur, comme il y a un autre défaut d'alignement entre le porche-clocher et l'entrée de la nef? Est-ce un moyen symbolique de rappeler que le Christ sur la croix mourut en inclinant la tête sur le côté gauche?

Le pape Alexandre III, qui consacrait, en 1163, l'église abbatiale de Saint-Germain-des-Prés, posait, en 1163 aussi, la première pierre de Notre-Dame de Paris. L'abbaye bénédictine de la rive gauche de la Seine était achevée l'année même où la cathédrale de la Cité allait commencer à sortir de terre.

A l'époque de Louis XIV, l'intérieur de l'église

subit des transformations plus ou moins heureuses. Depuis l'origine de la construction, une charpente apparente, comme dans les églises romanes, couvrait la nef et les bas-côtés. On imagina de la remplacer par des voûtes de pierre en ogive; elles furent construites de 1644 à 1646. L'édifice perdit ainsi une grande partie de son caractère architectural.

Jusqu'en 1644, les deux façades nord et sud des transepts étaient percées chacune par deux baies en plein cintre, de la dimension et du style des baies qui éclairent encore la nef. On remplaça alors les deux baies de chaque côté par une grande fenêtre ogivale à meneau central. L'ensemble du transept et la partie antérieure du chœur reçoivent ainsi beaucoup plus de lumière; mais ici, comme pour la voûte, c'est aux dépens du style de l'édifice.

L'année 1644 vit aussi dans l'aménagement du chœur une transformation importante. Le grand autel, qui occupait à peu près le centre du chœur, fut reporté du côté de l'ouverture du transept, à la place qu'il continue d'occuper. Au centre même du chœur se trouvait l'autel matutinal ou de saint Germain, remplacé plus tard par la stalle de l'abbé; il se dressait en avant de la châsse magnifique, en forme de cathédrale, que l'abbé Guillaume avait fait refaire, en 1408, pour les reliques de saint Germain et qui était supportée par quatre colonnes. Ce reliquaire en avait remplacé un autre, qui avait été donné à l'abbaye, à la fin du IXe siècle, par Eudes, comte de Paris.

En 1656, de grands travaux furent exécutés dans le chœur des moines, aujourd'hui chapelle des Apôtres, pour l'installation de nouvelles stalles, au nombres de soixante et une. On déplaça, à cette occasion, plusieurs sépultures royales, qui appartenaient à l'époque de la première basilique. On recouvrit aussi un vieux puits, — Abbon en fait déjà mention, — dont l'eau passait pour guérir la fièvre; englobé dans le sanctuaire, lors des travaux qui furent terminés en 1163, il se trouvait sur le côté Nord de l'autel du fond, dans le voisinage de la deuxième colonne; on y accédait en descendant quelques marches. Au milieu du XVIIIe siècle, on recourait toujours à ses vertus curatives.

La porte latérale qui fait communiquer le bas-côté méridional avec le boulevard Saint-Germain, dite porte Sainte-Marguerite, est encore une construction du milieu du XVIIe siècle. La chapelle voisine de Sainte-Marguerite fut transformée de 1675 à 1705.

⁂

La Révolution fut fatale à l'église et au monastère abbatial. La congrégation bénédictine de Saint-Germain-des-Prés fut dissoute, comme toutes les autres congrégations religieuses, par le décret de l'Assemblée nationale du 13 février 1790. L'église où avaient prié les Mabillon, les Montfaucon, les Ruinart, la bibliothèque où tant de générations de religieux avaient

honoré la science monastique, furent livrées à des usages profanes ou laissées à l'abandon.

A la bibliothèque, le mal fut irréparable. Le 2 fructidor an II (19 août 1794), un incendie dévora la totalité des livres imprimés et une partie de la magnifique collection des manuscrits; le feu avait pris dans un magasin de salpêtre qu'on venait d'établir juste au-dessous de ces richesses. Cependant neuf mille manuscrits purent être sauvés, grâce au zèle héroïque de Dom Poirier qui, depuis la suppression de l'abbaye, avait reçu la garde de la bibliothèque; il fit remise de ces neuf mille manuscrits à la Bibliothèque Nationale, en 1795 et 1796. C'est ainsi que les collections de la rue Richelieu possèdent, entre autres manuscrits très précieux du fonds Saint-Germain, le *Polyptique* d'Irminon, qui est le tableau complet des biens territoriaux de l'abbaye à l'époque où Irminon en était abbé (commencement du IXe siècle), et le manuscrit original des *Pensées* de Pascal, écrites sur des petits morceaux de papier; le manuscrit des *Pensées* avait été donné à l'abbaye par M. Périer, oncle de Pascal.

Pour l'église, elle était destinée à passer, pendant une dizaine d'années, par de cruelles vicissitudes. Elle fut affectée au service paroissial, par la loi du 4 février 1791; elle devint l'une des trente-trois paroisses de Paris qui furent alors créées. Un ancien chanoine de la Sainte-Chapelle, Jean-François Roussineau, en fut élu curé assermenté; il entra en fonc-

tions le 3 avril 1791. Sous prétexte d'effectuer des travaux d'appropriation, on démolit alors la grille qui entourait le sanctuaire et qui faisait saillie dans la nef; on détruisit, malgré les protestations des religieux qui étaient encore au monastère, les tombes mérovingiennes; l'architecte Bellanger put, à grand'peine, sauver la pierre tombale de Frédégonde, qu'il était question de scier pour en faire des carreaux. L'intervention du bibliothécaire Dormesson prévint de plus grands actes de vandalisme.

Saint-Germain fut définitivement fermé au mois de novembre 1793. C'est alors que furent brisées les huit statues qui décoraient le grand portail occidental et dont la place est occupée aujourd'hui par des colonnes. Le 24 pluviôse an II (12 février 1794), la « ci-devant abbaye Germain » devint la raffinerie de salpêtre de l'Unité, du nom de la section locale ; on y établit aussi une usine à forer les canons de fusil. La défense nationale avait ses exigences; mais elle aurait pu les satisfaire sans risquer de perdre à jamais un édifice que huit siècles de souvenirs rendaient vénérable. Des forges furent installées dans le cloître attenant à l'église et un dépôt de charbons dans le palais abbatial. Suivant une note de police, « l'office catholique » était célébré, le 3 avril 1795, « dans le local de la ci-devant église de Saint-Germain-des-Prés, avec beaucoup de décence et de calme ». Cette indication ne peut se rapporter qu'à la chapelle de la Vierge, située à l'intérieur des bâtiments du monastère.

Un rapport du préfet de la Seine, Frochot, constatait, au mois de février 1802, l'état lamentable de l'ancienne église. Tout l'intérieur était à peu près détruit ou inutilisable pour le culte, depuis qu'on y avait établi des fourneaux, des chaudières, des tonneaux pour le lessivage et le raffinage des terres salpêtrées, des cuvettes pour la cristallisation du salpêtre, des rigoles pour l'écoulement des produits; des chapelles de l'abside avaient été transformées en bureaux; d'autres étaient obstruées jusqu'à la voûte par des dépôts de terre. Frochot proposait d'aliéner l'église; car, disait-il, « elle n'est tout au plus propre qu'à former des magasins ». Mais le conseil des bâtiments civils, après un rapport des architectes Petit-Radel, Peyre et Rondelet, fut d'un autre avis. Aussi, dès le 17 floréal an X (7 mai 1802), une décision de l'autorité diocésaine, prise en exécution du Concordat, désignait l'église de Saint-Germain-des-Prés comme l'une des succursales du Xe arrondissement; sa circonscription fut prise sur celle de la paroisse Saint-Sulpice. Elle fut tout de suite ouverte au culte; les registres paroissiaux permettent d'établir que, dès le 5 prairial an X (25 mai 1802), des mariages y furent célébrés.

***

Si l'église fut nettoyée alors et, tant bien que mal, appropriée au service religieux, on ne fit rien pour pré-

venir la ruine qui, depuis 1794, menaçait plusieurs parties de l'édifice. Les assises en pierre des colonnes et des murs avaient été attaquées par les sels nitriques, qui avaient pénétré dans le sol défoncé et dont le dallage avait en grande partie disparu; par suite de cette action invisible et continue, elles ne cessaient de se décomposer. D'après un rapport de l'inspecteur général des bâtiments Marois, de 1819, « tous les piliers de la nef, principalement ceux de la gauche, saturés par le salpêtre, cèdent, éclatent, se fendent à leur partie inférieure ». Il fut nécessaire d'étayer sans retard, avec de puissants échafaudages, les arcs en plein cintre de la nef et du transept. On se demanda à un moment si l'on pourrait sauver le gros œuvre. L'abbé de Kéravenant, qui était alors curé, écrivit au préfet de la Seine, Chabrol, que, si la démolition de l'église était résolue, il y ferait transporter son lit pour s'ensevelir sous ses ruines. Heureusement pour lui et pour l'édifice, le bon curé n'eut pas à faire preuve de tant d'héroïsme.

En 1819, on procéda deux fois à des translations solennelles dans la vieille église abbatiale de cendres illustres : le 26 février, celles de Descartes, de Mabillon, de Montfaucon; le 14 juillet, celles de Boileau. C'était la preuve qu'après avoir rendu l'église au culte catholique, l'administration de la Seine avait décidé de la sauver de la ruine et de la remettre en état.

Des travaux de cette année 1819 ne furent pas d'une inspiration heureuse. L'abside avec ses huit cha-

pelles, quatre latérales, quatre rayonnantes et la chapelle rayonnante au centre, consacrée à la Vierge, de même dimension que les autres, formait un ensemble harmonieux, caractéristique de l'art roman dans le second tiers du XIIe siècle. On entreprit de reconstruire la chapelle de la Vierge, sans doute parce qu'elle menaçait ruine, de la reconstruire en l'agrandissant, mais on le fit avec un manque de goût bien fâcheux. Que vient faire, en effet, ici ce cylindre de maçonnerie sans style, avec ses hauts soubassements, son éclairage par le haut au moyen d'une verrière circulaire, son autel surmonté de deux colonnes corinthiennes et d'un fronton, comme s'il s'agissait d'un temple grec ou romain?

Est-ce l'architecte Godde qui a sur la conscience ce contre-sens déplorable? Architecte des églises de Paris, il fut chargé, vers 1820, de la restauration de tout l'édifice. La nécessité l'obligea à modifier complètement l'aspect extérieur de l'abbaye.

Depuis le XIIe siècle, Saint-Germain-des-Prés était l'église aux trois clochers. Comme dans les églises romanes de la région du Rhin, chaque nef latérale était flanquée d'un clocher à la hauteur de la naissance de l'abside; depuis 1821-1822, il n'en subsiste plus que les deux tours quadrangulaires, dans le style du XIe siècle, qui en constituaient les assises. La tour du midi (côté boulevard Saint-Germain) était la *turris major* ou *magna*, elle avait renfermé à sa base un autel consacré à saint Michel; la tour du nord (côté

rue de l'Abbaye) était la *turris minor* ou *parva*; on disait encore, d'après les chapelles adjacentes de date postérieure, la tour Sainte-Marguerite pour la première, la tour Saint-Casimir pour la seconde. Au-dessus de chacune des tours s'élevait un clocher en pierre, haut de trois étages et terminé par une flèche. Les clochers, qui étaient crevassés en maints endroits, menaçaient ruine. Godde commença par les faire cercler avec l'idée de les rebâtir, suivant le vœu bien légitime du curé et du conseil de fabrique; mais les crédits ne furent point accordés et force fut de démolir les deux clochers jusqu'à la plate-forme des tours. Ç'a été un grand dommage pour la perspective aérienne du monument. Les deux tours, ou plutôt les deux moignons, qui s'élèvent à la naissance du chevet, n'ont plus de raison d'être ni de sens architectural. Il est vrai qu'on a utilisé la tour du sud pour y placer un tuyau de fumisterie!

Les travaux de restauration exécutés par Godde dans les autres parties de l'église furent considérables. Il répara les murs extérieurs, en agrandissant toutes les croisées; il reconstruisit six contreforts et arcs-boutants de l'abside; il reprit en sous-œuvre les colonnes du bas-côté de gauche; il refit dix piliers, qui menaçaient d'entraîner toute la nef dans leur ruine. Pour ces piliers, il fit faire des chapiteaux nouveaux, en les copiant, avec plus ou moins de fidélité, sur les chapiteaux primitifs. Ceux-ci furent déposés dans la grande salle romane des Thermes, au musée de Cluny; c'est

là que l'on peut étudier ces spécimens mutilés, mais authentiques, de la sculpture du XIe siècle.

Victor Baltard, l'architecte qui devait construire plus tard l'église Saint-Augustin, travailla aussi à la restauration de Saint-Germain-des-Prés à la fin du règne de Louis-Philippe. C'est lui qui a transformé l'ancien chœur des religieux derrière le maître-autel, pour en faire la chapelle actuelle des Apôtres.

Le nom d'un grand peintre est attaché, depuis le milieu du XIXe siècle, à l'histoire de l'antique abbaye. Hippolyte Flandrin exécuta, de 1842 à 1846, les peintures des deux côtés du sanctuaire; de 1846 à 1848, les peintures du chœur; enfin, de 1855 à 1861, les peintures des deux côtés de la nef. Avec les grandes frises que le même artiste a peintes à l'église de Saint-Vincent-de-Paul, les peintures murales de Saint-Germain-des-Prés forment le plus vaste ensemble de compositions religieuses que l'art chrétien du XIXe siècle ait dû au pinceau d'un même artiste; et cet artiste, qui était un homme de foi, sut trouver dans sa connaissance profonde des Ecritures une inspiration digne des scènes qu'il avait entrepris de représenter.

En même temps que Flandrin travaillait à sa grande œuvre, l'architecte-décorateur Denuelle exécutait à Saint-Germain un travail de décoration polychrome, qui a donné à la vieille église des Bénédictins un aspect unique parmi les églises de Paris. Denuelle avait étudié l'art des mosaïstes italiens et l'art décoratif des maisons d'Herculanum et de Pompéi; il avait conçu ainsi

un style ornemental, dont il fit ici l'application sur d'énormes surfaces. En effet, l'église tout entière, à l'exception du déambulatoire et des chapelles de l'abside, a été recouverte, d'après ses dessins, d'un badigeon multicolore. Les voûtes sont peintes en bleu avec des étoiles d'or, les piliers de la nef en vert, les chapiteaux en or, les colonnes qui montent jusqu'à la voûte en fond crème égayé de raies de diverses couleurs, les colonnes du chœur en rouge. Certains détails paraissent peu heureux. Que dire des lignes aux formes bizarres qui brisent pour l'œil l'élan des colonnes du transept? Que dire encore des lignes accouplées en zigzag sur les puissantes colonnes du chœur? Cette décoration compte à peine trois quarts de siècle; en maints endroits elle demanderait à être refaite. La pierre toute nue, avec les joints bien appareillés, n'aurait-elle pas été d'un entretien plus facile, comme aussi d'une esthétique plus conforme à la tradition du style roman (1) ?

G. LACOUR-GAYET,
de l'Académie des Sciences morales et politiques.

(1) Ces pages font partie d'un livre : *Saint-Germain-des-Prés et l'Institut*, qui va prochainement paraître aux Editions Albert Morancé, dans la collection « Pour connaître Paris ».

CHOSES DIVINES ET PETITS ENFANTS

PRÉFACE POUR LES MÈRES (1)

Les petits enfants apprendront le catéchisme.

Il faudra bien qu'ils apprennent le catéchisme. Notre civilisation n'a pas encore trouvé le moyen d'instruire sans écoles.

Mais il est un âge charmant que les mères peuvent soustraire à l'école; l'âge qui recueille les germes et ébauche l'avenir; l'âge divin, disent les poètes.

Pour l'âge divin sont particulièrement les choses divines; les enfants ne les connaîtraient-ils pas avant le catéchisme? La piété des mères à grand'hâte d'introduire dans leur domaine l'intelligence embryonnaire et avide. Mais par quelle voie l'initiation se fera-t-elle? Un petit enfant limite le réel à l'espace que son expérience a parcourue et au temps de ses sensations conscientes; le fait religieux semble le dépasser de toutes parts. Alors, trop souvent, on croit qu'il le faut puériliser, ou schématiser;

(1) Ces pages servent de préface au livre de Mme M. Fargues qui, sous le titre : CHOSES DIVINES ET PETITS ENFANTS, paraîtra le 1er décembre prochain aux EDITIONS DE LA REVUE DES JEUNES (1 grand volume in-8 jésus, 200 pages ; 158 illustrations et couverture en couleurs, de M. Henri Brochet. Prix : 20 francs.

et ainsi il arrive qu'on le fausse, ou qu'on le déchaîne. C'est la fable superstitieuse, qui charme l'imagination à l'égal des contes de fées, et tombera avec eux dans la conscience adulte, entraînant peut-être dans sa chute le prestige de la religion tout entière; ou bien c'est l'exposé à forme plus ou moins catéchistique, qui peut s'imposer à des esprits achevés comme une synthèse de réalités bien explorées, mais ne saurait vibrer dans un cerveau tout neuf, pour qui le concret seul existe encore.

Ce petit ouvrage atteindra son but, s'il aide quelques éducatrices à trouver la voie dans laquelle l'imagination enfantine peut s'engager sans dévier vers la superstition, et les mots qui font appel à la raison naissante sans dessécher le sentiment religieux.

Pourtant, s'il espère aider les mères, c'est pour les enfants eux-mêmes qu'il a été écrit. Aussi plutôt que de se contraindre à cette unité de composition qui séduit les grandes personnes, il essaie de rythmer son pas à l'allure fantaisiste des petits; il quitte sans façons un ton pour un autre, l'histoire vraie pour le récit imaginé, la leçon pour l'impression. Les exigences des enfants ne ressemblent pas aux nôtres. Et ils ne jugent pas leurs auteurs. Ils les aiment ou ne les aiment pas, là est tout le secret de leur critique. Qu'importe si l'*impression juste* qu'il faut avant tout livrer à leur sensibilité leur arrive par un chemin détourné? Et qu'importe si de grandes choses incompréhensibles, étonnantes et admirables se mêlent à d'autres plus familières et vérifiables? C'est dans les profondeurs de l'âme que l'ordre s'établit : le familier

étaie le mystérieux, la compréhension germe lentement, et la formation intérieure se poursuit, le livre fermé.

Les enfants donc — je demande aux mamans de ratifier leur point de vue — prendront bonnement ce livre pour ce qu'il est : un livre qui parle, suivant un ordre peu apparent, de choses divines à de petits enfants. Les « Choses Divines », c'est le mystère inclus en toute chose, Dieu, qui lui donne un nom, notre amitié avec Dieu, notre fraternité dans le Christ, la haute signification de la vertu, le bonheur intime de la conscience pure, l'aboutissement céleste de nos efforts.

Et les « Petits Enfants », à qui l'on parle de ces choses très grandes dans leur langage limité, ce sont des intelligences humaines appelées aux hautes destinées et déjà désireuses de connaître, ce sont des âmes de pureté transparente où Dieu trouve à pénétrer par des voies directes, et en qui nous pouvons largement fonder notre confiance, car d'instinct elles savent que le Bien est admirable, si le mal est tentant. Les plus austères leçons, *pourvu qu'ils les comprennent*, trouvent accueillants les cœurs généreux des tout petits.

Mais, pour comprendre, il faut d'abord être attentif. Or, l'enfant ne fixe spontanément que ce qui brille, ce qui remue et fait du bruit. Les idées ne sont rien auprès des choses. Très jeunes, ce sont ces choses elles-mêmes qu'il réclame; un peu plus tard, son imagination peut suppléer à leur absence, grâce au pouvoir des mots; mais, choses ou signes des choses, il ne se nourrit que de vie concrète. Pour s'élancer de ces perceptions sensibles à

la conception des réalités invisibles, pour reconnaître en lui l'intuition si vague encore et balbutiante du divin, il faut un grand effort de sa part, et un grand effort de la nôtre. Faisons-nous une âme d'enfant, mobile, vibrante, naïve; et revêtons toute vérité de mouvement, de sons et de couleurs. Que nos paroles évoquent de la vie, de la petite vie à ras de terre, de la vie jeune et simple : la grandeur de Dieu s'inclut dans toutes les formes, même dans ces formes accessibles aux facultés des petits hommes.

Les histoires compliquées ou remarquables ne sont pas les plus précieuses; des histoires de tous les jours, familières et reconnaissables, plaisent sans passionner, et peuvent mieux servir à nos fins; des histoires qui mettent en scène des petits garçons, des petites filles, de petites bêtes. Toute créature vivante est sympathique; si, par surcroît, cet être sympathique est vertueux, une leçon de morale est acceptée; et s'il affirme, une vérité est admise. Tel est le procédé excessivement simple auquel ce livre a le plus souvent recours. Les plus hautes notions y sont enseignées par des enfants de l'âge des lecteurs, ou par le Christ, dessiné à la ressemblance de l'un de nous, vivant et agissant à notre niveau.

Une maman paraît aussi : c'est qu'on a recours à elle pour certaines explications difficiles; c'est surtout qu'on a besoin d'un exemple d'amour. La tendresse d'une mère, reconnue, sentie, payée de retour, est la voie naturelle qui mène à la charité.

Beaucoup de secrets sont encore enseignés par cette

autre mère, la nature. Elle aussi agit directement sur la sensibilité. La joie de la lumière, les beaux spectacles, les mystères charmants ou grandioses de la création, avant de solliciter le savant ont séduit l'artiste et l'enfant. Le catéchisme, logique et précis, ne peut s'engager dans les considérations sans fin que la nature inspire à une mère, pour instruire de Dieu son enfant. C'est pourquoi il ne doit pas être le premier maître. Toute connaissance fondamentale s'introduit, se fixe en nous par la sensibilité. Après, la raison justifie.

Que le Seigneur, donc, donne sa grâce; les aspirations du cœur, le sentiment de la nature, la tendresse de la mère font le reste. Qu'importe que les trop sublimes vérités apparaissent aux enfants voilées d'ombre, comme à nous, et plus qu'à nous? Se tendre vers elles est déjà un gain. Ouvrons-leur toute grande la porte du Royaume des Cieux, si nous avons été jugés dignes d'y entrer; ils le sont plus que nous.

Que l'on me pardonne d'oser faire précéder mon livre de quelques indications sur la manière de l'utiliser. C'est avouer que je compte, pour son efficacité, autant et plus sur l'adresse des mamans de mes petits amis que sur mon propre travail. Peut-être, si l'enfant est déjà grand, aime à lire, se montre réservé et méditatif, le laissera-t-on en tête-à-tête avec ces pages. Mais s'il a cinq, six ou sept ans; si l'effort de lire le rebute ou absorbe en partie son attention; s'il préfère à la lecture solitaire la causerie avec une maman-amie, cette maman fera bien de ne pas

me laisser le soin d'instruire son enfant. Cependant, puisqu'elle consent à être aidée, qu'elle lise elle-même l'ouvrage d'un bout à l'autre, pour en dégager l'unité essentielle à travers la diversité des procédés d'exposition. Puis qu'elle s'inspire, dans ses causeries, des idées qui lui auront paru fécondes et bien appropriées aux besoins de son enfant, certainement différents des besoins de tout autre; ou bien qu'elle raconte, ou bien qu'elle lise. Lire semble plus facile; mais alors, qu'elle mette toute son âme dans sa diction. Ce que le texte ne dit pas, le timbre et les inflexions de la voix l'exprimeront. C'est par la voix qu'on charme et qu'on persuade, plus encore que par la physionomie, le sourire du geste. Pour les petits, qui s'attachent naïvement au revêtement des choses, et n'ont pas encore notre pouvoir de les juger en elles-mêmes, une voix insinuante, qui s'attarde aux mots essentiels, les parfume d'intimité, laisse deviner une émotion, se voile de tendresse; ou bien devient grave, sourde, contenue, et comme pénétrée de mystère, ou bien se lance joyeusement à travers la vie qu'elle évoque; cette voix aux multiples accents vaut toute la logique et tous les arguments. Une telle variété de ton n'est pas de l'artifice. L'artifice échouerait. Seule une absolue sincérité entraîne l'enfant confiant sur les chemins où nous le précédons nous-mêmes. Aussi la diction la meilleure est-elle celle que prépare l'étude pieuse du sujet, et cet ardent désir de pénétrer la petite âme chérie afin de la faire participer à ce que l'Esprit nous donne de ressentir.

Un principe d'éducation connu, mais peu respecté, parce que nous ne nous mettons pas assez aux ordres des besoins de nos enfants, des besoins spirituels surtout, c'est celui-ci : aucun bien réel ne leur est dispensé à contre-temps. Une heure sonne dans leur vie pour chacune des connaissances qu'ils doivent assimiler; plus tôt, il est trop tôt; plus tard, il sera trop tard. Reconnaître cette heure est un fait de tendresse et de dévouement; une mère que son devoir, son doux devoir d'initiative trouve toujours prête, ne se trompe guère. Elle suit, jour après jour, les acquisitions du cœur et de l'esprit de son enfant; des signes subtils l'avertissent qu'un nouveau degré peut être franchi. Elle lit aussi, sur ses attitudes, l'état de ses dispositions intérieures. S'il a envie de jouer ou de dormir, s'il est de mauvaise humeur, le moment n'est pas venu d'aborder les grands sujets; s'il est au calme, s'il recherche la compagnie de sa mère, il accueillerait avec satisfaction l'idée d'un tête-à-tête intime. On peut travailler à favoriser ces tendances. Une promenade à la campagne, quand la première ivresse du grand air est passée, est particulièrement propice aux graves conversations; ou encore ce moment de détente qui suit le dîner, quand le sommeil tarde à venir; ou le début d'une de ces journées que l'on prévoit longues et solitaires. Ou bien et surtout l'annonce, accueillie avec bonne volonté, d'un devoir religieux à accomplir : l'assistance à la messe, la confession. Beaucoup d'autres circonstances de la vie aiguillent l'intérêt de l'enfant dans une direction donnée. Si elles manquent, une image, une histoire ser-

vent d'entrée en matière. L'enfant mène l'entretien, ou plutôt il croit le mener, car l'on marche à petits pas, sans se défendre de butiner à droite et à gauche; en réalité, la mère devine jusqu'où l'on peut aller pendant cette étape, et elle sait la grandeur du but, et elle ne le perd pas de vue : « Aujourd'hui, en cet instant, j'ouvre à Dieu le cœur de mon enfant. »

Cependant, elle se garde d'insister. S'arrêter à temps est une science difficile; si elle s'arrête trop tôt, l'impression cherchée n'est pas produite; si elle s'arrête trop tard, elle a fatigué ou ennuyé, ce qui est pire. On perd quelquefois tout le fruit d'une leçon en l'appuyant, en la complétant; il faut être simple, bref, ne dire que l'essentiel, mais le dire fortement, et laisser la vérité mûrir lentement dans le petit esprit, une fois le silence interposé entre vous et lui.

En résumé, on ne doit ni se hâter de commencer, ni se hâter de tout dire, et j'ajouterais : ni se hâter de faire autre chose. L'importance de ce troisième point vaut qu'on le médite. Une conversation qui a porté veut être ruminée dans la paix. Nous respectons l'action de grâces d'une personne qui vient de communier; les lueurs divines qui travaillent l'âme d'un enfant, après une telle conversation, ont droit aussi à notre respect. Les interruptions sans tact, comme le sont les exigences d'un horaire trop minutieux ou les impatiences de l'entourage, le déconcertent, le déséquilibrent, l'énervent. Ce n'est pas à dire que, tout le possible étant fait pour ménager les transitions, l'enfant ne sera ni nerveux ni léger; ne nous éton-

nons et ne nous scandalisons pas. Si le temps de ses réflexions est, ou plutôt paraît très court; s'il retombe vite à ses petits défauts; si même il est plus que d'ordinaire irritable et susceptible, c'est qu'une tension d'esprit trop forte ou trop prolongée provoque une réaction. Cette tension peut être salutaire pour la conscience; il ne faut donc pas à tout prix l'écarter; mais il convient de ménager, au système nerveux qu'elle éprouve, un temps de réfection. Et l'effet de nos paroles, pour n'être pas immédiat, n'en est pas moins assuré. Le Bon Dieu use de patience envers nous; il dispose de loin ce qui doit nous convertir, et il attend. Nous ferons ainsi envers nos tout petits, semant au printemps la bonne parole, et la laissant germer dans les profondeurs, puis croître, lentement, jusqu'à la maturité des moissons.

Quelqu'un se scandalisera-t-il de voir, à la dernière page du livre, la bénédiction du Père céleste s'étendre sur une ronde joyeuse de petits enfants aux consciences nettes? Qu'ils dansent et qu'ils se réjouissent, les petits enfants; je voudrais que les missionnaires de leurs âmes — les mamans, les catéchistes, et tous les livres imprimés pour eux, — sourient, comme sourit cette figure dessinée du Bon Dieu, au besoin qu'ils ont d'aborder avec une confiance épanouie, mobile, légère et joyeuse, tous les domaines de la vie. Il faut savoir parler gravement aux enfants, soit; mais ces occasions sont rares, et les contraintes, intellectuelles ou matérielles, doivent se justifier. L'ordinaire, c'est, dans le domaine de l'esprit, un

regard serein et qui s'attarde de préférence aux visions lumineuses; dans le domaine de l'action, le jeu — je ne dis pas l'amusement.

Je n'entreprendrai pas de justifier ici l'ordre des méditations et des lectures. Les unes sont simples, à la portée des plus petits, surtout si elles passent par la bouche d'une mère; d'autres reprennent les mêmes questions pour des esprits un peu plus développés, et en considèrent de nouveaux aspects. Les premières du livre visent surtout à instruire, les dernières à moraliser.

Certains sujets reviennent souvent; et parmi ceux-ci, le mystère Eucharistique, dont il faudrait faire le centre de la vie chrétienne, à tous les âges; sa première présentation a, pour la solidité de la foi et la nutrition de la piété, une importance que nous ne pouvons envisager avec assez de ferveur. Quelques-uns sont à peine effleurés. C'est intentionnellement. Surtout à l'âge qui nous occupe, il est plus utile d'émouvoir pour le bien que contre le mal. Ainsi un petit enfant ne comprend pas l'horreur du crime de Judas; l'histoire de la trahison complique le récit de la Passion et attriste l'imagination, sans profit pour la piété. L'histoire lamentable de la faute d'Adam est trop dure aussi ; celle-là, cependant, a été abordée, car elle contient une notion indispensable à l'intelligence chrétienne de la destinée, et il la faut enseigner de bonne heure; d'ailleurs, la Rédemption y est liée.

Le ton de l'apologétique n'est pas de mise avec le

petit enfant, qui ne demande pas à être convaincu, mais à sentir. Pour qu'il dise en lui-même de Jésus : « Cet homme est réellement le Fils de Dieu », rien ne vaut l'exposé simple des faits : récits de miracles, vision d'une sainteté supérieure, grandeur sereine des attitudes et des affirmations. Et pour qu'il s'imprègne à jamais du sentiment religieux de la vie, il n'est que d'ouvrir ses yeux, dès le commencement, au mystère innombrable qui nous enveloppe, nous dépasse, nous éblouit. Une certaine façon de regarder le monde, apprise à l'aube, persiste jusqu'au soir de la vie, quelles que soient les apparences ou, hélas, les défaillances.

Quand la collaboration des mamans et de l'auteur aura pris fin, je souhaite, de tout l'amour que m'inspire l'enfance, que ce livre reste un ami pour mes petits lecteurs. Jusqu'à ce qu'ils trouvent d'autres recueils, mieux appropriés à leur âge ou à leurs dispositions qu'ils lui demandent l'habitude de réfléchir aux grandes questions. Un quart d'heure devrait être réservé dans la journée de tous les chrétiens, même des plus jeunes, à la méditations des choses divines. Les vies bien organisées prévoient et respectent ce quart d'heure.

Mais ce sont les mamans qui organisent la vie des enfants...

Notre collaboration ne sera donc pas terminée...

M. Fargues.

LA JOURNEE DE HUIT HEURES A LA QUATRIEME CONFERENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Genève, 3 novembre 1922.

Il est bien exact que la Paix de Versailles, dans sa Partie XIII consacrée à l'Organisation internationale du Travail, présente une singulière résonance de cette tradition catholique sociale qui fut si éloquemment rappelée et résumée, il y a trente ans, par la lettre de Léon XIII sur la Condition des Ouvriers. Déjà, plusieurs commentaires autorisés ont fait ressortir la véritable symétrie, à la fois de principes et d'expression, qui existe entre cette partie du Traité et les lignes essentielles de l'Encyclique *Rerum novarum.*

Après vingt et une séances abondamment remplies, la quatrième Conférence internationale du Travail, réunie en vertu des articles 388 à 391 du Traité, vient de prendre fin : l'observateur attentif a pu trouver, à travers les fluctuations inévitables de pareils débats, plus d'un motif d'optimisme, tant l'Organisation s'est révélée largement humaine, imbue du meilleur esprit d'entente et de collaboration pour le progrès social.

41 Etats étaient représentés à ces délibérations par 110 délégués et 89 conseillers techniques. Assemblée très variée, on le voit, qui dut surmonter maintes différences de races, de cultures, de langues et de classes,

pour conserver l'union nécessaire et féconde. Aussi bien, qu'ils fussent d'origine gouvernementale, ouvrière ou patronale, les membres de la Conférence ont toujours manifesté un haut souci des intérêts généraux, en quelque sorte universels, qu'ils étaient appelés à examiner.

Tout près du Léman aux eaux diaprées, sur ces rives imprégnées de grâce, de poésie, de grands souvenirs et de pensées tumultueuses, c'est un raccourci de l'humanité active et tourmentée qui nous est apparu pendant ces jours. Vieilles et jeunes nations d'Europe, Asie énorme et encore mystérieuse, Afrique du Sud, Canada et Amérique latine, avaient envoyé là maintes éminentes personnalités : tel, sir Montague Barlow, qui nous quitta bientôt pour devenir ministre du Travail dans le cabinet Bonar Law. Non loin, il y avait M. Dino Grandi, secrétaire des syndicats fascistes, qui s'en fut, lui... pour préparer à Naples la fameuse marche sur Rome!

Par son organe permanent, qui est le Bureau international du Travail, l'institution créée en 1919 accomplit une œuvre scientifique d'enquête et de documentation dont la richesse, la précision, l'objectivité, n'ont jamais été sérieusement mises en doute. La Conférence de cette année a envisagé les moyens de développer les investigations, en ce qui concerne deux grandes catégories de phénomènes sociaux dont l'importance est considérable dans l'économie mondiale : il s'agit des mouvements de migrations ouvrières et des circonstances relatives à la crise actuelle de chômage.

D'autre part, l'article 405 du Traité donne à chaque conférence annuelle un caractère de réunion diplomatique, ayant pouvoir d'élaborer des projets de conventions et des recommandations. Parmi ces textes, ceux de la première catégorie doivent être soumis à la ratification des Etats; les recommandations, qui servent seulement à inspirer les lois nationales, traduisent les principes avec plus de souplesse.

Pour l'établissement des conventions, certaines règles ont été inscrites dans le Traité de Paix. Ainsi, l'ordre du jour doit être adressé aux Etats quatre mois à l'avance, et la Conférence ne peut le modifier que par des votes émis aux deux tiers des voix. Cette majorité d'au moins les deux tiers est également requise pour l'adoption d'un projet de convention, lequel est ensuite transmis aux gouvernements selon des formes établies d'une manière absolue.

Dans le délai d'un an, ou exceptionnellement de dix-huit mois, chaque gouvernement communiquera ces divers textes à l'autorité qui, selon les pays, est compétente pour les ratifier. Le Bureau international du Travail, par l'organe de son directeur, présente à la conférence annuelle un tableau des ratifications obtenues et des applications faites à travers le monde.

Le rapport de M. Albert Thomas à la récente assemblée est une magistrale synthèse de l'œuvre accomplie depuis un an; éloquemment résumé et commenté par son auteur, en séance plénière, cet exposé renferme, entre autres parties attachantes, celle qui a précisément

trait à la Législation internationale du Travail, c'est-à-dire au sort des conventions adoptées par les conférences successives de Washington (1919), Gênes (1920) et Genève (1921).

Au total, 36 ratifications nouvelles ont été communiquées ou autorisées depuis l'année dernière. Mais nous voudrions, à l'intention de nos lecteurs, insister davantage sur ce qui touche l'une des conventions de Washington : celle qui tend à limiter à huit heures par jour et à quarante-huit heures par semaine la durée du travail dans les établissements industriels.

La Partie XIII du Traité de Paix, en rappelant, dans son préambule, « que la Société des Nations a pour but d'établir la paix universelle, et qu'une telle paix ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale », avait marqué l'urgence d'améliorer certaines conditions de travail, qui impliquent « pour un grand nombre de personnes l'injustice, la misère et les privations, ce qui engendre un tel mécontentement que la paix et l'harmonie universelles sont mises en danger ». La première réforme ainsi suggérée était la réglementation des heures de travail, « la fixation d'une durée maxima de la journée et de la semaine de travail ».

Plus loin, l'article 427 du Traité énonçait, parmi un ensemble de méthodes et de principes généraux, « l'adoption de la journée de huit heures ou de la semaine de quarante-huit heures comme but à atteindre partout où il n'a pas encore été obtenu ». La Conférence de Washingon élaborait donc, en ce sens, un

projet de convention, qui devait entrer en vigueur le 13 juin 1921. Or, cinq Etats seulement ont ratifié ce texte : la Grèce, le 19 novembre 1920; la Roumanie, le 13 juin 1921; l'Inde, le 14 juillet 1921; la Tchécoslovaquie, le 24 août 1921; la Bulgarie, le 14 février 1922.

Cependant, la journée de huit heures est de pratique à peu près générale et constante. Un remarquable « Rapport spécial » du Directeur du B.I.T., « sur l'état des ratifications de la Convention sur la Durée du Travail », renferme à cet égard la documentation la plus minutieuse et la plus concluante. A quoi tient donc le petit nombre des ratifications obtenues? Le rapport spécial fournit deux explications : l'une est dans la lenteur des procédures parlementaires, surtout pour la mise en harmonie de la législation nationale avec une réglementation plus étendue; l'autre, dans l'appréhension, souvent irraisonnée, qui se manifeste partout à l'égard de la concurrence étrangère.

Le rapport enregistre, sur ce dernier point, quelques renseignements topiques; il les accompagne du commentaire suivant :

Ces quelques brèves notations de fait donnent à l'argument sa valeur concrète. Mais de combien de mouvements sentimentaux ne se renforce-t-il pas ! Que de légendes les opinions publiques ont accueillies sur la réglementation des Etats voisins ! Avec quelle facilité les idées les plus étranges et les plus fausses ont été accueillies! Les peuples se surveillent, se guettent les uns et les autres, dans leur terrible incertitude du lendemain.

Est-il permis de constater pourtant :

1° Que la durée de la semaine de travail avant la guerre était très différente suivant les pays ; que pour reprendre l'exemple de la semaine dans l'industrie cotonnière, l'Angleterre possédait la plus courte semaine de travail avec 55 heures 1/2, et l'Italie, l'Inde, le Japon, les plus longues avec, respectivement : 64 heures 1/2, 66 heures et 69 heures ;

2° Que, dans l'ensemble des pays européens, il semble bien que la durée moyenne de la journée de travail soit sensiblement la même, et que les systèmes de dérogations au régime des huit heures, malgré d'infinies variétés de détails, tendent à une certaine uniformité ;

3° Que pour les Etats-Unis, un mouvement vers la réduction de la durée du travail se développe nettement, dans l'industrie cotonnière, dans la mécanique et dans la sidérurgie ;

4° Que, même dans les pays d'Extrême-Orient, un mouvement existe : introduction de la semaine de 60 heures dans l'industrie cotonnière du Japon, de la semaine de 60 heures, par le Factory Act de juillet 1922 dans les Indes ?

Et ne peut-on pas dire qu'il résulte de tous les tableaux donnés de la réglementation en tous pays, qu'il y a eu une adhésion presque universelle au principe de la journée de huit heures ? Il *n'est, pour ainsi dire, pas de pays, depuis* 1918, *où la règle des huit heures n'ait été acceptée comme la règle commune.* Même quand elle a été critiquée, même quand des inquiétudes se sont manifestées, même quand des dérogations exceptionnelles ont paru indispensables, *la règle des huit heures est restée la règle communément acceptée par tous les Etats de la terre.* Certes, ce n'est pas par ces affirmations sommaires ou par ces impressions générales que les appréhensions des Etats en ce qui concerne la concurrence étrangère, pourraient être apaisées. Il faut cependant arriver à *savoir.* Il faut arriver à établir d'une manière irréfutable, la vérité dans chaque cas. C'est une des tâches essentielles du Bureau international du Travail. S'il

veut aider objectivement à la ratification de la convention, il faut qu'il éclaire l'opinion publique de tous les pays (1).

Le rapport du Directeur et ses annexes firent l'objet, à la conférence, d'un ample échange de vues, au cours duquel intervinrent des représentants de chaque groupe : ouvrier, patronal, gouvernemental.

Les travailleurs se plaignirent naturellement du trop petit nombre des ratifications obtenues, surtout quant à la durée du travail. Entre autres, M. Poulton rappela que, dans son pays, la Grande-Bretagne, il existe des accords volontaires qui procurent une journée de huit heures, et même parfois de durée moindre, à la très grande majorité des salariés. M. Schurch indiqua que ses camarades suisses, pour faire échec à la motion Abt, récemment adoptée, et qui étend la semaine ouvrable à 54 heures, ont obtenu que la question fît l'objet d'un *referendum* : alors que trente mille signatures seulement étaient nécessaires pour que la question vînt devant le peuple, 203.000 ont été recueillies dans un délai à peine supérieur à trois semaines, ce qui constitue un résultat sans précédent en Helvétie. Enfin, dans un clair discours, M. Jouhaux, secrétaire général de la C. G. T. française, montra l'attachement unanime des travailleurs, sans acception de tendances, pour la journée de huit heures; il conclut ainsi :

Ou bien, le Bureau international du Travail, par l'effort

(1) Société des Nations, Conférence internationale du Travail, quatrième session, Genève 1922. Annexe au Rapport du Directeur: *Rapport spécial sur l'état des ratifications de la Convention sur la durée du travail.* — Bureau international du Travail, Genève, 1922. — Pp. 91-92.

constant et raisonné de ceux qui participent à ses conférences, de ceux qui collaborent à son Conseil d'administration, acquerra la force et l'autorité morales nécessaires pour décider des ratifications, ou bien on déclarera la faillite de la procédure instituée à la Conférence de Washington, et l'on reviendra à la notion de la force décidant du droit !

Depuis 1919, il existe une « Organisation internationale des Employeurs industriels », dont le siège est à Bruxelles, et qui s'étend à dix-huit pays. Instrument de liaison entre les grandes Confédérations patronales, elle a, notamment, pour objet de suivre l'activité du Bureau international du Travail. Quelle influence une telle Association peut-elle exercer sur le groupe des employeurs présents à chaque conférence? Il serait téméraire et malaisé de le supputer; en tout cas, M. Carlier (Belgique) et M. Lithgow (Grande-Bretagne) donnèrent lecture, le 26 octobre, alternativement en langues française et anglaise, d'un texte assurément bien intentionné, mais tant soit peu ambigu :

Les délégués patronaux à la quatrième Conférence internationale du Travail déclarent que, *restant fidèles aux nobles idées qui ont inspiré la Conférence de Washington*, ils ne peuvent aujourd'hui que s'incliner devant la nécessité où se trouve chaque nation de réclamer de tous ses citoyens les sacrifices qu'exige la restauration de sa situation économique et la paix du monde.

Les délégués gouvernementaux, que leur situation place au-dessus des intérêts, parfois antagonistes, qui animent la production, contribuèrent à éclairer le débat par une série d'observations apparemment très impartiales.

M. le Dr Stern (Tchécoslovaquie) exposa que son pays s'était soumis, sans réserve, aux dispositions générales de la Convention sur la durée du travail. Or, d'après les enquêtes de la Société des Nations, la Tchécoslovaquie occupe la neuvième place parmi les Etats dont l'importance industrielle est le plus considérable; cependant, M. Stern pouvait ajouter ceci :

J'insiste également sur le fait que nous n'avons pas seulement ratifié la Convention sur les huit heures, mais que nous l'appliquons aussi très strictement. Nous avons assumé volontiers, dans cette question, le rôle d'une avant-garde...

De nombreux visiteurs étrangers, et plusieurs des délégués qui sont ici, se sont rendu compte, *de visu*, que bien que la Tchécoslovaquie ait ratifié la Convention et qu'elle applique rigoureusement la journée de huit heures, ce pays prospère et se développe très bien au point de vue économique.

Plus émouvante encore fut la communication de M. Comnène, délégué gouvernemental de Roumanie, qui s'exprima ainsi :

Après avoir réalisé la plus grande révolution pacifique de notre époque : le partage des terres aux paysans et le suffrage universel, le Gouvernement roumain s'est proposé de réaliser un vaste programme de législation ouvrière. Malgré la situation précaire de sa jeune industrie, malgré les conditions que je qualifierai de tragiques, de toute son économie nationale après la guerre, comprenant qu'une ère nouvelle commençait pour la classe ouvrière, et comprenant surtout qu'un pays ne peut pas aspirer à une complète prospérité, si cette prospérité n'atteint pas les travailleurs, malgré les objections classiques justifiées par les lois du libre jeu de la concurrence internationale, la Roumanie accepta, de propos délibéré, la journée de huit heures de travail. La Roumanie fut le second pays,

ce me semble, à ratifier la Convention de Washington. Ce n'est pas tout ; en ce moment même, une commission de spécialistes prépare au Ministère du travail du Royaume un projet de modification du travail, qui constituera la réforme la plus hardie et peut-être la plus complète qu'on ait tentée en Europe en cette matière.

M. le Dr Leymann, délégué allemand, déclara que son gouvernement n'avait pas manqué de soumettre les conventions et recommandations de Washington et de Gênes, dans le délai voulu, aux autorités compétentes, c'est-à-dire au *Reichswirtschaftsrat* et au *Reichsrat*, et de recommander à ces autorités de les approuver toutes, à l'exception de la Convention relative aux indemnités de maternité; cette réserve étant inspirée de scrupules d'opportunité que le *Reichswirtschaftsrat* n'a d'ailleurs pas partagés.

Quant à la journée de huit heures, on sait qu'elle a été introduite en Allemagne, à la fin de 1918, par des ordonnances plusieurs fois et tout récemment encore prorogées. « Autant que je sache, dit M. le Dr Leymann, pas une voix, jusqu'à présent, n'a cru devoir s'élever pour demander de modifier cet état de choses. »

Une autre intervention importante, en dehors même de sa claire et sobre éloquence, ce fut celle de M. Julin, secrétaire général du Ministère belge de l'Industrie et du Travail. Il rappela que la loi du 14 juin 1921 ne s'est pas bornée à consacrer, dans son pays, le principe de la journée de 8 heures et de la semaine de 48 heures, déjà réalisé par maintes conventions col-

lectives : cette loi, de plus, en a organisé, avec une extrême minutie, l'application administrative. M. Julin contesta qu'il y eût, dans son pays, des velléités sérieuses de réaction antisociale; il affirma pouvoir recueillir « des quantités de déclarations patronales qui sont des adhésions pleines et entières au principe des huit heures. »

On conviendra que cette réforme de la durée du travail sort intacte, et même victorieuse, des débats auxquels nous venons d'assister. Le modeste chroniqueur de la *Revue des Jeunes*, qu'une feuille minuscule, mais prétentieuse, accusait naguère d'être le seul à croire au régime des huit heures, ne se défend pas d'avoir éprouvé quelque plaisir à être, pendant trois semaines, en si bonne compagnie. D'ailleurs, le B. I. T. vient d'entreprendre, dans sa série *Etudes et documents*, l'édition d'une série de brochures concernant la durée du travail dans les principaux pays. Des monographies de Belgique, Italie, Allemagne et France, ont déjà paru : elles renferment la plus récente documentation, et la plus décisive, sur l'application réelle de la journée de huit heures.

On sait que la Cour permanente de justice internationale a reconnu, par une sentence rendue à la presque unanimité, la compétence de l'Organisation internationale du Travail en matière agricole. A la première séance du 26 octobre, M. Sokal, délégué gouvernemental de Pologne, parlant au nom de ses collègues yougoslaves, roumains et tchécoslovaques, félicita le Directeur du B. I. T. pour l'obtention de ce résultat. Il con-

vient, au reste, de souligner que la question posée n'était nullement celle de la journée de huit heures en agriculture, comme on l'a un peu légèrement prétendu. Quoi qu'il en soit, M. le Marquis de Vogüé, délégué du Gouvernement français et président de la Société des Agriculteurs de France, donna à l'Organisation internationale du Travail, par un bref et élégant discours, d'inspiration remarquablement élevée, l'assurance d'une collaboration loyale et franche « en matière agricole, comme dans toutes les autres, sous cette seule réserve, autorisée par l'article 427 du Traité, qu'il ne sera pas porté atteinte à ce que nous considérons comme les conditions essentielles du travail agricole et de la paix sociale. » M. de Vogüé formula aussi son adhésion au principe d'une commission d'experts qui, dans l'avenir, préparera, avec toute la compétence désirable, les délibérations de la Conférence.

Paroles de France, qui furent entendues et applaudies. Ce nous est l'occasion de constater le prestige dont notre pays bénéficie dans cette assemblée. Il le doit sans doute au fait que son idiome est l'une des deux langues officielles de l'organisation. Beaucoup de délégués s'expriment en français, et le font souvent à la perfection : ainsi, M. Adatci, ministre du Japon à Bruxelles, et M. Lou Tseng-Tsiang, ancien président du Conseil et ministre des Affaires étrangères de Chine.

C'est bien, toutefois, au patrimoine des idées et des institutions françaises, que s'attachent les esprits et les cœurs. Au cours d'une même séance, nous avons

entendu M. Lapointe, ministre de la Marine et des Pêches du Canada, évoquer, en un français à peine nuancé d'archaïsme, les liens de race les plus émouvants; puis M. Basu, délégué gouvernemental de l'Inde, proclamer en anglais que depuis des siècles, dans sa lointaine péninsule, notre pays est considéré, par excellence, comme une terre de générosité et de progrès...

Aussi bien, c'est à l'unanimité que le chef de la délégation française, M. Arthur Fontaine, dont le nom est associé, depuis trente ans, à toute l'œuvre de la législation ouvrière, a été réélu président du Conseil d'administration du B. I. T. Et M. le Directeur Albert Thomas, par sa largeur de vues, sa forte éloquence, sa précision administrative, tous les dons qu'il employait jadis pour la défense nationale fait, lui aussi, grand honneur à la France.

Parmi les délégués, certains qui, dans leur pays, seraient bien près d'être les contempteurs de l'Organisation internationale du Travail, ne dissimulent point l'intérêt qu'ils prennent à la voir ici fonctionner : ils prétendent, alors, ne plus lui apporter que le stimulant d'une « opposition constitutionnelle ».

Il nous est agréable de mentionner la part considérable prise aux délibérations, notamment comme président de la Commission du règlement et des réformes, par un prélat catholique, Mgr Nolens, délégué gouvernemental des Pays-Bas. Beaucoup de nos lecteurs savent quelle influence il exerce, depuis longtemps, sur la politique néerlandaise; l'estime et la confiance générales

l'environnent à la Conférence internationale du Travail.

Sur la participation, encore insuffisante, du mouvement syndical chrétien, nous ne pouvons mieux faire que de citer la *Journée industrielle :*

On remarque que les délégués ouvriers (ils sont choisis par les gouvernements) appartiennent ou se réfèrent en grand nombre à la Fédération Internationale Syndicale d'Amsterdam, celle à laquelle est affiliée la C. G. T. française. Cependant, sont ici, à titre de conseiller technique des gouvernements ou de délégué ouvrier suppléant, quelques membres qualifiés de la Confédération Internationale des Syndicats chrétiens, dont le siège est à Utrecht. Ils estiment, soit dit entre parenthèses, que leur nombre et leurs fonctions ne correspondent pas à l'importance réelle de leur Confédération, et ils s'étonnent de la pusillanimité de certains gouvernements à le reconnaître officiellement...

... La Confédération Internationale des Syndicats chrétiens considère l'internationalisme de son action comme une union morale plutôt que comme une unité imposée de méthodes et de programmes. Elle vit des idées du catholicisme social. Elle n'est donc portée ni à la socialisation étatiste ni au syndicalisme socialiste. Elle est d'esprit conciliateur, mais avec une conviction ferme des droits des travailleurs, au nom des droits de la « personne humaine ». Cette fermeté l'amène, sur le terrain des réformes obtenues ou en cours, à une action qui, pratiquement, se combine avec l'action des syndicalistes d'Amsterdam (1).

En ouvrant cette conférence, le grand parlementaire qui l'a présidée, Lord Burnham, appelait sur ses travaux « la bénédiction de la Providence pour le bien de l'humanité ».

Tout à l'heure, le vice-président, M. de Aguero y

(1) *Journée industrielle* du 24 octobre 1922, p. 2.

Bethencourt, ministre de Cuba à Berlin, constatait, en fait, que ce souhait s'est réalisé par la cordialité qui a dominé tous les débats. « Petit à petit, les Américains, les Asiatiques (les Chinois, les Japonais et les Siamois) ont fraternisé avec les Européens, et tous sont frères devant la justice et la loi sociale. » Mais le distingué diplomate ne craignait pas d'émettre certains conseils :

Il faudra tenir toujours présente à notre esprit la phrase du prêtre quand il dit à la messe : *Sursum corda ;* élevez vos cœurs au-dessus des intérêts de classes ou de groupes ; élevez vos cœurs jusqu'à l'intérêt humain, jusqu'au bonheur de tous ; parce que si l'on ne défend que les intérêts d'un groupe, on n'arrivera jamais à établir la paix morale dont l'univers entier a un tel besoin aujourd'hui.

Paroles qui correspondent bien, n'est-il pas vrai, à nos préoccupations chrétiennes? De grand cœur aussi nous applaudissions, il y a quelques instants, à la phrase par laquelle lord Burnham clôturait la Conférence :

A tous les délégués que j'ai rencontrés, et en qui j'ai trouvé des amis et des collaborateurs, j'exprime sincèrement le vœu que la Providence, qui fait partie de toutes les religions et de tous les pays, soit généreuse pour tous les travaux qu'ils entreprendront.

Cet appel, courageux et confiant, à la paternelle sollicitude qui domine les agitations humaines, était bien la meilleure conclusion possible des journées laborieuses auxquelles nous venons de participer.

Gaston TESSIER.

QUELQUES AMITIES INTELLECTUELLES DE M. PAUL BOURGET

Dans un des articles qu'il a réunis récemment sous le titre de *Nouvelles pages de critique et de doctrine*, M. Paul Bourget condamne ce qu'il appelle « la maladie du journal intime ». M. Bourget — à moins qu'il ne soit quelque jour victime de ce mal contagieux — ne laissera donc pas un de ces documents sur l'âme humaine où s'inscrit la marche d'une conscience. C'est grand dommage: un journal intime de M. Bourget, ce serait, vue par un œil très pénétrant, l'histoire d'une société en un moment où d'autres mœurs, d'autres idées, et tout un nouvel univers s'élaboreraient; ce serait, en même temps, vue par un analyste et décrite sans complaisance, l'histoire d'un esprit, et d'un esprit très ouvert et très droit, — l'esprit de M. Bourget.

A dire vrai, l'avenir se consolera de cette lacune parce qu'il aura ces romans que l'auteur a voulus « objectifs », mais où il n'a pas pu ne pas engager, comme malgré lui, quelque chose de son être intime. Suivre l'évolution de l'écrivain, ce sera suivre l'évolution de l'homme. Et quant à nous, qui n'avons pas l'ensemble de son œuvre et qui ne pouvons pas dessiner la courbe entière de cette évolution, nous avons quelques confidences: ses vers, par exemple, et la *Lettre autobiogra-*

phique placée en tête d'*Extraits* de ses ouvrages; nous avons aussi beaucoup de ses déclarations, de ses « pages de critique » et surtout « de doctrine » où il condense le résultat de ses réflexions. Pour reprendre un mot qui lui est cher, on peut l'y suivre « étape » par « étape ». Lui-même, d'ailleurs, a jalonné sa route, le jour où il a déclaré qu'au nombre des amitiés qui ont le plus marqué dans sa vie, trois noms surtout s'imposent à son admiration, à sa reconnaissance intellectuelle: parmi ses aînés, le nom de Taine; parmi les pairs, le nom de M. Barrès; et parmi les générations plus jeunes, le nom de M. Maurras.

Cet esprit si nuancé et si divers — sans être à aucun degré un esprit « disciple » — a su tour à tour, et aussi tout à la fois, se relier aux trois courants d'idées dont ces trois noms sont les symboles. Quand nous lisons ses *Nouvelles pages de critique et de doctrine*, il nous plaît de retrouver ici le Bourget-Taine, là, le Bourget-Barrès, plus loin, le Bourget-Maurras; et le désir nous prend de relire ses autres livres, et de rechercher, là encore — l'image est de M. Bourget lui-même dans un article sur Louis Bertrand — ces trois fils d'or qui courent à travers l'étoffe.

***

Quand M. Bourget regarde vers ses premières années de littérature, par exemple vers cette année 1872 où s'imprimait son premier article, sur Spinoza, c'est le

visage de Taine qu'il retrouve, et son admiration pour cette figure, « la plus haute figure littéraire de notre époque », disait-il. Aujourd'hui encore, Taine est pour lui « M. Taine ». Il se revoit à la table du maître, boulevard Saint-Germain, s'entretenant avec Gaston Paris ou Boutmy, écoutant Cherbuliez ou Tourgueniew converser sur l'art du roman ; il entend encore « M. Taine », animé de soucis patriotiques, penser tout haut — devant lui que les mêmes soucis obsédaient — l'œuvre régénératrice, les *Origines de la France contemporaine ;* et il assiste comme autrefois à la lutte pathétique de cette conscience de vieillard, se débattant contre son déterminisme meurtrier, aspirant à voir d'autres horizons s'ouvrir devant son âme, — lui que la même soif tourmentait, et qui a trouvé enfin ce que Taine cherchait avec angoisse.

Au fait, lui ressemblait-il ? Oui, si Stendhal, leur maître commun, a dit vrai : « D'auteur à auteur tout éloge est un certificat de ressemblance. » Oui aussi, je crois, s'ils ont gardé tous deux un peu de l'allure et du tempérament de leurs terres natales, si les Ardennes de l'un, avec leurs chênes et leurs chapelles, ont quelque air de famille avec l'Auvergne de l'autre et son solide style roman, avec le granit sérieux où plongent, comme le lui disait E.-M. de Vogüé, toutes ses racines héréditaires, avec ces villes ou ces villages du Plateau Central — Le Puy ou Nébouzat — où il se plaît à faire naître ses héros, prêtres du *Démon de Midi*, magistrats des *Deux aveux* et jusqu'au vieux mendiant de *la Meilleure part!*

Oui, enfin, s'ils ont tous deux subi à jamais, l'un à la fin de sa vie, l'autre au début, l'impression de ces inoubliables visions : les cavaliers prussiens « galopant victorieux » sur le sol de France, et la Commune ajoutant aux ruines de la guerre « la ruine pittoresque de la Cour des comptes ». (Préface du *Disciple*.)

Ils ont eu les mêmes curiosités. L'Angleterre, qui a retenu longtemps l'auteur de l'*Histoire de la littérature anglaise*, a aussi attiré le critique des *Etudes anglaises*, et Shelley, Rossetti, les Lakistes ont inspiré la poésie de M. Bourget. De même les *Sensations d'Italie* font écho au *Voyage en Italie*. Ils sont allés, l'un et l'autre, mettre leurs pas dans les pas de Stendhal. L'énergie, la passion du pays de Cellini et de Fabrice del Dongo séduisaient ces deux « amateurs d'âmes ». M. Bourget, qui retrouve aujourd'hui chez les fascites cette Italie de guerres civiles et de passions, aimait naguère que ses héros, André Cornélis ou Greslou, se modelassent à l'image des héros stendhaliens. André Cornélis, par exemple, regrette de n'être point né dans cette Italie du XVIe siècle ou les vengeurs n'avaient pas nos scrupules et nos modernes entraves. L'âme de ce peuple et de ce temps, l'auteur de la *Philosophie de l'art* l'a aimée. Il l'a recherchée dans l'esthétique des peintres, dans l'économie des monuments. C'est là que M. Bourget l'a vue à son tour. Aujourd'hui encore, devant un roman inachevé de Maupassant, il pense aux fresques de Benozzo Gozzoli et de Ghirlandajo ; devant le visage du savant Tannery, il se souvient du Léonard des

Offices. On a accusé M. Bourget de « peinturite ». Si c'est là une maladie, Taine en était atteint à un égal degré ; et cette communauté de goûts est la marque d'une communauté de tempéraments.

Et puis, ils ont eu tous deux — cela crée une fraternité d'âme — les mêmes admirations, les mêmes passions littéraires. Ils ont eu tous deux les mêmes maîtres de réalisme, et quand M. Bourget écrit de La Bruyère : « Le plus grand peintre de physionomies qu'ait eu la France », voilà un jugement auquel a souscrit d'avance l'auteur des *Essais de critique et d'histoire*. Ils goûtaient et comprenaient de même façon le stendhalien Mérimée. Lorsque Taine avouait, devant M. Bourget, ce qu'il devait à Sainte-Beuve, M. Bourget lui savait gré d'aimer les *Lundis ;* il lui savait gré aussi de réconcilier dans son culte intelligent Sainte-Beuve et Balzac. Ah ! Balzac surtout, qu'il devait aimer entendre Taine parler de lui ! Il revivait alors ces heures d'adolescence où, dans un cabinet de lectures de la rue Soufflot, *le Père Goriot* lui révéla *la Comédie humaine* et le plongea dans une telle intensité de rêves qu'il lui fallut, à toute force, en lire tous les volumes, dans l'ombre de ses dictionnaires : « J'avais quinze ans, dit-il... J'y ai reçu de ces coups de foudre intellectuels qui ne s'oublient pas » ; et encore : « Ma vocation d'écrivain date de là. » Désormais il marchera, les yeux fixés sur ce modèle ; il réalisera à son tour une *Comédie* vivante et cruelle ; il nous étonnera par la perfection de son talent de romancier, comme Balzac lui faisait peur,

dans la plénitude de ses facultés, quand il se penchait sur la forêt immense et confuse de son œuvre.

De *Cruelle énigme* à *l'Etape*, et du *Démon de Midi* à ses nouvelles les plus récentes, M. Bourget est resté le lecteur de Balzac et l'ami intellectuel de Taine. Un « romancier de Taine », ce peut être un historien, l'Albert Sorel de *la Grande Falaise* par exemple. Ce peut être aussi un peintre de mœurs, notant dans la vie de la société les grandes maladies morales et leurs « génératrices » physiques, Zola, par exemple, — du moins Zola le croyait. Mais un « romancier de Taine » est peut-être plus encore un analyste des caractères. Et d'ailleurs, le roman d'analyse n'est-il pas aussi un roman de mœurs et un roman historique? Greslou ne se sépare pas plus de la fin du XIXe siècle, ou Monneron du début du XXe, que l'Octave de Musset ou l'Amaury de Sainte-Beuve ne se séparent, celui-ci du Directoire, et celui-là de la Restauration.

Surtout, un roman d'analyse, c'est une « planche d'anatomie morale » comme l'auteur de *l'Intelligence* les aimait, et comme on les aimait au temps de *Madame Bovary* et de *l'Education sentimentale*. Dans la dédicace d'*André Cornélis*, M. Bourget confie à Taine son rêve d'art : « Un roman d'analyse exécuté avec les données actuelles de la science de l'esprit. » Taine y dut applaudir, et toute la génération de Taine. Pourtant M. Bourget n'est pas de cette génération. Il sourit des ambitions qu'elle nourrissait et de leur emphatique avortement. Il donnerait tous les vers philosophiques

de Sully-Prudhomme pour deux ou trois de ses cris d'âme et de ses cantilènes ou de ses soupirs ; il donnerait toute l'érudition de Leconte de Lisle pour *la Fontaine aux lianes* ou *le Manchy;* et Zola le divertit fort avec son « roman expérimental ». Il n'est point du tout du groupe de Médan ; pour lui, *Salammbô* n'est rien que « le plus magnifique exemple de la rhétorique de la langue » ; et nul moins que lui n'aurait pu signer cette Préface de *Pierre et Jean* où l'analyse psychologique est quelque peu malmenée. Au contraire, il veut être, lui, un « anatomiste » du cœur humain ; et par là il est fidèle à l'esprit de Taine, puisqu'il se rattache, par delà ses prédécesseurs directs, à l'auteur de *la Chartreuse de Parme.*

Stendhal, à la vérité, n'avait inventé ni la chose, ni le mot : déjà Mlle de Scudéry se flattait de « faire l'anatomie d'un cœur amoureux ». Seulement, depuis les idéologues du XVIIIe siècle et les positivistes du XIXe, cette sorte d'anatomie prend un air plus scientifique. Elle a une curiosité, quelquefois maladive, du trouble nerveux; et si M. Bourget substitue au trouble nerveux le trouble mental, il est meilleur psychologue, mais il reste aussi obstinément médecin. Il n'est plus « physiologiste », comme on l'était au temps des Goncourt; mais il est « psychiâtre » — comme Stendhal, comme Balzac ; et, comme Balzac, il aime les médecins. Le Bianchon de celui-ci, M. Bourget a toute sa vie recherché sa société. Il s'est promené sous les pins de Costebelle avec Ollier ; il a été l'ami du « génial

Albarran » ; il a voulu être leur « modeste élève du dehors ». Il a senti qu'il était de leur race et que les romanciers de son espèce, comme les prêtres, comme les juges, devaient avoir cet art d'observer, cette « intelligence des rapports » qu'on appelle le diagnostic. Je le vois — et ce spectacle a de la grandeur, il s'ennoblit de toute « la majesté de la science » — assis dans la salle basse et sombre où son ami, le professeur Dupré, interroge les « psychopathes » que l'on vient d'amener. Il écoute de toute son attention. Il se tend, de toute sa force, vers ces *lois de l'enfer* que le savant fait affleurer par degrés à travers le chaos de ces consciences anormales ; et il murmure le mot de Gœthe : « L'enfer même a ses lois. » N'est-ce pas là un tableau sur lequel il faut méditer, pour connaître l'auteur de *Lazarine* ?

Avouons qu'il explique peut-être quelques-uns de ses défauts — ou de ses excès. Le trouble mental qu'il a vu dans cette triste salle, il l'a retrouvé dans la société tout entière. Qu'il se plaise, au sortir d'une de ces séances, à nous parler dans une nouvelle des « auto-accusateurs » ou des « mendiants thésauriseurs », nous le suivons volontiers dans cette étude ; et nous avouons qu'il est des déséquilibres de la société, véritables maladies collectives, qu'il convient de dénoncer. Mais vraiment, n'est-ce point abuser du nom de maladie que de l'appliquer à l'individualisme ou encore à l'innocente habitude de tenir son journal ? Et M. Barrès, son ami, entend-il sans pâlir M. Bourget, qui range Rousseau

parmi les dégénérés, donner comme signes de son mal : « il est à la fois un égoïste et un émotif » ? M. Bourget, il me semble, se grise de mots scientifiques. « Ce maniaque, ce dément, ce cyclothymique, ce mélancolique, ce paranoïaque » : cette ligne est dans les *Nouvelles pages de critique;* il faut avouer qu'elle est un peu hérissée. Et enfin, s'il faut dire toute ma pensée, je crois que M. Boutroux dut être étonné, le jour où M. Bourget lui dit que l'armée française joue le même rôle que « les glandes endocrines ».

Ces habitudes de pensée scientifique colorent même son style et son art d'écrivain. Ce sont des images scientifiques, des expressions de mathématicien. Partout, une composition serrée et forte, une clarté parfaite, sèche quelquefois. Si l'on imagine Stendhal relisant le *Code civil* avant d'écrire, on imagine aussi volontiers M. Bourget, au moment de prendre la plume, se remettant à la lecture de *la Tuberculose inflammatoire* du professeur Poncet, — « un chef-d'œuvre d'ordre et de lucidité », nous dit-il. On l'imagine surtout — et là encore l'esprit scientifique se décèle — réfléchissant sur les lois de son art et les ressources de son métier, avant de se livrer à cette « demi-conscience » dans laquelle, paraît-il, il compose. Il n'y eut jamais — même chez Taine — d'esprit plus critique, d'artiste plus conscient.

Trop conscient peut-être, dira-t-on, puisque la volonté, l'intelligence lucide ne sauraient créer des êtres aussi réels que l'imagination du visionnaire et les involontaires mouvements du poète. C'est à cette imagina-

tion, à ces mouvements, qu'il faut demander ces figures qui se dressent, animées, mouvantes, et qui, à jamais, circulent dans le monde et vivent d'une immortelle vie ; et l'on dit : un don Quichotte, un père Grandet, une Bovary. — Sans doute, mais on peut dire aussi : un Adrien Sixte, un Monneron, un Crémieu-Dax ; ou plutôt — car ces romans remplis d'idées, romans à thèse, ou, pour mieux dire, romans symboliques, légueront peut-être à la langue leurs titres plus que les noms de leurs personnages — on dira d'un homme qu'il est un *Disciple* ou qu'il est aux prises avec le *Démon de Midi*, d'une famille qu'elle a franchi l'*Etape*, d'une société, qu'elle cède aux enchantements de l'universelle *Cosmopolis*.

Il n'est point indifférent, ce me semble, que cette remarque s'applique à l'œuvre de M. Barrès autant qu'à celle de M. Bourget. Je ne sais si l'on dit un Philippe, un Sturel, une Colette Baudoche ; à peine dit-on un Bouteiller ou un Charles Martin; mais les titres de M. Barrès, en revanche, ont fait fortune : on se promène dans *le jardin de Bérénice;* on veut être *un homme libre* ou *un amateur d'âmes;* on gémit d'être au nombre des *déracinés*.

C'est que M. Barrès et M. Bourget, malgré bien des différences, ont ce trait commun de se plaire plus souvent dans le monde des idées que dans le monde

des formes et peut-être de s'éloigner quelquefois un peu de la vie à force de réfléchir sur la vie. Ils jouissent tant de leurs analyses subtiles, — et d'une jouissance presque égoïste ! Voilà bien le Bourget-Barrès, l'idéologue passionné, le dilettante intellectuel. Sans doute, il est mort, le premier Bourget, le dilettante de décadence qui, en écrivant ses *Essais de psychologie contemporaine*, écoutait, « indifférent aux luttes d'ici-bas, autour de lui frémir et trépigner la foule ». L'auteur du *Disciple* a conscience des responsabilités de l'élite, et n'en parle pas aussi légèrement que l'auteur des *Philosophes classiques*. Mais un autre dilettante vit encore en lui, celui qu'il sentait tressaillir dans le secret de son âme au moment même où il condamnait Greslou le « disciple » : « Que je voudrais, moi, pour me citer en exemple, disait-il dans sa préface, qu'il n'y eût jamais eu dans la vie réelle de personnages semblables de près ou de loin au malheureux *disciple* qui donne son nom à ce roman. » Greslou est un Philippe criminel, et M. Bourget, un Greslou moral. Que faisait Philippe auprès de Bérénice ? Une expérience psychologique. Que fait Robert Greslou, sinon une expérience psychologique ? Et, de même, c'est une expérience psychologique que M. Bourget institue, de moins meurtrière façon, à chaque roman qu'il écrit.

Ces deux esprits — Bourget et Barrès — sont comme le symbole d'une génération tout entière. Leur curiosité des choses de l'âme est le signe d'une inquiétude nouvelle qui les a ramenés tous deux vers un génie

de leur terre natale — puisque M. Barrès aussi a des racines dans cette province — Pascal. Cette inquiétude, un William James l'éprouvait là-bas, « outre-mer », et M. Bourget, en conversant avec lui, a pu sentir que le souffle nouveau dépassait les limites de la France. En Amérique comme en France, l'intelligence toute pure ne suffisait plus à ceux que la science avait déçus, — et d'ailleurs, la science même de Bourget le « psychiâtre » ne lui enseignait-elle pas que l'intelligence est bien peu de chose auprès de l'inconscient ? Ainsi s'élaborait une philosophie du sentiment que cette génération a léguée à la nôtre. Elle a préparé Péguy, Psichari ; elle les a aimés ; elle les a adoptés. M. Bourget et M. Barrès ont salué ces deux âmes ardentes, dans lesquelles ils se reconnaissaient avec leurs certitudes et leurs incertitudes.

Car, dans cette réhabilitation du sentiment, je ne sais quoi de trouble demeure, et d'incertain, une lutte de deux êtres que portent en eux un Bourget et un Barrès. Il y a un poète lyrique chez M. Barrès à côté d'un psychologue analyste; et chez M. Bourget aussi : « Moi, dit-il dans ses *Etudes et Portraits*, je ne suis, *hélas !* qu'une moitié de poète qui s'arrange comme elle peut, cousue à une moitié de psychologue. » Il y a chez M. Barrès un Germain et un Latin ; et, de même encore, M. Bourget nous confie : « Il y a toujours eu en moi un philosophe et un poète de la race germanique en train de se débattre contre un analyste de la pure et lucide tradition française. » Il y a un classique

chez M. Barrès et un romantique, un intellectualiste fidèle à Minerve, et un ami de Belphégor ; M. Bourget, lui aussi, placé entre les deux groupes adverses qui se partagent notre temps, veut sentir comme les uns, et, comme les autres, se regarder sentir, éprouver comme les uns, et, comme les autres, comprendre. Ni M. Barrès, ni M. Bourget ne peuvent se laisser accaparer par l'un des deux partis. Dans le fracas de la bataille qui se livre parmi nous, ils regardent, ces deux grands aînés, les assauts et les prouesses ; ils assistent à la mêlée où l'intuition heurte l'intelligence, où la ferme « tradition » — acier brillant — brave la flamme jaillissante de « l'élan vital ». Ils reconnaissent des amis, des frères, dans les rangs des Grecs comme dans ceux des Troyens ; et si parfois, comme les dieux d'Homère, ils se mêlent à la bataille, c'est bien en Olympiens, en effet, puisqu'ils ont eu pour maître d'éthique intellectuelle l'Olympien de Weimar, ce Gœthe qui eût aimé parler en souriant, devant Eckermann attentif, des querelles de Belphégor et de Minerve.

⁂

Qu'ils partent de Minerve ou de Belphégor, de l'inconscient ou de l'intelligence, M. Bourget et M. Barrès aboutissent au même point. Car l'intelligence nous enseigne à vénérer la tradition ; mais s'il est vrai aussi, comme le dit M. Bourget, que « l'insconscient est la partie la plus féconde de notre être , il faut mépriser

l'effort de la raison réformatrice, et reconnaître qu'une race trouve les institutions qui lui conviennent dans l'inconscient, dans le travail lent et involontaire des siècles. Ainsi, par l'une et l'autre voie on aboutit à ce principe de continuité ; on aperçoit, de l'un et l'autre point, quand on jette sur le monde et sur l'histoire un regard attentif et profond, que l'humanité, pas plus que la nature, ne fait de « sauts », et que les peuples, pas plus que les familles, ne se soustraient impunément à la grande loi de « l'Etape ».

Voilà ce que M. Bourget savait, dès 1895, quand il dénonçait, dans tous les peuples travaillés par la démocratie, une espèce d'anarchie intellectuelle. Pourtant, il était quelque peu démocrate alors; il était allé chercher « outre-mer » des leçons de démocratisme. Il a, depuis, reconnu qu'un travail se faisait dans les esprits, qui ramenait l'élite à la notion de la permanence; il a voulu y participer; il a été l'ami de M. Maurras, à qui il a dédié *le Tribun* parce qu'il y avait mis en scène la doctrine que Maurras a tirée de Sainte-Beuve: l'empisrisme organisateur ; et quand l'avenir jugera notre temps, il ne devra pas oublier que deux des esprits les plus fins et les plus solides de ce temps, Jules Lemaître et M. Bourget, ont adhéré aux doctrines de M. Maurras. L'auteur du *Député Leveau* et du *Tribun* ont cru voir dans le journalisme latin le génie même de la Méditerranée, « ce lac sacré, dit M. Bourget, aux abords duquel s'est formée la seule civilisation dont nous puissions être »; ils ont uni dans une même condamnation

l'esprit de révolution et l'esprit de démocratie; et le sarcasme est remonté à leurs lèvres, qui jaillissait des lèvres d'Aristophane devant le crédule Démos. Seulement, comme l'on met à toutes les idées que l'on adopte son tour et son ton personnels, je retrouve dans le Bourget-Maurras le Bourget psychiâtre, et ses excès. Ce n'est point, comme Aristophane et Jules Lemaître, dans un asile de vieillards simples et inoffensifs qu'il renvoie Démos: c'est à la Salpêtrière, à Bicêtre, à Sainte-Anne, parmi les hystériques, et ces « paranoïaques » ou ces « cyclothymiques » dont il a fait grand usage dans ses romans.

Ainsi le démocratisme, lui aussi, lui paraît une « maladie » : il est une déviation de l'Intelligence. La tare de notre temps, dit M. Paul Bourget, n'est pas, comme on le croit souvent, une diminution de la volonté, mais de l'Intelligence. L' « avenir de l'intelligence » est compromis par ce régime qui soumet les puissances d'esprit aux puissances d'argent.

M. Bourget, au tome second de ses *Nouvelles pages de critique*, se demande si, par exemple, cette nécessité de vivre de sa plume n'a pas dévié et gâté le talent d'un Balzac. Que serait devenu Balzac, s'il n'avait pas eu à payer ses dettes ? A quel art supérieur et sans scories n'eût-il pas atteint ? Ici nous arrêterons M. Bourget, et nous oserons lui demander s'il en est bien sûr. N'a-t-il pas dit, au contraire, au tome premier de ces mêmes *Pages*, que le devoir de payer ses dettes avait été le grand aiguillon du génie de Balzac ; qu'il

l'avait obligé à tirer de lui-même tout ce qui s'y cachait de puissance de création ? Et voilà justement ce qui, peut-être, malgré tout le désordre et l'indiscipline dont nous souffrons, donne aux esprits et aux lettres dans les temps nouveaux, un ressort que les âges de hiérarchie n'ont pas connu : la nécessité de l'effort, la hâte de franchir l'étape, l'ambition de s'élever.

Mais M. Bourget répliquerait aisément que nos mœurs et notre régime, loin de nous élever et d'élever notre littérature, donnent au royaume de l'esprit une sorte de constitution républicaine, je ne sais quel air plébéien. Balzac, pour reprendre cet exemple, n'a pas « les attaches fines » ; et ceux mêmes qui sont indifférents aux luttes du forum, Maupassant, Huysmans, ceux mêmes qui se défendent contre l'anarchie ambiante, Alphonse Daudet, François Coppée, ceux-là, dit M. Bourget, sont bien de ce temps et de ce régime : ils se plaisent à peindre les petites gens ; ils sont sans indulgence pour les hautes classes françaises ; ils ont, de la nature humaine, une vision « diminuée, avortée, démocratisée ». M. Bourget, au contraire, a été un peintre de la haute vie. Ses beautés sont aristocratiques ; le poème de l'avenir, selon la préface d'*Edel*, doit être « un poème en bottes vernies et en habit noir » ; et il s'étonne quand une bourgeoise, Mme de Bonnivet de *la Duchesse bleue*, est belle comme les princesses de Van Dyck. On l'a parfois taquiné sur ce goût. Ces malices me semblent injustes. Pourquoi reprocherait-on à Racine de mettre des rois sur la scène ?

M. Bourget, comme Racine, voulant peindre le cœur humain, devait choisir ses personnages parmi ceux que rien ne détourne de leurs passions, et chez qui la vie psychologique se déploie à l'abri des soucis mesquins. Il n'a pas de puérile admiration pour la « haute vie ». Oui, — mais je n'oserais en dire autant de son public. Beaucoup de ses lecteurs cèdent à une curiosité naïve du grand monde, assez commune dans un régime où les petites classes envient les classes distinguées; et, dès lors, quand il condamne ce régime, M. Bourget est peut-être ingrat...

Pour être plus juste, il en est venu à l'âge où ses maîtres, les Renan, les Taine écrivaient, l'un sa *Réforme intellectuelle et morale*, l'autre ses *Origines*. Ainsi sous le Bourget-Maurras nous retrouvons le Bourget-Taine. L'esprit de réalisme de Taine et de Renan a porté chez lui les mêmes fruits ; leur esprit scientifique, tantôt optimiste, tantôt pessimiste, et dilettante quelquefois, s'est développé chez lui avec les mêmes alternatives de dilettantisme, de pessimisme, d'optimisme..... Pourtant, alors que Renan achève sa vie dans le dilettantisme, et Taine dans le pessimisme, c'est à une sorte d'optimisme que M. Bourget est parvenu. C'est qu'il a retrouvé le sens du divin. Il a vu que le vase vide, dont Renan, jadis, respirait sans espérance le parfum à demi évanoui, s'emplissait de nouveau de la liqueur sacrée, et que c'était un Graal immortel. Ce « cri d'un cœur resté chrétien », comme il disait dans *les Aveux*, il le pousse

maintenant, parmi les avertissements, parmi les « leçons » qu'il tire de la guerre, et parmi les programmes qu'il propose au « parti de l'Intelligence ». Il ne croit pas ce parti voué à un irrémédiable paganisme ou à un positivisme fermé. Il ne croit pas non plus que l'esprit chrétien rejette le culte de l'esprit tout court, et bannisse l'intelligence, ni la science. Et c'est là peut-être l'enseignement le plus certain de cette longue et belle carrière : ce qui se fait et se dit contre la vérité scientifique, se fait et se dit contre l'idée même de vérité; les conséquences de ce scepticisme sont incalculables ; elles sont destructrices sous l'apparence de la piété ; et les Raymond Sebond préparent les Montaigne.

Pierre MOREAU,
Professeur à l'Université de Fribourg.

ART ET LITTÉRATURE

LA SOURCE

Au R. P. Dom Michel Caillava

Le ruisseau qui vient longer
le tournant du potager
bouillonne et fait un rejet
joyeux qui a pour objet
d'éveiller et propager
un bruissement léger
qui rende moins affligé
le front où il a neigé.

Mais il y a des eaux lourdes
— auprès d'une source, à Lourdes,
où des femmes aux mains gourdes
emplissent de Ciel des gourdes —
il y a des ondes sourdes
et qui, ravissant les sourdes,
allègent les plus balourdes...
Oh! Notre-Dame de Lourdes.

L'IDEAL

A Raymond Schlemmer

Comme saint François d'Assise
une pauvreté précise :

de la bure, et par-dessus,
la Croix douce de Jésus.

Pour famille, les apôtres,
et les autres, tous les autres.

Des nuits vides, un cerveau
léger dans le jour nouveau.

Et surtout — à la mésange
enseignant un chant d'archange —

de l'amour sans un jaloux
pour l'agnelle et pour le loup.

QUINQUAGESIME

A Henri Charlier

Printemps va s'épandre :
et le chêne prendre
une souveraine proportion...
Le ciel qui l'azure
en farde l'usure
et l'exacte configuration.

Dans trois jours, les Cendres.
Oh! les pousses tendres
où les feuilles font une impression...
Or toute verdure
a fin ; ce qui dure
est la stricte ramification.

Christ? On va le pendre,
et puis le descendre;
aussi rampe la désolation...
Mais quelle stature
atteint la nature
où se dresse le bois de Passion !

A LA JONQUILLE

A Francis Jammes

Jonquille jaune, à peine éclose, écho
d'un jardin clair de Fra Angelico,
vous fûtes parmi les fleurs la première
à tressaillir dans un cri de lumière
au moment que s'ouvrit le contrevent
de la cellule où sommeillait l'enfant
rêveuse qui, toutes les nuits dernières,
avait en vain cru voir les printanières
effloraisons de Fra Angelico
s'éveiller dans le val comme un écho.

Jonquille jaune (et ce n'est point la « double »,
artificielle et pareille en son trouble
aux folles enfants, dont il s'agit là),
jonquille simple, ouverte, que voilà,
vigilante ainsi qu'une vierge sage,
et qui serez, lors du divin passage,
élue aussi; vous que rien ne souilla
et qui montez comme un alléluia,
en vous ployant cependant sous le trouble...
incitez-nous à ne plus être double.

A LA TULIPE

Au Prince Ghika

O vous sur qui, tulipe purpurine,
une rosée incandescente pleut
comme le sang qu'un martyre illumine,
— et dont la flamme unie et une peut

se diviser en six langues de feu,
vous subissez une blessure étale,
imprégnant peu à peu chaque pétale,
et qui devrait, ruisselant à son bord,
souiller le fond de la coupe fatale.
Et cependant pur luit votre cœur d'or.

Vous ressemblez en cela au calice
immaculé de la Cène : Jésus
y répandit, pour notre seul délice,
ainsi qu'un vin les rubis noirs issus
à flots profonds de ses flancs décousus.
De ce nectar la glorieuse lie
au lieu de nous étouffer nous délie
suavement des plus poignants péchés,
nous rendant propre à la sage folie
que l'Esprit-Saint dispense aux fronts penchés.

Claude DUBOSCQ.

LES LIVRES

LA PENSEE PHILOSOPHIQUE ET RELIGIEUSE

LE BIENHEUREUX HENRI SUSO, par *Renée Zeller* (1 vol. in-12 carré de XII-274 pages, avec illustrations, Paris. Librairie de l'art catholique, 1922, prix : 7 fr.).

Quand on ouvre un livre de Mlle Zeller, on est sûr d'y respirer un exquis parfum mystique dans une atmosphère translucide et spirituelle. L'horizon y touche toujours le ciel et, sur les champs de la terre, passent des âmes saintes et virginales. Après la *Bienheureuse Imelda* (1), après les *Chroniques du Royaume de Dieu* (2), voici le *Bienheureux Henri Suso*, ou « les aventures spirituelles d'un roman d'amour divin ». Mlle Zeller connaît parfaitement son héros; elle a puisé aux documents historiques les plus sûrs pour en tracer l'idéale physionomie. Et les traits qu'elle en dessine sont si frappants! On dirait qu'elle l'a vu de ses yeux et qu'elle a entendu de lui de fraternelles confidences.

« Dès mon enfance, disait Suso en parlant de lui-même, Dieu m'avait doué d'un cœur aimant. » Son extrême sensibilité native s'aiguise encore dans les tristesses d'un foyer désuni. Son père, hobereau qui s'est fait marchand, froisse et tyrannise sa mère, souabe sentimentale et douce qui vit absorbée dans la contemplation du Sauveur souffrant. L'enfant ne quitte pas sa mère et prend d'elle une piété naïve et tendre qui déjà s'adresse à Dieu et aux Saints comme s'ils circulaient visibles dans l'horizon de sa vie. A treize ans, il entre chez les Frères-Prêcheurs de Constance. Offert par sa mère, avec le consentement sans doute indifférent de son père, il se donne dans sa candeur. Tout le ravit dans la liturgie de l'Ordre dont les moindres usages parlent à son cœur de poète et d'enfant très pur. « Il attend un sourire aimable de saint Dominique

(1) Librairie de l'art catholique, Paris 1921.
(2) Editions de la *Revue des Jeunes*, Paris 1922.

quand il s'incline en prononçant son nom. Aux prostrations des moines, répondent au Ciel de grands remous d'armées angéliques, se prosternant devant la face de Dieu ». Son couvent est situé dans un cadre exceptionnellement romantique; « ses fenêtres ouvrent directement sur l'infini du ciel et des eaux » et le soir, au coucher du soleil, « le lac déplie ses écharpes multicolores. » Le lyrisme du novice s'exalte, il se sent appelé à être un « chef d'orchestre » dans le chant de louange de la création.

Il vit ainsi, jouissant à la fois du visible et de l'invisible, extérieurement ni meilleur ni pire que ses frères. Et il est si heureux qu'il se demande s'il n'est point « marié au rêve ». Mais, vers l'âge de seize ans, l'Esprit-Saint commence en lui sa poursuite. Il lui fait trouver un goût de cendre dans toutes ses joies; il lui brûle le cœur par des messages d'amour. Alors, Suso se prend à part et se dit : « Tu le vois, tu ne peux vivre sans un amour particulier; ne voudrais-tu pas pour amante cette Sagesse qui s'offre à l'amour des hommes? » Et il entend la Sagesse qui répond : « Je suis la Mère du saint amour... Je suis ce qu'il y a de plus pur dans la grâce des vierges, de plus désintéressé dans la tendresse des mères, de plus élevé dans l'amour des époux. »

Pourquoi Suso est-il particulièrement attiré par cette forme de la Divinité? Déjà disciple de saint Thomas, il a le culte de l'intelligence et en adore la divine lumière; mais il a aussi l'exubérante tendresse de son cœur! L'amante idéale des Livres saints, il veut la considérer tantôt comme pure lumière, Verbe dans le sein du Père, tantôt incarnée sous les traits humains du Christ, l'ami dont le cœur bat contre son cœur. Un instant, il hésite en face des renoncements qu'exige une union si haute; il doute de la réalité de sa vocation de parfait. La Sagesse doit renouveler devant lui ses tendres et impératifs appels. Vaincu, enfin, Suso répond : « C'est moi, je suis ton frère, regarde, c'est moi, je suis ton époux ». Et voulant, par un retour de sa nature expansive, consacrer extérieurement cette

union, il prend un stylet et, sur son cœur brûlant d'amour, grave en lettres sanglantes le monogramme du Christ.

Suso s'impose alors un recueillement très austère et un ascétisme rigoureux. Il mène avec une ardeur effrayante ses « tournois de pénitence ». Puisqu'il ne peut pas atteindre d'un coup la paix immobile où réside la divinité, il passe par la porte qui y mène : les souffrances de Jésus-Christ qu'il veut reproduire réellement dans son corps. Alors, et tout naturellement, déchiré et pantelant, il mêle ses larmes et son sang au sang rédempteur et aux larmes divines; c'est la communion dans le martyre, car, il le sait, aimer c'est souffrir

Lorsque Suso, vers quarante ans, « n'a plus qu'à cesser ses pénitences ou à mourir », tant son corps est affaibli; il jette dans le Rhin ses instruments de torture, pensant qu'il est bien mort au sensible et enfin tout à Dieu. Mais non, l'exigeante Sagesse ne le trouve pas encore assez purifié. Suso gémit. La contemplation ne suffit-elle donc pas? L'amante jalouse n'est pas satisfaite et, de sa part, les anges viennent dire à Suso qu'il sera méprisé de tous pour devenir entièrement passif dans la main divine. Et Suso se débat contre Dieu, oh! si doucement, si tendrement. En même temps qu'il subit les plus grandes épreuves — aventures douloureuses en ses voyages, honte de sa sœur enfuie de son couvent, souci de son priorat à l'époque du schisme, calomnies, abandon de ses amis, exil par ordre de ses supérieurs — il exerce son apostolat près des âmes tentées et affligées. Son âme, d'une bonté si ouverte, comprend tout, aime tout, supporte tout, pardonne tout. Il ramène un grand nombre de pécheurs et surtout de pécheresses, car sa parole tout aimante va plus droit aux cœurs féminins. Il est le père inlassable des religieuses scrupuleuses, le guide expérimenté des âmes mystiques, de sa fidèle Elsbeth, sa fille spirituelle de prédilection.

Et maintenant, sorti des épreuves, Suso vit tout en Dieu, « la cime de son esprit baignée dans la clarté divine, le plus intime de son cœur embrasé par l'amour sans forme et sans

parole... La lampe vive et fantasque de son imagination ne projette plus en lui que des images célestes, le vase de sa mémoire n'est rempli que du souvenir des bienfaits de Dieu. » Il ne sait plus qu'une chose, c'est que Dieu est infiniment bon et qu'il est son ami. Il aborde dans « la Mer d'amour »; le flux de joie auquel répond incessamment un reflux de louange ne s'arrête plus; « il déferle sur les âmes des vagues caressantes et fortes qui les entraînent dans son océan de paix infinie ». Suso mourut, le cœur brûlant comme un « flambeau d'amour ».

« Et son âme nous reste, dit en terminant Mlle Zeller; son âme répandue tout entière dans les livres qu'il nous a laissés; cette âme lumineuse et candide qui exprimait en harmonies aimantes les plus hautes spéculations de l'esprit. Maintenant que les intelligences et les cœurs ont soif, plus que jamais, d'une doctrine vivante et largement humaine, n'est-il pas temps de revenir aux écrits du plus aimable des théologiens mystiques : Frère *Amandus*, le frère qu'il faut aimer. »

Mlle Zeller, je le sais, n'ambitionne pas de meilleure récompense. Grâce à son beau livre, Henri Suso deviendra de plus en plus frère *Amandus* : le frère qu'il faut aimer.

H. D. NOBLE, O. P.

SIGNUM VITÆ, MANUEL DE L'HISTOIRE DES RELIGIONS NON CHRÉTIENNES, par *P. Fournier*, supérieur du Collège de l'Immaculée-Conception de Saint-Dizier (342 pages, in-8°, Duvivier, Tourcoing, 1921.)

Il n'est plus permis aux catholiques cultivés d'ignorer les principales données de l'histoire des religions. Mais cette science, malgré les conclusions hâtives qu'on en tire, est encore dans les langes, à en considérer l'ensemble; et les parties qui en sont déjà à peu près faites ne sont guère sorties, jusqu'ici, de livres difficilement accessibles à la moyenne des lecteurs. Il faut donc se féliciter quand apparaissent de bons manuels,

brefs et maniables, comme celui de M. Fournier. Il ne fait pas double emploi avec ceux que des catholiques ont déjà publiés en français, car il est de forme plus didactique, et tient compte des quelques données nouvelles. L'auteur est prêtre et éducateur. Dès l'Introduction, où il fixe les méthodes et les principes, il proclame son intention apologétique; mais il ne s'en tient pas à l'apologétique défensive; car, à travers le fatras des mythologies et des superstitions, il estime qu'on retrouve toujours un « canevas religieux » persistant, dont l'universalité apporte un sérieux argument à l'appui de nos croyances fondamentales. Cette largeur d'esprit, et cette importance attachée à la synthèse, méritent une pleine approbation. L'auteur trouve plus d'une lumière dans les travaux ethnographiques de Mgr Le Roy et de l'école des « cycles culturels », dont il donne un résumé dans sa « Conclusion générale ».

L'exposé est bien conçu, suivant les grandes divisions des époques et des races; il commence aux hommes préhistoriques pour aboutir à l'Islamisme, mis à la suite des Indo-Européens. Un chapitre spécial (ch. IV) traite des religions « protohistoriques » (Egéens, Indo-Européens, Proto-Sémites, Américains). Partout l'information est exacte et assez ample. Je n'ai pas le loisir de signaler les points qui, me semble-t-il, pourraient être perfectionnés. En plus de quelques fautes d'impression ou de deux ou trois mauvaises écritures, je relèverai seulement une ou deux confusions (par exemple : « *Epopée de Gilgamesch* » pour « *Poème de la Création* », p. 101), quelque propension à présenter trop vite comme résolus des problèmes tels que celui de l'antiquité du zoroastrisme (pp. 161-162), de l'influence égyptienne sur les mystères grecs (p. 131), des dieux « morts et ressuscités » (p. 138). Le jugement sur la valeur du bouddhisme et des religions de l'Inde en général devrait être, à mon avis, plus nuancé (p. 205).

Une « Conclusion générale » (pp. 329-334) cherche à dégager les lois qui paraissent diriger les aspirations de l'humanité non chrétienne vers le « Dieu inconnu » dont parlait

saint Paul. Les dernières lignes du livre représentent les religions païennes comme étant une préparation, « quoique d'ordre inférieur », au christianisme. Jugement qui a sa vérité, pourvu que l'on insiste — comme l'auteur l'a fait partout — sur cet *ordre inférieur*.

En somme, c'est un très bon manuel, dont peuvent profiter même les élèves des hautes classes secondaires; nous lui souhaitons une large diffusion.

E.-B. ALLO, O. P.

LE RÉCIT DU PÈLERIN (Saint Ignace raconté par lui-même au P. L. Gonzalès de Camara) traduit pour la première fois en Français par *Eugène Thibaut, S. J.* (un vol. de 110 pp. 22×13, à Louvain, 3 francs).

Comment Dieu *prépara la conversion* de saint Ignace et *la confirma, le mena par la main, comme un maître d'école son petit élève, sur les sentiers rocailleux de la perfection, comment, enfin, Il fit du défenseur de Pampelune le Fondateur de la Compagnie de Jésus*, c'est ce que saint Ignace de Loyola lui-même, dans un entretien familier, avait raconté au P. Louis Gonzalès de Camara, Jésuite portugais, en septembre 1553, puis, après une longue interruption, en septembre 1554. Le P. Louis Gonzalès, dont la mémoire était excellente, mit les propos du saint par écrit, la première partie en espagnol peu correct, la deuxième en italien douteux. Le P. Annibal du Coudret fit de ce récit une version latine. Utilisant le texte hispano-italien et cette version latine, le P. Eugène Thibaut, de Louvain, nous donne la première traduction en français de ce *Récit du Pèlerin*, ainsi appelé parce que saint Ignace y est constamment nommé « le Pèlerin ». Rien ne nous indique si saint Ignace, par humilité, se désigna lui-même ainsi, ou si c'est le P. Gonzalès qui opéra la transposition de la première personne à la troisième. La première hypothèse paraît la plus vraisemblable. Et quoiqu'il en soit, cette forme du récit lui laisse l'allure heurtée et les expressives négligences de la confidence

orale. Nous entendons ici une voix, nous imaginons une physionomie, nous nous représentons des gestes.

Ce contact avec les saints, que permet la lecture des propos qu'ils ont vraiment tenus, vient fort heureusement animer la connaissance que nous avons de leur caractère et de leur œuvre par l'histoire érudite et critique. Jeanne d'Arc nous devient présente grâce au *Procès de Condamnation* et saint Louis grâce à l'*Histoire* de Joinville, pour ne citer que ces deux cas. Le *Voyage du Pèlerin* n'a pas les qualités littéraires de l'*Histoire* de Joinville ; il n'en décèle pas avec moins de force l'effort de « renonciation totale », l'esprit d'oraison et l'esprit de décision, l'amour brûlant des âmes et l'empressement chevaleresque à les servir qui caractérisaient l'ancien soldat devenu clerc et fondateur d'Ordre. On trouvera, notamment, dans ce livre, des détails précieux sur la manière dont saint Ignace *donnait* des « Exercices spirituels » à Manrèse, Barcelone, Alcala, Salamanque ou Paris, sur son pèlerinage à Jérusalem (1523-1524), et sur ses démêlés avec l'Inquisition. La fameuse messe de Montmartre (15 août 1534) n'est pas mentionnée.

René SALOMÉ.

UNE GRANDE AME, UNE GRANDE ŒUVRE : LA T. R. MÈRE MARIE DE LA PASSION, FONDATRICE DES FRANCISCAINES MISSIONNAIRES DE MARIE, par le *R. P. Marie-Bernard Hygonet, O. F. M.* Préface de G. Goyau, de l'Académie française (Tolra édit.).

Si l'on veut connaître l'âme missionnaire de la France contemporaine, voilà bien un livre qu'il faut lire : et les Allemands, en particulier, qui pendant la guerre multipliaient dans leurs feuilles de propagande les statistiques de piété, n'auront qu'à s'incliner devant cette « grande œuvre », qui, vingt ans après sa fondation, comptait 3.000 religieuses, et 80 maisons, réparties dans le monde entier. Ils pourront admirer également en la T. R. Mère Marie de la Passion un chef, et un organisateur.

Mais l'histoire de cette fondatrice et de sa création réserve à ses lecteurs chrétiens d'autres réflexions et d'autres exemples. La vertu la plus aimée de cette femme d'initiative ardente a été l'obéissance : à ses parents, à ses directeurs spirituels, au Pape. Et c'est dans la vie intérieure, dans la contemplation, que cette active énergie se renouvelait : là elle trouvait sa vraie joie, apaisement à la fois et réconfort, au sortir des épreuves qui ne lui ont pas été ménagées, et sa sûre lumière.

Le P. M.-B. Hygonet conte les détails de cette noble vie d'une plume aimable et discrète, et marque en souriant, à la française ou à la franciscaine — pour saint François lui-même n'était-ce pas la même chose? — les leçons qui s'en dégagent. La préface de G. Goyau situe, non sans une trop légitime émotion, l'œuvre de la R. Mère Marie de la Passion dans l'histoire religieuse de la IIIe République.

A. CHEREL.

L'HISTOIRE

LA LÉGATION DU CARDINAL MORONE PRÈS L'EMPEREUR ET LE CONCILE DE TRENTE, AVRIL-DÉCEMBRE 1563, par G. *Constant* (fascicule 233 de la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes), Paris, Champion, 1922.

Voici un livre capital, qui éclaire d'une lumière nouvelle, et plus précise, et plus intense, la dernière période du Concile de Trente. M. l'abbé Constant, professeur à l'Institut catholique de Paris, ancien membre de notre Ecole française de Rome, a rendu à l'histoire de l'Eglise un insigne service, en publiant les papiers du cardinal Morone, qui, d'avril à décembre 1563, présida les derniers travaux du concile.

Morone, de 1557 à 1559, avait passé deux ans dans les prisons du Saint-Office, suspecté de complaisances envers l'hérésie luthérienne : le verdict d'acquittement dont il avait été l'objet au début du règne de Pie IV l'avait pleinement réhabilité, et ce prétendu complice du luthéranisme et des influences germaniques était, au contraire, chargé par Pie IV, dans les cir-

constances les plus critiques, d'apaiser et de faire s'effacer, dans l'assemblée conciliaire, les susceptibilités nationales et les susceptibilités théologiques qui tenaient en suspicion et quasiment en échec la primauté romaine. Le concile, lorsque Morone s'y présenta, risquait de finir dans l'anarchie; à Vienne et à Paris, les souverainetés laïques étaient pareillement mécontentes; on accusait la Papauté de ne pas poursuivre sérieusement la réforme de l'Eglise et de distraire en discussions théologiques une assemblée qui, au dire des ambassadeurs des Etats, avait à prendre des mesures pratiques. Comment Morone sut d'abord persuader l'empereur Ferdinand des bonnes intentions du Pape; comment il sut diviser les Espagnols et les Français, dont les oppositions coalisées eussent pu devenir une terrible gêne pour les représentants pontificaux; comment, les décrets nécessaires une fois votés, il amena l'Empereur, et puis le cardinal de Lorraine, et puis les évêques espagnols, à désirer, comme le Pape, la clôture du concile, contre laquelle l'ambassadeur d'Espagne fut seul à s'acharner ; comment, enfin, il sut induire les Pères à demander au Pape la confirmation des décrets de Trente et à déclarer que ceux-ci n'avaient de force que *Salva Sedis Apostolica auctoritate*, c'est ce que nous révèlent les richesses d'archives exploitées par M. Constant, et c'est ce que nous expose en traits sobres et nets son érudite préface.

Nous avons là l'histoire, très neuve, des dernières escarmouches qui mirent aux prises certaines prétentions conciliaires avec la suprématie de la Chaire de Pierre : le concile du Vatican ne ressemblera en rien au concile de Trente. Les vicissitudes d'exaltation et d'humiliation dans lesquelles se résumait le passé de Morone ajoutent à cette histoire l'intérêt dramatique qu'éveillent tous les contrastes. Et le spectacle d'un suspect de la veille devenant, pour la pleine et intégrale orthodoxie, un ouvrier de victoire, donne à ces pages savantes une certaine nuance d'attrait, spéciale aux paradoxes qui furent d'authentiques réalités.

Georges GOYAU,
de l'Académie Française.

LES LETTRES

La Vigne et la Maison, par *Jean Balde*, un vol. in-16, chez Plon, 7 francs.

Jean Balde, Girondin comme André Lafon et François Mauriac, ferme et grave poète dont l'Académie a couronné *Ames d'artistes* (1909) et les *Mausolées* (1917), vient de nous donner un roman : *la Vigne et la Maison*, qu'a publié d'abord la Revue Hebdomadaire, et qui accuse, en même temps qu'un art très sûr et très réfléchi, un profond amour du terroir natal, une vision aiguë des âmes et des mœurs, l'exacte intuition des caractères, et une soumission probe aux réalités de la vie.

Ces qualités apparaissaient déjà dans les deux premiers romans de Jean Balde : *les Ebauches* (1910), œuvre de début, mais forte et dense, dont le héros, jeune catholique bordelais, nous communique les émotions généreuses qu'il éprouve dans le Paris humanitaire de 1848, et *les Liens* (1920), histoire d'une Pyrénéenne qui se sacrifie à l'avenir de son frère cadet. Mais ici, elles font mieux que d'apparaître; elles s'imposent franchement, libérées de tout élément adventice, de toute influence étrangère. *La Vigne et la Maison* est un de ces rares livres qui décèlent quelqu'un.

Jean Balde aime les grands sujets, et nous sentons qu'il n'y est point gêné. Il s'attaque d'abord à la vocation d'un cœur que soulève la charité; puis au dévouement sublime d'une sœur maternelle. Voici maintenant qu'il traite de la fidélité à la maison familiale, à la terre qu'ont fait valoir les parents, à la paroisse des aïeux. Paule Dupouy, orpheline, ne veut plus quitter le foyer où elle a grandi, les vignobles plantés et soignés par ceux dont elle est issue. Après la mort de sa mère, elle reste seule aux champs, toute jeune, un peu gauche, sans grande autorité, à court d'expérience, exposée aux commérages, proie tentante pour des paysans avides et madrés. Mais elle tient au sol par d'invisibles racines et ne songe qu'à continuer

ses ascendants. Tout ce qu'elle est, ne l'est-elle pas grâce à cette terre qui toujours la porta, la nourrit, l'enseigna? C'est ici seulement qu'elle garde un sens et une valeur. Elle s'efforcera donc de s'attacher, de lutter contre l'envie, l'avarice et la médisance, de maintenir sa maison nette et son vignoble sain. Malheureusement le sang-froid lui manque, et la connaissance des hommes, et la rectitude du jugement, et ce que le vulgaire nomme *la poigne*. Et l'amour que lui inspire un ami d'enfance, Gérard Seguey, dont elle reçoit, à défaut d'une déclaration explicite, maint témoignage d'intérêt et mainte preuve d'affection, ne la leurre d'un espoir stimulant que pour mieux la déprimer ensuite. Seguey, ruiné, mais ambitieux, entreprenant et fait pour les grands rôles, épouse la fille d'un de ces patriciens bordelais qui ont des vaisseaux sur toutes les mers et un hôtel somptueux sur le *Pavé des Chartrons*. La malheureuse Paule s'effondre; lasse de son domaine, elle est sur le point de se mettre dans les griffes d'un agent d'affaires véreux et taré. Mais elle se ressaisit brusquement, son âme de terrienne s'étant réveillée à propos devant les conséquences d'une signature. Une messe de 7 heures, dans la chapelle de l'hospice attenant à son village, achève de la rendre au vieux sol. Vous rappelez-vous cette *messe du souvenir* qui décide Colette Baudoche à rester française? La petite Lorraine de Metz y écoute la voix de ses morts et leur obéit : à l'ombre de sa cathédrale, elle n'a retrouvé que les sentiments de la cité antique. Chez Paule Dupouy, des sentiments pareils s'élèvent, mais élargis et sanctifiés par la foi : Dieu vivant et présent au cœur de la paroisse règne sur la terre où reposent les morts; ceux-ci tiennent leur commandement de la sagesse et de l'amour divins : « Quand le vieux prêtre, tournant sa face tannée par l'âge, traça dans l'air un signe de la croix, écrit Jean Balde. [Paule] sentit que cette bénédiction traversant les murs s'étendait jusqu'à son domaine. »

Paule épousera un brave garçon, sensé, laborieux et droit, qui l'aime et dont elle avait commencé par ne pas vouloir.

Mariage de raison sans doute, mais qui va permettre à Paule d'utiliser à sa place et suivant ses compétences, les ressources merveilleuses dont elle dispose. Le mariage d'amour qu'elle rêvait avec un grand dominateur, homme impatient des petits tracas et dédaigneux du bonheur moyen, l'eût jetée en cette inquiétude qui resserre et parfois aigrit. Elle se dilatera au contraire et s'épanouira dans l'union conseillée par la prudence, au sein de l'ordre où sa nature la conviait; elle trouvera les moyens d'exprimer tout ce qu'elle recèle de sage, de généreux et d'exquis; elle deviendra sur sa terre une de ces *autorités sociales* dont Le Play montra la nécessité.

Rien de moins romantique qu'un tel roman. Il fait fi des prétendus droits et des prétendues lumières de la passion. Il rend au mariage sa solidité, sa force et sa noblesse, en lui assignant comme principe *le bien du service* humain, conformément aux vocations et aux destinées. Paule aura le mari qui lui permettra de *servir* dans son domaine; Gérard aura la femme qui lui permettra de *servir* en des entreprises considérables selon ses aptitudes de chef. La passion n'a aucun droit contre de telles grandeurs ; et si d'aventure elle y porte, le plus souvent elle en écarte.

Ce livre remarquable est le fruit d'un labeur tenace, mais aussi d'une longue expérience, d'une longue familiarité, d'un commerce assidu. Ici, nous ne quittons pas la Gironde; nous séjournons soit à Bordeaux même, soit aux environs de Bordeaux, tantôt parmi des propriétaires fixés auprès de leurs vignobles, comme Paule Dupouy, tantôt chez des paysans, tantôt dans ce patriciat bordelais dont Mauriac nous avait déjà parlé. Jean Balde est donc *at home :* gens et choses lui sont connus dans leur ensemble et leurs détails, dans les moindres particularités et les plus secrètes intimités. Il en sait assez sur leur compte pour noircir des in-folios. Mais il répugne à de tels excès. Quelques traits précis, quelques touches légères mais sûres, la notation brève d'une singularité, l'insertion opportune d'un mot typique, il n'en veut pas davantage pour nous peindre les lieux et les êtres, pour

nous livrer l'accès des sentiments, pour nous initier aux mobiles et aux motifs les plus cachés des actes. Admirons une telle économie de matière quand il en résulte une pareille abondance de réalité.

René SALOMÉ.

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

PRÉCIS DE PHYTOTHÉRAPIE, par le *Dr Henri Leclerc.* (Masson et Cie, édit., Paris.)

« Essai de thérapeutique par les plantes françaises », ce livre intéresse évidemment surtout les médecins par les formules variées qu'il contient, mais il mérite l'attention des profanes et trouve sa place dans une bibliothèque de culture générale. En effet, l'auteur nous entretient des multiples et souvent très curieuses vertus des plantes de nos pays, particulièrement des simples que « l'excellent Dr Bolonais » cueillait au temps de Verlaine sans que l'on prêtât grande utilité à ces herbes, surtout « remèdes de bonnes femmes ». Mais depuis peu d'années, des procédés scientifiques de récolte et de culture des plantes permettent d'en extraire des produits d'une composition chimique constante qui ajoutent de véritables valeurs à nos ressources thérapeutiques. Nous apprenons ici les services que peuvent nous rendre le grand liseron, la rose de Damas, la rose rouge, la violette, le grenadier, le cerisier, la bruyère, le cassis, la sauge, le cyprès, les myrtilles, le chardon bénit, l'angélique, l'aubépine, la lavande, le muguet, le laurier rose... sans compter une foule d'autres végétaux aux noms plus obscurs, mais dont l'histoire et les qualités ne sont pas moins instructives. Si bien qu'en dehors du milieu médical, cet essai sera lu avec profit par ceux qui s'intéressent à la flore de notre pays et par les sages qui ouvrent les yeux sur les merveilles, menues ou grandes, de la création : *Altissimus creavit de terra medicamenta et vir prudens non abhorrebit illa*, avertit l'Ecclésiastique et l'auteur nous répète ce conseil dans sa préface.

Dr Ph. CHATELIN.

LES REVUES

LITTERATURE INDUSTRIELLE OU L'AVENTURE DU PRIX BALZAC.

Sainte-Beuve, en 1839, parlait de « Littérature industrielle ». Cette formule ouvrait alors un article où l'on peut lire les lignes suivantes :

Les talents nouveaux et les jeunes espoirs n'ont plus trouvé de groupes déjà formés et expérimentés auxquels ils se pussent rallier : chacun a cherché fortune et a frayé sa voie au hasard; plusieurs ont dérivé vers des systèmes tout à fait excentriques... beaucoup, sur ce sol peu sûr, en proie à toutes les causes d'excitation et de corruption, ont été plus ou moins gâtés et n'ont plus su ce que c'était de l'être. De là, une littérature à physionomie jusqu'à présent inouïe dans son ensemble, effervescente, osant tout, menant les passions les plus raffinées de la civilisation avec le sans-façon de l'état de nature; perdant un premier enjeu de générosité et de talent dans des gouffres d'égoïsme et de cupidité qui s'élargissent en s'enorgueillissant; et, au milieu de ses prétentions, de ses animosités intestines, n'ayant pu trouver, jusqu'ici, d'apparence d'unité que dans des Ligues momentanées d'intérêts, dans de pures coalitions qui violent le premier mot de toute morale harmonie.

Ce jugement, M. Henri Massis le reprend dans un article de la REVUE UNIVERSELLE (15 novembre) ; il l'applique à l'état actuel des lettres françaises dont « l'aventure du Prix Balzac » vient, une fois de plus, de déceler les maux.

Les jeunes « écrivains » qui, depuis quelques années, naissent comme de jeunes lapins, les jeunes écrivains que l'on voit sans cesse défiler dans les bureaux de rédaction emploient bien le temps qui les sépare de la gloire, à méditer les lignes de Sainte-Beuve et les réflexions de M. Henri Massis.

« Les Tharaud ont mis plus de vingt ans à se former, à mûrir, à se faire un public, à acquérir la notoriété. » Un Barrès a attendu dix années le succès matériel. Aujourd'hui, certains écoliers, à peine finie la dernière distribution de prix de leur collège, voudraient remonter sur une estrade pour

cueillir, face au « grand public » cette fois, des palmes nouvelles. A vrai dire c'est le grand public lui-même qui paraît avide d'un pareil spectacle. On demande du *nouveau*. Le personnel politique a dû montrer d'autres visages. Les renommées littéraires d'avant-guerre ne possèdent plus le même *rendement*. — Et la loi de l'offre et de la demande est une loi naturelle, n'est-ce pas? la vie économique doit en tenir compte : pourquoi les éditeurs ne la respecteraient-ils pas? Qu'on nous donne donc de « jeunes talents » ! — Mais la manière de faire fleurir, spontanément, les jeunes pousses? Les prix littéraires sont l'engrais mirifique. Arrosez, enduisez et la merveille éclatera comme un arbre du Japon. Ainsi, après tant d'autres, fut fondé le Prix Balzac. Mais la recette réussit-elle à tous les coups? Voici ce que nous conte Henri Massis :

Un libraire, soucieux de voir affluer vers sa propre entreprise tout ce que le pays *devait* recéler de chefs-d œuvre inconnus, fonda un prix dont le montant (30,000 francs) allait agir comme la baguette du sourcier. Il y eut, parmi ses confrères et dans toute la corporation du livre un moment de désarroi et d'angoisse ; ne parlait-on pas de « boycotter » l'accapareur ? Puis, la colère passée, on songea à faire front et quelques éditeurs proposèrent aussitôt de créer un prix collectif : de 50,000 francs, dirent les plus timides, de 100,000 francs surenchérirent les autres. « Attendons les résultats du prix Balzac », suggérèrent les prudents. On a attendu le prix Balzac et l'expérience a révélé ce que la raison seule eût pu découvrir, à savoir qu'offrit-on un million ou davantage, on ne pourrait faire naître ni un talent ni un chef-d'œuvre, si celui-ci n'existait déjà. Mais quel étonnant chapitre de nos mœurs littéraires !

Trois cents manuscrits furent soumis à un jury qui comprend des écrivains tels que MM. Paul Bourget, Maurice Barrès, René Boylesve, Elémir Bourges, Léon Daudet, Marcel Boulenger, Edmond Jaloux, Gaston Chérau, Henri Duvernois, Fortunat Strowski, Jean de Pierrefeu, Daniel Halévy. Ces messieurs, après six mois de travail, retinrent dix romans, et si l'on en juge par ceux-là, on ne saurait vraiment mettre en doute leur bienveillance. Au reste, ce premier choix était significatif, en sa médiocrité multiforme, de la production littéraire d'aujourd'hui : des récits d'aventures artificiellement conçus et grossièrement bâclés, des romans d'universitaires, écrits il y a quinze ans selon la formule naturaliste et que le « prix » avait fait ressortir des tiroirs provinciaux où ils étaient amèrement relégués, d'inévitables autobiographies romancées à la première personne, un ou deux livres de jeunes où il y avait « quelque

chose », mais si embryonnaire encore qu'il eût été dérisoire de les imposer au grand public avec un tel éclat, et j'ajouterai immoral du point de vue de leurs auteurs que ces consécrations avant terme risquent de gâter à tout jamais. Aussi bien l'embarras des juges était-il extrême. *Nous n'avons rien !* faisaient-ils avec un touchant désespoir.

Angoisse et tristesse! C'est alors que devant la carence des génies « inconnus », deux écrivains qui travaillaient déjà depuis bon nombre d'années, s'avisèrent de poser leur candidature. Mais ni M. Jean Giraudoux, ni M. Emile Baumann n'étaient « jeunes »; ils ne l'étaient pas dans le sens déterminé par la fondation. Fallait-il donc attendre des temps meilleurs? Fallait-il, coûte que coûte, créer la gloire truquée d'un jeune authentique. Le jury, composé de serviteurs de la Pensée et non de commerçants, préféra la renommée des lettres au rendement de la littérature industrielle. On couronna donc M. Baumann et M. Giraudoux. Non, certes, sans discussion. La manière de M. Giraudoux pour des romanciers de métier, soulève des critiques que relève justement Henri Massis, que relèvera, prochainement, pour nos lecteurs, René Salomé. Quant à Emile Baumann, c'est un romancier catholique : voilà qui pouvait créer l'opposition des « artistes » qui « ne permettent à un écrivain de ne se convertir qu'une fois octogénaire ». Quoi qu'il en fut, Baumann et Giraudoux l'emportèrent et ici se termine l'aventure du Prix Balzac, conté par Henri Massis et que Sainte-Beuve, en 1839, stigmatisa.

Pierre de LESCURE.

A TRAVERS LES REVUES

LE BUDGET D'UNE FAMILLE EN 1882 ET EN 1922, par *P. du Maroussem* (RÉFORME SOCIALE, juillet-août 1922).

LA RÉFORME SOCIALE reproduit le texte d'une communication donnée par M. P. du Maroussem à la dernière Session de la Société d'Economie sociale et des Unions de la Paix sociale fondée par Frédéric Le Play. C'est le tableau de la *Situation d'une famille française au temps de Le Play et de*

nos jours, la cinématographie d'un budget familial de la bourgeoisie. La place nous manque pour citer ici tous les intéressants détails donnés par M. du Maroussem. Transcrivons surtout les chiffres.

La famille étudiée vit en 1882; elle appartient à l'élite bourgeoise mi-terrienne, mi-urbaine. Le chef de famille est un fonctionnaire retraité : 3.000 francs de retraite; 9.000 francs de revenus en domaines, rentes sur l'Etat pour faire vivre la famille qui se compose de cinq personnes : le père, la mère, le fils, deux domestiques femmes. Existence partagée entre Paris et une grosse bourgade agricole de l'Ouest. Quel est le montant des dépenses correspondant à ces recettes ? 3.000 francs de nourriture, 2.000 francs pour l'habitation (comprenant chauffage, éclairage, mobilier; soit la sage proportion du 1/6); 1.600 à 1.800 francs pour les vêtements des trois membres de la famille; 3.000 francs pour les besoins moraux, théâtres, dépenses universitaires, voyages.

Retrouvons la même famille en 1922 : elle se compose de six personnes : le chef d'aujourd'hui (le fils de jadis) sa femme et quatre enfants. Au lieu de 12.000 francs de revenus après la retraite du père et des 18.000 francs de pleine activité, on trouve un encaissement annuel de 80.000 francs ! Comment ceux-ci se décomposent-ils? Les revenus des domaines terriens atteignent environ 12.000 francs; la fortune mobilière arrive à un total de 10.000 francs (solides valeurs industrielles assurant plus de 7.000 francs de rente, 2.000 francs de coupons divers provenant de la dot de la femme, 1.000 francs d'intérêts hypothécaires). Le côté *travail* a, de son côté, manifestement augmenté : administrateur de différentes sociétés, le chef de famille perçoit à ce titre environ 12.000 francs de jetons de présence; directeur général d'une Compagnie industrielle, il reçoit un traitement fixe de 36.000 francs; une dizaine de mille francs d'opérations annuelles accomplies par des tractations diverses porte les appointements au chiffre de 58.000 fr. (+ 22.000 de revenus = 80.000 francs). Mais à quel chiffre arrivent les dépenses? Deux enfants au collège coûtent chacun

8.000 francs; un fils ingénieur dans une usine satisfait à ses besoins, sauf 150 francs par mois; la nourriture de quatre personnes (le chef, sa femme, deux domestiques) revient à 1.000 francs par mois; le loyer coûte 8.400 francs, plus le téléphone: 750 francs, plus les impôts de Paris; les vêtements sont évalués à 5.000 francs; les voyages et dépenses diverses dépassent 6.000 francs. Avec la période de vacances on peut donc évaluer les dépenses totales annuelles à 47.000 francs. Celles-ci ont donc *triplées*. Elles auraient dû *quadrupler* s'il ne s'agissait d'une famille *non déracinée*, vivant une partie de l'année à la campagne et tirant de ses propriétés d'importants éléments de subsistance en nature. Ls 33.000 francs de reliquat entre les dépenses et les ressources servent à payer deux assurances sur la vie et à solder une dette contractée pour l'établissement d'un des enfants. De cette étude comparative M. P. du Maroussem conclut :

Cette famille aurait subi la loi commune de la diminution et de la déchéance si elle ne s'était pas d'abord fortement ancrée dans la terre natale et ensuite soutenue par le travail à Paris. Elle a imité, dans sa sphère plus intellectuelle, les ouvriers maçons émigrants de la Creuse, qui coordonnent l'exploitation d'un domaine rural avec le labeur urbain d'un métier. Elle a transformé à temps les valeurs à revenus fixes en valeurs industrielles bien situées, loin des champs de bataille, ce qui a évité certains gains, mais aussi certaines pertes (on ne s'enrichit pas toujours dans les incendies). Elle n'a conservé ni Russe, ni Autrichien, ni Turc.

Aussi, quel a été pour elle le résultat obtenu ?

Ses *revenus héréditaires* ont grandi à peu près suivant la règle triple : 9.000 francs à 22.000 francs, qui seront portés prochainement à 25.000 francs. Le capital national a passé de 250 milliards en 1882 à 750 milliards en 1922 ; la famille a gardé ses distances.

Vis-à-vis des familles anglaises et américaines, c'est-à-dire profitant de la forte monnaie, elle a également « sauvé la face » ; elle ne s'est pas laissé dépasser, puisqu'elle a toujours, surtout grâce à ses 50.000 francs d'appointements, acquis un revenu annuel de 27.000 francs qui la maintiennent à son niveau passé.

Il faut reconnaître que, dans cinq ou six ans, le chef sera lui aussi mis à la retraite, comme le fut jadis son père, et que, par suite, cette force s'amoindrira.

Enfin, la famille a élevé quatre enfants et elle a doublé sa force ethnique. Elle a bien mérité de l'effort national, et comme elle avait

reçu la bonne doctrine, vers 1882, du fondateur de notre école, elle a vérifié elle-même la solidité des principes enseignés ; principes qui permettent de sortir meilleurs et plus forts des pires rafales : le culte du travail et de la vie.

LA GRANDE PITIÉ DES CLASSES MOYENNES APRÈS LA GRANDE GUERRE, par *M. Charles-Brun* (RÉFORME SOCIALE, juillet-août 1922).

A la même session de la Société d'Economie sociale et des Unions de la Paix sociale, M. Charles-Brun, délégué général de la Fédération régionaliste, lut une communication relative aux *classes moyennes.*

Qu'est-ce que la classe moyenne? On n'y peut faire entrer la bourgeoisie évoquée par M. P. du Maroussem, dont les revenus et le traitement s'élèvent à 80.000 francs, mais on désigne de ce nom ordinairement la petite bourgeoisie : le magistrat, l'officier jusqu'au grade de chef de bataillon, le professeur, l'avocat, le médecin, en somme, cette portion de la population qui, avec des revenus assez faibles, « garde une culture, une éducation, un goût de la sociabilité, une aperception du beau, une dignité de vie, par où elle s'élève fort au-dessus de ses revenus médiocres. » Cette classe moyenne tend à disparaître : elle a trop respecté la richesse qui, en soi, n'est pas respectable, et ayant laissé devenir l'argent la plus haute valeur sociale, elle n'est plus en mesure d'exiger la protection dont elle a besoin. Or, quelle est sa condition actuelle ?

Avant la guerre, le loyer moyen de la petite bourgeoisie ne dépassait pas 1.500, 2.500, 3.000 francs. Comment le petit bourgeois pourra-t-il payer un loyer de 5 à 10.000 francs? Et tandis que la classe ouvrière obtenait des lois sur les habitations à bon marché, aucune mesure n'était prise pour assurer le logement des classes moyennes. Le Conseil municipal de Paris, il est vrai, a été saisi le 14 avril 1922 d'une note de M. F. Laurent « sur les moyens propres à faciliter la construction d'immeubles à loyers moyens » c'est-à-dire des loyers de 3 à 5.000 francs (le double des prix d'avant-guerre). Dans

le même but, les Chambres syndicales du bâtiment viennent de proposer au préfet de la Seine la construction sur l'emplacement des fortifications d'immeubles à loyers modérés. Cela est insuffisant. Mais les classes moyennes devraient surtout compter sur leur propre initiative. En ce qui concerne l'habitation, pourquoi ne se grouperaient-elles pas sous le régime du droit commun, en une association qui achèterait et construirait des immeubles? L'initiative pourrait aussi, en bien des cas, donner une solution à la crise des domestiques liée, pour les classes moyennes, à celle du logement : un grand nombre de progrès matériels permettent de diminuer le nombre des domestiques; grâce à des appareils de tout genre la maîtresse de maison pourra, en bien des cas, tenir elle-même son ménage ; ces travaux ménagers pour les femmes sont reconnus supérieurs à tous les sports. L'association ou le groupement fourniront également des améliorations. Mais un retour à la vie simple, en profitant des procédés mécaniques modernes, sera sans doute le meilleur remède: l'organisation des demeures peut être simplifié; un salon qu'on n'habite qu'une fois par semaine ne devrait-il pas être supprimé ? Portons plusieurs années de suite nos habits. Ne fréquentons pas les gens d'une condition supérieure à la nôtre.

Sans doute, conclut M. Charles-Brun, il est une ambition, un désir de s'élever souvent très noble et très légitime ; mais je crois qu'à l'heure présente il est préférable de rester à sa place, de se replier sur soi-même et de retrouver les antiques vertus de sobriété et de simplicité qui faisaient la force de notre caste. « Quand j'étais jeune, a dit quelqu un, je n'avais d'autre ambition que celle de passer pour un grand poète, et plus tard j'ai été très content de devenir un moraliste pour bourgeois pauvres. » M'y voici ! N'est-il pas vrai que tout se résout ici en une question morale, en une question de sagesse ?

LE CONGRES DES JURISCONSULTES CATHOLIQUES.

Le XXXIXe Congrès des Jurisconsultes catholiques s'est tenu à Lille du 27 au 29 octobre. Honoré d'un télégramme d'encouragement et de la bénédiction du Souverain Pontife, il tint sa séance d'ouverture sous la présidence de Mgr Quilliet, évêque de Lille, et Mgr Chollet, archevêque de Cambrai prononça le discours de clôture. M. de Lamarzelle, sénateur du Morbihan, qui aurait dû en présider les réunions de travail n'avait pas pu s'y rendre, mais on y lut son allocution inaugurale où il dénonça le double danger des entreprises de l'Internationale financière et de l'Internationale socialiste, également pénétrées d'un matérialisme que les chrétiens doivent combattre sans merci.

Le Congrès étudia, d'après les faits, la question de l'étatisme pendant la guerre et depuis, après qu'un certain nombre de considérations d'ordre doctrinal et théorique eurent été présentées par M. l'abbé Michel, professeur à la Faculté de théologie de Lille et par Me Marie de Roux. C'est ainsi que Me Jouarre, avocat au Conseil d'Etat, évoqua le souvenir des réquisitions militaires, M. Vanlaer, professeur à la Faculté catholique de droit de Lille, les résultats financiers de la politique étatiste, M^e d'Autremont les marchés de guerre, Me Vitry la répression par l'Etat de la spéculation illicite, Me Nourrisson l'extension du fonctionnarisme, M. Maurice Gand, professeur à l'Université catholique de Lille, la reconstitution des régions libérées, M. Emmanuel-Lucien Brun la mise en valeur des richesses nationales, Me Lestra l'emploi du budget de l'Instruction publique, etc... Ajoutons qu'à la séance de clôture où parlèrent M. Grousseau et Mgr Chollet, M. Le Cour-Grandmaison montra combien ruineuse fut l'expérience de la flotte d'Etat.

D'une façon générale, on tomba d'accord pour dénoncer le péril des interventions de l'Etat, interventions qui se sont multipliées depuis la guerre souvent au grand dam de l'intérêt commun. Les rapporteurs et les congressistes les montrèrent confuses, maladroites, souvent immorales. Il vaut mieux, chaque fois qu'il est possible, laisser librement agir l'initiative privée plus souple, plus ingénieuse, moins gaspilleuse. Sans doute convient-il de l'aider et, le cas échéant, de réprimer ses excès. Sans doute, dans certaines circonstances, et notamment aux heures graves de la guerre, importe-t-il de réduire ses prérogatives. Il ne faut jamais négliger, à moins qu'un intérêt de haute gravité soit en jeu, de recourir à elle. Les expériences d'après-guerre ont paru concluantes à cet égard aux Jurisconsultes catholiques, et on ne s'étonnera point qu'à Lille on ait tiré argument, en particulier, de la reconstitution des pays dévastés et de l'organisation du régime des allocations familiales.

Dans le discours qu'il prononça lors de la clôture du Congrès, Mgr Chollet appuya d'arguments doctrinaux, ces conclusions pratiques. Ayant rappelé que tous les problèmes moraux, sociaux et juridiques sont, au fond, des problèmes religieux puisque leur solution est conditionnée par les destinées de l'homme, il montra que l'Etat est fait uniquement pour aider celui-ci à réaliser sa destinée. Il s'ensuit qu'il doit bien se garder d'assumer des responsabilités qui incombent normalement à l'individu, à la famille, à l'Eglise, aux associations professionnelles : il doit seulement leur assurer la possibilité d'atteindre leur fin. Et l'Archevêque de Cambrai de conclure : « En limitant ainsi le rôle de l'Etat, nous n'entendons pas lui faire la guerre : nul plus que nous ne le respecte ; nul ne se soumet plus volontiers à son autorité. Si de nouveau sonnait l'heure des grands sacrifices, cette fois encore nous lui offririons nos biens, nos forces et jusqu'à notre sang. Mais nous prétendons trouver dans notre dignité même de chrétiens, une raison nouvelle pour être meilleurs citoyens. »

LA JEUNE GENERATION INTELLECTUELLE AU JUGEMENT DE MGR BAUDRILLART.

Le 3 novembre, sous la présidence de S. Em. le Cardinal Dubois, en présence de N.N. S.S. Roland-Gosselin et Chaptal, a été célébrée la messe de rentrée de l'Institut catholique de Paris.

Mgr Baudrillart y prononça le discours d'usage. Evoquant le voyage qu'il vient de faire dans l'Amérique du Sud, où le gouvernement l'avait chargé de mission, il rappela qu'à maintes reprises il a pu constater la vive admiration de la jeunesse universitaire des grandes Républiques latines pour les jeunes intellectuels catholiques de notre pays. Cette admiration il l'a encouragée avec d'autant plus d'enthousiasme qu'il la partage.

En effet, il ne lui paraît pas contestable que parmi les jeunes Français le renouveau religieux est une réalité et qui sera durable. Sans doute ont-ils subi l'influence du milieu où ils vivent. Ils montrent parfois un esprit d'indépendance, de libre critique qui n'est point de très bon aloi; dans leurs conversations le mot argent revient trop souvent, qu'il s'agisse de carrière ou de mariage ; ils ont trop peu de goût pour le travail sérieux, approfondi, trop peu le désir d'exceller en quelque partie ; leur mot d'ordre, là encore est d'arriver vite, très vite, le plus vite possible; ils hésitent à entreprendre l'effort vigoureux de réforme personnelle qui mettrait leurs actes en plein accord avec leur foi. Tous ces griefs, justes en leur principe, ne semblent pas cependant très graves à Mgr Baudrillart, et dans une large mesure, en raison des circonstances, il excuse la jeune génération. Car il lui trouve, en face de certains défauts, de fécondes qualités.

Elle a ce mérite que n'eurent point assez les jeunes catholiques de 1840 et de 1875 d'avoir donné à la vérité et à toute la vérité une pleine adhésion, ardente et raisonnée. Sa foi en Dieu, son amour pour l'Eglise sont de bonne espèce, fondés sur des bases solides qui ne sont point que de sentiment, ali-

mentés par une piété généreuse. D'une façon générale elle mène une vie morale très noble; elle pratique la chasteté, et elle n'en rougit point. L'égoïsme ambiant n'a point tué en elle l'esprit de dévouement et d'apostolat ainsi que le prouve la prospérité des œuvres charitables ou sociales dont elle assure la vie et la prospérité. Son idéal, enfin, n'est pas seulement positif et terre-à-terre, elle a le désir de se hausser vers les sommets les plus purs du catholicisme.

Pourtant, à cette jeune génération il manque quelque chose; il lui manque une volonté plus vigoureuse et plus efficace de pourchasser le mal qu'elle hait, d'atteindre le bien qu'elle aime, de réaliser plus complètement l'idéal que sa foi lui propose : d'un mot, il lui manque « le feu sacré ».

Et Mgr Baudrillart conclut son discours, en invitant son jeune auditoire à embraser son âme de ce feu sans lequel elle ne peut espérer ni les victoires sur elle-même qui la prépareront aux grandes tâches qui l'attendent, ni les conquêtes par quoi elle sauvera la civilisation chrétienne, toujours si gravement menacée.

LA SOCIETE DES NATIONS ET LA COOPERATION INTELLECTUELLE.

Au dernier dîner mensuel de la Corporation des Publicistes chrétiens, le R. P. Yves de la Brière a fait une fort intéressante communication sur « la Société des Nations et la Coopération intellectuelle ».

Après avoir rappelé les efforts des socialistes et des libres-penseurs pour créer, grâce à la Société des Nations, sorte de sur-Etat, un ministère international de l'Instruction publique dont le but eut été de pourchasser partout, dans les manuels et dans les écoles, l'éloge de la guerre et des guerriers, de se livrer à une propagande anticléricale et pacifiste, de caporaliser la pensée, l'éminent religieux expliqua que ces efforts avaient abouti à la constitution d'une Commission de coopération intellectuelle, composée de douze membres. Seulement, grâce à

la présence en son sein de catholiques militants, grâce à l'activité intelligente de M. de Halecki, sous-directeur de la Section des Bureaux et Offices internationaux de la Société des Nations, grâce aussi à l'ouverture d'esprit de l'élite dont elle était formée, elle n'a point fait la besogne assez basse que l'on attendait d'elle.

Voici, en effet, vers quels objets, à la suite de la session qu'elle vient de tenir, il apparaît qu'elle entend tourner son activité. Elle se propose d'abord de provoquer une enquête internationale sur l'état de la vie intellectuelle en Europe, plus spécialement sur les conditions matérielles de l'existence des travailleurs de l'esprit qui, en certains pays, comme en Autriche, se trouvent à peu près contraints de renoncer aux travaux spéculatifs. Elle voudrait établir une collaboration suivie entre les Universités et les Sociétés savantes des divers pays, par exemple dans le domaine de la bibliographie. Elle souhaiterait que cette collaboration permit des recherches en commun d'ordre scientifique et archéologique. Elle entend faire coopérer à l'œuvre du progrès intellectuel les universités, officielles ou libres, d'Europe et du monde en les amenant à établir entre elles des échanges d'étudiants et de professeurs, à créer des équivalences de diplômes, à instituer des cours de vacances internationaux, à fonder des bourses internationales d'études, etc... Enfin, elle prétend défendre en tous Etats, les droits de la propriété intellectuelle artistique et scientifique, lesquels, notamment en ce qui concerne la propriété scientifique, sont encore aujourd'hui très insuffisamment protégés.

D'avoir songé à réaliser tout cela, conclut le R. P. Yves de la Brière, on ne peut que savoir gré à la Commission de coopération intellectuelle de la Société des Nations.

LA JOURNEE DE L'UNION CATHOLIQUE DU PERSONNEL DES BANQUES, BOURSES ET ASSURANCES.

Cette Union est une des plus jeunes de celles qui groupent sur le terrain religieux des professionnels exerçant la même

activité ou des activités toutes voisines. Elles est née seulement en 1919. Déjà elle est bien vivante ainsi qu'il ressort de sa première « Journée d'études », qu'elle a tenue à Paris le 12 novembre, sous la présidence de M. l'abbé Gerlier, son Directeur.

En effet, elle compte déjà 1246 adhérents parisiens répartis dans plus de 70 administrations ou établissements financiers. Elle a huit groupes organisés en province à Versailles, Rouen, Poitiers, Lille, La Rochelle, Rennes, Blois et Reims, dont certains comme celui de Lille ont plus de 400 membres et celui de Rouen plus de 200; d'autres, et nombreux, sont en voie d'organisation, dans l'un des quarante départements qu'elle atteint dès maintenant.

Le premier but de l'œuvre c'est d'entretenir et de développer la vie religieuse de ses adhérents : pour cela, on recourt à une messe mensuelle, à la pratique en commun des sacrements, aux retraites fermées, aux Cercles d'études. Au cours de la récente « Journée », on s'est préoccupé de rendre plus habituelle encore au sein de l'Union le recours aux Sacrements et d'établir la « Sainte Consigne » c'est-à-dire la communion perpétuelle à l'exemple de ce qui se fait déjà, en particulier, chez les Cheminots et chez les Postiers.

Pourtant l'U. C. B. B. A. n'a point que des soucis d'ordre religieux. Le groupe de Lille, notamment, à établi un très important service de placement et diverses caisses de prévoyance; à Rouen des réunions et des promenades assurent aux adhérents le meilleur emploi de leurs loisirs, en dehors des heures de Cercles d'études.

M. l'abbé Gerlier et M. l'abbé Bellée, aumônier général de l'Union, ont insisté pour que tout en développant la vie intérieure de l'œuvre, on s'efforce d'organiser plus méthodiquement la propagande, afin qu'elle atteigne un plus grand nombre d'employés et d'employées des banques, bourses et assurances qui seraient tout disposés à s'associer à une Association catholique de perfectionnement religieux. Ce qui ne veut pas dire,

d'ailleurs, que l'Union ne professe pas la plus parfaite sympathie pour les syndicats chrétiens : la présence de M. Zirnheld, président de la C. F. T. C. et de Mlle Lafeuille, des Syndicats féminins du boulevard des Capucines, à sa première « Journée », et aux places d'honneur, en témoigne.

A TRAVERS LES ŒUVRES

— Le 28 octobre, la Commission d'organisation des Semaines sociales, réunie sous la présidence de M. Duthoit, décide que la Semaine sociale de Grenoble sera consacrée à l'étude du problème de la population. Le 30, l'Union des Secrétariats sociaux, présidée par M. Jean Lerolle, manifeste le désir de collaborer à l'enquête ouverte par l'Union d'études des catholiques sociaux sur ce très actuel problème. Le 31, l'Union d'études des catholiques sociaux tient son assemblée générale que préside M. Duthoit; elle y met au point le questionnaire qui sera envoyé à tous les groupes adhérents, en vue de préparer les travaux de la prochaine Semaine sociale et discute un rapport de M. Crétinon sur la réforme du régime successoral; à la suite de cette discussion, elle se déclare favorable à la proposition de loi présentée par MM. Isaac et Duval Arnould qui étend la liberté testamentaire.

— Le 29 octobre a eu lieu à Perpignan, sous la présidence de Mgr Carsalade du Pont, le VIIIe Congrès de l'Union régionale des Amicales de l'Enseignement libre, laquelle Union compte 50.000 membres. On décide une intense campagne pour la constitution d'Associations de chefs de famille.

— Dans la très grande majorité des diocèses français, on signale un accroissement, parfois très notable, du nombre des élèves des séminaires, petits et grands.

— M. l'abbé Beaupin, parlant aux Publicistes Chrétiens, à la suite de leur messe mensuelle, signale le rôle important que peut jouer la France en Yougoslavie et l'intérêt que les catholiques français doivent porter à la vie catholique et au déve-

loppement du catholicisme en ce pays, pour des raisons d'ordre à la fois religieux et national.

— Mgr Batiffol donne au Collège libre des Sciences sociales, une conférence sur « les tentatives actuelles d'union des Eglises ». Il y montre que depuis plusieurs années se dessine très nettement au sein des communautés religieuses chrétiennes, un mouvement d'union que l'Eglise catholique s'attache à orienter vers un retour au bercail ou bien suit avec sympathie quand elle ne peut y participer. En 1925, une conférence solennelle s'ouvrira à Washington qui réunira, pense-t-on, les représentants de 70 églises autonomes. Mgr Batiffol juge qu'elle ne donnera rien si elle ne se tourne vers le Souverain Pontife.

— Un Congrès régional des Fédérations d'Associations de chefs de famille, réuni à Toulouse, sous la présidence du général de Castelnau, le 5 novembre, vote un ordre du jour invitant le Parlement à adopter une proposition de loi qui lui sera bientôt soumise par M. Groussau, tendant à faire participer à la répartition des fonds communaux et des caisses des écoles, les enfants qui fréquentent les écoles libres.

— Mgr l'évêque d'Alger crée dans sa ville épiscopale, un cercle militaire qui sera installé dans la Maison des Œuvres diocésaines, 28, rue Amiral-Pierre.

— Le 6 novembre, sous la présidence de Mgr Maillet, s'est tenu à Lons-le-Saulnier, le Congrès des catholiques du diocèse de Saint-Claude. Un millier d'hommes et de jeunes gens y ont participé. Le matin, on s'est occupé des œuvres de jeunesse, l'après-midi des Associations de chefs de famille qui se réorganisent dans tout le département.

— S. Em. le cardinal Dubois nomme un Comité local chargé, sous la présidence de Mgr Odelin, d'organiser le IVe Congrès eucharistique national qui se tiendra à Paris, en juillet 1923. Le vice-président en est M. le chanoine Crépin, le secrétaire général, le R. P. Chandavoine ; les RR. PP. Janvier et Normand, M. le Comte d'Yanville et M. Vautrin présideront les diverses commissions.

Alfred PIERREY.

LE COURRIER DE NOS AMIS

NOTRE MESSE DU SAINT-ESPRIT

Les nécessités du tirage de la REVUE DES JEUNES ne nous permettent pas de rendre compte aujourd'hui de notre messe du Saint-Esprit : c'est dans notre numéro du 10 décembre que nos amis trouveront un écho de cette pieuse cérémonie.

EMILE BAUMANN ET LE PRIX BALZAC

Nos lecteurs savent la décision du jury qui, pour la première fois cette année, décernait un prix Balzac. René Salomé analysera prochainement les deux livres couronnés. Nous voulons simplement ici, au nom de la grande famille de la REVUE DES JEUNES, saluer notre collaborateur Emile Baumann.

La reconnaissance de tous les catholiques de France devrait aller à Baumann qui, par la seule force de son talent, impose à l'attention du public une œuvre catholique. Le Prix Balzac, il est vrai, a coupé sa palme en deux. Mais la palme était éclatante, et les feuilles qui reviennent à *Job le Prédestiné* portent assez de gloire pour permettre au *Petit Parisien*, au *Matin*, au *Journal*, de faire connaître le nom d'un écrivain qu'aucune publicité ne célébra jamais comme « l'homme qui sera célèbre demain. »

Si le lecteur de la grande presse écoute son journal quotidien en fait de « lettres » comme il l'écoute en fait de politique ou d'alimentation, il lira donc *Job le Prédestiné* et peut-être les autres romans de Baumann, et il connaîtra sur la vie et ses passions un témoignage franchement, totalement catholique. Car parmi les auteurs à succès, où sont-ils les vrais romanciers catholiques ? On les compte. Or, si Baumann ne nous apporte point des histoires enguirlandées de rubans bleus, s'il explore les bas-fonds de la vie, si son univers nous apparaît souvent sous les aspects terribles de l'univers de la chute, nous n'oublions jamais, en le lisant, que nous avons un Rédempteur. Le

Prix Balzac décerné à Emile Baumann conduira peut-être quelques lecteurs païens de la grande presse païenne à retrouver le sens du calvaire du chemin, du clocher du village, des tours de Notre-Dame.

NOTRE PAGE DE PROPAGANDE

Que nos amis nous permettent de les remercier tous d'une même parole fraternelle, pour les *pages de propagande* méthodiquement remplies, qu'il nous ont envoyées. Les réponses à notre appel arrivent chaque jour. Elles sont trop nombreuses pour que nous répondions par des lettres personnelles. Que chacun nous soit indulgent et se réjouisse de la diffusion nouvelle donnée ainsi à la REVUE. Aussi bien est-ce là le sentiment commun. On nous écrit : « *Très heureux de pouvoir coopérer à l'extension de notre chère* REVUE DES JEUNES, *je me permets de vous soumettre par ce courrier la liste de propagande qui, je l'espère bien, vous permettra d'obtenir sous peu quelques nouveaux abonnés en France et à l'étranger. Il est bon, n'est-ce pas, de répandre la bonne semence également hors de France. Quand on a pu juger des résultats superbes obtenus ces dernières années chez nous, l'on peut être plein d'espoir pour l'avenir. On voit que la France reprend petit à petit la place de Fille aînée de l'Eglise qu'elle n'aurait jamais dû perdre. L'élite chez nous a sonné l'alarme et le bon peuple de France va suivre et alors gloire aux Français chevaliers du Christ !* » On nous dit encore : « *Je vous envoie la feuille de propagande parue dans le dernier numéro de la* REVUE DES JEUNES. *J'espère qu'elle aura du succès, car la* REVUE *me fait tellement de bien que je voudrais qu'il en soit de même pour beaucoup d'autres.* »

L'ACCUEIL DE NOS LECTEURS A NOS NOUVELLES RUBRIQUES

Mais notre feuille de propagande est l'occasion pour nos lecteurs de nous donner leur appréciation sur « les progrès constants » de la REVUE, notamment sur nos nouvelles rubri-

ques. « *Je ne veux pas vous envoyer la liste ci-incluse,* écrit un abonné, *sans vous témoigner mon admiration pour votre œuvre d'apostolat. Les nouvelles rubriques rendent parfaite la* REVUE *qui devient ainsi un organe d'amitié catholique et française en même temps qu'un organe de pensée. Vous éclairez, vous aidez, vous consolez ainsi. Votre devise paraît bien être :* Adveniat regnum tuum ! LA REVUE *est bien la Revue du catholique.* »

Voici d'autres lettres :

« *J'espère vivement que plusieurs des personnes que je vous indique s'abonneront à la* REVUE. *Je suis heureuse de profiter de cette occasion pour vous dire notre joie des progrès constants de cette chère* REVUE *qui est un secours intellectuel si précieux à l'heure présente. C'est votre* REVUE *qui m'a fait connaître saint Thomas d'Aquin et m'a donné le désir de l'étudier : je lui en ai une immense reconnaissance. Aussi je m'efforce de la répandre le plus possible autour de moi et je serais heureuse de pouvoir vous adresser quelques adhésions.* »

« *Nous tous les abonnés, donc les amis de la* REVUE DES JEUNES, *nous devons nous réjouir de l'extension nouvelle qui lui est donnée et qui complète sa valeur d'information : car vos nouvelles rubriques sont fort intéressantes; ce sont pour nous des documents utiles sur le mouvement des œuvres, sur les articles principaux des revues, sur les livres. Notre* REVUE *peut donc se poser nettement maintenant pour une des grandes revues françaises; elle est substantielle, solide et riche; elle donne un axe à nos idées; elle les rend pleinement orthodoxes; elle est un critère pour nous les isolés de province; elle nous arme pour le rôle social éventuel et pour l'apostolat religieux dans la pleine lumière objective de la foi, la seule réelle, la seule qui offre un terrain d'entente planant au-dessus des opinions politiques.* »

« *Je me fais un plaisir et un devoir de vous retourner remplie la liste de propagande que je trouve jointe au dernier numéro de la chère* REVUE. *Je suis très heureux personnellement*

de voir l'orientation que prend de plus en plus ce cher Organe, et qui en fait non seulement une chaire de vérité, mais aussi un foyer qui groupe autour du même âtre rédacteurs et abonnés dans le commun désir du bien à accomplir. On sent avec une telle acuité tout ce qu'il y a à faire et on sent aussi qu'il y a une telle tâche que toute l'âme est nécessaire pour s'y donner, non seulement l'intelligence mais aussi la sensibilité qui, dans le fond, mène tant d'hommes. Il fait bon trouver dans la REVUE *non seulement une nourriture, un enseignement de vérité, mais aussi un guide et un excitant de sensibilité. D'autre part, je suis trop convaincu que la prière demeure au fond notre principal moyen d'action sur les âmes, pour ne pas être heureux de faire partie de cette Famille où l'on prie les uns pour les autres et où l'on s'entr'aide ainsi.* »

L'AMITIE ET LA CRITIQUE

Tels sont quelques-uns des témoignages qui, chaque jour, nous arrivent. Mais ce *courrier de nos amis* n'est pas au service d'une agence de louanges mutuelles. Nos correspondants le savent. Ils professent à l'égard de *leur Revue* un entier loyalisme. Mais leur amitié s'exprime avec une franchise fraternelle.

Pour marcher vers le but commun, il ne suffit pas d'un chant de confiance unanime; arrêtons-nous de temps à autre pour étudier le chemin et pour régler la marche ; pour arriver, il faut unifier le pas : n'allons-nous pas trop vite, les haltes sont-elles suffisantes ? Personne ne doit être laissé en chemin ; que chacun parle et dise son avis.

Pas plus tard qu'hier, nous est arrivé une longue lettre dont nous ne voulons pas remettre la citation. La correspondante qui nous écrit est une abonnée de la première heure. C'est une propagandiste méthodique et fervente; elle étudie les milieux divers qu'elle traverse, elle recueille les critiques comme les louanges, elle contrôle les unes et les autres par sa propre expé-

rience; nous lui savons toujours gré de nous transmettre les premières, et voici celles que contient sa dernière lettre. Tâchons en commun d'en faire notre profit :

« *Cela m'ennuie de vous écrire des choses désagréables, mais vous ne m'en voudrez pas, parce que c'est pour le bien de la* REVUE *et que vous ne pouvez pas douter que je ne l'aime de tout mon cœur. Je ne me crois pas d'ailleurs, en aucune façon, capable de la critiquer, mais je dois vous répéter ce qui m'est dit ces temps-ci :* « *La* REVUE *est trop spécialement intel-* « *lectuelle. Il faut une vraie science, plus qu'une culture géné-* « *rale pour la goûter et une attention soutenue pour la lire.* » *On trouve la* REVUE *trop forte. Ce n'est pas que vous puissiez verser dans la* « *vulgarisation* » *: à ma dernière visite rue de Luynes, vous m'avez dit assez énergiquement que vous ne le vouliez pas,* « *vous visez l'élite, vous formez l'élite, si le public* « *est trop bas, qu'il se hausse !* » *Oui, vous devez élever le niveau, mais il y a la manière. Permettez-moi de me prendre moi-même en exemple : Je me crois d'une instruction moyenne, ayant passé mon baccalauréat ; d'autre part, je vis dans un milieu de culture moyenne aussi. Eh bien! je trouve souvent que la* REVUE *m'est une étude aussi (et je comprends que beaucoup de gens lisent des Revues précisément pour ne pas étudier). Souvent, ce n'est pas le sujet traité qui est trop élevé, ce sont les échelons qui manquent. Vous ne faites pas de pédagogie, c'est entendu; encore faut-il que l'enseignement n'ébouriffe pas l'élève et lui demande un effort d'assimilation qui n'atteigne pas la recherche, le souci, la fatigue. Nous ne vous en voulons pas d'être exigeant pour l'évidence en science, pour la rectitude en philosophie, ni pour la perfection en morale; mais croyez-vous qu'un peu de condescendance pour les moins bien informés, vous ferait vraiment descendre ? Demandez-nous les mêmes vertus, mais pas d'être rompus à leur exercice, puisque vous* « *formez l'élite* » *plutôt que vous ne vous adressez, toutes portes fermées, à une élite toute faite. Les Nouvelles sont bien accueillies; les articles de vie spirituelle sont généralement compris;*

on lit Senex *avec une cordialité intriguée par le pseudonyme ; les chroniques étrangères sont des révélations souvent; mais, pour les enseignements spéciaux, puisque la* REVUE *est un apostolat, ne pourrait-elle, sans abaisser son idéal, en faciliter l'accès par une liaison plus apparente à quelques principes chrétiens élémentaires que tout le monde croirait si bien savoir qu'on les réapprendrait volontiers et le reste avec. Que la* REVUE *ne devienne pas tellement intellectuelle, qu'elle cesse d'être un apostolat jaillissant, coulant. Les idées trop spéciales sont du sable pour la Grâce : elles boivent l'eau et redeviennent sèches tout de suite. Mais ne vaut-il pas la peine que vous atteigniez beaucoup d'âmes quitte à modifier légèrement votre manière? La* REVUE *n'a jamais eu de si beaux numéros comme doctrine, comme valeur d'information, comme bel ensemble. Pourquoi lui prêter le petit « chic » de se faire inabordable. »*

Eh! voilà un dernier mot bien sévère! Je m'y arrête : en vérité s'agit-il de « chic » ? Le chic, ici, ne porterait que sur le vêtement, les oripeaux qui changent avec les saisons de l'esprit, mais notre correspondante vise les « enseignements spéciaux » ; demanderait-elle aux spécialistes de ne plus l'être et de parler de leurs spécialités en oubliant l'objet de leurs études ? Oh ! ce ne serait que pour un temps : le temps de paraître sur l'estrade de l'auteur, face au public de la REVUE DES JEUNES. Mais qu'on mesure les difficultés d'une telle attitude. Nos lecteurs ont le droit d'être informés aux meilleures sources. Les sujets pour lesquels ils recherchent la compagnie de la REVUE exigent, plus que tous les autres, une sûreté de pensée parfaite. Quand nous requérons le cerveau d'un ouvrier de l'histoire, de la théologie, de la philosophie, nous ne nous adressons pas à un ouvrier à tout faire. On se méfie à la REVUE DES JEUNES, des vulgarisateurs. Vulgariser, c'est souvent « mondaniser » et on ne « mondanise » pas, sans péril, les grands objets de la vie. Il se peut donc, que les leçons qu'on entend chez nous, gardent parfois la sévérité du cabinet de travail où elles furent pensées. Mais que notre lectrice, à son tour, ne

prête pas son attention ainsi qu'elle la prêterait à un divertissement même supérieur, qu'elle la donne amsi qu'elle la donnerait à une parole de vérité. Prière de ne pas oublier notre rôle, notre but. La REVUE DES JEUNES est un organe de *pensée* et de pensée *catholique*. Lacordaire disait qu'il se « crucifiait à sa plume ». On peut poser la croix à côté de l'écritoire. Mais que nos lecteurs en lisant la REVUE imaginent, pour leur part, que chaque page pourrait être commandée par le signe du chrétien. Ce n'est point, d'ailleurs, ne pas reconnaître que, si la REVUE est vouée aux paroles de vérité, celles-ci doivent être vraies dans tous les sens : La clarté française et la vérité de la langue sont exigeantes, et notre organe de *pensée* est un organe de pensée *française*.

Par respect pour la pensée française, soyons de plus en plus exigeants ! Eh ! LA REVUE sait bien tout le chemin qui lui reste à faire. La route est longue qui conduit à une perfection relative. Du moins celle qui nous sépare de chaque lecteur peut être aisément parcourue. Cette lettre d'amitié et de critique en est la preuve. Qu'on nous redise donc les désirs communs, qu'on nous propose les réformes. Nous sommes aux écoutes... Au surplus, je puis confier à l'amitié de Mlle X. qu'en ce moment même l'effort de notre Direction se porte précisément sur l'objet de telles critiques. Un peu de patience et beaucoup de confiance et l'année qui vient aura son printemps.

P. de L.

COURRIER DE LA LIBRAIRIE

LIVRES RARES, ANCIENS OU EPUISES

Cette nouvelle rubrique apparaîtra désormais, de temps en temps, au « Courrier de la Librairie ». Il est juste que les LIVRES RARES, ANCIENS OU ÉPUISÉS que nous réunissons à la *Librairie des Jeunes* ne soient pas réservés aux seuls amis parisiens ou de passage à Paris qui viennent bouquiner rue de Luynes; il faut que tous nos lecteurs puissent largement profiter des occasions que nous pouvons leur offrir. Nous recherchons toujours les livres anciens pour leur valeur propre, c'est-à-dire, pour les textes même qu'ils nous donnent et que l'on ne trouve plus actuellement en librairie. C'est le cas, par exemple, d'œuvres très nombreuses des Pères de l'Eglise et de la plupart des anciens auteurs religieux. La « valeur propre » de ces ouvrages n'exclut pas les belles reliures, les gravures, les tirages sur beaux papiers, mais nous ne ferons pas ici de la bibliophilie pure, c'est-à-dire que nous ne ferons jamais abstraction du texte qui, dans un ouvrage, nous intéresse avant tout. En un mot : *de bons auteurs dans de belles éditions, mais pas de belles éditions sans bons auteurs.*

Les exemplaires très rares des NOELS ANCIENS que nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs forment un ensemble unique et qu'il serait à peu près impossible de reconstituer actuellement. Ces « Noëls » de nos provinces françaises, trop oubliés, sont d'un sentiment naïf mais très profondément chrétien, souvent d'une haute élévation dogmatique dans leur simplicité. Il conviendrait de les rééditer, de les chanter au réveillon, de les remettre en honneur comme ils le méritent. C'est toute l'âme chrétienne de la vieille France qui chante dans ces petits poèmes, souvent écrits en patois et qui constituent de véritables raretés bibliographiques.

1. La Grande Bible des Noels, *sur la Nativité de Jésus-Christ, augmentée de plusieurs beaux Noëls nouveaux qui sont à la fin du livre.* Orléans, s. d. petit in-12, demi-reliure veau marbré . . . . . 30 »

2. — Orléans, J.-B. Niel, s. d. in-12, demi-reliure veau marbré . . . . . 30 »

3. — Orléans, Ve Pellisson-Niel, s. d. in-12, demi-reliure veau marbré . . . . . 30 »

4. — Nouvelle édition, revue, corrigée et mise dans un meilleur ordre, augmentée des *Noëls d'Orléans, Blois, Bourges, Tours, Artenay, Saint-Benoît-sur-Loire, Arpajon* et *Clamecy* et d'un *vocabulaire pour l'intelligence du vieux langage.* Orléans, H. Herluison, 1866, in-12, demi-reliure veau brun, tête dorée, non rogné. 40 »

5. — comprenant les *Noëls orléanais et ceux des contrées voisines*, revue, mise en ordre et suivie d'un vocabulaire par Mgr V. Pelletier, 2e édition corrigée et augmentée, notamment de *chants populaires relatifs à Jeanne d'Arc.* Orléans, H. Herluison, 1877, in-12, demi-reliure chagrin vert, dos orné, tête dorée, non rogné, frontispice . . . . . 40 »

6. — *vieux et nouveaux*, choisis entre tous ceux qui ont paru jusqu'à présent, augmentés de plusieurs *cantiques à l'usage des Missions.* Niort, A.-P. Morisset, s. d. petit in-12, demi-reliure veau marbré . . . . . 20 »

7. — *anciens et nouveaux;* nouvelle édition augmentée de plusieurs cantiques sur la naissance de N.-S. Jésus-Christ (Noels Lorrains).

Epinal, Pellerin, s. d. in-12, demi-reliure avec filets or . . . . . 10 »

8. La Grande Bible Renouvelée ou Noels nouveaux, *où tous les mystères de la Naissance et de l'Enfance de Jésus-Christ, sont expliqués.* Cet exemplaire contient, en outre, La Grande Bible de Noels tant vieux que nouveaux et La Grande Bible renouvelée de Noels nouveaux. Troyes, A. P. F. André, s. d. petit in-12, demi-reliure veau marbré, tr. jaspées . . . . . 50 »

9. Noels Français, Béarnais et Basques. Pau, Chiron, 1868, demi-reliure chagrin rouge, tr. jaspées . . . . . 20 »

10. (Noels Berrichons). *Noëls nouviaux sus des vieux airs. A Bourges*, cheux E. Pigelet et tertous les libraires, 1857, petit in-8°, demi-reliure maroquin noir . . . . . 30 »

11. Noels Français et Provençaux, par le R. P. Roche, auxquels on en a joint d'autres qui n'ont jamais été imprimés. Nouv. édition, revue et corrigée. Marseille, 1853, in-12, demi-reliure, f. or . . . . . 30 »

12. La Nieu de Nouvè, *Pastouralo en tres acte e en vers coumtadin, ame de can* de l'abbé Moyne, de Sarrians, musiquo de l'abbé Bonnaud, de Cavayoun. Avignon, Séguin, 1854, in-12, cartonné (très rare, tiré à petit nombre) 30 »

13. (Noels Poitevins). *Nouveau Recueil des plus beaux Noëls.* Nouvelle édition. Poitiers, Oudin, s. d. in-12, cartonné . . . . . 20 »

14. LES NOELZ ET CHANSONS *nouvellement composez tant en vulgaire françoys que Savoysien, dict patois*, par Nicolas Martin, musicien en la cité Saint-Jean de Morienne en Savoye, 1555, avec la musique, d'après l'exemplaire unique conservé à la Bibliothèque Mazarine. Paris, Willem, 1883, petit in-12 . . . . . 20 »

LES LIVRES DU MOIS

(*Bibliographie générale*)

BEAUX-ARTS

FELICE (R. de). — *Le Meuble français sous Louis XIV et la Régence*, illustré . . . . . 15 »

RAPPEL : du même auteur, *Le Meuble français sous Louis XV* et *Le Meuble français sous Louis XVI et sous l'Empire*. Le vol. illustré . . . . . 15 »

GILLET (Louis). — *Histoire des Arts*, avec illustrations en noir et en couleurs de R. PIOT . . . . . 48 »

Ce volume est le cinquième de *l'Histoire de la Nation française* qui se publie sous la direction de G. HANOTAUX.

MAILLART. — *L'Art byzantin*, illustré . . . . . 8 »

DROIT

GARÇON. — *Le Droit pénal*. Origine. évolution, état actuel. Cartonné (Coll. Payot) . . . . . 4 »

PARISOT (L.). — *Comment on partage une succession* 8 50

LA LIBRAIRIE DES JEUNES FOURNIT TOUS LES LIVRES INDIQUÉS DANS LA REVUE

VALENSIN (A.). — *Traité de Droit naturel ; t. I, les Principes*, in-8° . . . . . 12 »

ENSEIGNEMENT — PÉDAGOGIE

DECROLY (Dr) et MONCHAMP (Mlle). — *L'Initiation à l'activité par les jeux éducatifs* 4 75

BETHLÉEM (Abbé). — *Romans à lire, Romans à proscrire.* 8e édition, revue et mise à jour . . . . . 7 »

Cette édition est précédée d'une importante étude sur l'INDEX et d'une liste de tous les ouvrages littéraires français qui figurent au dernier catalogue de l'Index.

GÉOGRAPHIE

GRANGER (E.). — *Nouvelle Géographie universelle.* Deux vol. in-4° avec 850 illustrations, 160 cartes en couleurs et en noir, plus de 128 tableaux et statistiques nouvelles.
Chaque volume . . . . . 50 »
Relié . . . . . 75 »

HISTOIRE

MALET (A.). — *Nouvelle Histoire de France illustrée, des Origines à la Paix de* 1919. In-4° avec 11 planches en couleurs et 1.000 illustr. photogr. et cartes . . . . . 60 » ; relié . . . . . 85 »

LITTÉRATURE

BAUMANN (E.). — *Job le Prédestiné*, roman (Grand Prix Balzac) . . . . . 7 »

CARTAULT. — *La Poésie latine* (Coll. Payot), cart. . 4 »

LA LIBRAIRIE DES JEUNES FOURNIT
TOUS LES LIVRES SIGNALÉS DANS LA REVUE

DUPOUEY (Lieut. de vaisseau). — *Lettres*, avec une préface de A. Gide..... 7 »

PERROY (M.). — *Les Enracinés*, roman..... 2 50

SCIENCES MÉDICALES

GOY (Dr P.). — *De la Pureté rationnelle*, essai d'étude sur la question sexuelle, au point de vue psychologique, hygiénique et moral, in-8°..... 2 »

SCIENCES P. C. N.

MOREUX (Th.). — *Les autres Mondes sont-ils habités ?* ..... 5 »

VOYAGES

HOWARD-BURY (Lieut-col. C.-K.). — *A la Conquête du Mont Everest.* In-8° illustré de 33 photogr. h. t. et de cartes et croquis..... 20 »

DIVERS

BOTTIN *des Sciences, Lettres et Arts*, in-8° relié toile. 25 »

Cet ouvrage, publié par l'annuaire « Didot-Bottin », est le premier répertoire universel et complet de tous les Etablissements ou Sociétés scientifiques, littéraires, artistiques de Paris, des départements et des colonies françaises.

LIRE AU PROCHAIN « COURRIER DE LA LIBRAIRIE »

LIVRE D'ÉTRENNES

CADEAUX POUR NOËL ET LE JOUR DE L'AN

LA LIBRAIRIE DES JEUNES FOURNIT TOUS LES LIVRES INDIQUÉS DANS LA REVUE

LA VIE PUBLIQUE DE LA QUINZAINE

Rome

*L'*Agence Havas *publie de son correspondant romain une dépêche annonçant qu'une décision du Souverain Pontife favorable au projet d'associations diocésaines serait prochaine* (1er *novembre*).

Au Vatican est ratifié par l'échange des signatures de S. Em. le cardinal Gasparri et de M. Albat, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères venu spécialement à Rome, le concordat entre le Saint-Siège et la Lettonie (3 *novembre*).

Le Souverain Pontife ordonne un nouvel envoi de 50.000 *lires à l'archevêque de Smyrne pour lui permettre de distribuer des secours, sans distinction de race ni de religion* (8 *novembre*).

France

La vie catholique : *Le Congrès des catholiques du diocèse de Saint-Claude se tient sous la présidence de Mgr Maillet, à Lons-le-Saulnier* (6 *novembre*).

La fête de saint Martin est célébrée à la cathédrale de Tours en présence de NN. SS. les archevêques et évêques de Tours, Angers, Laval, Le Mans, Nantes, Poitiers et Blois (11 *novembre*).

Une cérémonie d' « hommage national » à laquelle participent plusieurs parlementaires a lieu à Montmartre, sous la présidence de S. Em. le cardinal Dubois.

Des cérémonies religieuses ont lieu partout à l'occasion de l'anniversaire de l'armistice. S. Em. le cardinal Dubois officie pontificalement à Paris (11 novembre).

Une journée de réparation nationale, à Jeanne d'Arc, organisée à Rouen, sur l'initiative de Mgr de la Villerabel, attire en cette ville une foule considérable; plus de cinquante membres du Parlement y participent (12 *novembre*).

Mgr Livinhac, collaborateur du cardinal Lavigerie et supérieur général des Pères Blancs, meurt à l'âge de 77 *ans* (12 *novembre*).

Le 12 *novembre a lieu, à Paris, la première « Journée » de l'Union catholique du personnel des Banques, Bourses et Assurances.*

La Chambre est saisie par la Ligue de défense sacerdotale du diocèse de Montpellier d'une demande en autorisation de poursuites contre M. Painlevé (13 *novembre*).

La vie nationale : *M. Alfred Capus, de l'Académie française, meurt à Paris* (1er *novembre*).

A Marseille, se tient le Congrès du Parti républicain démocratique et social, sous la présidence de M. Noulens. M. Reibel, ministre des Régions libérées, prononce le discours de clôture (3-5 *novembre*).

L'officier mécanicien Marty, emprisonné pour trahison, est élu conseiller municipal de Paris par l'accord des communistes, des socialistes et des radicaux-socialistes (5 novembre).

Le Conseil des Ministres désigne comme délégués plénipotentiaires de la France à la Conférence de Lausanne : MM. Barrère, ambassadeur de France à Rome et M. Bompard, ancien ambassadeur de France en Turquie (7 novembre).

Le Sénat commence la discussion du projet de loi voté par la Chambre sur le vote des femmes. Le gouvernement déclare n'envisager comme possible que la participation aux élections municipales des femmes inscrites sur les listes consulaires et des veuves de guerre (7 novembre).

M. Loucheur, au cours de la discussion générale du budget, expose devant la Chambre un vaste programme de reconstitution financière du pays (7 novembre).

A la Bourse de Paris, la valeur du franc français tombe en quelques jours de plusieurs points; la livre sterling monte le 8 novembre à près de 72 francs.

Le 11 novembre, date anniversaire de l'Armistice, est célébré dans tout le pays. A Paris, les plus hautes autorités de l'Etat participent à une courte cérémonie qui a lieu en présence des drapeaux des régiments dissous devant la tombe du soldat inconnu. Dans la forêt de Compiègne, à « la clairière de l'Armistice », un monument est inauguré.

M. Clemenceau quitte la France pour aller faire, aux Etats-Unis, une tournée de conférences (11 novembre).

Ismet Pacha, chef de la délégation turque à Lausanne, est reçu à Paris par M. Poincaré (15 novembre).

LA VIE SOCIALE : *M. Arthur Fontaine, délégué du gouvernement français, est réélu président du Conseil d'administration du Bureau international du Travail.*

Les interpellations sur la suppression de la journée de huit heures dans la marine marchande se terminent par le vote d'un ordre du jour de confiance au gouvernement (3 novembre).

A Paris, se tient le Congrès des Fonctionnaires qui revendique très vivement le droit syndical. Il se termine par des discours de MM. Painlevé, Paul-Boncour, de Moro-Giafferi, etc... qui lui donnent l'allure d'une simple manifestation politique (12 novembre).

M. Marcelin Armand, secrétaire général du Syndicat des Employés de Commerce et de l'Industrie, est élu au premier tour, conseiller prud'homme à Paris (12 novembre).

Cum permissu superiorum. *Le Gérant :* DIÉVAL.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLEANS

LE MAROC PAR ALGESIRAS ET TANGER

(3 heures seulement de traversée)

Il est rappelé qu'on peut se rendre de France au Maroc en traversant l'Espagne ; c'est le trajet offrant la plus courte traversée maritime.

Billets directs et enregistrement direct des bagages de Paris-Quai d'Orsay à Algésiras.

Train rapide de luxe Sud-Express quotidien entre Paris et Madrid ; entre Madrid et Algésiras, service bi-hebdomadaire de luxe.

Traversée quotidienne Algésiras-Tanger en trois heures.

De Tanger à Casablanca par Rabat, service automobile cinq fois par semaine, trajet dans la même journée : Tanger départ : 5 h. 30, Rabat arrivée 17 h. 30, Casablanca arrivée 19 h. 30.

Les billets de ce service automobile peuvent être obtenus à Paris : à la gare de Paris-Quai d'Orsay et à l'Agence de la Compagnie d'Orléans, 16, boulevard des Capucines.

CHEMINS de FER de PARIS à LYON et à la MÉDITERRANÉE

Services directs entre l'Angleterre, Marseille et le Littoral de la Méditerranée.

Les Compagnies de Chemins de fer du Nord et de Paris à Lyon et à la Méditerranée viennent de décider la mise en marche, à partir du 3 novembre, d'un nouveau train rapide allant directement de Calais à Vintimille.

Ce train sera quotidien et comportera des places de 1re et de 2e classes, ainsi que des places de lits-salon, de couchettes et de wagon-lits, avec wagon-restaurant sur tout le parcours.

Ce rapide circulera dans l'horaire suivant :

11 h. —	Départ	Londres	Arrivée	19 h. 30
14 h. 57	dép.	Calais	arr.	15 » 20
20 » 08	dép.	Paris P.L.M.	arr.	5 « 25
9 » 26	arr.	Marseille	dép.	19 » 35
14 » 30	arr.	Nice	dép.	14 » —
15 » 46	arr.	Menton	dép.	12 » 48

Pendant la saison d'été, le nouveau train rapide sera maintenu quotidien entre Calais et Marseille.

BANQUE ADAM

Fondée en 1784

Société Anonyme au capital de 25 millions de francs.

Siège Social à BOULOGNE-SUR-MER | **Siège à PARIS 106, Boulevard Haussmann**

La Banque Adam se charge de toutes opérations de Banque et de Bourse aux meilleures conditions : Dépôt de fonds à vue et à préavis, comptes de chèques, escompte et recouvrement d'effets de commerce, paiement et encaissement de tous coupons, garde de titres, souscriptions, régularisation de titres, lettres de crédit pour voyages sur les principales Villes du Monde.

ORDRES DE BOURSE — LOCATION DE COFFRES-FORTS — CHANGE DE MONNAIES

N° 23 - 12e ANNÉE 2 fr. 10 DÉCEMBRE 1922

REVUE des JEUNES

ORGANE DE PENSÉE
CATHOLIQUE & FRANÇAISE
D'INFORMATION & D'ACTION

SOMMAIRE

SENEX. *Notre messe du Saint-Esprit* 497
CHARLES JOURNET. *La Vierge Immaculée et les théologiens* 502
ROBERT GARRIC. *Les Equipes sociales* 511
G. LACOUR-GAYET, de l'Institut. *La vie monastique à Saint-Germain-des-Prés* 541
EUGÈNE DUTHOIT. *L'action légale en faveur des chômeurs* 548
JEAN-PIERRE ALTERMANN. *Les Lettres de Pierre Dupouey* 558
RENÉ FERNANDAT. *Poème pour le temps de l'Avent* 573

Les Livres (575), par R. BERNARD, M.-A. LUBRANO, VICTOR BUCAILLE, GEORGES GOYAU, RENÉ SALOMÉ, Dr PH. CHATELIN. — *Les Revues* (594), par F.-A. BLANCHE. — *Les Œuvres* (601), par ALFRED PIERREY. — *Courrier de la Librairie* (609), par RAYMOND CHASLES. — *La Vie publique de la Quinzaine* (615).

ADMINISTRATION-RÉDACTION
3, RUE DE LUYNES, PARIS (VIIe). — TÉLÉPHONE : FLEURUS 19-68

LA REVUE DES JEUNES PARAIT LE 10 ET LE 25 DU MOIS

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er DE CHAQUE MOIS

FRANCE ET COLONIES :		UNION POSTALE :	
UN AN	36 FR.	UN AN	46 FR. »
SIX MOIS	18 FR.	SIX MOIS	23 FR. »
TROIS MOIS	9 FR.	TROIS MOIS	12 FR. »
LE NUMÉRO	2 FR.	LE NUMÉRO	2 FR. 50
POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES UN AN	26 FR.	POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES UN AN	36 FR. »

TOUTES CORRESPONDANCES, MANDATS-POSTAUX ET CHÈQUES DOIVENT ÊTRE ADRESSÉS IMPERSONNELLEMENT A LA REVUE DES JEUNES — COMPTE DE CHÈQUE-POSTAL : PARIS, 183-24. — POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSES ENVOYER 1 FRANC ET LA BANDE D'ABONNEMENT.

LE R. P. BARGE, DIRECTEUR DE LA REVUE DES JEUNES, REÇOIT LES MARDI, JEUDI, SAMEDI DE 5 A 6 HEURES. — M. PIERRE DE LESCURE, SECRÉTAIRE DE RÉDACTION DE LA REVUE DES JEUNES, ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ, REÇOIT LES LUNDI, MERCREDI, VENDREDI DE 5 A 6 HEURES.

AVIS IMPORTANT A NOS ABONNES

Nous prions instamment ceux de nos abonnés dont l'abonnement finit fin décembre de bien vouloir nous envoyer, le plus tôt possible, le montant de leur réabonnement. Dans ce but ils trouveront dans ce numéro une formule de chèque postal. En devançant ainsi la période de l'année où le personnel de notre Administration est particulièrement surchargé, ils nous donneront un témoignage d'amitié très appréciable.

ÉDITIONS DE LA REVUE DES JEUNES

3, RUE DE LUYNES
:: :: PARIS (VIIe) :: ::

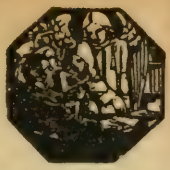

Tél. : FLEURUS 19-68
Ch. post. : PARIS 183-24

NOUVELLES PUBLICATIONS

M. FARGUES. — **Choses divines et petits enfants,** avec 156 illustrations de H. BROCHET. Couverture illustrée en couleurs, in-8° jésus, 232 pages ..... 22 »

H. SUSO. — **Le Petit Livre de l'Amour,** traduction nouvelle de R. ZELLER, avec frontispice, en-têtes, culs-de-lampe de V. REYRE, gravés sur bois, par J. BAUDIER, in-32 jésus.. 3 »

MELCHIOR CANO. — **La Victoire sur soi-même,** traduit de l'espagnol par M. LEGENDRE, avec frontispice, en-têtes, culs-de-lampe de V. REYRE, gravés sur bois par J. BAUDIER, in-32 jésus (pour paraître fin décembre)..... 5 »

H. GHÉON. — **Saint Maurice ou l'Obéissance**..... 4 »

G. GOYAU, *de l'Académie française.* — **Catholicisme et Politique,** in-16 jésus (pour paraître fin janvier 1923).

OUVRAGES PRECEDEMMENT PARUS

H. GHÉON. — **Jeux et Miracles pour le Peuple fidèle**... 8 »

M.-S. GILLET. — **Conscience chrétienne et Justice sociale** 10 »

A.-M. GOICHON. — **Ernest Psichari d'après des documents inédits** (Couronné par l'Académie française) [15e *éd.*].. 10 »

G. GOYAU. — **L'Effort catholique dans la France d'aujourd'hui** [4e *éd.*]..... 5 »

M.-A. JANVIER. — **Fêtes de France**..... 8 »

TH. MAINAGE. — **La Religion spirite** [11e *éd.*]..... 7 »

— **Les Principes de la Théosophie**..... 8 »

J. MARITAIN. — **Antimoderne** [4e *éd.*]..... 7 »

R. SALOMÉ. — **Vers la maison du Père** (*Poèmes*)..... 7 »

A.-D. SERTILLANGES. — **La Vie Intellectuelle** [16e *éd.*] .... 8 »

R. ZELLER. — **Chroniques du Royaume de Dieu**..... 7 »

tâche devient d'autant plus difficile qu'ils obtiennent plus d'audience; car il faut qu'augmentent leur zèle, leur savoir et leur force de pensée à mesure que leur public s'étend et se confie davantage. Et d'où leur viendront les secours nécessaires à l'accomplissement d'une tâche sans cesse plus lourde et plus compliquée, sinon de l'Eglise maternelle, source inépuisable de foi et de doctrine? Or, en cette circonstance, l'Eglise voulut pourvoir à leurs besoins : elle les exhorta et les enseigna par le ministère du Rév. Père Janvier qui, en paroles nettes, simples et puissantes, posa devant eux les principes immuables de toute littérature apostolique.

Il convenait de rappeler au sentiment et à la pratique de l'humilité des écrivains fidèles sans doute et soucieux d'édifier les âmes en Jésus-Christ, mais toujours exposés aux tentations de la vaine gloire et de la mesquine jalousie, comme tous les hommes d'art, qui tendent à plaire, souffrent s'ils ne plaisent pas, et s'admirent quand ils plaisent trop. Il convenait aussi de les mettre en garde contre l'argent, non que l'esprit de pauvreté leur manque, mais parce que dans le monde où s'accomplissent aujourd'hui nos destinées, l'argent bloque l'intelligence et prétend l'asservir. Une grande humilité, un grand désintéressement, voilà les deux vertus essentielles de l'écrivain catholique. Sans elles, faute de préférer Dieu à soi-même, faute de mépriser les choses périssables, il inclinerait à fausser par des adoucissements, par des omissions, par diverses altérations, la

vérité d'où dépend notre salut : ce serait trahir Dieu qui révéla cette vérité et trahir le prochain qui a besoin d'elle pour s'élever à Dieu. N'écrivons donc point par amour-propre ni par amour des biens de ce monde; écrivons par amour de cette vérité salutaire. Demandons à l'Eglise de nous en pénétrer. Transmettons-la pure, intacte et complète. Montrons-la dans le dogme; montrons-la dans la morale. Et appliquons nous à ne pas affaiblir sa force, à ne pas souiller sa blancheur. La vérité n'est pas une courtisane : épargnons-lui les fards, les oripeaux, les colifichets. Excluons de notre style tout ornement profane, toute recherche précieuse, tout ce qui éveillerait la sensualité. Ne rapetissons pas Dieu, ne l'avilissons pas dans une expression trop humaine. Il n'a pas besoin de nos œuvres; ce sont nos œuvres qui ont besoin de Lui.

Cette allocution, dont le résumé de Senex *n'arrive pas à rendre la mâle vigueur, entra profondément dans les âmes. Elle ne fut pas profitable aux seuls rédacteurs de la* REVUE, *elle le fut à tous ceux de nos amis qui étaient venus s'unir à notre prière et participer à notre communion. Car eux aussi aiment cette vérité que donne la* REVUE *et aspirent à la donner autour d'eux. C'est répondre à leurs vœux les plus profonds que de les y aider. Chez nous, écrivains et lecteurs coopèrent comme on coopère dans un foyer traditionnel; le même esprit de charité les porte tous à nourrir les cœurs affamés, à calmer l'inquiétude des intelligences. Tout principe qui*

oriente les premiers en leur travail littéraire, oriente les seconds en leurs actes et propos, dans l'exemple qu'ils offrent, dans l'entreprise où ils s'engagent. Quelle maison abrita jamais pareille unanimité? Chaque membre de la famille se reconnaît à une sorte de gaîté tranquille et discrète qu'il tient de sa conscience d'apôtre. Car il y a réellement dans cette famille un air de famille. *Cela,* Senex *ne l'a jamais mieux constaté qu'en cette chapelle vaste et lumineuse où se serraient autour de nos rédacteurs et administrateurs, autour de notre courageux et aimable personnel, tant d'amis connus ou inconnus, clercs et laïques, civils et militaires, ayant la plupart la jeunesse d'âge et tous la jeunesse du cœur. Et* Senex, *devant cette assemblée, pensait que l'*air de famille *de la* REVUE *n'est pas un rêve. Il notait chez tous, à défaut d'une ressemblance physique, l'expression d'une ressemblance morale. Il se plaisait à retrouver en chacun et en chacune un maintien, une tenue, des regards et d'imperceptibles mouvements qui décelaient tout ensemble de l'enjouement, de la modestie et une volonté de conquête.*

Puis, au-delà de ces amis présents, Senex *entrevoyait la foule des absents, de tous ceux qui dans leur grande ou leur petite ville, dans leur bourg et leur village attendent impatiemment, comme on attend le retour d'un cher voyageur, le numéro du* 10 *ou le numéro du* 25. *C'est à l'image de ceux-ci que* Senex *se figurait ceux-là. Car il en connaît plusieurs, de ces abonnés de province; il sait qu'eux aussi ont l'*air de

famille, *de sorte que confondant le souvenir des provinciaux avec la réalité des Parisiens, il en venait à se figurer que les uns et les autres étaient corporellement réunis dans cette chapelle, et que, Dieu aidant, leur amitié avait vaincu l'espace.*

Si ce miracle ne se produisit pas, du moins est-il sûr que les plus proches et les plus lointains ne formèrent en ce moment qu'un faisceau d'intentions et de vœux. Après cette Messe, la cohésion de la belle famille était plus forte qu'avant. Chacun de nous l'a bien senti à l'accroissement de son énergie et de son espérance. C'est là une grâce nouvelle dont bénéficieront nos efforts de demain.

SENEX.

Pères les développent concurremment. Ils ne peuvent entrer dans le fond du problème. Il faut auparavant que, sous l'impulsion à forme sociale du Saint-Esprit, s'élabore lentement et sûrement, en regard des hérésies et des doctrines erronées, la théologie du péché originel et de la Rédemption universelle en Jésus-Christ; que, d'autre part, la piété des fidèles découvre progressivement les trésors de grâce que Dieu a cachés dans le cœur de sa Mère.

Le premier parmi les Pères qui se soucia de rapprocher les deux affirmations parallèles fut peut-être saint Augustin. En soutenant contre les Pélagiens le dogme du péché originel, il déclara que, « lorsqu'il s'agissait de péchés, il fallait mettre tout à fait hors de cause la Sainte Vierge Marie ». Cependant il ne touchait pas encore le vif de la question; il ne faisait qu'ouvrir cette voie qui conduirait un jour à l'affirmation explicite simultanée des deux dogmes.

Les Docteurs du moyen âge approfondirent les données augustiniennes sur l'universalité du péché originel et de la Rédemption par le Christ. En même temps, ils ne cessèrent d'exalter la Vierge sans tache. Ils furent ainsi amenés à chercher dans la Croix du Rédempteur la cause des grâces d'exception de la Vierge. Le sang du Fils expliquait seul la souveraine pureté de la Mère. Les théologiens du moyen âge construisaient ainsi, comme s'est appliqué à le montrer le P. del Prado, un magnifique préambule théologique à la Bulle de Pie IX. Avec eux, deux points de doctrine entraient dans une

lumière indiscutable : la Vierge Marie était rachetée, et cette rédemption était si complète qu'elle était présentée comme un privilège absolument unique.

La nature de ce privilège restait à préciser. Un nouveau groupe de théologiens, à la suite de Raymond Lulle et de Scot, expliquèrent que cette rédemption de Marie ne faisait pas simplement que racheter, mais qu'elle allait jusqu'à *préserver*. C'était trouver enfin la formule d'une croyance que l'Eglise avait toujours professée. Dans cette Rédemption préservatrice, la foi commune des fidèles se reconnut.

Dès lors, la théologie était suffisamment avancée; une définition pouvait venir. Un texte conciliaire de Trente, sur le péché originel, déclare en excepter la bienheureuse et immaculée Vierge Marie, Mère de Dieu; et le 8 décembre 1854, la Bulle de Pie IX définissait qu'en vertu d'un privilège tout à fait extraordinaire et grâce aux mérites du Christ Jésus, Sauveur du genre humain, la Vierge avait été préservée de tout péché originel.

II. LA RÉDEMPTION PRÉSERVATRICE.

Ce serait donc le rôle de la théologie positive d'évoquer cette vie du dogme de l'Immaculée Conception pendant dix-huit siècles, de nous faire sentir les vicissitudes de son progrès et l'immense préparation de sa floraison, car l'Eglise tout entière s'est mise à cette œuvre d'amour, avec l'autorité grave de ses pontifes, la piété méditative de ses saints docteurs, la spontanéité

confiante de ses artistes et de ses fidèles. A l'aboutissant, les problèmes du péché originel, de la Conception et de la Rédemption de la Vierge sont résolus; on exempte la Mère de Dieu de toute tache originelle, on la soumet à la Rédemption.

La théologie scolastique essaie alors de pousser plus loin. Elle s'empare, pour l'analyser, du concept de Rédemption préservatrice que la foi lui a livré. La Vierge avait besoin d'être rachetée, mais non pas de *la tache*, qu'elle n'encourut jamais et dont elle fut préservée. Il reste qu'elle fut délivrée et rachetée de *l'obligation* d'encourir cette tache. Jusque-là tout le monde est d'accord. C'est à déterminer la nature de cette obligation et, par suite, la nature de l'influence rédemptrice qui la fit disparaître, que naissent les divergences. On peut concevoir, en effet, que la Vierge dépendait d'Adam et par conséquent du Rédempteur, soit directement et dans sa *personne* même, soit simplement d'une façon dérivée et moins rigoureuse, en ce sens qu'elle faisait partie d'une *humanité* qui, tombée avec Adam, allait être relevée par le Christ.

Selon cette dernière opinion, qui fait place, d'ailleurs, à plusieurs variantes, la bienheureuse Vierge Marie dépend d'Adam uniquement pour en avoir reçu, par voie de génération, une nature humaine qui porte, chez d'autres le poids d'une condamnation universelle. Mais sa fortune n'a pas été liée à celle d'Adam. Elle n'a nullement été destinée à hériter d'Adam, selon l'occurrence, la justice ou la dette originelles. Elle a été pla-

cée, dès le début, par un décret divin, *en dehors de cette influence qui nous rend solidaire*, pour la grâce ou la disgrâce, *de notre premier père*. C'est ainsi, suivant plusieurs théologiens, qu'il faut entendre le privilège extraordinaire de Marie. Mais en la déclarant indépendante d'Adam dans l'ordre surnaturel, ils affirment cependant qu'elle relève du Christ de qui lui vient toute sa sainteté. Ils doivent donc, nécessairement, supposer qu'elle participe à des grâces du Christ étrangères à cette effusion qui se fit du haut de la Croix pour remédier au péché d'Adam. En dehors donc des mérites du Crucifié, antérieurement à eux, ils reconnaissent un ordre de mérites plus précieux, que le Christ a gagnés sans nulle souffrance. Quant aux mérites du Christ Rédempteur, qui peuvent bien incliner Dieu à remettre les offenses et à conférer la grâce, ils semblent malgré toute leur valeur, sans emploi, quand il s'agit de la préservation de la Vierge. Cette théorie du double mérite de Jésus-Christ nous introduit en plein dans ce qu'on appelle la doctrine scotiste de l'Incarnation. Le Christ devient le chef de la Vierge comme il l'est des anges; mais ses souffrances et sa mort ne profitent pas davantage à la Vierge qu'aux anges.

Cette doctrine célèbre qui voit dans les souffrances et la mort du Christ le mérite *secondaire* et le motif *accidentel* de l'Incarnation, offre de séduisantes perspectives de synthèse théologique. Permet-elle vraiment d'affirmer que la Vierge fut préservée du péché en prévision de la mort de son Fils, par l'effet des mérites du

Christ Rédempteur? Une autre école de théologiens ne le pense pas. Supposer, disent-ils, que le sort de la bienheureuse Vierge Marie ne dépende pas du sort du premier Adam, ce serait pour autant la soustraire à l'influence réparatrice du second Adam. Il faut donc affirmer *qu'elle fut personnellement solidaire de nos premiers parents;* non pas pour la tache, qu'elle ignora toujours, mais pour l'obligation à la tache, en ce sens que le péché originel serait remonté infailliblement jusqu'à sa personne si Dieu n'était intervenu, au premier instant de sa Conception, pour lui infuser une grâce éclatante et merveilleuse. Saint Thomas permet, en effet, de prévoir une façon exceptionnelle de relever d'Adam: *en droit*, on tombe personnellement sous les conséquences du premier péché mais, *en fait*, on est épargné. C'est en ce sens que Cajetan développe la réponse à la première objection de la 1a 2æ qu. 81 art. 3, et Jean de Saint-Thomas un texte du *Commentaire sur le Livre des Sentences* qu'on a reproduit au *Supplément de la Somme* (qu. 78 art. 1 ad. 3um). Marie n'étant pas née d'une Vierge, comme le Christ, encourait normalement le péché. Aussi la théologie augustinienne du péché originel et de sa transmission est-elle indispensable pour édifier la théologie de l'Immaculée Conception.

Ainsi se manifeste l'étroite dépendance de la Vierge vis-à-vis d'Adam; vis-à-vis par conséquent du Rédempteur, à qui elle doit le déliement de l'obligation au péché et la préservation de la tache. Toute grâce vient aux hommes de la Croix : grâce de purification pour nous

autres, grâce d'immunité pour Marie. Il n'est pas besoin de chercher une autre source dont elle ait reçu ou de recourir à des mérites du Christ différents des mérites rédempteurs. On reconnaît ici la thèse thomiste de l'Incarnation en vue de la Rédemption.

Telles sont les deux grandes explications scolastiques, toutes deux parfaitement logiques, de l'Immaculée Conception, les deux seules qui puissent tenir. Si l'on pense que le Fils de Dieu s'est incarné d'abord et premièrement pour être la maille divine et splendide du chaînon qui attache le monde à Dieu, on devra partager la théorie scotiste de la préservation de la Vierge. Si l'on croit, avec saint Thomas, qu'Il ne s'est incarné qu'afin de mourir, on fera dériver de la Croix toute la pureté de la Mère de Dieu. Tous ceux qui veulent se préciser le sens du dogme de l'Immaculée Conception devront faire leur option. La Révélation divine est si riche que nous ne pouvons, en l'approfondissant, la saisir d'une seule intuition. Nous la morcelons. Chacune des écoles théologiques en admet les différents aspects. Il ne s'agit entre elles que de savoir lequel de ces aspects doit prévaloir. C'est le choix d'une idée dominante et unificatrice qui caractérise les systèmes.

Telle se dégage, dans ses grandes lignes, la théologie de l'Immaculée Conception dans l'ouvrage du P. del Prado. Cet ouvrage, longtemps mûri, offre une valeur définitive, comme ses précédents, par la façon dont il éclaire, l'un par l'autre, les dogmes du péché originel et de la préservation de la Vierge et par le

parallèle magistral qu'on y fait des deux explications scolastiques de ce dernier dogme. Il est en outre indispensable pour déterminer la pensée exacte de saint Thomas. Par-dessus tout, il fait comprendre que le dévôt amour des saint Bernard, des saint Bonaventure, des saint Thomas pour la Vierge Marie, ne les a pas égarés hors de la Tradition, comme quelques-uns l'assurent trop précipitamment, mais a fait d'eux les ouvriers loyaux et sûrs de la définition dogmatique, en les maintenant dans une voie au bout de laquelle se concilient parfaitement la pureté immaculée de la Vierge et la nécessité de sa rédemption par le sang de son Fils.

Charles JOURNET.

LES EQUIPES SOCIALES

Les Equipes sociales... Il y a un an que, sous ce titre, se sont lancés les cinquante premiers Equipiers. Il y a eu un an le 24 novembre. Depuis, à Paris et en province, les groupes ont grandi et prospéré; les équipes ont essaimé au delà de tout espoir. Peut-être est-il juste, à l'occasion de la nouvelle rentrée, de jeter un regard en arrière, de mesurer la route parcourue, pour méditer sur le sens de notre effort, sur les premiers résultats. L'action quotidienne est un courant si rapide qu'on se laisse facilement entraîner, sans recueillement, sans réflexion, sans mémoire. Essayons de faire le point.

D'où venons-nous? Qui sommes-nous? Où essayons-nous d'aller? Où en sommes-nous?

I

Les Origines.

Ce n'était sûrement pas les Equipes que nous comptions trouver au bout de cette allée de patronage, que nous montions, il y a trois ans, un soir de mai. Nous étions trois, Pierre Fabre, Pegon et moi, à nous demander ce qui pouvait bien nous attendre derrière ces murs

entrevus là-bas, qui nous paraissaient fort intimidants. Ceux que nous y trouvâmes, tous les « jeunes » du patronage et les grands, étaient aussi embarrassés que nous, et le plus curieux fut que personne ne parut s'en apercevoir. Bientôt, réunis dans la cour, nous causions tous, comme si nous nous connaissions depuis longtemps. De quoi parlait-on? Nos mémoires l'ont oublié; de fort peu de choses, sans doute, de tout et de rien. Mais nos cœurs se souviennent de l'impression de joie et de surprise très douce qui nous était venue à tous à cette première rencontre, qui nous suivait et nous portait tandis que l'on nous accompagnait vers la prochaine station du métro... Combien de fois depuis avons-nous suivi ce chemin? monté cette allée?... Nous ne savions point, ce soir-là, que notre vie se fixait.

Des réunions suivirent, régulières, chaque semaine de ce premier été. Réunions d'études où l'un de nous parlait à tour de rôle des sujets d'actualité, des questions que le journal nous posait tous les matins. Surtout une lente habitude se formait, l'habitude des lieux et des cœurs; et des liens invisibles commençaient à unir très fortement ces jeunes, inconnus hier les uns aux autres et qui bientôt pensaient se connaître depuis longtemps.

Une promenade acheva de faire l'union : une belle promenade d'août, sous le grand soleil, qui nous mena à Port-Royal, puis à Chevreuse par le chemin des bois. A flâner sur les routes, à écouter ensemble la leçon de ces paysages et de ces souvenirs, l'intimité

venait, questionneuse et douce; quel était le nom, le prénom de ce voisin de route? L'âge de cet autre? Les occupations journalières? Les projets d'avenir? Questions et réponses nous faisaient partager nos vies : quand on débarqua à Paris, le rayonnement continuait; une grande alliance était scellée.

Et quand nous revînmes en octobre, nous étions tout à fait du patronage de Reuilly.

Qu'allions-nous faire, organiser, tous ensemble?

Dans ce vieux patronage, que depuis soixante ans les Sœurs de Saint Vincent de Paul avaient dirigé avec tant d'énergie et de prévoyance, tant de sens des réalités, de nombreux services existaient: la Conférence Saint Vincent de Paul (visites faites par tous les jeunes gens aux pauvres du quartier), le Cercle d'Etudes, la musique, le théâtre; nous allions commencer par nous donner avec ardeur au Cercle d'Etudes.

Ah! ces Cercles d'Etudes! Quels souvenirs ils éveillent, si divers et si vivants, si intimes! Tantôt à la lueur des lampes, tantôt le soir au jardin, tantôt graves et tantôt passionnés et bruyants, ils nous semblent, quand nous fermons les yeux pour revoir ces trois années, les chaînons mêmes de notre union. Au début on marche en ordre dispersé, on glane les sujets de droite et de gauche, au fil des événements. Un jour, la question d'Orient était au programme; un autre jour, la vie de Pasteur; une autre fois, on lisait ensemble quelques scènes de la belle pièce de François Porché : *Les Butors et la Finette*. A tour de rôle, on siégeait

derrière la petite table et l'on racontait ou expliquait très simplement tout ce que l'on avait lu et consciencieusement préparé. Puis les questions venaient, parfois la discussion; et un secrétaire — nouveau à chaque séance, — résumait les idées et les impressions pour l'*Echo* du mois.

Bientôt les Cercles furent assez sérieux pour que l'on pût prévoir d'avance un programme : à chaque trimestre chacun apportait ses vœux, les inscrivait même; et de la multiplicité des demandes sortait bientôt un plan d'études. Plus tard, on put bâtir un programme annuel. La difficulté était de concilier une certaine continuité avec la variété nécessaire : il fut convenu que l'on suivrait tous les mois quatre ordres de questions, qui, reprises de mois en mois, se suivraient à intervalles réguliers. C'est ainsi que, dans l'année qui vient de s'écouler, nous avons étudié régulièrement : une question d'*Histoire* (l'Histoire de France de 1870 à 1914), une de *Géographie* (étude physique d'un milieu — étude économique et sociale), une d'*Hygiène* ou d'*Application Scientifique*, enfin un point de l'*Histoire de l'Art*.

Il était entendu que chacun parlerait de ce qu'il connaissait, apportant à tous les autres le fruit de son expérience : l'étudiant en médecine parlerait d'hygiène, et le métallurgiste de son métier et des questions qu'il pose, le Tourangeau de la Touraine et l'électricien des appareils dont il est appelé à se servir. C'était une *inter-éducation* dont nous avons tous connu les fruits.

Parallèlement la Bibliothèque se développait, pour permettre la lecture et le travail des questions; et ces cercles devenaient bientôt, — nous pouvons ici l'affirmer — des leçons et des réflexions très approfondies, très documentées, très supérieures souvent en étendue et portée à nos cours secondaires.

L'intérêt devint si vif que bientôt il fallut multiplier les séances : depuis janvier 1920, nous avons deux Cercles d'Etudes par semaine. Pourquoi, en effet, nous étions-nous dit, ne pas avoir à côté de ce Cercle plus austère et tout d'instruction une réunion plus libre où l'on *n'exposerait* pas, mais où l'on parlerait tous ensemble des sujets les plus intimes ? De là nos samedis, mise en commun de nos pensées et de nos cœurs. De quoi discutait-on ces jours-là ? Un jour des choses religieuses (un abbé conduisant la discussion), un autre jour des questions sociales; les deux autres samedis étaient réservés aux discussions de *goût* littéraire ou artistique sur des livres ou des œuvres d'art, et aux sujets *dits intimes :* Charité, lecture, qualités du chef, paysages, où chacun était appelé à se livrer davantage. Ce que furent ces soirées, il est malaisé de le suggérer à qui ne les a point vécues : pas d'exposé; un simple plan indiqué au début de la soirée, et chacun venant apporter en cours de route son témoignage, sa réflexion; une moisson de confidences et de souvenirs.

Au bout de quelque temps, il fallut parer à une nécessité nouvelle : on nous demandait des *cours*, des séances pratiques et d'ordre professionnel. Un cours

d'anglais existait déjà; pour les métallurgistes, les cheminots, il fallait un cours de *dessin industriel*. C'est du côté de l'Ecole Centrale que nous dûmes chercher : la réponse fut prompte et généreuse et le cours a déjà trois ans d'existence.

Les dimanches n'étaient pas perdus non plus : entre deux séances de sports, pouvait s'intercaler la visite d'un musée ou d'un monument historique. Pendant notre premier hiver, nous avons vu successivement le Louvre, le Musée Carnavalet, les Arts et Métiers; l'an dernier, Notre-Dame, Cluny, les Arènes. Et, à mesure que les cours se consolidaient, pouvaient même devenir difficiles, surgissaient de nouvelles demandes : il fallait tous les trois mois franchir un nouveau palier, étendre ses vues.

La deuxième année, le *cours de français* fut créé. Ici, il faut nous expliquer. Que ce mot rébarbatif : le cours de français n'éveille chez personne l'idée rébarbative d'une classe austère, avec des règles et des participes tombant en pluie froide d'une chaire. Loin de nous ces aspects scolaires! Le français, c'était l'occasion de revoir sans doute des règles essentielles, mais surtout d'explorer ensemble une belle œuvre, de saisir les beautés d'un grand texte historique ou philosophique, d'une poésie. Et voici comment le soir se passait : l'un d'entre nous allait au tableau — il y avait un tableau — et, sous la dictée, écrivait le texte, pendant que tous les autres le prenaient aussi. Puis, la correction était faite par les intéressés eux-mêmes qui

signalaient les fautes du tableau, rétablissaient les règles, retrouvaient et inscrivaient la grammaire (devenue vivante) en marge du texte. On regardait les mots, leur nature, leur étymologie latine — on faisait du latin, — puis la cadence de la phrase; enfin le texte même était soumis à une étude de fond : on faisait des rapprochements, des comparaisons, on discutait... Telle page de Michelet, telle autre de Péguy sont restées dans toutes les mémoires. Ceci n'est qu'un exemple, illustrant une vérité qui dominait tous nos exercices : l'objet de cours doit être rendu intéressant, vivant, par une méthode qui le fasse pénétrer dans la vie même de ceux à qui il s'adresse... D'ailleurs, on variait les exercices à l'infini. Tel jour on parlait d'un poète; tel autre, d'une pièce de théâtre, et, deux lecteurs ayant lu d'avance leurs textes animaient et faisaient plus saisissantes que dans le monologue d'un conférencier les grandes scènes de Polyeucte et de Macbeth. Une fois j'ai vu l'admiration provoquée par la lecture de la grande scène de l'*Otage*, où Claudel nous montre l'entrée du sacrifice dans l'âme de Sygne de Coufontaine. Cet été, j'ai apporté le *Dialogue mystique* de Verlaine et nous avons goûté ensemble le premier sonnet : il a fallu les lire tous; puis l'on m'a dit : « L'an dernier nous avons aussi étudié un bien beau texte de Péguy : La présentation à Notre-Dame de Chartres. » Et l'on me lisait la grande évocation. Ainsi, peu à peu, à mesure que dans des exercices méthodiques et progressifs, sont éclaircies les questions

de *méthodes :* composition et plan, rédaction, etc., nous entrons de plain-pied dans les grandes œuvres, les seules qui vaillent la peine d'être lues et retenues.

L'an dernier, nouvelle innovation : j'ai reçu un beau jour huit « petits » de onze et douze ans, qui allaient encore en classe, et voulaient cependant un cercle pour eux; à mes objections ils répondaient par une louable résistance. Force nous fut de céder, et de chercher les moyens nouveaux d'intéresser ces jeunes esprits en travail. D'un côté, on se chargea de la partie scientifique : éléments de dessin industriel, technologie, orientation professionnelle. De l'autre, je recherchai comment on pourrait, par l'étude des tableaux, des cartes postales, des portraits, développer le sens de *l'observation* fine et précise (1) ; par des lectures documentées; des promenades choisies, le *goût* et le *sens du beau.* L'appétit intellectuel de ces plus jeunes était admirable : ils auraient accepté une troisième réunion par semaine si on avait pu la leur offrir.

Nous n'étions d'ailleurs pas seuls à nous occuper d'eux : avec les plus grands, une collaboration étroite s'était établie dans cette besogne de direction; trois grands encadraient chaque dimanche matin et parfois en promenade 80 apprentis, les réunissaient, leur parlaient. Pour l'orientation professionnelle, c'était encore toute la bande du Cercle d'études qui donnait : réunis en commission de spécialistes, les métallurgistes, les

(1) Lire : *Ame française.* Education et Enseignement. — Janvier 1922.

cheminots, les banquiers étudiaient entre eux les conditions de leur métier, les aptitudes nécessaires, les difficultés, les avantages, l'avenir possible; puis, cette première consultation faite, ils donnaient le résultat de leur travail à tout le cercle assemblé : et l'on cherchait ensemble comment présenter tout cela clairement et pratiquement aux petits : c'était la *mise au point*. Ensuite ils allaient aux jeunes, leur parlaient, se faisaient questionner; et cette présentation très simple des divers métiers était pour les petits auditeurs la meilleure des orientations.

Aussi bien cette collaboration — dont les causeries pour les jeunes ne sont qu'un exemple — était-elle devenue si intime que vraiment il n'y avait plus à Reuilly qu'une grande famille, avec ses fêtes et ses tristesses communes, dont un même cœur animait toutes les soirées et toutes les vies. Par moments cette union se manifestait de façon plus éclatante; aux départs des militaires, chaque année, nous sentions tous quels liens nous unissaient les uns aux autres; en réalité, celui qui partait ne partait pas tout à fait ou plutôt il emportait avec lui une partie du groupe, et par les correspondances, les fréquents rapports, les visites continuelles aux heures heureuses des permissions, cette fraternité si émouvante et si forte s'attestait.

Que de dimanches passés ainsi à flâner ensemble sur les routes, à la découverte des beaux sites et des nouveaux paysages : il faudrait les évoquer tous; on ne peut se rappeler Chevreuse sans voir surgir Montmo-

rency et le beau dimanche de juin sous les feuillées; et Versailles dans son décor d'hiver et Fontainebleau l'automne, Brunoy, la Malmaison, Héricy. Héricy surtout, dont la forêt prochaine et le cours de l'eau font un enchantement, lorsqu'à trente compagnons on y passe deux jours de détente et de courses et de franches causeries... Les heures ainsi écoulées — maillons d'or au milieu d'une longue chaîne — éclatent à notre regard et dans nos souvenirs. Nous leur devons plus que nous ne l'avons compris chaque fois; elles ont établi entre nous cette cordialité, qui met dans les propos et dans les actes un accent unique.

Chaque année, nous nous retrouvons pendant huit jours au bord de la Loire et ces jours de vacances, au terme de la rude période de travail, sont comme le recueillement de toute l'année, la saison de calme et de paix. Là-bas, dans la douce atmosphère de Touraine, sous un ciel nuancé et délicat, il semble que tout se ralentisse et prenne un goût plus savoureux et plus exquis. C'est pour nous l'heure de la gaieté, la joie de l'intimité. A quoi bon essayer de les exprimer, ces souvenirs que rien n'exprime ?

II

Principes et Méthodes.

Il y a un an, plusieurs d'entre nous se demandaient si l'on ne pourrait créer ailleurs d' « autres Reuilly »,

d'autres centres pareils, où l'on travaillerait dans la joie. Pour nous une conclusion s'imposait : il fallait pour qu'une Equipe fût complète que l'on vît réunis travailleurs de tous les métiers, étudiants de toutes les Facultés. Pour qu'il y ait un échange de vues fructueux, un travail utile, il faut que toutes les compétences soient représentées et que sur chaque point puisse se donner un avis ou un enseignement éclairé.

Il fallait donc s'adresser aux patronages, se faire ouvrir de nouvelles portes : nous allions passer à Saint-Landry de Belleville, à Notre-Dame de la Gare, à Clignancourt, partout les portes s'ouvraient. Puis, nous cherchions des étudiants : Normale, Centrale, Polytechnique, les Beaux-Arts « donnaient »; la Réunion des Etudiants (104, rue de Vaugirard) où se fit notre premier appel public, la Conférence Laënnec de Médecine, le Cercle du Luxembourg, les Francs-Bourgeois ne furent pas les moins généreux. Nous avions choisi comme soir de réunion le 24 novembre.

Aucun de ceux qui étaient présents ce soir-là ne pourra l'oublier.

Dans nos rêves les plus ambitieux nous avions rêvé 25 volontaires pour se joindre à nous et nous aider à créer quatre ou cinq groupes. Cinquante étaient là le premier soir, impatients de commencer; on choisissait les quartiers, on se partageait les arrondissements. Tous avaient le sentiment bien net que quelque chose de nouveau commençait dans leur vie.

C'est ce soir-là que je lus le très simple règlement des Equipes, rédigé le matin même. Le voici :

I. Les Equipes sont formées pour assurer, dans la mesure de leur moyen et partout où il en sera besoin, l'instruction postscolaire, l'enseignement technique, et surtout l'éducation morale de leurs amis.

II. Elles sont *mixtes*, c'est-à-dire constituées par la réunion d'étudiants et amis, spécialisés dans les diverses matières, de manière à pouvoir, dans chaque spécialité, apporter un enseignement solide.

III. Elles se proposent — en dehors de toute préoccupation et de toute pensée politiques — d'aller où on les demandera, sous la direction morale et religieuse du prêtre chargé du groupe. Elles s'adapteront d'ailleurs aux besoins du milieu, pour ainsi dire changeant de forme avec chaque nouveau quartier.

IV. D'une manière générale, elles devront assurer :

1° L'instruction *complémentaire :* français, orthographe et syntaxe, calcul, histoire, géographie, leçons de choses (en faisant servir cet enseignement à la culture générale et morale).

2° Les cours *techniques*, conformément à la loi Astier.

a) Cours de sciences, géométrie appliquée, mécanique, électricité, dessin et dessin industriel;

b) Cours de français;

c) Cours de langues, etc...

3° Les *Cercles d'études* ou cours de culture générale. (Sujets religieux et moraux, histoire, hygiène, sciences, lettres, géographie...), en tâchant d'appeler les auditeurs à la discussion et à un travail personnel.

V. Le principe essentiel sera de donner à chacun l'enseignement qu'il est capable de recevoir et de faciliter sa montée professionnelle et sociale; de dégager les élites, les chefs; de donner à tous la culture qui pourra faire leur vie meilleure.

VI. Cet enseignement sera aussi : *interéducation*, nos amis

devant aussi nous donner les leçons de leur expérience (professionnelle et sociale).

VII. Les Equipes seront surtout des foyers d'*Amitié sociale* qui devront rayonner autour d'eux.

VIII. Elles se placent sous l'invocation de Notre-Dame de Lourdes et choisissent comme prière le « Souvenez-vous ».

Ce programme précisait bien nettement les trois chemins qui s'ouvraient devant nous :

L'enseignement professionnel;
L'enseignement complémentaire;
La culture générale.

1° L'enseignement professionnel devait fortement attirer et retenir notre attention. L'apprentissage traverse actuellement une crise, dont se plaignent tous ceux qui, à quelque titre, s'occupent de l'industrie et des divers métiers. Pendant la guerre, on n'a plus fait d'apprentis; les enfants ont voulu tout de suite gagner leur vie; on avait besoin, d'autre part, de travaux rapides et mécaniques; le nombre des manœuvres augmenta jusqu'à presque tout envahir, celui des artisans, des ouvriers qualifiés et habiles se réduisit à rien ou presque rien dans les nouvelles générations. C'est là un état grave, qui pourrait s'aggraver encore, si l'on n'y remédiait point; il y a des signes qui nous font espérer que cette importante question de l'apprentissage sera résolue de manière satisfaisante. Ce n'est pas d'ailleurs ce qui nous importe directement.

Nous ne pouvons, en effet, songer à nous occuper nous-mêmes et directement *d'apprentissage*, c'est l'affaire des industriels, des Chambres de commerce et de l'Etat. Mais à côté de la pratique du métier, qui peut seulement s'acquérir dans un atelier, il y a la *théorie* du métier, qui rend l'enfant capable de comprendre la marche de sa maison, l'économie de ses machines, le sens de son activité quotidienne, et qui double sa valeur professionnelle.

N'y a-t-il pas un intérêt majeur à permettre à tous nos jeunes gens de s'élever dans la connaissance de leur métier, d'y devenir les *premiers des professionnels*, comme nous devons le souhaiter tous; de s'élever ainsi à des fonctions supérieures de chef d'équipe, de contremaître, de dirigeant; de prendre enfin et d'exercer *l'influence*, qui appartient à tous les bons professionnels!

Nous voulons donc organiser des cours, dans la mesure où un quartier manifeste davantage tel ou tel besoin professionnel : cours de dessin industriel pour les mécaniciens, les cheminots; de dessin décoratif pour les mouleurs, les bijoutiers; cours d'anglais et de français pour tous et spécialement pour les employés. Et nous sommes ravis de voir à quel point, dans certains centres, nos amis se montrent préoccupés de cet enseignement technique et le suivent assidûment.

2° L'enseignement *complémentaire*. — Plus ennuyeux à première vue et très modeste, cet enseignement qui ne vise qu'à combler certaines lacunes élémentaires, à fortifier des connaissances primaires, souvent chancelantes. Mais n'est-il point navrant de voir des lettres de demande d'emploi destinées à l'échec, parce qu'elles ont été mal écrites ou orthographiées? Et n'est-ce point un contre-sens que de lancer des jeunes dans l'étude de graves questions, sans affermir en même temps ces bases essentielles de toute culture?

La besogne est humble sans doute et doit paraître monotone, qui consiste à rappeler les règles, à revoir les fautes courantes. Mais les leçons, quelles qu'elles soient, ne sont ennuyeuses que lorsque les maîtres le veulent bien; là encore tout est affaire de méthodes, et nous avons des exemples de cours pareils, aussi vivants et aussi suivis que n'importe quelle causerie.

3° Il y a enfin le *cercle d'études*, base de toute formation générale. Que serait, en effet, le meilleur des techniciens, sans cette culture, qui lui permet de réfléchir et de juger, de discuter

les avis de son journal comme ceux de ses collègues, en un mot d'avoir une *personnalité?* Dans le cercle, quelle que soit la forme qu'il prenne, peut justement se développer ce sens du raisonnement juste, cette habitude de discuter droitement et clairement, de juger avec modération, mais aussi avec force. Et c'est pour cela que nous ne pensons pas qu'il puisse y avoir de meilleure école.

Seulement nous apportons tout notre soin au *choix des sujets.* Voilà ce qui nous paraît l'essentiel. Il ne les faut point trop monotones, trop continus, il faut varier très souvent, et il est parfaitement possible de faire alterner de semaine en semaine des sujets différents, qui cependant, se répondant de mois en mois, forment dans l'année une chaîne continue. Mais il faut surtout des sujets vivants, des sujets qui fassent partie de la vie même des membres du cercle, qui soient posés par eux, et auxquels ils puissent prendre part de tout leur intérêt en éveil. Sujets religieux que l'abbé directeur du groupe choisit et traite, sujets sociaux, sujets d'histoire ou de géographie économique, sujets pratiques d'hygiène, causeries littéraires et artistiques, le champ est immense ouvert à notre moisson. Il importe seulement que de l'étude de ces sujets se tire un profit réel, qu'il y ait causerie et discussion, que l'on en reparle dans la suite, que le cercle ait été le point de départ d'une réflexion et d'un profit.

Enfin cours et cercles fonctionnant déjà, l'Equipe d'une quarantaine de jeunes gens ne serait bien en train que lorsqu'elle serait encadrée par des *jeunes,* pour lesquels des cours spéciaux seraient organisés, et par des *conférences familiales,* où les parents seraient tous conviés à se réunir et à se connaître. Ainsi serait préparé le passage d'une génération à l'autre, les jeunes s'habituant à aimer les grands qui les aideraient et les grands

prenant conscience de leur responsabilité; ainsi le patronage ne serait point une gêne ou un obstacle dans la vie de famille, puisque la famille tout entière s'y retrouverait périodiquement pour y collaborer.

Le but était donc bien clairement conçu, mais une nouvelle question se posait, capitale. Rien n'eût été plus imprudent que d'envoyer ainsi des jeunes gens dans les divers groupes, sans *méthodes* et sans *plan;* pour que cet enseignement fût efficace, il fallait former des professeurs, trouver les méthodes moins soucieuses d'imposer l'objet au sujet que de trouver comment le sujet pourra le plus facilement s'assimiler l'objet. Des réunions de méthode s'imposaient : elles ont eu lieu l'année dernière chaque mois. Chaque mois nous nous sommes tous retrouvés dans les grandes salles de Gentilly, qui ont été avec Reuilly le berceau des Equipes. Des tables diverses nous attendaient : ici siégeait le dessin industriel, là l'électricité, ailleurs le français; et chaque groupe déballait des papiers, des livres, des plans; chacun disait son expérience du mois, ses échecs, ses réussites; on en tirait des conclusions d'ensemble; on avançait lentement et sans presse; on se posait de nouveaux problèmes pour le mois prochain. C'est ainsi que peu à peu, et à *coups d'erreurs* comme nous aimons à le dire, s'élaborent nos méthodes et se précisent nos orientations. Sans ces réunions, tout effort d'instruction nous paraît vain; car, s'il est facile de *vouloir* enseigner, il est beaucoup plus dur de trouver des

moyens de rendre la science attrayante. Seul, ce concours des expériences peut donner un rapide résultat.

Ces consultations techniques finies, tous les présents se rassemblaient pour parler du Cercle d'Etudes et de la vie des groupes; entre temps, tous les quinze jours, un petit bureau formé des représentants de chaque groupe se réunissait pour assurer la direction générale du mouvement. Et un petit Bulletin dactylographié, notre premier et humble organe, faisait la liaison entre nous tous.

Mais, peut-être, cet exposé de pédagogie et de méthodes paraît-il trop froid et trop purement *intellectuel*. Quel programme pour des jeunes, nous dira-t-on? Quel bel idéal à leur proposer, nos cours, nos méthodes, nos cercles ? N'y a-t-il pas mieux à faire, et ne risque-t-on pas dans ce travail obscur de laisser dépérir et se faner en eux leurs meilleures qualités de dévouement et de cœur ? Précisons bien que l'effort intellectuel, essentiel, d'ailleurs, n'est point le seul ressort de nos Equipes.

Pour nous, la culture et l'intelligence ne sont point jeux de dilettantes et d'habiles — ni exercices scolaires; elles préparent à *l'action*, elles la conduisent et *l'orientent*. Nous voulons faire de la culture intellectuelle le plus précieux auxiliaire de l'action. Aussi n'avons-nous cessé de développer dans tous nos groupes *l'esprit d'initiative* et la *volonté tenace* qui s'attache obstinément au but choisi : nous n'avons cessé de proposer à nos amis l'idéal de cette formation complémentaire acquise pendant les heures de repos, et en vue d'un but supérieur : non pas seulement la « montée » individuelle dans

l'échelle sociale, non pas l'arrivisme et le goût mercantile de la « belle situation », mais l'effort généreux qui permet à toute la valeur d'un homme de s'épanouir, pour que de la place conquise il rayonne davantage son influence, et donne à la cité des chefs et à ses frères des guides affectueux et sûrs...

Joie du cœur enfin... Ce travail, ces efforts ardents et volontaires, nous avons voulu les voir s'épanouir dans une atmosphère de joie et d'enthousiasme. L'enthousiasme, n'est-ce point le ressort secret de toutes les grandes actions et de toutes les grandes vies? Tous nos groupes ont grandi sous son souffle... Joie de l'Amitié partagée, qui allège toutes les tâches: les jeunes gens, qui mettaient en commun leurs pensées et les acquisitions de leur esprit, échangeaient aussi leurs cœurs. Et rien n'a plus aidé le travail solide et la marche de nos Equipes que cette intimité qui faisait des cours une collaboration constante, un travail partagé, cette cordialité qui enchantait les jeux et les promenades, cette amitié qui faisait vibrer d'un seul accord ces esprits actifs et ces volontés pareillement tendues.

Tel est bien le caractère des *Equipes* (dont M. Gonzague Truc parlait avec intérêt, dans sa récente enquête de l'*Opinion* sur la jeunesse) ; à la fois *réaliste* et *enthousiaste*. Réalistes, nous voulons que de nos groupes sortent des hommes plus complets, mieux formés, plus préparés à leur tâche intellectuelle, professionnelle et préparés à leur tâche d'hommes; enthousiastes, car nous voulons que ce travail se fasse dans la joie, et, si nous estimons au plus haut prix l'énergie lucide qui connaît son but et marche droit à lui sans dévier, nulle force ne nous paraît égale à cette joie de l'Action, à cette confiance dans l'avenir et dans la moisson, à cet

enthousiasme pour une tâche que l'on a choisie belle, à cette affection et à cette amitié qui font naître du travail partagé les plus solides unions — à ces divines qualités du cœur, que la Foi épanouit, et qui sont les ailes de l'âme.

III

Réalisations

Voici les principes posés. Au bout d'un an qu'elles ont été nos réalisations ? Comment avons-nous pu faire entrer dans les faits ces idées et ces méthodes ? Comment se sont-elles adaptées ? C'est tout le récit du développement des Equipes : il y en avait une le 24 novembre 1921 ; au jour de la séparation (9 juillet 1922) il y en avait 24 à Paris.

Nous avons commencé par chercher les points d'application de nos Equipes, les centres où pour des raisons locales un groupement pourrait être appelé à se développer plus facilement. Comment ne pas dire ici l'accueil qui nous fut partout réservé ! Je revois en cet instant nos arrivées dans les presbytères, dans les paroisses de Paris et de banlieue, par ces matins de novembre et de décembre. Que de surprises, que de belles et émouvantes choses à chaque visite ! Ici, on nous disait les besoins du patronage, là les réalisations déjà obtenues : et partout, c'était pour nous le plus confiant espoir. Ainsi, nous avons parcouru Ménilmontant, Belleville, La Villette (comme il faisait froid ce matin-là, n'est-ce pas,

Raffenel ?) le quartier de Javel, la banlieue de Gentilly et celle d'Ivry, Saint-Ouen et Levallois, et un matin de décembre nous amena même jusque chez M. le Curè de La Courneuve, auquel nous fûmes si heureux d'offrir deux « vicaires ».

Puis venaient les premières séances, toujours pareilles et toujours nouvelles : nous arrivions, nouveaux équipiers, et derrière la petite table l'un de nous contait à son auditoire (qui variait de 10 à 70 présents) ce que nous avions déjà fait, ce que nous voulions et pouvions faire. Et c'était toujours la même conclusion : « Vous avez vu le programme. Voulez-vous qu'on se mette au travail ? Et, si vous le voulez, quel travail désirez-vous faire ? A vous de fixer vous-mêmes les matières et l'ordre de vos cours, les sujets des cercles. » Et aussitôt la conversation s'engageait : nous écoutions les avis, les mains se levaient pour tel ou tel objet de cours particulièrement demandé, et séance tenante le programme était arrêté selon les vœux mêmes des intéressés, et l'on prenait date pour commencer les jours suivants. Ainsi chaque Equipe s'adaptait-elle exactement aux besoins du quartier, se moulant pour ainsi dire sur la forme et le caractère de chaque patronage.

On voit d'ici la diversité des séances, la diversité parallèle des programmes. Ce que nous n'arriverons pas à dire, c'est le charme intime de chaque réunion, le pittoresque de ces arrivées, il y faudrait consacrer des pages. Détachons seulement cette note d'un de nos Bulletins :

La Villette (Saint-Jacques-Saint-Christophe) : une grande salle où vingt garçons nous attendent, et parmi eux, merveille, un batteur d'or. L'Abbé Viart leur parle, puis c'est notre tour. Nous disons nos projets, nos espoirs, et tout d'un coup intervient un patron venu là ce soir, pour notre arrivée. Et ce qu'il dit est extraordinairement émouvant : « Quand j'avais dix ans, j'étais pâtissier, puis j'ai été ferblantier... et j'étais flemmard. Tout de même je m'y suis mis ; à dix-huit ans j'ai passé mon certificat d'études. A vingt-cinq ans j'étais contremaître, à trente-deux ans patron. Croyez-moi, il faut travailler ; tout est là. » Nous avons tous écouté, très touchés, les jeunes qui écoutent sont sûrement eux aussi remués, et la soirée s'achève dans notre entente et notre accord à tous.

Elle fut bien émouvante cette journée où un chef d'industrie tenait un pareil langage. Mais plus saisissante encore fut la première séance à l'usine où sur sa demande nous commencions bientôt les cours. Ici encore, laissons parler le Bulletin du mois de Janvier :

La Courneuve : Premier arrêt au patronage de M. le Curé où une foule animée et sympathique se presse. Villecourt nous introduit et Duriau occupe la place. Il est vite conquis et mis en train pour le deuxième voyage : l'usine de fonderie voisine, où nous allons commencer. Changement de décor : dans le fond des flambées, des brasiers près de nous, l'usine au travail, les apprentis penchés sur les moules à sable. Et M. Gras nous explique ce que nous pourrions faire, facilite tout. Puis dans la grande salle de cours, vingt apprentis sont réunis. M. Gras leur parle, leur dit combien il faut tenir à ces cours. Les deux nouveaux maîtres disent leurs projets. Ici encore c'est un grand accord des yeux et des cœurs. Et nous partons également enchantés par ce patron et par notre nouveau pasteur de La Courneuve.

Puis, dans les mois qui suivaient, chaque Equipe cherchait et précisait sa voie, devenant chaque jour un peu plus du quartier, et de plus en plus correspondant aux désirs exprimés par les auditeurs. Leurs histoires ont été souvent bien singulières, tant chacune a montré d'énergie et de souplesse : il fallut parfois presque du courage, je veux dire de ce courage qu'est la longue patience devant l'échec et la ténacité contre les obstacles. Un de nos groupes a vécu pendant trois mois avec un auditoire restreint de 2 à 7 membres ; il a tenu cependant, et au bout de cette période de probation, des conférences familiales nous ont attiré un public croissant de 50, 100, 150 personnes et le cercle d'études atteignait en juillet 25 jeunes gens. Ainsi, chaque Equipe s'orientant elle-même et restant cependant grâce aux réunions mensuelles et au Bulletin dans le sillage de tous les groupes, avons-nous pu souvent prendre des formes très diverses, nous établissant dans les paroisses, l'usine, les centres neufs, où nous inaugurions une action.

Une question se posait dès lors à nous : dans quelle mesure notre système pourrait-il s'adapter aux besoins et aux possibilités de la Province ? Nous avons toujours pensé pour notre part que l'idée était viable et réalisable partout : les faits sont venus nous apporter une confirmation. Dans les Facultés d'abord, il paraissait aisé de recruter un corps enseignant : la première épreuve fut faite à Strasbourg, et là se réalisa notre plus

grand rêve : après Paris, Strasbourg. Je ne me souviens pas sans émotion de cette séance, où, à la fin de la Semaine Sociale, les représentants des Etudiants, de la Direction des Œuvres nous affirmaient leur confiance dans la valeur de nos efforts et dans les possibilités de réalisation immédiate. Nos premiers pas hors Paris étaient faits.

Depuis les progrès ont été rapides. Mais une objection vient peut-être naturellement : et les petits centres de Province ? Que faire pour eux ? Le dernier Congrès des Catholiques vosgiens nous apporte une réponse : 600 jeunes gens ont acclamé le programme des Equipes et, ce qui est plus saisissant, il s'est trouvé immédiatement douze équipiers compétents et de bonne volonté pour assurer la mise en marche des 5 premiers groupes.

Et les Equipes rurales ? Autre source d'inquiétude et de scepticisme. Non pour nous qui connaissions de jeunes ruraux débrouillés et actifs et qui savions tout ce que l'on pouvait attendre d'eux d'initiative et souvent de connaissances. Notre première Equipe rurale à Argenton date de quelques mois, et a fait alterner au programme de son cercle les questions générales et les questions agricoles. Nous comptons de plus en plus leur demander de développer, en accord avec les Syndicats agricoles locaux ou les centres d'initiative rurale, de véritables cours d'agriculture et d'économie rurale. Les admirables résultats obtenus dans le Lyonnais et en Franche-Comté par Jean Terrel et le groupe des

Semaines rurales montrent assez tout ce que l'on peut attendre de nos campagnes.

Ainsi se développaient rapidement, et au delà de nos espoirs, les Equipes. Encouragées en cours de route, elles trouvaient autour d'elles, maints appuis. Dans le Comité d'honneur organisé au mois de mars et dont son Eminence le Cardinal Dubois avait bien voulu accepter la présidence, entraient Mgr Roland-Gosselin, M. le Maréchal Lyautey, M. l'Amiral de Bon, M. Termier de l'Académie des Sciences et M. Goyau de l'Académie Française, M. Philippe de Las-Cases, M. Jean Brunhes, M. Adrien Dutey-Harispe, M. Gras, M. François Roland-Gosselin, M. le Dr Villandre, M. Maurice Lacoïn, MM. Lionville, qui voulaient bien nous apporter l'appui de leur autorité et de leur sympathie.

Mais en dehors de cette vitalité croissante, est-il possible de mesurer les résultats tangibles obtenus par les Equipes? Il ne faut se faire aucune illusion, et par conséquent je ne parlerai pas de progrès foudroyants qui laisseraient tout le monde sceptique. Cependant, il serait injuste et contraire à la vérité de ne pas signaler que dans la plupart des cours les résultats obtenus ont dépassé de beaucoup les espoirs que nous avions conçus. Des concours de fin d'année sont venus mesurer ces résultats : concours de dessin industriel, d'électricité, de français, d'anglais. Les travaux ont été souvent si intéressants que le jury dut être très large pour distribuer les récompenses : c'était surtout pour nous la preuve

qu'avec des méthodes un peu précises le développement et le rendement intellectuels pouvaient être intensifiés.

Et malgré la dispersion et l'isolement relatif de nos groupes, l'union était faite : chacun savait que tout près, d'autres travaillaient à la même tâche : la jonction de tous ces efforts fut faite dans la promenade du 9 juillet. Ce jour-là, environ 500 jeunes gens gagnèrent la forêt de Montmorency, Saint-Leu et Saint-Prix. Au cours de cette réunion, où se succédèrent, après un repas sous bois, des épreuves sportives, des représentations théâtrales, des allocutions ou méditations en commun, la plus complète union s'affirma : à la fin de la soirée l'Eglise de Saint-Prix était envahie par nous tous, et nous vécûmes là les plus belles minutes de la journée. Laissons parler Marcel Quillet :

« Durant toutes les belles heures que nous venions de vivre, nous avions constaté avec émerveillement combien les « Equipes » dont nous connaissions déjà l'esprit et les membres épars dans les différents coins de la capitale, étaient en réalité une ; formaient une unique personne, dont nous venions de voir les premiers pas dans le monde.

« Nous allions assister maintenant à sa première visite à l'église, en quelque sorte à son baptême...

« ... Toute la paroisse est là qui nous attend ; l'autel est paré comme aux jours de grande fête. Les enfants sont serrés dans le chœur, les fidèles d'un côté de la nef ; mais en un instant la vieille petite église est pleine, les bas-côtés et le porche lui-même ondulent de jeunes têtes, dont les yeux brillent de toute la joie de la journée, et qui maintiennent une discipline vraiment impressionnante.

méditation où chacun engageait tout l'intime de son cœur. Certes, notre pensée à tous était loin de ce premier soir timide, où nous osions à peine nous parler. Trois ans avaient passé, mais combien ce travail de trois ans nous paraissait peu de chose, au prix de l'intimité de cette heure. Ceux qui ont avec nous vécu ce soir-là en restent, j'en suis sûr, marqués pour leur vie. Que tous ceux qui hésiteraient à nous suivre, par timidité ou par crainte, se disent qu'un soir pareil les attend tous au bout de leur route.

Robert GARRIC.

N.-B. — Pour tous renseignements, adhésions ou appuis, s'adresser aux : *Equipes Sociales*, 77, rue de Reuilly (XIIe). Nous demandons des LIVRES pour nos bibliothèques, des instruments de travail (pour cours d'électricité; dessins industriels, etc.), des manuels.

goût littéraire, M. Robert GARRIC. — Enseignement technique : dessin; dessin industriel, M. Bernard LAFFAILLE, élève de l'Ecole centrale. — Enseignement technique, l'électricité, M. Bernard LAFFAILLE. — Culture générale; le Cercle d'études, M. Robert GARRIC. — Education artistique: l'éveil du goût, M. Pierre TÉZENAS DU MONTCEL, de l'Ecole des Beaux-Arts. — Chez les plus jeunes : « Le coin des gosses ». M. Jean GUITTON, élève de l'Ecole normale supérieure. — Conclusion : Les résultats des Equipes; leur atmosphère et leur esprit, M. Robert GARRIC.

NOTES HISTORIQUES

LA VIE MONASTIQUE A SAINT-GERMAIN-DES-PRES

Pendant treize siècles, du règne de Childebert au règne de Louis XVI, on pourrait presque dire des origines à la fin de la monarchie, Saint-Germain-des-Prés, — basilique mérovingienne ou église capétienne — fut un foyer de vie monastique d'un éclat exceptionnel. Saint Germain avait établi, dans le monastère bâti auprès de Sainte-Croix, des moines bourguignons, qu'il avait appelés de son monastère de Saint-Symphorien d'Autun. Droctovée fut leur premier abbé; ils suivaient la règle de saint Antoine et de saint Basile. On rapporte que ces religieux, fidèles à la coutume orientale, chantaient jour et nuit, sans qu'il y eût interruption dans les prières liturgiques, les louanges du Seigneur; c'était la *laus perennis*.

A partir du milieu du VIIe siècle, la règle de saint Benoît, introduite en France par saint Maur, fut adoptée dans le monastère de la rive gauche de la Seine; ses moines, qui portaient le froc noir, furent dès lors les Bénédictins de Saint-Germain-des-Prés. A l'époque carlovingienne, sous l'abbatiat d'Irminon, le monastère comptait deux cents religieux. Ce fut bientôt, lors des invasions normandes, l'époque des abbés batailleurs, comme Gozlin et son neveu Ebble. Dans

les temps troublés du Xe siècle, des laïques devinrent les chefs de la communauté : tels Robert, comte de Paris et frère du roi Eudes, Hugues le Grand son fils, le roi Hugues Capet son petit-fils; mais celui-ci rendit aux religieux de Saint-Germain le droit d'élire leurs abbés. La vie reprit alors, dans cette république de prières, d'études et de travail agricole, son caractère exclusivement monacal.

Le XVIe siècle vit deux événements qui eurent pour les destinées du monastère des conséquences différentes. L'un fut l'établissement d'abbés commendataires, à la nomination du roi, évêques, cardinaux, voire laïques, tous étrangers à la règle de saint Benoît; avec la jouissance des revenus, ils avaient la haute main sur le temporel de l'abbaye. L'autre événement fut l'introduction, en 1513, de la réforme monastique dite de Chezal-Benoît, du nom de ce monastère du diocèse de Bourges, où la règle de saint Benoît avait été restaurée dans sa rigueur primitive. Mais la réforme qui devait faire la gloire du monastère et lui imprimer le caractère qu'il garda jusqu'à sa disparition fut l'union de l'abbaye de Saint-Germain à la congrégation de Saint-Maur; ce fait, qui est capital dans l'histoire des Bénédictins de France, se place sous le règne de Louis XIII, en l'année 1631. Dès lors, la vie monastique des religieux de Saint-Germain-des-Prés eut son organisation stable, comme elle eut son caractère propre.

Les abbés commendataires avaient leur existence à part, qui ne fut pas toujours pour la plus grande

gloire de Dieu. Depuis l'introduction de la réforme de Saint-Maur jusqu'à la Révolution, Saint-Germain compta sept abbés, tous grands personnages. Ce furent le duc de Verneuil, le roi de Pologne Jean-Casimir, le cardinal de Furstenberg, évêque de Strasbourg, le cardinal César d'Estrées, le cardinal de Bissy, évêque de Meaux, le comte de Clermont, le cardinal de La Roche-Aymon, archevêque de Reims. Le comte de Clermont, arrière-petit-fils du Grand Condé, est le fameux « général des Bénédictins », qui a été l'objet de tant d'épigrammes :

Moitié plumet, moitié rabat,
Aussi propre à l'un comme à l'autre,
Clermont se bat comme un apôtre,
Il sert son Dieu comme il se bat.

La communauté comptait, au cours du XVIIIe siècle, environ soixante à soixante-dix membres; ils formaient trois groupes : le régime, les moines, les novices.

Le régime était le gouvernement général de la congrégation de Saint-Maur, qui avait son siège à l'antique abbaye de la rive gauche de la Seine. Il se composait du supérieur général ou majeur, qui avait autorité sur les deux cents monastères mauristes, de deux assistants, du secrétaire, du visiteur de la province de France, de deux procureurs, de frères convers pour le service domestique. Élu pour trois ans par le chapitre général, le supérieur majeur était toujours rééligible. Pendant une durée de cent soixante et un ans, de

1631 à 1792, la liste des supérieurs majeurs compte vingt-deux noms.

Les moines élisaient tous les trois ans un prieur, qui pouvait être réélu. Le prieur était assisté de quatre « sénieurs », dont le sous-prieur et le doyen; il nommait tous les officiers claustraux, aussi bien ceux dont les charges étaient du domaine purement spirituel ou intellectuel, comme les confesseur, sacristain, cérémoniaire, trésorier (gardien des reliques), grand-chantre, archiviste, bibliothécaire, que ceux qui étaient préposés au service matériel de la communauté, comme les portier, dépositaire (trésorier), censivier, cellérier (économe), vêturier, hôtelier, infirmier.

La différence des fonctions n'influait pas sur les observances générales que la règle imposait à tous les Mauristes sans exception : chant des offices au chœur de jour et de nuit, célébration du culte, repas en commun, uniformité de l'habit monastique, vie en cellules. Les cellules étaient meublées du mobilier strictement indispensable; c'était le témoignage de la pauvreté monastique, comme le maigre perpétuel, qu'on servait au réfectoire, était le témoignage de l'austérité. A l'époque de Louis XIV, l'entretien annuel d'un Bénédictin de Saint-Germain revenait en tout à quatre cent trente-sept livres.

Les novices étaient à la fois de futurs moines que le maître des novices préparait à la vie spirituelle et des étudiants que des maîtres incomparables formaient à ces études de diplomatique, de paléographie, de patris-

tique, d'histoire, qui sont restées l'honneur de la science française et la gloire des Bénédictins de Saint-Germain-des-Prés.

Depuis l'introduction de la réforme de Saint-Maur, les études avaient pris à Saint-Germain une place qui alla s'accroissant avec les années. De là, les critiques de l'abbé de Rancé, qui, dans son abbaye de la Trappe, réformée par lui de la manière la plus rigoureuse, ne concevait pas d'autre occupation monastique, en dehors de la prière, que le travail des mains et spécialement le travail agricole. Une guerre de plume éclata à ce sujet entre la Trappe et Saint-Germain, entre les moines blancs et les moines noirs. En 1691, Dom Mabillon défendit les occupations intellectuelles de ses confrères dans son *Traité des études monastiques*. « Je ferai voir, disait-il, que les études, bien loin d'être absolument contraires à l'esprit monastique, sont en quelque façon nécessaires pour la conservation des communautés religieuses. » Ses arguments, quelque excellents qu'ils fussent, n'eurent pas le don d'assoupir tout de suite la querelle.

Pendant près de deux siècles, les religieux de Saint-Germain surent donner à l'histoire et aux sciences qui s'y rattachent un essor incomparable, sans s'être jamais dérobés en rien à leurs obligations monacales. « Il n'est point en Europe de maison religieuse, écrivait-on en 1698, d'où l'oisiveté soit plus rigoureusement bannie et où la règle soit plus exactement observée. » Plus encore que leurs confrères des autres commu-

nautés mauristes, les Bénédictins de Saint-Germain-des-Prés sont les représentants par excellence de la science bénédictine; travaux collectifs ou travaux individuels, leurs in-folio demeurent un objet d'admiration.

Un nom domine cette légion de travailleurs; c'est le nom d'un moine que Montalembert a justement appelé le plus illustre des moines modernes, Dom Jean Mabillon. Son *De re diplomatica*, paru en 1681, a créé la diplomatique, cette science sans laquelle il n'y a pas d'histoire possible; on peut dire de son auteur qu'il est le père de la critique moderne. L'édition des Œuvres de saint Bernard, les Actes des saints Bénédictins, la Liturgie gallicane, le *Museum italicum*, les Annales de l'ordre de saint Benoît, pour ne pas citer d'autres ouvrages, sont dus aussi à la plume de Dom Mabillon.

Que de noms à rappeler à côté de ce travailleur de génie! Dom Montfaucon, c'est la *Paleographia græca*, *L'Antiquité expliquée*, *Les Monuments de la monarchie française*. Dom Denis de Sainte-Marthe, c'est la *Gallia christiana*. Dom Martène, c'est l'*Amplissima Collectio*. Dom Ruinart, c'est les *Acta martyrum*. Dom d'Achéry, c'est le *Spicilegium*. Dom Blampin, c'est l'édition des Œuvres de saint Augustin. Dom Bouquet, c'est les *Rerum gallicarum et francicarum Scriptores*. Dom Banduri, c'est l'*Imperium orientale*. Dom Lobineau, c'est l'*Histoire de Bretagne*. Dom Vaissète, c'est l'*Histoire du Languedoc*. Dom Félibien, c'est l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Denis*. Dom Bouillart, c'est l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Germain-des-*

Prés. Et l'on ne rappelle pas toutes les éditions des Pères de l'Eglise qui ont vu le jour, grâce à l'érudition et à la critique des religieux de Saint-Germain.

Brusquement, cette activité extraordinaire fut tarie. Le 13 février 1790, l'Assemblée nationale abolit les ordres monastiques. Un mois plus tard, des commissaires vinrent prendre les noms des religieux qui désiraient profiter de la liberté que leur laissait la loi de rentrer dans la vie séculière et les noms de ceux qui ne voulaient pas renoncer à la vie de communauté; dans ce cas, ceux-ci devaient être transférés à l'abbaye de Saint-Denis. Sur les cinquante-quatre Bénédictins qui parurent devant la commission, quarante-deux déclarèrent qu'ils entendaient rester fidèles à leurs vœux. La dernière assemblée capitulaire des moines de Saint-Germain-des-Prés se tint le 1er mai 1790. Le 14 décembre suivant, les scellés furent apposés sur les effets mobiliers appartenant à la mense conventuelle. En 1791, l'église devint l'une des paroisses du schisme constitutionnel. Au mois de juin 1792, les religieux furent mis en demeure de quitter définitivement l'abbaye treize fois séculaire. Le supérieur général, Dom Chevreux, qui avait été député du clergé parisien aux états généraux, était resté dans les bâtiments claustraux; il en fut brutalement arraché au mois de septembre 1792 et conduit au couvent des Carmes, pour y être massacré avec tant de victimes innocentes.

G. Lacour-Gayet,
De l'Académie des Sciences morales et politiques.

L'ACTION LEGALE EN FAVEUR DES CHOMEURS

Dans l'étude de ce fait douloureux que constitue le chômage, on a coutume de ranger en deux catégories ce qu'on appelle les *remèdes :* d'un côté ceux qui attaquent le mal par ses causes et qui s'efforcent soit de prévenir l'arrêt total ou partiel de l'activité productive, soit tout au moins de rétablir au plus vite l'équilibre, un moment rompu, des offres et des demandes de travail; de l'autre, les moyens qui sont sans effet sur la crise elle-même, qui n'empêchent pas la funeste interruption du travail de se produire et même de se prolonger, mais qui en adoucissent ou en corrigent pour les victimes les funestes effets. Or, les premiers seuls constituent *des remèdes* au chômage. Les seconds se bornent à en atténuer les suites. C'est ce que fait l'assistance sous ses formes diverses. C'est ce que fait aussi l'assurance. Dans ce qui va suivre, nous nous proposons d'indiquer les développements qu'ont pris dans les divers pays, depuis la guerre et à raison de l'intensité croissante du chômage, l'assistance et l'assurance, comme aussi les formes nouvelles qu'ont revêtues l'une et l'autre.

⁂

Un premier fait à relever c'est que de nouveaux subsides ont été votés par la plupart des Parlements pour

venir en aide aux chômeurs. En Suisse, en Belgique, en Suède, en Hollande, en Allemagne, en Italie, au Canada, en Angleterre surtout, des sommes importantes ont été allouées. Il a fallu même, en plusieurs pays, apporter, dans l'intérêt des finances publiques, quelque mesure aux largesses primitives. C'est ainsi qu'en Suisse, après qu'un arrêté fédéral du 5 octobre 1921 eût prolongé au delà de 90 jours le service des allocations aux chômeurs nécessiteux, un autre arrêté du 3 mars 1922 a réduit la quotité de tous les secours. De même, la Belgique a dû limiter l'assistance aux seuls chômeurs à la fois nécessiteux et inscrits à des caisses de prévoyance.

Mais le fait que nous voudrions principalement souligner c'est la tendance, générale aussi, à donner aux subsides alloués par les Parlements une destination plus profitable que celle d'allocations en espèces au profit des chômeurs. On s'accorde de plus en plus à reconnaître que des distributions de secours, pures et simples, n'apportent à l'épreuve du chômage qu'un adoucissement très imparfait. Par des moyens variés, on s'est efforcé de donner aux sacrifices consentis sur les budgets publics plus d'efficacité, en les affectant non pas tant au soulagement immédiat des chômeurs qu'à des efforts tentés pour mettre fin au chômage lui-même. Citons quelques exemples (1). Au Canada, le gouvernement fédéral a pris à sa charge un tiers des travaux supplémentaires

(1) Nous les empruntons aux intéressants articles de M. Roger Picard. *Les derniers progrès de la lutte contre le chômage*, dans *les Documents du Travail*, avril 1922, p. 11, et juillet 1922, pp. 1 et 3.

que les communes auront décidé d'exécuter pour employer des chômeurs; il a prêté aux Compagnies de chemin de fer pour les aider à acheter des rails et du matériel et, par là, à faire des commandes tant à la métallurgie qu'à la construction mécanique; enfin il a, par certaines exonérations d'impôts, encouragé les exploitations forestières du Dominion à continuer leurs travaux. L'idée inspiratrice de ces mesures est en somme d'assister les chômeurs, non point par des secours en argent, mais par la renaissance du travail.

L'Angleterre s'est préoccupée, elle aussi, de donner aux secours de chômage une utilisation plus rationnelle. Des sommes prélevées sur la subvention de 8 millions de livres votée par le Parlement en octobre 1921 ont été affectées au transport gratuit des chômeurs émigrants. L'Etat a pris à sa charge, au moins partiellement, l'intérêt des emprunts contractés par les administrations locales qui font exécuter des travaux à l'intention des chômeurs. La mesure la plus caractéristique qui ait été prise, dans cet ordre d'idées, a été le *Trade facilities act* du 10 novembre 1921. Cette loi autorise l'Etat à garantir les emprunts contractés par une entreprise quelconque en vue d'activer la production et de donner du travail aux ouvriers sans emploi. La demande de garantie est examinée par une Commission qui examine les besoins de la Société requérante et les services à espérer d'elle : préférence est donnée aux entreprises qui travaillent pour l'exportation, qui établissent un programme d'exécution à la fois rapide et ne comportant de

commandes à passer qu'en Angleterre. En moins de deux mois, 2.000 entreprises, occupant 110.000 ouvriers avaient pu emprunter 2.500.000 livres avec la garantie de l'Etat.

De même en Suisse, divers arrêtés du Conseil fédéral ont ouvert à l'industrie horlogère, gravement menacée par la baisse des changes étrangers, les crédits destinés à compenser la perte que les fluctuations du change risquent de faire courir aux exportateurs. Pour avoir droit à ces subventions les chefs d'industrie doivent prouver qu'ils ont occupé tout leur personnel et reconstitué leur stock, au fur et à mesure des ventes réalisées.

Par le concours financier de l'Etat maintenir, autant que possible, l'activité économique, tel est en somme le but poursuivi.

***

Depuis longtemps déjà l'assistance des chômeurs involontaires avait pris, aux époques de crise, la forme de travaux organisés de toutes pièces par l'Etat et les autres administrations publiques, en vue d'occuper les chômeurs. Des travaux de ce genre ont été entrepris dans la plupart des pays qui, en ces derniers temps, ont payé tribut à la crise industrielle. Mais un inconvénient possible saute aux yeux : c'est que ces travaux ne répondent, par eux-mêmes, à aucune nécessité véritable. Leur utilité peut être plus ou moins problématique et ils ne sont entrepris qu'en vue des sans-travail, auxquels on veut donner de l'occupation et du pain. N'y a-t-il pas moyen

de parer à cette objection, et ne s'est-on pas préoccupé de n'entreprendre, en cas de chômage, que des travaux, non seulement utiles aux chômeurs, mais vraiment requis par le bien commun? Ici encore une orientation se dessine, qui mérite d'être notée.

De même qu'un consommateur avisé et consciencieux doit réserver quelques commandes pour l'époque de la morte-saison et contribuer par là, pour sa part modeste mais réelle, à endiguer le chômage, ainsi l'Etat, consommateur par excellence, doit remettre aux temps de morte-saison industrielle tous les travaux qui n'ont pas un caractère d'urgence, mais qui pourtant se rattachent à un plan d'ensemble et répondent à une utilité définie. On peut citer à l'appui de cette méthode une loi récente de l'Etat de Californie qui oblige, d'une part, les administrations publiques à toujours avoir prêt un programme de travaux à exécuter, de l'autre, le Bureau du travail à tenir à jour la statistique du chômage, afin que les besoins de main-d'œuvre puissent, par des travaux entrepris au moment opportun, correspondre toujours à l'offre du travail.

Le problème de l'habitation ouvrière qui se pose d'ailleurs dans tous les pays offre, pour longtemps encore, un champ pour ainsi dire illimité de travaux utiles à offrir, le cas échéant, à la main-d'œuvre inoccupée. C'est ainsi qu'en Allemagne, par exemple, un immense effort s'accomplit présentement pour la construction d'habitations à bon marché et ces travaux, sans parler de l'extension des voies navigables et de la réfection des voies

ferrées, ont réduit à néant l'épreuve du chômage. Une politique sociale analogue est suivie en Australie. Il faut souhaiter que partout, en temps de prospérité économique, se constituent des réserves financières qui permettent, quand les crises arrivent, de donner aux travaux publics qui sont susceptibles d'ajournement, toute l'activité nécessaire.

La rémunération des travaux entrepris pour donner du travail aux chômeurs n'est pas sans soulever certaines difficultés d'application. Certains préconisent le paiement de ces ouvriers à un taux moins élevé que les travailleurs qualifiés demeurés en place et bénéficiant de tarifs syndicaux. C'est le système que consacra l'Angleterre : un décret prescrivit que les travaux de chômage subiraient une réduction de salaire de 25 %. Comme il fallait s'y attendre, des protestations s'élevèrent parmi les ouvriers. Le gouvernement objecta qu'il serait peu logique de voir des manœuvres en chômage, mais secourus par des travaux, toucher un salaire supérieur à celui d'ouvriers qualifiés non congédiés, mais subissant le *short time*, c'est-à-dire la simple réduction du temps de travail. Finalement un compromis intervint et la réduction sur le tarif syndical fut ramenée à 12,50 % au lieu de 25. Cet exemple montre que de problèmes délicats soulève la lutte contre le chômage.

⁂

Parmi ces problèmes, la bonne organisation de l'assurance-chômage n'est pas le plus aisé à résoudre.

Deux systèmes sont en présence : la liberté subsidiée et l'assurance obligatoire.

Il y a liberté subsidiée quand, les travailleurs exposés au chômage et leurs employeurs n'étant point forcés de cotiser pour constituer le fonds de l'assurance-chômage, l'Etat et souvent aussi la municipalité encouragent pourtant les uns et les autres à cotiser par des subventions qui grossissent, le cas échéant, les allocations de chômage. C'est le système qui a été adopté dans la plupart des pays. Il présente pourtant ici et là des variantes qui ne manquent pas d'intérêt. C'est ainsi qu'au Danemark, une loi du 22 décembre 1921 s'est efforcée, non sans ingéniosité, de tenir en étroite liaison l'assurance-chômage, l'organisation du placement et la régularisation des travaux publics, le tout formant pour ainsi dire une synthèse dont chaque élément s'appuie sur les autres. La loi établit des bureaux communaux de placement, administrés au moyen de commissions paritaires de patrons et d'ouvriers. Les caisses d'assurance, auxquelles l'ouvrier adhère volontairement et que l'Etat subventionne jusqu'à concurrence de 50 % des cotisations encaissées, doivent opérer de concert avec les bureaux de placement : à supposer que ceux-ci offrent des emplois aux assurés et que le salaire proposé soit conforme au taux normal de la profession et de la région, les chômeurs n'auraient pas droit aux indemnités de chômage, s'ils refusaient les emplois. Enfin les caisses d'assurance contribuent avec l'Etat et les patrons à alimenter le fonds spécial destiné au financement des travaux de

secours, en cas de crise. Cette contribution est obligatoire et elle est, pour les patrons, proportionnelle au coefficient de chômage propre à chaque industrie.

L'Angleterre fait depuis un certain nombre d'années l'expérience de l'assurance obligatoire. En vertu de la loi la plus récente qui régit l'institution, celle du 12 avril 1922, et qui concerne environ douze millions de personnes, une triple contribution est imposée à l'assuré, à son patron et l'Etat, dans la proportion suivante :

	Patrons	Assurés	Etat
	pence	pence	pence
Hommes	10	9	6 3/4
Femmes	8	9	5 1/4
Jeunes ouvriers	5	4 1/2	3 1/4
Jeunes ouvrières	4 1/2	4	3 5/6

Les indemnités sont fixées à 15 sh. par jour pour le chômeur, qui peut toucher, en outre, 5 sh. de plus s'il est marié et 1 sh. pour chacun de ses enfants. Le droit aux prestations est limité à quinze semaines, pour la période d'avril à octobre 1922; à douze semaines seulement pour la période d'octobre 1922 à juin 1923.

La question s'est posée de savoir s'il ne conviendrait pas d'organiser cette assurance *par profession*, au lieu de maintenir le système de caisses ouvertes à tous les travailleurs sans distinction : la gestion serait, par le fait même, plus économique et chacun paierait en proportion des risques courus.

Il semble qu'en Italie aussi on va s'orienter vers les

caisses professionnelles. La loi d'assurance obligatoire, qui s'est heurtée tout d'abord à la résistance d'une partie des ouvriers et au mauvais vouloir de certains patrons, prévoyait des caisses régionales et des caisses professionnelles. Les premières ont d'abord seules fonctionné. Mais depuis 1921, une caisse professionnelle des industries polygraphiques s'est constituée.

L'Allemagne songe à étendre au chômage le vaste système d'assurances obligatoires qu'elle a institué. D'après le projet de loi, tous les assurés des caisses de maladie — c'est-à-dire la presque unanimité des salariés — seraient assujettis à l'assurance-chômage, qui fournirait des secours aux chômeurs, des allocations aux chômeurs qui tombent malades, enfin des secours pour le cas de travail réduit. Le bureau de placement contrôlerait l'attribution de ces diverses catégories de secours. Les ressources de l'assurance seraient fournies pour les deux tiers par les cotisations des assurés et des employeurs, pour un tiers par les subsides du Reich, des Etats et des communes. Les cotisations des assujettis seraient déterminées, chaque année, d'après les résultats de l'année précédente, par un Comité de 28 membres élus par le Reichstag et présidé par le ministre du Travail (1).

En France, c'est à la liberté subsidiée et dans une mesure encore restreinte qu'on s'est attaché jusqu'ici pour réaliser l'assurance-chômage. L'Etat majore de 20 à

(1) *Le projet de loi allemand sur l'assurance-chômage*, dans *les Documents du Travail*, mars 1922, p. 19 et sq. ; voir aussi *les Dossiers de l'Action populaire. Etude de législation comparée sur l'assurance-chômage*, Ind. cl. 34.

30 %, suivant les cas, les allocations versées par les caisses locales ou professionnelles. Le petit nombre des assurés permet de dire que le problème a été plutôt effleuré que résolu. Mais la reconstitution des régions dévastées qui absorbent une main-d'œuvre abondante a rendu moins aiguë dans notre pays la crise de chômage qui, en 1920 et 1921, s'est abattue sur l'Europe presque tout entière.

*
* *

Dans la lutte contre le chômage, s'il est nécessaire de chercher, par l'assistance et l'assurance, à atténuer les suites de ce fléau, il est meilleur encore d'en prévenir l'apparition. Rien ne supplée, à ce point de vue, la profession organisée. Comme nous l'écrivions en 1908. « Qu'il s'agisse de réduire au minimum la vacance des emplois disponibles, c'est la profession qui, avec les subsides et sous le contrôle de l'autorité publique, est le plus apte à réaliser le placement. Qu'il s'agisse d'un progrès plus difficile à atteindre, ramener l'équilibre entre le nombre des emplois et celui des travailleurs, c'est encore la profession qui peut, le plus efficacement, y concourir. L'Etat doit l'y aider, en devenant le modèle des consommateurs, et il n'est pas de personne, si modeste que soit son action, qui ne puisse y contribuer, en apportant dans ses commandes un peu de prévoyance (1). »

Eugène DUTHOIT,
Professeur à l'Université catholique de Lille.

(1) *Semaine Sociale* de Marseille, 1908, Compte rendu, p. 200.

LES LETTRES DE PIERRE DUPOUEY

Le recueil, depuis longtemps attendu, vient de paraître enfin.

Edité par les soins de *la Nouvelle Revue française* et préfacé par André Gide, il se présente à nous sous l'aspect même de ce *Témoignage d'un Converti* d'Henri Ghéon, paru voici trois ans, et qui fera désormais à sa lecture la plus pathétique et la plus surnaturelle introduction.

Les lettres écrites à sa femme pendant la guerre par le lieutenant de vaisseau Pierre Dupouey, ne composent pas seulement le journal intime d'un patriote, d'un intellectuel et d'un chrétien — leur prix à ce seul titre serait déjà bien grand — mais elles sont les fragments à peine disjoints d'un miroir où le visage se devine d'un homme dont l'âme fut singulièrement ardente. Elles font connaître par ce qu'elles évoquent du passé de ce marin, années de culture et d'inquiétudes, mariage et retour à Dieu, vie de la grâce découverte et désir dès lors et conquête de sa plénitude, l'histoire exemplaire d'un de ceux-là qui auront beaucoup mérité de la France, non seulement pour lui avoir donné leur sang, mais encore le fruit même de leur expérience mystique. Ceux-là firent le sacrifice de leur vie pour que leur pays ait la victoire, sachant bien qu'il ne rece-

vrait la paix que du Dieu auquel ils remettaient leur âme en mourant. De tels hommes sont les premiers artisans d'une restauration spirituelle.

Dupouey fut l'homme, par excellence, *qui non accepit in vano animam suam.* Mais avant d'interroger sa vie pour y lire l'aventure de son âme, ne prend-on d'un seul coup notion de l'exceptionnelle valeur qui fut la sienne, du beau degré de perfection où il parvint, en songeant que sa mort seule eut le mérite de ramener à Dieu une autre âme, et de rendre à l'édifice de la Sainte Eglise une de ses plus vivantes pierres ?

Et c'est pourquoi *le Témoignage d'un Converti* nous introduit au mieux à la lecture de la correspondance qui nous est offerte aujourd'hui.

⁂

On se rappelle le récit de Ghéon. Cri d'un cœur, soudain comblé par l'amour de Dieu, et qui ne peut contenir sa joie. A travers la hâte de ses descriptions, de ses commentaires et de ses aveux, il n'est qu'une longue action de grâces à l'adresse de Celui qui vint ici-bas sauver les âmes ; et qui, depuis, ayant en ses premiers disciples béni tous ses apôtres futurs, daigne souvent recourir à l'un d'eux pour aider au salut de tel autre.

Et certes, rien de plus émouvant qu'une de ces rencontres, ménagées de toute éternité par la Providence, durant lesquelles la surabondante bonté de Dieu se

manifeste en quelques heures aux yeux du plus aveugle, en même temps que la parfaite économie de sa sagesse.

L'instant est choisi, et le lieu, et toutes les conditions de la rencontre. Tous les obstacles antérieurs sont écartés. Voici la guerre, et voici la tranchée. Arrive un homme, un homme plus humain que les autres, un artiste, un poète, et qui nécessairement ne va plus vivre ici que dans la minute qui passe, dans le présent combien précaire !... Il a laissé derrière lui tout son passé : amis, préjugés, influences. Son avenir?... Ah, le souci de ses réussites temporelles et de tout le futur terrestre a brusquement cédé la place à la seule angoisse des fins dernières. Il n'a plus devant lui que la mort. Et la vie. Et son âme. Et cette Vérité qu'il faut pourtant obtenir. Et cette pauvre foule de soldats qui, peut-être, n'en sait pas plus long que lui...

Et soudain, voici qu'un autre homme est là, plein de lumière et de certitude, Dupouey. L'intelligence éclairée de sa parole, l'exquise dignité de son exemple, et par-dessus tout ce mystérieux ascendant d'un cœur saint sur toute inquiétude qui l'approche, vont apporter en peu d'instants l'affirmation obscurément attendue par le témoin troublé qui l'observe, dans l'ignorance déjà chancelante du bienfait qu'il va recevoir de Dieu, par lui.

Les mots ne seront pas même nécessaires. Un plus puissant silence agira. Bientôt, l'officier catholique à peine entrevu, à peine reconnu, est tué. C'est du ciel,

qu'il désirait, qu'il protège déjà son ami. Mais ces quelques heures ont suffi. La divine métamorphose est accomplie. Psychologues du monde, préparez vos explications ! — Tout cela n'est pas surprenant, sans doute... Ne fallait-il pas s'y attendre ? Ce nouveau chrétien est dupe d'une généreuse illusion, dont aussi bien trop de conjonctures se faisaient les secrètes complices... — Pourtant, quelle illusion fut jamais grosse d'avenir, et quelle erreur féconde ? Suivez cet homme dans la vie, je vous prie, et convenez qu'il n'a pas l'air de continuer à rêver, et que ce qu'il a découvert depuis lors ne l'a point déçu.

Oui, rien qui nous touche plus profondément que la relation de tels faits, plus réels que ce que tant d'autres pensent être la réalité. Interminable retentissement de la charité du Christ ! étranges circuits de la grâce... Ici, la miséricorde divine, au moment qu'elle s'empare d'une âme enfin prête pour le ciel et l'arrache à la terre, fait coup double, et sépare une autre âme du monde.

Avec les pages qui firent connaître à la chrétienté l'action posthume d'Elisabeth Leseur sur son mari, converti devenu frère prêcheur, le livre d'Henri Ghéon restera sans doute le plus vivant et le plus frappant témoignage rendu en ces dernières années à l'un des modes opératoires élus volontiers par la grâce, à l'un de ces phénomènes singuliers par lesquels la Vérité se révèle à l'homme au moyen de l'homme lui-même, au mystère d'un des articles du *Credo* les plus dignes d'être

chaque jour divulgués aux âmes ignorantes pour le salut desquelles il contient de si merveilleuses promesses ! — le dogme de la Communion des Saints.

⁂

Il faut remercier M. Gide d'avoir publié dans son excellente préface, dont on retiendra mainte remarque d'un grand prix, le texte des lettres qu'entre février et avril 1915 lui adressait du front des Flandres Henri Ghéon. Elles peuvent être considérées, par l'incomparable accent de leur franchise et leur émouvante spontanéité, comme le véritable journal intime de l'écrivain demain converti, pendant la décisive période qui s'étend du premier jour où il rencontra Dupouey — qu'il savait l'ami d'André Gide — jusqu'après ce dimanche de Pâques que le héros frappé devait fêter au ciel.

Une telle publication, par ce qu'elle nous apprend d'Henri Ghéon, et d'André Gide, est certes des plus précieuses. Admirable histoire de trois âmes ! L'auteur de *la Porte étroite* et de *la Symphonie pastorale*, de loin, faisant se rencontrer les deux soldats... Qui désormais peut penser à Pierre Dupouey, sans lui recommander ses deux amis ? De telles heures où, parmi l'exaltation des cœurs et des esprits, la puissance de la grâce divine entre en jeu et joue son rôle au plus profond de l'âme, c'est plus tard que nous commençons à comprendre l'importance unique de ce qu'elle instaura.

Mais telle est sa fécondité, et si limitée notre vue, qu'avant longtemps nous n'en pouvons prévoir l'extrême retentissement. Ici, l'aventure semble trop belle pour qu'il nous soit déjà permis de repérer ses plus inespérées conséquences providentielles.

M. Gide n'a pas hésité à citer aussi quelques lignes que lui adressa Dupouey avant sa propre conversion. Il faut l'en louer encore. Rien de moins compromettant pour la réputation d'un converti que l'évocation des années de misère et d'incertitude qui précédèrent son retour à Dieu. Il est bon de le voir engagé dans la voie du plaisir malaisé qu'il veut se frayer tant bien que mal. Le plus cultivé, le plus riche, le plus artiste et le plus raffiné n'y fonde rien dont le prompt écroulement ne soit un spectacle éloquent. *Nisi Dominus ædificaverit domum...* Le peu que nous savons du temps d'ignorance de Pierre Dupouey suffit à témoigner de la toute-puissance de la grâce, sans laquelle toutes « les vertus sommeillantes » d'aucun homme ne le conduiraient jamais à la paix. Saint Augustin avait l'expérience de ces choses, qui déclarait : « Seul, Celui qui nous a faits, peut nous refaire. »

Le *Correspondant* du 10 juin 1919, à la suite des pages de M. A. Gide qui devaient servir de préface au volume qui paraît aujourd'hui, avait déjà publié un choix précieux des lettres qui le composent. Lettres

écrites, en août-septembre-octobre 1914, à bord du cuirassé *République*, où la déclaration de la guerre trouva le lieutenant de vaisseau Dupouey. Puis, de novembre 1914 à avril 1915, lettres écrites du front de Belgique où, à sa demande, Dupouey avait rejoint la brigade des fusiliers marins qui devait, comme on sait, s'illustrer magnifiquement pendant la campagne de l'Yser.

Maints lecteurs de *la Revue des Jeunes* les auront lues. Tous aujourd'hui voudront connaître le recueil complet.

Déjà les fragments publiés nous avaient révélé l'admirable vie intérieure de celui dont le cœur et l'esprit, dont l'âme entière se racontent comme à loisir dans ces lignes écrites sous le feu de l'ennemi. Mais, précisément, leur lumière est le fruit de ce parfait détachement chrétien, si beau chez un être empli d'amour pour les siens : je veux parler de cette véritable liberté de l'esprit dont les profanes amateurs de liberté ne soupçonnent pas les augustes délices. Elle éclaire ces confidences où Dupouey nous livre aujourd'hui ses sentiments et ses pensées ; c'est elle-même qui permet que nous portions sur eux notre regard. Chance heureuse pour nous, car Dupouey s'ouvre ici tout entier. Ne s'adresse-t-il pas à celle dont l'image discrète apparaît constamment en ce livre, et telle, si délicatement qu'on le veuille marquer ici, qu'on ne peut pas ne pas indiquer quelle ineffable parité la grâce divine avait établie entre ces deux âmes ?... Le mot de *correspondance* convient profondé-

ment à l'ensemble des lettres échangées par deux êtres unis en Dieu, par Dieu. Correspondance commune, pourrait-on dire, simultanée, aux desseins que Dieu forme pour chacun de ses enfants, connaissant mieux qu'ils font eux-mêmes les secrètes nécessités de leur bonheur. Aussi la paix du ciel couvrait « ce petit îlot de tendresse et de simplicité » par lequel Dupouey désigne souvent de loin la maison familiale. Chère maison délaissée qu'il n'abandonna que pour retrouver le premier et préparer aux siens la demeure que le Père nous réserve à tous dans la sienne !

... Quoi qu'il arrive, crois bien que mon cœur demeurera sans faillir le frère et l'ami du tien, — de près comme de loin, — à travers toutes les émotions de cette guerre qui ne fait que commencer, comme il le fut pendant la paix...

Ces mots ouvrent le recueil qui nous est offert aujourd'hui. Or, si Dupouey s'y adresse tout au long à l'âme fraternelle de qui il se savait entendu, le temps de sa vie dont nous allons trouver ici l'écho n'est-il pas celui durant lequel une âme comme la sienne devait vibrer au maximum ? C'est dire l'unique intérêt du volume.

Dupouey fit magnifiquement la guerre, et non seulement comme un bel officier de carrière, audacieux et brave, avide d'héroïsme, mais parce que de toutes les forces de son esprit et de son cœur, il la comprit. Et il la comprit, parce qu'il la jugea, dès le premier jour, en chrétien. Le sens mystique des événements est réservé aux âmes religieuses, aux âmes vraiment *reliées* à Dieu.

Celles-là, par-delà les contingences immédiates et les données de la réalité concrète, envisagent toutes les puissances qui entrent en jeu. Leur jugement n'est pas partiel; en eux c'est le sens du surnaturel qui nourrit le *bon sens.*

La France a-t-elle mérité la victoire ? écrit-il dès le 6 août 1914. Comment Dieu l'emploiera-t-Il pour sa gloire s'Il nous la donne ? et de quel prix nous la fera-t-Il payer ? Nous purifiera-t-Il par le feu avant de nous laisser vaincre ?... Prions pour que Son nom soit glorifié par nos armes. »

Au moment qu'il souffrait le plus de la guerre, il ne perd jamais de vue sa valeur d'épreuve spirituelle, et comme elle force l'homme au rappel de l'essentiel et de l'éternel.

Je suis de plus en plus enthousiaste de la guerre, écrit-il, — de cet ordre guerrier qui bouleverse les choses matérielles, éventre les maisons, rase les villages, transforme les rives idylliques de l'Yser en Océan de boue ; mais rétablit merveilleusement certaines indispensables préséances des choses spirituelles.

Et encore :

Je pense que cet hiver dans les tranchées va être une incomparable retraite pour une très importante partie de la France.

Plein de tendresse et de pitié pour les pauvres gens endeuillés et ruinés qui délaissent leur maison détruite, Dupouey cependant ne se dissimule pas leurs imprudentes négligences.

Lisez cette lettre, du 11 février 1915.

J'ai parcouru encore une fois les mélancoliques rues de ce qui fut Nieuport ; l'artillerie a eu facilement raison de tous ces abris précaires ; certaines maisons ont été transportées dans la rue, en un beau monceau hérissé de poutres et de chevrons. D'autres maisons ont eu leurs murs arrachés — on voit de la rue les chambres avec tous leurs cadres, les portraits d'ancêtres ; tous les toits sont à jour ; la pluie cascade d'étage en étage à travers les plafonds. Dans certaines maisons d'intellectuels ou de collectionneurs, on marche dans une pâte de livres, presque tous des livres rares, anciennes éditions des premières presses flamandes reliées en parchemin blanc, avec les délicieux estampages du XVIe ou XVIIe siècle. Un grand saint Thomas in-folio, ouvert sur le seuil d'une maison, m'a engagé l'autre jour à visiter ce qui dût être la plus belle collection d'anciens livres flamands. Aujourd'hui, l'eau a parachevé la destruction commencée par l'artillerie et les beaux livres, dans d'horribles contorsions de leurs reliures, ont cessé d'être des livres. L'Eglise n'est que dentelle ; dans le grenier de la sacristie miraculeusement protégé, j'ai trouvé tous les reliquaires éventrés, et, sur le plancher, tous les ossements des saints martyrs et des saints patrons de la ville. J'ai pieusement recueilli et mis en lieu sûr les ossements des saints Severinus, Florus, Priminaus, tous martrys, de sainte Ursule, de saint Py, accompagnés de leurs lettres d'authenticité. J'ai recueilli sur le sol toute une poussière sacrée provenant de ces ossements abandonnés dans une fuite panique... Que ces gens-là ont mérité la guerre ! le désordre des choses demeure moindre que la confusion de leur esprit ! Ah ! que j'avais raison de dire qu'ils ont moins de foi que Pius Aeneas. Dieu sait de quoi chacun d'eux bourra sa valise ou son sac à main. Il y avait là une grande cassette dont le couvercle était arraché et qui devait contenir la presque totalité des reliques du corps d'un de ces saints. Qu'il eût été facile de trouver une jeune fille ou un enfant qui les eût emportés contre

son cœur, au lieu de les laisser dans ce grenier où ils ont été broyés une seconde fois par les Vandales. La Providence a permis qu'aussitôt après avoir rendu cet office à ces restes glorieux, j'ai rencontré notre aumônier à qui je les ai remis et qui va sans doute les rendre à un membre du clergé belge, ou les confier à la flamme, s'il ne peut leur donner la sécurité et l'honneur qui leur sont dus. Je bénis humblement Dieu qui a bien voulu se servir de moi, de mes mains pécheresses, pour mettre fin à cette horrible profanation.

J'ai encore retrouvé le lendemain tout un antique sachet contenant des reliques de saint Placidus martyr, que j'ai également remis à notre aumônier... Si jamais Nieuport se rebâtit, les Nieuportais pourront me remercier ! En attendant, que tous ces saints martyrs daignent nous protéger. »

Le spectacle de toutes ces ruines sait aussi l'inciter à des résolutions quant à lui-même. Il écrit :

Ah ! que Gide avait raison ! On croit que l'on possède et l'on est possédé. Que de belles vieilles vérités le coup de charrue de cette guerre ramène au jour — et qu'elle est une grande grâce pour ceux qui l'auront traversée. Faudra-t-il ensuite redevenir futiles ? n'avoir l'esprit occupé que de cette fragile beauté et n'étendre notre souci qu'à ces périssables semaines dont Dieu dispose à l'encontre de notre inquiétude. Que Dieu conserve dans nos cœurs et dans nos esprits toutes les leçons de ce temps — que tous les grands saints sérieux nous assistent contre nous-mêmes — et nous obtiennent d'employer à nous corriger la Paix que Dieu nous aura rendue. La vie ?... — Eschyle, au premier acte, si je ne me trompe, de l'Agamemnon, a une bien belle plainte : « Si c'est le plaisir, il passe comme une ombre. Si c'est le malheur, sa leçon s'efface comme sous une éponge, et cela surtout est amer. »

Au reste, il trouve partout au dehors moins l'ensei-

gnement que la confirmation de ce dont la grâce qui est en son cœur le persuade. Il ne fait, à toute heure, que constater l'éternelle vérité du christianisme. Les événements de la guerre renforcent sa foi, et c'est pourquoi ils augmentent sa joie. Il se pénètre avec ivresse des perspectives qu'elle lui découvre.

La doctrine n'est pas seulement l'adhésion, la fidélité a un devoir hostile et morose, avec les entraves apportées aux facultés de l'imagination. La doctrine est essentiellement l'exaltation de nos facultés d'espérance vers ce qui ne trompe pas, vers ce qui seul fait vivre. — *Plenitudo legis dilectio* — il y a une dilection qui renferme la plénitude de la loi.

Quels sages conseils et quelle salutaire influence un tel homme eût-il répandus parmi nous, si Dieu le rappelant au ciel n'avait préféré décupler l'efficacité de sa protection ! Cette vie d'ici-bas qui pouvait l'attendre après la guerre, il l'évoqua plus d'une fois dans ses lettres. Il écrivait à sa femme :

Si le Bon Dieu nous rend l'un à l'autre, si sa Bonté et sa Miséricorde daignent reformer le doux concert d'amitié et de bon vouloir de notre foyer, quelle suave félicité ce sera pour moi !... A cause de cette union de nos âmes, à cause de cette lumineuse révélation, je rends grâce à Dieu sans cesse, et même s'Il me prenait maintenant, je lui rendrais encore grâce mille fois de m'avoir ainsi fait connaître la douceur de Sa miséricorde qu'en aucune façon je n'avais méritée ; et même si notre bonheur n'avait duré qu'un mois, ou qu'une semaine — ou le temps seulement de nos fiançailles, son souvenir embaumerait toute ma vie...

On trouve chez Dupouey la marque suprême de

l'âme fidèle à Dieu, en qui Dieu peut faire sa demeure : *il rendait grâces constamment;* et dans la joie de l'amour reconnaissait déjà sa récompense.

Il écrivait :

... Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que, dès maintenant, nous touchons la récompense des efforts que nous avons faits pour considérer toujours les choses sous leur aspect éternel. Combien ces pensées communes — et qui nous sont devenues naturelles — nous ont aidés à traverser ces jours et ces semaines — et qu'il faut rendre grâce à Dieu de ces quelques lueurs qu'Il a mises dans nos esprits !...

Une surnaturelle allégresse ne le quittait plus, qui connut son épanouissement suprême dans les jours qui précédèrent sa mort. Ce n'est pas une balle perdue, mais l'accroissement déjà supraterrestre de la joie qui marque la fin d'une telle vie, et l'annonçait. Neuf jours avant d'être glorieusement tué, il adressait à sa femme ces lignes auxquelles les événements devaient conférer une si tragique et mystérieuse noblesse :

... Comme le dit Pascal avec Tertullien, il faut quitter le monde, sa joie et ses plaisirs pour une joie et des plaisirs plus grands et plus hauts. Dieu veut des sacrifices de louange, c'est-à-dire une adhésion joyeuse à l'ordre qu'il nous propose et l'ordre que nous devons choisir est celui dans lequel nous pourrons le mieux rendre grâces...

Il semble qu'il eût le pressentiment de la grâce qu'au jour de sa Résurrection Notre-Seigneur devait lui faire. Le 29 mars 1915, il écrit :

... Si je venais à disparaître (pour t'entourer d'en haut plus incessamment) ne te préoccupe pas trop du lendemain. N'oublie pas qu'un peu d'incertitude de l'avenir est le meilleur aiguillon de la confiance, de l'abandon à Dieu. Le grand malheur des riches, c'est que leur or les met à l'abri de la Providence, de ses merveilleuses, tendres et paternelles prévenances. Ils combinent toute leur vie dans leur cervelle et n'ont pas comme nous partie liée avec Dieu...

Le Jeudi-Saint 1er avril, quatre jours avant sa mort, il adresse à sa femme une petite version latine trouvée, parmi les décombres, dans le livre de prières d'une pauvre Clarisse.

Quo est fastigium construendæ fabricæ quam molimus ? Quo perventurum est cacumen ædificii ?

Cito dico : usque ad conspectum Dei. Videtis quam excelsum est, quanta res est conspicere Deum...

Quel est le faîte de ce temple (spirituel) à la construction duquel nous travaillons ? Jusqu'où doit s'élever le sommet de l'édifice ?

Je m'empresse de le dire : jusqu'à la vision de Dieu face à face.

Vous voyez combien il est sublime et quelle grande chose c'est de voir Dieu face à face...

Office de saint Mathias.
Sermon de saint Augustin.

Dans sa dernière lettre, datée du Vendredi-Saint, il recommande à sa femme « de garder soigneusement la paix de son cœur ». Il la confirme dans les intentions et les règles de vie qu'ils observèrent toujours, et que le monde ne peut comprendre. Mais ajoute Dupouey,

citant Claudel, « l'important n'est pas de vaincre, mais de n'être pas vaincu ». Il évoque encore un mot du poète, et qui finit le livre : devise de tout chrétien, qui sait que nous ne devenons ce que nous sommes qu'en laissant Dieu seul nous modeler de ses mains divines. « Seigneur, délivrez-moi de moi-même. »

Le lecteur, ayant refermé le livre, rend grâces à son tour. Car Dieu, par une telle lecture, le fortifie dans sa grande confiance en l'avenir de la France. Souvenons-nous toujours de la vertu du sang qui fut répandu pour elle. Il songe aussi au petit Michel dont il est souvent parlé dans ces lettres, et qu'une autre garantie de la beauté des jours futurs est entre les mains des enfants qui auront reçu l'enseignement exemplaire d'un tel père.

Jean-Pierre ALTERMANN.

POEME POUR LE TEMPS DE L'AVENT

O Seigneur Jésus, rameau
Tout nouveau
Qui croissez sur l'arbre auguste
De Jacob, suprême fleur
Du bonheur
Que veut cueillir l'homme juste,

Vous que les siècles trop lents,
Indolents,
Conduisent à la lumière,
Pendant que grondent les chants
Déchirants
Des prophètes sur la terre,

Vous serez à la clarté
Enfanté
Par une mère immortelle;
Mais avant l'aube des jours
à l'amour
Comblait votre âme éternelle !

Descendez des cieux profonds
Qui nous font
Attendre votre venue
Bien plus qu'à la plaine, l'eau
Du ruisseau
Qui s'enrichit de la nue !

Vous répandrez tous vos pleurs
Sur nos cœurs
Où la ruse s'est posée,
Et que brillent sur le sol
Pour vous seul
Les perles de la rosée !

Nous marchons en des chemins
Trop humains,
Et se dessinent les ombres
Des plus ténébreux démons
Sur les monts
Où volent nos rêves sombres.

Voyez les sentiers fleuris
Où nos cris
Appellent en vain la joie,
Que les regards de vos yeux
Vers les cieux,
Nous montrent la droite voie !

Ah ! Venez dire au méchant
Que le champ
De la puissance divine
Révèle dans sa beauté
La bonté
Qui votre face illumine !

Jésus, merveilleux enfant
Triomphant,
O seul Dieu qui daigniez naître
Pour revivre en notre cœur,
Le bonheur
Est de pouvoir vous connaître !

René FERNANDAT.

LES LIVRES

LA PENSEE PHILOSOPHIQUE ET RELIGIEUSE

LE PROBABILISME MORAL ET LA PHILOSOPHIE, par le *R. P. Richard, O. P.* (Paris, Nouvelle Librairie Nationale, 1922; 1 vol. in-8 écu de 320 pp. à 12.50.)

Le R. P. Richard s'engage dans la vieille querelle du probabilisme. Mais il reprend la question sur nouveaux frais, et y fait preuve d'une ingénieuse et pénétrante originalité. Son idée serait de démêler l'imbroglio en montrant que toute la brouille vient de ce que la logique et la morale se sont malheureusement perdues de vue sur un point où il eût été essentiel qu'elles voulussent bien se souvenir l'une et l'autre, se rapprocher même et s'entr'aider. Les Anciens savent parfaitement qu'elles constituent les deux grands arts proprement humains, que beaucoup d'attaches leur sont communes et que leurs préoccupations ne demeurent pas sans rapport, puisque l'une met de l'ordre dans les pensées comme fait l'autre dans les vouloirs. Cette parenté, les Modernes l'oublient trop, moralistes aussi bien que logiciens, et le P. Richard leur en tient rigueur.

Aux logiciens il rappelle que leur art ne devrait pas se borner à diriger la pensée dans la science, qu'il gagnerait peut-être à surveiller aussi des étapes qui sont naturelles à notre esprit lorsqu'il est simplement en marche vers la connaissance parfaite. L'ancienne logique, celle d'Aristote, celle encore d'Albert le Grand et de saint Thomas, avait à ce sujet des vues plus larges et des soucis plus humains. Elle discernait très nettement qu'avant l'état scientifique il y a pour l'intelligence des états inférieurs qu'on ne saurait négliger sans préjudice. C'est ainsi qu'au delà de la conjecture et du soupçon, mais en deçà de la science, il y a notamment le probable, et l'opinion qui n'est que l'assentiment accordé au probable. L'on se faisait à cet égard toute une philosophie de la connaissance en matière

contingente et l'on trouvait bon qu'il y eût aussi toute une logique du probable. Comme cette philosophie et cette logique sont tombées en désuétude, le R. P. Richard tâche à les restaurer. C'est un ouvrage qui sera tout nouveau pour beaucoup, comme il se montre pour tous rempli des aperçus les plus curieux. On ne doit pas ignorer qu'avant d'entreprendre de renouveler la logique du probable, ainsi qu'il le fait ici avec un rare bonheur en s'inspirant des *Topiques d'Aristote*, le P. Richard s'était essayé à donner au public une logique du nécessaire qui se réclamait en droite ligne de l'enseignement des *Seconds Analytiques* (1). L'on devra prendre garde que ces deux traités se complètent l'un l'autre et qu'ils classent évidemment leur auteur parmi nos meilleurs maîtres de logique.

Mais ce qui donne un tour spécial à ce livre-ci, c'est qu'il s'adresse aussi aux moralistes. L'auteur avoue sans détour que c'est à leur intention qu'est instituée la « Critique de probabilité comparée » qui forme la seconde partie du volume. Elle est très subtile et très forte, cette critique. Les modernes se sont tout à fait mépris sur le sens de la probabilité. De là, l'équivoque étrange qui est à la racine des systèmes du probabilisme moral. Ce que l'on prend pour de la probabilité, en réalité, ce n'en est pas. L'on se paie d'illusions, et, si l'on se donnait la peine d'y réfléchir avec un peu de saine logique et de vraie philosophie, l'on aurait tôt fait de s'apercevoir que ces opinions, soi-disant probables, ne sont ni des opinions ni du probable : pour leur assigner une place, c'est aux états rudimentaires du doute et du soupçon qu'il conviendrait de les renvoyer. Dès lors on comprend qu'à la faveur de ces malentendus et de ces obscurités, la confusion et les antinomies n'aient fait que croître et se multiplier autour de ces infortunés systèmes. Sur un sable aussi mouvant, que pourrait-on bâtir de sérieux? On ne peut que s'égarer sur des notions artificielles pour se

(1) T. Richard, O. P. *Philosophie du Raisonnement dans la Science* Paris. Bonne-Presse; in-12, X-593 pp.).

perdre en de vaines discussions, sans servir en rien le véritable et grand savoir moral. Le P. Richard s'indigne de cette fausse « acribie » qu'il estime si éloignée de la vraie nature des choses et il explique par là que tant de bons esprits éprouvent une répugance instinctive à faire état de pareils systèmes. Tout cet appareil, observe-t-il, dissimule en fin de compte une « subjectivité » qui, mise à nu, ne laisserait pas d'être divertissante.

Il y a sur ce chapitre des pages d'une perspicacité et d'une profondeur qui nous ont paru remarquables. Quand cela fait songer à du Pascal, ce n'est pas peu dire. « Décidément, fait le P. Richard, les anciens montraient plus de tempérament intellectuel que les modernes ». Alors, c'est au rang des anciens que nous mettons, sans balancer, le P. Richard.

R. BERNARD, O. P.

SAINTE CATHERINE DE SIENNE, *par l'abbé Jacques Leclercq*, (un vol, in-12, Bruxelles, Dewit et Paris, Lethielleux; 7 fr. 50).

C'est l'œuvre d'un psychologue et d'un érudit, devenu disciple fervent. Il n'y faut pas chercher une biographie nouvelle mais — à l'aide des biographies existantes, parfois suivies de très près — le portrait d'une Sainte profondément aimée en ce qui la distingue : une très haute vie contemplative tout entière ordonnée à un apostolat sans pareil. Le livre est court et dense; mais l'auteur a si bien mis au service de son dessein sa vigoureuse érudition, ses méthodes, et son très souple sens historique, que chaque page nous introduit davantage, sans fatigue ni surcharge, en la même lumière qui l'a conquis. Tout y est cependant, et plus qu'en aucun autre le principal : d'abondants extraits du « Dialogue » et, plus encore, des « Lettres ». Peut-être pourrait-on reprocher à M. l'abbé Leclercq d'avoir Leur choix, à lui seul, charmera les initiés, et initiera les novices. trop voulu chercher dans le « Dialogue » et les « Lettres » quelque Code de direction. Il a si bien vu la manière de sainte

Catherine, et les circonstances de ses épîtres pourraient lui être si présentes, qu'il devait s'attendre à ne point trouver là de « manuel ». Mais ce sont là — avec une autre affirmation trop peu nuancée sur le rang de sainte Catherine de Sienne parmi les mystiques dominicains — de légers accidents d'une méthode excellente : Non content de reconstituer les faits contemporains et leur cadre, M. l'abbé Leclercq éclaire à chaque instant notre jugement par quelque remarque, bien souvent savoureuse, de psychologie comparée; et ces remarques parachèvent la lucidité de son œuvre, sa force, et son grand bon sens.

Des sept chapitres qui la composent, ceux qui montrent l'action politique, la mystique, et le rayonnement sur les disciples (II, III et IV) sont comme la moelle. Et le cinquième met très heureusement en relief six figures de disciples; celle de William Flete est un petit chef-d'œuvre de pénétration et d'humour. Quelque flottement, en certaines pages, et quelque malaise du lecteur trop précis, eussent été évités aussi, sans doute, si l'auteur s'était tenu avec plus de hardiesse et de décision à la seule définition théologique de la vie mystique. Et il le pouvait d'autant mieux que son septième chapitre indique fort bien comment la Providence prédispose les natures aux grâces qui viendront, sans les détruire, les parfaire et les couronner.

Tel quel le livre est excellent. Riche de formules concises et suggestives — parfois un tantinet trop familières — il ne sacrifie guère à l'art proprement dit. M. l'abbé Leclercq ne veut pas le regretter, et nous ne le regretterons pas plus que lui, car son œuvre vient à sa place et à son heure. Il faut lui souhaiter tout le bienfaisant succès qu'elle mérite.

RETRAITES SPIRITUELLES, *conférences prêchées aux Dames d'Orléans par Mgr Touchet, évêque d'Orléans.* (Un vol. in-12; Paris, Lethielleux; 12 francs).

Mgr Touchet commence avec ce volume la publication de

conférences spirituelles prêchées aux Dames d'Orléans, dans une suite de retraites non annuelles, qui s'étendirent sur un espace de près de vingt-cinq ans. A l'origine de ce volume il y a une sténographie. Mgr Touchet s'en excuse, mais outre que sa langue, toujours impeccable, n'y perd rien, nous y gagnons de pouvoir nous croire en son auditoire, et c'est un grand profit. La substantielle doctrine qu'on y reçoit est fort agréablement illustrée des souvenirs de son long ministère, et très heureusement sertie en de nombreux textes des Pères ou des principaux maîtres de spiritualité. Et « que l'on soit religieux ou séculier, cloîtrée ou femme du monde, on peut faire, seul, avec ce livre, une retraite ». Elle sera très profitable.

M.-A. LUBRANO, O. P.

L'HISTOIRE

NOUVELLE HISTOIRE DE FRANCE ILLUSTRÉE, par *Albert Malet* (Paris, Hachette 1923. Prix : 60 fr.; relié 85 fr.).

Voici le plus beau livre d'étrennes qui puisse être offert. Et depuis longtemps je connais peu de volumes que j'aie lu avec autant de plaisir, sur les gravures duquel j'aie passé de plus longues heures instructives et élevées. Certes, relire notre histoire de France au lendemain des jours tragiques de la guerre où la France a failli périr, où chacun de nous a senti dans son âme remuer les âmes innombrables de tous les ancêtres, est déjà une chose à elle seule émouvante et noble. Mais dans des lignes brèves, forcément concises, retrouver tous les détails appris aux jours lents des études et des classes, avoir l'esprit fixé cependant sur les grandes dates de l'histoire, sur les hauts faits que l'intelligence et la science françaises ont inscrit aux chapitres de l'héroïsme, de la pensée, du savoir humain, relire tout cela, c'est en revivant toute l'histoire de France, feuilleter sa propre âme et en reconnaître les grandeurs et les faiblesses.

Les manuels d'histoire d'Albert Malet sont populaires et justement populaires, car peu d'historiens avant et après lui, puisque la mort déjà l'a pris, ont su condenser toutes les beautés et toutes les misères de notre longue vie nationale en des pages plus pleines, plus vivantes, plus vraies. Un manuel comme tout raccourci déforme souvent. Les manuels d'Albert Malet sont une juste image où des générations déjà nombreuses se sont instruites savamment et que d'autres, nombreuses assurément, vont suivre.

Les continuateurs d'Albert Malet ont pensé qu'il pouvait être une œuvre utile et opportune de relier en un seul volume, tous les manuels découpés jusqu'ici suivant les fantaisies des cycles universitaires, et de poursuivre jusqu'à la conférence de la paix de 1919, les pages inachevées du maître. Et ils ont eu raison. Mais où ils ont fait une œuvre digne de tous éloges, c'est quand, voulant illustrer cette histoire, ils décidèrent de rechercher les tableaux, œuvres des grands maîtres, les sculptures, les monuments, les caricatures mêmes, œuvres d'artistes contemporains des événements. C'est Callot qui illustre la Fronde, Rigault le règne de Louis XIV, David, Isabey, Gros, l'étonnante aventure de Bonaparte, Bonnat, Aimé Morot, Sisley, Monet, notre temps avec ses défaillances d'avant-guerre, la sublime endurance de la guerre, les éblouissements de l'armistice.

Il y a presque plus de reproductions photographiques que de texte et je ne m'en plains pas. Car de telles reproductions valent les plus longs discours. La superbe miniature du musée Condé à Chantilly intitulée l'*Adoration des Mages* et qui représente Charles VII, ses chevaliers, ses hommes d'armes en adoration devant l'Enfant-Dieu, apprendra plus d'histoire à celui qui, y fixant son esprit, en détaillera les beautés, que les dissertations les plus étendues. Telle gravure de Le Pautre rappelant la *représentation d'Alceste* sur la scène de Versailles vaudra bien des leçons de littérature. *La Relève* de Gustave Pierre redira la fatigue, la gravité, la résignation magnifique

et tragique des héros de cette guerre qui étaient des martyrs.

Certes pour goûter dans leur plénitude ces compositions fameuses, pour jouir entièrement du livre, il faut savoir plus d'histoire que ces pages n'en contiennent. Mais que de parents les feuilleteront avec joie, et combien d'entre eux expliquant à leurs fils, enfants encore ou adolescents déjà, les lignes du texte, les tableaux, les sculptures, les portraits, feront mieux éclore en leurs intelligences éveillées toute la vie de la patrie et naître en leurs cœurs généreux l'amour qui seul suscite les vrais héros.

Victor BUCAILLE.

LES LETTRES

LE FLACON SCELLÉ, par *Marguerite d'Escola.* (Paris, Bloud.)

Un livre qui s'intitulerait : *Coins de Paris*, signé Marguerite d'Escola, nous offrirait, j'en ai l'assurance, une succession d'eaux-fortes qui sauveraient de l'oubli les singularités les plus précieuses de la physionomie de la grande ville, trop souvent menacées de disparaître. Pour souhaiter qu'un jour elle écrive ce livre, nous n'avons qu'à pénétrer à sa suite dans les pittoresques îlots de maisons, inconnus de la plupart des Parisiens, où elle fixe ou promène les héros de son roman : *Le Flacon scellé;* elle y montre des dons de vision, très aiguë, très mordante, d'une vision qui sait maîtriser la profusion des détails sans néanmoins en effacer aucun, et qui, de la diversité des fourmillements, de la turbulence des grouillements, sait dégager, sans rien de factice, une impression d'unité.

Dans ce cadre qui attire et qui retient, évoluent et conversent, s'entre-heurtent ou s'entr'aident, les personnages du roman. Tout d'abord, autour d'eux tous à peu près, il semble que flotte un certain mystère; et peu à peu, le mystère s'atténue, puis disparaît. Il y a très peu d'action, ou même pas du tout, mais des études d'âmes slaves ou françaises qui d'abord s'ignorent entre

elles, qui se rencontrent par leurs angles, se choquent, et puis se font connaître à nous peu à peu, à mesure que réciproquement elles apprennent à se connaître. Et ce ne sont pas seulement des psychologies individuelles, mais la psychologie de certains milieux artistiques, cosmopolites, un peu bohèmes, et dans lesquels, par ailleurs, un Père Bollandiste circule pour prononcer des paroles de lumière.

Et la troisième raison de prendre intérêt à ce volume, c'est qu'à côté de ce qu'il y a de neuf dans les méthodes de présentation psychologique tentées par Mme Marguerite d'Escola, on discerne, dès le début du livre, son permanent souci d'y étudier une grande question : l'éclosion de l'œuvre d'art, et de faire mesurer par ses personnages dans quel degré se combinent, pour la production artistique, le volontaire et le spontané, le labeur et la vie, les disciplines méthodiques et la grâce fortuite de l'inconscient. La pénétrante analyste ne nous a guidés dans des sphères où le dilettantisme s'épanouissait que pour nous montrer, à la fin du volume, l'héroïne qui représente sa pensée, en train de produire une œuvre de beauté sous une impulsion de pitié.

Georges GOYAU,
de l'Académie française.

SIEGFRIED ET LE LIMOUSIN par *Jean Giraudoux* (Prix Balzac), un vol. in-16, chez Grasset, 7 fr. 50. — JOB LE PRÉDESTINÉ, par *Emile Baumann* (Prix Balzac), un vol. in-16, chez Grasset, 7 fr. 50.

Le *prix Balzac* (30.000 francs) fondé par M. Zaharof, vient d'être décerné pour la première fois. Il a été partagé entre M. Jean Giraudoux et notre ami Emile Baumann. Des gens qui veulent avoir l'air *avancés* — il y a toujours de ces snobs — ont trouvé mauvais que le jury n'ait pas couronné un *jeune*. Des adolescents bien doués n'étaient-ils pas candidats ?.. Mais comment couronner le vide le plus désolant, l'ex-

centricité la plus laborieuse, une ignorance quasi totale de la langue et du métier ? Le jury fut sage en renvoyant lesdits adolescents aux études qu'ils ont mal faites ou qu'ils ont négligé de faire. Aussi bien est-il généralement entendu qu'en littérature *un jeune* est un écrivain jugé excellent par un groupe de connaisseurs, mais qui n'a pas encore obtenu l'audience du grand public. Marcel Proust était *un jeune* à 45 ans, lorsque l'Académie Goncourt le rendit soudain notoire. Or Emile Baumann et M. Jean Giraudoux, la veille du jour où le jury du *Prix Balzac* rendit son arrêt, n'étaient appréciés et goûtés chacun que dans des cercles bien circonscrits. Il est donc licite de les classer parmi les jeunes.

Dans le monde des arts et des lettres, on appelle encore *un jeune* l'auteur capable d'étonner, et même d'ahurir un peu son public. A ce nouveau titre, une autre sorte de *jeunesse* appartient à M. Jean Giraudoux. Ses œuvres antérieures, depuis l'*Ecole des Indifférents* jusqu'à *Suzanne et le Pacifique* semblaient conçues et écrites pour faire glisser le lecteur du monde réel qu'explique l'intelligence et que trie la volonté raisonnable, en un songe où règne l'absurdité. *Siegfried et le Limousin*, qui remporte la moitié du *Prix Balzac*, exagère cet effet. Ce n'est pas que le songe dont il s'agit soit un de ces songes nocturnes, tout à fait incohérents, qui émanent d'un organisme détendu et libéré du contrôle mental. Ce n'est pas cela; mais il semble que l'écrivain, rêvant éveillé, garde un certain pouvoir d'élire ses sensations, perceptions ou réminiscences, et que, jouet volontaire d'un délire, il n'élise que les plus cocasses, les plus déconcertantes, les mieux faites pour étonner, dans un ordre qui ne correspond pas à une série causale, mais à des associations subtiles. Quant au sujet, à l'action, aux caractères, on l'a dit, il n'y en a pas. Henri Massis et André Thérive ont observé avec justesse que les livres de M. Giraudoux n'étaient pas des romans. Ce sont les confidences plus ou moins *humoristiques* d'un esprit qui s'amuse à osciller entre le conscient et l'inconscient. Comment souscririons-nous à une

œuvre, si ingénieuse et piquante soit-elle, qui suppose éliminés de la connaissance l'ordre intelligible et le choix judicieux ? J'ignore quel avenir est réservé à cette littérature; je sais qu'elle n'est pas conforme à la vérité de l'être pensant ni à celle de son objet. L'un des livres de M. Giraudoux s'appelle *Lectures pour une ombre*. Ce titre devrait figurer en sous-titre sur la couverture de ses autres livres. Nous qui ne sommes pas des ombres, nous ne nous arrêterons pas à contempler des reflets qui nous frôlent et s'évanouissent, on ne sait à propos de quoi.

Ceux qui goûtent M. Giraudoux ne sauraient goûter Baumann. Si l'on se complaît dans le fluent et l'amorphe, on n'aimera pas ce qui est solide, construit, proportionné, conforme à un dessein. On est pour l'un ou pour l'autre; on n'est pas pour les deux. Sans doute le lettré dégagera d'ici comme de là des parties fortes ou des parties exquises; mais il faudra qu'il se prononce pour cela ou pour ceci. Le partage du *Prix Balzac* signifie que les membres du jury se sont divisés en partisans de l'inorganique et en partisans de l'organique. Aucune assemblée n'est unanime. On s'en aperçoit tous les jours au Parlement.

Job le Prédestiné, c'est M. Bernard Dieuzède, riche propriétaire des environs de Brest, ferme chrétien, homme appelé à la vie surnaturelle, mari d'une femme trop mondaine, trop sensuelle, trop attachée à son bien-être, et père de trois jeunes enfants : une aînée angélique, un brave petit dernier, et une cadette qui a le diable au corps. Comme Job, Dieuzède est dépouillé de son avoir; comme Job, il choit dans un abîme de malheurs, non sur un tas de cendre et de fumier, mais dans un fonds de librairie qu'il a acheté au Mans avec ses ultimes deniers; comme Job enfin, bien que sensible aux pires épreuves, bien que rudement ébranlé, il se soumet à Dieu sans réserve et finit par retrouver plus que les biens perdus. Mais gardons-nous de pousser la comparaison. Le *Livre de Job* est un dialogue philosophique et lyrique dont l'Eternel vient formuler Lui-même la conclusion; *Job le Prédestiné* est un roman de

caractères et de mœurs : d'épisode en épisode, un drame y progresse, des données psychologiques s'y développent, le héros de plus en plus s'y épure et s'y sanctifie. Ajoutons que la différence des œuvres ne tient pas qu'à la différence des genres : elle tient surtout à ce que la première est antérieure, la seconde postérieure à la Rédemption. Le Dieu du *Livre de Job* ne s'est pas encore révélé comme Principe de Charité à l'homme corrompu et n'y expose encore que sa Toute-Puissance dans laquelle le vieux Job découvre une Sagesse cachée. Dieuzède, catholique du XXe siècle, connaît le sacrifice de la Croix et les raisons qu'a tout fidèle d'y participer pour lui-même et pour le prochain. Moins tendu et moins amer que le patriarche de l'Ecriture, allégé du poids fatal qui pesait sur l'homme non racheté, constamment inclus, rafraîchi et réconforté dans la communion des saints, il nous apparaît dans la pauvreté, le mépris, l'humiliation comme intimement uni au Juste crucifié, donc comme coopérant au salut du monde.

Sous le jeu des événements humains, Baumann excelle à faire pressentir et deviner l'accomplissement de desseins providentiels. Ne considère-t-il pas l'histoire publique des peuples, la chronique privée des familles et des individus à la grande lumière de la Chute et de la Rédemption ? Ses livres montrent à quel point les sens deviennent aigus, le jugement sûr et l'esprit pénétrant chez l'écrivain contemplatif dont les facultés naturelles sont vivifiées et fortifiées par des intuitions surnaturelles ? Des positivistes et des sceptiques l'accuseront d'arranger le réel dans l'intérêt de sa croyance. Ils ne voient pas que grâce à cette croyance, ce catholique accède aux racines mêmes de ce réel qui pour eux demeure tronqué ou inconsistant.

S'il s'agissait ici de démonter pièce par pièce l'ouvrage de Baumann, j'y relèverais une profusion de détails dont il n'est pas toujours facile de découvrir la nécessité ou même l'utilité. Baumann décrit presque aussi volontiers que Balzac; mais les descriptions de Balzac ont toujours une fin psychologique, au

lieu que certaines descriptions de Baumann semblent avoir leur fin en soi. D'autre part, je souhaiterais à Bernard Dieuzède plus d'étoffe et plus de relief : j'aimerais pénétrer plus avant et plus souvent dans sa vie intérieure; je voudrais que ce chrétien, victime de gens avares et avides, que ce spirituel bafoué par le siècle, que ce père et ce mari humilié ne fût jamais offusqué par les puissances mondaines qui l'assaillent, mais ne l'accablent pas. Trop d'importance attribuée à des figures secondaires compromet un peu la grandeur d'un personnage, que Baumann a manifestement conçu très grand. Qu'il y ait en lui un pécheur comme en tout homme, d'accord; mais c'est un pécheur qui devrait dominer de bien haut les autres pécheurs du roman. Il faudra revenir sur ce sujet dans une étude d'ensemble sur l'œuvre d'Emile Baumann... Est-il besoin de rappeler, pour finir, que les romans de cet âpre réaliste, observateur exact de nos misères, ne s'adressent pas à toutes les âmes ? Lui-même vous en aviserait s'il en était besoin.

LE POÈME DU BEAUJOLAIS, par *Pierre Aguétant*, un volume in-16, chez G. Van Oest, Paris et Bruxelles (sans prix marqué). — LES CLOCHES D'IS par *Erwan Marec*, un vol. in-16, à *l'Enseigne de l'Hermine*, Dinard, 6 frs. — LES DIEUX NE SONT PAS MORTS par *Marg. Yourcenar*, un vol. in-16, chez R. Chiberre, Paris, 5 frs. — POÈMES POUR DÉJANIRE par *Pierre Dominique*, une brochure in-16, à l'Edition du « Nouveau Mercure », Paris, 5 frs. — LES RAFALES ET AINSI CHANTAIT THYL par *Maurice Gauchez*, un vol. in-8, à la Renaissance d'Occident, Bruxelles, 20 frs. — ANDROLITE par *J. Portail*, 2 vol. in-16, aux Editions de la Charmille, Paris, 30 frs. — POÈMES de *Robert Browning*, traduits par Jacques Alfassa et Gilbert de Voisins et précédés d'une étude sur sa pensée et sa vie par Mary Duclaux, un vol. in-16, Les Cahiers Verts, Paris, 6 frs.

Dans une note sur Baudelaire qui a paru dans notre numéro du 25 août (p. 472), j'avais écrit, parlant de M. Pierre Flottes : « Le sujet, nous déclare-t-il, est *entrepris selon les règles de la critique universitaire moderne !* » et j'avais ajouté : « *Voilà qui doit inspirer confiance et qui permet, une fois endoctriné, de dormir sur ses deux oreilles.* » M. Pierre Flottes me dit dans une lettre qu'il m'a adressée : « *Ne me faites pas, de grâce, plus outrecuidant que je ne suis. J'ai écrit :* M. Gonzague de Reynold a donné, en 1920, une longue et belle étude où, pour la première fois, le sujet est entrepris selon les règles de la critique universitaire moderne... » C'est bien volontiers que je reproduis la rectification de M. Pierre Flottes, tout en maintenant que l'Université n'a pas posé les règles de la saine critique et qu'elle n'en détient pas le monopole.

Du Lyonnais, du Beaujolais, du Vivarais, du Forez et d'autres terroirs centraux, une Pléiade s'est levée, qui chante le pays et les paysans, les Travaux et les Jours. Louis Mercier en peut passer pour le chef. Jean-Marc Bernard en eût été l'un des plus solides et des plus fins ouvriers. On sait l'âme et le talent d'un Jacques Reynaud ou d'un Louis Pize. Et voici, de Pierre Aguétant, un *Poème du Beaujolais*, dont il faut goûter les fermes contours, les tableaux sobres, les mouvements et gestes précis, les vers équilibrés et pleins. Chez ces poètes, l'objet décrit a recouvré l'autonomie qu'il avait chez un Théocrite ou un Virgile, chez un Dante ou un Villon, chez un Ronsard ou un du Bellay. Il est lui-même, et non plus ce qu'il était chez les romantiques et leurs successeurs immédiats, soit un aspect du « Grand Tout », soit le substitut d'un sentiment personnel. Henri Ghéon, dans ses chroniques littéraires de l'ACTION FRANÇAISE, nous a spirituellement parlé de *l'objet perdu*. Eh bien, la poésie de ces Lyonnais — je les nomme ainsi du nom de leur capitale — a retrouvé *l'objet* Elle ne se meut plus dans un de-

venir confus ni dans un rêve fluent, mais dans la Création où chaque créature a son caractère et sa valeur propres. Il s'ensuit qu'elle se porte à l'intelligence en même temps qu'à la piété, à l'économie judicieuse de l'expression en même temps qu'à l'ardeur lyrique.

M. Erwan Marec nous convie du Beaujolais en Bretagne. Quittons le vin parfumé pour le cidre doux. Après Brizeux, Tiercelin, Le Braz, le Goffic, M. Marec dit ou redit les granits, les landes, les îles, les calvaires et les cloches d'Armor, ses usages, ses traditions, ses dévotions et ses légendes. Marin, il a su rendre la colère du flot soulevé, la suavité du flot caresseur. Ses vers sont fluides, parfois un peu trop ; parfois aussi un peu trop accueillants à ces locutions, tournures, épithètes, alliances de mots qui rendent si facile l'art de la versification, quand on ne se résout pas à travailler difficilement. Je sais qu'un marin ne vaque pas sans cesse à la poésie; mais s'il publie des poèmes, il ne saurait passer pour un amateur devant la critique, surtout quand sa chanson laisse entrevoir une âme généreuse et musicale. Il a donc droit à nos sévérités.

Derechef traversons la France et gagnons Monte-Carlo où demeure Mlle Marg. Yourcenar, dont l'âme gréco-latine — j'ignore si c'est hérédité ou vocation — reçoit ses images de la mer qui porta le voyage d'Ulysse. Les génies lumineux des grandes civilisations méditerranéennes ordonnent, du moins en surface, ses poèmes chauds et mesurés. Les maîtres de la Grèce, de Rome, d'Italie, d'Arabie l'ont instruite à leurs écoles. Mais c'est à la grâce virile et c'est aux clairs desseins des œuvres helléniques qu'elle semble avoir demandé surtout les disciplines de son inspiration. Cette préférence a dû l'incliner à lire de près ceux de nos poètes français qui fréquentèrent le plus volontiers les auteurs grecs : un Ronsard, un Racine, un Chénier, un Leconte de Lisle, un Hérédia. Des deux derniers, notamment, elle tient ce mètre résistant, marmoréen, dense, peu flexible, qui évoque si impérieusement, qui

propose tant de reliefs et de clartés, mais auquel manque la force pénétrante. C'est l'instrument qui convient ici. Lorsqu'un moderne s'enclot et se complaît dans le paganisme ancien, n'est-il pas voué à des jeux superficiels qui ne pénètrent pas les choses ni n'invitent à les pénétrer ? La Dryade au creux du chêne ou la Sirène à fleur d'écume, en excitant la fantaisie du vieil Ulysse, l'engageaient à méditer les mystères du monde sensible; elles ne sont plus, pour la païenne d'aujourd'hui, que les auxiliaires d'une sensibilité intempérante, bien qu'experte en beau langage et en cadences nobles. Les dieux de Mlle Yourcenar, quoi qu'elle fasse ou qu'elle dise, ne sont plus ceux qui avaient exercé la raison athénienne. Son *Aphrodite Ourania* nous ferait plutôt songer à quelque vieille Anglaise théosophe ; et j'ai peur que l'*Astarté Syrienne* ne lui ait versé de ces philtres qui obscurcissent le jugement. Qu'elle veuille bien y réfléchir : toutes les créatures mouvantes, musicales et lumineuses qui la captivent n'ont acquis leur pleine valeur de réalités que comme éléments d'une liturgie universelle, où le moindre reflet, la moindre voix, le moindre parfum décèlent au contemplatif l'omniprésence de la Sainte Trinité.

M. Maurice Gauchez, poète belge, nous ramène en sa Flandre, non dans une Flandre claire, « enrubannée de fleurs », où s'égrènent les carillons, mais dans la Flandre envahie, esclave et torturée. Ces deux recueils, rassemblés en un gros volume, pourraient s'appeler : *La grande pitié de la Terre de Flandre*. L'auteur y dépeint l'agonie de ces campagnes où flambent bourgs et villages, où les petits et les vieux se traînent sur les chemins, fuyant les fermes, où la voix de la mort s'élève dans les râles, dans les tocsins, dans la bourrasque, dans les grondements de l'artillerie. Une tendresse virile, une douceur profonde, une sensualité exempte de malice, une force qui se plaît à étreindre des ensembles et des masses, l'union intime d'un être humain à son pays saignant, quelque monotonie, quelque maladresse dans l'expression des idées, tels sont les caractères les plus marqués de ces poèmes, actes de foi et d'amour.

Quant aux POÈMES POUR DÉJANIRE de M. Pierre Dominique, ce ne sont pas précisément des poèmes pour pensionnat. Autant qu'il m'est donné d'en atteindre le sens, dérobé sous des entrelacs, des méandres bizarres et des énigmes violentes, j'atteins cette idée, aussi vieille qu'Hercule aux pieds d'Omphale et que Samson vaincu par Dalila, que l'homme épris est le jouet de la femme impure, que toute âme virile est consumée par la fauve dominatrice comme le robuste héros par la tunique empoisonnée... Qui chantera plutôt l'amour ordonné dans la maison familiale ? Le thème de M. Dominique exhale tant de magie noire et de lourds parfums ! Surtout quand un poète, ce qui semble être le cas de celui-ci, choisit ce thème et l'exploite en des heures d'irritation, de dégoût et de cruauté. Et puis, M. Dominique a le tort d'être souvent plus baudelairien que Baudelaire; j'entends le Baudelaire qui s'attardait à l'horreur des putréfactions. Pourtant il y a ici des ressources rares, d'où il faut espérer des œuvres plus personnelles, plus pures et plus lucides.

M. J. Portail nous rend à la santé : à une santé exubérante et exigeante de personnage pantagruélique. *Androlite* est un poème de 596 pages, en vers libres, rimés de loin en loin, parfois assonnancés, d'une cadence heureuse, pleins d'inventions et de trouvailles verbales et rythmiques qui semblent jaillir d'une veine inépuisable. Mais si chaque épisode du poème est parfaitement clair, le dessein général ne s'en laisse pas aisément saisir. J'ai supposé que la première partie (*le Mont*) figurait l'antiquité païenne; la seconde (*le Village*), la chrétienté; que la troisième et la quatrième (*Des Hommes — La Carrière*) annonçaient l'âge de la *matérialité* moderne, dont la cinquième et la sixième (*La Ville — Nocturne*) exposaient la « démesure » et les excès ruineux. Mais je puis me tromper. M. Portail a le tempérament d'un grand poète épico-lyrique. Il ne l'imposera que dans la mesure où il saura le discipliner.

Finissons outre-Manche notre voyage en zigzag. Les CAHIERS VERTS nous présentent quelques poèmes de Robert Browning

excellemment traduits en français par MM. Paul Alfassa et Gilbert de Voisins. Mme Duclaux (Mary Robinson) a écrit pour ce volume une introduction de 129 pages. Jeune fille et poète elle-même, elle avait fréquenté le plus hermétique des poètes anglais et reçu de lui des encouragements, des directions, des conseils. Son étude prend vie, couleur et chaleur à ses souvenirs. Nous la préférons aux biographies savantes qui n'omettent aucun détail, mais dont finalement l'objet nous demeure lointain. Quiconque a besoin ou désir de connaître Browning devra lire cette introduction avant d'entrer dans son œuvre difficile. Méfions-nous toutefois. Si dans ces pages le goût littéraire apparaît très sûr, la métaphysique est puérile et branlante. Que Browning ait cru avec les théosophes à la progression des âmes désincarnées, que sa femme, la noble et délicate Elisabeth, ait versé dans le spiritisme, voilà qui trouve Mme Duclaux pleine d'indulgence, d'explications et d'excuses. Une intelligence qui ne possède pas l'essentiel peut juger avec finesse de certains accidents, comme le constate quiconque étudie, avec Massis, *la génération du relatif*. Mais bien connaître des accidents ne sert qu'à se divertir un peu, si l'on ne possède pas l'essentiel.

Le Mystère de sainte Alène, en trois actes et une apothéose, par *Paulin Daude*, une brochure in-8°, chez Dewit, Bruxelles (sans prix marqué).

A Forest où sont conservées et vénérées les reliques de sainte Alène, M. Paulin Daude, à la requête et sous le patronage de M. le curé de Forest, a fait représenter un *Mystère de sainte Alène*. En voici le texte, édité par la librairie De Wit, de Bruxelles, avec un goût très sûr, et précédé d'une lettre de S. E. le cardinal Mercier... Mais vous ne connaissez peut-être pas sainte Alène, qui ne figure pas dans nos missels, pas même dans l'admirable *Missel quotidien*. Il faudrait recourir aux Bollandistes, et tout le monde ne les a pas sur sa table. Elle

était la fille d'un Frank païen, le chef Levolde, qui demeurait à Dilbeek, aujourd'hui faubourg de Bruxelles. Convertie par une esclave chrétienne, la vieille Théodora, sa nourrice, elle fut secrètement instruite et baptisée par saint Amand, évêque de Forest. Mais le farouche Levolde apprit cette conversion et, dans sa colère, après avoir en vain sommé sa fille d'abandonner le Christ Jésus, il la fit mourir cruellement. Le corps de la martyre, rapporté dans le sanctuaire de Forest, y attira de nombreux fidèles. Là furent opérées des guérisons miraculeuses, et Levolde, abjurant Odin, y confessa la Toute-Puissance du Christ. M. Daude a traité ce grand sujet avec beaucoup d'ampleur et de simplicité. Son dialogue en prose aboutit plusieurs fois à des chœurs chantés qui expriment, dans les conjonctures importantes, les sentiments de la foule païenne, ceux de la foule chrétienne, ceux aussi de l'Eglise triomphante... Rappelez-vous que Ghéon, dans la Préface de ses *Jeux et Miracles*, souhaitait la formation d'un théâtre de paroisse, nourri de sainteté locale et joué là même où cette sainteté rayonna. Et voilà que Forest a répondu au vœu de Ghéon. Ce n'est pas la première fois que nos amis de Belgique nous donnent le bon exemple.

René SALOMÉ.

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

COMMENT ÉLEVER NOS BÉBÉS (5 fr.). — BÉBÉ EST MALADE (4 fr. 50), par le *docteur P. Pironneau*, ex-interne des Hôpitaux de Paris et de l'Hospice des Enfants-Assistés.

Ces deux livres ont déjà rendu de précieux services aux mamans. Leur parfaite clarté, l'expérience dont ils témoignent en répondant à toutes les questions que soulèvent les soins à donner aux tout petits en font des guides excellents, très faciles à consulter.

Le premier expose les faits qui accompagnent la croissance du bébé ainsi que la dentition. Il résume les avantages

de l'allaitement maternel bien réglé et montre comment l'allaitement artificiel — lorsque malheureusement les circonstances y obligent — peut être utilisé dans les meilleures conditions.

Parmi les autres chapitres, signalons, en particulier, ceux du « sevrage » et de « l'alimentation dans la deuxième année » qui complètent heureusement ce premier ouvrage.

Le second insiste sur les « divers incidents qui peuvent troubler la santé habituelle du bébé de manière que les mamans averties n'interprètent pas, avec des craintes exagérées, plus rarement avec insouciance, les symptômes qu'elles observent et afin qu'elles appellent le médecin à bon escient.

Les titres seuls des chapitres indiquent l'esprit éminemment pratique avec lequel l'ouvrage est composé : Bébé n'a pas faim; Bébé tousse; Bébé est pâle, etc...

On ne saurait trop recommander, à l'heure actuelle, la lecture de ces deux petits volumes qui combattent à leur façon — en instruisant clairement les mères — l'immense danger qu'est, pour la France, la dépopulation.

Dr Ph. CHATELIN.

LES REVUES

POUR LE TROISIEME CENTENAIRE DE LA CANONISATION DE SAINTE THERESE

Le 12 mars de cette année accomplissait le troisième centenaire de la canonisation de sainte Thérèse. Pour célébrer ce grand souvenir, la direction de la VIE SPIRITUELLE a voulu, au mois d'octobre qui ramène la fête de la Réformatrice du Carmel, lui consacrer un numéro spécial.

Sainte Thérèse ne s'est pas contentée, dans la solitude de la vie contemplative, de tendre de tous ses efforts à la perfection où l'appelait la voix du Seigneur et d'y parvenir à l'aide de sa grâce. Elle avait reçu une mission : réformer le Carmel, fonder de nouveaux monastères, où régnerait une stricte observance. Enfin et surtout, elle devait enseigner une doctrine de la vie intérieure qui serait comme une révélation pour une multitude d'âmes. Coulant d'une source pure, merveilleusement droite par sa conformité aux données de la foi et aux conclusions de la théologie, à la fois simple et profonde, cette doctrine a permis à ceux qui s'en sont inspirés de gravir les pentes abruptes de la sainteté et valu à son auteur le nom si juste de *Mater Spiritualium*, mère des âmes intérieures.

Tous ces aspects de la personnalité et du rôle de la Vierge d'Avila sont mis en belle lumière dans une série d'articles qui décrivent tour à tour la vie extérieure et la vie intérieure de sainte Thérèse, sa doctrine sur les oraisons communes et ce qu'elle a enseigné touchant les oraisons mystiques. Puis, on nous parle des principaux disciples qui ont commenté et propagé cet enseignement. Enfin, une bibliographie peu étendue mais judicieusement composée, fournit le moyen d'avoir une vue plus complète de ce qui a été si bien esquissé.

La vie extérieure de sainte Thérèse, c'est son œuvre de réforme et son activité de fondatrice. Le Collège des Carmes de Lille, qui en a retracé les phases principales, a mis en plei

relief l'esprit dont elle s'inspirait, la puissance qui lui assurait le succès en dépit des plus vives oppositions et qui a maintenu bien vivant ce qu'elle avait planté. Cet esprit, c'est un esprit d'abnégation, et cette force, c'est l'obéissance. Affirmation paradoxale aux yeux des modernes champions de la lutte pour la vie, qui ne sauraient concevoir de réussite sans l'application de ces deux principes : confiance en soi, initiative hardie. Mais les œuvres surnaturelles n'ont point les mêmes fondements que les œuvres humaines et les dépassent de beaucoup en solidité. Une intelligence qui conçoit sous l'inspiration d'En Haut le dessein d'une entreprise forme un plan mieux construit, plus fécond en conséquences heureuses que celle qui s'en rapporte à ses propres lumières; la volonté qui se met au travail par obéissance au Souverain Maître est une volonté que sa soumission même rend indomptable et qui brise tous les obstacles.

Sainte Thérèse en est un merveilleux exemple. Sans doute, elle était douée d'un esprit vif et pénétrant, d'un rare courage naturel ; mais à quel degré d'efficacité les grâces d'humilité et d'obéissance n'ont-elles point porté ces dons! Elle le disait elle-même : « Je n'ai pas souvenir, depuis que le Seigneur m'a donné l'habit de carmélite déchaussée, ni même en remontant aux années qui ont précédé, qu'il m'ait jamais refusé, et cela par pure miséricorde, de me *précipiter* vers ce que je croyais lui être plus agréable. » Qu'il s'agisse de la première fondation à Avila ou de la dernière à Burgos, on la voit, calme au milieu de l'orage, acceptant sans surprise et sans le moindre doute sur l'issue du conflit les contretemps de toute espèce qui semblent présager un échec irrémédiable. Et, toujours, c'est sa volonté obéissante qui triomphe des puissances ligguées contre elle.

Le P. Petitot nous fait pénétrer dans la vie intérieure de cette grande âme. Tout en évitant le panégyrique de convention, il s'est gardé de prendre au pied de la lettre les expres-

sions que l'humilité dictait à sainte Thérèse touchant les défaillances du début. C'est avec un sens très juste des nuances qu'il nous décrit les fluctuations des premières périodes jusqu'au jour où l'aigle divin, fondant sur ce cœur que retiennent encore quelques attaches, l'emporte dans l'irrésistible étreinte de ses serres. Ni lorsqu'elle prit goût à la vie mondaine vers sa seizième année et s'y donna avec trop de complaisance, ni lorsqu'après son élan de ferveur, au début de sa vie religieuse, elle se laisse aller à quelque relâchement, sainte Thérèse ne commit de faute grave; la chose est aujourd'hui clairement reconnue. Mais pour une âme que Dieu appelle vers les cimes, qu'il a déjà prévenue d'insignes faveurs, il n'y a point de défaut léger; il faut qu'elle suive le chemin de sa prédestination ou qu'elle périsse. Le Sauveur le fit sentir à son élue que ralentissait la tiédeur, par la terreur et par l'attrait il ébranla jusqu'à la base ce cœur encore partagé et les derniers liens furent rompus.

Sainte Thérèse avait quarante-trois ans quand s'opéra cette conversion totale. Grande leçon, mais aussi pensée consolante pour les âmes qui gémissent de n'avoir pu se résoudre à être tout à Dieu, quand elles ont été si souvent pressées de le faire !

L'ascension vers la Sainteté Infinie ne saurait s'accomplir sans que le cœur ait été purifié par de terribles épreuves, nuit des sens, de l'imagination, et l'on conçoit qu'une âme ainsi violemment détournée des créatures, et gardant l'enivrant souvenir des clartés surnaturelles qui l'ont inondée par moments ne trouve plus rien dans les choses de ce monde qui vaille qu'on l'apprécie.

Tous les objets qui frappent ma vue, déclarait sainte Thérèse sous cette impression, provoquent en moi le dégoût; il n'y a plus ni savoir ni satisfaction d'aucun genre, qui ait la moindre valeur à mes yeux; la clarté du soleil ne me semble plus que laideur, les choses d'ici-bas, les eaux, la campagne, les fleurs, les parfums ne sont plus à mes yeux que fumier ; les joyaux d'or et les pierres précieuses m'inspirent un sentiment de pitié ; être sensible à l'affection des proches, des amis me paraît déraisonnable. »

Comme l'observe judicieusement le P. Petitot, ce n'est là qu'une attitude provisoire et elle ne dénote pas le sommet de la perfection. Celle qui s'exprime ainsi est encore sous le coup de la crainte que lui inspire ce qui l'a si longtemps retenue. Pour rendre droite une tige courbée, on la plie fortement en sens contraire, et elle reprend alors la juste position. L'âme totalement affranchie, qui voit les choses du point de vue divin et se sent en sécurité dans l'amour tout-puissant qui l'a transformée, aperçoit alors comme chaque chose, à son rang, est un reflet des perfections divines, peut les révéler, ou du moins les faire soupçonner, et susciter l'hommage à cet Etre ineffable! « Un jour qu'elle était souffrante, la duchesse (de la Cerda) fit apporter pour la distraire, des joyaux du plus haut prix, mais la sainte, à cette époque où elle brûlait tout ce que dans sa première jeunesse elle avait adoré, les dédaigna en son cœur et en fit litière. Douze années plus tard, en une circonstance toute semblable, dans le palais de la duchesse d'Albe, songeant à quoi pouvaient être utiles les joyaux, les vases de toute espèce, il lui sembla « que la vue de tant d'objets divers pouvait porter à bénir le Seigneur ». C'est ainsi qu'elle revint également à ses amitiés; mais, cette fois, la charité seule était le lien des cœurs, et bien loin de nuire, ces relations étaient un secours et pour la sainte et pour les personnes auxquelles elle témoignait cette affection.

La longue période de déchirement et de lutte par où elle a passé a donné à sainte Thérèse une profonde expérience des difficultés qui arrêtent les âmes sur la voie de la perfection. Rien d'étonnant qu'elle puisse servir de guide, non seulement à celles qui ont déjà atteint les régions supérieures et connaissent les états mystiques, mais à celles qui suivent encore la voie de l'oraison commune et sont encore au bas de la montagne ou sur les premières pentes. L'auteur de l'article qui traite ce point et qui signe trop discrètement C. A. a bien montré tout le profit que les commençants, surtout ceux qui

souffrent de la sécheresse ou de l'indiscipline de leur imagination, peuvent tirer des avis de la sainte. Ce qui domine sa méthode d'oraison, c'est cette vérité, exprimée déjà par saint Paul, et dont saint Thomas et l'école thomiste ont fait le centre de la doctrine de la grâce et par suite de la vie spirituelle tout entière. « C'est Dieu qui opère en nous le vouloir et le faire, selon son bon plaisir. » (Philipp. II, 13). Sainte Thérèse reconnaît que sa conversion totale et son affranchissement définitif datent du moment où elle s'est confiée entièrement en Dieu et s'est défiée absolument d'elle-même. Elle conseille, comme le faisait sainte Catherine de Sienne, de ne jamais séparer la connaissance de soi-même de la connaissance de Dieu, de commencer plutôt par regarder la Perfection Infinie, pour mieux voir nos défauts et nos souillures, et pour ennoblir notre intelligence et notre volonté. Tout en appréciant la valeur de la méditation proprement dite, du discours de l'entendement, elle invite à ne pas s'y absorber, et quant à ceux qui n'en sont pas capables, loin de juger leur cas désespéré, elle leur offre le moyen d'avancer rapidement sans ce mouvement de l'imagination et de l'intelligence.

Par la grâce sanctifiante, Dieu est en nous, et cette même grâce nous fait membres du corps mystique du Christ; il nous est donc possible de trouver Dieu et Jésus-Christ en nous. C'est à se mettre ainsi au dedans de leur âme en la présence du Sauveur, non pas par un effort d'imagination, mais par une pure pensée de foi, que sainte Thérèse exhorte ceux qui ont peine à méditer. Une fois en cette présence, attendre que le Maître parle et s'il se tait, au moins le regarder et avoir conscience qu'il nous regarde. C'est l'oraison des simples, celle de ce paysan que le curé d'Ars avait vu souvent agenouillé devant le tabernacle, sans qu'il parût prier, et qui, interrogé sur sa manière de rendre hommage à Dieu, répondait au saint : « Je l'avise et il m'avise (je le regarde et il me regarde.) » Oraison des simples, mais aussi porte qui donne accès aux plus

hautes demeures du château spirituel, puisque sainte Thérèse qui l'a pratiquée si longtemps fut ainsi préparée à devenir l'épouse mystique du Seigneur.

Les dernières étapes de cette ascension et la vraie nature des états mystiques sont décrites par le P. Garrigou-Lagrange avec toute la sûreté que donne une longue et profonde étude de la vie spirituelle. L'ensemble des phénomènes extraordinaires, observe-t-il, « qui frappent beaucoup à première lecture, peut, si nous nous y arrêtons, nous cacher, au lieu de nous le manifester, ce qu'il y a de plus profond dans cette vie : je veux dire, le plein développement que prirent en elle les vertus chrétiennes que nous devons tous avoir, et qui, chez beaucoup, restent chétives, sans vigueur, et comme étiolées ». La grâce, qui est en nous la source de la vie surnaturelle, le germe de la vision de Dieu dans la gloire, dépasse infiniment le miracle sensible et les effets extérieurs qui manifestent la sainteté. Au recueillement actif où l'âme, par ses efforts que soutient la grâce, est arrivée à écarter les préoccupations étrangères à la pensée de Dieu et à goûter en lui quelque repos, succède, lorsque l'Esprit le veut, une oraison où le recueillement est produit par l'influence divine. Sainte Thérèse appelle cet état *oraison surnaturelle*; elle consiste essentiellement dans une connaissance et un amour de Dieu infus et non plus acquis, et c'est là aussi le fond de toute la vie mystique. Cette vie croît en extension ; successivement la volonté puis l'intelligence, l'imagination, enfin les sens sont captivés; dans ce dernier cas, l'extase se produit. Elle croît en intensité, et cette croissance se marque par les purifications passives ou nuits; nuit des sens, nuit de l'esprit. Enfin, et surtout, signe infaillible, la vertu grandit avec l'oraison. Le plus haut degré de cette vie est l'*union transformante*, qui fait que l'âme tout attachée à Dieu, « devient un même esprit avec lui » suivant l'énergique expression de saint Paul.

Comme le note le P. Garrigou-Lagrange, sainte Thérèse estime qu'il y a, de la part de Dieu, un appel général et éloigné

de toutes les âmes intérieures à la contemplation infuse. « Songez, dit-elle, que le Seigneur invite tout le monde (*Venite ad me omnes*. Matth. XI, 28). Il est la vérité même, donc la chose est hors de doute. Si le festin n'était pas général, il ne nous appellerait pas tous, ou bien, en nous appelant, il ne dirait pas : « Je vous donnerai à boire ». Il dirait : « Venez tous, vous n'y perdrez rien et je donnerai à boire à qui je trouverai bon ». Mais comme il dit sans restriction : « Venez tous », je regarde comme certain que tous ceux qui ne resteront pas en chemin recevront cette eau vive. »

On comprend que les disciples de sainte Thérèse et de saint Jean de la Croix, — qui enseigna la même doctrine, — ces grands esprits, théologiens à la fois spéculatifs et mystiques, dont le Collège des Carmes de Lille nous trace le portrait et nous dépeint l'activité, aient mis toute leur ardeur à propager un enseignement si propre à relever tous les courages, à ouvrir devant les âmes des perspectives qui suscitent de merveilleux élans de générosité. Plus que toute autre, cette année, où l'exemple de sainte Thérèse aura été si souvent proposé aux fidèles, ses exhortations, répétées, expliquées, rendues persuasives par la description des splendeurs de grâce réservées par Dieu à ceux qui s'y rendent, se marquera, il faut l'espérer, par un redoublement de vocations contemplatives, et pour l'ensemble des chrétiens par une aspiration plus vive vers les richesses de la vie intérieure.

F.-A. Blanche,
Professeur à l'Institut catholique de Paris.

LES ŒUVRES

LES SECRETARIATS SOCIAUX

On nous adresse le reproche de n'avoir accordé qu'une trop brève mention à la réunion qui s'est tenue à Paris le 29 octobre des délégués des Secrétariats sociaux. On nous a fait remarquer, fort justement d'ailleurs, que ces Secrétariats, au nombre d'une vingtaine, sont une des pièces importantes de l'organisation des catholiques dans notre pays et qu'il ne faut négliger aucune forme de leur activité, à plus forte raison, qu'il convient de ne point manquer de signaler quand ils se concertent en vue d'un effort commun. Hâtons-nous donc de compléter notre information en attendant l'étude d'ensemble que MM. Eblée donnera prochainement à nos lecteurs.

Les tâches qui ont été assignées à l'ensemble des Secrétariats sociaux pour les mois d'hiver sont les suivantes : Ils auront d'abord à poursuivre la campagne commencée en faveur du repos dominical dans les P. T. T. et notamment ils préconiseront l'application d'une surtaxe pour les correspondances à distribuer le dimanche. Ils promouvront en outre, à l'imitation de ce qu'à fait l'*Action sociale de Seine-et-Oise*, à Versailles, la création de centre d'orientation professionnelle qu'un décret récent a rendus obligatoires dans chaque département. Enfin ils rechercheront s'il n'y aurait pas lieu de travailler à grouper la masse des catholiques sociaux qui ont les mêmes aspirations, qui sentent si bien leur communauté de pensée lorsqu'ils se retrouvent chaque année à la Semaine sociale et, plus souvent, aux Semaines régionales, aux Journées sociales, et à qui manque une organisation permanente. La question a été posée par M. Philippe de Las-Cases, par M. l'abbé Thellier de Poncheville, par M. Coirard de savoir s'il n'y aurait pas lieu de constituer dans chaque région des groupes nombreux et vivants de catholiques sociaux qui, bientôt fédérés, permettraient à ceux-ci de s'adres-

primaires, des femmes d'œuvres, de nombreuses Filles de la Charité. De l'allocution inaugurale de Mme de Warren, d'une communication de M. Jean Gaillard, d'un rapport de M. l'abbé Callon, des échanges de vues qui suivirent, ressortent très nettement les buts poursuivis par les fondateurs et les dirigeants de la Fédération.

Qu'on l'approuve ou qu'on le blâme, le mouvement qui pousse les jeunes filles à pratiquer les exercices physiques est un fait. Il apparaît dès maintenant qu'un grand nombre de nos œuvres postcolaires sont menacées par l'attirance qu'exerce sur leurs adhérentes des Sociétés de gymnastique ou de sports prostestantes et neutres. Le moyen de parer à ce danger c'est de dresser en face de ces Sociétés des organisations catholiques. Au surplus ne bornons pas notre prétention à paraître simplement vouloir éviter un péril; montrons que nous, catholiques, nous visons à la formation intégrale de la jeunesse et que si celle de son âme prime toute autre, nous ne saurions nous désintéresser de celle de son corps.

La Fédération, au demeurant, donne les meilleures garanties aux patronages qui veulent encourager l'éducation physique puisqu'elle leur offre un programme élaboré par des commissions de moniteurs, de médecins, de prêtres et de directrices d'œuvres, puisqu'elle est dirigée par un Comité composé de personnalités appartenant à ces mêmes catégories de personnes, puisqu'elle déclare ne pas chercher à promouvoir un mouvement en faveur de l'éducation physique féminine, mais seulement guider celui qui existe, puisqu'enfin elle s'opposera formellement à toute exhibition publique des Sociétés dépendant d'elle.

M. l'abbé Gerlier a exprimé à la F. E. P. F. les sympathies de l'Archevêché de Paris. Sous peu, dans ce diocèse, sera constituée la première Union régionale rattachée à la Fédération. Elle comprendra une centaine de Sociétés.

LES ETUDIANTS CATHOLIQUES ETRANGERS A PARIS

La Fédération des Etudiants catholiques français et le Comité catholique des Amitiés françaises ont reçu, en toute amitié, dans la soirée du 23 novembre, les étudiants catholiques étrangers, très nombreux à Paris. C'est aux représentants de près de vingt nations que M. Lévêque, président de la Fédération souhaita une aimable bienvenue, que M. l'abbé Beaupin, après avoir excusé Mgr Chaptal, promit que le Comité des Amitiés françaises qui a distribué cette année plus de 60.000 francs de bourses à des étudiants étrangers s'efforcerait de réaliser un effort plus généreux encore l'an prochain, qu'un jeune Polonais et un jeune Chinois exprimèrent leur admiration pour la France catholique, leur désir qu'elle soit mieux connue au dehors, leur volonté, commune à eux et à leurs camarades de toutes nations, de la faire mieux aimer, que M. Fernand Laudet, de l'Institut, dit son vœu de voir rayonner par le monde l'amitié française, et que Mgr Baudrillart parla. Ce fut pour déclarer sa satisfaction d'avoir pu prêter la grande salle de l'Institut catholique à une telle réception, puis pour inviter les jeunes gens qui l'écoutaient à méditer sur la crise profonde que traverse le monde et sur les devoirs qu'elle leur impose. Cette crise, elle est si grave qu'elle permet d'évoquer à la fois les invasions barbares, la Réforme, la Révolution et leurs suites. Elle est à la fois d'ordre politique, d'ordre religieux, d'ordre moral, d'ordre social. Elle menace les fondements mêmes de la civilisation. Le seul moyen de la conjurer c'est d'assurer le triomphe des doctrines de salut, par quoi seulement le monde peut être préservé de la pire des catastrophes. Pour cela, il faut que l'élite, dans tous les pays, suive l'exemple de la jeune génération française qui revient irrésistiblement au catholicisme, comme par une sorte d'instinct de ce qu'elle doit à son pays et à ses morts. Il faut en particulier que les étudiants catholiques étrangers et les étudiants catholiques français, réunis à Paris, se fassent ensemble

des convictions fortes, s'entraînent ensemble à l'apostolat, pour pouvoir ensuite poursuivre ensemble dans leurs milieux respectifs la même œuvre d'évangélisation et de conquête, la même œuvre de défense de la vérité, c'est-à-dire pour pouvoir travailler, d'un même cœur et d'un même élan, au salut de la civilisation chrétienne.

Ajoutons que la Fédération des Etudiants catholiques français d'accord avec le Comité des Amitiés françaises se propose de rendre, comme l'année dernière, le plus de services possibles aux étudiants étrangers et notamment d'organiser pour eux des réunions, des promenades, des conférences, des manifestations religieuses, etc...

LE CONGRES DE L'UNION REGIONALE DE PARIS DE L'A. C. J. F.

Ce Congrès mérite ici d'être spécialement mentionné : d'abord à cause de l'importance de l'Union de Paris qui réunit 58 groupes; puis en raison de la qualité et du nombre des congressistes : Polytechniciens, élèves de l'Ecole Centrale, étudiants de toutes les Facultés de l'Etat et de l'Institut catholique, collégiens, lycéens, employés, etc...; parce que, enfin le sujet qui y fut traité « La formation intellectuelle » vaut qu'on s'y arrête.

Des rapports présentés par les représentants de divers groupes, des très beaux discours prononcés par M. Robert Garric, membre du Comité général de l'A. C. J. F., à qui sa qualité de fondateur des « Equipes sociales » donne une autorité si particulière en matière d'éducation, et par M. Charles Flory, président de l'Association, il faut retenir, semble-t-il, ceci : La jeunesse catholique d'après-guerre a peu de goût pour la culture désintéressée : elle est essentiellement pratique, montre un appétit fâcheux de bien-être immédiat, manifeste d'inquiétants préjugés contre les professions purement intellectuelles : ces constatations résultent d'une intéressante enquête, menée dans tous les groupes de Paris et de sa ban-

lieue. Pour réagir là-contre les dirigeants de l'A. C. J. F. préconisent la multiplication des cercles d'études et un intense développement de la vie religieuse qui donnera à chacun la claire notion des exigences de son catholicisme, lequel impose une culture consciencieuse de toutes les facultés de l'être.

M. Garric a précisé de quelle façon doit être poursuivie la formation intellectuelle, et bien marqué le rôle que l'esprit est appelé à jouer dans notre vie. Il faut apprendre à la raison « à observer pour voir clair, à réfléchir pour voir profond, à juger pour voir juste ». Il faut lui apprendre ses limites, sa fragilité, ses responsabilités, mais aussi l'immense étendue de ses possibilités, à condition toutefois qu'elle sache appeler à l'aide « la volonté qui doit faire de nous des chefs et l'amour qui doit faire de nous des frères et des apôtres ».

A TRAVERS LES ŒUVRES

— L'Association des Instituteurs privés du diocèse de Paris a tenu, le 16 novembre, son assemblée générale, sous la présidence de M. Xavier Vallat, député de l'Ardèche, qui donna une conférence très applaudie sur la répartition proportionnelle scolaire.

— Du 17 au 19 novembre, a eu lieu sous la présidence de Mgr Sagot du Vauroux, le VIe Congrès des catholiques de l'Agenais. A cette occasion fut fondée la Fédération départementale des Associations de chefs de famille.

— Une journée de la Ligue d'action religieuse économique et sociale a eu lieu le 19 novembre, à Marseille, sous la présidence de Mgr Champavier. On y a examiné les diverses initiatives récemment prises par la Ligue : création d'une Société de préparation militaire, organisation de conférences religieuses et sociales, propagande pour l'organe de la Ligue, participation aux fêtes du Sacré-Cœur et de sainte Jeanne d'Arc, constitution de secrétariats du peuple, etc. A la séance de clôture, le R. P. Eymieu parla en faveur de la R. P. S.

— Le 21 novembre, S. Em. le cardinal Dubois présida au Cercle du Luxembourg, la séance de rentrée de l'Union catholique des Etudiants. M. Champetier de Ribes, président, y invita ses camarades à réagir contre le matérialisme ambiant; M. Baretti, étudiant en médecine, vice-président, les convia à se préoccuper de leur formation intellectuelle.

— Le 25 novembre a eu lieu la rentrée solennelle des Facultés catholiques de Lille. On y constate les merveilleux progrès accomplis depuis les sombres et difficiles lendemains de guerre; près de 600 étudiants sont inscrits, c'est-à-dire à peu près autant qu'en 1913 parmi lesquels un assez grand nombre d'étrangers. On y enregistra la fondation d'une Ecole supérieure de direction des entreprises et la prospérité de l'Ecole des Hautes Etudes Industrielles annexés à l'Institut catholique.

— Les Associations catholiques de chefs de famille de la Seine réunies en congrès à Paris, le 26 novembre, se sont prononcées pour le vote familial, pour l'organisation par les catholiques de cours professionnels complémentaires, d'écoles d'apprentissage, de bureaux d'orientation professionnelle, pour la lutte contre l'immoralité, contre le scandale de la distribution d'argent public à tant d'écoles sans élèves, enfin pour la R. P. S.

— S. Em. le cardinal Luçon a posé, le 26 novembre, la première pierre de l'église de Pontfaverger, première église de la région de Reims dont la construction totale sera poursuivie grâce aux fonds provenant de l'emprunt du groupement des coopératives de reconstruction des églises dévastées.

— La Ligue de l'Evangile a tenu à Paris du 24 au 26 novembre son Ve Congrès auquel participèrent notamment Mgr de Guébriant, M. l'abbé Champly, supérieur des missionnaires diocésains de Paris, M. l'abbé Gerlier, M. Chénon, professeur à la Faculté de droit. On y étudia les moyens de faire mieux connaître, aimer et pratiquer les leçons de l'Evangile.

Alfred PIERREY.

COURRIER DE LA LIBRAIRIE

REGLEMENTATION NOUVELLE DE LA LIBRAIRIE RELIGIEUSE

Nos lecteurs n'ont pas oublié ce « gémissement », entendu dans une librairie de province, et dont *Senex* s'est fait ici l'écho, le 10 novembre dernier. Son article vient d'être reproduit dans le BULLETIN DES LIBRAIRES, organe officiel de la Chambre syndicale des Libraires de France, avec un fort intéressant commentaire du Président du Syndicat de Librairie religieuse. « *Cet article*, écrit-il, *résume excellemment ce que ne cessent de m'écrire mes malheureux confrères en librairie religieuse. La situation actuelle ne peut pas se prolonger* ». Les justes réclamations recueillies par *Senex* ne sont pas isolées; elles correspondent à un malaise très grave dont souffre toute la librairie religieuse et qu'il importe de faire cesser au plus tôt. Le Syndicat de Librairie religieuse, depuis un an surtout, s'occupe à peu près exclusivement de cette question, et il s'est rendu compte de l'absolue nécessité qu'il y avait à régler d'urgence la vente du livre religieux comme l'est depuis longtemps celle du livre profane.

Nous ne reviendrons pas ici sur la nature du mal, sur ses causes, sur le remède qui doit y être apporté; mais, au moment où nous devons faire part à nos lecteurs de l'entrée en vigueur des nouveaux règlements, nous leur demandons de bien peser la gravité des motifs qui les ont fait édicter.

Lisons et faisons lire à tous ceux que la question intéresse le *Senex* du 10 novembre. Le Syndicat de Librairie religieuse a pris l'initiative d'en publier un tirage à part avec un avis « Au lecteur », relatif au sujet même abordé dans l'article. Nous avons à notre disposition un certain nombre d'exemplaires de cette brochure qu'il suffit de nous demander pour recevoir immédiatement gratis et franco.

La réglementation nouvelle est applicable dès maintenant,

mais *nous avons obtenu l'autorisation d'en retarder l'effet, à la* LIBRAIRIE DES JEUNES, *jusqu'au* 31 *décembre prochain* afin de ne pas troubler la période des étrennes. Cette réglementation prévoit la *suppression de toutes les remises actuellement accordées* en vertu de coutumes et traditions qui ne sont plus observées que par les libraires religieux. A titre temporaire, certaines conditions de faveur pourront encore être accordées à quelques catégories, très nettement délimitées d'acheteurs; nous appliquerons ces conditions spéciales dans le sens le plus large, mais en nous conformant, naturellement, à toutes les dispositions prises par la Chambre Syndicale des Libraires de France.

Nous donnerons dans notre prochain numéro le texte du règlement nouveau, tel qu'il sera appliqué à la LIBRAIRIE DES JEUNES à partir du 1er janvier 1923.

LIVRES D'ETRENNES

Comment choisir un livre d'étrennes? Comment trouver le volume qui sera bien adapté au lecteur à qui nous le destinons? La difficulté du choix tient d'abord à ce que nous manquons souvent d'informations et que nous n'avons pas toujours la possibilité de voir les livres eux-mêmes aux étalages des libraires; cela est vrai, mais la difficulté que nous rencontrons provient aussi de l'extraordinaire variété d'ouvrages de tout genre, de tout prix qui nous sont présentés par les catalogues. Il n'est pas toujours facile d'arrêter son choix quand on ne connaît pas bien le contenu d'un volume, l'esprit dans lequel il est écrit, les lecteurs auxquels il s'adresse.

Comme les années prédédentes, notre *Office de Bibliographie* se tient à la disposition de tous ceux qui s'adresseront à lui pour le choix des livres d'étrennes. Il s'efforcera de donner les meilleurs conseils si on lui a fourni les précisions nécessaires : 1° sur *le lecteur;* 2° sur *le genre* des ouvrages; 3° sur *le prix.*

Dans beaucoup de cas *un premier choix pourra être fait facilement d'après le* CATALOGUE MÉTHODIQUE *et les notes bibliographiques* (LIVRES DU MOIS) publiées dans la Revue chaque quinzaine.

Pour compléter, nous donnons seulement ici quelques indications sur les *livres récents*, spécialement adaptés aux cadeaux de Noël et du Jour de l'an et que nous pouvons recommander à nos lecteurs.

POUR LES PETITS

Albums toile lavable. — Albums à découper, etc. Nouvelles séries de 3 à 8 francs.

FARGUES (M.). — *Choses divines et petits Enfants*, avec 156 illustr. de H. BROCHET, couverture illustrée en couleurs, in-8° jésus . . . . . 22 »

PRIVAS (X.). — *Les Rondes des Enfants sages, à chanter, à mimer et à jouer*. Paroles et musique avec accompagnement de piano. In-8° sous couverture couleur, nombreuses illustrations, relié. . . 8 50

— *Les Rondes des Petits Métiers* (suite et complément du précédent) 8 50

DUMOULIN. — *Les Chants populaires de la Belle France*, 47 chants avec musique, sous couverture couleurs 3 50

Chansons et Rondes enfantines, harmonisées par G. PIERNÉ, illustrées par G. DELAW. Préfaces de Mme Edmond ROSTAND.

I. Voyez comme on danse.
II. Sonnez les matines.
III. Gai-gai, marions-nous.

Chaque album, cartonné . . . . . 9 »

DENIS (Maurice). — *Premiers Paysages.* Album de 8 planches et couverture en couleurs, avec texte, modèles en couleurs et planches à colorier. Cartonné 3 »

MORIAN (J.). — *L'Oraison dominicale illustrée : Le Pater;* in-8° avec 8 planches en couleurs.... 6 »

DELANNOY et GIRARDOT (Mmes). — *Pour faire jouer nos Petits,* in-4° illustré de très nombreux dessins. Relié ..... 7 »

PLICQUE. — *Le Travail manuel attrayant. Comment fabriquer ses jouets soi-même.* Relié ..... 7 »

POUR LES GRANDS

Missel des Jeunes (voir la description de cet ouvrage et l'indication des reliures dans notre numéro du 10 novembre, p. 370).

« EDITIONS DE LA REVUE DES JEUNES ». — Voir la liste des nouvelles publications et les ouvrages précédemment parus, à la 1re page des annonces du présent numéro. Nous rappelons que ces volumes se vendent aussi en *reliure de luxe* demi-basane, fers spéciaux, tête dorée (supplément de 15 francs au prix du volume). Il nous reste encore quelques tirages de luxe pour *la Vie intellectuelle* et *Vers la maison du Père.*

« CLASSIQUES DE L'ART ». — Plusieure volumes de cette collection étaient épuisés; ils viennent d'être réimprimés : FRA ANGELICO, 30 fr.; MICHEL-ANGE, 20 fr.; RAPHAËL, 30 fr.; REMBRANDT, 40 fr.; RUBENS, 40 fr. (voir les autres volumes au Catalogue Méthodique, p. 121). Chaque volume gr. in-8°, relié toile pleine contient la *reproduction intégrale* de l'œuvre du maître auquel il est consacré.

GRANGER (E.). — *Nouvelle Géographie universelle.* Deux vol. in-4° avec 850 illustrations, 160 cartes en couleurs et en noir, 128 tableaux et statistiques 100 »
Relié ..... 150 »

MALET (A.). — *Nouvelle Histoire de France illustrée, des origines à la paix* de 1919. In-4° avec 11 planches en couleurs, 1.000 illustr. photogr. et cartes ..... 60 »
Relié ..... 85 »

Nous rappelons ici l'*Histoire religieuse de la Nation française* de Georges GOYAU, parue cette année et qui constitue un des plus beaux livres d'étrennes que l'on puisse choisir. Broché, 48 fr. ; relié, 66 et 74 francs.

BIDOU (H.) et GAUVAIN (A.). — *La Grande Guerre*, in-8° avec nombreuses illustrations et planches hors texte, 30 fr.; relié..... 45 »

Ce volume forme le t. IX et dernier de l'*Histoire de France contemporaine* publiée sous la direction de E. LAVISSE.

MALE (Em). — *L'Art religieux du* XIIe *siècle en France*, in-4° avec 253 gravues ..... 50 »
relié demi-chagrin, tête dorée ..... 85 »
(*pour paraître le* 20 *décembre*).

Ce nouvel ouvrage marque l'achèvement du cycle d'études que M. Emile MALE a consacré à l'art religieux du moyen âge. Ce volume complète ceux qui l'ont précédé : *Art religieux du* XIIIe *siècle* et *Art religieux de la fin du moyen âge* qui sont en vente au même prix.

LUMET (L.). — *Vie de Pasteur*, in-8° illustré, relié 15 »

Cet ouvrage, qui vient de paraître pour le Centenaire, est la première biographie illustrée de Pasteur ; elle a été écrite spécialement pour les enfants de 12 à 15 ans.

Sur le même sujet, nous recommandons également l'excellent opuscule de L. DESCOUR, *Pasteur, l'homme et l'œuvre racontés à nos enfants*, avec un portrait, 2 fr. 50.

LES LIVRES DU MOIS

(*Sciences religieuses*)

ABRAND (Dr H.). — *Education de la Pureté et préparation au mariage* 1 50

Almanach Catholique français pour 1923, publié sous la direction de S. G. Mgr BAUDRILLART. 5 »

BAUDIN (E.). — *L'Evangile*, texte disposé chronologiquement avec une introduction et des notes... 6 50

BROU (R.-P.). — *Au Puits de Jacob*. Méditations sur l'entretien de Jésus et de la Samaritaine.... 4 50

CATHERINE DE GÊNES (Sainte). — *Traité du Purgatoire* 0 75

DENZINGER (H.). — *Enchiridion Symbolorum*, 15e édition par C. BANNWART. Relié..... 32 »

DESNOYERS (L.). — *Histoire du Peuple hébreu*, des Juges à la Captivité. T. I. *La Période des Juges*, in-8° avec cartes h. t. ..... 20 »

GARRIGOU-LAGRANGE (R. P.). — *Le Sens Commum, la philosophie de l'Etre et les formules dogmatiques*. Nouvelle édition ..... 10 »

GOYAU (Georges). — *Le Catholicisme, doctrine d'action* ..... 7 »

HÉBRARD (Dom.). — *Saint Benoît*. Essai psychologique ..... 6 »

JANVIER (R.-P.). — *La Vertu de Tempérance* (Carême 1922) ..... 8 »

LA LIBRAIRIE DES JEUNES FOURNIT TOUS LES LIVRES SIGNALÉS DANS LA REVUE

LA VIE PUBLIQUE DE LA QUINZAINE

Rome

Voici la liste des prélats qui seront élevés à la dignité cardinalice lors du prochain consistoire : Mgr Locatelli, nonce à Lisbonne ; Mgr Bonzano, délégué apostolique aux Etats-Unis ; Mgr Charost, archevêque de Rennes ; Mgr Tosi, archevêque de Milan ; Mgr Reig y Casanova, archevêque de Tolède ; Mgr Touchet, évêque d'Orléans ; Mgr Mori, secrétaire de la Congrégation du Concile, et le Père Jésuite Ehrle, professeur à l'Institut Biblique, ancien préfet de la Bibliothèque vaticane.

Le Souverain Pontife envoie de nouveau 150.000 lires dans le Proche-Orient pour être distribuées aux malheureuses populations.

France

La vie catholique : *Mgr Charost, archevêque de Rennes, et Mgr Touchet, évêque d'Orléans, sont faits cardinaux.*

La Commission de la Chambre repousse par 10 voix contre une, la demande en autorisation de poursuites déposée par la Ligue sacerdotale du diocèse de Montpellier contre M. Painlevé et décide qu'il n'y a même pas lieu de présenter un rapport (17 novembre).

A Paris, l'ostension du bras de saint François-Xavier en l'église placée sous son patronage attire une foule immense (19 novembre).

A la cathédrale de Luçon, Mgr Mignen, évêque élu de Montpellier, reçoit des mains de Mgr Garnier, la consécration épiscopale (21 novembre).

A Paris ont lieu les séances du Congrès de la Fédération gymnastique et sportive des patronages de France (21-23 novembre).

A Paris se réunissent les évêques protecteurs de l'Institut catholique 28-29 novembre).

La vie nationale : *Après une vive discussion, le projet relatif au renflouement de la Banque Industrielle de Chine est adopté par la Chambre des députés à la majorité de 444 voix contre 15 (16 novembre).*

Le Congrès du Parti radical et radical-socialiste se tient à Marseille, sous la présidence de M. Herriot. Il accuse sa volonté de faire une politique laïque et de ne connaître à gauche d'ennemis que chez les communistes impénitents. Toutefois, il cherche à se séparer de la personnalité encombrante et impopulaire de M. Caillaux (16-19 novembre).

M. Poincaré demande à la Chambre de suspendre pendant un mois le débat sur la politique générale. Après une séance toute pleine d'incidents, il est fait droit à sa demande et la confiance lui est votée par 418 voix contre 70 (17 novembre).

M. Poincaré et lord Curzon ont à Paris des entretiens préparatoires à la Conférence de Lausanne (17-18 novembre).

Par 156 voix contre 134 le Sénat rejette le projet de loi accordant aux femmes le droit de voter (21 novembre).

M. Albert Besnard remplace M. Bonnat à la tête de l'Ecole Nationale des Beaux-Arts (23 novembre).

MM. Poincaré, Theunis et Jaspar se réunissent à Paris en vue de préparer la Conférence de Bruxelles (23 novembre).

La vie sociale : *Le XVe Congrès de la Fédération des groupes commerciaux et industriels de France que préside M. de Palomera se réunit à Paris et vote notamment une série de vœux contre l'étatisme industriel (21 novembre).*

Le Conseil de direction du Comité républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture élit comme président, en remplacement de M. Mascuraud, M. Chaumet qui, lors de son entrée en fonctions, prononce un discours plus politique que social (22 novembre).

A travers le monde

Les élections anglaises donnent aux conservateurs une majorité de 75 voix environ ; elles sont un succès pour les travaillistes et un échec sensible pour M. Lloyd George et ses partisans.

M. Mussolini se présente devant la Chambre italienne qu'il traite en dictateur (16 novembre). Il obtient d'ailleurs un vote de confiance par 366 voix contre 116.

Trente mille chômeurs manifestent à Londres (17 novembre).

Le sultan se refuse à abdiquer et avec l'aide des Anglais fuit Constantinople (17 novembre).

M. Clemenceau débarque en Amérique le 18 novembre et commence immédiatement sa campagne de conférences qui obtient un très grand succès.

A Lausanne s'ouvre la conférence destinée à établir la paix dans le Proche-Orient. M. Poincaré et lord Curzon ont des entretiens préliminaires avec M. Mussolini. M. Barrère et l'amiral Lacaze sont les chefs de la délégation française (20 novembre).

M. Cuno réussit difficilement à former en Allemagne un Cabinet. Le nouveau chancelier, directeur d'une grande Compagnie de navigation, paraît être l'homme des industriels (20 novembre).

La déclaration ministérielle de M. Cuno ne diffère pas essentiellement de celle de ses prédécesseurs, notamment elle affirme une fois de plus l'impuissance de l'Allemagne à payer ce qu'elle doit (24 novembre).

Le premier vote de confiance obtenu par M. Bonar Law lui accorde 104 voix de majorité (24 novembre).

A. M.

Cum permissu superiorum. *Le Gérant :* Diéval.

GRAND PRIX BALZAC

JOB LE PRÉDESTINÉ

par ÉMILE BAUMANN

le roman de la résignation chrétienne

DU MÊME AUTEUR :

L'Immolé, 2 volumes	10 »	Trois Villes Saintes.....	6.75
La Fosse aux lions.....	6.75	Le Baptême de Pauline Ardel.	6.75

LIBRAIRIE GRASSET

UN BEAU LIVRE D'ÉTRENNES

MARIA CHAPDELAINE

le roman désormais célèbre de LOUIS HEMON

500.000 VENDUS

1 volume in-16 double couronne, broché 6.50
1 volume 1/2 basane marbré, fers de style, dos lamé, tête dorée, titre sur pièce 16.50
1 volume 1/2 chagrin, diverses nuances, fers de style, dos nervures, tête dorée 20.25

LIBRAIRIE GRASSET, 61. rue des Saints-Pères, Paris (VIe)

CONFÉRENCES DU SECRÉTARIAT SOCIAL DE PARIS

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
DANS LA REPUBLIQUE ARGENTINE

par

S. G. MONSEIGNEUR BAUDRILLART
de l'Académie Française

LE VENDREDI 15 DÉCEMBRE, A 5 HEURES

SALLE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

184, Boulevard Saint-Germain, 184 — Paris

ON TROUVE DES PLACES : **5 ET 10 FRANCS**
à la Salle de la Société de Géographie, *184, Boulevard Saint-Germain ;*
au Secrétariat Social de Paris, *31, Rue de Bellechasse.*

POUR MIEUX S'ASSOCIER AU CHANT ET
A LA PRIÈRE DE L'EGLISE CATHOLIQUE

ÉTUDE DU LATIN LITURGIQUE

LEÇONS A DOMICILE OU PAR CORRESPONDANCE

PAR Mme FLAD

AUTEUR DE "L'ÉDUCATION PAR LA LITURGIE"
ET DU "COURS DE LATIN LITURGIQUE"

PROSPECTUS ENVOYÉ SUR DEMANDE
A Mme FLAD, 12, AVENUE DE LA CONVENTION, ARCUEIL (SEINE)

INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS
74, RUE DE VAUGIRARD

Un concours pour deux places de suppléants à la Faculté de Droit de l'Institut catholique de Paris, s'ouvre au mois de Décembre 1922, dans la section des Sciences juridiques et historiques.

Pour les renseignements :
S'adresser au Secrétariat, 74, rue de Vaugirard, Paris (VIe).

BANQUE ADAM

Fondée en 1784

Société Anonyme au capital de 25 millions de francs.

Siège Social à
BOULOGNE-SUR-MER

Siège à PARIS
106, Boulevard Haussmann

La Banque Adam se charge de toutes opérations de Banque et de Bourse aux meilleures conditions : Dépôt de fonds à vue et à préavis, comptes de chèques, escompte et recouvrement d'effets de commerce, paiement et encaissement de tous coupons, garde de titres, souscriptions, régularisation de titres, lettres de crédit pour voyages sur les principales Villes du Monde.

ORDRES DE BOURSE — LOCATION DE COFFRES-FORTS — CHANGE DE MONNAIES

LE SAVON
DENTIFRICE

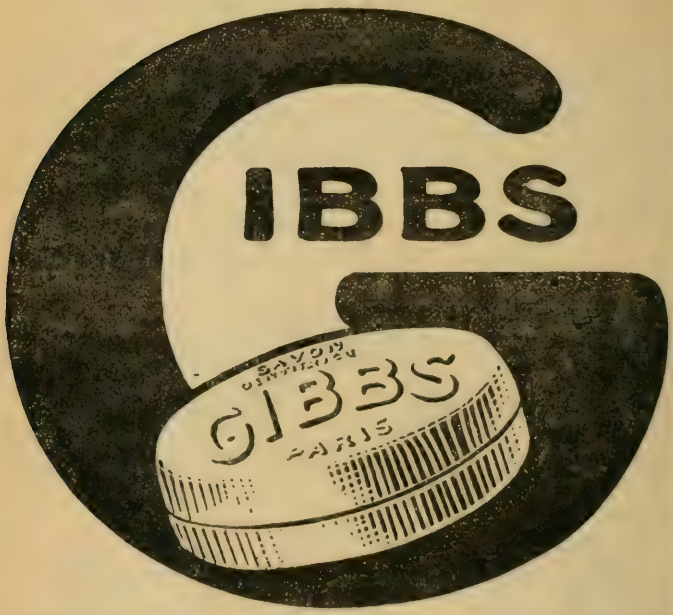

"Seul nécessaire pour les dents"
"Seul économique"
inimitable

N° 24 - 12e ANNÉE 2 fr. 25 DÉCEMBRE 1922

REVUE des JEUNES

ORGANE DE PENSÉE
CATHOLIQUE & FRANÇAISE
D'INFORMATION & D'ACTION

SOMMAIRE

SENEX. *Un succès posthume de M. de Sales* (A propos de son Tricentenaire) 617

ED. THAMIRY. *L'apologétique conquérante de saint François de Sales* 621

HENRY BORDEAUX, de l'Académie française. *Pèlerinage au pays de saint François de Sales* 644

VICTOR GIRAUD. *L' « Introduction à la Vie dévote » et les lettres françaises* 657

★★★ *La réaction en Europe* 671

PIERRE CHIROL. *La reconstruction des églises dévastées* 682

J.-P. ALTERMANN. *Ode à la B. V. Marie* 691

Les Livres (695), par F.-A. BLANCHE, M.-D. CHENU, H.-D. NOBLE. — *Les Revues* (706), par HENRI GHÉON. — *Les Œuvres* (710), par ALFRED PILLREY. — *Le Courrier de nos Amis* (718). — *Courrier de la Librairie* (728), par RAYMOND CHASLES. — *La Vie publique de la Quinzaine* (732). — *Table des Matières* (735).

ADMINISTRATION-RÉDACTION

3, RUE DE LUYNES, PARIS (VIIe). — TÉLÉPHONE : FLEURUS 19-68

LA REVUE DES JEUNES PARAIT LE 10 ET LE 25 DU MOIS

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er DE CHAQUE MOIS

FRANCE ET COLONIES :		UNION POSTALE :	
UN AN	36 FR.	UN AN	46 FR. »
SIX MOIS	18 FR.	SIX MOIS	23 FR. »
TROIS MOIS	9 FR.	TROIS MOIS	12 FR. »
LE NUMÉRO	2 FR.	LE NUMÉRO	2 FR. 50
POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES UN AN	26 FR.	POUR MM. LES ECCLÉSIASTIQUES UN AN	36 FR. »

TOUTES CORRESPONDANCES, MANDATS-POSTAUX ET CHÈQUES DOIVENT ÊTRE ADRESSÉS IMPERSONNELLEMENT A LA REVUE DES JEUNES — COMPTE DE CHÈQUE-POSTAL : PARIS, 183-24. — POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSES ENVOYER 1 FRANC ET LA BANDE D'ABONNEMENT.

LE R. P. BARGE, DIRECTEUR DE LA REVUE DES JEUNES, REÇOIT LES MARDI, JEUDI, SAMEDI DE 5 A 6 HEURES. — M. PIERRE DE LESCURE, SECRÉTAIRE DE RÉDACTION DE LA REVUE DES JEUNES, ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ, REÇOIT LES LUNDI, MERCREDI, VENDREDI DE 5 A 6 HEURES.

POUR RENOUVELER VOTRE ABONNEMENT

Employez le *chèque postal :* Paris, 183-24 (une formule a été encartée dans notre numéro du 10 décembre) ; c'est le procédé *le plus pratique* et *le moins onéreux.*

Les abonnés qui préfèrent attendre la présentation d'une *traite pour recouvrement à domicile* sont informés que les traites postales seront expédiées à partir du 15 janvier prochain.

Villa de Repos du Dr Montenuis, à Nice, Saint-Antoine. Régime, cure d'air, bains de soleil. Pension à partir de 25 fr.

BANQUE ADAM

Fondée en 1784

Société Anonyme au capital de 25 millions de francs.

Siège Social à BOULOGNE-SUR-MER | Siège à PARIS 106, Boulevard Haussmann

La Banque Adam se charge de toutes opérations de Banque et de Bourse aux meilleures conditions : Dépôt de fonds à vue et à préavis, comptes de chèques, escompte et recouvrement d'effets de commerce, paiement et encaissement de tous coupons, garde de titres, souscriptions, régularisation de titres, lettres de crédit pour voyages sur les principales Villes du Monde.

ORDRES DE BOURSE — LOCATION DE COFFRES-FORTS — CHANGE DE MONNAIES

LES EDITIONS G. CRES ET Cie
21, Rue Hautefeuille, 21 — PARIS (VIe).

VIENT DE PARAITRE :

MEMOIRES ET LETTRES
DU
PRINCE DE LIGNE

Nouvelle édition augmentée de nombreux documents inédits et deux autographes et illustrée de QUARANTE héliogravures en noir et en couleurs reproduisant les œuvres des artistes du temps.

Un fort volume in-8° imprimé sur beau vélin. Tirage limité à 990 exemplaires, dont 90 hors commerce. Prix (taxe comprise)..... 66 fr.

C'est la plus complète et la plus artistique des éditions actuelles.

Deux beaux livres pour les enfants :

CAMILLE MALLARME
LA LEGENDE DOREE
DE
MIE SEULETTE
Illustrations de CONSTANT LE BRETON

Un beau volume in-8°, orné de plus de 100 dessins dans le texte et de 9 dessins hors texte, coloriés à la main. Reliure pleine toile, fers spéciaux. Prix ..... 25 fr.

C'est bien une légende dorée des mille feux de la fantaisie, et l'esprit de l'enfant s'y jouera comme un papillon parmi les rayons d'un matin de mai. Il y rencontrera, pour peu qu'il ait ouvert ces coffrets mystérieux, ces beaux livres où tant de sagesse est enclose : les Contes de Fées, tous les héros qu'il a tant aimés et qui revivront parés de la gloire charmante de leurs aventures, dans un tohu-bohu coloré tel qu'on n'en vit jamais.

ANDRE LICHTENBERGER
LE PETIT CHAPERON VERT
Illustrations de JOSEPH HEMARD

Un volume petit in-4, nombreux dessins dans le texte, *tous coloriés à la main.* Reliure pleine toile, fers spéciaux. Prix..... 20 fr.

Une suite fantaisiste aux Contes de Perrault, rendue plus attrayante encore par les dessins en couleurs du brillant artiste Joseph Hémard.

BILLET DE QUINZAINE

UN SUCCES POSTHUME DE M. DE SALES

A propos de son Tricentenaire.

Dans sa résidence d'Annecy, qu'il eût tant voulu croire provisoire, M. de Sales gardait et arborait le titre d'évêque de Genève, comme un beau symbole de cet imprescriptible droit de nue propriété que gardait le Dieu de Rome sur les âmes fourvoyées par M. Calvin. Et M. de Sales songeait longuement, tenacement, à ces âmes de baptisés, qui, quoi qu'elles en eussent, appartenaient à l'Eglise et demeuraient les enfants du Pape de Rome — ainsi que le signifiera Pie IX à M. de Bismarck, trois cents ans plus tard, au sujet des consciences protestantes allemandes.

Pour les ramener au bercail, M. de Sales employait toutes les armes.

Celles de la prière, d'abord, d'une prière qui pleurait. « J'ai quelquefois les larmes aux yeux, disait-il, quand je considère la babylonique Genève calviniste. »

Celles de la controverse : il surgissait, trois jours durant, sur la place de Molard, pour discuter publiquement avec M. de la Faye, pasteur; il s'en venait, une autre fois, conférer secrètement avec M. de Bèze. Que dans les campagnes d'alentour, où les Bernois, naguère, avaient implanté l'hérésie, M. le duc de Savoie

ramenât le catholicisme à la suite de ses armées, cela ne suffisait pas à M. de Sales; et s'il estimait, comme toute son époque, et comme les Bernois eux-mêmes, que l'Etat qui possède une croyance doit, au service de cette croyance, mettre sa force, il ne crut jamais que la vraie et légitime Eglise eût rempli tout son devoir lorsqu'elle rentrait dans les fourgons d'une armée victorieuse. L'apostolat du Chablais, tel qu'il le conçut, tel qu'il le conduisit, nous donne le spectacle de toute une série de magnifiques travaux d'approche, qui mettent la vérité à la portée des âmes et récompensent les âmes aux écoutes de la vérité; et les processions somptueuses qui se déroulaient à quelques kilomètres de Genève attestaient à la ville anxieuse que, de nouveau, le Dieu de l'Eucharistie était aux portes.

Mais Dieu, parfois, semble vouloir parachever la formation de ses saints en leur infligeant d'étranges déceptions. M. de Sales, qui devait plus tard être proclamé docteur de l'Eglise — une façon de pasteur pour toutes les intelligences du monde chrétien — ne fut jamais accepté comme un pasteur par les brebis qui peuplaient Genève, et qui pourtant étaient bien ses légitimes ouailles. Et sans doute M. de Sales se lamentait-il humblement, devant son crucifix, de n'être qu'un évêque qui échouait.

Mais non, M. de Sales n'échouait pas; M. de Sales, au contraire, préparait la rentrée de Dieu. Laissez passer deux siècles. Au cours des remaniements européens de l'année 1815, Genève est très favorisée : son

prestige même de métropole de la Réforme lui procure les sourires de certains hauts diplomates; son territoire s'arrondit. Elle n'était guère qu'une acropole; elle devient la capitale d'une banlieue. Mais ces nouveaux citoyens qui lui survienent, ils vivent à l'ombre de l'Eglise Romaine; et dans un certain nombre de villages, ils sont les arrière-neveux de ceux auxquels M. de Sales avait assuré cet ombrage. Les voilà qui entrent dans Genève, avec leur Credo, *avec leur Eucharistie. Saint-Pierre de Genève, jalousement barricadé par tous les souvenirs du passé calvinien, gardera, même lorsqu'au vingtième siècle l'Etat genevois se séparera des Eglises, l'aspect et le prestige d'un temple national; mais en cette année* 1922, *où l'on célèbre le troisième centenaire de la mort de M. de Sales, la foi de M. de Sales, tout autour de Saint-Pierre, s'épanouit dans les sept paroisses catholiques de la cité. La messe, l' « idolâtre messe » se multiplie sur les rives de ce lac, d'où M. Calvin la chassa, et l'une de ces églises a M. de Sales pour patron.*

Il y a plus d'un siècle que la cité genevoise, en acceptant de devenir un Etat mixte, ménagea cette revanche à l'influence posthume de M. de Sales. Et tandis que le Credo *du grand évêque, tandis que ses liturgies, rentraient au plein jour, un ministre de la Réforme, fameux en son temps, Jacques Caton Chenevière, écrivait sans ambages: « Le calvinisme et son frère le méthodisme sont, de toutes les formes qu'a prises la religion dans une conscience d'homme, les plus rebutantes et,*

dans les temps modernes, les plus haïssables. Dans l'Evangile, pas une personne impartiale et sensée ne peut trouver le calvinisme. » Tel était l'enseignement que le professeur Chenevière distribuait aux futurs pasteurs. Les chaires catholiques redisaient aux fidèles ce qu'autrefois déjà disait M. de Sales; mais M. Calvin, s'il se fût assis au pied des chaires protestantes, eût vainement attendu les échos de sa propre doctrine. Et ce contraste même mettait en présence, une fois de plus, la fragilité de ce qui n'est que l'enseignement d'un homme, et la calme longévité d'une parole qui fut l'écho de Dieu.

SENEX.

L'APOLOGETIQUE CONQUERANTE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES.

Apologiste, certes, Saint François de Sales le fut toute sa vie. Il l'est en ses débuts par *Les Controverses ;* et, pour étrange que cela puisse paraître, il l'est d'une manière plus puissante encore dans le *Traité de l'Amour de Dieu*, qui couronne son œuvre.

Seulement la méthode y est différente.

Lors donc que vers l'an 1593, « le Sérénissime duc de Savoie mit en sa pensée de réduire à l'Eglise catholique les peuples de ses Bailliages de Chablaix, Gaillard et Ternier » (1), il demanda à l'évêque de Genève de choisir pour cette entreprise un « homme merveilleusement accompli » (2) qui put « leur faire voir qu'on cherchait à les sauver, et non pas à les convaincre ou les confondre » (3). Monseigneur de Granier jeta les yeux sur François de Sales, prêtre depuis un an à peine. Celui-ci entrevit toutes les difficultés du ministère qu'on lui proposait, mais autant par obéissance que par zèle des âmes, il accepta.

(1) Cf. R. P. Dom Jean de Saint François, *La Vie du Bien-heureus Mre François de Sales*, Liv. second. *Œuvres complètes*, Berche et Tralin, Paris, 1884, réimpression très exacte de l'édition princeps de 1624, 6 édit. t. I, p. 37.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*, pp. 37 et 38.

Aux prises avec les ministres protestants, il sut défendre victorieusement la vérité contre les attaques de l'hérésie. La vigueur de sa dialectique et sa puissance de persuasion décontenancèrent bientôt ses ennemis, à ce point qu'ils interdirent « à tout le peuple d'aller oüyr le *Prédicateur Apostolique Romain* » (1). Afin de tourner cette difficulté, François de Sales fut réduit à rédiger ses réfutations, et il les « faysoit imprimer en feüille volante, et les distribuoit toutes les sepmaines secrettement dans les familles, pour les instruire des veritez de nostre saincte foy » (2).

La collection de ces tracts forme l'ouvrage des *Controverses*. Connaissance approfondie de la Sainte Ecriture et des Pères, étendue et solidité de doctrine, chaleur d'une argumentation mêlée d'ironie cinglante en face des vaines subtilités de l'adversaire, véhémence d'une langue souple, imagée, précise, d'un style abondant et singulièrement pressant dans l'exposé des preuves, on y admire toutes ces qualités animées par le zèle ardent du jeune missionnaire. Il s'affirme *maître en l'art de la discussion.*

Cependant il n'aimait pas les pointes et les aigreurs de la controverse » (3). « Ce n'est ni mon humeur, ni ma façon » (4) dira-t-il plus tard, car « la dispute,

(1) Cf. *Controverses*, Attestations, *ibid.*, t. III, p. 3.
(2) *Ibid*, pp. 2 et 3.
(3) Cf. J.-P. Camus. *L'Esprit du bon François de Sales*, partie dixième, section V, *ibid*, T. I, p. 439.
(4) *Ibid*, partie deuxième, section XXXVIII, *ibid.*, p. 280.

quelque réglée qu'elle puisse être, ne réussit pas toujours à l'avantage de la vérité : elle fait paraître ou la science ou l'adresse des disputants ; mais ce n'est pas de là que sortent les conversions » (1). — Aussi l'évitait-il autant qu'il le pouvait. « Sa méthode, nous dit son biographe, estoit celle que nous enseigne le grand saint Denis Aréopagite, qui nous apprend que pour traiter utilement avec les Hérétiques, il ne faut pas tant s'arrester à réfuter leurs erreurs et opinions l'une après l'autre par argumentations, parce que ce n'est jamais fait, et que de la dispute on n'en remporte que la confusion » (2).

A l'apologétique de défense, qui abat les ennemis mais ne les gagne pas à la vérité, saint François préfère donc une *apologétique de conquête.* Il la pratique avec une suavité attirante qui lui valut ses succès de convertisseur. L'expérience le confirma dans sa conviction, comme il en témoigne lui-même : « Etant à Paris, et prêchant en la chapelle de la Reine, du jour du jugement (ce n'est pas un sermon de dispute), il se trouva une demoiselle, nommée Mme Perdreauville, qui était venue par curiosité : elle demeurera dans les filets, et, sur ce sermon, prit la résolution de s'instruire, et dans trois semaines après, amena toute sa famille à confesse vers moi, et fus leur parrain de tous en la Confirmation. Voyez-vous, ce sermon-là, qui ne fut point fait contre

(1) *Ibid.*, partie troisième, sections XVI et XVII, *ibid.*, p. 289.
(2) Cf. Dom Jean de saint François, ouv. cité, liv. second, *ibid.*, T. I., pp. 39-40.

l'hérésie, respirait, néanmoins, entre l'hérésie : car Dieu me donna lors cet esprit en faveur de ces âmes. Depuis, j'ai toujours dit que qui prêche avec amour, prêche assez contre l'hérétique, quoi qu'il ne dise un seul mot de dispute contre lui » (1).

On ne s'étonnera donc pas du sentiment qu'il professe à l'égard de la prédication combative. « La chaire évangélique, disait-il, est faite pour édifier les bonnes mœurs, non pour contester ; pour instruire les fidèles en la vérité de leur créance, plutôt que pour convaincre les erreurs de ceux qui se sont séparés de l'Eglise. Une expérience de trente années en cet office d'évangéliser nous fait parler ainsi. Nous avons eu quelque emploi dans la réduction du Chablais à la religion catholique romaine ; mais *il ne m'a jamais réussi*, quand j'ai voulu traiter des points controversés en la chaire, *par forme de dispute* » (2).

Voilà pourquoi, à la méthode négative, qui trouble et divise, au lieu de produire l'harmonie et assimilation des âmes, *moyen*, *signe* et *but* de toute influence (3), il va substituer une *méthode positive*. Celle-ci, par un entraînement progressif à la pratique du bien, adaptera les âmes à la vérité et les préparera de la sorte à la mieux recevoir.

(1) Cf. J.-P. Camus, ouv. cité, partie dix-huitième, section xxix, *ibid.*, T. I., p. 632.

(2) *Ibid.*, partie dixième, section v, *ibid.*, p. 438.

(3) Nous avons exposé cela dans notre ouvrage *De l'influence*. Beauchesne, 1922.

Mais cet ascétisme fécond présuppose une purification de l'âme : ici la logique intellectuelle n'a d'efficacité qu'unie à la logique morale. Cette dernière est d'importance souveraine en une œuvre de conversion. Saint François de Sales le reconnaît. On le voit dans la correspondance qu'il échange au début de 1609 avec Pierre de Villars, archevêque de Vienne. Celui-ci le félicitant d'avoir publié l'*Introduction à la Vie dévote*, parle de l'utilité des controverses, qui éclairent l'entendement, mais observe qu'elles ne suffisent pas. Il faut encore, et au préalable, réformer les mœurs. « Or, Monsieur, ajoute-t-il, continuez de servir d'instrument à la divine Sapience, r'embarrant l'erreur des hérétiques par la doctrine des controverses et conduisant les volontez depravées au chemin de la vertu par vos traitez de piété et de dévotion. C'est, sans doute, que la réformation des mœurs esteindra les heresies avec le temps, comme la dépravation les a causées puisque l'hérésie n'est jamais le premier peché » (1). Saint François abonde en son sens. D'une manière définitive, il délaisse la discussion, qui aigrit et indispose, pour s'attacher à « la melioration des volontez » (2) en édifiant les âmes dans l'amour divin, par son *Traité de l'Amour de Dieu*.

C'est de l'excellente apologétique certes ; mais de

(1) Cf. *Œuvres de saint François de Sales*, édit. Dom Mackey, Annecy. 1894. T. XIV, p. 410.
(2) *Ibid.*, p. 412.

l'apologétique constructive qu'il fera dans les premiers Livres de ce *Traité* (1).

En effet, en traçant à l'âme l'itinéraire d'une ascension vers Dieu, il entend bien inviter à le suivre non seulement « les ames avancees en la devotion » (2), mais encore, ses manuscrits originaux en font foi, les « *gens du monde* » et les « *hommes de cour* » (3). — Pour convaincre ces derniers, il ne recule devant aucun effort et n'hésite pas à prendre « les discours jusques dans leurs racines » (4). Il nous en avertit clairement : « Les quatre premiers Livres et quelques chapitres des autres, pouvoyent sans doute estre obmis au gré des ames qui ne recherchent que la seule pratique de la sainte dilection, mays tout cela neanmoins leur sera bien utile si elles le regardent devotement. Cependant, plusieurs peut estre aussi eussent treuvé mauvais de ne voir pas icy toute la suite de ce qui appartient au traité du celeste amour. Certes j'ai eu en consideration des espritz de ce siecle et je le devois : il importe beaucoup de regarder en quel aage on escrit » (5).

Or il écrit à la fin de la Renaissance pour des contemporains tout férus d'*humanisme*. C'est pourquoi son souci de convertisseur l'amène à rechercher au sein de

(1) Les considérations qui vont suivre ont été largement exposées et discutées dans notre récent ouvrage : « LA MÉTHODE D'INFLUENCE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES » : *son apologétique conquérante*, Beauchesne 1922.
(2) Cf. *Traité de l'Amour de Dieu*, édit. Dom Mackey, T. IV, p. 20.
(3) *Ibid.*, T. IV, Introduction, p. XXXV.
(4) Cf. *Ibid.*, Préface *ibid.*, T. IV, p. 8.
(5) *Ibid.*, p. 9.

l'homme lui-même le point de départ de son action, disons mieux, le germe, dont la croissance et l'épanouissement avec l'aide de la grâce produira dans les âmes ce bel arbre de l'amour divin « duquel la racine est la convenance de la volonté au bien, le pied en est la complaysance, sa tige c'est le mouvement; les recherches, poursuites et autres effortz en sont les branches, mais l'union et jouissance en est le fruit » (1).

Ce germe existe en tout homme sous forme d'une « inclination naturelle d'aymer Dieu sur toutes choses » (2), mais trop souvent l'homme ne la reconnaît pas. Avant toutes choses il faut donc la lui faire apercevoir et la lui montrer avec ses exigences de développement.

Ce sera la tâche du Premier Livre du *Traité de l'Amour de Dieu*, où saint François institue une sorte d'enquête psychologique.

I. — L'ENQUÊTE. — Dès qu'il s'arrête à considérer le mouvement initial de l'âme humaine, saint François de Sales observe dans toutes ses démarches un élan irrésistible vers le *Bien*. « La volonté a une si grande convenance avec le bien, que tout aussi tost qu'elle l'apperçoit, elle se tourne de son costé pour se complaire en iceluy comme en son objet très aggréable... » (3) — Ce penchant résulte d'une « convenance très estroitte

(1) *Ibid.*, liv. I, ch. 7., *ibid.* T. IV, p. 41.
(2) *Ibid.*, liv. I, ch. 16, T. IV, p. 76.
(3) *Ibid.*, liv. I, ch. 7, *ibid.*, T. IV, p. 40.

avec le bien » (1). Cette convenance est le fruit d'une ressemblance, source de sympathie : on aime ce que l'on est. Mais, par ailleurs, l'amour humain « se prend quelquefois plus fortement entre des personnes de contraires qualités, qu'entre celles qui sont fort semblables... La convenance donq qui cause l'amour ne consiste pas tous-jours en la ressemblance mais en la proportion, rapport ou correspondance de l'amant à la chose aymée » (2). On aime ce que l'on n'est pas et ce que l'on n'a pas. De sorte que l'amour, s'il jaillit, témoignera d'une convenance ou de similitude ou d'harmonie.

Or, l'observation le montre, la volonté mue par une double convenance de ce genre *s'oriente d'elle-même* vers le bien. En effet, « cette convenance produit la complaysance que la volonté ressent à sentir et appercevoir le bien; cette complaisance esmeut et pousse la volonté au bien; ce mouvement tend à l'union, et en fin, la volonté esmeüe et tendante à l'union cherche tous les moyens requis pour y parvenir » (3).

Cependant l'illusion nous guette avec les passions « lesquelles comme le guy vient sur les arbres par manière d'excrement et de surcroissance, naissent aussi bien souvent parmi l'amour et autour de l'amour » (4). Ainsi arrive-t-il que la volonté aveuglée par leurs prestiges, entraînée par leurs sollicitations s'attache aux

(1) *Ibid.*, p. 41.
(2) *Ibid.*, liv. I, ch. 8, *ibid.*, T. IV, p. 48.
(3) *Ibid.*, liv. I, ch. 7, *ibid.*, T. IV, p. 41.
(4) *Ibid.*, liv. I, ch. 10, *ibid.*, T. IV, p. 55.

faux biens, qu'elles lui présentent. Alors l'âme s'arrête dans son mouvement vers le souverain Bien; elle abandonne le droit chemin de l'amour et parfois s'avilit tout à fait.

Mais l'aspiration fondamentale n'y trouve pas son compte et la nature nous en avise elle-même. Attentive à dissiper notre illusion elle nous montre que les amours inférieures ne répondent pas au vœu de notre volonté profonde, et partant ne peuvent nous donner le bonheur que nous cherchons. Ce conflit avive encore l'existence qui s'agite au fond de notre âme. Notre complaisance inapaisée pour le vrai bien entretient en notre cœur « un certain intime empressement et une continuelle inquiétude » (1). Par ce moyen elle nous trace la voie à suivre et nous y pousse malgré nous par une sorte d'irrésistible logique morale, dont l'intervention est toute indiquée en un effort vers la conversion « puis que l'heresie n'est jamais le premier peché » (2).

Donc le fait même des fatigues et des dégoûts, qu'entraînent à leur suite les amours inférieures, tend à en détourner le cœur de l'homme. Elles ne lui apportent en effet qu'impression de vide et de souffrance. C'est que son adaptation à leurs objets, pour réussie qu'elle soit en ses débuts, n'est jamais complète : elle ne laisse pas de lui faire sentir l'insuffisance même de ces objets

(1) *Ibid.*, liv. II, ch. 15, *ibid.*, T. IV, p. 137.
(2) Cf. *Œuvres de saint François de Sales*, édit. Dom Mackey, T. XIV, p. 410.

à le satisfaire (1). Ses aspirations demeurent insatiables. Elles ne peuvent « en sorte quelcomque s'accoiser, ni cesser de tesmoigner que sa parfaite satisfaction et son solide contentement luy manquent » (2), jusqu'à ce qu'elles l'aient conduit « au principal et plus éminent de tous les amours » (3).

Pourquoi? Parce qu'elles sont animées par cette « inclination naturelle d'aymer Dieu sur toutes choses », que saint François de Sales découvre en son analyse. C'est elle, qui au fond inspire toutes nos démarches à travers les biens passagers et empêche que nous nous y arrêtions. Elle ne nous laisse pas de repos ici-bas où « rien ne la contente parfaittement » (4). S'il est vrai qu'à certaines heures elle semble assoupie, elle n'est cependant jamais détruite : elle se réveille exigeante dès que nous pensons « un peu attentivement à la Divinité » (5).

(1) Le sentiment de cette insuffisance a provoqué jadis le cri de saint Augustin : « *Fecisti nos ad te, Domine, et inquietum est cor nostrum donec requiescat in te* » (*Confess.* l. I. c. I). — Il a été étudié par saint Thomas (*Sum, th.*, Ia IIae, q. II), qui montre en une progression saisissante que les richesses, ni les honneurs, ni la puissance, ni les biens du corps, ni les plaisirs, ni les biens de l'âme ne peuvent apaiser notre volonté de bonheur : « *Ex quo patet quod nihil potest* QUIETARE *volontatem hominis, nisi bonum universale; quod non invenitur in aliquo creato, sed solum* IN DEO » (Ibid. art 8). — Cette même constatation de notre indigence est à la base de l'apologétique *selon l'immanence* (exclusive d'une doctrine de l'immanence) dont elle constitue la partie vivante en forçant l'âme à reconnaître son inéluctable besoin d'un surcroît qui la dépasse.

(2) Cf. *Traité*, liv. II, ch. 15, *ibid.*, T. p. 137.

(3) *Ibid.*, liv. I, ch. 14, *ibid.* T. IV, p. 73.

(4) *Ibid.*, liv. I, ch. 15, *ibid.*, T. IV, p. 76.

(5) *Ibid.*, p. 74.

Tel est le *fait psychologique* en face duquel, avec une rigueur contraignante, saint François de Sales place le cœur de l'homme. La seule pensée de son Créateur exerce sur lui un attrait irrésistible et provoque bon gré mal gré son élan vers la Divinité.

Il nous invite donc (et c'est ici l'originalité de son apologétique) à recommencer sous sa conduite, mais par *un effort de bonne volonté cette fois*, la démarche que toute âme entreprend spontanément vers le Souverain Bien.

Il est vrai qu'il reconnaît aussitôt notre impuissance à « naturellement executer cette juste inclination » (1). Cependant, ajoute-t-il, elle « ne demeure pas pour néant dans nos cœurs » (2). Outre que Dieu s'en sert « comme d'une anse pour nous pouvoir plus suavement prendre et retirer a soy » (3) ; — « elle nous est un indice et memorial de nostre premier Principe et Createur, à l'amour duquel elle nous incite, nous donnant un secret advertissement que nous appartenons à sa divine Bonté « (4). En conséquence, non seulement elle indique à notre activité la direction à suivre, mais elle amorce encore notre énergie par l'espérance, qu'elle engendre « si nous sommes si heureux que de nous laisser reprendre à la divine Bonté » (5). A ce double

(1) *Ibid.*, liv. I, ch. 16, *ibid.*, T. IV, p. 77.
(2) *Ibid.*, liv. I, ch. 18, *ibid.*, T. IV, p. 84.
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*
(5) *Ibid.*, p. 85.

titre elle nous rendra donc aptes à *reconnaître* son objet, lorsque par une aide divine nous passerons de la possession idéale à la possession réelle de ce Souverain Bien, auquel notre cœur aspire et dont nous sentirons la présence au « tressaillement universel de nostre âme » (1).

Au terme de l'investigation psychologique « l'*inclination naturelle d'aymer Dieu sur toutes choses* » nous apparaît donc comme une disposition profonde, vivace, indestructible de notre nature. D'où pourrait-elle surgir, en effet, sinon d'une convenance *essentielle*, que nous avons avec Dieu et par similitude et par correspondance? Nous sommes faits pour Lui : vers Lui sont orientées irrésistiblement nos aptitudes constitutives. Aussi saint François de Sales a toute raison de conclure « mais quant à nous, Théotime, mon cher ami, nous voyons bien que nous ne pouvons estre vrays hommes sans avoir inclination d'aymer Dieu plus que nous-mesmes » (2).

En résumé, un but s'impose à nous, car « que nous veuillions ou que nous ne veuillions pas nostre esprit tend au Souverain Bien ». « Mays qui est ce Souverain Bien? » (3). « L'inclination naturelle d'aymer Dieu sur toutes choses », dont les exigences deviennent la règle directrice de notre vie, nous le désigne. En même temps elle nous apprend par quels effets de complaisance et d'amour nous arrivons à le reconnaître et

(1) *Ibid.*, liv. II, ch. 15, *ibid.*, T. IV, p. 137.
(2) *Ibid.*, liv. X, ch. 10, *ibid.*, T. V, p. 203.
(3) *Ibid.*, liv. II, ch. 15, *ibid.*, T. IV, p. 138.

aussi par quelle voie de complaisance et d'amour nous serons conduits vers lui. C'est qu'elle nous est demeurée comme le signe de la grâce perdue « affin que le regardans et sentant en nous cette arriance et propension a l'aymer nous taschassions de ce faire »(1).

II. La Montée conquérante. — Cette précieuse inclination, dont la découverte nous amène au seuil de la foi, est le point où a chance de s'exercer efficacement sur nous l'influence céleste, qui souvent nous presse de céder aux attraits de l'amour divin. Elle est dans notre intérieur l'alliée sans la sympathie, correspondance et complicité de laquelle seraient vaines toutes les interventions venues du dehors.

Sa mise en valeur constituera, désormais, l'entreprise apologétique de saint François de Sales. Il déploiera toute sa sollicitude à *éveiller*, *cultiver*, *perfectionner* l'aptitude fondamentale, sise en notre nature, et qui, marque de notre origine, nous oriente nécessairement vers notre destinée. Ses fines analyses psychologiques vont lui permettre, en effet, de nous offrir des moyens *pratiques*, qui nous feront suivre d'étape en étape son itinéraire de l'âme vers Dieu.

1° *Eveiller*. — Lors donc que dès le début il attire et maintient notre regard sur notre « inclination naturelle d'aymer Dieu sur toutes choses », son dessein est de la tenir en éveil, de l'aviver par cela même, comme

(1) *Ibid.*, liv. I., ch. 18, *ibid.*, T. IV, p. 83.

il arrive à tout fait de conscience sur lequel se fixe notre attention. Qu'il nous fasse observer que le mouvement, qui entraîne notre volonté vers le bien, résulte d'une « convenance très estroitte » (1) avec lui, et que « cette convenance produit la complaysance » (2) ; lorsqu'il décrit le conflit de nos désirs ou les incompatibilités de nos tendances diverses (3), son but est toujours d'amorcer la curiosité de son disciple. Il s'attache à la retenir encore par l'analyse de « cette convenance qui excite l'amour » (4), puis de la « correspondance nompareille entre Dieu et l'homme pour leur réciproque perfection » (5). Il s'ingénie de même à nous faire constater la spontanéité de notre élan vers Dieu. « Que si quelque accident espouvante nostre cœur, soudain il recourt à la Divinité, advoüant que quand tout luy est mauvais, elle seule luy est bonne » (6). Enfin il nous force d'écouter au fond de notre conscience le cri de détresse, que pousse notre âme « considerant que rien ne la contente parfaittement et que sa capacité ne peut estre remplie par chose quelcomque qui soit au monde » (7).

En cela, comme en toutes ses démarches, saint François de Sales poursuit sans cesse le même objectif : trou-

(1) *Ibid.*, liv. I, ch. 7, *ibid.*, T. IV, p. 41.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, p. 44, 46, 47.
(4) *Ibid.*, liv. I, ch. 8, *ibid.*, T. IV, p. 47.
(5) *Ibid.*, liv. I, ch. 15, *ibid.* T. IV, p. 75.
(6) *Ibid.*, p. 74.
(7) *Ibid.*, p. 76.

bler l'illusoire tranquillité dans laquelle pourrait nous entretenir la jouissance des biens inférieurs, — nous montrer sous nos désirs inquiets et toujours inassouvis l'orientation foncière de notre nature vers le Souverain Bien et augmenter par là même notre aspiration vers la béatitude, que nous promet sa conquête, — attirer nos réflexions sur la forme concrète et vivante, que cette aspiration revêt dans notre « inclination naturelle d'aymer Dieu sur toutes choses ». — nous la faire estimer, nous intéresser à son développement, nous amener à placer en elle notre persévérante espérance, — en un mot nous fasciner, susciter en faveur de cette précieuse inclination une fermentation d'états de conscience, comptant sur ce que nous appellerions aujourd'hui un phénomène d'automatisme psychologique pour la rendre dominatrice en notre âme. Alors, espère-t-il, vu notre besoin d'unité intérieure et d'harmonie extérieure, nous serons naturellement conduits à la pratiquer dans notre vie et à passer ainsi *de la connaissance à l'action.*

Certes, il nous le répète, nous disposons de bien peu de forces pour exécuter ce mouvement, mais notre impuissance n'est-ce pas une raison de nous décourager et de renoncer à l'entreprise. Aucune de nos aspirations essentielles vers notre fin ne peut, en effet, demeurer vaine. La providence se doit d'y pourvoir (1), et la

(1) *Ibid.*, liv. II, ch. 3, *ibid.*, T. IV, p. 97.

douceur de la piété divine » (1) répondra à la pratique fidèle de notre sainte aspiration en nous donnant « quelque secours, par le moyen duquel nous pourrions passer plus avant... puisque c'est chose certaine qu'a celuy qui est *fidèle en peu de choses* et qui fait ce qui est en son pouvoir, la bénignité divine ne dénie jamais son assistance pour l'avancer de plus en plus » (2) .

Saint François de Sales nous le montre en l'histoire de saint Pachôme, qui « dormoit pour lhors dans la couche de son infidélité » (3), mais dont l'inclination vers Dieu s'éveilla au spectacle de la charité des chrétiens, s'accrût par la réflexion, les bons désirs, la pratique jusqu'à le faire « parvenir au parfait service de sa divine Majesté » (4), comme « un rossignol qui, se resveillant à la prime aube, commence a se secouer, s'estendre, desployer ses plumes, voleter de branche en branche dans son buisson, et petit a petit gazouiller son délicieux ramage » (5).

2° *Cultiver.* — A l'exemple de saint Pachôme, avant même « qu'il ayt la foy » (6), le disciple de saint François de Sales souhaitera de mieux connaître le Souverain Bien, qui l'attire, afin de s'élever jusqu'à lui et de s'y unir en un acte d'amour volontaire. Mais il lui faut un guide en cette ascension dialectique et pratique.

(1) *Ibid.*, liv. I, ch. 18, *ibid.*, T. IV, p. 84.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, liv. II, ch. 13, *ibid.*, T. IV, p. 130.
(4) *Ibid.*, p. 131.
(5) *Ibid.*
(6) *Ibid.*, p 129.

Une éducation est ici nécessaire, car « les attraitz divins nous laissent en pleine liberté de les suivre ou de les repousser » (1). — « La grace est si gracieuse et saisit si gracieusement nos cœurs pour les attirer, qu'elle ne gaste rien en la liberté de nostre volonté » (2). Celle-ci régnera donc puisque « Dieu a establi une naturelle monarchie en la volonté » (3). Cependant elle est en butte aux assauts des convoitises qui comme « autant de capitaines mutinés » font « leur sedition en l'homme » (4). Elle ne conserve son hégémonie qu'à force d'adresse « qui veut chevir de ses facultés, il faut user d'industrie » (5). L'élan des instincts en effet comme celui des penchants est fatal : on ne l'arrête pas en droit fil. Sur eux la volonté n'a pas un pouvoir despotique et absolu. Aussi sera-t-elle contrainte de biaiser avec la nature et d'aborder par voie indirecte le combat contre les passions, qui tentent d'étouffer notre « inclination naturelle d'aymer Dieu sur toutes choses ».

Saint François de Sales nous indique des moyens efficaces pour la sauvegarder. Le premier est la *réflexion* « c'est que la volonté peut rejetter son amour quand elle veut, appliquant l'entendement aux motifs qui l'en peuvent desgouter et prenant resolution de

(1) *Ibid.*, liv. II, ch. 12, *ibid.*, T. IV, p. 125.
(2) *Ibid.*, p. 126.
(3) *Ibid.*, liv. I, ch. I, *ibid.*, T. IV, p. 25.
(4) *Ibid.*, liv. I, ch. 3, *ibid.*, T. IV, p. 29.
(5) *Ibid.*, liv. I, ch. 2, *ibid.*, T. IV, p. 27.

changer d'objet » (1). — Si cela ne suffit pas, elle devra *refuser* aux appétits inférieurs les satisfactions, qui les nourriraient. Ici encore « il faut user d'industrie ». « Il ne faut pas, certes, faire les ordonnances d'abstinence, sobriété, continence a l'estomach, au gosier, au ventre; mais il faut commander aux mains de ne point fournir a la bouche les viandes et breuvages, qu'en telle et telle mesure. Il faut oster ou donner a la faculté qui produit les objetz et sujetz et les alimens, qui la fortifient, selon que la rayson le requiert » (2). — Enfin pour éviter l'obsession des désirs, qu'allument ces objets, il sera sage d'en détourner le regard, d'organiser en quelque sorte une *conspiration du silence*, qui les fera tomber dans l'oubli : « il faut divertir les yeux, ou les couvrir de leur chaperon naturel et les fermer, si on veut qu'ilz ne voyent point; et avec ces artifices on les réduira au point que la volonté desire » (3).

Cette œuvre de déblai laissera la place libre à l'amour élu: « ainsy pour faire vivre et regner l'amour de Dieu en nous, nous amortissons l'amour-propre, et, si nous ne pouvons l'aneantir du tout, au moins nous l'affaiblissons, en sorte que, s'il vit en nous, il n'y regne plus » (4).

Cependant la défaite de l'égoïsme ne sera assurée que par l'*accroissement d'un amour plus élevé*. A cette

(1) *Ibid.*, liv. I, ch. 4, *ibid.*, T. IV, p. 34.
(2) *Ibid.*, liv. I, ch. 2, *ibid.*, T. IV, p. 27.
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*, liv. I, ch. 4, *ibid.*, T. IV, p. 34.

œuvre prêtent leur concours toutes les considérations et réflexions, dont nous avons parlé. Elles contribuent en outre à former dans notre âme une *atmosphère favorable* au développement des aspirations ordonnées à l'amour de Dieu et par contre hostile à l'évolution des tendances dévoyées. Elles nous prédisposent ainsi à délaisser les amours condamnables, qui par manque d'harmonie avec nos états de conscience ne trouveront point accueil en notre monde intérieur, tandis qu'elles y préparent des alliées à l'inclination souveraine, qu'il s'agit d'exalter.

En un tel milieu celle-ci aura chance de s'épanouir grâce à une sage méthode d'ascétisme, qui lui prescrira des *exercices* de foi, d'espérance et de pénitence. — En effet, la *foi* qui « est la grande amie de nostre esprit » (1), — « commence par un sentiment amoureux de complaysance que la volonté reçoit de la beauté et suavité de la verité proposee : de sorte que la foy comprend un commencement d'amour que nostre cœur ressent envers les choses divines » (2). — Puis l'amour s'avive en l'*espérance*, née de ce que « le cœur humain tend à Dieu sans sçavoir bonnement quel il est » (3). L'espérance, de fait, « n'est autre chose que l'amoureuse complaysance que nous avons en l'attente et pretention de nostre Souverain Bien... si que l'esperance

(1) *Ibid.*, liv. II, ch. 14, *ibid.*, T. IV, p. 134.
(2) *Ibid.*, p. 136.
(3) *Ibid.*, liv. II, ch. 15, *ibid.*, T. IV, p. 137.

est un amour attendant et pretendant » (1). Enfin cet amour se purifie en la pratique de *la pénitence*, car la vraie pénitence est « meslange d'amour et de douleur » (2). Inspirée par l'amour, elle s'épanouit en une recrudescence d'amour, d'amour réconcilié et reconnaissant.

Alors avec l'aide céleste se réalisera l'union à Dieu, union de « vraye amitié, car elle est reciproque, Dieu ayant aymé éternellement quicomque l'a aymé, l'ayme ou l'aymera temporellement... » (3).

3° *Perfectionner.* — En cultivant de la sorte son « inclination naturelle d'aymer Dieu sur toutes choses », l'âme sincèrement en quête de sa destinée entre en possession de ce bien idéal, vers lequel elle s'est sentie orientée dès le premier éveil de ses désirs. Elle y adhère non plus d'un élan spontané et plus ou moins irréfléchi, mais par la force d'une volonté éclairée au cours de ses nombreuses tentatives pour atteindre son but. — Il est vrai « que nous ne sçaurions parvenir a la parfaite union d'amour avec Dieu en cette vie mortelle » (4). Au moins pouvons-nous perfectionner sans cesse notre conformité à ce divin modèle, notre ressemblance avec Lui « jusques a l'infini, mais exclusivement » (5).

Saint François de Sales nous guidera avec un soin

(1) *Ibid.*, liv. II, ch. 16, *ibid.*, T. IV, p. 142.
(2) *Ibid.*, liv. II, ch. 20, *ibid*, T. IV, p. 153.
(3) *Ibid.*, liv. II, ch. 22, *ibid.*, T. IV, p. 164.
(4) *Ibid.*, liv. III, ch. 6, *ibid.*, T. IV, p. 187.
(5) *Ibid.*, liv. III, ch. I, *ibid.*, T. IV, p. 169.

jaloux dans cette démarche suprême. C'est la partie à la fois ascétique et mystique de son œuvre et nous n'en saurions assez dire l'exactitude autant que la profondeur, l'élévation et la beauté.

Il nous conseille d'abord « les exercices du saint amour en l'*orayson* » (1). Celle-ci est une « montee ou eslevement de l'esprit en Dieu » (2), et la *méditation*, qui en constitue le premier degré, « n'est autre chose qu'une pensée attentive, reiteree ou entretenue volontairement en l'esprit, affin d'exciter la volonté a de saintes et salutaires affections et resolutions » (3). En fixant le regard de notre âme sur les beautés divines, elle pare des plus séduisantes couleurs les représentations idéales que nous nous en forgeons : c'est là un phénomène bien connu de cristallisation psychologique. Nous sommes dès lors sous le charme des attraits, qu'elles nous inspirent. Ainsi la méditation nourrit notre amour.

Bientôt elle donne naissance à la *contemplation* ainsi qu'au « doux savourement provenant de la *complaysance* amoureuse que l'esprit reçoit lhors qu'il medite les perfections de la Bonté divine » (4). — Enfin cette complaysance doublée par un « amour de *bienveuillance* » (5) nous conduit à « l'amour de *conformité* »,

(1) *Ibid.*, liv. VI, ch. I, *ibid.*, T. IV, p. 301.
(2) *Ibid.*, p. 303.
(3) *Ibid*, liv. IV, ch. 2, *ibid.*, T. IV, p. 307.
(4) *Ibid.*, liv. V, ch. 2, *ibid.*, T. IV, p. 262.
(5) *Ibid.*, liv. V, ch. 6, *ibid.*, T. IV, p. 275.

car « nul ne nous plaist à qui nous ne desirions de plaire... Et de la vient la conformité des amans, qui nous fait estre telz que ce que nous aymons » (1).

En cela notre âme s'unit à Dieu par toutes ses puissances : elle lui donne son *entendement* par la méditation, son *cœur* par la contemplation et la complaisance, sa *volonté* par la bienveillance et la soumission. Telle est la part de l'initiative humaine. Provoquée par « l'inclination naturelle d'aymer Dieu sur toutes choses », elle oriente vers Lui toutes nos énergies au moyen d'une adaptation et d'une assimilation courageusement recherchées, jusqu'à ce qu'elle jette « toutes nos affections entre les mains de la divine volonté, affin qu'elles soyent par icelle pliees et maniees a son gré, moulees et formees selon son bon plaisir » (2). C'est, en effet, de cette condescendance divine qu'en définitive l'âme attend la réalisation de son aspiration fondamentale.

Dans cette rencontre de l'initiative humaine et de la condescendance divine s'achève l'œuvre de conversion. — Mis en face du *fait* de son « inclination naturelle d'aymer Dieu sur toutes choses » l'homme de bonne volonté comprend qu'il est de son devoir d'en examiner avec soin les sources, les exigences, le but idéal; puis, s'il est convaincu par cette *enquête* préalable, il comprend également qu'il est de son devoir de tenir en éveil, de cultiver, de perfectionner sans cesse une telle aspira-

(1) *Ibid.*, liv. VIII, ch. I, *ibid.*, T. V, p. 59.
(2) *Ibid.*, liv. VIII, ch. 2, *ibid.*, T. V, p. 62.

tion, parce qu'elle est foncière, essentielle, constitutive de son être. Saint François lui offre une méthode pratique pour réussir en ces entreprises : Il le guide en sa démarche d'analyse aussi bien qu'en ses efforts vers une *synthèse* enrichissante d'amour divin.

Il lui fait part de sa merveilleuse expérience en ce domaine. Semblable à un « géant, qui ayant gravi d'un bond les sommets les plus élevés redescend vers le voyageur attardé au milieu de la plaine et l'entraîne dans la rapidité de sa course » (1), il prend son disciple par la main pour le conduire vers les hauteurs surnaturelles. Après lui avoir démontré que l'épanouissement de la vie religieuse — malgré et surtout à cause des sacrifices qu'elle impose aux instincts inférieurs, qui nous rendent moins hommes, — n'est pas compression et refoulement de l'initiative humaine, mais expansion, dilatation, exaltation, réalisation des ressources intimes de sa nature, il le fait participer au mouvement même de son âme. Il le mène ainsi par une voie d'amour et d'action jusqu'aux actes de foi, d'espérance et de charité, sublime couronnement qu'ambitionne son *apologétique* efficace, vivante, prenante, en un mot *conquérante* d'âmes.

Ed. THAMIRY.
Professeur à la Faculté de Théologie de Lille.

(1) Cf. DOM MACKEY. *Traité*, Introduction, T. IV, p. VIII

PELERINAGE AU PAYS DE SAINT FRANÇOIS DE SALES

Maurice Barrès, visitant les prairies et les fontaines qui virent Jeanne d'Arc enfant, s'arrêtait brusquement devant la trop terrestre complaisance de cette évocation: « Il faut, disait-il, que le génie, c'est sa loi intérieure, quand la saison est venue, devienne étranger à la terre qui le porte et s'élève dans le ciel comme l'oiseau migrateur. »

Le génie, comme la sainteté, perd ses orignes, se détache de la terre en glissant à la façon de l'avion qui s'envole dans les immenses espaces célestes, et bientôt nul ne sait plus d'où il vient, ni par quel chemin. De pieux pèlerins s'en vont pourtant à la recherche de ces origines qui dénoncent un lien étroit avec l'humble humanité, qui rapprochent de nous, avant le départ, la sainteté comme le génie. Domrémy aura toujours des visiteurs qui aimeront à connaître les horizons où les yeux de la petite bergère ont commencé de voir loin.

Pour saint François de Sales, si l'on veut le bien connaître, il le faut chercher en Savoie. Là, pour ainsi dire, on respire son souvenir dans les villes, dans les villages et sur les montagnes mêmes. Toujours sur les chemins, en voiture, à cheval ou à pied, il se laissait

aborder par chacun, il ne rebutait personne et après un examen prudent et sûr, il s'emparait des cœurs. Sa vertu est demeurée agissante. Les lieux où il a passé ont gardé quelque chose de sacré. Le vieux châtaignier de la Chavanne où il dut grimper pour échapper aux loups qui le poursuivaient est encore vénéré comme un oratoire. Les enfants ont entendu parler de lui tout petits, et il fait partie de ce fond légendaire dont les premières années s'imprègnent pour le restant des jours. On l'imagine volontiers commandant aux animaux, entretenant des relations avec les astres et les éléments. Cependant, le langage doré qu'il parle n'est pas celui d'un saint François d'Assise qui fut tout élan, tout enthousiasme et exaltation. C'est un langage plus précis, plus ferme, qui, toujours, part des petits faits de la vie, des plus humbles réalités et des plus ordinaires et qui, sans qu'on s'en aperçoive, a quitté la terre pour gagner le plein ciel.

⁂

Je suis allé, un récent jour d'automne, rendre visite au vallon de Thorens où il naquit (le 21 août 1567). « *Thorens, dit le* POURPRIS HISTORIQUE, *étant un lieu de passage en droite ligne pour aller de Menthon et de la val des Clets à la Roche et à Genève, on peut aisément conjecturer que le temple de cette partie du Territoire appelée Thorens était dédiée à Jupiter et à Mars.* » Car le POURPRIS HISTORIQUE tient absolument à faire remonter les origines de saint

François de Sales aux antiquités romaines. Sa famille aurait été un collège de prêtres saliens que les romains instituèrent au temps où ils conquirent les Allobroges, avec subordination au collège de Rome. « *Les prêtres* SALES, *dit toujours le* POURPRIS, *furent créés par Numa pour être les gardiens et ministres de ces armes (boucliers d'airain tombés du ciel, etc.). Ils furent appelés* SALES *à cause du trépignement qu'ils font en dansant et sautant, lorsqu'au mois de mars, vêtus de chapes et ceints de ceintures larges pommées d'airain et portant aussi en tête des casques d'airain, ils battent sur leurs boucliers avec de petits poignards...* ». En apprenant qu'il tenait son nom de cet exercice, notre saint eût souri avec son indulgence courtoise et fine, lui qui ne voyait dans les titres et la noblesse qu'une obligation de plus à bien servir.

L'ancien château de Thorens n'existe plus. Il fut incendié en 1630 par les soldats de Louis XIII. C'était une forêt de tours et de bâtiments, si l'on en croit l'image que l'on en peut voir au bas d'un arbre généalogique conservé dans la famille du saint. Charles-Auguste le compare à une ville et *la Maison naturelle, historique et chronologique de saint François de Sales, évêque et prince de Genève* (1),

(1) *Maison naturelle...* divisée en trois parties où l'on voit l'origine et la succession de la maison de Sales avec les belles actions de ses prédécesseurs et de ses Descendants, depuis l'an 1000 jusqu'à 1660, par Nicolas de Hauteville, prêtre, docteur en théologie et chanoine de la cathédrale Saint-Pierre de Genève. (Paru avec privilège du Roy et approbation des Docteurs M. VI. LX. IX.)

le décrit ainsi : « *L'édification de cette forteresse est de temps immémorial: elle est composée de trois corps de bâtiments; elle est remparée de six hautes tours et de trois tourelles plus basses; elle est embellie de deux longues galeries et élevée de trois et quatre étages, avec cour, basse-cour et plate-forme, qui font voir la magnificence de sa fondation; la chapelle de la maison est des plus propres et des plus belles, ses riches ornements font assez voir la piété de ceux qui l'ont bâtie et la dévotion de ceux qui la conservent. Ce fut dans ce lieu vénérable que saint François de Sales reçut une céleste vision, dans laquelle son âme étant surprise d'un ravissement extatique, il apprit les secrets de l'Institut qu'il devait établir et connut dans sa vision la forme des visages des trois illustres Dames que Dieu destinait pour être les pierres fondamentales de l'Ordre de la Visitation...* »

Le château actuel est l'ancien château de Compey restauré à diverses reprises, qui fut acheté par le saint. Il commande le vallon. On y accède par un pont sur des douves à demi comblées et par une double poterne. Une large et belle terrasse donne sur le fond du val qui se termine en cul-de-sac, sans ouverture entre le Parmelan à droite et le Terret à gauche, dont les murailles sont à demi recouvertes de buissons incendiés par l'automne et qui sont reliés l'un à l'autre par la montagne des Frettes et la montagne du Loup au dessin régulier. La Filière naît et coule dans cette solitude parmi les prairies et les bois. Solitude qui n'a

rien de sauvage, rien de morose, qui est au contraire paisible et invite au repos.

Le corps de bâtiment est flanqué de tours rondes où grimpe une vigne vierge, toute rouge en cette arrière-saison, dont la couleur contraste avec un noyer d'Amérique planté au bord de la terrasse, aux feuilles offertes en gerbe d'or. Du côté opposé à cette terrasse, le paysage est beaucoup plus vaste: c'est le village de Thorens dont la flèche allongée perce l'horizon, et c'est une large plaine ouverte dans la direction de Genève, coupée de collines et d'ondulations de terrain. Tout est large, aéré, aisé. Paysage qui est tout à fait de la Haute-Savoie, c'est-à-dire paysage de montagnes âpres et aimables ensemble, avec des vallées déployées qui laissent la vue courir au loin, car les sévérité et les violences magnifiques de Chamonix sont beaucoup plus rares chez nous qu'on ne le croit généralement. Apreté et douceur, il est peu de coins en Savoie où l'on ne surprenne cet accord. L'une ou l'autre note domine; mais elles s'harmonisent, elle se fondent, elles composent le *leit-motiv* de ce pays de rudesse et de finesse, où les hommes de guerre durent se montrer diplomates, où, d'habitude, il faut, avant d'en jouir, gagner sa vie et son plaisir. Le plus rustique paysan de Savoie a quelquefois des saillies qui étonnent par leur délicatesse, et le gentilhomme ou le bourgeois le plus raffiné et le plus courtois garde, sous son vernis de politesse, de la solidité, voir de la rugosité de caractère. Il ne faut point se hâter de les juger: on s'y tromperait. La race

est résistante et réservée: comme ses montagnes, elle a de la défense et ne se livre pas du premier coup. On a sa fleur dans un Joseph de Maistre, dans un saint François de Sales. La rudesse paraît dominer chez l'un et la douceur chez l'autre. Or, Joseph de Maistre se révèle dans sa correspondance le plus spirituel et le plus tendre des pères et il n'est pas de direction plus ferme, ni plus vigoureuse, ni plus exigeante que celle de saint François de Sales, sous des dehors de courtoisie et de grâce.

Ce château de Compey est demeuré le château de la famille de Sales depuis la destruction de l'autre qui s'élevait, un peu plus haut, sur une éminence. Il appartient encore aujourd'hui aux derniers descendants de l'un des frères du saint qui le maintiennent pieusement dans leur héritage et qui l'ont décoré de tous les meubles, tableaux et souvenirs d'autrefois. C'est ainsi qu'on y a rassemblé dans une vitrine les reliques de l'évêque de Genève : sa crosse d'argent, ses mîtres et les ornements qui l'avaient accompagné au tombeau et qui lui furent retirés quand le cercueil fut ouvert pour la béatification. Dans un salon du rez-de-chaussée, on peut voir un portrait en pied, attribué à Van Dyck, de Louis de Sales, gouverneur d'Annecy, frère du saint. C'est un magnifique reître, droit et long, bien campé, bien posé, avec une face imposante d'homme de guerre, tout à fait un type de cette noblesse de Savoie dont j'ai connu de superbes exemplaires, un Costa de Beauregard, un Saint-

Séverin, un Foras, et dont les Carignan d'avant Victor-Emmanuel offraient d'ailleurs le modèle.

Au salon du second étage, il y a un portrait du saint qui serait peut-être le plus ressemblant. Il le représente le teint coloré, les cheveux passant du châtain au roux, les traits réguliers, comme taillés dans du bois dur, le visage paré d'une sorte de rustique majesté. Le portrait de Turin, que l'on considère comme le meilleur, est plus fade et plus mou. Dans la galerie, on peut admirer de belles tapisseries de Tobie que le saint, dans son enfance, dut plus d'une fois regarder en interprétant les scènes.

Enfin, le curieux arbre généalogique dont j'ai parlé, avec la reproduction des deux châteaux, celui de Sales et celui de Compey, se déploie dans le vestibule.

Par un petit sentier montant, pierreux, bordé d'acacias et de noyers, je vais à l'emplacement de l'ancien château de Sales où naquit François. Il avait été bâti sur le point culminant du vallon, proche le Terret aux contreforts boisés et verdoyants. La perspective sur le Parmelan et sur l'ouverture de la vallée est plus franche et aisée. Une petite chapelle, avec un clocheton, non sans grâce dans sa modestie, s'élève sur le terrain occupé jadis par la chambre où le saint naquit. Une plantation de tilleuls la réunit à la croix de granit qui marque le lieu de la vision dont parlent la MAISON NATURELLE et le POURPRIS HISTORIQUE.

Je trouve dans la MAISON NATURELLE et dans un ouvrage du marquis Léon Costa de Beauregard sur le château de Compey le récit d'une très belle scène qui se

passa au château de Sales. Ces Compey étaient une très illustre maison de Savoie. Après de nombreuses alliances avec la maison de Sales qui était sa voisine rapprochée à Thorens, elle entra en lutte avec elle et la lutte dura trois siècles au bout desquels Philibert de Compey, complètement ruiné et poursuivi par le duc de Savoie, vint se réfugier chez son ennemi Christophe de Sales et c'est là qu'il mourut. Voici comment cette mort est racontée dans la MAISON NATURELLE :

Philibert se trouva réduit à de telles extrêmités que pour éviter les arrest de la justice il fut forcé de demander azyle dans le château de Sales, pour y finir ses derniers jours : voiez sans doute un admirable effet, de la providence divine, qui se jouë des choses du monde : les deux personnes les plus incompatibles, les deux maisons les plus contraires, les deux intérêts les plus opposéz se réünissent dans l'occasion de la mort qui sembloit être la plus capable de les diviser et les éloigner. Philibert de Compey demande l'honneur de mourir dans un château qu'il avait voulut ruiner de toute sa puissance; Christophe l'y reçut avec toute la bienveillance imaginable, et donna ordre qu'on le servit d'une manière convenable à sa qualité, et l'an 1538, le 29e jour du mois de juillet, étant tombé malade, ce pauvre fugitif voulut au moins avoir la consolation d'aller encore une fois à Thorens *incognito*. Le seigneur de Sales prit soin de l'y faire porter, et après avoir fait son testament, les portes du château fermées pour une plus grande assurance de sa vie et de son honneur; l'acte

dit en ces propres termes, qu'en la présence du noble et puissant seigneur Christophe de Sales, il déclare ses intentions et ses volontez ; après la lecture et la signature de cette note testamentaire, il conjura Christophe de ne le point abandonner, et de permettre qu'il fût derechef transporté dans son château, ce fut là que le bon vieillard leur fit tous les offices d'un véritable amy, estant presque toujours au chevet de son lit, pour soulager son mal et divertir les amertumes de sa tristesse. Le 30, jour de juillet, Philibert de Compey fit une sincère accusation et confession générale de ses péchéz au curé de Thorenc, et voulut recevoir le sacré viatique, portes ouvertes. Ce fut là que le prêtre levant en mains la sainte Hostie, en présence d'une grande foule de monde qui fut témoin de ce spectable de piété chrétienne, le malade haussa la voix, fit ses protestations de foi catholique et apostolique, romaine, demanda pardon à ses ennemiz et s'adressant à Christophe, seigneur de Sales, il lui dit ces paroles dignes d'être marquées : « En vérité, Monsieur, j'avouë que mon humour boüillante vous a causé beaucoup de troubles injustement et que je vous ay de grandes obligations; vous m'avez rendu le bien pour le mal, en m'assistant dans mon extrême nécessité. Si je mérite que Dieu m'écoute, je le prie qu'il soit votre récompense; je prévois bien que nonobstant toute ma disposition ma terre entrera au nombre des vôtres, j'en suis bien aise et je prie Dieu que cela soit en satisfaction des torts que mes prédécesseurs et moy avons faits à vous et aux vôtres; je vous prie de

me pardonner et d'avoir grand soin de mon âme, quand je l'auray renduë. » Cela dit, Philibert reçoit le corps de Jésus-Christ et tous les assistants fondant en larmes, il expira quelques minutes après une préparation si exemplaire et si édifiante. Christophe eut soin de sa pompe funèbre et fit faire de beaux services pour le repos de ce Seigneur, dont l'extinction fut la perte de cette ancienne famille. »

N'est-ce pas là une belle scène du XVIe siècle où les plus audacieux et les plus désordonnés trouvaient dans la mort une occasion de rachat et de grandeur? Ce Christophe de Sales était le grand-père du saint. On voit que celui-ci était de belle race, généreuse et miséricordieuse. Il en devait conduire la vertu mélangée de rudesse à la perfection travaillée et polie.

Quand je redescends du monticule où s'élève la petite chapelle du souvenir, les ombres lentes du soir montent du fond du val à ma rencontre. Mon guide, le baron de Roussy de Sales qui apris la suite d'une si haute lignée, me montre une prairie toute tachée d'un grand troupeau de vaches :

— Elles sont, m'explique-t-il, gardées par un sourd-muet. Vous allez voir leur retraite.

En effet, comme le soleil se couche, la porte d'une ferme s'ouvre et une femme lance un appel. Aussitôt, toutes les vaches se précipitent vers l'étable avec un grand bruit de sonnailles. Et le petit berger les suit.

Une paix infinie se répand dans tout le vallon avec le crépuscule. Et je m'emplis les yeux de ce paysage

qui fut celui de toute l'enfance de saint François de Sales.

Aîné de treize enfants, élevé à la campagne, dans le voisinage de la nature qu'il savait si bien comprendre, saint François de Sales demanda son instruction bien plus encore aux réalités de la vie qu'aux livres, quoiqu'il fût très savant. Il est la fleur même de la Savoie qu'il représente dans son sens pratique, dans son esprit un peu railleur, dans la paix contagieuse de ses campagnes sereines. Evêque à trente-trois ans il est, avant tout, un pasteur préoccupé de son troupeau. Un érudit de grand mérite, l'abbé Gonthier, a pris la peine de rédiger le journal de son épiscopat mois par mois et quelquefois jour par jour. Cette série de dates, reconstituée à trois cents ans de distance, est éloquente à miracle. C'est le spectacle d'une activité sans relâche : le pasteur est toujours en route, prêchant, dirigeant, confessant, enseignant. En 1606, il visite 185 paroisses dans le Faucigny. On ne se le représente plus que par monts et par chemins quand on a jeté les yeux sur cette nomenclature. Quel exemple que celui de cet évêque qui, loin de s'isoler dans son palais épiscopal, de ne se déplacer qu'avec pompe et de ne prendre la parole qu'en des solennités exceptionnelles, est le prêtre le plus connu, le plus dévoué, le plus aimé, le plus accessible de son diocèse! Et quand il rentrait le soir, fatigué

de sa journée, il trouvait une accumulation de lettres et répondait à chacune.

On se tromperait fort en voyant en lui un directeur à la mode aux yeux de qui les classes sociales ont une importance autre que celle d'une hiérarchie de devoirs. Jamais il ne flatta ni dédaigna personne. Et il n'eut pas plus souci du rang de Mme de Chantal, de Mme de la Fléchère ou de Mme de Charmoisy que de celui de cette villageoise Pernette Boutey dont il ne put apprendre la mort sans se torcher les yeux, tant il la savait grande devant Dieu; ou de cette pauvre veuve d'Annecy qu'il aperçut à la suite du Saint-Sacrement, et où les autres portaient de grands flambeaux de cire blanche, elle ne portait qu'une petite chandelle que peut-être elle avait faite; encore le vent l'éteignit; cela ne l'avança ni recula du Saint-Sacrement; elle ne laissa pas d'être aussitôt que les autres à l'Eglise.

Il est aussi le saint gentilhomme comme l'a appelé un critique anglais. Non que la race lui communique le ton impérieux de l'autorité. Elle lui donne un achèvement de politesse et de courtoisie, et s'il pratique l'art du commandement, c'est avec une grâce qui lui enlève toute dureté. Il est de plain-pied, chose également difficile, avec les petits et avec les grands.

Le départ de son génie, rien ne l'annonce, rien ne l'indique à personne. Et c'est peut-être pour cette raison que la Savoie le peut mieux revendiquer, tant il paraît encore mêlé à ses paysages, à ses habitudes, à son caractère. Il n'est pas investi de missions

spéciales, il n'est ni prophète, ni ermite; on ne lui connaît ni étrangetés, ni austérités. Il n'y a pas de singularités dans sa vie. « Il se tient dans le train commun... » a dit de lui Mme de Chantal. On est tenté de le prendre pour un homme tout ordinaire, et si l'on a marché dans ses pas, voici que tout à coup on se sent inondé de clarté : sa sainteté, sans qu'on en ait deviné la venue et les preuves, brusquement vous enveloppe.

« Il se tient dans le train commun... » disait Mme de Chantal. Seulement elle ajoutait : «... Mais d'une manière si divine et si céleste que rien en sa vie n'est plus admirable que cela même ». Et Mme de Chantal, en quelques mots non moins admirables, se trouve définir la sainteté de saint François de Sales. Il n'y eut pas de miracle dans sa vie, sa vie fut un miracle continu, parce qu'il n'en laissa rien échapper pour l'offrir toute à Dieu. Il mesura l'importance, sous l'angle éternel, de chaque pulsation de notre pouls, de chaque battement de notre cœur, de chaque seconde des années qui nous sont réparties, et il en voulut faire un hommage plus direct de la créature au créateur qui distribue le temps et la vie.

Henry BORDEAUX,
de l'Académie française.

L' « INTRODUCTION A LA VIE DEVOTE » ET LES LETTRES FRANÇAISES

Il y a dans un très beau *Sermon* de Bourdaloue *pour la Fête de tous les saints*, un mot admirable, et dont je voudrais faire l'épigraphe de l'*Introduction à la Vie dévote*. L'orateur y développe cette idée que les plus grands saints ont été des hommes comme nous, « des hommes, ajoute-t-il, qui, pour ainsi parler, *ont enté le christianisme sur le monde* ». Enter le christianisme sur le monde : en écrivant l'*Introduction*, saint François de Sales n'a pas voulu faire autre chose ; et ce programme, — qui a été du reste celui de toute son œuvre et de toute sa vie, — il l'a si bien rempli, que la gloire littéraire, qu'il ne recherchait point, lui a encore été donnée par surcroît.

S'il l'avait poursuivie, cette gloire littéraire, il eût été d'abord récompensé de son effort par le succès même de son livre. Ce succès fut soudain et universel : Sainte-Beuve le compare à celui des *Méditations* de Lamartine, — il eût mieux valu dire du *Génie du Christianisme*. L'ouvrage parut à Lyon vers la fin de 1608. « On l'a réimprimé six fois en deux ans et en divers endroits », écrivait saint François le 14 avril 1610. « Et quant à l'*Introduction*, écrivait-il encore en 1620, il est vrai qu'elle a été très utile en France, en Flandre et en Angleterre, et a été réimprimée *plus de quarante fois* en divers

lieux, en langue française. » Lui-même en donna, de son vivant, cinq éditions de plus en plus perfectionnées (1608, 1609, 1610, 1611, 1619) ; mais beaucoup d'autres ont paru, qui n'étaient pas revues par lui. De son vivant même, l'*Introduction* a été traduite en latin, — c'était alors, comme l'on sait, la consécration suprême, — et dans la plupart des langues de l'Europe. « Monsieur, écrivait à l'auteur, en 1609, l'archevêque de Vienne, le livre que vous venez de mettre sous la presse me ravit, m'échauffe, m'extasie tellement que je n'ai ni langue, ni plume pour vous exprimer l'affection dont je suis transporté par vous, par rapport à ce grand et singulier service que vous rendez à la divine Bonté. » M. Olier déclarait que « les chapitres sont autant de miracles ». Et le pape Alexandre VII en fit son livre de chevet pendant quarante ans, ne s'en séparant jamais, « le lisant jour et nuit et le ruminant à loisir, afin, disait-il dans une lettre à son neveu, de le faire passer dans son sang et sa substance ». On pourrait multiplier les faits (1) et les témoignages, même laïques. Quand un

(1) On sait assez que le succès de l'*Introduction* n'a pas, depuis trois siècles, subi plus d'éclipse que celui de l'*Imitation*. A la fin du dernier siècle, on comptait plus de 400 éditions de l'ouvrage, — plus de 1.000 même, dit Dom Mackey, le savant éditeur de saint François. Entre 1760 et 1793, à l'époque de la plus grande faveur de Voltaire et de Rousseau, alors que, depuis 1672, il ne se publiait pas une seule édition des *Œuvres complètes* de saint François de Sales, on voyait paraître 12 éditions françaises de l'*Introduction*, 2 traductions latines, 9 traductions italiennes, 5 traductions espagnoles, 4 traductions allemandes, 2 traductions anglaises, 1 traduction tchèque, 2 traductions en grec moderne (E. Ritter, *Séances et travaux de l'Institut genevois*, 8 avril 1902, p. 240-241).

livre obtient, dès son apparition, pareil succès de librairie et suscite pareille admiration, c'est qu'il marque une date, c'est que sa publication constitue un véritable événement littéraire.

***

Si modeste et humble de cœur qu'il fût, l'aimable saint s'est parfaitement rendu compte de l'originalité et de la portée de sa tentative. Avec cette finesse avisée et cette fermeté de bon sens qui le caractérisent, il écrit :

Ceux qui ont traité de la dévotion ont presque tous regardé l'instruction des personnes fort retirées du commerce du monde, ou au moins ont enseigné une sorte de dévotion qui conduit à cette entière retraite. Mon intention est d'instruire ceux qui vivent ès villes, ès ménages, en la cour, et qui, par leur condition, sont obligés de faire une vie commune quant à l'extérieur, lesquels, bien souvent, sous le prétexte d'une prétendue impossibilité, ne veulent seulement pas penser à l'entreprise de la vie dévote...

Il dit vrai. Avant lui, les auteurs, généralement illisibles, de traités de spiritualité ne s'adressaient guère qu'aux religieux, — au fait, l'*Imitation* elle-même n'est-elle pas l'œuvre d'un moine, faite surtout pour des moines? Saint François de Sales, lui, s'adresse aux « mondains », aux « honnêtes gens » de son temps, et de tous les temps. Il veut mettre à leur portée les résultats les plus assurés de seize siècles d'expérience chrétienne, les hautes leçons qui se dégagent des efforts accu-

mulés de tant d'âmes d'élite pour se rapprocher de Dieu. Il sait leurs profonds besoins de vie intérieure, et il estime que, dans toutes les conditions de la vie sociale, ces besoins inassouvis peuvent recevoir satisfaction. Il ne croit pas que la perfection morale soit l'unique apanage des cloîtres, et il ne saurait admettre que la divine parole : « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait » n'ait été prononcée que pour quelques-uns. Mais il sait aussi que, pour obtenir l'audience de ces mondains, il faut s'adapter à eux, il faut leur parler leur langage. Point de ces gros in-folios, en latin, qui font la joie des théologiens de profession, mais qui rebutent le commun des lecteurs, et surtout des lectrices; mais un simple « livret » en français, qui se feuillettera sans ennui, au sortir d'une lecture de Montaigne. Point de ces longs développements abstraits, de ces syllogismes rangés en bataille, et qui sentent le voisinage de l'école; mais de courts chapitres qui invitent aux brèves méditations pieuses, et utilisent des loisirs un peu clairsemés ; et enfin un style simple, facile, uni, aimable d'ailleurs et fleuri, abondant en comparaisons familières, en vives et piquantes saillies, et qui glisse la gravité de la leçon sous la grâce imagée d'un sourire. Ce fut un enchantement. Jamais encore on n'avait entendu parler de « dévotion » en termes aussi engageants, aussi gracieusement imprévus ; et l'on sut un gré infini à l'auteur de l'*Introduction* d'avoir mis au service de la plus noble et de la plus utile des causes un délicieux talent d'écrivain.

Il faut insister sur ce point. Le style de saint François de Sales n'est certes pas sans défauts: il est trop constamment métaphorique; il est entaché de « marinisme », — le bon évêque est à moitié Italien, et la sobriété de nos classiques n'est pas encore son fait ; — enfin toutes ses « mignardises » ne sont pas toujours du goût le plus pur. Mais quand ces défauts seraient plus nombreux et plus graves encore, — ils ne le sont d'ailleurs pas plus que ceux de Montaigne, — de quelles éminentes qualités ne sont-ils pas la faible rançon! Et d'abord, cette aisance heureuse, ce parfait naturel jusque dans la miévrerie,cette grâce aimable, cette douceur charmante et insinuante qui, à n'en pas douter, sont, dans la parole et dans le style, le reflet de l'âme du saint. Bossuet disait de Calvin qu'il avait « le style triste ». J'ai bien envie de dire de saint François de Sales qu'il a le style joyeux. Joie toute spirituelle assurément, analogue à celle qui devait émaner des propos de saint François d'Assise, et qui éclaire, apaise, rend la vie plus facile et le devoir moins rude. Saint François de Sales a fait passer dans sa prose cette douce allégresse qui formait le fond de sa nature. Aucun des portraits qui nous ont été conservés de lui ne nous rend l'éclat intérieur qui, paraît-il, surtout à certaines heures, transfigurait sa physionomie. J'ose dire que son style a gardé cette « splendeur radieuse » qui manque à ses portraits : comme le visage du saint, il est éclairé du dedans.

Cette grâce et cette fluidité lumineuse de style s'accompagnent d'une fertilité d'images et de comparaisons

que notre goût moderne trouve parfois excessive (1), mais qui ne laisse pas d'avoir son charme, et dont il importe de préciser l'origine. Désireux d'inculquer à ses lecteurs les plus hautes notions de la morale chrétienne, convaincu, d'autre part, que, comme devait le dire un jour le fabuliste,

Une morale nue apporte de l'ennui,

et que les hommes sont de grands enfants qu'il faut prendre par l'imagination, persuadé enfin que certaines vérités délicates, certains raffinements de spiritualité se devinent plus qu'ils ne se conçoivent, et se suggèrent plus qu'ils ne s'expriment, saint François de Sales s'est efforcé de multiplier les termes de comparaison empruntés à l'univers sensible, et qui lui servent comme autant d'échelons pour s'élever de l'ordre des réalités matérielles à l'ordre de la grâce. Aimant la nature à la manière d'un saint François d'Assise, nourri de l'Ancien et du Nouveau Testament, plein des allégories et des paraboles évangéliques, le monde entier lui apparaissait comme un immense réservoir de symboles dans lequel il puisait à pleines mains des images et des figures, — imparfaits, mais parlants moyens d'expression pour le poète qui était en lui. Car peut-être n'a-t-on pas assez remarqué que ses procédés sont exactement ceux d'un poète, et qu'il en tire des effets tout voisins de ceux d'un Ronsard ou d'un Victor Hugo. De là ce charme

(1) On notera que si le style de saint François de Sales nous paraît parfois un peu vieilli, c'est que beaucoup de ses métaphores ont passé dans la langue et ont, par conséquent, perdu leur fraîcheur première.

poétique qui est répandu dans toute son œuvre, et qui, à n'en pas douter, lui a conquis d'innombrables âmes. On ne résistait pas à ce théologien qui parlait comme un poète et qui, peu à peu, par transitions insensibles, élevait la pensée jusqu'aux plus sublimes hauteurs de la vie morale et religieuse. Observez, d'ailleurs, que ce poète ne se perd jamais dans les nuages, et que sa poésie même, souvent familière et réaliste, lui est un moyen de faire passer des directions très précises, des prescriptions très positives. A la fin d'un chapitre fort délicat, intitulé *De l'honnêteté du lit nuptial*, et qui est une merveille de franchise, de bon sens, de tact et d'habileté, il écrit, avec une visible satisfaction : « Je pense avoir tout dit ce que je voulais dire, et fait entendre, sans le dire, ce que je ne voulais pas dire. » C'est cela même. Tout son art d'écrivain ne sert au saint évêque de Genève qu'à mieux remplir son métier de prêtre et de directeur de conscience.

***

On lui a reproché quelquefois d'avoir, dans son désir de se faire lire et écouter, un peu abusé des circonlocutions et des précautions oratoires et, en s'égarant dans d'aimables chemins de traverse, d'avoir un peu perdu de vue le but qu'il poursuivait et dissimulé sous les fleurs les rigueurs de l'idéal évangélique. Je crois que les jansénistes ou puritains, — il y en avait de son temps, — qui lui ont adressé ce reproche, ne l'ont pas bien lu ou

ne l'ont guère compris. Ce qui me paraît, au contraire, admirable dans l'*Introduction à la Vie dévote*, c'est que jamais l'auteur, même quand il semble s'attarder, ou même s'amuser, n'oublie son lointain et unique objet qui est de faire des saints ou de contribuer à en faire, et j'ai peine à concevoir que celui qui a écrit le chapitre *Des exercices de la mortification extérieure*, puisse passer pour avoir rabaissé l'idéal chrétien et diminué le scandale de la croix. Saint François de Sales n'est assurément pas une âme tragique, à la saint Augustin ou à la Pascal; mais « il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père »; et pourquoi les âmes harmonieuses comme la sienne seraient-elles exclues du christianisme ? C'est précisément parce qu'il sait combien il est difficile d'être un vrai, un parfait chrétien, qu'il ne veut proscrire aucun des moyens qui peuvent nous aider à le devenir. Il appelle, il convoque, si l'on peut ainsi dire, non seulement toute la grâce, mais toute la nature à la rescousse. Les « harmonies de la nature », qu'il célèbre aussi bien, et même mieux, que Bernardin de Saint-Pierre, lui sont un prétexte à nous faire entrevoir les harmonies du ciel. Mais que l'amabilité de son langage ne nous donne pas le change. Il y a en lui, comme dans les paysages de son pays, un très savoureux mélange de douceur et de force, d'âpreté même (1). Son originalité, a-t-on dit avec une fine justesse, « est de tout adoucir, sans jamais rien

(1) Voyez là-dessus de fort jolies pages dans le livre récent d'Henry Bordeaux, *Au pays de Saint François de Sales* (J. Rey, Grenoble).

atténuer (1) ». S'il consent à nous y conduire par des chemins fleuris, il n'abaissera pas pour nous le Thabor. Il dissimule si peu la hauteur de l'idéal à poursuivre et les difficultés de l'atteindre, que M. Olier a cru pouvoir l'appeler « le plus mortifiant de tous les saints ». Le mot est sans doute excessif, mais il est tout de même significatif. En fait, ce doux, qui ne rêvait que de mettre les âmes « en posture de suavité », ce doux est un volontaire (2) : il a lu les stoïciens, Epictète « le plus homme de bien de toute l'antiquité » et il veut rivaliser avec eux. Il appartient à ces robustes générations de la fin du XVIe et du début du XVIIe siècle qui ne prisent rien tant que l'énergie morale; il est le contemporain de Du Vair et Juste-Lipse (3) le précurseur des Richelieu, des Corneille, des Balzac. L'amour effectif de Dieu, la perfection chrétienne, voilà son objet permanent; et pour en venir à ses fins, sa tactique constante est de tendre jusqu'à l'extrême tous les ressorts de la volonté. Saint François de Sales, quoi qu'on en puisse dire, est un des plus fervents apologistes de la volonté.

Seulement, si l'idéal qu'il prêche reste très élevé, et si pour lui, comme pour tous les grands moralistes chrétiens,

(1) Henri Bremond, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*, t. I, p. 108. — Tout le chapitre sur *Saint François de Sales* est singulièrement riche et pénétrant.

(2) Et ce doux était, par nature, un violent, ce qui n'est du reste pas du tout contradictoire avec la timidité et la bénignité dont on nous parle : sa légendaire douceur a été, pour une large part, une conquête de sa volonté.

(3) Est-ce que le titre même *Introduction à la Vie dévote* ne serait pas inspiré de celui du livre de Juste-Lipse : *Manuductio ad stoïcam philosophiam* ?

la voie est étroite, qui conduit au salut, il se garde bien de la rétrécir encore, et c'est lui-même qui nous aidera à en franchir toutes les étapes. Il est tout à la fois le plus sûr, le plus humain, le plus indulgent, et, en même temps, le plus exigeant, le plus austère des guides. Il n'est pas de défaillance qui ne le trouve plein de compassion, mais qui, en même temps, ne lui soit un prétexte à nous faire monter plus haut. Ce n'est pas lui qui dissimulera les difficultés de pratiquer la vertu chrétienne et le pur amour de Dieu ; mais ce n'est pas lui non plus qui les augmentera. Comme les jésuites ses maîtres, son perpétuel effort est d' « obtenir, — la formule est de M. Lanson, — à chaque moment des consciences la plus grande *approximation* réellement possible dans la poursuite de la perfection morale ». Pour cela, avec cette admirable fermeté de bon sens qui ne l'abandonne jamais, il ira droit à l'essentiel et fera une guerre acharnée aux superfluités. Il désencombre, si l'on peut dire, la voie du salut. Les pratiques trop minutieuses, ou puériles, ou inutiles, il les supprime; il réserve toute la volonté pour les grands et vrais devoirs de la vie chrétienne. Il simplifie et il humanise. Et c'est pourquoi il arrive à donner l'illusion de l'aisance et de la joie dans la réalisation progressive de l'idéal évangélique.

Combien pareille œuvre était alors opportune, nul ne l'a dit en termes plus précis et plus forts que Bossuet:

L'illustre François de Sales, — écrit ce dernier, — a rétabli la dévotion parmi le peuple... et l'on peut dire, mes sœurs, qu'avant votre saint instituteur, l'esprit de dévotion n'était

presque plus connu parmi les gens du siècle. On reléguait dans les cloîtres la vie intérieure et spirituelle, et on la croyait trop sauvage pour paraître dans la cour et dans le grand monde. François de Sales a été choisi pour l'aller chercher dans sa retraite, et pour désabuser les esprits de cette créance pernicieuse. Il a ramené la dévotion au milieu du monde ; *mais ne croyez pas qu'il l'ait déguisée*, pour la rendre plus agréable aux yeux des mondains : il l'amène dans son habit naturel, avec sa croix, avec ses épines, *avec son détachement et ses souffrances*. En l'état que l'a produit ce digne prélat, et dans lequel elle nous paraît en son *Introduction à la Vie dévote*, le religieux le plus austère la peut reconnaître, et le courtisan le plus dégoûté, s'il ne lui donne pas son affection, ne peut lui refuser son estime (1).

Là est la grande nouveauté littéraire de l'*Introduction à la Vie dévote*. Avant saint François de Sales, les choses de la spiritualité ou s'exprimaient en latin, ou, quand on les imprimait, — dans le plus médiocre des français. Ses prédécesseurs, — car il en a, et il y aurait lieu d'explorer les « sources » de l'*Introduction*, — même ce Richeome dont l'abbé Bremond nous entretenait si joliment naguère, sont des écrivains de dixième ordre. Saint François de Sales est venu, et il a rendu *littéraire* ce qui ne l'était pas avant lui. Il a incorporé, annexé à la littérature tout un domaine qui lui était jusqu'alors étranger. Il a fait sortir de l'ombre du confessionnal ces trésors de sagesse chrétienne et de direction spirituelle qui s'étaient accumulés et transmis durant seize siècles et qui, d'ail-

(1) Bossuet, *Panégyrique de Saint François de Sales*. — Bourdaloue, qui a prononcé lui aussi un *Panégyrique de Saint François*, disait de l'*Introduction* : « Une des marques les plus évidentes de l'excellence de ce livre, c'est que dans le Christianisme il soit devenu si commun. »

leurs, condensaient tout l'effort moral de l'humanité antérieure; il les a mis à la disposition de tous ceux qui savent lire, de toutes les âmes de bonne volonté. Il a humanisé la dévotion; il lui a fait parler le langage de tous, pour la faire pratiquer par tous. Il a accompli ce miracle d'écrire le premier, par la date, des livres français de spiritualité, le seul qu'on lise encore, et même qu'on lise plus que jamais. Avant l'*Introduction*, je ne vois dans la prose française, — en dehors du roman de Rabelais, — que trois livres qui aient surnagé : l'*Institution de la Religion chrétienne*, de Calvin, les *Essais* de Montaigne, et *la Sagesse* de Charron. On ne lit plus aujourd'hui Charron, sauf les historiens et critiques de métier ; les protestants lisent encore l'*Institution chrétienne ;* tous les lettrés ont lu Montaigne, et quelques-uns y reviennent avec délices. Mais combien le public de saint François de Sales est plus étendu et plus fidèle ! Il n'est pas besoin d'être lettré pour le lire et pour le relire, encore que les lettrés aient des raisons particulières de l'aimer. Il a le charme de Montaigne sans aucun des défauts de Montaigne. « Il est, a dit justement Faguet, le Montaigne du christianisme et un Montaigne qui aurait de l'humilité. » L'*Introduction* est le premier livre religieux, — soyons plus exact et plus précis, — le premier livre catholique qui ait obtenu droit de cité dans la littérature française. Calvin avait prouvé par son exemple que la langue « vulgaire » était capable de parler théologie, et nul doute que, par ce coup de génie, il n'ait considérablement augmenté le nombre de

ses adeptes. Après un demi-siècle écoulé, on pouvait encore se demander si les catholiques seraient capables de suivre la Réforme sur ce nouveau terrain : car le *Traité des Trois Vérités* de Charron n'était pas, à cette question, une réponse suffisamment péremptoire. Avec saint François de Sales, la réponse n'est plus douteuse, et le succès même de l'*Introduction* — bien supérieur à celui de l'*Institution chrétienne*, — est là pour nous prouver qu'avec lui le catholicisme le plus authentique fait son entrée triomphale dans la littérature. Il est désormais bien établi que le talent ou le génie de style n'est nullement incompatible avec la préoccupation religieuse la plus exclusive; qu'une grande littérature religieuse — et catholique — est possible en France, littérature qui saura s'imposer aussi bien à l'attention et à l'estime des lettrés ou des simples « honnêtes gens » qu'à la vénération des croyants.

Haute leçon, et de grande conséquence. Par un exemple précis, théologiens, prédicateurs, apologistes, controversistes se rendaient enfin compte de la vertu persuasive du style. Ils étaient obligés de reconnaître que l'art et le talent ne sont pas nuisibles aux bonnes causes; et que si saint François de Sales avait été moins bon écrivain, il eût déterminé moins de conversions. Toute la littérature religieuse du XVIIe siècle est sortie de cette constatation. L'*Introduction à la Vie dévote* est à l'origine de toutes les grandes œuvres d'inspiration religieuse qui sont l'une des gloires les moins contestées de notre classicisme français. Pascal, Bossuet, Bourdaloue, Flé-

chier, Fénelon, Massillon sont les tributaires et les élèves de saint François de Sales. C'est lui qui leur a montré la voie à suivre et le but commun à atteindre. Sans son livre, — ce livre qu'ils ont tous assidûment lu, médité, pratiqué, — ils ne seraient pas tout ce qu'ils sont. Sans l'*Introduction à la Vie dévote*, Pascal n'eût peut-être pas conçu l'idée de son *Apologie*, et Bossuet eût sans doute écrit perpétuellement en latin. L'aimable saint leur a révélé à tous le prix de l'art ; il leur a prêché, en fervent humaniste qu'il était, « l'union des deux antiquités » ; il leur a enseigné qu'on pouvait tout dire, ou tout laisser entendre, à condition de savoir s'y prendre. En réconciliant, comme il l'a fait, la littérature et la religion, le monde et Dieu, l'Eglise et le siècle, il a donné un fécond exemple, qui durera jusqu'à Voltaire. Et plus tard, quand il s'agira de rendre aux Lettres françaises leur ancien lustre, c'est, — toutes proportions gardées, — en reprenant et en adaptant à son temps l'œuvre de saint François de Sales, que Chateaubriand se fera l'apologiste du *Génie du Christianisme*.

Victor GIRAUD.

LA REACTION EN EUROPE

Il y a quelques mois, un écrivain de grand talent, M. Jacques Bainville déclarait, au grand scandale de ceux qui voient le progrès « toujours plus à gauche », que la France était le pays le plus réactionnaire du monde. Et il le démontrait en exposant que notre pays était de plus en plus épris d'ordre et d'autorité, et s'intéressait de moins en moins aux vaines querelles de partis; il montrait surtout que les idées socialistes et communistes sont considérablement en baisse en France. A Gênes, notamment, la France s'était faite le champion de l'ordre et du droit de propriété, en face de la Russie bolcheviste à qui le Gouvernement anglais et le Gouvernement italien ne ménageaient ni les avances ni les sourires. C'est grâce à la fermeté des Gouvernements français et belge qu'on n'a pas assisté au scandale de voir l'aéropage européen sanctionner et reconnaître les vols commis par le Gouvernement des Soviets.

Depuis Gênes, les événements ont marché, et marché avec une rapidité surprenante. La réaction a fait, en peu de temps, des progrès prodigieux en Europe, progrès que nul n'eut osé prévoir il y a quelques mois, et la France n'est plus « le pays le plus réactionnaire du monde ». Nous allons examiner rapidement en

quoi consiste cette réaction, et nous verrons ensuite ce qui peut résulter au point de vue de la politique extérieure de la France et de ses intérêts dans le monde.

Le fait le plus saillant, c'est évidemment l'avènement du fascisme en Italie. Déchirée depuis 1918 par la guerre des partis, notre voisine avait eu en outre à subir un violent assaut des forces bolchevistes, en 1920, assaut que le Gouvernement, trop faible, n'avait pu ni combattre ni réprimer. On sait comment, devant la carence des pouvoirs publics, se constitua le « Fascio », groupement composé principalement d'anciens combattants, de jeunes gens et d'étudiants. Hommes énergiques et considérant, à juste titre, qu'il était nécessaire de combattre le communisme avec ses propres armes et de riposter au besoin à la violence par la violence, ils s'organisèrent en une véritable armée, qui suppléa fréquemment aux défaillances des autorités légales. On vit ce spectacle peu banal de communistes réduits à implorer le secours du Gouvernement légal contre les violences fascistes. En moins de deux ans des effectifs considérables se rallièrent au « Fascio » et furent prêts à marcher derrière son chef, M. Mussolini. On sait comment celui-ci n'eut qu'à se présenter au Quirinal pour se voir confier par le Roi les fonctions de Premier Ministre.

Les libéraux constitutionnels de tous les pays se sont indignés volontiers de ce coup d'Etat; les révolutionnaires, qui avaient accueilli avec joie les fusillades de Russie, ont crié à la Terreur Blanche. Si nous nous

plaçons, comme on devrait toujours le faire en politique, en face des réalités, il reste tout simplement ce fait que le fascisme a sauvé l'Italie du bolchevisme d'abord, et de l'anarchie où l'émiettement excessif des partis (rendant impossible le fonctionnement normal du régime parlementaire) la conduisait.

Le peuple italien se rendait si bien compte du service qui lui était ainsi rendu que la résistance fut insignifiante, et que la C.G.T. italienne se déclara neutre dès le début de la crise. Seuls quelques chefs communistes furent maltraités ou obligés de passer la frontière. Quand on songe aux massacres et aux fusillades du bolchevisme russe, il faut reconnaître que le fascisme s'est montré très modéré.

D'ailleurs, ce qui est intéressant dans cette question, c'est beaucoup moins la crise elle-même et les désordres inévitables auxquels elle donna lieu que ses conséquences, dont la principale a été la suppression pure et simple du régime parlementaire en Italie; il est inutile de revenir sur la séance mémorable qui eut lieu à Montecitorio le jour où le ministère Mussolini se présenta devant la Chambre et obtint une majorité vraisemblablement beaucoup plus forte que celle qu'aurait obtenue n'importe quel cabinet constitué suivant les règles du système parlementaire. Depuis, M. Mussolini a fait voter une loi qui lui accorde les pleins pouvoirs, c'est-à-dire le droit de légiférer, en matière économique et financière, jusqu'à la fin de l'année 1923. Il possède donc, en fait, un pouvoir dicta-

torial. Comment va-t-il user de ce pouvoir dans le domaine qui nous intéresse, celui des relations internationales, et plus particulièrement des relations avec la France?

Avant d'arriver au pouvoir, le fascisme avait un programme de revendications à l'extérieur très vaste et qui, mis à exécution, eut brouillé l'Italie avec tous ses voisins : la France, le royaume Serbo-Croate-Slovène et même la Suisse. M. Mussolini, qui semble avoir une vue assez juste des réalités et des possibilités, a, pour le moment du moins, rangé ce programme dans un tiroir, et déclaré qu'il désirait avoir de bons rapports avec tout le monde, pourvu que les droits que l'Italie tient des traités et de sa situation de Grande Puissance fussent respectés. En somme, sa politique semble vouloir se placer exclusivement sur le terrain national italien. Qui pourrait lui en faire grief? Est-ce que le premier devoir d'un gouvernement n'est pas de défendre en toutes circonstances les intérêts de l'Etat qu'il représente? Nous n'avons pas à demander à M. Mussolini d'être francophile : il se déclare exclusivement italianophile; c'est non seulement son droit, mais son devoir. Il a d'ailleurs témoigné de son esprit de conciliation en se déclarant prêt à ratifier les accords de San Margharita, qui règlent la question de l'Adriatique avec le Gouvernement de Belgrade. La France se trouve vis-à-vis de l'Italie devant une situation extrêmement nette. Notre Gouvernement n'a qu'à avoir une politique s'inspirant exclusivement de l'intérêt français; cela ne sau-

rait choquer en aucune façon M. Mussolini. Il restera à concilier les intérêts respectifs quand ils ne seront pas d'accord; mais ce travail est sérieusement facilité quand chacun a une ligne d'action bien définie et sait exactement ce qu'il veut, et les concessions qu'il peut faire.

Remarquons en passant qu'avec les communistes, ce sont les germanophiles italiens qui ont eu le plus à souffrir de la réaction fasciste. On sait que M. Nitti a voué à notre pays une haine violente et ne cesse de faire campagne contre le Traité de Versailles et l'impérialisme français; son journal *Il Paese* a été avec le journal communiste l'*Avanti*, un des premiers dont l'imprimerie fut saccagée par les fascistes. Ce simple fait en dit long sur les sentiments des fascistes à l'égard de l'Allemagne.

En Angleterre, le parti conservateur a repris le pouvoir, et les élections ont envoyé à Westminster une majorité conservatrice très suffisante pour que le ministère de M. Bonar Law ait des chances de garder très longtemps la direction des affaires. M. Lloyd George, le grand vaincu des élections, s'est livré à de savants calculs pour démontrer que le parti vainqueur n'avait pas la majorité dans le pays. Sans discuter de près ces évaluations qui n'offrent d'ailleurs qu'un intérêt relatif, nous pouvons affirmer qu'elles ne prouvent rien, parce que M. Lloyd George n'a pas tenu compte, dans ses estimations, des 42 sièges conservateurs qui ont été attribués sans scrutin, apparemment parce que la majorité conservatrice, dans ces 42 circonscriptions, aurait

été tellement écrasante que personne n'a estimé utile d'y présenter un candidat d'opposition. Le parti travailliste a gagné des sièges, c'est vrai, et cela lui vaut d'être le principal parti d'opposition; mais il n'en reste pas moins vrai que ce sont les conservateurs qui gouvernent, sans avoir besoin d'aucun appoint, et qu'il en sera vraisemblablement ainsi pendant un certain temps.

Pas plus qu'à M. Mussolini, nous n'avons le droit de demander à M. Bonar Law de se laisser guider dans sa politique par un autre mobile que l'intérêt de son pays. Ne nous flattons donc point d'obtenir de lui qu'il accède à tous nos désirs. Le parti conservateur anglais a de très vieilles traditions politiques, dont certaines remontent à Disraëli et même à Wellington; elles ne sont pas toutes favorables à la France, tant s'en faut. Ce que nous pouvons attendre de M. Bonar Law, c'est une politique franche, avec laquelle nous saurons à quoi nous en tenir. Même s'il n'est pas de notre avis sur les meilleurs moyens de faire payer l'Allemagne (et l'ajournement de la Conférence de Londres vient de nous prouver qu'il en est ainsi) nous le saurons et pourrons agir en conséquence. Une des plus déplorables conséquences du système de M. Lloyd George était précisément qu'on ne savait jamais ce qu'on pouvait attendre de lui : un jour blanc, un jour noir, il changeait d'avis et de manière de voir avec une désinvolture intolérable. La manière de voir de M. Bonar Law ne changera pas aussi souvent, mais ce serait se leurrer que de croire qu'elle nous sera toujours favo-

rable et que nous n'éprouverons aucune résistance de sa part si nous avons besoin de nous livrer à des manœuvres de coercition vis-à-vis de l'Allemagne. Libéral ou conservateur, le Gouvernement anglais redoutera toujours que la France soit forte sur le continent et surtout sur le Rhin, et cherchera à maintenir un certain équilibre entre l'Allemagne et nous.

Autant qu'on peut juger des résultats actuels de la Conférence de Lausanne, il semble que la politique britannique ait renoncé définitivement à courir les aventures en Orient et à Constantinople en particulier. Dans un article publié ici le 10 novembre, j'indiquais que si l'Angleterre insistait pour la démilitarisation absolue des Détroits, on aurait eu le droit de croire que c'était avec l'arrière-pensée de s'en emparer en cas de guerre. Or, le projet transactionnel relatif au régime des Détroits reconnaît dans une certaine mesure le droit pour les Turcs de les protéger des attaques par surprise. Lord Curzon ayant accepté le principe de ce projet, nous pouvons en conclure que la politique britannique est entrée dans une voie plus modérée que celle qu'elle avait suivie jusqu'ici.

En Allemagne nous avons assisté à la venue au pouvoir d'un Cabinet d'où les socialistes sont entièrement exclus. C'est encore là un symptôme de réaction : on sait que depuis la fin de la guerre, l'Allemagne avait été gouvernée par les partis de gauche, et principalement par les socialistes. Le pouvoir revient à droite : que peut-il en résulter, en bien ou en mal, pour nous?

Une des premières conséquences, et des meilleures, c'est le fait que nous sortons d'une équivoque. Sous prétexte que « le bon chancelier » Wirth pratiquait une politique d'exécution du Traité de Versailles, nous étions constamment invités à le ménager, pour ne pas lui créer d'embarras. Or, cette politique ne nous a rien rapporté du tout : l'Allemagne n'a rien payé et a demandé de nouveaux délais; elle n'a désarmé qu'en apparence; les attentats contre les officiers des commissions de contrôle se sont multipliés; enfin, les émissions de papier-monnaie ont continué et aggravé le désordre financier. En un mot, le bon chancelier s'est comporté vis-à-vis de la France comme le plus mauvais des chanceliers. Dans ces conditions, il est permis de se demander s'il n'aurait pas été préférable d'avoir en face de soi un Gouvernement qui refusât catégoriquement d'exécuter le Traité; nous aurions eu alors la possibilité d'agir en conséquence. A ce point de vue, l'avènement de M. Cuno nous place en face d'une situation très nette : il a déclaré : « Du pain pour l'Allemagne d'abord, les réparations ensuite ». Il est plus que probable que par « pain », M. Cuno entend tout ce qui est nécessaire à la vie économique de l'Allemagne. Quand celle-ci aura tout ce dont elle a besoin, on verra à s'occuper des réparations. C'en est donc fini avec la politique d'exécution, avec la politique du bon chancelier. A ce point de vue, nous devons nous féliciter de l'arrivée au pouvoir de M. Cuno, mais à la condition que notre Gouverne-

ment ne se laisse pas intimider et sache parler plus fort que lui, et surtout qu'il sache agir. La France est à bout de patience en ce qui concerne les délais et les concessions. M. Cuno aurait déclaré dernièrement, paraît-il, à des journalistes allemands : « Il est possible qu'il ait été question de l'occupation de la Ruhr à l'Elysée; mais depuis deux ans qu'on en parle, nos oreilles ont eu le temps de s'y habituer ». En même temps, la Wilhemstrasse envoyait aux Alliés une note dans laquelle elle affirmait que le désarmement de l'Allemagne était terminé, au delà même des exigences du Traité de Versailles, et réclamait la suppression des Commissions de contrôle. L'Allemagne redevient plus insolente en redevenant plus réactionnaire : nous devons en profiter et relever le défi tant que nous sommes encore les plus forts : plus on attendra, et plus les mesures de coercition, nécessaires pour obtenir les réparations comme pour faire exécuter le désarmement, seront difficiles à prendre.

Il est à retenir d'ailleurs que si l'entrevue de Londres a échoué au point de vue positif, puisqu'on n'a pas réussi à se mettre d'accord entre Alliés touchant la manière d'agir, on a obtenu au moins l'accord pour opposer un refus catégorique aux dernières propositions de l'Allemagne. D'ici la reprise des pourparlers, c'est-à-dire avant le 2 janvier, M. Cuno réussira-t-il à élaborer un nouveau projet acceptable pour les Alliés, et en particulier pour la France? C'est peu probable :

à ce moment il ne restera plus qu'à agir et nous pourrons le faire sans ménagements.

Il semble intéressant de dire quelques mots d'une autre manifestation réactionnaire qui s'est produite récemment. Je veux parler du rejet, à une énorme majorité, du projet de prélèvement sur les fortunes qui avait été soumis au référendum du peuple suisse. On sait que les socialistes helvétiques avaient élaboré un système de confiscation qui ne devait atteindre qu'un très petit nombre de capitalistes; malgré cette précaution, ce projet a été repoussé. Quoique cet événement n'intéresse pas, à proprement parler, le domaine de la politique internationale, il faut le noter comme signe de réaction et comme preuve du fait que les idées socialistes et communistes sont en baisse dans toute l'Europe, et même dans cette vieille forteresse démocratique qu'est la Confédération helvétique. Il donne raison, une fois de plus, à ceux qui ont refusé, à Gênes, de transiger avec le Gouvernement des Soviets sur le principe de propriété, et n'ont pas accepté comme définitives les spoliations accomplies en Russie. Ne cessons pas de le répéter : la politique de la France vis-à-vis de Moscou est une politique saine. M. Herriot essaye de nous persuader que le Gouvernement russe s'embourgeoise, et qu'il devient possible de faire des affaires avec la Russie et même de s'entendre avec elle. Outre que Lénine vient de lui donner un démenti en affirmant une fois de plus que les Soviets ne renoncent à aucun des principes sur lesquels leur Gouver-

nement est fondé, nous ne pouvons en aucune façon transiger avec des voleurs.

La France peut donc, nous l'avons vu, profiter de cette poussée de réaction qui s'étend en Europe; mais à la condition qu'elle se montre forte tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Si elle perdait son temps et ses forces en vaines querelles de partis, la réaction chez ses voisins lui serait fatale : en effet, renforcés par la puissance que donne la pratique de l'ordre et de l'autorité, les différents pays qui nous entourent n'auraient pas de peine à nous imposer leur manière de voir. Souhaitons que la France le comprenne et sache se conserver un Gouvernement fort, susceptible d'agir à l'extérieur comme nos intérêts l'exigent.

★★★

LA RECONSTRUCTION DES EGLISES DEVASTEES

Il y a quelques semaines, sur tous les murs de France, une affiche s'est étalée, d'un genre nouveau, et telle que nul ne se fut permis de l'imaginer il y a dix ans. Sous la garantie de l'Etat, un emprunt est lancé pour faciliter, pour accélérer la réparation, voire même l'édification des Eglises catholiques détruites au cours des hostilités. C'est là un signe des temps.

Comme tous les autres éléments du paysage national, la maison de Dieu a été anéantie, et semblable à ses créatures, le Créateur, revenu sur ces terres arides est actuellement abrité dans son sacrement sous des baraques de tôle, auxquelles la forme cylindrique a valu l'appellation pittoresque de « métro »...

Devant cette situation navrante, dont la prolongation menace l'existence même de la vie religieuse, un comité s'est formé, béni par les évêques, pour obtenir du crédit public les avances nécessaires à une reconstruction définitive et immédiate.

Un taux d'intérêt appréciable et apprécié de tout temps par les enfants du siècle fait de cette bonne œuvre une affaire attrayante même au temporel, et l'on peut lire, sans avoir à redouter les anathèmes évan-

géliques, une réclame de bourse introduite dans les parvis du temple, et y voisiner avec les horaires de confrérie et les calendriers liturgiques.

Voilà bien une des conséquences les plus étranges de la guerre!

Le succès semblait certain; il a été assuré en quelques jours par la souscription presqu'immédiate de 200 millions.

Les fonds sont versés; il les faut employer, et les employer bien. Le point est délicat et attire quelques réflexions, car l'œuvre est d'envergure et ne s'est pas encore présentée dans l'histoire. De nombreux écueils attendent les réalisateurs. Faut-il les signaler, car il serait pénible pour la patrie de l'art d'être taxée par la postérité d'anémie architecturale, si l'on peut ainsi s'exprimer?

Le premier écueil résulte du mode légal auquel il était impossible d'échapper.

Propriété communale, l'église du village dépend du Conseil Municipal qui, en l'occurence, subit l'ascendant du Maire. Celui-ci n'a pas été élu sur un programme d'esthétique; il assume la charge de réédifier les biens communaux, et sa mission sera bien remplie si les électeurs retrouvent leur pays « comme il était, vu que l'Etat leur doit tout ».

Pour obtenir ce résultat, le maire s'adressera à la Coopérative diocésaine; mais celle-ci, comme toute coopérative légale, est essentiellement constituée par

l'Assemblée plénière des Sinistrés, en l'espèce, les communes représentées par les Maires.

On se retrouve deux en présence des édiles et de leurs conseillers techniques choisis parfois au hasard, car les magistrats municipaux ont adhéré sous condition des engagements déjà consentis par eux, c'est-à-dire qu'ils produisent, avec leurs dommages, les architectes, qui les ont évalués et qui, s'ils se sont montrés métreurs habiles jusqu'à l'amplification, n'ont peut être pas toujours l'esprit et la science réclamés par le problème très spécial qu'il s'agit de résoudre.

Dans la plupart des cas, objectera-t-on, le curé pourra tenir le rôle de conseiller artistique, n'est-il pas souvent un des rares survivants dont il est nécessaire de réclamer le témoignage? Mais cette aide, demandée ou acceptée, ne va-t-elle pas entraîner parfois des réalisations impossibles? Car le Curé, comme le maire, comme les autres citoyens, est un sinistré visé par la loi. Elle reconnaît à l'édifice cultuel le droit d'être reconstitué avec la capacité de l'ancien, et quelle meilleure assurance d'obtenir le plein effet du texte que de réclamer la reproduction mécanique, s'il se pouvait, du temple détruit?

Or, on sait à quel chiffre fabuleux monteront les évaluations des œuvres d'art : et les esprits positifs ont compris depuis longtemps l'immensité du désastre devant le total d'une maison bourgeoise conçue toute simple, sans riches matériaux.

Il y a lieu de regarder en face la situation des égli-

ses rurales. Il serait puéril de se bercer l'âme avec le rêve d'une reconstitution fidèle : car le comité de l'emprunt, malgré l'empressement des souscripteurs, passés et futurs, sera déjà accablé avec les besoins des édifices réparables. Il ne saurait atteindre au total fantastique des évaluations déposées pour les sanctuaires anéantis. Sans doute, certains monuments, parce que grands blessés réclament nos soins, c'est-à-dire une reconstitution coûteuse, mais possible : elle s'impose donc. Mais les églises rasées jusqu'au sol, seraient-elles réédifiées de fond en comble en pierre neuve, selon le plan et la mode anciens?

Sans doute, et nous touchons là un point très délicat, un nouveau sacrifice sera demandé à ces populations si éprouvées, à ces prêtres tout crucifiés à leur tâche ingrate : ils devront renoncer à l'espoir de voir surgir l'église, avec sa silhouette composée par les siècles. Y a-t-il lieu d'en être découragé et de renoncer au renouveau entrevu? Nous ne le croyons pas, et qui sait si, dans ce sacrifice nécessaire, ne se trouvera pas l'origine d'un progrès à la fois esthétique et religieux?

On ignore trop, d'ordinaire, la méthode, ou plus exactement l'absence de méthode, qui a présidé depuis des siècles à la constitution des églises rurales. L'édifice, surtout en ces régions riches du Nord, si souvent remanié par suite des invasions, était une agglutination de morceaux d'inégale valeur, mais dont les disparates savoureux étaient harmonisés par la patine des âges.

Or, celle-ci, qui nous la rendra? Nous savons trop, après les multiples expériences du XIXe siècle, que ni la science, ni la somptuosité ne sauraient en tenir lieu. Eussions-nous à notre disposition tous les millions promis par les traités, la joie nous serait refusée de retrouver jamais la grâce d'une modeste et antique chapelle.

La sagesse artistique, s'il n'y avait pas de sagesse financière, suffirait à nous faire abandonner l'idée d'une impossible restitution. Que faire en cette occurence? La réponse est simple, imiter nos pères, non dans les formes périmées, mais dans l'esprit qui les aiguilla vers la solution dont nous avons goûté les charmes, et cela s'appelle : établissement et respect d'un programme, traduction des besoins, selon leur importance, sincérité des moyens de construction. Ces simples recettes beaucoup les formulent des lèvres, et les renient dans la pratique, tellement sont fortes certaines habitudes, j'allais écrire certaines routines. La mise en œuvre très loyale de ces principes pourrait déterminer une évolution bienfaisante dans l'art religieux et produire un contre-coup salutaire dans les âmes.

On l'oublie trop : le programme d'une église rurale, comme de toute église, devient de plus en plus complexe. Il faut être bien naïf pour le juger simple. Il s'est d'ailleurs modifié avec les siècles et il n'y a aucune raison pour le voir se figer aujourd'hui. Rendons-nous compte des transformations devenues inéluctables.

L'édifice primitif s'est amplifié devant l'accroissement continu de la population. Le régime féodal y a mis son empreinte par la création de ces chapelles seigneuriales, de ces chœurs somtueusement décorés par les châtelains, tandis que la nef, œuvre des manants, demeurait humble, misérable, voûtée de bois. Le clocher se dressait, disproportionné dans sa masse ou ses éléments selon la fantaisie des donateurs qui avaient voulu y contrefaire les splendeurs monastiques. Comment se résigner à bâtir la chaumière du Bon Dieu au lieu de sacrifier aux modes urbaines, ce qui pouvait entraîner une édification impossible à poursuivre longtemps? Il en était résulté un ensemble bizarre et délicieux, mais mal adapté aux conditions actuelles de la vie : les fiefs ont été emportés, les châtelains ont disparu, pourquoi maintenir les litres aux flancs des murs et les oratoires qui encombrent les abords du sanctuaire?

Au XXe siècle c'est de l'église de paroisse dont nous avons besoin. C'est de l'esprit paroissial que le programme de nouveaux édifices doit être imprégné, de cet esprit paroissial, cher à Péguy, qu'il convient de ramener, d'entretenir, de vivifier par les assemblées tenues en ce lieu sacré: il résultera des locaux où tous se voient, se savent unis, se sentent les coudes, où les conciliabules seront rendus impossibles par l'absence de petites chapelles. On ne prête pas assez attention à l'importance des dispositions intérieures, par rapport aux directions de l'esprit.

Un curé des régions libérées, pourvu jadis d'une vaste église à trois nefs m'expliquait, récemment, le résultat bienfaisant obtenu sur le chant par la compression actuelle des fidèles dans le cadre unique de son baraquement. Autrefois, les hommes se cachaient dans un bas-côté où ils causaient volontiers; aujourd'hui l'habitude du chant s'est répandue.

Je n'ignore point combien les dispositions nées des besoins actuels cadrent mal avec les édifices passés, et cela parce que la société a évolué. Si nous considérons le besoin pressant des fidèles, le devoir est tout tracé, et il ne saurait se rencontrer aucune hésitation dans les âmes d'apôtres. On cherchera donc, suivant les caractères de la population, son importance, le développement possible de l'industrie, à quels besoins l'église devra répondre, de quelles annexes elle devra être dotée. Celles-ci ont varié au cours des siècles : le plus souvent, une sacristie, pièce unique de trop modestes proportions devra faire place à des salles de réunion, grandes ou petites, accompagnées même, dans les centres, de ces chapelles d'hiver, où les réunions de semaine peuvent être tenues avec plus de profit pour le recueillement des âmes et plus de confort pour la fragilité des tempéraments. Il n'est pas jusqu'à un confessionnal pour sourds qui pourra être prévu avec profit.

Enfin, la grande question des nefs multiples mérite de retenir l'attention. Le plus souvent, malgré les souvenirs les plus respectables, un zèle bien entendu devra les rejeter et adopter la nef unique d'où l'autel s'offre

à tous les regards, qui facilite au prêtre la surveillance, le contact avec les ouailles et la prédication. Les nefs multiples, nos régions du Nord les ont peu connues; les pays du centre et du Midi offrent à cet égard des dispositions excellentes quoique ignorées. Mais aucun type ne peut être proposé, parce qu'aucun programme général ne répond exactement à nos besoins ni à nos crédits.

Ces nouveaux besoins vont nous entraîner sur la pente des nouveautés de construction. Qui serait assez pusillanime pour le redouter? Depuis 50 ans, l'architecture religieuse a tenté de multiples expériences et si ses vagissemeents ont été trop souvent incohérents, elle a pris force et marche vers la virilité. De récentes églises, à Paris et en province, en témoignent : la sincérité lui a peu à peu interdit le pastiche médiéval; elle tend à affirmer les matériaux employés, fussent-ils modestes, comme la brique, ou rudimentaires, comme le ciment armé.

Tout peut être employé dans un édifice, sous la seule condition de ne le pas traiter avec un esprit d'esthéticien fanatique, de garder toujours le caractère général, de ne pas mêler les genres. Une nef d'église, une gare, un marché couvert peuvent comporter des mesures strictement semblables, un même espace employé et une hauteur sous combles égale. La tradition, née de l'habitude, entraînera des aspects différents, une atmosphère différente dont il serait coupable de laisser perdre le bénéfice.

Au véritable artiste de résoudre le problème. Il est loin d'être insoluble car plusieurs y sont déjà parvenus.

Et le patrimoine de la France s'enrichira singulièrement de la tentative des régions dévastées, si le clergé y veut bien prêter la main. Le faisant, il continuera la tradition du moyen âge, d'une manière très efficace. La grande leçon des XIIe et XIIIe siècles n'est pas une leçon de forme. S'il eût suffi de la reproduire, sous le vain prétexte de ressusciter un passé, hélas! anéanti, les gothisants du Second Empire nous eussent laissé d'innombrables chefs-d'œuvre, car certains d'entre eux ont possédé admirablement le catalogue des profils et la nomenclature des grotesques. C'est dans un programme réaliste et serré de près qu'a été fécondée l'invention des maîtres d'œuvre. Notre ignorance des usages liturgiques et de leur évolution nous voile toute la différence qui existe entre l'abbatiale romane et la cathédrale gothique, il faudrait pourtant distinguer ces deux types comme on distingue les besoins de la paroisse concordataire et ceux de la chapelle de secours, plantée sous la séparation en plein faubourg.

D'ailleurs, le plan des églises est en perpétuelle transformation depuis l'origine, il suit les besoins : nous serions gravement imprévoyants de ne pas saisir l'occasion de remettre en harmonie les édifices et les âmes, pour la plus grande gloire de Dieu.

Pierre CHIROL.

ODE
A
LA B. V. MARIE

MIROIR DE JUSTICE

Quia ex te ortus est Sol justitiæ, Christus Deus noster.
(*Officium B. Mariæ Virginis. Ad Matutinum.*)

A Francis JAMMES.

Plus proche de toi que le ciel,
Si tu ne lèves pas la tête,
Ce lac, miroir originel,
Où l'azur divin se reflète.
Même bleu, même pureté..
A l'instant que cette beauté
Dans la hauteur inaccessible
Décourageait ta volonté,
Voici que s'offre à ton côté
Sa réelle image, possible.

L'immensité s'inscrit dans l'eau
Du lac, qui la retient captive;
Et la grâce qui vient d'en haut
Retrouve ici sa source vive.
L'insaisissable esprit du ciel
S'incorpore au matériel
Elément, cette onde candide,
Et nous fait le don ingénu
Du visage de l'inconnu,
Vertu de cet accueil limpide.

Car l'insondable profondeur
Où réside tout le mystère
Daigne habiter cette candeur,
Et le ciel descend sur la terre.
Le soleil même vient à nous !
Que si tu te mets à genoux
Au bord de la rive sereine,
Vois le, comme il cède à l'attrait
De celle en qui son cœur se plaît,
Tel un roi couronne la reine.

Or l'eau diamantine doit
A sa parfaite transparence
La couleur pure qu'on lui voit
Et cette céleste apparence.

A quelle ineffable blancheur,
Invisible dans la hauteur,
Pour que le ciel bientôt l'imprègne,
S'est abreuvée une telle eau?
Et pour qu'un jour, planant en haut,
Soudain, la colombe s'y baigne!

C'est grâce à ce vierge cristal
De qui l'âme docile et claire
Ne s'oppose au rayon royal,
Porteur de la gloire solaire,
Que se recueille la douceur
Qui sait désaltérer le cœur;
Et nous connaissons la fontaine
Où le feu du ciel est fraîcheur,
L'espoir vaste, imminent bonheur,
La joie, une ivresse certaine.

O choix de la Divinité !
Lac d'azur de l'Immaculée.
Au creux de cette humilité,
Eau de la grâce accumulée.
Il attendait l'instant béni
Que consacre le Saint-Esprit,

Comptant sur la condescendance
De Qui, pour nous sauver au prix
Du sang répandu de son Fils,
Lui préparait cette innocence.

Nulle étoile au ciel n'indiqua,
Et nul mage venu d'Asie,
L'heure où le salut commença
Par la naissance de Marie.
Etonnante Conception !
Aube de la Rédemption...
O la plus méconnue aurore.
Un oiseau louait au jardin
L'enfant d'Anne et de Joachim,
Que le monde dormait encore.

Jean-Pierre ALTERMANN.

LES LIVRES

LA PENSEE PHILOSOPHIQUE ET RELIGIEUSE

UN ROMANTISME UTILITAIRE T. III. Le Pragmatisme religieux chez William James et chez les Catholiques Modernistes, par *René Berthelot* (Paris, Alcan. Prix : 20 francs).

Pour qui jette un coup d'œil sur l'histoire des idées en matière de philosophie et de religion, une marque frappante de la constitution surnaturelle de l'Eglise, de l'assistance de l'Esprit-Saint que lui garantit son divin Fondateur, c'est la sûreté constante avec laquelle elle discerne le danger d'accepter l'aide de certaines doctrines. Celles-ci s'offrent à elle comme des auxiliaires incomparables ; aux promesses les plus brillantes elles mêlent des menaces ouvertes ou déguisées. L'Eglise ne se laisse ni séduire, ni intimider : elle voit qu'après lui avoir procuré quelques avantages passagers, ces systèmes seraient pour elle, pour les intérêts sacrés dont elle a la garde, une cause de ruine. De même qu'elle ne s'appuie pas sur les puissances matérielles qui semblent gouverner le monde, sachant que Dieu choisit ce qui est faible pour confondre ce qui est fort, ainsi ne se fie-t-elle point à des idées dont la principale et parfois l'unique valeur est d'être à la mode, d'exercer sur les esprits un empire éphémère. Ces doctrines, quelquefois par la bouche de certains de ses fils, lui disent comme jadis le tentateur à Jésus-Christ : « Ralliez-vous, inspirez-vous de mon esprit, et je vous donnerai l'empire du monde. » Au lieu de se rallier, l'Eglise n'hésite point à condamner. Elle choisit le moment opportun pour élever la voix, dissiper l'illusion et remettre dans le droit chemin ceux qui, égarés un instant, consentiront à l'écouter.

La plus captieuse de ces doctrines est sans doute le fidéisme. Parce que la foi est le fondement sur lequel repose l'édifice de la vie chrétienne et que la raison mal dirigée tente d'en ébranler certaines affirmations, parfois de la détruire radicalement, des penseurs viennent proposer à l'Eglise et aux âmes croyantes, en

général, d'étouffer cette voix discordante. Ils se font fort de prouver la débilité et même la radicale impuissance de la raison à découvrir la vérité, la vérité religieuse bien plus encore que la vérité touchant les lois de la nature. Le triomphe de la foi serait ainsi pleinement assuré. L'Eglise n'a jamais voulu accepter ce concours et a toujours pris soint de rétablir les droits de la raison tout en en marquant les limites.

Le fidéisme, erreur ancienne, se reproduit de temps à autre. Une des dernières formes qu'il a revêtues est celle du pragmatisme. On sait que ce mot désigne les doctrines, parfois très divergentes dans le détail, qui prétendent expliquer la connaissance et même l'univers tout entier en les faisant dépendre de l'action. L'action, ses exigences, le but où elle tend donneraient la clef de tous les problèmes. La connaissance devient alors un simple instrument de la volonté, ou des tendances de la personne humaine; les résultats auxquels elle aboutit s'expliquent donc naturellement beaucoup plus par la nature, les dispositions, la manière d'agir de la volonté que par les conditions propres de la connaissance ; de même que le meuble relève bien plus de l'idée que s'en est formée l'ébéniste et de son habileté professionnelle que des outils dont cet artisan s'est servi.

Et comme dans les êtres limités que nous sommes, la volonté est désir, va vers ce qui lui manque, beaucoup plus souvent qu'elle ne s'arrête dans la jouissance d'un bien possédé, la connaissance prend la même attitude. Au lieu de regarder vers le passé, elle se tourne vers l'avenir; ce qu'elle saisit, ce n'est pas ce qui existe déjà, mais ce qui est à réaliser. Toutes les idées deviennent désormais des plans et pour en apprécier la valeur, il faut passer à l'exécution. Mais celle-ci ne serait même pas tentée sans une certaine confiance dans le succès. Il est nécessaire de croire, en quelque mesure, à la réussite pour se décider à se mettre à l'œuvre. Voilà donc la croyance installée à l'origine de toute connaissance.

On voit dès lors l'argument péremptoire que l'on peut oppo-

ser aux critiques importunes d'une raison qui prétend montrer l'inanité des mystères que la religion propose à la vénération des intelligences. Pourquoi repousser ces mystères, sous prétexte qu'on ne peut y adhérer que par la foi, par une soumission aveugle, puisque les sciences, même les plus positives et les plus exactes, ont, elles aussi, la foi pour origine ? La croyance étant partout à la base de la connaissance, il est absurde de rejeter, sans plus, les affirmations religieuses, parce qu'elles exigent un acte de foi. Toutes les conclusions du savant relèvent également d'un acte de foi fondamental portant sur les postulats de sa science, sans parler de ceux qu'il introduit au cours de ses raisonnements.

L'argument est spécieux, mais sans entrer ici dans des considérations philosophiques qui montreraient combien le principe en est fragile, il suffit d'observer qu'il prouve trop. Si la foi est partout, et partout de même espèce, il n'y a plus de surnaturel, de même que si le miracle est partout, il n'y a plus de miracle proprement dit. De plus, la vérité elle-même disparaît; car ce que les hommes s'accordent à appeler de ce nom, c'est la correspondance de nos idées avec le réel, que cela nous soit agréable ou non, utile ou nuisible; et l'on met à la place ce qui convient à l'individu, ou encore à l'humanité, ce qui sert leurs desseins. Au sol ferme on substitue les sables mouvants.

Il est facile de comprendre que l'Eglise ne pouvait adopter un tel point de vue. Les dogmes qu'elle enseigne sont des vérités, c'est-à-dire des affirmations conformes aux réalités surnaturelles, conformité dont elle est assurée par la révélation divine, expression infaillible de la science divine. Si cet accord n'existait pas, ces affirmations seraient vaines, et peu importerait qu'elles eussent une utilité provisoire. Le catholicisme ne saurait se réduire à une illusion profitable. Déjà, saint Paul disait aux Corinthiens : « Si le Christ n'est pas ressuscité, notre prédication est donc vaine et votre foi aussi est vaine. » Réalités surnaturelles manifestées par la révélation

divine, faits historiques en connexion avec ces réalités, et connaissables, en tant que faits, de la même manière que les autres événements de l'histoire, ce sont là les fondements du catholicisme et toute apologétique qui voudrait les réduire à des représentations ou des expériences capables de satisfaire les aspirations religieuses des âmes et d'exalter leur vie morale, sera rejetée par le magistère infaillible. La vérité surnaturelle se manifeste sans doute par une merveilleuse expansion de la vie intérieure et l'héroïcité des vertus, mais c'est là une conséquence, un signe, non l'essence de cette vérité, ni même sa garantie immédiate et absolue.

La conduite de l'Eglise à l'égard de ces tentatives, souvent bien intentionnées mais viciées par une erreur fondamentale, se justifie même aux yeux de ceux qui ne partageant pas nos croyances ne peuvent l'apprécier que du dehors. Il leur suffit, pour le faire, de garder l'estime de la raison et d'élever la tête au-dessus des brouillards dont s'enveloppent les philosophies de l'action.

Nous en trouvons une nouvelle preuve dans le volume par lequel M. René Berthelot vient de clore la série de ses études sur le pragmatisme, qu'il qualifie de romantisme utilitaire; romantisme par la prépondérance qu'il accorde à l'idée de *vie* considérée comme « une spontanéité inconsciente qui se développe du dedans au dehors et qui, contraire et supérieure au mécanisme et à l'entendement abstrait, nous est révélée par le sentiment ou l'intuition immédiate », spontanéité qui forme le fond de la nature comme celui de l'âme ; utilitaire, puisque la vérité consiste pour le pragmatisme dans la satisfaction des besoins de l'homme.

Tout en accordant, — et ceci demanderait à être discuté en détail, — que l'apologétique moderniste se rattache à certaines tendances anciennes du christianisme, M. Berthelot déclare franchement qu'au total les assertions de l'encyclique *Pascendi* qui l'a condamnée, sont confirmées par l'histoire.

«... les thèses caractéristiques des pragmatistes catholiques, notamment le romantisme évolutionniste auquel ils ont fait appel, sont vraiment nouvelles et à certains égards contraires à tout ce que l'on rencontre dans la tradition catholique. Que ces vues soient contraires aux principales traditions de la théologie du Moyen Age, c'est ce qu'eux-mêmes ont reconnu; qu'elles soient contraires à la théologie catholique telle qu'elle a été codifiée depuis le concile de Trente, c'est ce qu'eux-mêmes ne cherchent nullement à discuter; mais elles sont contraires aussi aux thèses soutenues par les premiers conciles et à la conception de la vérité chrétienne que l'on rencontre dans les Evangiles.

Pour ce qui est des premiers conciles, en effet, il est inexact historiquement de prétendre que leurs définitions dogmatiques n'auraient eu, au point de vue intellectuel, qu'une signification exclusivement négative; ces définitions dogmatiques des premiers conciles avaient dans l'esprit de ceux qui les ont formulées, une signification intellectuelle, non pas simplement négative, mais positive, et elles visaient à affirmer certaines vérités sur la nature de Dieu, sur ses attributs, sur la nature du Christ et sur les rapports du Christ avec Dieu...

La thèse pragmatiste ne s'accorde pas davantage avec les Evangiles; dans les Evangiles nous trouvons bien tout un ensemble de prescriptions d'ordre moral, mais aussi tout un ensemble d'affirmations sur le royaume de Dieu, et sur ce point, les thèses soutenues par Loisy semblent plus exactes que les thèses soutenues par les historiens protestants libéraux; le royaume de Dieu n'est pas une simple rénovation intérieure, il s'agit dans les Evangiles d'affirmations sur des faits matériels destinés à se réaliser dans un avenir peu éloigné, et les croyances relatives à ces faits ne sont pas une simple expression symbolique ou allégorique de la rénovation chrétienne intérieure, ce sont des croyances distinctes sans doute du dogmatisme catholique tel qu'il a été élaboré par les Conciles (à cet égard les protestants ont raison contre les catholiques) mais ce ne sont pas moins des affirmations sur des questions de fait. L'argumentation de Loisy sur ce point se retourne contre le pragmatisme catholique aussi bien que contre le libéralisme protestant. »

L'approbation donnée dans ce dernier passage aux vues de Loisy qui ont été amplement et solidement réfutées par les exégètes catholiques, ne détruit pas la justesse de cette pensée prise dans son sens général : il y a dans l'Evangile l'affirmation de faits matériels destinés à se réaliser. Pour n'en citer qu'un, la diffusion de l'Evangile par la prédication des Apôtres que Jésus-Christ avait choisis dans cette intention.

Bref, depuis l'origine du christianisme, il est manifeste que

l'ensemble des faits et les déclarations doctrinales ne prêtent aucun appui à l'apologétique pragmatiste. De plus, elle est impuissante à établir par sa méthode la vérité du catholicisme, car le principe d'où dérive cette méthode supprime le caractère propre de la seule religion qui soit divine, par cela même qu'elle détruit la vérité.

« Si tout ce qui vit est vrai, si l'on admet que le signe même de la vérité, c'est la vie et que ce qui vit est vrai par cela même qu'il vit et dans la mesure même où il vit, si toute expérience religieuse directement éprouvée porte avec elle la garantie de sa vérité, il s'ensuit qu'on peut dire que toutes les religions sont vraies et c'est la conclusion que les rédacteurs de l'Encyclique ont tirée de la thèse pragmatiste. »

Il faut un critère pour apprécier les expériences. W. James lui-même, en dépit de son empirisme radical, l'a reconnu et si les règles auxquelles il a recours sont manifestement arbitraires et insuffisantes, le fait seul qu'il ait jugé nécessaire de poser des principes permettant de déterminer la valeur des expériences religieuses, montre l'impossibilité de confondre vérité et vie. L'hallucination, la folie sont des états vécus, cela ne leur confère pour autant aucune valeur.

Mais pour échapper aux ambiguités du pragmatisme et à cette confusion des notions fondamentales, source de toutes ses erreurs, il y a une autre issue que celle de l'idéalisme rationnel dont M. Berthelot se montre un partisan résolu. Le mécanisme qui est un des éléments principaux de ce dernier système n'offre pas moins de difficultés que la conception romantique qu'il combat. On peut établir solidement la valeur de la raison, sans être obligé d'admettre que tout doit se réduire en idées claires. Si le monde présente des formes qui sont des actes, au sens aristotélicien du mot, il enferme aussi de la potentialité et pour une intelligence finie comme la nôtre, il y a là un mystère qui ne disparaîtra point. Mais il nous suffit de juger de l'obscur par ce qui est clair ; ramener vers l'ombre ce que nous discernions dans la lumière, et, par exemple, proclamer l'inconscient supérieur à la conscience,

c'est renoncer à rien comprendre. La véritable religion n'a nul besoin de ténèbres pour subsister et étendre ses conquêtes, et l'Eglise s'est toujours appliquée à mettre en évidence, par des méthodes rationnelles, les marques de son caractère divin.

F.-A. BLANCHE,
Professeur à l'Institut Catholique de Paris.

ESSAI PHILOSOPHIQUE. Psychologie et logique, par *le Comte Carlos d'Eschevannes.* Lettre préface de Mgr Boutry, évêque du Puy. 1 vol. in-16 de 280 p. Marcel Rémy à Baugé. Prix : 5 fr. 50.

« La philosophie est nécessaire à l'homme qui doit connaître la vérité pour arriver au bien, qui doit asseoir sur la raison développée la base de sa foi et même de sa science, car toute science doit être consacrée par la foi. » Voilà l'idée directrice de ce petit livre qui se veut modeste, mais qui n'en présente pas moins de grands mérites. Ce n'est pas un manuel sec et rébarbatif; ce n'est point non plus un ouvrage de haute spéculation, mais un exposé très alerte, concis et très clair des principales questions de la psychologie et de la logique. L'auteur est au courant des solutions traditionnelles et il les exprime avec exactitude et de façon attrayante, sachant en dégager, selon l'opportunité, les plus utiles leçons pour la vie morale et sociale. Le but de cet ouvrage est moins de philosopher que d'initier à la philosophie les gens du monde désireux de coordonner leurs idées et de penser sainement sur toutes choses. Il veut leur donner le goût de la philosophie. Il y réussira certainement; car il se fera lire. Dans une lettre préface, Mgr Boutry loue, comme il convient, cet *Essai philosophique.* Ce livre — souhaitons-le — aura sans doute une suite, et nous parlera, de la même manière coulante et agréable, de la Morale et, peut-être, de la Métaphysique.

H. D. NOBLE, O. P.

L'Amour de Notre-Seigneur, par l'abbé *Huvelin*. I. L'Evangile. II. L'Eucharistie, la Passion, 2 vol. (Paris, Gabalda. Prix : 9 francs).

La récente biographie du P. de Foucauld rappelait à nouveau combien, sous des apparences extrêmement modestes, l'influence de l'abbé Huvelin (+ 1910) avait été pénétrante : confession, direction, entretiens intimes qui étendaient cette direction à un groupe plus étendu de fidèles d'élite, tels étaient les cadres extérieurs de l'apostolat de ce saint prêtre, vicaire à Saint-Augustin de Paris. La persistance de cette influence, après sa mort même, est remarquable; déjà pendant la guerre, un ami de l'abbé Huvelin publiait un volume d'*Echos des entretiens de l'abbé Huvelin;* voici maintenant une plus longue série de notes, recueillies par quelques auditeurs au cours des improvisations de leur bienfaisant directeur. Elles sont groupées en deux séries, la première contenant 23 homélies sur l'Evangile, la seconde une douzaine de sermons ou méditations sur l'Eucharistie et la Passion. Vive et surnaturelle spontanéité, parole directe et prenante, pénétration affective d'une doctrine profonde, telles sont les richesses de cette éloquence toute simple, qui passent jusque dans ces notes réduites. « Sa prédication, a-t-on dit de l'abbé Huvelin, était encore une forme de direction, ce qui fait qu'elle ne ressemble à aucune autre ; quand on le lit, c'est un confesseur que l'on croit entendre, le plus miséricordieux des confesseurs, le plus clairvoyant aussi et le plus pénétrant. »

Le Combat de la Pureté, par *G. Hoornaert, S. J.;* préface par le *R. P. Vermeersch, S. J.*, 1 vol. (Bruxelles, Action catholique).

Le titre de l'ouvrage est belliqueux, l'ouvrage aussi; — car c'est vraiment un combat alerte et entraînant que mène l'auteur contre la tyrannie des passions, et dans un style de combat, vif, exclamatif, dégageant nettement le principe à tenir et le rebat-

tant incessamment d'illustrations pittoresques et d'expressions réalistes. S'adressant à des jeunes gens, à des étudiants d'Université, le Révérend Père (professeur dans un collège de Bruxelles) garde la liberté de ton qu'autorisent la conversation privée et l'entretien tête-à-tête, où l'intimité confiante écarte les discrétions officielles de la parole publique. Et ce serait parfait, si telle image inélégante, telle plaisanterie un peu grosse, telle expression de potache, qui malgré tout ne s'impriment pas, avaient été arrêtées au passage. Mais, sans se heurter à cela, on se laisse prendre, les jeunes gens se laisseront prendre, à cette parole incisive et franche, mesurée quant au fond, très nette en ses conseils, précise dans sa doctrine, chargée de l'expérience de qui a vécu et vit chaque jour au milieu des étudiants. Et cela fera passer certaines pages qui, à la lecture, gêneraient des esprits distingués et des stylistes soigneux. On remarquera que le sous-titre du livre porte : A ceux qui ont vingt ans. Voici la table des matières; elle traduit bien l'impression que donnera le livre : L'état militant. Garde à vous ! L'ennemi. L'attaque. La défaite. La victoire.

ANTHOLOGIE DES ŒUVRES DE SAINTE TÉRÈSE DE JÉSUS. (Editions Veritas, Gand, 2 volumes).

Le centenaire de sainte Térèse nous vaut cette publication. Pour qui ne peut se procurer les œuvres de la Sainte, c'est une bonne occasion d'avoir, à un prix modique (2 volumes, de 500 pages chacun, 10 fr.) un recueil de morceaux choisis et de lectures bien classées. Dans sa préface, l'éditeur déclare avec raison que les œuvres de la grande mystique ne doivent pas être le lot réservé de quelques âmes privilégiées, et il veut conrtibuer, moyennant quelques précautions, à les rendre accessibles à tous. On trouvera sans doute la collection trop abondante, étant donné son but, et les extraits trop morcelés en plus de 800 lectures.

M. D. CHENU, O. P.

EDUCATION

LES DROITS DE L'ENFANT, par *Charles Chabot*, professeur à l'Université de Lyon; 1 vol. in-12 de 244 p. (Paris, Perrin 1922. Prix : 7 francs.)

C'est en invoquant les Droits de l'enfant que l'Etat voudrait absorber l'enfant, au détriment de la famille. Mais à quoi l'enfant a-t-il droit ? « Au bienfait d'une éducation taylorisée, anonyme, dominée par une raison impersonnelle dans une Cité comme celle que Platon a rêvée ? Ou bien au lait et à l'amour de sa mère, à l'autorité affectueuse de son père, aux joies et aux solidarités du foyer ? Il faut choisir ». L'auteur choisit en faveur du foyer; non pas à la légère et par préférence affective; mais après une remarquable et judicieuse discussion de tous les aspects de ce complexe problème. Car, il faut le reconnaître, l'enfant doit être souvent protégé contre la famille : « La civilisation moderne, en appelant, pour le travail ou pour le plaisir, tout le monde hors du foyer, accroît chaque jour le nombre des ménages stériles, incapables d'éducation, insouciants ou dénaturés. » Cependant, la société n'a pas à se substituer à la famille, mais favoriser le vrai rôle de la famille. Tous les chapitres du livre mènent une discussion serrée sur tous les points en litige, qu'il s'agisse de l'école ou de l'enseignement religieux; et la démonstration se poursuit convaincante jusqu'à cette conclusion : « La société sort de la vérité et se met elle-même en péril quand elle entreprend, au delà de l'indispensable, de remplacer la famille par une garantie juridique toujours plus savante des intérêts de l'enfant. Il faut à la famille sa place, sa vie, tout son rôle. Il y va de notre salut ».

LA MÉTHODE MONTESSORI EN ACTION, par *Mlle Flayol*, directrice d'école normale, 1 vol. in-12 de 130 p. (Paris, Nathan.)

Voici une justification théorique et plus encore un exposé pratique de la célèbre méthode Montessori à l'usage des écoles

maternelles. Le but en est de développer l'initiative individuelle, l'attention, l'effort et le travail personnels de l'enfant. Le rôle du maître consiste plus à observer qu'à aider l'enfant, à faire surgir l'idée spontanément qu'à l'imposer toute faite. Mlle Flayol décrit ce que cette méthode apporte de nouveau, comment elle est appliquée, en fait, dans certaines écoles maternelles, les avantages qu'elle présente, les dangers qu'elle suscite si l'on ne cherchait point à y parer.

En novembre dernier, j'ai eu la bonne fortune d'assister, à Mons, à une conférence pratique sur la méthode montessorienne. Cette conférence avait réuni un grand nombre de maîtresses et d'inspecteurs de l'enseignement libre et de l'enseignement officiel; car la méthode tend à s'imposer de plus en plus, dans les écoles maternelles, en Belgique. Des discussions fort compétentes qui ont suivi, j'ai retenu ces conclusions : la méthode est excellente pour développer l'initiative intellectuelle et volontaire de l'enfant; elle demande chez les maîtresses une grande dextérité et une application soutenue; ce qui la rend plus difficilement applicable, c'est le travail de surcroît auquel l'institutrice doit s'astreindre pour préparer d'avance, entre chaque classe, les exercices variés auxquels l'enfant sera soumis.

H. D. Noble, O. P.

LES REVUES

UNE ENQUETE SUR LA JEUNE LITTERATURE

MM. Henri Rambaud et Pierre Varillon ont entrepris dans la REVUE HEBDOMADAIRE une enquête sur la *Jeune Littérature*. Ils ont interrogé de jeunes romanciers, de jeunes poètes et de jeunes critiques sur les maîtres, anciens ou récents, qui les auraient formés. Il est rare qu'une enquête soit concluante. Celle-ci, cependant, accuse certains traits communs qu'il importe de souligner.

M. Francis Carco, auteur de l'*Homme traqué*, déclare qu' « on ne doit pas qu'aux maîtres ». M. Henri Béraud va plus loin, il doit surtout, comme M. Paul Léautand, aux « mauvais écrivains » — par réaction contre eux. Il est bien vrai qu'on ne fait pas la part assez grande, dans notre histoire littéraire au mécanisme de la réaction. Souvent, celui qui se pose s'oppose, et il se pose en s'opposant.

« Je pense ne rien devoir, écrit M. Béraud, à Beaumarchais, à Voltaire, à Baudelaire, à Balzac, à Vigny, à Dickens, à Laforgue que je lis le plus volontiers. Mais Bloy qui m'irrite, Michelet qui me paraît fuyant, Flaubert que je n'aime plus, se tiennent sans doute au premier rang de mes créanciers. »

En somme, le diable porte pierre. C'est une vérité certaine qui entre dans l'économie du monde et à laquelle les arts n'échappent point.

Je ne sais pas si je m'abuse, mais il me semble remarquer ici, et dans la plupart des réponses, une sorte de désaffection des jeunes générations à l'endroit des *maîtres* vivants, deux ou trois exceptés. On tend à remonter plus haut, jusqu'à une tradition plus ancienne et plus générale, M. Martial Piéchaud, romancier et dramaturge, donne le ton quand il écrit :

« ...Je me sens en littérature beaucoup plus de ma race et de mon pays tout simplement que le fils spirituel de tel ou tel écrivain admiré; et si

dans mes écrits... quelques-uns veulent bien reconnaître des qualités ou pressentir les qualités de mes futurs ouvrages, ces qualités me semblent en toute sincérité être ou devoir être suscitées par les traditionnelles vertus françaises et catholiques, beaucoup plus que par ma soumission délibérée aux exemples d'un Racine, d'un Musset, d'un Balzac..... »

M. Piéchaud n'a pas pris un « maître ». Il « tâche d'être sincère », d'exprimer « avec ordre et clarté », ce qu'il a vu et senti « non point pour satisfaire aux préceptes d'un pontife, mais pour obéir au besoin de vérité et de vie » de son esprit et de son cœur.

Une question. S'agit-il d'innover ou de continuer ? Mais les deux. On n'innove qu'en continuant. Et on ne continue qu'en innovant. Il s'agit d'innover dans un sens *donné*, de continuer le mouvement en *dépassant* le point où celui-ci s'est arrêté. Ne point piétiner. Ne point rompre la chaîne. Les genres traditionnels ne sont pas épuisés ; ils recommencent. Car la littérature n'est pas à faire, mais à refaire, dans un pays vieux comme celui-ci.

M. Jean Cocteau exprime ses idées en ces formules frappantes et piquantes dont il a le secret.

« D'abord, on est fait de ce qui précède, jusqu'à la veille. »

« Ceux que le journalisme appelle : les jeunes d'avant-garde, vivent encore sous le joug du péché originel d'Adam-Rimbaud et d'Eve-Mallarmé.

« Ils ne se rendent pas compte que ces vieilles audaces maudites sont devenues à la mode, ce qui les prolonge, et que comme il y aura toujours malédiction sur le nouveau, l'œuvre maudite actuelle est l'œuvre maudite par eux. »

« Un grave malentendu consiste à prendre pastiche pour tradition. Une œuvre classique ne peut le devenir qu'au prix de ne l'avoir pas été. Elle change tout. C'est un coup de main réussi. »

Mais les conditions de la réussite ?

M. Pierre Drieu La Rochelle nous les donne. Ecoutez :

« Il y a trois genres, la poésie, le roman et le théâtre. Dans chacun nous voyons poindre l'éternelle renaissance, la seule qui compte, *celle de l'énergie*. Peu importe les formes, si la forme est solide, simple. »

Solidité. Simplicité. Retenons cela. — Il y a l'ordre aussi.

M. Jacques Reynaud dont on connaît de belles odes nous décrit son périple : du plaisir à la vérité. Parti de Verlaine et de Debussy, il en est à Bach et à Charles Maurras, car « l'excès du plaisir engendre le dégoût ». Et ici une idée qui nous intéresse spécialement — pour cause — la non-antinomie « entre le païen et le chrétien ». C'est en somme une idée « thomiste ».

Là-dessus M. Jacques Reynaud réprouve les « classiques honteux ». Selon lui, « les genres traditionnels » qu'il veut voir refleurir « répondraient aux désirs d'une société qui ne demande qu'à rompre avec le passé d'hier et à renouer avec le grand passé français ». Notez bien qu'il aime Claudel et que Léon Bloy eut sur lui autant d'influence que Charles Maurras. Voilà qui nous promet un classicisme aéré et lyrique.

Pour ce qui est de l' « imitation », M. René Fernandat nous défend d'imiter personne, ce qui est du reste impossible. Mais il s'explique : « Il faut recréer en soi un état d'esprit... transfuser en son âme... » telle idée, tel sentiment, voire telle esthétique reçue et les faire vivre « de notre vie propre ». Approuvons.

Il reste que les « maîtres » les plus souvent cités sont Valéry en poésie, dans l'ordre des idées Barrès et Maurras, puis Bourget. A ce propos, M. Gilbert Charles note un point juste : « Par son influence sur les jeunes gens, Maurice Barrès a facilité l'influence maurrassienne. C'est que l'on peut difficilement admettre l'hypothèse d'un brusque réveil de la raison où n'auraient pas part de puissantes forces affectives. »

Mais, dira-t-on, et saint Thomas ? Il est trop tôt pour mesurer son influence. La génération qui se lève nous révélera demain, par ses œuvres, tout ce qu'elle lui doit. Après la victoire déjà acquise de l'entendement sur un sensualisme sans règles, tout permet d'espérer un ordre supérieur où la raison sera accordée à la foi.

Henri GHÉON.

A TRAVERS LES REVUES

DES ARCHIVES DE L'HUMANISME : LA COLLECTION GUILLAUME BUDÉ, par *André Thérive* (REVUE UNIVERSELLE, 1er novembre 1922).

On parle beaucoup aujourd'hui de l'humanisme; on en dresse la théorie, on en fait l'apologie. Sa pratique est une autre histoire. Le public n'est-il pas tenté de dire : « Les lettres grecques et latines, c'est l'affaire des professeurs ! » alors qu'au contraire tous les honnêtes gens devraient être là, chez eux ? Jusqu'à ces derniers temps, il est vrai, les textes antiques n'étaient pas facilement abordables. Les éditions anglaises étaient belles : elles coûtaient cher. Les éditions allemandes étaient pratiques : elles étaient mal présentées, mal brochées. Quant à nos « classiques », nos « scolaires », ils rappelaient trop le lycée pour nous retenir encore. Une bibliothèque *française* d'auteurs antiques était donc, de toutes pièces, à créer. Il ne s'agissait pas d'un simple travail de librairie; l'édition nouvelle devait tenir compte des découvertes, des éditions antérieures, des manuscrits : une association d'érudits et de professeurs se donna cette tâche et M. Maurice Croiset, administrateur du Collège de France, fut le président de cette Association qui prit le nom de « Guillaume Budé ». A celle-ci revint donc la charge de choisir des œuvres de premier ordre que la Société d'édition les *Belles-Lettres* présenta au public. Ainsi, en des livres d'une typographie soignée, l'*Association Guillaume Budé* a fait paraître depuis trois ans une dizaine d'auteurs grecs et latins. Le type de volume adopté contient à la fois le texte et la traduction, mais des volumes à part renferment soit le texte seul soit la traduction seule. A côté de cette série antique la société des *Belles-Lettres* inaugura une « Collection des Universités de France » réservée à la littérature générale, une autre de « textes et documents », une enfin dite des « Etudes anciennes » dont fait partie la grande *Histoire de la littérature latine chrétienne* de M. de Labriolle.

LES ŒUVRES

LA RENTREE DES INSTITUTS CATHOLIQUES

Les Instituts catholiques de France viennent de signaler leur rentrée par la traditionnelle séance tenue sous la présidence de leurs Evêques protecteurs et qui comporte toujours un ou plusieurs discours destinés à montrer les progrès accomplis et les efforts à réaliser encore. D'une façon générale on a constaté au cours de ces séances, partout, à Lille comme à Angers, à Lyon comme à Toulouse, que les Facultés libres avaient plus d'élèves que par le passé, plus de succès aux examens, jouissaient d'une considération croissante dans les milieux savants, connaissaient d'intéressants développements particulièrement du fait de hautes écoles annexes consacrées à un enseignement supérieur industriel, ou agricole, ou administratif, mais que l'avenir, cependant, restait chargé de graves difficultés. Nous ne pouvons songer à évoquer ici chacun des Instituts catholiques et sa vie. Toutefois en parlant de celui de Paris d'après les rapports présentés lors de la séance solennelle qui eut lieu le 29 novembre sous la présidence de LL. Em. les Cardinaux Archevêques de Paris et de Reims qu'entouraient vingt autres prélats, en rapportant quelques remarques importantes faites par Mgr Baudrillart, nous pensons garder à cette note le caractère de généralité qui convient.

A Paris, comme ailleurs, la rentrée a été satisfaisante puisque l'effectif des étudiants qui avait atteint en 1920-1921 le chiffre déjà notable de 1.076, s'est élevé, en 1921-1922, à 1.123, dont 312 jeunes filles et 98 étrangers : on en compte 347 à la Faculté de Droit, 315 à la Faculté des Lettres, 112 à l'Ecole des Sciences, 67 à l'Ecole supérieure des Sciences économiques et commerciales : les autres sont répartis entre les divers cours des Facultés canoniques. Mgr Baudrillart s'est très légitimement plaint de l'insuffisance de ces chiffres, pour satisfaisants qu'ils paraissent. Que d'étudiants catholiques, anciens

élèves des collèges libres, devraient fréquenter nos Instituts catholiques, qui suivent les cours des Facultés de l'Etat, on ne sait pourquoi. Car notre enseignement supérieur est donné par des maîtres éminents, comme le prouve leur notoriété, le cas que font de leurs travaux les Sociétés savantes, ou les grandes Revues, ou les collections scientifiques; par des maîtres qui savent préparer aux examens officiels, comme le prouvent des statistiques concluantes; par des maîtres qui, au surplus, imprègnent leur enseignement d'une doctrine sûre et féconde, par des maîtres, enfin, qui ont acheminé nombre de leurs élèves vers les plus hautes situations. Il ne faut incriminer que l'extraordinaire indifférence manifestée par les catholiques français à l'égard de ce haut enseignement libre auquel ils ne donnent guère leurs enfants, auquel ils mesurent étroitement les ressources. Indifférence déplorable, car où donc l'élite qui devra conduire les générations de demain et sauver la civilisation chrétienne menacée se formera-t-elle mieux qu'au pied des chaires de nos Instituts catholiques ?

Pour autant, ceux-ci ne se lassent pas, dans la mesure des moyens qui leur sont offerts, de chercher à améliorer leur enseignement, à étendre le champ de leur apostolat intellectuel. Et c'est ainsi qu'à Paris seulement, on a, cette année, inauguré un cours de théologie mariale, créé une chaire de sociologie, fondé des conférences de pédagogie pratique, lesquelles réunissent déjà près de 250 auditeurs, institué à la Faculté des Lettres un diplôme d'enseignement supérieur et multiplié les conférences publiques. Hélas ! combien on est loin encore de pouvoir satisfaire aux nécessités de l'heure, combien est pénible la comparaison entre l'Institut catholique de Paris et la plupart des Universités libres de l'étranger.

Mgr Baudrillart terminait le rapport qu'il présentait le 9 novembre par un ardent appel à l'intelligence, au cœur, à la foi des catholiques français, en faveur de l'enseignement supérieur libre. Puisse-t-il enfin être entendu !

LE CONGRES DE LA LIGUE APOSTOLIQUE

Du 30 novembre au 2 décembre, le Congrès de la Ligue apostolique a tenu au Cercle du Luxembourg, deux réunions quotidiennes qui ont été successivement présidées par le colonel Keller, président du Comité catholique de défense religieuse, par Mgr Prunel, vice-recteur de l'Institut catholique de Paris et par S. Em. le Cardinal Dubois.

Quand le R. P. Philippe eut défini le but du Congrès : « Etudier la réalisation pratique des vérités catholiques d'ordre social », le R. P. Chrysostome rappela les principes philosophiques et théologiques qui établissent le souverain domaine de Dieu et du Christ sur la société et qui légitiment le rôle social de l'Eglise. Ces principes étant posés, des rapports de M. l'abbé Guervin, délégué du Patriarche de Jérusalem, de M. Jacques Maritain, du comte Bernard de Vésins, de M. Henri Ghéon, du docteur van der Elst, de M. Robert Vallery-Radot, montrèrent à quel point ils sont méconnus par les hommes d'Etat, par les penseurs, par le législateur, par un trop grand nombre d'artistes, par les catholiques eux-mêmes, tous étant plus ou moins victimes des erreurs que la Réforme inventa, que la philosophie du XVIIIe siècle propagea, que la Révolution codifia, que le libéralisme du XIXe siècle fit pénétrer jusque dans les milieux qui auraient dû demeurer les plus réfractaires à leur influence.

Après le mal, les remèdes : M. Franc, rédacteur en chef de *La Croix*, proposa la diffusion d'une presse nettement et ouvertement catholique, M. François Veuillot la multiplication des œuvres, « réaction d'un tempérament robuste et sain contre un monde saturé de germes d'infection » ; M. l'abbé Gilloz l'enseignement de l'Evangile et la mise en pratique de ses principes ; Dom Lefebvre, la prière sociale, la participation à la liturgie, l'assistance plus fréquente à la grand'messe, la récitation du *Pater* en acte de demande et d'hommage universel ; enfin le colonel Keller une éducation qui apprenne aux enfants,

en dépit des méthodes modernes d'émancipation, leur dépendance envers Dieu et envers ceux à qui il a conféré les droits nécessaires de l'autorité.

Le discours de clôture fut prononcé par M. Xavier Vallat, député de l'Ardèche, qui, ayant justifié de nouveau le souverain domaine de Dieu sur la politique intérieure et exiérieure des Etats, expliqua combien nous demeurons loin de la soumission bienfaisante aux principes qui, seuls, donneront aux hommes la paix véritable.

S. Em., le cardinal Dubois, souhaita la mise en pratique des enseignements du Congrès, c'est-à-dire l'établissement du règne de Dieu sur la vie de la nation, de la famille, de l'individu, de la collectivité humaine.

Notons que les congressistes protestèrent fort énergiquement contre le régime que l'Angleterre veut imposer à la Palestine et qui viole non seulement les droits de la France, mais ceux, infiniment respectables de tous les catholiques.

LE CONGRES DE CHANT GREGORIEN ET DE MUSIQUE D'EGLISE

Avant de quitter Paris pour Rome, S. Em. le Cardinal Dubois présida la séance d'ouverture du Congrès de chant grégorien et de musique d'Eglise qui a eu lieu du 6 au décembre, sous l'active direction du Révérendissime P. Dom Cabrol et avec le concours des religieux et des artistes les plus qualifiés. Dans notre prochain numéro notre nouveau collaborateur, M. l'abbé Brun, consacrera une étude à cette grande manifestation. Nous voulons, dès aujourd'hui, mettre sous les yeux de nos lecteurs un bref compte rendu.

Le Congrès comporta deux séries de manifestations. Les unes, le matin et à la fin de l'après-midi, avaient lieu dans les églises. C'étaient des grand'messes et des saluts chantés en des cadres merveilleusement appropriés, qu'exécutèrent de façon magistrale la « Société des Chanteurs de Sainte-Cécile », con-

duite par Dom Maur Sablayrolles, la « Maîtrise de Saint-Eustache », la Manécanterie des Petits Chanteurs à la Croix de Bois » et la « Maîtrise de Saint-Merry », la « Maîtrise de Notre-Dame » et le groupe des « Scholæ de Paris », la « Cantoria ». On entendit également au cours de ces cérémonies, de grandioses auditions de musique religieuse d'orgue avec MM. Joseph Bonnet et Widor.

A dix heures et à deux heures, les congressistes se réunissaient en la salle de la Société de Géographie pour y entendre des conférences qui furent données par Dom Cabrol sur « le chant dans la liturgie », par le R. P. Rouët de Journel sur « le chant des fidèles à l'Eglise », par M. Joseph Bonnet sur « l'organiste liturgique », par M. Paul Berthier sur « l'écriture moderne du motet », par Dom Mocquereau sur « la tradition rythmique dans les manuscrits », par M. Vincent d'Indy sur « le motet et le cantique grégoriens ». Diverses communications complétèrent l'enseignement de ces conférences lesquelles furent accompagnées d'auditions de cantiques, de motets grégoriens ou polyphoniques, de motets modernes, commentées ou non, et qui permirent en particulier d'applaudir les « Chanteurs de Saint-Gervais », conduits par M. Léon Saint-Réquier.

Dom Cabrol dans le discours qu'il prononça lors de la clôture du Congrès en résuma les enseignements et les vœux. Le chant grégorien étant la forme de prière chantée jugée la plus parfaite par l'Eglise, il faut, de toutes façons, en promouvoir l'étude, l'installer dans les paroisses, lui maintenir ou lui rendre sa vraie place. Il y aura lieu aussi de rappeler sans cesse les règles posées par Pie X dans son inoubliable *Motu Proprio* sur la musique sacrée. Au surplus presque tous constatent qu'en France le peuple est à l'église un spectateur muet : il faut résolument s'engager, dans la mesure du possible, à combattre cet abus et l'amener à prendre une part effective au service divin.

Des auditoires très nombreux se sont pressés aux diverses manifestations du Congrès de musique sacrée.

LE CONGRES DE LA FEDERATION REGIONALISTE FRANÇAISE

Il ne s'agit point ici d'une œuvre catholique. Mais précisément la note que voici soulignera notre désir d'intéresser nos lecteurs à toutes les manifestations susceptibles de contribuer au progrès non seulement spirituel, mais intellectuel, social, artistique, de notre pays.

La Fédération régionaliste française, que préside M. du Maroussem et dont les délégués se sont assemblés à Paris du 7 au 10 décembre, a consacré les séances de son Congrès à l'étude de la question des arts régionaux en vue de préparer l'Exposition internationale des arts décoratifs de 1924. Inaugurées par M. Fernand David, sénateur, futur commissaire général de cette Exposition, ces réunions ont été closes après un discours de M. Léon Bérard, ministre de l'Instruction publique.

Des discours prononcés, des diverses communications faites, et notamment du rapport général présenté par M. J. Mihura, secrétaire général de la Fédération, il ressort qu'un peu partout chez nous subsiste un art régional qui, dans bien des cas, sait adapter ses traditions aux besoins de la vie moderne. Mais pour développer, sinon pour sauver, ces foyers si intéressants de vie artistique, il est nécessaire de promouvoir certaines mesures, d'obtenir des pouvoirs publics certaines initiatives auxquelles il faut d'abord intéresser le législateur et l'opinion. Il importe d'obtenir qu'une plus large place soit faite à l'art du terroir dans l'enseignement général et surtout dans l'enseignement professionnel; il convient de se préoccuper davantage des intérêts de l'artisan, ce mainteneur des traditions, cet héritier des qualités et du goût des bons travailleurs d'autrefois; il est indispensable de restaurer chez nous l'apprentissage; il faut enfin compléter le réseau de protection qui entoure les œuvres françaises d'arts décoratifs et appliqués, dans les expositions privées organisées à l'étranger ainsi que les dessins et les modèles imaginés par nos artistes.

Déjà, on l'a dit au Congrès de la Fédération régionaliste, une partie du programme que nous venons d'exposer est réalisée, grâce en particulier à la Confédération de l'artisanat, aux Chambres de métiers, et à une circulaire récente de M. Bérard qui a institué dans tous les établissements primaires et secondaires, des cours basés sur l'étude de l'art, de la flore et de la faune de chaque région. Mais, il faut convenir que dans l'ensemble on constate plutôt des intentions que des réalisations. La propagande de la Fédération reste indispensable.

A TRAVERS LES ŒUVRES

— Deux « Journées diocésaines d'œuvres » ont eu lieu à Nancy l'une consacrée aux œuvres féminines, l'autre aux œuvres d'hommes. Mgr de la Celle y a marqué son désir de rattacher les organisations diocésaines aux grands groupements nationaux. L'assemblée générale de l'Union coopérative de reconstruction de Meurthe-et-Moselle, qui s'est tenue à cette occasion à entendu une conférence de M. de Lubersac sur « les prestations en nature ». On y a constaté qu'en 1923 toutes les églises détruites pendant la guerre dans le département verraient au moins leur gros œuvre achevé.

— Dans sa réunion du 29 novembre, le groupe de Paris de l'Union d'études des catholiques sociaux a décidé de participer à l'enquête préparatoire à la Semaine Sociale de Grenoble. Des rapports lui seront présentés en vue d'une discussion approfondie en janvier par M. Piot sur la proposition Isaac-Duval-Arnould, relative aux modifications à apporter à notre régime successoral, en février par M. Lacoin, sur l'aide que l'Etat peut donner aux familles nombreuses, en mars par M. de Franqueville, sur la main-d'œuvre étrangère, en avril par M. Papillon sur le sursalaire familial, en mai par M. Liouville sur les conséquences pour la natalité et la famille de notre régime économique.

— On signale la création à Lille d'une « Union catholique

des voyageurs et des représentants de commerce » dont le siège est 11 rue du Pont-Neuf et qui déjà publie un *Bulletin*.

— Le 1er décembre, le Cardinal-Archevêque de Paris a célébré la Sainte Messe en l'atelier d'apprentissage de la rue de la Chapelle, à Paris, à l'occasion de la Saint Eloi, fête patronale des mécaniciens.

— Le dimanche 3 décembre, à l'appel de Mgr Quilliet, la ville de Lille a organisé une *Journée des missions*, « consistant en des prières aussi universelles que possible, en des prédications très particulières et en une exposition. » Cette « journée » a provoqué un vif mouvement de curiosité et d'intérêt.

— Le 3 décembre, Mgr Gibier présida le congrès des Cercles d'études de son diocèse auquel assistent 600 jeunes gens âgés de plus de dix-huit ans et représentant 70 cercles. On y examina les moyens de rendre les réunions d'études vivantes et intéressantes. Puis on attira l'attention des assistants sur l'importance de la formation syndicale et de la formation civique. M. Flory, président général de l'A. C. J. F., prononça un discours où il engagea les jeunes catholiques à devenir l'élite qui conduira les générations de demain.

— Au dîner mensuel des publicistes chrétiens, présidé par M. René Bazin, Mgr Baudrillart et M. Charles Le Goffic dirent les impressions qu'ils rapportent de leur mission dans l'Amérique du Sud.

— La Fédération des Etudiants catholiques français vient de publier le premier numéro de son *Bulletin* qui sera bi-mensuel de décembre à août.

— Dans l'*Ame Française* du 9 décembre, M. Robert Garric signale l'existence de trente-deux équipes sociales à Paris, de une à Strasbourg, de deux à Clermont-Ferrand, de six à Nancy, de six dans les Vosges, de une à Belfort, de une à Lyon, de une à Lille et de une dans l'Indre-et-Loire.

A. Pierrey.

LE COURRIER DE NOS AMIS

L'AMITIE ET LA CRITIQUE (*Suite*)

Le *Courrier de nos Amis* du 25 novembre a délié les langues et fait courir les plumes. Nous demandions à nos lecteurs de suivre l'exemple de Mademoiselle X... : qu'en toute amitié chacun nous dise ses désirs, ses critiques. On est venu nous voir, on nous écrit. Mademoiselle X... — s'en doute-t-elle ? — a ouvert une enquête qui se mène sans interviews; la lettre d'amitié et de critique que nous avons publiée, le mois dernier, constitue le questionnaire auquel nos nombreux correspondants répondent d'eux-mêmes. On disait récemment que le résultat de toute enquête est dans la tête de l'enquêteur avant qu'il n'ait enquêté; du moins notre enquêteuse ne pourra-t-elle subir ce reproche : elle nous écrit avec une franchise amicale, nous publions ses pensées avec une indiscrétion fraternelle et, avec la saine liberté qu'on possède en famille, nos abonnés envoient leurs opinions, répondent aux questions qu'involontairement Mademoiselle X... a posées à chacun. Quelle meilleure garantie de la liberté des suffrages ? Tel est, en effet, l'esprit de famille à la REVUE DES JEUNES, — cet esprit de famille dont *Senex* découvre la trace jusque sur les visages, — qu'un membre de la famille ne peut parler sans ouvrir aussitôt la conversation la plus animée. Mais vraiment la REVUE DES JEUNES serait-elle la REVUE DES JEUNES si Mademoiselle X... avait parlé dans un désert ? Malheureusement, il ne nous est pas possible de publier ici toutes les lettres reçues, ni de rapporter tous nos entretiens. Il faut choisir, sous peine d'allonger indéfiniment la place réservée à cette rubrique. Nous choisirons impartialement. On va lire quelques témoignages qui nous paraissent résumer les courants divers de l'opinion. Et puis nous sera-t-il défendu de prendre parti à notre tour, au même titre que les autres membres de la famille ?

CEUX QUI SONT POUR

Il y a naturellement — j'ai dit que nous serions impartial, — il y a ceux qui sont pour et il y a ceux qui sont contre, ceux qui sont pour les critiques de Mademoiselle X..., ceux qui sont contre ces critiques. Et on est pour ou contre avec ardeur puisqu'il s'agit de la REVUE et que la REVUE est aimée. Et cette première constatation est réconfortante : elle nous prouve une fois de plus que l'œuvre commune est avant tout une œuvre fraternelle dont le but tient au cœur de chacun. Qu'on juge par exemple de cette ardeur ; un abonné nous écrit : « Pour l'amour de Dieu, je dis bien pour l'amour de Dieu, ne diminuez rien, au contraire ». Cet abonné est d'ailleurs un « contre ». Nous viendrons tout à l'heure à son cas. Mais on voit le ton... Donc parmi les lettres qui souscrivent aux critiques rapportées dans notre numéro du 25 novembre, je crois utile de citer la suivante qui paraît représenter une partie de l'opinion. Cette lettre est signée par un docteur en médecine; je n'ai pas l'honneur de connaître notre correspondant; sa profession, ses titres désignent un homme à qui les choses de l'esprit sont familières. Voici donc ce témoignage important :

Veuillez permettre à un lecteur qui d'ailleurs fait de la propagande pour votre sympathique REVUE *de se joindre un peu aux critiques qui ont été formulées longuement et fort bien, du reste, dans votre numéro du 25 novembre dernier.*

Oui, pour que la REVUE DES JEUNES *soit appréciée et lue, même par des intellectuels, absorbés et préoccupés par leur profession, il faut qu'elle se fasse aimable et accueillante, je veux dire qu'elle soit souvent moins abstraite et ardue. Il est nécessaire que sa lecture soit non point une fatigue ou un travail supplémentaire, mais un repos et un délassement aussi sains que profitables.*

A ces conditions — mais à ces conditions seulement — elle sera le vade-mecum de nombreux intellectuels catholiques qui,

leur journée finie, auront plaisir à s'abstraire du monde terre à terre de leurs occupations professionnelles, pour goûter dans l'intimité douce et reposante du foyer, les joies pures des lectures édifiantes et instructives tout à la fois, qui les fortifieront dans les voies de la Religion et du Devoir chrétien. Excusez cette petite critique très amicale d'ailleurs et recevez etc.

CEUX QUI SONT CONTRE

Contre les critiques de Mademoiselle X... de nombreuses lettres nous sont également venues. Je dois dire, pour demeurer impartial, que ces lettres, les lettres de *ceux qui sont contre*, sont beaucoup plus nombreuses que celles de *ceux qui sont pour*. Certaines, même, laissent échapper des cris d'alarme : « *Je suis inquiet quand je lis que « l'effort de la Direction se porte précisément sur l'objet de telles critiques »* ; d'autres adressent à nos rédacteurs un véritable *sursum corda : « Plus haut ! toujours plus haut ! Nous avons pleine confiance dans nos guides et nous les suivons avec sécurité, j'allais dire avec facilité »*. Mais il convient ici, encore, de résumer l'opinion et pour résumer restons fidèles à notre méthode, choisissons une lettre-type. Le signataire de celle-ci est un ingénieur, donc le représentant d'une « profession active » comme l'était tout à l'heure, pour sa part, notre correspondant-médecin. Voici cette lettre :

Après le Courrier de nos Amis *du 25 novembre, je tiens à vous dire, en toute sincérité, ce que je pense de la* REVUE.

C'est une véritable joie pour moi que de contempler sur les rayons de ma bibliothèque les nombreux numéros (je suis un vieil ami) formant la collection de la REVUE DES JEUNES. *Chacun d'eux est un ami : il rappelle de bonnes heures passées avec lui. Certains sont particulièrement sales : ce sont peut-être les préférés car ils ont encore sur eux un peu de la boue des tranchées. Ils font songer à ces lectures entre amis, qu'abritaient, suivant le hasard du cantonnement, un gourbi, une cave*

ou un grenier. Puis ce sont les numéros de la Paix : dans chacun d'eux, un progrès nouveau, une autre rubrique témoignant d'un effort sans cesse renouvelé.

Cet effort a fait de la REVUE *ce qu'elle est aujourd'hui : un grand « organe de pensée catholique et française, d'information et d'action ». Certains de vos amis se sont plaints du niveau de la* REVUE *et ils semblent vous demander de le baisser un peu. Qu'ils me pardonnent si je souhaite au contraire de vous voir persévérer dans la même voie.*

La REVUE *ne doit-elle pas être un instrument de culture générale pour le catholique français? L'élite que vous atteignez dans toutes les classes de la société veut progresser; les esprits cherchent à se développer. Il est bien évident que cela ne va pas sans effort. La lecture de la* REVUE *est à la fois une lecture de fond, d'entraînement et d'édification; elle n'est une lecture de détente que dans la distraction offerte aux occupations quotidiennes; toutes les intelligences peuvent trouver leur nourriture dans la* REVUE. *En consacrant un développement plus grand à la* Cité, *au* Foyer, *vous pouvez réduire les difficultés de certains; mais évitez par une basse vulgarisation d'enlever aux esprits mieux préparés par leurs études la lumière qu'ils trouvent par exemple dans la* Pensée religieuse ?

Puisque la critique est dans le contrat de notre amitié, je vous demanderai de ne pas craindre la sévérité dans les analyses des livres nouveaux. Il faut que le lecteur ait confiance dans vos jugements et qu'il ne soit pas victime d'un compliment non mérité. Les livres coûtent cher, on ne doit les acheter qu'à bon escient : rendez-nous ce service.

Autre remarque. Vous serait-il possible de nous gâter plus fréquemment d'une chronique scientifique et industrielle ? Je songe pour cela, non pas aux gens de laboratoire ou d'usine qui trouvent dans les revues spéciales les documents nécessaires; mais aux profanes heureux d'enrichir leur culture générale par des données précises sur les découvertes récentes.

Voilà un peu longuement exprimée mon opinion sincère sur

notre REVUE. *Vous comprendrez sans peine les sentiments profonds qui m'y rattachent et ma joie de raffermir de temps à autres, rue de Luynes, une amitié qui ne demande qu'à se développer et à vous rendre service.*

Chaque fois que je le jugerai utile pour la REVUE *et ses amis, j'irai rue de Luynes : je souhaite que ce soit souvent.*

J'ouvre immédiatement une parenthèse pour répondre à notre correspondant sur les deux désirs particuliers qu'il exprime : la rubrique des LIVRES retient de plus en plus l'attention de nos rédacteurs; ceux-ci, à constater la confiance que manifestent nos lecteurs, mesurent toute leur responsabilité; leur critique est impartiale; ils ne craignent pas — qu'on les lise avec attention — de dire les vérités les plus franches et les plus rudes à propos de telle ou telle œuvre du collaborateur le plus intime : ici pas d' « amitié », pas de « confraternité ». Je n'ai pas à présenter une apologie de nos critiques; cette attitude d'esprit leur paraît naturelle puisqu'ils s'efforcent de juger et d'analyser suivant la loi chrétienne. Mais dans la république des camarades qu'est le monde des lettres, cette impartialité est assurément un bénéfice de notre foi. Qu'on nous fasse confiance !

Quant aux chroniques scientifiques et industrielles réclamées, nous concevons leur utilité. Certes, chacun de nos fascicules n'a que 128 pages; c'est un problème, chaque quinzaine, de renfermer dans cet espace limité tous nos articles; nous aimerions étendre notre champ d'investigation, mais on ne peut tout aborder ! La REVUE DES JEUNES possède une rubrique sur *la vie scientifique :* notre collaborateur M. François Mentré y donne des études dont un grand nombre de nos lecteurs nous ont félicités; ces études sont trop espacées, non pas que M. Mentré qui est un grand travailleur, ne nous apporte régulièrement sa part de collaboration, mais bien parce que la place, ici encore nous manque.

Au surplus, le désir qu'exprime ainsi la lettre qu'on vient de lire nous conduit au « cœur du problème » posé par nos amis.

On a vu les témoignages des uns, les critiques des autres : la REVUE est trop « forte », dit-on; la REVUE ne doit pas craindre d'être « élevée » dit-on encore; et la plupart du temps, en chœur, on reprend : nous l'aimons, nous l'aimerons bien quand même. Bref, une unanimité paraît se dessiner sur l'essentiel qui est l'attachement à l'œuvre entreprise tous ensemble et des discussions sont ouvertes sur la présentation de certains articles. Au « cœur du problème », n'est-ce donc pas cette question qui nous y conduira : Qu'est-ce qu'une Revue ?

QU'EST-CE QU'UNE REVUE ?

Car il nous paraît, après avoir lu la nombreuse correspondance reçue, après avoir écouté tous les amis qui ont bien voulu s'arrêter rue de Luynes, il nous paraît que l'on formule souvent des critiques ou que l'on émet des désirs en partant d'une conception qui ne peut être la nôtre : la nôtre c'est-à-dire celle qui fait de nous tous les ouvriers d'une *Revue* et non pas d'autre chose.

Les ouvriers d'une *Revue* et donc pas d'un *journal*. Ce n'est pas là un truisme. Ne demande-t-on pas souvent aux Revues de remplir un peu le rôle des journaux ? Les journaux débitent la Pensée en série; ce sont les journalistes qui ont vulgarisé « la vulgarisation ». Des primitives gazettes et des grands journaux d'information destinés à répandre des *nouvelles*, on a fait peu à peu des colporteurs d'idées. Et on s'est habitué à la « présentation » des journaux et on veut retrouver ailleurs cette « facilité ». La vogue du « roman d'aventures » a peut-être là, en partie, son explication. Est-ce pour une autre raison psychologique que la Revue primitive, d'une tenue et d'un ordre qui maintenant paraîtraient bien sévères, a cédé la place, une large place, au *Magazine*? Le Magazine c'est le journal prolongé, c'est la Revue née aux pays des affaires, c'est, comme le grand quotidien, la lecture pour tous.

La Revue qui a encore gardé ce nom, la Revue qui n'est pas faite pour l'actualité du jour le jour, la Revue véritable ne sacrifie-t-elle pas elle-même à la pression d'un esprit public déformé par les procédés de la grande presse ? Je pose la question à nos amis. Je leur signale le grave danger contre lequel, à la REVUE DES JEUNES, *nous avons toujours voulu réagir.*

Ce n'est pas dire qu'une Revue doit être trop ardue. Si la REVUE DES JEUNES le fut quelquefois elle le regrette, et c'est pourquoi nous disions, l'autre mois, que notre Direction porte ses efforts sur l'objet de certaines critiques. Une Revue n'est, certes, pas un journal, mais elle n'est pas non plus un *livre*. Si ses articles ressemblaient aux chapitres d'un volume, son but ne serait pas atteint. Si elle vulgarisait, elle rejoindrait le Magazine, mais si elle enseignait sous forme didactique elle remplirait un rôle qui n'est pas le sien.

Une Revue exige des pages écrites pour elle, des articles composés avec le respect de son objet. Elle ne doit pas périodiquement livrer à ses lecteurs les tranches d'un ouvrage de bibliothèque. Son rôle est de conduire au livre sans doute, d'annoncer celui-ci, de le juger, de le commenter : elle n'est pas faite pour en remplacer la lecture. Si on s'informe rapidement avec un journal, on peut se renseigner plus méthodiquement avec une Revue, et on se cultive avec elle si on s'instruit avec un livre. Mais à chacun de ces outils intellectuels, demandons ce qu'il doit donner, afin que tous nous apprennent, dans l'harmonie, à « former la vie » de l'homme.

Nous ne conclurons pas nous-mêmes ces notes. Elles ne veulent que traduire les pensées de nos amis. Laissons à l'un d'eux la parole. Voici une longue lettre qui répond avec précision à certaines critiques et laisse entrevoir une définition non plus de la Revue en général mais de notre REVUE DES JEUNES.

LA PAROLE A L'UN DE NOS LECTEURS : UNE DEFINITION DE LA REVUE DES JEUNES

En ouvrant le dernier numéro et la lettre de critique que vous publiez, je disais à un ami très fidèle de la REVUE *le danger très grand qu'il pourrait y avoir, à mon avis, à prendre de telles craintes au sérieux. Cet ami m'a engagé à vous écrire simplement à ce sujet.*

Je voudrais d'abord formuler un reproche, non pas à la jeune fille ou à la jeune femme qui vous adresse cette lettre, mais à la REVUE *même : c'est que vous visez « l'Elite », vous formez « l'Elite ». De grâce, épargnez à vos abonnés ce mot. On l'a tellement employé, on en a tellement abusé, qu'il ne veut rien dire. On ne peut pas réunir quatre étudiants, trois membres d'une conférence de Saint-Vincent-de-Paul ou deux abonnés d'une Revue sans se croire obligé de les traiter d'élite. Je vous assure que c'est désobligeant. Il y a des mots qu'on a humiliés, et il est juste de leur rendre leur vrai sens : ainsi Henri Ghéon nous a appris le sens du mot* édifier; *mais le mot dont on a abusé par excès, et non par défaut et qui a pris un sens excessif de flatterie, on ne peut plus le remettre à sa place, il faut le laisser. Cette petite critique faite, je passe à la lettre en question. Avec pas plus d'instruction moyenne que votre correspondante (1re partie du baccalauréat seulement) et moins d'expérience de propagande, je vous exprimerai la crainte contraire.*

J'ai rencontré, il y a deux ans, deux dames amies de la REVUE, *à laquelle elles étaient déjà abonnées quand je voulus leur en parler. Toutes deux la critiquaient cependant en toute amitié et reconnaissance d'une façon vague que je ne compris pas alors : je crois maintenant avoir compris que ces personnes, fort dévotes, regrettaient de n'y pas trouver encore assez d'aliments pour la vie spirituelle.*

J'ai rencontré depuis, ici, un camarade qui accusait simplement la REVUE *de « mondaniser » pour employer justement une de vos expressions. Je sais bien que ce reproche est injuste.*

Cependant on l'a formulé. Et, sans en tenir compte, puisqu'injuste, il est bon cependant que vous le sachiez.

Je me placerai, si vous voulez, entre ces opinions extrêmes pour discuter la première.

« On trouve la REVUE trop forte. » *Or, je crois que c'est excellent. Au tennis, ou à n'importe quel jeu, on ne fait aucun progrès si l'on ne joue pas contre plus fort que soi.*

« La REVUE est trop spécialement intellectuelle », *dit-on. Or je pense justement que c'est sa spécialité, d'être intellectuelle. La place qu'il y avait à prendre, et qu'elle remplit, est celle d'une revue intellectuelle. Si elle ne l'était pas, on n'en aurait pas besoin.*

« Souvent ce n'est pas le sujet qui est trop élevé, ce sont les échelons qui manquent », *écrit-on aussi. L'Echelle universelle, c'est le thomisme. Si tous les abonnés n'ont pas encore compris qu'il faut étudier le thomisme, il faut le leur répéter, comme vous ne cessez de le faire.*

Et encore : « Croyez-vous qu'un peu de condescendance pour les moins bien informés vous ferait descendre ? » *Oui. On n'a qu'à s'adresser alors à des revues qui existent, plutôt que de tomber dans les académies de magazines.*

Puis : « Les enseignements spéciaux ». *Tout le monde n'est pas obligé de tout lire ou de tout comprendre (à commencer par moi). Mais rien de ce qui est traité ne doit être inférieur. Il est indispensable que je puisse prêter à un camarade, catholique ou non, un numéro contenant un article net sur une question qui peut l'intéresser, sans que ce camarade me le rende en disant que c'est de la vulgarisation pour gens du monde. Je pense bien que c'est ce que la* REVUE *entend.*

Enfin : « Mais ne vaut-il pas la peine que vous atteigniez beaucoup d'âmes quitte à modifier légèrement votre manière ? » *Je ne le crois pas. Je pense, au contraire, que ce serait extrêmement dangereux : vous ne recueilleriez pas un abonné de plus (ceux qui ont peur d'une Revue « inabordable » ne s'en tien-*

dront pas moins à leur parti pris) et vous risqueriez de perdre l'affection de quelques-uns des autres : le jour où la REVUE *ne serait plus nécessaire à un ancien abonné, je considère qu'elle aurait fait faillite, même si cette condescendance lui avait attiré, ce que je crois improbable, des sympathies nouvelles.*

Je vous demande de ne point voir dans cette lettre autre chose que ce que je voudrais y mettre, c'est-à-dire ni vraie inquiétude, ni critique, mais l'expression de ma confiance, de mon amitié et de ma reconnaissance pour la REVUE.

Pour une définition de la REVUE DES JEUNES, cette lettre ne donne-t-elle point des éléments précieux ? On en jugera mieux encore en lisant notre prochain *billet de quinzaine* où *Senex parlera de « nos quatre auditoires ». Senex*, à son tour, précisera le débat.

P. DE L.

COURRIER DE LA LIBRAIRIE

REGLEMENTATION DES REMISES ET DE LA VENTE DU LIVRE

Conformément aux décisions du Syndicat des Libraires de la Région de Paris et des Syndicats Régionaux et sur la demande du Syndicat de Librairie religieuse, une réglementation nouvelle des remises et de la vente du livre, applicable dans toute la France, entrera en vigueur à la LIBRAIRIE DES JEUNES au 1er janvier 1923.

Les principales dispositions de cette réglementation nouvelle sont les suivantes :

1° Tous les livres sont vendus aux prix marqués sur les volumes eux-mêmes, conformément aux catalogues des éditeurs ;

2° Les remises sur le prix de vente, qui pouvaient être accordées jusqu'ici à des personnes ou à des collectivités sont supprimées; toutes les conventions antérieurement établies, relativement à ces remises, sont, en conséquence, annulées ;

3° Il ne peut être fait d'exception à cette règle générale et obligatoire que dans les cas suivants et seulement à titre facultatif :

BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES, D'ASSOCIATIONS *ou de Groupements d'études*..... 5 %

PROCURES ET ECONOMATS. — *Sur les ouvrages commandés en nombre et relatifs aux matières d'enseignement*..... 10 %

MM. LES ECCLÉSIASTIQUES. — *Sur les ouvrages provenant de maisons d'édition spécialisées dans la librairie religieuse (Syndicat de L. R.)*..... 5 %

4° Les frais de port sont toujours inscrits sur les factures, en sus du prix des ouvrages expédiés;

5° Cette réglementation ne s'applique pas aux Libraires qui continuent à jouir des remises accordées précédemment.

Pour bien comprendre l'importance religieuse, sociale et intellectuelle de cette réglementation, il faut lire l'article de *Senex*, publié récemment (10 novembre 1922) dans la *Revue des Jeunes*. Cet article fut immédiatement reproduit et commenté par le *Bulletin des Libraires*, organe officiel de la Chambre syndicale des Libraires de France, tandis que le syndicat de Librairie religieuse prenait l'initiative d'en faire exécuter un tirage à part, précédé d'une introduction sous forme d'avis « Au Lecteur ». Nous avons à notre disposition un certain nombre d'exemplaires de cette brochure qu'il suffit de nous demander pour recevoir immédiatement gratis et franco.

LES LIVRES DU MOIS

(*Bibliographie générale*)

Archéologie. — Beaux-Arts

Besse (Dom). — *Le Tombeau de saint Martin de Tours*, in-4° avec 31 planches et 6 plans. Broché..... 40 fr.; cartonné..... 50 »

Brutails (J.-A.). — *Pour comprendre les Monuments de la France*. Nouvelle édition considérablement remaniée et complétée. Cartonné.... 15 »

Felice (R. de). — *Le Meuble français du moyen âge à Louis XIII*. Illustré..... 15 »

(Voir les autres ouvrages de cette série dans notre numéro du 25 novembre, p. 492).

Géographie

Berret (P.). — *Le Dauphiné* (Anthologie illustrée), in-8° ..... 12 »

LA LIBRAIRIE DES JEUNES FOURNIT
TOUS LES LIVRES SIGNALÉS DANS LA REVUE

DANDOUAU. — *Géographie de Madagascar*, in-8°, ill. 25 »

FIGARET (Lieut. R. de). — *La Mésopotamie*..... 3 50

GAUTIER (E.-F.). — *Structure de l'Algérie*, in-8°, 46 figures ..... 20 »

MAUREL (A.). — *Paysages d'Italie*, T. 4: *De Trieste à Cattaro*, petit in-8°, illustré..... 8 »

HISTOIRE

BARRÈS (M.). — *Chronique de la Grande Guerre*, T. 9 ..... 20 »

GUILLAUME II. — *Mémoires*, in-8°..... 12 50

LAVISSE (E.). — *Histoire de France contemporaine*, T. 10 : *Tables*, in-8°..... 30 »

Ce tome X et dernier de l'*Histoire de France contemporaine* contient les tables générales de toute l'*Histoire de France illustrée*, publiée sous la direction de E. LAVISSE.

LENÔTRE (G.). — *L'Affaire Perlet*..... 10 »

LUCAS-DUBRETON. — *Louvel le Régicide*..... 7 »

INDUSTRIE

COUSTET (E.). — *Comment installer chez soi la Téléphonie sans fil à bon marché*, illustré..... 3 50

LE BŒUFFLE (R.). — *Le Menuisier pratique*, illus.. 6 »

THÉVENIN (L.) et LEMIERRE (G.). — *Les Etapes d'un livre*, in-8°, illustré 10 fr.; relié..... 15 »

LITTÉRATURE

BORDEAUX (H.). — *Au pays de saint François de Sales*, avec 9 pl. hors texte en phototypie.. 12 »

LA LIBRAIRIE DES JEUNES FOURNIT
TOUS LES LIVRES SIGNALÉS DANS LA REVUE

CAZIN (P.). — *Les Mémoires de J.-C. Pasek*.... 10 »

CHEVALIER (J.). — *Les Maîtres de la Pensée française : Pascal*, in-8° ..... 9 »

LALOU (R.). — *Histoire de la Littérature française contemporaine* (1870 à nos jours) ..... 10 »

MERCIER (Louis). — *Les Pierres sacrées*, suivies des *Poèmes de la Tranchée*..... 6 75

SHAKESPEARE. — *Macbeth*, texte anglais et traduction française en regard, préface et annotations, par J. Derocquigny. Impression en rouge et noir sur papier alfa..... 5 »

Cet ouvrage est le premier de la nouvelle *Collection Shakespeare* qui se recommande à tous les amateurs de classiques anglais, pour son format de poche et la beauté de son impression.

SCIENCES MÉDICALES

POZERSKI (Dr E.). — *Hygiène alimentaire*..... 6 »

SURBLED (Dr G.). — *La Morale dans ses rapports avec la Médecine et l'Hygiène*. Nouvelle édition.

I. Célibat et mariage.
II. La vie sexuelle.
III. La vie organique.
IV. La vie psycho-sensible.

4 volumes ..... 30 »

SCIENCES SOCIALES

GONNARD (René). — *Histoire des Doctrines économiques*, t. III, in-8° ..... 15 »

JOLY (H.). — *Le Droit féminin* (Bibliothèque de Philosophie scientifique) ..... 7 »

VALOIS (G.). — *L'Etat et la Production*..... 1 »

LA LIBRAIRIE DES JEUNES FOURNIT
TOUS LES LIVRES SIGNALÉS DANS LA REVUE

LA VIE PUBLIQUE DE LA QUINZAINE

Rome

Le Souverain Pontife charge S. Em. le Cardinal Secrétaire d'Etat de diverses démarches en faveur du prince André de Grèce et de ses co-accusés.

S. S. Pie XI tient au Vatican un consistoire secret pour la création de huit nouveaux Cardinaux. Dans l'allocution qu'il prononce il parle de la mission charitable et pacificatrice du Saint-Siège ainsi que de son action en Russie et dans le Proche-Orient (11 *décembre*).

Le Souverain Pontife impose la barrette aux nouveaux Cardinaux (13 *décembre*).

France

La vie catholique : *A Paris ont lieu les séances du Congrès organisé par la Ligue apostolique* (30 *novembre-2 décembre*).

Le gouvernement dépose un projet de loi tendant à autoriser la location de l'ancien Séminaire de Saint-Sulpice à l'Archevêque de Paris (1er *décembre*).

Conformément à une décision prise par le Conseil de l'Université de Paris, une messe est célébrée dans la chapelle de la Sorbonne pour commémorer le jour anniversaire de la mort du Cardinal de Richelieu (4 *décembre*).

Le Congrès de chant grégorien et de musique sacrée qui se tient à Paris, sous la direction du Rév. Dom Cabrol obtient un très beau succès (6-8 *décembre*).

La vie nationale : *La discussion du budget d'Alsace-Lorraine donne lieu à des incidents scandaleux provoqués par le député socialiste Uhry qui accuse calomnieusement M. Walter, député d'Alsace, d'avoir été mobilisé dans l'armée allemande. Malgré de vives attaques, le Commissariat général est provisoirement maintenu à la tête de l'administration des provinces reconquises; le ministre donne de nouvelles assurances touchant le respect des libertés religieuses de nos frères retrouvés* (1-5 *décembre*).

Le radiographe Vaillant, de l'Hôpital Lariboisière, subissant sa treizième opération, est amputé de l'avant-bras droit (3 *décembre*).

La discussion du budget de l'Instruction publique suscite un certain nombre de déclarations libérales du ministre de l'Instruction publique qui, d'ailleurs, se prononce nettement contre la Répartition Proportionnelle scolaire (6 *décembre*).

M. Poincaré donne à la Chambre d'assez brèves explications sur la Conférence de Londres. Un vif débat suit, qui se termine par le dépôt d'un ordre du jour de confiance lequel réunit 512 voix contre 67 (15 décembre).

La discussion du budget à la Chambre se prolonge de telle sorte qu'il ne pourra être voté avant la fin de l'année.

La vie sociale : *Les patrons boulangers parisiens, n'ayant pas obtenu l'augmentation du prix du pain qu'ils réclamaient, se mettent en grève. Le visible mécontentement de toute la population les amène très vite à récipiscence (2-3 décembre).*

L'Exécutif de Moscou règle la composition des conseils dirigeants du communisme français. Il y fait large place à la gauche et aux amis de M. Souvarine.

M. Millerand, présidant une grande manifestation mutualiste à la Sorbonne, regrette que la lenteur de l'œuvre législative de la Chambre retarde le vote du projet de loi sur les assurances sociales (10 décembre).

Le Journal officiel *publie la statistique démographique de la France pour les six premiers mois de 1922. Le nombre des naissances ne l'emporte que de 9.000 sur celui des décès (12 décembre).*

Au Congrès syndicaliste international qui se tient à la Haye, les délégués bolchevistes entrent en vive querelle avec les représentants de l'Internationale syndicale d'Amsterdam (12 décembre).

La vie littéraire : *A l'Académie française Mgr Baudrillart présente le rapport sur les prix de vertus (7 décembre).*

Le prix Goncourt est attribué à M. Henri Béraud pour le Vitriol de lune *et le* Martyre de l'Obèse; *le prix* Femina *à M. Jacques de Lacretelle pour* Silbermann *(13 décembre).*

A Travers le monde

A la suite des incidents de Passau et d'Ingolstadt où des officiers de la Commission de contrôle ont été molestés, le gouvernement allemand s'étant refusé aux excuses et aux sanctions exigées par les gouvernements alliés, ceux-ci décident de frapper chacune des villes incriminées d'une amende de 500.000 marks-or (1er décembre).

Le peuple suisse repousse par 730.000 voix contre 109.000, une proposition socialiste de prélèvement sur la fortune (3 décembre).

La Conférence de Lausanne continue, marquée par de nombreuses difficultés que suscite la résistance des Turcs, soutenus par les Russes. La question des détroits et celle des minorités provoquent des discussions particulièrement vives.

Le Cabinet espagnol de M. Sanchez Guerra ayant démissionné, le marquis d'Alhucemas constitue un nouveau gouvernement.

La sanction royale ayant été donnée aux projets homologuant la constitution irlandaise, ces projets ont désormais force de loi (5 *décembre*).

Les premiers ministres d'Angleterre, de France, de Belgique et d'Italie se réunissent à Londres pour confronter leurs points de vue touchant la question des réparations. La conférence se déroule dans une atmosphère cordiale, mais se termine sans résultat. Elle sera reprise à Paris le 2 janvier (9-11 *décembre*).

M. Bonar Law prononce aux Communes un discours très sympathique à la France où il manifeste son désir d'aboutir à une solution conforme aux intérêts de son pays et du nôtre (14 *décembre*).

Un accord commercial franco-canadien est signé à Paris (15 *décembre*).

A. M.

TABLE DES MATIERES

Quatrième trimestre 1922

I. LA DOCTRINE CATHOLIQUE

CH. JOURNET. — La Vierge Immaculée et les Théologiens..... 502
TH. MAINAGE. — La mentalité primitive..... 129
H.-D. NOBLE. — Vers la connaissance mystique de Dieu..... 377
B. ROLAND-GOSSELIN. — La loi de grâce d'après saint Augustin. 254
ED. THAMIRY. — L'apologétique conquérante de saint François de Sales 621

II. LA VIE RELIGIEUSE ET LE RENOUVEAU CATHOLIQUE

C. BALFOUR. — La Guilde d'enseignement catholique et la conversion de l'Angleterre 62
Mgr BATTIFOL. — Une évolution du protestantisme..... 5
FR. BÉNÉDICT. — Un rénovateur franciscain : saint Bernardin de Sienne 264
H. BORDEAUX. — Pèlerinage au pays de saint François de Sales... 644
P. CHIROL. — La reconstruction des églises dévastées 682
R. GARRIC. — Les Equipes sociales..... 511
G. LACOUR-GAYET. — Histoire de l'église Saint-Germain-des-Prés. 388
— La Vie monastique à Saint-Germain-des-Prés 541
R. VALLERY-RADOT. — Le réveil du sens symbolique..... 330

III. LE MOUVEMENT DES IDEES

J.-J. ALTERMANN. — Les lettres de P. Dupouey 558
V. GIRAUD. — L' « Introduction à la vie dévote » et les lettres françaises 657
H. MASSIS. — M. Barrès ou la génération du relatif... 21, 163 276
P. MOREAU. — Amitiés intellectuelles de Paul Bourget..... 432
P. SYNAVE. — La 3e semaine d'ethnologie religieuse 47

IV. ART ET LITTERATURE

J.-P. ALTERMANN. — Ode à la B. V. Marie 691
PH. CHATELIN. — Le missel du Père Nolet..... 207
CL. DUBOSQ. — La Source..... 450
M. FARGUES. — Choses divines et petits enfants..... 406
R. FERNANDAT. — Poème pour temps de l'Avent..... 573
M. DE GOURNAY. — Cellule..... 342
J.-PH. HEUZEY. — Berceuse franciscaine..... 86
R. MONLAUR. — Le poids du jour et de la chaleur..... 159

V. LES ACTUALITES

F.-A. Blanche. — Le 3e Centenaire de la canonisation de sainte Thérèse 594
— Les forces naturelles inconnues et les guérisons miraculeuses 106
A. Cherel. — La famille nombreuse et les lois nouvelles..... 195
E. Duthoit. — Le problème de l'émigration..... 75
H. Ghéon. — Un théâtre chrétien en Chine..... 351
— Une enquête sur la jeune littérature..... 706
P. de Lescure. — France et Canada..... 353
— Littérature industrielle ou l'aventure du Prix Balzac 467
G. Tessier. — La journée de huit heures..... 417
P. Thirion. — Une enquête en Allemagne..... 109
— L'idée d'organisation professionnelle..... 226
M. Turmann. — Un referendum en Suisse..... 302
M. Vaussard. — La question des langues en Belgique..... 177
P. Waline. — Le 62e Congrès des catholiques allemands..... 222

VI. LES ŒUVRES

A.-G. Pierrey. — Le Congrès de l'Union des œuvres..... 115
— Le Congrès de la Natalité..... 116
— Le Congrès des Amicales..... 230
— Le 20e anniversaire des Syndicats féminins..... 231
— Le Congrès de la Bonne Presse..... 232
— La Semaine catholique alsacienne..... 359
— Le Congrès des catholiques du diocèse de Lille. 361
— La Journée du patronage de garçons du diocèse de Paris 362
— La Journée de la Fédération des Postiers..... 363
— L'Ecole Normale Sociale..... 364
— Le Congrès des Jurisconsultes catholiques..... 474
— La jeune génération intellectuelle..... 476
— La Société des Nations et la coopération intellectuelle 477
— La Journée de l'Union catholique du personnel des banques, bourses, assurances..... 478
— Les Secrétariats sociaux..... 601
— Le Congrès de la F. G. S. P. F..... 602
— L'Education physique féministe..... 603
— Les Etudiants catholiques étrangers..... 605
— Un Congrès d'A. C. J. F..... 606

A.-G. Pierrey. — La Rentrée des Instituts catholiques..... 710
— Le Congrès de la Ligue apostolique..... 712
— Le Congrès de Chant grégorien..... 713
— Le Congrès de la Fédération régionaliste française 715

INDEX DES NOMS D'AUTEURS

*P. Aguetant. — Le poème du Beaujolais (R. S.)..... 586
J.-P. Altermann. — Les lettres de P. Dupouey..... 558
— Ode à la B. V. Marie 691
*J. Balde. — La Vigne et la Maison (R. S.)..... 463
C. Balfour. — La Guilde d'Enseignement catholique et la conversion de l'Angleterre..... 62
*Dr P. Barbet. — La préparation du jeune homme au mariage (Ph. C.)..... 346
P. Batiffol. — Une évolution du protestantisme..... 5
*E. Baudin. — L'Evangile (P. S.)..... 344
*E. Baumann. — Job le Prédestiné (R. S.)..... 582
F. Bénédict. — Saint Bernardin de Sienne..... 264
*B. Berthelot. — Le pragmatisme religieux (F.-A. B.)..... 695
F.-A. Blanche. — Le 3e Centenaire de sainte Thérèse..... 594
— Les forces naturelles inconnues et les guérisons miraculeuses 106
*L. Bloy. — Lettres à sa fiancée (R. S.)..... 219
— Le sang du pauvre (R. S.)..... 219
H. Bordeaux. — Pèlerinage au pays de saint François de Sales... 644
*R. Browning. — Poèmes (trad. J. Alfassa et C. de Voisins) (R.S.) 586
*M. Charles Brun. — La grande pitié des classes moyennes.... 472
*C. Chabot. — Les droits de l'enfant (H.-B. N.)..... 704
P. Celse. — Le foyer rémois..... 234
R. Chasles. — Enquête sur le Théâtre de la Jeunesse..... 242
— Choix d'œuvres musicales pour le temps de Noël. 367
— Livres rares, anciens, épuisés..... 489
Ph. Chatelin. — Le missel du Père Nolet..... 207
A. Cherel. — La famille nombreuse et les lois nouvelles..... 195
P. Chirol. — La reconstruction des églises dévastées 632
*G. Constant. — La légation du Cardinal Morone près du Concile de Trente (G. G.)..... 461
*P. Daude. — Le mystère de sainte Alène (R. S.)..... 591
*L. Daudet. — Le stupide XIXe siècle (R. S.)..... 94
*A. Delloue. — Où va la vie (M. J. B.)..... 218
*P. Dominique. — Poèmes pour Déjanire (R. S.)..... 586
Cl. Dubosq. — La Source..... 450

*J. Duperray. — Le Christ dans la vie chrétienne (A. L.).... 89
E. Duthoit. — Du problème de l'émigration..... 75
— L'action légale en faveur des chômeurs..... 548
*C. d'Eschevannes. — Essai philosophique (H.-D. N.)..... 701
*M. d'Escola. — Le flacon scellé (G. G.)..... 581
M. Fargues. — Choses divines et petits enfants..... 406
R. Fernandat. — Poème pour le temps de l'Avent..... 573
Mlle Flayol. — La méthode Montessori en action (H.-D. N.).. 704
*P. Fournier. — Manuel de l'histoire des religions non chrétiennes (E.-B. A) 457
R. Garric. — Les Equipes sociales..... 511
*E.-M. Gauchez. — Les Rafales (R. S.)..... 586
*R.-P. Gerest. — La Vie spirituelle et l'action surnaturelle (M.-D). Ch.) 91
H. Ghéon. — Un théâtre chrétien en Chine..... 351
— Une enquête sur la jeune littérature..... 706
V. Giraud. — L' « Introduction à la vie dévote » et les lettres françaises 657
*J. Giraudoux. — Siegfried et le Limousin (R. S.)..... 582
M. de Gournay. — Cellule..... 342
*P. Harispe. — Etapes de Dieu vers nous (M.-D. Ch.)..... 90
J. Ph. Heuzey. — Berceuse franciscaine..... 86
*G. Hoornaert. — Le combat de la pureté (M.-D. Ch.)..... 702
*Abbé Huvelin. — L'amour de Notre-Seigneur (M.-D. Ch.).... 702
*M.-B. Hygonet. — La Mère Marie de la Passion (A. C.).... 460
*Fr. Jammes. — L'amour, les muses et la chasse (R. S.)..... 347
— De l'âge divin à l'âge ingrat (R. S.)..... 347
*Abbé Janvier. — Evangiles..... 349
Ch. Journet. — La Vierge immaculée et les théologiens..... 504
G. Lacour-Gayet. — L'Eglise Saint-Germain-des-Prés..... 388
— La vie monastique à Saint-Germain-des-Prés. 541
*P. Lasserre. — Cinquante ans de pensée française (R. S.)..... 94
*Dr H. Leclerc. — Précis de Phytothérapie (P. Ch.)..... 466
*J. Lelercq. — Sainte Catherine de Sienne (M. A. L.)..... 577
*E. Lemonon. — L'Italie d'après-guerre (M. V.)..... 100
P. de Lescure. — France et Canada..... 353
*P. de Lescure. — Littérature industrielle ou l'aventure du prix Balzac 467
A. M. — La Vie Publique de la Quinzaine.. 123, 247, 371, 495 732
Th. Mainage. — La mentalité primitive..... 129
*A Malet. — Nouvelle Histoire de France illustrée (V. B.)..... 579
*E. Marec. — Les cloches d'Is (R. S.)..... 586
*Dom C. Marmion. — Le Christ idéal du moine (M.-D. Ch.)..... 92

*P. de Maroussem. — Le budget d'une famille en 1882 et en 1922 469
*A. Mascarel. — La Famille et ses lois..... 350
H. Massis. — M. Barrès ou la génération du relatif.... 24, 163 276
Reynès Monlaur. — Le poids du jour et de la chaleur..... 159
P. Moreau. — Amitiés intellectuelles de M. Paul Bourget..... 432
*J. Morian. — Le secret des âmes (G. G.)..... 99
*Abbé Nicol. — Madeleine Morice..... 350
H.-D. Noble. — Vers la connaissance mystique de Dieu..... 377
*G. Papini. — Le Crépuscule des philosophes. Trad. J. Bertrand (H. D. N.) 215
Alf. Pierrey. — Le Congrès de l'Union des œuvres..... 115
— Le Congrès de la Natalité..... 116
— Le Congrès des Amicales..... 230
— Le 20e Anniversaire des Syndicats féminins.... 231
— Le Congrès de la Bonne Presse..... 232
— La Semaine catholique alsacienne..... 359
— Le Congrès des catholiques du diocèse de Lille 361
— La Journée des patronages de garçons du diocèse de Paris 362
— La Journée de la Fédération des Postiers..... 363
— L'Ecole Normale Sociale..... 364
— Le Congrès des Jurisconsultes catholiques..... 474
— La jeune génération intellectuelle..... 476
— La Société des Nations et la Coopération intellectuelle 477
— La Journée de l'Union catholique du personnel des banques, bourses et assurances..... 478
— Les secrétariats sociaux 601
— Le Congrès de la F. G. S. P. F..... 602
— L'éducation physique féministe..... 603
— Les étudiants catholiques étrangers..... 605
— Un Congrès d'A. C. J. F..... 606
— La Rentrée des Instituts catholiques..... 710
— Le Congrès de la Ligue apostolique..... 712
— Le Congrès de Chant grégorien 713
— Le Congrès de la Fédération régionaliste française 715
— A travers les œuvres..... 716
*Dr P. Pironneau. — Comment élever nos bébés. — Bébé est malade (P. Ch.)..... 592
J. Portail. — Androlite (R. S.)..... 586
*P.-Th. Reginald. — Elévations sur les mystères (M.-D. Ch.).... 91
*R. Richard. — Le probabilisme moral et la philosophie (R. B.).. 575

B. ROLAND-GOSSELIN. — La loi de grâce..... 254
SAINTE THÉRÈSE. — (Anthologie des œuvres de) (M.-D. Ch.).... 703
SENEX. — Un Message entre consciences..... 1
— Rois de Jérusalem..... 125
— Un gémissement dans une librairie..... 249
— La jeunesse et la politique..... 373
— Notre messe du Saint-Esprit..... 497
— Un succès posthume de M. de Sales..... 617
P. SYNAVE. — La 3e Semaine d'Ethnologie religieuse..... 47
G. TESSIER. — La Journée de huit heures..... 417
*A. THÉRIVE. — La collection Guillaume Budé.....
*E. THAMIRY. — La méthode d'influence de saint François de Sales (M. J.-B.) 93
— L'apologétique conquérante de saint François de Sales 621
*E. THIBAUT. — Le récit du Pèlerin (traduction) (R. S.)..... 459
P. THIRION. — Une enquête en Allemagne..... 109
— L'évolution de l'idée d'organisation professionnelle 226
*CARD. TOUCHET. — Retraites spirituelles (M. A. L.)..... 515
M. TURMANN. — Un referendum en Suisse..... 302
R. VALLERY-RADOT. — Le réveil du sens symbolique..... 330
M. VAUSSARD. — La question des langues en Belgique..... 177
P. WALINE. — Le 62e Congrès des catholiques allemands..... 222
*M. YOURCENAR. — Les Dieux ne sont pas morts (R. S.)..... 586
*R. ZELLER. — Le bienheureux H. Suso (H. D. N.)..... 454
***. — Avant la Conférence de Lausanne..... 314
— La réaction en Europe 671
— A travers les Revues..... 111, 222 357
— Le Père Joseph-Louis Mas..... 105
— La liturgie des défunts..... 104
— Messe des enfants..... 105
— Notre messe du Saint-Esprit..... 237
— Témoignages d'amitié..... 237
— Pour la propagande..... 239
— Nos collaborateurs 241
— Em. Baumann et le Prix Balzac..... 482
— Nos nouvelles rubriques 483
— Notre page de propagande..... 483
— L'amitié et la critique..... 609 718
— Livres d'étrennes 610
— Librairie religieuse 609
— Réglementation des remises et de la vente du livre..... 728

Cum permissu superiorum. *Le Gérant :* DIÉVAL.

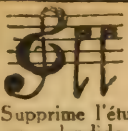

POUR DEVENIR UN PARFAIT PIANISTE

Cours SINAT

PAR CORRESPONDANCE

Agréable, facile à suivre

Supprime l'étude mécanique. Economise les 3/4 du temps d'étude. Donne son splendide, virtuosité, sûreté de jeu. Enseigne ce que les leçons orales n'enseignent jamais

Rend facile tout ce qui semblait difficile.

COURS SINAT D'HARMONIE (très recommandé) pour composer, accompagner, improviser, analyser. Explique tout, fait tout comprendre. Cours tous degrés: *Violon, Solf., Chant, Mandoline.* Demander très intéressant programme gratuit et f°. Cours Sinat, Bureau 24, 1, r. Jean-Bologne, Paris-16e.

LES COURS D'INSTRUCTION GÉNÉRALE

par correspondance de Mlle BILLAULT

23, rue de Vaugirard, Paris-VIIe

évitent aux mamans les gros frais de pension; très chrétiens, très sérieux ils préparent avec succès aux brevets et baccalauréats.

Les leçons claires, attrayantes, captivent l'attention, rendent studieux, facilitent le travail, font progresser rapidement

SPÉCIMEN GRATUIT EN INDIQUANT AGE ET DEGRÉ DE L'ÉLÈVE

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE LA SCHOLA CANTORUM

Président d'honneur : M. VINCENT D'INDY

Pour les renseignements : Membres actifs, membres bienfaiteurs, concerts (orchestre et chœurs), réunions musicales mensuelles, etc., écrire ou s'adresser tous les jours de 2 à 3 heures à la Permanence, maison ELCKÉ, 49, rue de Babylone, Paris.

OU ? QUAND ? COMMENT VOYAGER ?

L'AGENDA P.-L.-M. pour 1923, qui vient de paraitre, l'enseigne de façon pratique et amusante. Collaboration des meilleurs écrivains, peintres et dessinateurs. 250 illustrations dans le texte. 15 hors-texte en couleurs. 12 cartes postales illustrées offertes en prime.

Prix : 5 francs à l'Agence P.-L.-M., rue Saint-Lazare, 88 et dans les Agences de voyages, Grands Magasins à Paris, gares P.-L.-M.

Envoi franco à domicile (6 fr. 65 pour la France, 7 fr. 20 pour l'Etranger), contre mandat adressé au Service de la Publicité P.-L.-M., 20, boulevard Diderot, à Paris.

213978

LIBRAIRIE PLON

NOUVEAUTES

ELISSA RHAIS

LA FILLE DES PACHAS

Un volume in-16 ..... 7 fr.

TH. DOSTOIEWSKY

LA CONFESSION DE STAVROGUINE

complété par une partie inédite du « JOURNAL D'UN ÉCRIVAIN ». Traduit du russe et annoté par HALPERINE-KAMINSKY.

Un volume in-16 ..... 7 fr.

Vicomte E.-M. de VOGUE
de l'Académie Française

LETTRES
A ARMAND ET HENRI DE PONTMARTIN
(1867-1909)

Un volume in-16 ..... 7 fr.

JACQUES CHEVALIER
Professeur à l'Université de Grenoble

LES MAITRES DE LA PENSEE FRANÇAISE

PASCAL

Un volume in-8° ..... 9 fr.

DU MEME AUTEUR

DESCARTES

PRIX DELBOS, de *l'Académie des Sciences morales et politiques.*

Un volume in-8° ..... 9 fr.

GUSTAVE GAUTHEROT

EMILE KELLER
(1828-1909)

Un volume in-8° avec un portrait et quatre planches..... 16 fr.

JEAN SARMENT

JEAN-JACQUES DE NANTES

Roman en un volume in-16..... 7 fr.

Imprimeurs-Editeurs PLON-NOURRIT et Cie, 8, rue Garancière, Paris.

REVUE des Jeunes. 1922
Oct.-Dec. v. 34